Les résultats complets et les analyses, circonscription par circonscription



DERNIÈRE ÉDITION

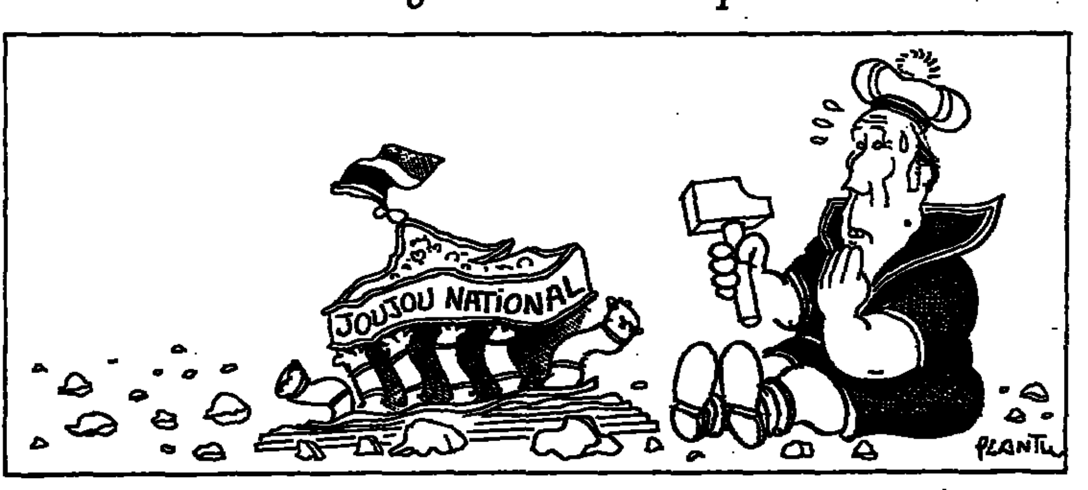
Avec ce numéro un deuxième cahier « ÉCONOMIE » Pages 49 à 88

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13491 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 14 JUIN 1988

276 sièges pour le PS et ses alliés, 130 pour l'UDF, 128 pour le RPR, 27 pour le PC et 1 pour le FN

L'absence de majorité absolue à l'Assemblée devrait inciter M. Mitterrand à relancer la politique d'ouverture

- *M. Giscard d'Estaing propose une négociation « au grand jour »*
- *M. Barre souhaite la création d'une majorité cohérente*
- *Les communistes envisagent un soutien cas par cas*



Après le second tour des élections législatives, qui a, certes, marqué la défaite de la majorité sortante UDF-RPR, mais qui n'a pas permis au PS d'obtenir seul la majorité absolue des sièges, M. Michel Rocard devait formellement présenter la démission de son gouvernement, le mercredi 15 juin, à l'occasion de la réunion du conseil des ministres. Dans l'attente de la décision du président de la République, qui envisageait de faire connaître lui-même sa position au pays, le premier ministre continue toutefois d'exercer sa charge dans la plénitude de ses fonctions. Il s'attendait, lundi matin, à être reconduit à partir de l'installation, le 23 juin, de la nouvelle Assemblée, après un réaménagement du gouvernement.

Avec 52,07 % des voix au second tour, la gauche dispose de 303 sièges dans cette nouvelle Assemblée (276 PS, 27 PC). A droite, l'UDF devance le RPR (130 contre 128), tandis que, au sein de l'UDF, le CDS est en mesure, avec 49 députés, de constituer un groupe autonome. L'URC, forte également de 13 élus divers droite, totalise 271 sièges, tandis que la représentation du FN est réduite à une élue, Mme Yann Piat (dans le Var).

A Paris, la Bourse a baissé de 1 % à l'ouverture.

Et l'Europe ?

Pauvres Européens ! Les voilà tout aussi décontenancés que les Français. Ils pensaient en avoir fini avec *les choix de l'Hexagone au lendemain* du second tour de l'élection présidentielle et s'étaient très bien faits à la réélection de François Mitterrand. L'homme, après tout, avait fait ses preuves, avait le sens de l'Histoire et entretenait les meilleures relations possible avec la plupart des responsables du *Vieux Continent*.

Les résultats du second tour des élections législatives bouleversent, *bien évidemment*, ces certitudes. « Un Parlement sans majorité », « Un échec pour M. Mitterrand », titre la presse britannique, qui s'inquiète d'autre part de la progression inattendue d'un Parti communiste donné hier comme agonisant. Même surprise, mêmes sons de cloche en Allemagne fédérale, en Italie, en Espagne...

Il ne s'agit là, bien sûr, que de réactions « à chaud », mais elles sont significatives d'une incompréhension au demeurant bien naturelle. Elles illustrent en tout cas une crainte : que la France, dépourvue d'une *majorité de gouvernement*, ne consacre une fois de plus l'essentiel de son énergie à *de vaines querelles internes* au détriment de la tâche qui l'attend au cours des prochaines années : l'aventure européenne. Cette inquiétude est d'autant plus vive que le Parti communiste, la seule formation ouvertement anti-européenne, apparaît comme le « miraculé » du scrutin.

La plupart des commentateurs étrangers *n'ignorent* pourtant pas le « troisième tour », encore à venir, c'est-à-dire l'éventuelle *ouverture en direction du centre*. Mais il est clair pour tous que M. Mitterrand est en plus mauvaise posture pour effectuer une telle opération *qu'au* lendemain de sa réélection.

D'où cette idée, *qui* apparaît *ici et là*, d'une France bateau ivre, voguant au gré des passions ou des indifférences du moment, *sans gouvernement stable. Bref*, une Italie ou une Belgique de plus, un poids supplémentaire pour la dynamique européenne, qui n'en avait vraiment pas besoin. Et un cadeau royal pour la RFA, mais surtout pour la Grande-Bretagne qui n'en demandait pas tant, et qui risque de se retrouver demain le seul pays *d'Europe occidentale* doté d'un pouvoir fort et incontesté.

Autant de considérations que nos hommes politiques seraient bien avisés de *prendre en compte avant* d'entrer dans le grand jeu des tractations et des marchandages en tout genre. A commencer par le président de la République, qui n'a pas d'autre solution, s'il veut conserver son crédit international et un *poids à la France*, que de procéder, quoi qu'il en coûte, à une ouverture dont l'axe ne peut être que la préparation de la *France à affronter* le grand large européen.

Toute autre démarche, à commencer par la reconnaissance au Parti communiste d'un rôle déterminant, serait à coup sûr *considérée* par *nos partenaires* comme un repli frileux, un retour aux vieilles querelles idéologiques et aux stériles déchirements d'antan.

M 0147 - 0614 0- 4,50 F



Une volonté de rééquilibrage

par Jean-Marie Colombani et Jean-Yves Lhomeau

On ne s'ennuie jamais avec M. Mitterrand, l'homme qui monte et qui descend, le ludion de *la vie politique française. Il* sait, mieux que nul autre, transformer une défaite en victoire : en 1965, il a fait de son glorieux échec contre le général de Gaulle le tremplin de la rénovation du PS, pris de la réunification de la gauche ; en 1986, il a transformé la cohabitation en instrument de la reconquête de son pouvoir. Mais il sait aussi changer ses triomphes en échecs : mai 1981 a connu, il est vrai au bout de trois ans, des *lendemains qui déchantent* ; mai 1988, en trois semaines, s'est mué en une double bizarrerie de l'histoire. M. *Mitterrand* est le premier en toutes choses. Premier président de gauche, premier président battu aux élections législatives, premier *président* de cohabitation, premier président réélu, premier président qui, après dissolution de l'Assemblée nationale, n'obtient pas une majorité absolue.

La France se trouve dans une situation inédite sous la Ve République. Arithmétiquement, il existe bien une majorité, d'« union de la gauche » puisque le PC et le PS ont respecté au second tour la « discipline républicaine » en se désistant l'un pour l'autre. Politiquement, il n'y en a pas. L'union est forclose, pour reprendre le terme dont s'était servi, en 1981, M. Mitterrand, et communistes et socialistes ont affirmé, *pendant la campagne*, qu'il n'était pas question pour eux de gouverner ensemble. La contradiction de leurs attitudes sur l'Europe suffit d'ailleurs à le leur interdire. La droite non plus n'est pas en état de gouverner. Majoritaire dans la précédente Assemblée, elle y revient minoritaire.

Le message des Français est donc un double refus : celui de la cohabitation, même « rénovée », *que souhaitait M. Giscard* d'Estaing ; celui de l'Etat-PS, auquel M. Mitterrand promettait pourtant d'échapper. Ludion, M. Mitterrand devrait logiquement rebondir. A charge pour lui d'être l'architecte des nouveaux équilibres de la vie politique française qui, à l'évidence, ont échappé au mécanisme simplificateur du *scrutin majoritaire*.

En accordant trois sièges de majorité à la droite en 1986, les Français l'avaient contraint à la cohabitation conflictuelle.

(Lire la suite page 2.)

Interdits d'arrogance...

par ANDRÉ FONTAINE

ON *se console comme on* peut. A entendre les chefs des partis politiques, dimanche soir, on aurait pu croire que le scrutin du 12 juin n'a fait que des vainqueurs. Il n'en est pas un, pourtant, *dont il ne consacre* de quelque manière l'échec.

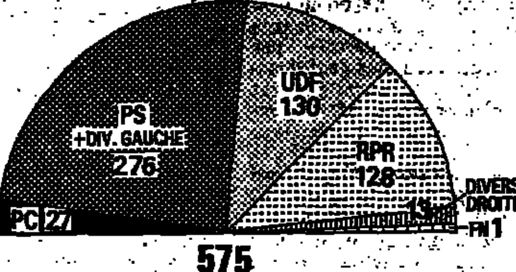
Echec d'abord pour le Parti socialiste, qui *ne s'attendait* certes pas, un mois et quatre jours après la réélection quasi triomphale de François Mitterrand, à manquer de treize sièges la majorité absolue à l'Assemblée. Echec pour le *président de la République* lui-même, qui avait appelé les citoyens à confirmer, en votant pour les candidats qui se réclamaient de lui, leur vote du 8 mai. Echec pour le premier ministre, qui n'a pas su — ou pas pu — tirer parti de l'*exceptionnelle* cote d'amour dont il disposait au départ.

Mais échec aussi pour la majorité sortante : malgré une réforme électorale mitonnée par Charles Pasqua, malgré le vrai-faux accord des Bouches-du-Rhône qui lui a permis de récupérer une grande partie des suffrages du Front national, elle est bel et bien *redevenue minoritaire*. Pas seulement en sièges, mais en voix : même en comptant celles de l'extrême droite, elle en obtient moins de 48 %.

L'échec touche en particulier Jacques Chirac, dans la mesure où *la comparaison des scores* de la présidentielle et des législatives fait clairement apparaître que, le 8 mai, les Français n'ont pas voté pour une idéologie, mais préféré, parce qu'il leur paraissait avoir plus de poids, un homme à un autre. Dans la mesure aussi où, pour la première fois, la représentation *parlementaire* de l'UDF *sera* légèrement plus nombreuse que celle du RPR. Mais ne devrait-on pas alors parler d'un succès du centre ? Oui, certes, mais à condition qu'il puisse le confirmer, ce qui supposerait que prennent fin *les querelles* d'hommes et la cacophonie des prises de position : à entendre successivement, dans la nuit de dimanche à lundi, Jacques Barrot, Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre, Simone Veil et Pierre Méhaignerie, on avait l'impression qu'il restait beaucoup à faire...

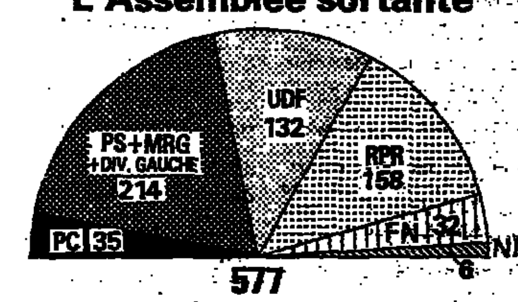
(Lire la suite page 3.)

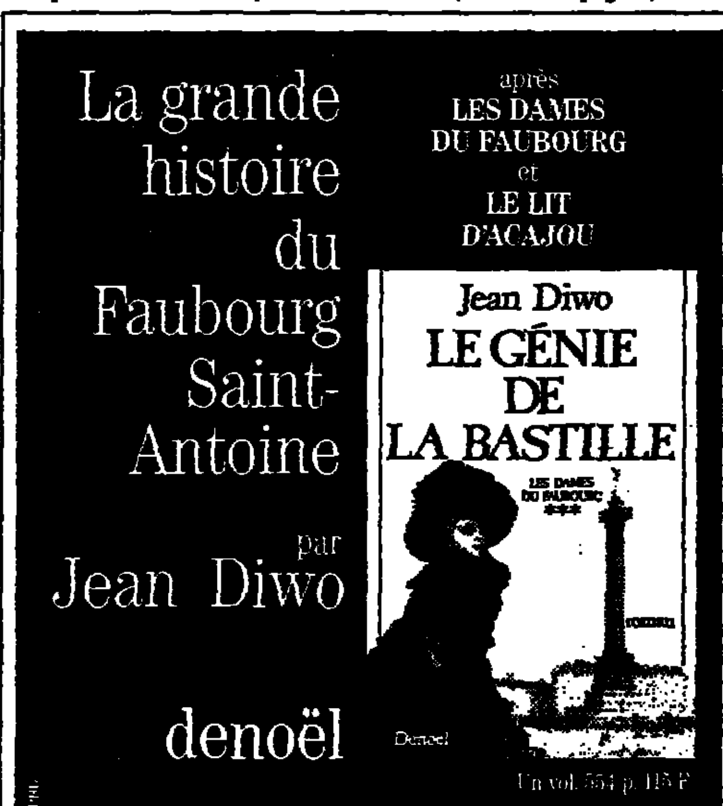
La nouvelle Assemblée



(Manquent les deux sièges de Polynésie).

L'Assemblée sortante





Le sommaire complet se trouve en page 48

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,60 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Le second tour des

Le PS et ses alliés gagnent 62 sièges

En 1981, la dynamique présidentielle avait permis à la gauche de passer, d'un tour à l'autre des élections législatives provoquées par la dissolution de l'Assemblée nationale, de 51 % à 55 %, et au PS, crédité de 37 % des voix au premier tour, d'obtenir 58 % des sièges. En 1988, cette dynamique était attendue aussi bien par la droite que par la gauche, mais elle ne s'est pas produite. Au premier tour des élections législatives, la gauche n'a, en effet, pas franchi la majorité (49 %) et si les 52 % qu'elle a obtenus au second tour lui ont permis d'avoir la majorité absolue des sièges, le PS et ses alliés ne totalisent que 48 % de la représentation à l'Assemblée nationale.

Les électeurs et notamment les abstentionnistes du premier tour avaient été dûment prévenus, non seulement par le premier ministre mais aussi et surtout par le chef de l'Etat lui-même. Rien n'y a fait. Même si la participation a augmenté, le taux d'abstention est resté à un niveau élevé (29,74 %), et la répartition des abstentionnistes du premier tour qui se sont mobilisés n'a pas permis au PS de bénéficier du « coup de rein » que M. Rocard avait demandé. Le schéma du premier ministre, calqué sur le modèle classique du fonctionnement de la Cinquième République, selon lequel majorité présidentielle et majorité parlementaire coïncident, s'est heurté aux suffrages des Français.

Le schéma des leaders de l'URC, calqué sur le modèle hétérodoxe de la Cinquième République, c'est-à-dire la cohabitation, n'a pas davantage été validé par le corps électoral. Mais l'URC n'en a pas moins contenu la poussée socialiste, l'UDF, résistant mieux puisque, pour la première fois de son histoire, elle devance de 2 sièges le RPR (130 contre 128 au RPR, qui perd 32 sièges). L'URC peut en tout cas se féliciter de sa stratégie des candidatures uniques et de l'accord conclu à Marseille avec le Front national : la conjonction de ces deux faits lui a en effet permis d'éliminer la représentation parlementaire du Front national, qui perd 30 sièges et n'a plus qu'un seul député, et surtout

Une volonté de rééquilibrage

(Suite de la première page.)

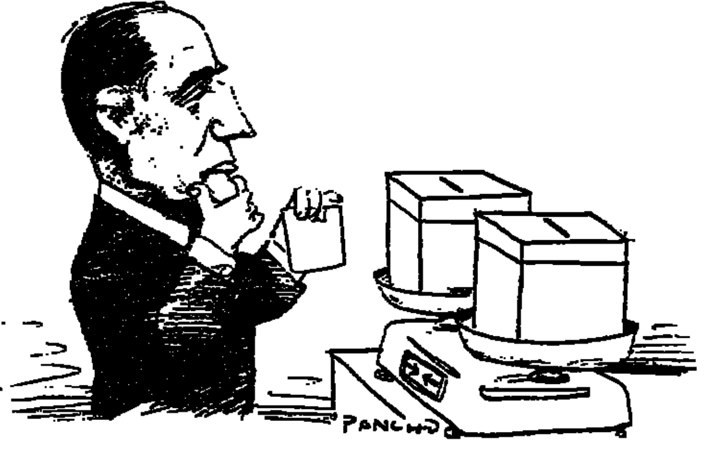
En le privant des treize sièges nécessaires pour atteindre la même majorité, en 1988, ils obligent M. Mitterrand à pratiquer cette fameuse ouverture dont il avait fait un thème central de sa campagne, sans jamais parvenir à la mettre en œuvre. le président de la République est donc placé sous la pression des électeurs. Mais lui qui, par la dissolution, voulait se donner les mains libres, se retrouve avec une marge de manœuvre réduite.

Il a dissout l'Assemblée nationale pour priver les partisans, à droite, d'une fausse ouverture – singulièrement M. Giscard d'Estaing – du droit de vie ou de mort sur le gouvernement Rocard. Il est aujourd'hui, en bonne arithmétique, à la merci de votes de circonstance – réunissant, il est vrai, le PCF à l'URC – qui pourraient paralyser l'action du gouvernement, et le renvoyer dans ses foyers du jour au lendemain. En organisant des législatives, il cherchait une *« majorité stable »*, et même *« conforme »*. Il ne l'a pas. Il avait besoin d'une dynamique, il risque le blocage. Il souhaitait une assurance de durée, l'instabilité menace.

M. Mitterrand, sitôt sa réélection, n'a pas apporté la preuve que l' *« ouverture »* était refusée par ses adversaires. Les Français ont été frustrés d'un examen de passage parlementaire du gouvernement Rocard, sur un programme précis. La démonstration, devra maintenant être faite : les Français l'y obligent. Certains sont d'avis, comme M. Maurice Faure, qu'il eût mieux valu la tenter avant de prendre le risque de la dissolution. A charge pour le gouvernement de créer, par ses projets, des occasions de dislocation de la droite. D'autres peuvent penser qu'aujourd'hui, M. Mitterrand est en meilleure posture. Avec deux cent soixante-seize députés, la réunion de *« majorités d'idées »* est à l'évidence plus commode qu'avec les deux cent quatorze sortants.

A treize sièges de la majorité absolue, marge réduite, la difficulté pourtant est forte. Un gouvernement qui s'efforcerait de vivre en comptant sur les suffrages barro-centristes serait considéré comme « traître » – et pas même « social » – par des communistes requinqués et par une frange de l'électorat socialiste ; ne serait-ce qu'en raison du scrutin lui-même : les centristes sont élus avec les voix de la droite et parfois de l'extrême droite, contre les socialistes ; et réciproquement. Si le même gouvernement tentait de s'appuyer sur les députés communistes exclusivement, il serait considéré comme anachronique. Il aurait de surcroît du mal à suivre les enchères d'un PCF qui a soudainemnt réactualisé un hypothétique « programme commun » en fixant à 20 milliards de francs la recette de l'impôt sur la grande fortune (que M. Mitterrand limite à 6 ou 7 milliards), à 3 000 F le minimum social (50 % de plus que le PS) et à 40 milliards la diminution des crédits militaires au profit de l'école, sujet sur lequel les socialistes n'ont pas encore eu l'audace de se prononcer clairement.

Intéressés au premier chef par la constitution des majorités dont aura besoin le gouvernement, MM. Marchais et Barre ont été les seuls, dimanche soir, à délivrer, chacun pour son compte, des messages clairs. M. Marchais fait de la surenchère, mais on peut compter sur lui pour voter l'impôt sur la grande fortune. Il soutiendra *« au cas par cas »*.



M. Barre attend du président de la République qu'il énonce des *« orientations qui permettront à la majorité de se constituer »*. Il souhaite que cette majorité *« puise sa cohésion dans les valeurs de la République »*. L'offre de compromis est limpide. Elle trouve son prolongement dans les propos tenus par Mme Simone Veil, qui appelle de ses vœux la constitution, à côté d'une *« vraie droite »*, d'un *« vrai centre »*.

Ce groupe parlementaire, *« social, libéral et européen »*, comme dirait M. Barre, verra le jour le mardi 14 juin... ou ne sera pas. Comme au lendemain du 8 mai, cette partie-là se joue en quelques jours, voire en quelques heures, à cette différence près que les centristes ont aujourd'hui une chance d'échapper à l'alternative entre le ghetto de droite et le ralliement sans condition à M. Mitterrand. Ils ont *« passé l'âge des caramels mous »*, selon la formule utilisée par M. Henri Emmanuelli, socialiste au franc-parler, en réponse au président de la République qui promettait quelque poste... dans le deuxième gouvernement Rocard. On ne les attirera pas avec des portefeuilles, mais avec un programme politique.

Les principaux dirigeants socialistes ont passé une partie de la soirée à l'Elysée avec M. Mitterrand. M. Bérégovoy a dit à la télévision, au terme de cette réunion, ce qu'il convenait d'en tirer en décrivant la marche à suivre pour les prochaines semaines. Le gouvernement présentera des projets qui seront la traduction des engagements du candidat Mitterrand. Les votera qui voudra, et l'on verra bien alors si les centristes sont irrémédiablement vissés à droite, comme l'a dit le chef de l'Etat lui-même au conseil des ministres du 8 juin.

Les Français connaîtront rapidement les résultats des trois premiers tests : la Nouvelle-Calédonie, pour laquelle M. Rocard compte formuler ses propositions dès cette semaine, après avoir reçu sans doute le même jour MM. Lafleur et Tjibaou, sur la base du rapport « socialo-barriste » (1) que lui aura remis la « mission du dialogue » ; l'impôt sur les grandes fortunes, dont M. Barre critiquait en privé la suppression en 1986 ; le revenu minimum d'insertion, idée à laquelle il s'est rallié après mûre réflexion.

L'heure de vérité n'interviendra qu'au moment où se forment les vraies majorités politiques, lors de la discussion, à l'automne, du budget de 1989. M. Rocard, comme promis dans la lettre qu'il avait adressée à ses ministres le 25 mai, poussera aussi loin que possible la négociation afin que son projet de budget marque la concrétisation de l'ouverture et manifeste qu'un pays peut être rassemblé autour d'objectifs *« à moyen terme »*, selon l'expression de M. Barre.

A plus long terme, le vote des Français est un message d'équilibre adressé au président de la République et à toute la classe politique. C'est surtout une façon de prendre au mot le chef de l'Etat lui-même. Rééquilibrer, avait-il promis, la société malade du lepénisme, les institutions victimes de l'Etat partisan, et la vie politique fatiguée d'un quart de siècle de bipolarisation. Rééquilibrons, lui ont répondu les Français. Renvoyons dos à dos, ou presque, la gauche et la droite. Favorisons, au sein de la droite, sa fraction la plus modérée. Rendons au Parlement un rôle dont il avait été privé, puisque c'est là que tout va se passer. Renvoyons enfin le chef de l'Etat à l'essence de sa fonction, qui est d'arbitrer, d'organiser les consensus, de tracer les grandes directions, et non pas d'augmenter son pouvoir grâce à une majorité à sa dévotion.

La vérité sort de la bouche des enfants, dit-on. Selon un sondage commandé par l'Elysée et réalisé auprès des écoliers des classes élémentaires, 60 % des plus jeunes pensent que le président de la République a pour successeur naturel... son fils. Les Français, sans doute, ne veulent pas cette vérité-là, même s'ils ont admis le 8 mai dernier que l'on pouvait élire au suffrage universel un roi de France, à légitimité renouvelable.

JEAN-MARIE COLOMBANI et JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Ce rapport est en effet établi par M. Blanc, proche de M. Rocard et M. Steinmetz, proche de M. Barre.

A l'UDF

Que faire de la victoire des « hommes du centre » ?

Ces élections législatives ont procuré à l'UDF une double bonne surprise. Maintes fois décrié, ce cartel électoral a fonctionné au-delà des espérances de ses dirigeants. Ce qui, par contrecoup, ne manquera certainement pas de faire réfléchir ses détracteurs. Avec un total de 130 sièges, l'UDF atteint, à un siège près, son meilleur score des élections législatives de 1978, année de sa création.

L'équilibre interne de ses composantes ne s'en trouve que très légèrement modifié au profit des centristes. De 60, le Parti républicain passe à 63 députés (y compris les 3 élus des clubs giscardiens Perspectives et réalités). 16 nouveaux élus mais 14 sortants battus, dont l'ancien ministre de la « bande à Léo », le maire d'Orléans, M. Jacques Douffiagues. Avec la déconvenue de M. Claude Malhuret à Vichy, voilà deux lourds échecs pour ce parti. Néanmoins, le PR reste la première force de l'UDF, même si l'écart avec le CDS se resserre.

Si les radicaux et le PSD sauvent chacun 3 sièges, le CDS se retrouve désormais avec 52 députés (plus 6 par rapport à mars 1986), chiffre largement suffisant pour constituer à l'Assemblée nationale un groupe autonome. Un député centriste sur cinq est nouveau. En outre, le CDS peut se réjouir de la réélection de son vice-président et homme symbole du combat contre l'extrême-droite, M. Bernard Stasi, dans la Marne.

Second motif de satisfaction tout aussi inattendu : pour la première fois depuis sa création, l'UDF pèse plus lourd que le RPR. Elle devient mathématiquement la première force politique de l'opposition, ce que ne laissait aucunement présager la différence de voix obtenues au premier tour de la dernière élection présidentielle par MM. Jacques Chirac et Raymond Barre.

Cette nouvelle donne au sein de la droite est évidemment la conséquence des accords sur les candidatures uniques de l'URC. Mais cette inversion de tendance aura sans doute, psychologiquement, des effets sur le comportement d'une UDF qui va pouvoir définitivement enterrer son vieux complexe d'infériorité à l'égard du RPR et, au-delà, sur la sensibilité politique de l'ensemble de l'opposition.

La prééminence de l'UDF, la poussée en son sein du CDS, deux données confirmant l'enseignement principal de ces élections législatives : elles ont marqué avant tout la victoire des hommes du centre.

M. Valéry Giscard d'Estaing mais aussi M. Barre, peuvent légitiment y voir la victoire de leurs idées. Tous deux, avec leur style différent, ont entre les deux tours pratiquement tenu un langage identique. Même volonté de sortir la France politique de la guerre *« archaïque »* gauche-droite. Même discours de tolérance sur *« la cohabitation rénovée »*. Même inventaire des grandes priorités nationales requérant un minimum de consensus. Et tous deux se sont encore retrouvés, dimanche soir, sur la même ligne pour éviter tout de suite que la droite ne s'enferme dans la droite. Pour inviter leurs amis à avoir le triomphe modeste et pour finalement conclure provisoirement, à l'adresse de M. Mitterrand, que tout reste ouvert. Aucun des deux n'a donc voulu formellement claquer la porte de l'ouverture.

Mais la concurrence entre l'ancien président de la République et son ancien premier ministre risque d'être rude et redoutable pour l'avenir de l'UDF. D'accord sur le discours de l'ouverture à tenir, ils n'ont de toute évidence pas la même approche technique du rôle que pourrait tenir l'UDF sur ce terrain mouvant.

M. Giscard d'Estaing : préserver l'URC

M. Giscard d'Estaing veut bien pratiquer l'ouverture à condition de pouvoir tenir la poignée de la porte. Le choix qu'il proposera à ses amis se situera sans doute entre l'option d'une *« opposition constructive »* et au mieux celle du soutien sans participation à un gouvernement un peu plus recentré.

Lancé d'ores et déjà dans une stratégie de reconquête de l'Elysée, l'ancien président va être, en fait, essentiellement mu par cette double préoccupation. Préserver d'abord, coûte que coûte, l'existence de l'URC. Cette machine électorale qui vient de s'avérer performante doit, selon le schéma giscardien, le moment venu, pouvoir servir de creuset à la future convention qui aurait à désigner, à l'américaine, le candidat de la droite à la prochaine élection présidentielle.

M. Giscard d'Estaing, qui voit toujours plus loin, pourrait donc de la sorte prendre pied pour les futures primaires dans ce camp. Il est peu probable, toutefois, que M. Chirac le laisse, sur ce terrain, agir à sa guise.

Maintenir ensuite l'URC fermement ancrée au centre, là où se gagnent toutes les batailles. Cela passe par une modernisation de l'UDF, dont il serait prêt, le cas échéant, à prendre la présidence. Pour ce faire, il pourrait bénéficier du soutien de M. François Léotard et de ses amis du PR, dont la marge de manœuvre s'est considérablement réduite, et des encouragements des parlementaires qui, élus sous la bannière RPR-UDF, hésiteront beaucoup à la brûler à un an des élections municipales.

M. Barre : mener sa propre barque

M. Barre, lui, n'est plus opposé à une ouverture à double battant, qui pourrait s'opérer par la mise en place, comme l'a laissé clairement entendre dimanche soir le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, *« d'un grand gouvernement d'union nationale »*. Cette démarche pourrait être rapidement favorisée par la constitution du parti charnière centriste qu'il appelle de ses vœux depuis le lendemain du premier tour de l'élection présidentielle. M. Barre a reçu dimanche soir, le renfort de Mme Simone Veil, qui a confirmé qu'elle jugeait *« souhaitable »* la distinction entre *« une formation de droite populiste »* et une formation du centre.

Tout va dépendre désormais du comportement des responsables du CDS. Si, comme ils l'ont laissé prévoir, ceux-ci confirment mardi, après la deuxième réunion de leur groupe de réflexion du GIR, leur intention de constituer à l'Assemblée nationale un groupe centriste autonome, M. Barre pourra se dispenser de faire lui-même ce que ses amis acceptent de former. Dans l'autre cas de figure, si, au bout du compte, M. Giscard d'Estaing parvenait à convaincre ces centristes de ne pas quitter le navire UDF, l'ancien premier ministre semble suffisamment résolu pour mener lui-même sa propre barque.

L'UDF s'apprête donc à vivre une semaine de tous les dangers. Que répondre à M. Mitterrand ? S'opposer ou composer ? Préserver la dynamique de l'union RPR-UDF ? Ou reprendre aux socialistes les terres fertiles du centre ? Choisir Giscard ou suivre Barre ? Dès lundi après-midi, le PR devait convoquer son bureau politique. Les parlementaires du CDS devaient, le soir, dîner ensemble. Mardi se tiendra un bureau politique de l'UDF qui pourrait être déterminant.

DANIEL CARTON.

Matignon, par

Toute une longue, une interminable soirée, Matignon a été la maison de l'ouverture. Mais d'une ouverture à tous les vents de l'incertitude. Les invités du premier ministre, venus plus nombreux qu'au soir du premier tour, se sont crus un instant vainqueurs, vainqueurs à la « rocardienne », c'est-à-dire d'un courte majorité absolue. Puis à égalité. Enfin, battus.

Ils se sont vus chassés des lambris de la rue de Varenne, après seulement quelques semaines de présence. Leurs peurs – du vide, du « pays profond », du PS « tendance dure », du PC retrouvé – se sont mêlés, plusieurs heures durant, aux errances des interrogations constitutionnelles. Les conseillers de Michel Rocard ont eu beau rassurer, expliquer que *« l'équipe Rocard continuait plus que jamais »*. Ils ont eu beau refaire vingt fois leur cours parlementaire des prochains mois, les invités du grand salon d'honneur avaient jeté leur entendement par-dessus bord.

Et c'est toute l'ouverture, en termes de symboles, qui s'était retrouvée là, comme poussée par un inconscient besoin de faire corps dans la tourmente. Tous les ministres, ou presque, de la société « civile ». Jacques Chérèque, ministre chargé des reconversions, qui renonçait à comprendre *« ce poids français des archaïsmes »* ; Roger Bambuck, secrétaire d'Etat aux sports, qui, avant d'apprendre son propre échec, comparait ce scrutin d'équilibre névrotique à la *« finale de la Coupe de France de foot »*, la veille ; Catherine Tasca, secrétaire d'Etat à la communicaion, partie la première, dès 20 h 30, et qui lança simplement à Pierre Arpaillange, le ministre de la justice, rencontré dans le hall : *« Drôle de situation, tout de même... »* ; Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, qui ne dit rien, sonné par la rudesse du coup, mais qui accepta courageusement les condoléances maladroites de ses voisins de table.

Les invités de Matignon, *« ministres d'un mois »*, comme le dit Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'insertion sociale, magistrats, militants rocardiens de longue date, ne cachaient pas leur *« désolation »*. Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement, condamnait en termes abrupts cette *« dissolution précipitée »*. *« J'étais le seul à être contre*, confiait-il avant de s'échapper, lui aussi, sans attendre le dîner. *Il fallait se donner six mois, le temps que la droite se casse. Là, nous nous trouvons dans le pire cas de figure : l'obligation de retrouver le PC, qu'on le veuille ou non. »*

Bernard Kouchner, lui, resta longtemps pour exprimer sa colère. Il allait de groupe en groupe pour déplorer *« cette France où rien n'avance »*, le poids des féodalités locales, imperméables à toute évolution. Bref, pour lui, la coupe était déjà pleine. Il ne resterait pas *« avec le PC »*. Les conseillers de Michel Rocard, pour lui aussi, pour lui d'abord, assuraient que le PC n'en serait pas. D'ailleurs, les dirigeants communistes *« n'en voulaient pas »*. Ils n'arrêtaient pas de le dire à la télé. Mais Bernard Kouchner et beaucoup d'autres n'écoutaient plus. Peur du vide, peur du pays profond, peur des retours en arrière...

Jean-Paul Huchon joue les « nurses »

Il manquait à cette assemblée une culture de ce qu'un chargé de mission de Matignon a appellé les *« cas d'école de la Ve République »*. Les ministres civils, les conseillers trop récemment nommés, encaissaient – mal – les chocs, par défaut d'histoire. Paul Quilès, seul socialiste *« sectaire »*, pour reprendre une terminologie entendue, dimanche soir, rue de Varenne, ne s'attarda pas assez longtemps pour leur fournir

mais n'atteignent pas la majorité absolue

de transformer l'extrême droite en force d'appoint. Ainsi, dans les Bouches-du-Rhône, l'accord a profité aux candidats de l'URC qui obtiennent 6 élus tandis que le Front national échoue dans les huit circonscriptions où il représentait à lui seul toute la droite au bénéfice du PS (7 sièges) et du PCF (3 sièges).

En outre, le Front national a perdu dans l'affaire son principal moyen de pression, comme en témoigne le fait que dans certaines circonscriptions, où il avait donné des consignes de vote hostile, celles-ci n'ont pas été entendues. MM. Séguin et Stasi, par exemple, ont été réélus, tandis qu'il est impossible d'attribuer la défaite de M. Hannoun et l'échec de M. Malhuret à une défection de l'électorat lepéniste. Au moins autant que l'accord de Marseille qui a légitimé le Front national aux yeux de l'électorat de droite, c'est le plus faible niveau de ce mouvement qui explique un meilleur report qu'à l'élection présidentielle. C'est à la quasi-perfection de ce report que le PS doit d'avoir perdu une bonne dizaine de circonscriptions parmi la trentaine qui se jouaient dans un mouchoir. Plus l'audience du Front national se rétrécit, plus on a affaire à un électorat de la *droite extrême par opposition à un électorat* purement protestataire qui a pu se reconnaître en M. Le pen et dont une partie, par exemple, a pu revenir vers le PC lors du scrutin législatif.

Le Parti communiste, qui est électoralement affaibli (de 1981 à 1988, il passe de 16 % à 11 % et de 44 à 27 sièges et perd 8 sièges par rapport à 1986, est pourtant politiquement renforcé par le scrutin des 5 et 12 juin. Même s'il n'atteint pas les effectifs nécessaires à la constitution d'un groupe à l'Assemblée nationale, le PC constitue l'appoint indispensable au PS si ce dernier souhaite disposer d'une majorité absolue.

Mais s'il est vrai que l'union de la gauche n'a plus de réalité politique, même si elle s'est concrétisée par des reports *sans histoire* le 12 juin, il est non moins vrai que la question de l'avenir de la coalition RPR-UDF reste posée. Au sein du groupe que les centristes sont en mesure de constituer de 49 élus CDS, forts d'une cinquantaine d'élus, il en est qui prônent certes la reconduction de l'URC, mais il en est d'autres pour souhaiter une totale autonomie afin de pouvoir un jour négocier avec le PS.

Il convient toutefois de noter qu'à la base, c'est-à-dire sur le terrain des circonscriptions, tous les candidats de l'ouverture ou presque ont échoué. Encore faut-il ajouter que cet échec concerne des personnalités qui étaient connues comme proches du PS, des compagnons de route *en quelque sorte, tandis que M. Lionel Stoléru,* qui est, lui, une personnalité clairement identifiée comme différente des socialistes, a réussi malgré des consignes de vote hostiles du PC.

Au PS

L'ouverture considérée comme un repoussoir

Les militants de base et les cadres socialistes que l'on pouvait recontrer dimanche soir au siège du PS, *rue* de Solferino, ne cachaient pas leur déception et leur amertume. *« Bien fait pour nous » ; « Ils l'ont bien cherché ». « Ils »*, cela représente tout à la fois MM. François Mitterrand, Pierre Mauroy, Michel Rocard, bref, les trois principaux instigateurs de la politique *« d'ouverture »*. Car, du point de vue d'une bonne partie de la « base » du PS, l'analyse est simple : en jouant *« l'ouverture »*, le président de la République et les dirigeants socialistes ont joué les apprentis-sorciers et laissé se créer une distorsion croissante entre les souhaits de la « base » et ceux du sommet.

Dès la préparation de l'élection présidentielle, on avait senti poindre une certaine méfiance, dans une partie de la gauche, vis-à-vis des intentions prêtées à M. Mitterrand. Cette méfiance naissante ne s'est retrouvée qu'à la marge dans les résultats du premier tour (la présence de M. Jacques Chirac, qui a fait office de repoussoir, a balayé, au second *tour, les réticences*). M. Mitterrand, avec 34,10 %, a fait un résultat un peu moins bon que ce qu'attendaient les socialistes. Dans les départements métropolitains où le président sortant a fait moins bien, le 24 avril, que les listes du PS en 1986, [illegible] a amélioré son score national dans vingt-cinq cas (sur trente-huit départements où M. Mitterrand avait reculé).

C'est surtout pendant la campagne législative que l'« avant-garde » du PS a pris trop d'avance sur la « base » militante. Avant le premier tour, MM. Rocard et Mauroy ont *mené une campagne intense pour* une *« ouverture »* contre laquelle on a vu monter une certaine grogne socialiste.

Entre les deux tours, si M. Mauroy s'est fait plus discret sur ce sujet, M. Rocard, fidèle à ses convictions, n'a pas voulu renoncer à son plaidoyer pour l'*« ouverture »*. Et une bonne part des « réserves » d'abstentionnistes que la gauche voulait mobiliser sont restées dans leurs cantonnements.

On peut comprendre la réaction des militants déçus (qui font pendant aux modérés déçus par la dissolution). En caricaturant à peine, on peut soutenir que les *socialistes qui* n'auraient pas voulu le croire ont bien dû admettre que les motions votées par les congrès socialistes ne valent pas beaucoup plus que des chiffons de papier : un an et quelques semaines après avoir, au congrès de Lille de 1987, renouvelé, dans la ferveur de leurs racines historiques retrouvées, la promesse de l'*« ancrage à gauche »* du PS, et du refus de toute *« dérive centriste »*, ou de la *« résurrection de la « troisième force »*, les militants socialistes se sont vu proposer une offre d'alliance pour laquelle, à aucun moment, on ne leur a demandé leur avis. Quant aux électeurs de gauche, épris de morale, une partie d'entre eux ont probablement été choqués par les parfums de « combinaisons » peu clairs qui leur parvenaient.

Le rôle de M. Pierre Mauroy, premier secrétaire, dans cette affaire ne peut être négligé : lorsque M. Mitterrand a nommé à l'hôtel Matignon M. Rocard — dont se méfiaient une partie des socialistes — pour mener l'« ouverture », M. Mauroy a paru avoir vocation à rassurer ses troupes sur les limites de cette ouverture, à laquelle il était associé.

Parmi les raisons qui ont fait pencher la balance, au sein du courant AB (mitterrando-mauroyiste), pour M. Mauroy contre M. Fabius, la garantie de « gauche » que semblait présenter le maire de Lille a probablement joué. Or M. Mauroy, *dans un premier temps, est allé* encore plus loin que M. Rocard sur le chemin de l'ouverture, alors qu'on attendait qu'il en balise la route. C'est le nouveau premier secrétaire du PS qui a explicitement souhaité la création d'un parti du centre qui aurait vocation à s'allier avec le PS.

C'est M. Mauroy qui a jugé, pendant la campagne, que l'union de la gauche était une phase *« dépassée »*, et qui, au titre de l'ouverture, n'excluait pas que M. Valéry Giscard d'Estaing obtienne le « perchoir » de l'Assemblée nationale *(dans l'hypothèse d'une victoire du* PS, qui était alors la seule hypothèse envisagée).

La révolution permanente

En somme, comme l'a fait remarquer le bureau exécutif du PS qui avait suivi le premier tour des élections législatives, le 6 juin, une partie des électeurs de gauche avaient toutes les raisons d'avoir perdu leurs *« repères »* habituels. Ils ne les ont visiblement pas retrouvés entre les deux tours. Certains candidats de l'ouverture, notamment, comme cela s'était déjà passé le 5 juin, en ont fait les frais. Ainsi MM. Roger Bambuck, Thierry de Beaucé, Brice Lalonde, tous trois secrétaires d'Etat, et qui, il est vrai, cumulaient deux inconvénients, celui d'être parachutés, celui d'être des candidats d'ouverture, *ont été* battus, dans des circonscriptions où M. Mitterrand était majoritaire le 8 mai.

Après la révolution culturelle permanente, si l'on ose dire, qu'a représentée le passage au pouvoir entre 1981 et 1986, puis l'opposition dans un système de cohabitation, les dirigeants socialistes, sous l'impulsion de M. Mitterrand, ont voulu encore pousser les feux de la rénovation du PS. Nombre d'électeurs de gauche, déjà perturbés par les révisions déchirantes des dernières années, ont, cette fois, mis les pouces.

On peut aussi supposer que l'un des phénomènes que craignait M. Rocard s'est *produit* : face à un débat politique encombré de *« vocabulaire de serrurerie »*, certains électeurs populaires se sont sentis *oubliés et l'ont fait savoir. Ils se* préoccupaient de leurs salaires, de leurs conditions de vie. On leur répondait : « ouverture ». En dépit des exhortations répétées du premier ministre, qui a affirmé à *maintes reprises que la priorité du* gouvernement était la vie quotidienne des Français, et en particulier du monde du travail, une partie de l'électorat de gauche s'est bien, comme le redoutait M. Rocard, sentie hors jeu.

Un casse-tête pour le premier ministre

Et maintenant, que va faire M. Rocard ? La situation dans laquelle se trouve le premier ministre est complexe. Elle peut se révéler ingérable ou, au contraire, lui donner l'occasion de faire ses preuves, dans un contexte difficile. Le maire de Conflans-Saine-Honorine a voulu incarner « l'ouverture ». Or, pour une bonne partie du PS, c'est précisément cette « ouverture » qui a produit le relatif échec socialiste. M. Rocard a axé *toute sa campagne* sur la nécessité d'obtenir, pour le président de la République, une majorité *« stable »* et *« pluraliste »*, ce qui justifiait la dissolution de l'Assemblée élue le 16 mars 1986. *Or la caractéristique essentielle du* paysage parlementaire tel qu'il semble se dessiner est, justement, qu'il risque de manquer de stabilité. Certes, toute majorité, quelle qu'elle soit, sera, par la force des choses, *« pluraliste »*...

Ironie du sort supplémentaire, M. Rocard, qui voulait une *« assurance décision »* pour les cas où il ne pourrait réunir une large *« majorité d'idées »* sur les textes présentés au Parlement, n'a pas de majorité absolue socialiste, donc pas d' *« assurance décision »*. Les majorités d'idées, qui pouvaient passer hier pour un luxe inutile, peuvent devenir *demain une obligation en même* temps qu'un casse-tête permanent. L'épée de Damoclès à laquelle voulait échapper M. Rocard grâce à la dissolution est désormais suspendue en permanence au-dessus de la tête du premier ministre de M. Mitterrand, quel qu'il soit.

La consolation est de taille : le PS est devant l'URC. Il n'y a pas de majorité absolue pour la droite (l'extrême droite étant devenue inexistante à l'Assemblée) et donc pas de retour de la *« cohabitation »* modèle Chirac-Mitterrand. Mais il y a fort à parier que le recul de la majorité sortante ne suffit pas, aujourd'hui, à satisfaire M. Rocard, pris en tenaille entre une droite ressoudée, pour le moment, par le scrutin majoritaire et la bonne tenue de ses candidats au deuxième tour, et un PCF qui frôle la barre des trente *députés et s'est fait un plaisir d'aligner*, dès dimanche, par la voix de M. Georges Marchais, des exigences rédhibitoires.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Interdits d'arrogance...

(Suite de la première page.)

Le plus atteint, cependant, est sans doute Jean-Marie *Le Pen, brutalement retombé du* podium où l'avaient installé ses 4 400 000 voix du 24 avril. Il est battu en combat singulier dans les Bouches-du-Rhône, fournissant ainsi aux instituts de sondage leur seule véritable victoire.

Nombre d'électeurs de la droite classique se sont refusés à voter pour *le* Front national dans les circonscriptions où le candidat URC s'était retiré, alors que son propre électorat suivait les consignes de Jean-*Marie Le Pen, en se reportant* massivement, au deuxième tour, sur la majorité sortante. Déjà, il avait dû avaler son chapeau et oublier qu'il avait *déclaré urbi et orbi* qu'il considérerait des candidatures uniques UDF-RPR comme un *casus belli.*

Enfin et surtout, il paye cher le retour à un système électoral dont il faut bien convenir, avec Georges Marchais et lui, qu'il est proprement inique, puisqu'il arrive à faire représenter le PC et *le* Front *national*, qui ont obtenu au premier tour un nombre de voix comparable, l'un par vingt-sept députés, l'autre par un, ou plutôt par une.

Les communistes, enfin, s'ils n'en reviennent pas d'avoir démenti les prophéties qui les éliminaient de l'Assemblée et d'avoir fait, au premier tour, un peu mieux qu'en 1986, ne peuvent pas ne pas mesurer l'écart qui les sépare des scores qu'ils réalisaient autrefois : 16 % encore, en 1981, et jusqu'à 25 et même 27 % antérieurement.

Une ambition commune

De cette somme d'échecs, une conclusion s'impose : toute arrogance est désormais interdite à ceux qui nous gouvernent ou aspirent à le faire. Personne ne peut plus prétendre incarner la volonté du peuple. Car ce qu'a d'abord *manifesté la peuple*, quand ce ne serait que par un taux d'abstention très élevé, c'est qu'il n'a pas trop envie de laisser qui que ce soit parler en *son nom.*

L'*Economist* de Londres relevait, il y a quelques années, le faible *(fondness)* des Américains pour la division du pouvoir : à regarder de près les résultats de ce dimanche, il semblerait que *les Français se fussent donné le* mot pour empêcher la gauche comme la droite de les dominer.

Est-ce bien sage ? De quelle autorité un gouvernement privé de majorité stable disposera-t-il pour faire face aux innombrables défis qui, à l'intérieur comme à l'extérieur, se présentent à nous ? Ceux qui ont connu la IV[e] République n'ont pas oublié les sourires ironiques qui les accueillaient, à l'étranger, au spectacle des continuels déboires du pouvoir.

Faisant, comme à son habitude, contre mauvaise fortune bon cœur, Michel Rocard n'a rien trouvé d'autre à dire, dimanche soir, que de nous inviter à lutter contre le chômage, la délinquance, etc. Est-ce là, désormais, tout le projet de l'homme qui rayonnait si visiblement lorsqu'il s'est installé, il y a un mois, à Matignon, et qui rêvait alors de tant de grandes choses pour la France ?

On a peine à le croire. Pour réveiller les Français, pour les convaincre de prendre en mains leur destin, il faudrait tenir le langage qui leur rendrait une ambition commune. *Le déclin, à* défaut, est inévitable.

Le pays est épuisé d'avoir trop voté. Il en a assez des jeux *politiciens, que résument parfaitement* à ses yeux les « Nuls » et le « Bébête Show ». C'est au président de la République, tout le monde le dit et tout le monde *a raison, qu'il appartient maintenant* de jouer.

On l'a vu trop souvent opérer, après les pires revers, un complet rétablissement ; on le sait par trop attaché à mettre le pays à même de tenir son rôle dans le monde et de faire bonne figure dans l'Europe de 1992, *pour croire qu'il pourrait se* satisfaire longtemps d'un gouvernement minoritaire : *rien ne* serait d'ailleurs plus éloigné de l'« ouverture » et du rassemble*ment qu'il a promis à ses électeurs.*

Ouverture et rassemblement ne dépendent certes pas que de lui. Mais ils dépendent d'abord de lui.

ANDRÉ FONTAINE.

gros temps...

des précisions. Jean-Pierre Chevènement, lui, arriva bien tard. Et il paraissait pessimiste : *« Franchement, je ne vois pas la solution,* confiait-il, *coincés comme nous le sommes entre la droite et le PC. »*

Dans cette maison livrée à d'impalpables inquiétudes, il n'y avait guère que l'équipe restreinte *de Michel Rocard pour garder* un peu de raison. Jean-Paul Huchon, directeur de cabinet, se livra même à un véritable tour de force : il passa du style « nurse », — le *reconfort* aux amis, — à l'analyse *« à chaud » d'une situation* qui s'échappe sans cesse. Il n'eut, à le suivre ainsi de table en table, à le voir monter et descendre du bureau du premier ministre, qu'un seul sujet de préoccupation. *Vers 23 heures,* la télévision donnait même l'URC en tête devant le PS. *« Là, ça se complique »*, notait-il. Plus tard on apprendrait qu'il n'en était rien.

Pour l'équipe de Matignon, il ne faisait aucun doute que *« Michel Rocard restait aux affaires »*. Le premier ministre, avec ce gouvernement ou un autre, allait tenir jusqu'à l'*automne*. En fait, jusqu'au vote du *budget*, seul véritable obstacle actuel à une négociation avec l'ex-majorité. *Pour le reste, « Matignon tiendrait »,* par l'art des conciliations qu'il allait se donner, chapitre *par* chapitre, au Parlement. Guy Carcassonne, spécialiste des questions parlementaires, savait déjà, dimanche soir, qu'il allait devoir déployer des trésors de persuasion pour faire adopter les projets gouvernementaux à des centristes au comportement inconnu.

« On s'y est mal pris »

Les heures passant, les peurs stabilisées, ces centristes incertains étaient d'ailleurs devenus le sujet de *toutes les* conversations. Que feraient-ils ? Pourquoi Raymond Barre n'avait-il pas adressé de message plus clair ? On n'ignorait plus que, ces jours derniers encore, Simone Veil et Bernard Stasi, parmi d'autres, avaient été contactés une nouvelle fois. Ils n'étaient pas hostiles à l'idée de franchir le Rubicon, expliquait-on, à condition que le PS n'ait pas la majorité absolue. C'était chose faite, ô combien ! Alors qu'attendaient-ils ? Les invités y perdaient leur latin rocardien.

Les conseillers de Michel Rocard, eux, savaient que ces *rapprochements tenaient* encore des travaux d'Hercule. Matignon, tard dans la *soirée*, reconnaissait *qu'« on s'y était mal pris, après le 8 mai, lors du premier tour de piste de l'ouverture »*. Qu'il fallait, avec les centristes, plus de forme et de sensibilité. Sans doute n'avait-on pas trouvé les mots. Ni donné assez de gages, notamment municipaux. Tout était à reprendre, mais demain, après une nuit de mauvais sommeil. Ce soir, les esprits, même les plus froids, étaient brouillés.

Il fallait aussi attendre de pouvoir mesurer, à quelques signes, la conviction de Michel Rocard, son analyse de ces résultats à rendre neurasthénique. Toute la soirée, il avait été absent, occupé dans son bureau, à converser avec le chef de l'Etat, et, dit-on, avec deux personnalités *« primordiales »* de l'ex-majorité. Il n'avait fait, auprès de ses amis, qu'une courte apparition, après son bref message télévisé. On l'avait vu sortir pour une visite, jugée *« rapide »*, à l'Elysée. Sur son passage, entre les tables, on murmurait simplement qu'il venait de recevoir l'assurance de demeurer, *« quoi qu'il arrive »*, à son poste. Il embrassa, il serra des mains, mais se garda de tout commentaire. Il n'avouait, par sa manière, que sa fatigue.

Matignon, cette barque ivre, se préparait à conduire *« un gouvernement minoritaire »*. Au fond, cela allait assez bien à cette équipe-là. Mais, tout de même, la soirée avait été éprouvante.

PHILIPPE BOGGIO.

Le second tour des élections législatives

Au RPR

M. Chirac affronte un débat sur la stratégie du mouvement

M. Jacques Chirac, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, est satisfait des résultats puisqu'ils montrent que *« le Parti socialiste et le président de la République ont échoué dans leur tentative de donner une majorité absolue au Parti socialiste et d'avoir ainsi tous les pouvoirs »*.

L'ancien premier ministre – au cours d'une brève intervention dimanche soir – a affirmé en conséquence que l'union du RPR et de l'UDF sera renforcée pour *« continuer le même combat »* que lorsque ces deux formations gouvernaient ensemble. M. Chirac précise qu'il ne soutiendra qu'une politique *« qui reprendrait les grands objectifs »*, qu'il a *« défendus lors du deuxième tour de l'élection présidentielle »*. Cette attitude reflète le refus de tout compromis avec les objectifs de M. Mitterrand, contre lequel précisément M. Chirac avait présenté les siens, en vain, pour le scrutin du 8 mai.

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, dénonce par avance les *« alliances politiciennes »* et appelle au maintien de l'union de l'opposition. Quant à M. Alain Juppé, porte-parole du président du RPR, il ne doute pas que M. Chirac pratiquera désormais une *« opposition tranquille »*. Le scrutin du 12 juin n'ouvre-t-il pas en effet à M. Chirac le rôle – que les autres responsables de la droite et du centre ne semblent pas disposés à lui disputer – de leader d'une opposition sans concession.

Depuis son échec à l'élection présidentielle, M. Chirac avait pratiquement disparu de la surface des eaux. Le président du RPR avait décidé de se consacrer d'abord à sa propre réélection en Corrèze – obtenue avec brio dès le premier tour – et ensuite au soutien de quelques candidats de l'URC dans la capitale. Tout au plus est-il intervenu brièvement au soir des deux tours des législatives et le vendredi 10 juin pour répondre à M. Mitterrand.

En refusant toute autre intervention publique et en se gardant de toute déclaration de portée nationale, M. Chirac se comporte donc comme un sous-marin. S'étant placé en immersion, il peut ainsi voir sans être vu, observer sans agir et attendre de pouvoir refaire surface. Il n'en demeure pas moins que le deuxième échec subi par le maire de Paris à l'élection présidentielle est pour lui un coup dur personnel et un revers politique qui mérite réflexion, voire certaines remises en cause. Le silence soudain observé par M. Chirac a dès lors donné plus d'écho aux déclarations et aux initiatives des autres responsables du RPR.

Le cas Balladur

Ainsi beaucoup de téléspectateurs ont-ils pu être surpris que, au soir du premier tour des législatives, quelques minutes après la clôture du scrutin, ce soit M. Edouard Balladur qui ait tiré les premières leçons du vote. L'ancien ministre d'Etat, s'il est membre du comité central, n'occupe en effet aucune fonction dans la hiérarchie statutaire du mouvement que préside M. Chirac. M. Balladur, qui souhaitait s'exprimer dans le cadre de l'Hôtel de Ville de Paris, en avait été dissuadé *in extremis*, dissuadé et il avait, en définitive, pris la parole au siège du RPR. Le nouveau député du quinzième arrondissement avait, certes, eu un contact préalable avec M. Chirac, qui se trouvait encore en Corrèze. Toutefois, au RPR, plusieurs responsables trouvaient qu'il allait peut-être un peu vite en besogne.

Tout au long de l'après-midi et de la soirée du dimanche 5 juin, M. Charles Pasqua avait, également au siège du RPR, collationné et analysé les résultats, et il s'était entretenu à plusieurs reprises avec le président du mouvement. La présence de ces deux personnalités en un même lieu au même moment et de façon qui n'est sûrement pas fortuite symbolise les influences centrifuges qui s'exercent au sein du RPR et aussi sur son chef. Tous deux ont été pendant les deux années de la cohabitation les ministres les plus influents non seulement par leurs responsabilités gouvernementales mais aussi par leurs conceptions politiques. Chacun entretient avec M. Chirac des liens personnels d'amitié qui n'ont jamais été gravement distendus, malgré quelques orages passagers.

Au fil des mois, cependant, les choix stratégiques prêtés à l'un et à l'autre ont de moins en moins coïncidé, au point qu'aujourd'hui chacun d'eux peut incarner – si le mot n'était abusif au sein du RPR – une tendance ou tout au moins une sensibilité propre.

Le mérite de M. Balladur est triple. Avant l'heure il a érigé en doctrine la cohabitation et conçu le passage à l'hôtel Matignon de M. Chirac comme la condition nécessaire à son entrée à l'Elysée. Avant l'heure également, il a conceptualisé la création d'une formation politique libérale sous la forme d'une confédération entre le RPR et l'UDF.

Si sur ces deux questions le succès n'est pas venu – ou pas encore – couronner ses efforts, en revanche M. Balladur est crédité dans les rangs de la majorité de la réussite des candidatures uniques pour les élections législatives, dont il s'était fait l'ardent défenseur, et des résultats de la politique économique qu'il a conduite pendant deux ans rue de Rivoli. Or, c'est présisément son action à la tête du ministère des finances qui est mise en cause par certains membres du RPR, en raison essentiellement du défaut d'accompagnement social, qui a donné prise au fil des mois aux critiques grandissantes de la gauche.

M. Jacques Chaban-Delmas a bien résumé ces reproches en déclarant au « Grand Jury RTL-*le Monde* » du 23 mai : *« Depuis deux ans, toute l'attention s'est focalisée sur l'affaire économique. Il y avait en effet un redressement économique à développer, ce qui a été fait de façon assez remarquable. Mais, parce que les résultats étaient bons, on n'a plus parlé que des questions économiques et on a complètement négligé ce qui est l'essentiel même du gaullisme : l'être humain. »* C'est ce retour au gaullisme, à la politique sociale, à l'appel à la sensibilité populaire qui caractérise aujourd'hui l'aspiration des « non-balladuriens », qui ne sont toutefois pas pour autant, ou pas encore, des « anti-Balladur ».

Une telle sensibilité serait – selon eux – mieux représentée par des hommes comme MM. Philippe Séguin, Michel Noir, Michel Barnier, François Fillon, Alain Carignon et surtout Charles Pasqua. Les positions prises par ces responsables – en dépit de leur variété – touchent en effet plus directement la « tripe » militante gaulliste.

Quoi qu'il en soit de la réalité de ces perceptions différentes de la stratégie future du RPR, MM. Balladur et Pasqua protestent de leur solidarité et de leur estime réciproque. L'ancien ministre d'Etat n'est pas candidat à la succession de M. Chirac à la présidence du RPR. Celle-ci n'est d'ailleurs plus ouverte depuis que le maire de Paris a repris l'exercice de la fonction dont il s'était mis en congé pour la durée de la campagne électorale.

Guerre des chefs ?

Tout au plus cette éventualité avait-elle été un instant envisagée parmi d'autres hypothèses : il se serait alors agi de confier le RPR à la garde de M. Balladur tandis que M. Chirac se serait consacré à rassembler *« toute l'opposition »* en vue du prochain scrutin présidentiel. Les résultats du 8 mai autant que le premier tour du 24 avril ont remis à plus tard ce projet. M. Charles Pasqua n'est, semble-t-il, pas davantage prétendant à la direction du parti.

Mais, si la guerre des chefs ne peut être déclarée faute d'enjeu, c'est à deux autres niveaux que se dessinent des options distinctes.

En ce qui concerne la stratégie future, M. Balladur demeure convaincu que contre la gauche doit se constituer une grande force libérale et sociale dans laquelle les relations deviendraient de plus en plus étroites entre le RPR et l'UDF afin de se concrétiser par des candidatures uniques à *« toutes »* les élections, y compris à l'élection présidentielle. Seul peut gagner, estime-t-il, un candidat *« d'adhésion »*, qui ne peut être qu'unique, alors que les candidatures multiples n'aboutissent au deuxième tour qu'à des compromis nuisibles. Reste naturellement à mettre en œuvre au fil des années et sous le feu des ambitions des partis et des personnes une telle solution. Les résultats de dimanche, et notamment le rôle que voudront jouer aussi bien les « centristes » que M. Barre ou M. Giscard d'Estaing, vont conditionner le sort des projets de M. Balladur.

Pour M. Pasqua, mais aussi pour des hommes aussi divers que MM. Chaban-Delmas, Séguin, Pons, etc., il convient de faire du RPR un véritable parti – en y bannissant le dogme de l'infaillibilité du chef et en y restaurant les débats – avec une doctrine claire et modernisée capable d'entraîner l'adhésion autant intellectuelle que militante. De fédérer, en somme, une droite populaire autant détachée du centrisme que de l'extrémisme. Mais sans pour autant attaquer de front l'extrême droite.

Un nouveau secrétaire général

L'enjeu de l'avenir se situe aussi au niveau de la maîtrise de l'appareil lui-même. De l'avis de tous les responsables et élus du RPR, le temps de M. Toubon – en fonctions au secrétariat général depuis décembre 1984 – approche de son terme sans qu'il soit nécessaire d'instruire davantage le procès de ses responsabilités.

Son remplacement – qui dépend de la seule décision du président du mouvement – pourrait donc intervenir assez rapidement. Est souvent cité pour lui succéder, le nom de M. Alain Juppé, qui a fait ses preuves et ses classes non seulement comme ministre du budget mais aussi comme porte-parole et animateur de la campagne présidentielle. « Sabra » de la génération Chirac, il n'est pas pour autant rejeté par les caciques, qui apprécient son intelligence, sa rigueur, mais aussi sa radicalité.

Un autre nom est également avancé, cellui de M. Philippe Séguin. On vante du maire d'Epinal le caractère tempéré mais souvent mauvais, les convictions gaullistes et un certain charisme auprès des militants. Lui-même ne manque pas d'idées pour réorganiser le mouvement, et il ne va pas tarder à les exprimer.

Enfin, quelques personnalités RPR pourraient ne pas se satisfaire de tels choix. M. Michel Noir, avec un humour sans doute involontaire, a affirmé dimanche soir que les Français venaient de *« condamner le choix entre le noir et le blanc et de rejeter tous les extrêmes »*. Y a-t-il là l'esquisse d'une troisième voie ?

ANDRÉ PASSERON.

Le rêve éveillé de M. Jacques Toubon

Jacques Toubon a tombé la veste. Il n'est pas tout à fait minuit lorsqu'il arrive rue de Lille, au siège du RPR. Une poignée de jeunes gens sont dehors et l'accueillent par des vivats. La nuit est douce et doux ce score, si « ric rac » qu'il semble ouvrir la voie à toutes les combinaisons. Jacques Toubon a donc la mine réjouie. Pour un peu, on croirait qu'il jubile. *« Je crois que Mitterrand va jouer le jeu. Il va nommer comme premier ministre le responsable du groupe le plus important. »* Exit Michel Rocard ? Le secrétaire général du RPR semble, à cet instant, y croire. Et si l'URC avait plus de sièges que toutes les gauches réunies... Jacques Toubon a faim et fait honneur au buffet. Ses amis sont contents, qui l'entourent comme un jeune marié. *« Je crois qu'on va avoir plus de sièges qu'eux... »*

Lorsque Pierre Joxe apparaît sur les téléviseurs, six minutes plus tard, on se tait. *« La droite est battue »*, dit le ministre. Persifleur, Jacques Toubon plonge dans une terrine et ironise : *« Ah bon ! vraiment ? »* Le ministre de l'intérieur se garde bien de détailler le nombre de sièges conquis par ses amis et ceux ravis par l'URC. Les seuls chiffres qu'il donne sont ceux du Parti communiste et du Front national. Jacques Toubon exulte : *« Je n'ai jamais vu ça : un ministre de l'intérieur qui proclame les résultats sans donner de chiffres... Ce qui me fait rigoler, c'est que Mitterrand a dissous pour avoir les mains libres. Et il n'a jamais été aussi lié... Vous allez voir, avec tous les socialistes qu'on va récupérer, ce sera nous, le premier groupe de l'Assemblée... »*

Dopé par l'exiguïté de la situation, Jacques Toubon se prend à rêver. Mais la nuit est longue, encore. Il va falloir éplucher – sérieusement – les résultats. Les supporters, peu à peu, quittent la rue de Lille. On affûte les calculettes. A cette heure-là, toutes les alliances, tous les revirements semblent possibles. Dans un téléviseur, le « Bebête-Show » fait ses adieux. Jacques Toubon a remis sa veste. On va pouvoir passer aux choses sérieuses.

Ag. L.

A l'UDF

« Divine surprise »

« C'est surprenant. Au lendemain du 8 mai, on annonçait quatre cents députés socialistes... » Il n'en revient pas, ce cadre de l'UDF. Il en est presque méfiant. Et si les premiers résultats de ce second tour, *« si ric-rac, se trouvaient infirmés à minuit ? »* La prudence est générale au siège de l'Union, boulevard de Latour-Maubourg, où les militants sont rares.

« Pour vous, c'est tout de même une bonne surprise ? » insiste-t-on. La réponse reste ambiguë : *« Enfin... il faut attendre les décisions des responsables qui se réunissent en début de semaine »*. Comment savoir, avec ces reports, ces abstentions du premier tour transformées *« en suffrages sonnants et trébuchants ? »* Certains candidats de l'UDF étaient *« en ballottage défavorable à nos yeux. Ils ont tout de même gagné. Grâce au Front national ? »* Les commentaires préfèrent « le flou ». Une jeune femme passe en coup de vent, descendant de l'étage où se terrent quelques responsables : *« Le CDS fait machine arrière »*, lance-t-elle, maussade. Un de ses collègues traduit en clair : *« Une majorité, au CDS, souhaiterait former un groupe centriste »*.

L'ouverture éventuelle de la part des socialistes continue, semble-t-il, de provoquer clivages et ravages. Des divisions resurgissent. *« Il n'y a pas de quoi pavoiser. Il n'y a pas de majorité stable »* bougonne l'un. *« Allez donc faire un tour au PR*, lui rétorque son voisin, *on y est plus joyeux. »* Cet homme est fier *« de son parti qui a toujours combattu l'ouverture »*.

A « La Librairie », la boutique du PR ouverte rue de Bourgogne, on respire *« avec volupté »*. Entre soi. On sable le champagne. *« François*, vient-on d'entendre, *est en route pour Paris. Alain est au siège. »* Au sous-sol, sous l'élégante voûte de brique, une centaine de jeunes fidèles commentent les débats télévisés retransmis sur de grands écrans. Langue acide pour *« les quelques traîtres centristes qui ont perdu dans leur circonscription »*.

Que se passera-t-il dans les prochains jours ? Nul ne sait... *« Valéry Giscard d'Estaing a su parler ce soir en premier ministre. Il a su trouver les mots justes pour respecter ce vote des Français qui surprend les politiciens »* murmure une femme.

Au fil des heures, des certitudes se construisent, quand les scores se précisent : *« C'est confirmé. L'UDF obtient plus de sièges que le RPR »*. *« Divine surprise »*.

Au même moment, boulevard de Latour-Maubourg, les rares militants présents ont désormais la mine réjouie. Jean Lecanuet, leur leader, est avec eux. Il répond en direct à Jack Lang sur « Antenne 2 ». Longue déclaration de principe, sans décision précise pour l'avenir. Puis il glisse quelques commentaires gourmands, en prenant le temps de la détente. *« Le Parti socialiste est traversé de tendances diverses, même si elles se rassemblent sous l'ombrelle ensoleillée de Mitterrand, – son succès, son savoir-faire. »*

Des rivalités existent à droite. Pourquoi les nier ? *« M. Chirac et M. Barre ne laisseront peut-être pas le champ libre à M. Giscard d'Estaing »*. Dans les rangs mêmes du CDS, *« le lointain successeur du MRP »*, l'heure est au débat. *« Certains de mes copains font de beaux rêves : former un groupe autonome du centre. C'est naturel. Ils veulent couper le cordon ombilical avec l'UDF et le RPR »* observe, un rien paternaliste, M. Lecanuet qui eut aussi *« son rêve »* pendant des années. Il le leur *« dira »* demain : *« Où sont vos alliés ? Nous remplissons mieux notre rôle en étant la gauche de la droite, plutôt que la droite de la gauche. Là on se ferait étriper. A droite, c'est difficile. Mais le CDS a grandi dans l'UDF. Si le poisson sort de son vivier, comme ce n'est pas une anguille, il ne survivra pas longtemps. »*

DANIELLE ROUARD.

Dans la presse quotidienne

Leçons

● **Le FIGARO (Max Clos)** : *« Une chose est sûre : les résultats des législatives ne sont pas à la hauteur des espérances socialistes. Ce n'est peut-être pas un triomphe pour la droite. C'est au moins un revers pour le PS. Il guignait une majorité de 400 à 500 sièges, il n'arrive même pas à en obtenir 289. Si le président de la République avait imaginé ce bilan, il n'aurait vraisemblablement pas dissous (...). Le paysage politique français a changé. Il va devoir changer encore. Ne pouvant imposer leur volonté, les socialistes vont bien être obligés de composer avec leurs adversaires. Il leur faudra trouver un moyen, sinon de cohabiter, au moins de coexister avec la droite. L'essentiel est que la France soit, enfin, sortie des campagnes électorales. Six mois d'agitation pour revenir à peu près à la case départ, ce sont six mois perdus. C'est un luxe que notre pays ne peut pas se permettre. Il est grand temps de sortir du bavardage pour se remettre enfin au travail. »*

● **Le QUOTIDIEN DE PARIS (Philippe Tesson)** : *« L'échec de François Mitterrand est donc d'abord électoral. Mais il est surtout politique. C'est l'échec de la stratégie de dissolution (...). C'est l'échec de la stratégie de rassemblement et d'ouverture au centre, développée par l'Elysée depuis plusieurs mois (...). C'est l'échec de la stratégie de dernière heure, celle de l'ouverture vers les communistes, menée entre les deux tours par nécessité électorale (...). C'est enfin l'échec du gouvernement socialiste et de son chef, qui s'est vu contraint de s'aligner étroitement durant ces dernières semaines sur l'Elysée dans un combat politique qui engageait son crédit (...). L'ouverture s'inscrit, lorsqu'on la veut, dans la pratique gouvernementale. Elle se fera sans doute, et d'ailleurs elle est devenue depuis hier une obligation, mais elle se fera dans le désordre et l'instabilité. »*

● **LIBÉRATION (Serge July)** : *« Mais comment l'électorat s'y prend-il pour doser ainsi, à chaque échéance, sa volonté politique, pour réussir des constructions aussi sophistiquées que celle de ce second tour des élections législatives ? Cette alchimie des urnes est sans doute le privilège des vieilles démocraties. François Mitterrand a demandé une majorité absolue pour le Parti socialiste, cette majorité lui a été refusée. Seule une majorité relative lui a été accordée. Le message du premier tour a été répété le 12 juin. L'ouverture est devenue une exigence de l'électorat. François Mitterrand doit être à la fois déçu et satisfait. Il a perdu son pari et simultanément il l'a gagné. Perdu, c'est évident : le chèque en blanc majoritaire a été refusé à ses partisans. Le président a tenté le doublé : après les présidentielles, les législatives, après la conquête de l'Elysée, Matignon et le Palais-Bourbon. Cette démarche n'a pas été comprise. La monopolisation des palais nationaux n'a pas enthousiasmé l'électorat qui y a vu un risque de blocage par manque de souplesse. »*

● **L'HUMANITÉ (Claude Cabanes)** : *« La messe n'est jamais dite. Qui aurait misé, il y a huit jours à peine, 5 F. 6 sous sur les candidats communistes aux élections législatives ? (...) La France a besoin d'une politique entièrement nouvelle. Tous les gouvernements, depuis plus de quinze ans, quelle que soit leur couleur, l'ont conduite dans l'impasse en choisissant « l'austérité ». Il n'y a aucun espoir de ce côté-là. Il faut donc changer complètement de cap. Les communistes seront toujours disponibles pour prendre leurs responsabilités dans cette nouvelle direction. Le vrai combat contre le chômage, contre la pauvreté, contre les inégalités, pour le pouvoir d'achat, la croissance de l'économie, la liberté et le désarmement, c'est le leur. Ils seront toujours prêts à mettre en œuvre cette orientation neuve à la tête du pays. Celle-là, mais aucune autre (...). Hier soir, MM. Lecanuet, Mauroy, Giscard d'Estaing, Lang, Méhaignerie, Veil ont encore joué de la flûte de l'« ouverture ». Il est exclu que nous participions à cet orchestre. Quoi qu'il arrive, c'est le rassemblement populaire qui décidera de l'avenir. Il peut compter sur nous. La messe n'est jamais dite. »*

● **LES ÉCHOS (Favilla)** : *« La leçon du scrutin d'hier est que, contrairement à certaines apparences [les Français] se méfient maintenant des marchands d'illusions et savent que les cinq ans à venir seront ceux des figures imposées. Imposées par l'environnement international et par les canons de l'efficacité qu'y imposent les meilleurs, les plus puissants, les plus habiles de nos concurrents, références vis-à-vis desquelles tout retard, tout écart, la moindre velléité d'y échapper ou d'y trouver des accommodements, généreraient automatiquement pour notre pays perte de compétitivité et de parts de marchés, c'est-à-dire un appauvrissement collectif où les démunis seraient fatalement les plus touchés. L'avertissement du pays est clair : mettons les bœufs devant la charrue, produisons avant que de distribuer. Quelle que soit la composition du futur gouvernement, il sera bien obligé, cette fois, de se soumettre pleinement à ces figures imposées. »*

● **LE PROVENÇAL (Jean-René Laplayne)** : *« La réponse de Marseille au Front national est sortie des urnes. Elle est nette, catégorique, sans appel. C'est un refus massif à l'OPA politique de Le Pen, tentée sur la ville. Il a perdu son pari. Non seulement le leader de l'extrême droite a été largement battu par Marius Masse mais, pour tous ses amis, c'est une véritable Berezina (...). La défaite de Le Pen ne doit pas faire oublier que le Front national n'abandonne pas ses rêves. S'appuyant sur un score électoral qui demeure inquiétant, Jean-Marie Le Pen a d'ailleurs fait savoir, dès hier soir, qu'il serait présent dans les scrutins de demain, les élections cantonales d'abord et municipales ensuite. Marseille, qui a gagné hier une grande bataille, doit maintenant se préparer à gagner la guerre. Elle doit rassembler plus que jamais toutes ses forces vives pour faire reculer, sur tous les fronts, l'exclusion et l'intolérance. En un mot, le combat continue pour elle. »*

● **NORD-ÉCLAIR (J. Clauwaert)** : *« Alors et sans jeu de mots, barre au centre ? Michel Rocard s'est empressé de dire hier soir, que* « les résultats donnent parfaitement les moyens de gouverner. » *Parfaitement ? Mieux vaut faire contre mauvaise fortune bon cœur. Et l'on passe sur les excès de langage de la campagne électorale : était-il vraiment utile, et adroit, de faire huer les dirigeants centristes, en les accusant en bloc, d'avoir pactisé par omission avec le Front national ? On conviendra qu'il y a lieu d'interpréter les résultats du scrutin, et que seul le président de la République est à même de le faire. Car il faut et c'est la seule évidence reconnue, que la France soit gouvernée. »*

Au PCF

Le juge de paix de la gauche

Aucun quitus pour le passé, aucun blanc-seing pour l'avenir, le PCF jugera, au coup par coup, sur les actes. M. Georges Marchais et les dirigeants communistes ont tracé, *dimanche soir*, les grandes lignes de la nouvelle tactique du PCF découlant du résultat des élections législatives. Une expression la résume : juge de paix de la gauche. Censeur, diront les uns, maître-chanteur, diront les autres, et preneur d'otages socialistes, n'ont pas hésité, déjà, à dire certains dirigeants de droite qui n'ont pas leur pareil pour introduire un cordage de marine dans le chas d'une aiguille.

Une seule chose est sûre, les communistes sont arithmétiquement en mesure d'apporter l'appoint nécessaire, aux socialistes pour, ponctuellement, atteindre la majorité.

Après le soutien sans participation gouvernementale de 1986, la participation avec soutien de 1981 à 1984, le PCF va expérimenter le soutien sélectif de « *tous les pas en avant, si minimes soient-ils* », en écartant la compromission gouvernementale qui, dans un passé récent, s'est révélée, selon la direction, plus maléfique que bénéfique. L'hypothèse d'un *remake* de 1981 — forcé et non plus octroyé — ne semblait pas, du reste, être envisagée du côté socialiste.

A leur manière, les députés communistes vont mettre en œuvre une version giscardienne, revue et corrigée à gauche, de l'« *opposition constructive* ». Le problème à résoudre pour le PS sera, évidemment, d'apprécier rapidement lequel des deux termes de l'expression en question va l'emporter sur l'autre. La proximité des élections cantonales (septembre prochain), mais surtout des municipales, fixées en 1989, va sans doute inciter les protagonistes à la prudence et à la modération.

Cependant, M. Marchais a déjà glissé, parmi les revendications communistes déjà connues — SMIC à 6 000 F, allocation de 3 000 F pour les chômeurs privés de ressources, allocation de 700 F dès le premier enfant, prélèvement de 40 milliards de francs sur le budget de l'armement à des fins de formation, — une nouvelle exigence qui concerne l'impôt sur les grandes fortunes. La « *politique nouvelle* » appelée par le secrétaire général implique l'« *impôt sur les grandes fortunes, rapportant 20 milliards de francs* ». Cette exigence était formulée dans le projet du XXVI[e] Congrès du PCF.

A cette occasion, M. Marchais avait suggéré une « *réforme démocratique de la fiscalité* », permettant « *de dégager plus de 100 milliards de francs actuels* ». Tel qu'il le préconise une nouvelle fois aujourd'hui, le PCF veut multiplier le rendement de cet impôt, mis en place par la gauche et supprimé par la droite, par quatre. Ce qui, selon les économistes, reviendrait à le tuer en augmentant considérablement l'assiette et les taux d'imposition. On peut s'interroger, dans ces conditions, *sur la volonté réelle de* l'équipe de M. Marchais de mettre sur les rails cette « *union nouvelle des forces populaires* » que le secrétaire général appelait de ses vœux au soir du second tour. D'autant plus que, si « *les communistes sont disponibles* » et « *prêts à prendre toutes leurs responsabilités* », il est clair que telle n'est pas, commme le souligne le dirigeant communistes la volonté de M. Mitterrand *qui préfère* « *la voie de l'austérité au nom de l'Europe de 1992* » et « *l'ouverture* » à droite, selon le PCF.

La position clé acquise par les députés communistes recèle également quelques inconvénients qui ne sont certainement pas ignorés par leurs dirigeants. Une opposition systématique — position qui a déjà été rejetée, avant le second tour, par M. Roland Leroy — risquerait d'entraîner un engagement de la confiance par le premier ministre, que le PCF pourrait difficilement refuser sous peine d'apparaître, aux yeux de l'opinion, comme un fauteur de troubles et, surtout, de s'allier lui-même avec la droite.

Un solde négatif de huit sièges

L'inconvénient majeur que va rencontrer, dans l'immédiat, la représentation communiste est l'absence de groupe. Alors que dans l'Assemblée sortante, le PCF disposait d'un groupe de trente-cinq députés dont trois apparentés, il n'y en a *plus* désormais que vingt-sept dont trois apparentés outre-mer. Parmi les vingt-quatre élus de la Métropole, il y a douze sortants et douze nouveaux. Les députés réélus sont M[me] Huguette Jacquaint, seule femme député du PCF, MM. Jean-Claude Gayssot et François Asensi (Seine-Saint-Denis), Gustave Ansart, Georges Hage et Alain Bocquet (Nord), Georges Marchais (Val-de-Marne), Robert Montdargent, maire d'Argenteuil (Val-d'Oise), Daniel Le Meur (Aisne), Guy Hermier (Bouches-du-Rhône), Jacques Rimbault, maire de Bourges (Cher) et André Lajoinie (Allier).

Les douze nouveaux sont MM. Marcelin Berthelot, maire de Saint-Denis, Louis Pierna, maire de Stains, et Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil (Seine-Saint-Denis), Fabien Thiémé (Nord), Jean-Claude Lefort, premier secrétaire fédéral (Val-de-Marne), Jacques Bruhnes, maire de Gennevilliers (Val-d'Oise), Jean Tardito, maire d'Aubagne, et Paul Lombard, maire de Martigues (Bouches-du-Rhône), Pierre Goldberg, maire de Montluçon (Allier), Gilbert Millet, maire d'Alès (Gard), André Duroméa, sénateur, maire du Havre (Seine-Maritime), et Théo Vial-Massat, maire de Firminy (Loire).

A la Réunion, M. Laurent Vergès avait été réélu dès le premier tour et M. Elie Hoarau, maire de Saint-Pierre, est passé au second. A la Guadeloupe, M. Ernest Moutoussamy a été réélu. Sur les treize nouveaux (dont un outre-mer), onze sont également maires, ce qui confirme bien l'observation faite à l'occasion du premier tour sur le sauvetage du communisme parlementaire par le communisme municipal. Il faut noter, à cet égard, que parmi les quatorze réélus (dont deux outre-mer), il n'y a que deux maires. Le total de premiers magistrats municipaux qui pratiquent quotidiennement l'union de la gauche dans leur commune atteint donc treize députés sur vingt-sept.

Le PCF, qui n'avait déjà plus une couverture nationale depuis une décennie, voit sa représentation géographique encore diminuée malgré son redressement du premier tour, dont l'ampleur est liée également à l'implantation locale. Les députés communistes viennent de onze départements seulement, parmi lesquels ceux de la région parisienne se taillent la part du lion : Seine-Saint-Denis (six députés), Val-de-Marne (deux), Hauts-de-Seine et Val-d'Oise (un). Le Nord en fournit quatre, les Bouches-du-Rhône trois et l'Allier deux.

Enfin, onze députés ont vaincu sans péril, étant donné qu'ils étaient candidat solitaire au second tour, et deux candidats ont été battus : M. Paul Chomat, qui avait imposé une triangulaire dans la Loire, et M. Jean Reyssier, maire de Châlons-sur-Marne, qui était en ballottage défavorable, une situation que M. Jean Tardito (Bouches-du-Rhône) a su retourner à son avantage pour battre son adversaire du Front national.

OLIVIER BIFFAUD.

Au FN

Le préjudice de l'« ouverture » à droite

M. Jean-Marie Le Pen aurait-il perdu les talents de « *visionnaire* » que lui prêtent ses amis ? « *A un an de l'anniversaire de la Révolution, Marseille se prépare à envoyer un nouveau bataillon de Marseillais pour secouer la capitale. Je suis fier d'en être le chef* », déclarait hardiment le président du Front national avant le second tour des élections législatives.

Le réveil est brutal : le groupe FN de l'Assemblée nationale passe de trente-deux élus à un. M. Le Pen mord la poussière à Marseille. Lui et ses lieutenants, MM. Jean-Pierre Stirbois et Bruno Mégret, venus chercher sur la Canebière une brise électorale plus clémente, se retrouvent Gros-Jean comme devant. Dans aucune des huit circonscriptions des Bouches-du-Rhône, où le FN bénéficiait du retrait du candidat de l'URC, le FN n'est parvenu à décrocher un siège.

Le « *menhir tricolore* » s'est empressé de dénoncer le « *déséquilibre* » entre les voix glanées au premier tour et le nombre de sièges recueillis au second. M. Le Pen et ses amis s'en sont pris au mode de scrutin majoritaire, « *injuste, malfaisant et antidémocratique* ». Les proches du président du FN bombent le torse en laissant entendre que la seule élue du FN, M[me] Yann Piat (élue dans le Var) fera au Palais-Bourbon « *autant de bruit législatif* » qu'un groupe parlementaire. C'est oublier la situation inconfortable et marginale des députés qui n'appartiennent pas à un groupe parlementaire, ou qui ne sont pas apparentés.

Durement ballotté dans les deux scrutins de juin, M. Le Pen tente également de faire bonne figure en se félicitant de l'« *ordre de vote* » qu'il a donné et qui, selon lui, a permis « *de briser la vague rose qui s'annonçait déferlante* ». L'ancien candidat à l'élection présidentielle veut se donner le beau rôle. C'est de bonne tactique, mais la ficelle est un peu grosse.

Le scrutin du 12 juin marque, en *effet, l'échec sévère de sa stratégie* d'« ouverture » à droite. Les chiffres sont là : un seul député sur les trois ou quatre escomptés après les accords de retrait et de désistement passés avec l'URC dans les Bouches-du-Rhône et une partie du Var. A Marseille, où M. Le Pen comptait bien empocher les bénéfices de ces accords, les deux candidats FN arithmétiquement élus, MM. Jean Roussel et Gabriel Domenech, ont *été nettement* battus. Les *reports* de voix de l'UDF et du RPR sur le Front national ont été défectueux, tandis que les candidats de gauche sont parvenus à mieux mobiliser les abstentionnistes.

En revanche, les électeurs du FN se sont dans l'ensemble bien reportés sur les candidats de l'URC restés seul en lice à droite. M. Jean-Claude Gaudin en a d'ailleurs largement profité. *Comme on dit sur le Vieux-*Port, M. Le Pen s'est fait « *couillonné* ». Il n'a rien gagné dans l'affaire, alors que la conclusion d'accords locaux avec l'UDF et le RPR semble avoir favorisé nationalement de bons reports du FN vers l'URC. Dans les 209 circonscriptions où l'extrême droite se trouvait en position d'arbitre, les déperditions de voix d'électeurs du Front national ont été faibles.

Le parti de M. Le Pen enregistre également un second échec dans sa volonté de sanctionner des personnalités UDF et RPR accusées d'avoir « *insulté* » le Front national et ses électeurs. Dans le Var, où M. Jean-Marie Le Chevallier (FN) s'était maintenu face à M. Léotard, l'ancien ministre de la culture l'emporte malgré tout en améliorant son score de 1981, tandis que le directeur de cabinet de M. Le Pen perd 6 points par rapport au premier tour.

La vie plus difficile

M. Philippe Séguin, réélu dans les Vosges, accusé par le FN d'être le candidat « *le plus nocif* », a amélioré très sensiblement le score cumulé droite-extrême droite du premier tour. La même constatation s'impose dans la Marne avec M. Bernard Stasi et dans l'Hérault avec M. Willy Dimeglio ; tous deux sont réélus malgré la vindicte du Front national. A chaque fois la gau*che mobilise mieux les abstention*nistes, mais les candidats de la droite classique ne semblent pas éprouver de pertes substantielles sur leur flanc d'extrême droite.

M. Le Pen ne peut pas non plus revendiquer l'échec de MM. Claude Malhuret dans l'Allier, Michel Hanoun dans l'Isère et Jean-Pierre Roux dans le Vaucluse. Dans ces trois cas, malgré les appels à la sanction du FN local ou national, les *électeurs du FN n'ont pas suivi mas*sivement ces consignes de vote. L'échec de ces trois candidats s'explique en effet beaucoup plus par une bonne mobilisation des abstentionnistes de gauche que par une fuite massive des électeurs lepénistes.

Le seul résultat tangible dont M. Le Pen puisse se vanter est d'avoir facilité ou permis la victoire d'un candidat de gauche dans trois circonscriptions dans lesquelles les candidats FN s'étaient maintenus en triangulaire : dans les Pyrénées-Orientales, où M. Pierre Sergent a facilité l'élection de M. Pierre Estève (PS), dans le Haut-Rhin où M. Gérard Freulet a assuré la victoire de M. Jean-Marie Bockel, ancien secrétaire d'Etat du gouvernement Fabius, et dans le Rhône, où M. Bruno Gollnish a facilité la réélection de M. Jean Poperen, ministre du gouvernement Rocard.

Le président du FN est en droit de se demander s'il a choisi la bonne stratégie. Certes il espère pouvoir se prévaloir demain pour la constitution des listes aux élections municipales de 1989 des accords de retrait-désistement avec la droite locale marseillaise et varoise. Mais le résultat de ces législatives a apporté des enseignements qui pourraient rendre la vie plus difficile au Front national, même dans ses terres du Sud-Est si accueillantes pour ses thèses : l'intransigeance vis-à-vis du Front national est payante, comme le montre l'exemple de M. Léotard et de quelques autres, le FN ne maîtrise pas complètement son électorat, une fraction importante de l'électorat de la droite classique est insensible aux sirènes lepénistes.

Après ce premier revers électoral qui marque une rupture psychologique dans la progression du Front national que d'aucuns, à droite, jugeaient irrésistible, il n'est pas impossible que M. Le Pen ait fini de manger son pain blanc électoral.

PIERRE SERVENT.

L'échec de M. Bernard Tapie à Marseille

La nuit de tous les soupçons

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Bernard Tapie vient d'entrer, d'un pas à faire trembler un escadron d'arbitres, sur le plateau de TF 1. « *On n'a pas triché, on n'est pas des mômes !* », lance précipitamment Jean-Claude Gaudin, à qui personne n'a rien demandé. « *Ça, on verra* », rétorque Bernard Tapie, en installant dans le fauteuil sa carcasse de champion sonné. Et Jean-Pierre Stirbois, tout miel, démontrant une connaissance inattendue des finesses politiques marseillaises : « *Ce n'est pas vous qu'il soupçonne, M. Gaudin* ». A l'autre extrémité de la table, Michel Pezet reste de marbre.

Cher Michel, cher Bernard ! Comme elle est douce la nuit marseillaise ! Le débat terminé, chacun entouré de son aréopage, Michel et Bernard, à bonne distance, regagnent leurs voitures. *Mais alors que le chef du PS marseillais* s'installe à l'avant de sa CX, Bernard Tapie l'interpelle : « *Michel, une seconde s'il te plaît !* ». Michel Pezet redescend de voiture. « *Michel, qu'est-ce que tu me conseilles de faire ?* »

Qui n'a pas vu à cet instant Michel Pezet ne saura jamais ce que signifie le mot « impénétrable ». Droit comme une statue de la justice immanente, il soutient sans ciller le regard du président de l'OM, battu par 84 voix et un joli paquet de mystères marseillais. Ce qu'il conseille ? Attendre, voyons. Attendre demain, où « *on va s'occuper de cette question.* » Attendre les vérifications, les recomptages, les repointages. Bref, attendre qu'il fasse jour sur la Canebière et que la vérité émerge toute nue du Vieux Port. De toute façon, rassure Michel Pezet, « *les copains* » n'ont-ils pas surveillé chaque stade des opérations de dépouillement ? Ayant ainsi prodigué quelques paroles apaisantes, Michel Pezet remonte dans sa voiture.

Bernard Tapie n'est pas d'humeur à attendre. C'est là, maintenant, tout de suite, qu'il veut comprendre comment l'avantage définitif de 274 voix empoché vers 20 h 30, au moment où il quitte sa permanence, s'est transformé quinze minutes plus tard, à l'arrivée dans les studios de télévision, en écart défavorable et non moins définitif de 84 bulletins.

Pour le président de l'OM les choses sont claires : « *Tout s'est passé dans les voitures, entre les bureaux de vote et le bureau centralisateur. Il me faut les noms de tous les mecs qui étaient dans les voitures.* » « *Mais,* lui objecte un ami, *les documents officiels ne sont-ils pas à ce moment-là aux mains des présidents de bureaux de vote dont la moitié sont des socialistes ?* » Bernard Tapie le toise d'un regard d'infinie commisération : « *Tu n'as pas compris qu'ils sont d'accord...* » Un instant plus tard ironiquement, à un autre fidèle : « *Tu crois vraiment que c'est les mecs à Gaudin qui m'ont fait ça.* »

Magouille ou paranoïa ?

Ce fut la plus échevelée, la plus imaginable de toutes les prolongations de parties marseillaises. A 19 h 30, Bernard Tapie, assis sur un coin de table, mitraillé par les photographes, a gagné. Devant son livre de comptes, Charles-Emile Loo a fait et refait ses additions. Les résultats qui arrivent, bureau après bureau, ne laissent aucun doute : 1 100 voix d'écart avec son concurrent Guy Teissier. Mais Bernard Tapie se retient encore d'exulter. Les retournements de dernière *minute*, le but que personne n'attendait *plus*, il ne connaît que trop. « *J'en veux deux mille* », lâche-t-il simplement.

Les mines s'allongent. Les bureaux « pourris » succèdent aux « bons » bureaux. A 20 h 15, alors que les pointages des « *copains* » lui assurent encore 300 voix d'avance, Antenne 2 donne soudain battue la star de l'ouverture. « *Aucune importance, ce ne sont que des projections* », rassure le fidèle Michel Hidalgo. « *Ils ont organisé des charters depuis les hospices. Ils ont fait venir les vieux en ambulance pour voter* », fulmine Tapie, qui, à mesure que l'écart se rétrécit, serre plus encore sa femme blottie contre lui dans la tempête.

*Enfin, vers 20 h 30 un rugisse*ment de penalty réussi, un hurlement de feria en folie, secoue les murs de la permanence du boulevart Gillibert — tout au moins ce qu'en a laissé la charge de plastic qui, la nuit précédente, a causé de légers dégâts matériels : 274 voix d'avance sur la totalité des bureaux. Sauf un, mais il est ultra mitterrandiste, aucun risque. *Sanglotante de joie, Edith Baumas*, la suppléante pezétiste, arrache le candidat aux caméras et aux micros et le pousse dans l'escalier vers le grand préau où s'embrassent les militants. « *Je vous avais dit qu'on la leur prendrait, on la leur a prise* », hurle le candidat grimpé sur une table.

On connaît la suite. Le temps d'un petit tour dans les studios — « *Ça vous emmerde que je vous traite de fasciste, hein ?* », lance Tapie à un Stirbois interloqué — la victoire était transmutée en défaite. Et s'introduisait le poison du soupçon, le terrible soupçon du coup de poignard fratricide, instillé dans la petite équipe du président de l'OM depuis le début de la campagne par trop d'anomalies inexpliquées, de bizarreries *télécommandées*, de trappes béantes sous les pas du candidat. « *Depuis le début, on essaie de ne pas être trop parano,* soupire un proche. *Mais c'est dur. A chaque instant des militants d'une tendance viennent nous avertir d'une possible trahison de la tendance adverse.* »

Il va désormais appartenir au tribunal administratif de recompter les liasses, de comparer les signatures, de se noyer dans cet océan de documents aux traîtres remous. Le recours en annulation que devrait très probablement déposer Bernard Tapie permettra peut-être de dire s'il y a eu, ce soir-là à Marseille, magouille ou paranoïa. Il n'effacera pas le souvenir moite d'une nuit de tous les soupçons.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

élections législatives

Les principales réactions

M. Jacques Chirac : « Union renforcée entre le RPR et l'UDF »

« Le Parti socialiste et le président de la République ont échoué dans leur tentative de donner une majorité absolue au Parti socialiste et d'avoir ainsi tous les pouvoirs. Je m'en réjouis pour la France. Après les élections présidentielles, M. Mitterrand a cru devoir dissoudre de façon précipitée l'Assemblée nationale afin de donner une majorité absolue au Parti socialiste et d'avoir ainsi tous les pouvoirs dans notre pays. Cet objectif n'a pas été atteint.

» Quant à nous, demain, lorsque le président de la République aura désigné son nouveau gouvernement, nous appuyerons toute politique qui reprendra les grands objectifs que j'avais défendus, au nom de la majorité sortante, lors du deuxième tour de l'élection présidentielle. Objectifs de redressement de notre pays dans une solidarité renforcée entre les Français et dans un climat de liberté élargie ».

» Je souhaite ardemment, et je suis sûr d'ailleurs que cette action qui sera demain la nôtre le sera dans une union renforcée entre le RPR et l'UDF qui ont mené le même combat, soutenu la même action et qui demain devront poursuivre ce combat commun pour la liberté, la solidarité, pour la grandeur et la force de notre pays. »

M. Valéry Giscard d'Estaing : « Une victoire sur la division »

« Je crois que ces résultats veulent dire que les Français n'ont pas voulu confier tous les pouvoirs à un seul parti. Ils ont eu raison. Et, comme vous le savez, je le souhaitais. Mais je crois aussi que ce message il ne faut pas l'interpréter comme un message négatif mais comme un message positif. Ils ont cherché à dire à leurs élus et aux hommes politiques français : Nous voulons que les deux moitiés de la France travaillent ensemble. »

» Et, d'ailleurs, regardez les scrutins successifs : au mois de mai, lorsqu'ils ont pensé que François Mitterrand représentait la France unie, ils ont voté pour lui et, dans le scrutin du 12 juin, quand ils ont craint de donner tous les pouvoirs à un seul parti, ils ne l'ont pas fait. Il faut maintenant qu'au grand jour les responsables de notre pays étudient comment la France peut être gouvernée. Car naturellement le problème est difficile, nous le voyons bien, mais il existe des solutions. Et il faut aussi que les dirigeants politiques disent comment ils vont s'attaquer enfin aux problèmes essentiels de notre pays.

» Peut-être avons-nous remporté ce soir ensemble une victoire sur notre ennemi héréditaire : la division. Et je me permets d'ajouter, à ceux qui ont voté pour la majorité présidentielle : ne soyez pas déçus. Et à ceux qui ont voté pour le centre et la droite : bravo, mais ne triomphons pas. Car, ce soir, s'il y a un seul gagnant dans ce scrutin, c'est l'unité de la France. C'est ce que je voulais vous dire en regardant ces résultats qui ont surpris les Français et l'opinion internationale, mais qui expriment sans doute l'appel profond de notre pays pour son unité et le désir des deux moitiés de la France de travailler enfin ensemble. »

M. Raymond Barre : « Faire prévaloir l'intérêt national »

« C'est une grande incertitude à un moment où plus que jamais la France a besoin d'être gouvernée. Il peut en découler une situation de blocage où s'affronteraient la droite et la gauche selon un schéma bien connu, mais archaïque. Il peut en découler une situation d'instabilité due à des majorités incertaines et successives.

» Ces deux situations sont incompatibles avec les exigences de l'avenir des Français et de la France. Pour être gouvernée, la France a besoin d'une majorité parlementaire qui puise sa cohésion dans sa fidélité aux valeurs de la République, de la liberté et de la justice et qui soit décidée à soutenir la mise en œuvre d'une politique à moyen terme permettant de mettre notre pays à l'heure du grand marché européen et du vingtième siècle.

» Il appartient au président de la République, conformément aux principes mêmes de la Ve République, de choisir les orientations qui permettraient à cette majorité de se constituer. Demain ne saurait être le temps des combinaisons mais celui où doit seulement prévaloir l'intérêt national. »

Mme Simone Veil : « Tout est entre les mains du président de la République »

« La dynamique présidentielle n'a pas entraîné de dynamique législative. Je ne suis pas, pour ma part, tellement étonnée (...). Le résultat de l'élection présidentielle était avant tout un très grand succès, il faut le reconnaître, du président. Il y avait sans doute un grand décalage entre le score potentiel socialiste et la capacité du président [à] *rassembler. On se retrouve aujourd'hui dans une situation où il n'y a pas de majorité qui se définisse instantanément.*

» Que se serait-il passé si M. Barre ou M. Chirac avait été élu ? L'un et l'autre croyaient en la dynamique présidentielle en cas de dissolution. Mais je crois qu'en fait la cohabitation elle-même a cassé ce mécanisme, et qu'on ne se trouve plus exactement dans la Ve République telle qu'elle a été mise en œuvre avant la cohabitation.

» Aujourd'hui, tout est dans les mains du président de la République (...). Il doit choisir un premier ministre selon ce qui sort des urnes. Ce qui peut l'amener d'ailleurs à conserver M. Rocard. Considérera-t-il qu'il a une majorité toute faite, la majorité présidentielle, socialiste et commusite ? Ou bien cherchera-t-il une autre majorité en dehors du Parti socialiste ? Ce qui ouvre quantité de possibilité (...). Ce peut-être une majorité d'idées, mais elles sont instables. On peut vivre quelques semaines ou quelques mois avec des majorités d'idées, mais on ne va pas très loin.

» Le gouvernement ne donne pas l'impression de pouvoir gouverner avec efficacité si l'on sait que pour chaque projet de loi, et même pour la conduite des affaires étrangères, il lui faut recherche une nouvelle majorité. Certainement, le président va devoir se dires : « Il faut trouver une majorité stable. » Est-ce que sera très rapide, très possible, et comment ? Ce n'est pas une chose facile. Cela ne peut être que sur un projet. »

Décors

Dis-moi quel est ton décor et je te dirai où tu en es... Il n'était pas inintéressant de regarder un peu par-dessus l'épaule des orateurs qui se sont succédé sur les chaînes de télévision.

Valéry Giscard d'Estaing est resté très présidentiel. Il parle — *« depuis Clermont-Ferrand »,* précise-t-il — avec en fond de décor, bien visible, une riche bibliothèque aux livres reliés.

Jacques Chirac, lui, est plus municipal. Il est à l'Hôtel de ville. Derrière lui, une fenêtre. Fermée.

Michel Rocard paraît un peu perdu dans le décor de Matignon. Il s'appuie à une cheminée surmontée d'une lourde pendule de bronze où batifolent des angelots.

Raymond Barre est resté simple. Il se présente dans son Q.G. du boulevard Saint-Germain, devant un grand rideau bleu pâle, très salle des fêtes.

Jean Lecanuet, enfin, en vieux routier de la politique, pose devant une affiche. On y voit un soleil levant et un slogan : *« Refaire la France »...*

M. Jean Lecanuet : « L'union nationale »

« On a la victoire quand on a la majorité absolue. Mais c'est tout de même un succès considérable. Qui aurait pensé au soir de l'élection présidentielle, ou après une dissolution au cours de laquelle le président de la République est intervenu deux fois pour demander aux Français de voter pour ses amis politiques, que le Parti socialiste, même avec quelques alliés individuels, n'obtiendrait pas la majorité absolue ?

» Donc, c'est pour nous une performance. Je ne dis pas une victoire. Mais, c'est une performance, et je pense que le président de la République est devant une grande difficulté.

» Personnellement, je souhaite que les Français aient un gouvernement composé des meilleurs. Je me demande si l'heure n'est pas à l'union nationale. Mais, c'est trop tôt parler sans doute. C'est au président de faire son choix. Ou le président de la République choisit l'alliance, qui est traditionnelle, avec les communistes, ou bien il refuse de gouverner avec les communistes. Je crois que nous touchons maintenant le fond de la réalité politique française. »

M. Michel Rocard : « La France doit être équilibrée mais sûre d'elle »

« Français, Françaises, vous avez choisi, vous avez choisi prudemment. (...) Quelques éléments semblent émerger de votre choix. Le premier, c'est que vous avez enlevé à la coalition sortante la majorité parlementaire dont elle disposait. C'est clair, c'est important si c'est confirmé, la droite n'a plus la majorité.

» Le deuxième élément de votre choix, semble-t-il, c'est qu'après avoir brillamment réélu François Mitterrand le 8 mai 1988, vous venez de donner une majorité parlementaire à l'ensemble des forces qui l'ont soutenu pour cette élection du 8 mai 1988, et c'est une réalité. Le troisième élément, c'est que vous n'avez pas voulu donner la majorité à un seul parti (...).

» Il faudra quelques jours pour tirer les conclusions et les conséquences de tous ces choix, mais je veux remercier les Françaises et Français, et les électrices et les électeurs qui nous ont fait confiance et assurer toute la France que ce résultat donne parfaitement les moyens que soient mises en œuvre aussitôt que possible les orientations que vous avez confirmées à travers l'élection du président de la République et qui consistent à engager le plus fortement possible, dès que possible, la lutte contre le chômage, la lutte contre la délinquance, la lutte pour une amélioration de nos logements, pour l'amélioration des qualifications de nos jeunes, bref l'amélioration de la situation d'ensemble du pays et de la situation de ses travailleurs, et de tout son peuple.

» Ce sont ces possibilités dont nous allons explorer les conditions de constitution dans les jours qui viennent. Mais dès aujourd'hui, merci aux électrices et aux électeurs qui ont donné le message qu'ils ont donné : la France doit être équilibrée mais sûre d'elle. »

M. Georges Marchais : « Une union nouvelle des forces populaires »

« Il semble assuré maintenant que la coalition RPR-UDF et FN d'une part, et le PS et ses alliés de l'autre, ne disposeront pas d'une majorité à l'Assemblée nationale. Nous n'oublions pas que si ce scrutin était équitable il y aurait 65 députés communistes (...).

» Il est normal que l'on demande aux communistes ce qu'ils vont faire. (...) Nous allons respecter les engagements que nous avons pris. (...) Nous proposons une solution neuve, une union nouvelle des forces populaire, un rassemblement des forces de gauche pour mettre en œuvre une politique nouvelle. Il s'agit d'une politique de justice et de lutte effective contre le chômage et les inégalités sociales (...), une politique de croissance nouvelle de l'économie (...), une politique de paix et de désarmement (...).

» Les communistes sont prêts mais malheureusement ce n'est pas dans cette direction que François Mitterrand veut se diriger et le gouvernement qu'il a déjà formé le montre. Il ne recherche d'ouverture que d'un seul côté, celui de la droite. Il est donc hors de question que les communistes puissent participer à un tel gouvernement et suivre de tels objectifs. Les communistes soutiendront les mesures populaires et combattront tout ce qui ira à l'encontre de ces intérêts. »

Fausse sortie

« Le bonheur existe, et j'y crois. » Ce n'est pas M. Georges Marchais qui le dit, mais Louis Aragon, dont l'ombre chinoise se découpe sur un mur de cette grande salle de réunions de *l'Humanité*, transformée en salle de presse.

Pris de court par un résultat qu'il n'osait espérer, le Parti communiste avait d'abord fait savoir qu'il n'organiserait pas de soirée électorale. Les premiers résultats tombés, on changeait le fusil d'épaule. Convoqués à la hâte, les journalistes apprenaient que M. Marchais devait faire une importante déclaration. On battait alors le rappel d'une poignée de militants, transformés au débotté en appariteurs muets : *« On espère juste que vous parlerez bien de nous. C'est tout. »*

« Eh bien, messieurs à la semaine prochaine »

Pour le reste, il fallait attendre que les hiéraques du PC réunis en conclave, comme le veut la tradition, dans le bureau de M. Roland Leroy, mettent la dernière main à la déclaration du secrétaire général. Micros et caméras bien ajustés, la presse attendait de pied ferme. On allait voir ce qu'on allait voir. La Une, la Deux, la Trois, la Cinq, dont deux équipes étaient mobilisées, réglaient les derniers détails, pendant que, sur des tréteaux vite dressés, quelques bouteilles de bière et d'eau minérale improvisaient un buffet de victoire.

Enfin, à 21 h 20, M. Marchais parut. Calme, trois feuillets à la main. Très professionnel, il demande — personne ne sent venir l'orage : *« Qui fait du direct ? »* Ni la Une, ni la Deux. Marchais n'a que faire de la Cinq. Il ignore la Trois, ne parlons même pas de la presse écrite. *« Je ne vois pas pourquoi les autres parlent en direct et pas les communistes. Eh bien, messieurs, à la semaine prochaine ! Si vous n'êtes pas contents, vous n'avez qu'à en parler à vos directions. »* Trois petits tours, et le voilà parti, sa précieuse déclaration sous le bras.

Branle-bas de combat dans les rédactions. Comment se passer d'une réaction du PC ? *« Si, dans vingt minutes, vous êtes prêts à le passer en direct, il revient »,* promettent les attachés de presse. Le journaliste de la deuxième chaîne n'en revient pas : il avait prévu des moyens HF — donc la possibilité de diffuser en direct et même d'organiser un duplex, — quand, vendredi dernier, le PC avait prévenu que personne ne prendrait la parole depuis *l'Humanité*...

Qu'importe, organisées en pool, les télévisionss se plient au caprice — pardon, aux légitimes exigences — du secrétaire général du PC. Il faut se dépêcher : dans peu de temps, la Cinq doit diffuser *Ces messieurs de la famille,* un film tourné par Raoul André, en 1969. Pour Georges Marchais, la concurrence avec Francis Blanche, Poiret-Serrault et Annie Cordy est rude. A 21 h 40, M. Marchais est de retour. Les télévisions tournent. Le PC a gagné. Sa fausse sortie réussie, M. Marchais a fait comprendre que, désormais, il faudrait à nouveau compter avec lui. Un petit caprice de star, lourd de sens.

AGATHE LOGEART.

M. Pierre Mauroy : « Le rassemblement s'est opéré »

« L'ensemble des forces qui ont apporté leurs suffrages au président de la République se retrouve ce soir majoritaire à l'Assemblée nationale. Le rassemblement souhaité s'est donc opéré ce 12 juin pour confirmer le vote du 8 mai. Le PS peut ainsi espérer ce soir avoir le groupe le plus important de l'Assemblée nationale. Je remercie au nom de ses candidats tous ceux qui leur ont apporté leurs suffrages et leur confiance et ont ainsi témoigné de leur soutien au gouvernement de Michel Rocard. Les droites sont battues en dépit de l'accord conclu entre le Front national, l'UDF et le RPR. Elles n'atteignent pas la majorité absolue en sièges, et le FN subit un échec cuisant à Marseille.

» Ce soir, je ne sais pas encore si la poussée significative qui s'est manifestée en faveur des candidats du PS et soutenus par lui leur permet d'obtenir plus de la moitié des sièges. Et, pourtant, seul le PS se trouve désormais en mesure de rassembler autour de lui les concours nécessaires à la constitution d'une majorité parlementaire. Cette majorité est indispensable pour engager l'application des vingt-cinq orientations présidentielles sur lesquelles François Mitterrand a réuni 54 % des suffrages le 8 mai dernier. Cette perspective, si elle se confirme dans les heures qui viennent, sera conforme à nos attentes et à nos espoirs, même si nous avions souhaité une majorité plus forte et plus affirmée encore.

» Les sentiments qui nous animent en ce moment sont la lucidité et la conscience de nos responsabilités pour mener à bien la politique de développement économique, de justice sociale et de lutte contre les exclusions qu'attend le pays. Je veux dire ma conviction et mon espoir de voir se réaliser autour de ces thèmes le rassemblement indispensable au soutien du gouvernement du progrès. Et je veux exprimer, au nom des socialistes, ma confiance au président de la République pour que, fort de l'appui massif que les Français lui ont apporté, il puisse poursuivre dans la voie du rassemblement et du redressement qu'il a tracée. »

M. Lionel Stoléru : « majorité vers le centre »

« Je dédie ma victoire à l'ouverture. (...) Je fais partie de ceux qui ont fait le pari de croire à l'ouverture et aujourd'hui ou bien on laisse le score arithmétique obliger le PS à gouverner avec le Parti communiste ou bien on essaie de recentrer vers une majorité élargie avec ceux qui, comme moi, ont combattu le Front national.

» Ce sont des hommes qui, comme au RPR Michel Noir, comme à l'UDF Bernard Stasi ou Simone Veil, représentent le complément normal d'une politique d'ouverture pour préparer l'entrée de la France dans l'Europe. (...) Je suis persuadé que le président peut préparer cette majorité vers le centre. S'il y a un refus de l'autre côté, ce sera une mauvaise action contre la France. »

M. Pierre Joxe : « la droite est battue »

« Les forces politiques qui ont apporté leur soutien au président de la République le 8 mai sont majoritaires dans le pays et sont majoritaires à l'Assemblée nationale. Les propositions que le président François Mitterrand a faites au pays vont donc pouvoir entrer en application. En effet, la droite est battue.

» Le Parti socialiste et ses alliés progressent en voix et en sièges, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale gagne plus de 60 sièges. Il sera donc de très loin, plus encore que dans la précédente législature, le principal groupe parlementaire. L'UDF perd quelques sièges, le groupe RPR en perd plus de 25, le nombre de députés communistes s'établira probablement à 27, le Front national a une élue », a-t-il ajouté.

M. Jean-Marie Le Pen : « Un scrutin injuste et antidémocratique »

« De toute évidence, les Français se sont désintéressés d'une consultation traduite dans un scrutin injuste et antidémocratique (...). Il n'y a pas de majorité pour le courant présidentiel sans la participation des communistes. Le Front national s'inquiète de la situation ainsi créée dans la nation et laisse à ceux qui en ont été les promoteurs les responsabilités de ce déséquilibre.

» Le Front national, bien sûr, a montré qu'à Marseille il reste le premier parti national et que ses candidats, bien que sans doute battus, ont largement amélioré leur position. Personnellement j'ai gagné cinq points au premier tour et huit points au second. Cela montre que l'opinion publique a été désinformée très largement, en particulier dans cette ville (...). L'appel lancé par le Front national et par moi-même pour briser la vague socialo-communiste a été largement entendu, et le Front national a fait là un acte de haute portée. »



La soirée sur les chaînes de télévision

Au carrefour des perplexités

A 20 heures, sur tous les écrans de France : les « camemberts » électroniques se sont figés, coupés exactement en deux. Les petits personnages d'Antenne 2 ont grimpé leurs escaliers pour s'immobiliser, à gauche comme à droite, à quelques marches de la majorité absolue. « *Fifty-fifty* », la miraculeuse égalité réjouit les responsables des chaînes de télévision : le « suspense » devrait garantir une forte audience jusque tard dans la soirée. Du côté des responsables politiques, on fait la grimace : l'absence de majorité parlementaire claire ne facilite pas les commentaires à chaud.

Aussi ne se précipite-t-on pas sur les micros. Jean-Marie Le Pen arrive, sans mal, le premier devant les caméras, pour dénoncer, lugubre, « *un scrutin injuste et antidémocratique* ». Il faudra attendre 21 heures pour que les ténors de la droite et de la gauche, M. Valéry Giscard d'Estaing en tête, se lancent dans l'arène. Chacun brode sur le thème de la bouteille à moitié pleine ou à moitié vide. Pour MM. Pierre Bérégovoy, Pierre Joxe et Michel Rocard, « *la droite est battue* ». Pour MM. Jacques Toubon, Alain Juppé et Alain Madelin, « *le président de la République n'a pas trouvé de majorité* ».

Une fois les positions marquées, reste à savoir comment sortir de l'impasse. Dans l'incertitude des résultats définitifs, les chaînes de télévision vont passer en revue, au gré des interventions et des débats, toutes les formes de coalition parlementaire. Faut-il rassembler à gauche comme semblent le souhaiter MM. Pierre Mauroy et Pierre Bérégovoy ? M. Georges Marchais ne ferme pas la porte à un soutien au coup par coup mais refuse toute participation au gouvernement. Faut-il unir au centre comme le proposent MM. Raymond Barre, Jean Lecanuet ou Valéry Giscard d'Estaing ? M. Jacques Chirac refuse l'hypothèse et souhaite « *une union renforcée de l'UDF et du RPR* ». On attend que M. Edouard Balladur confirme son grand dessein d'un parti libéral, mais l'ancien ministre d'Etat, qui avait ouvert le feu le soir du premier tour, ne se montre pas.

« *Ouverture* », « *union nationale* », « *rassemblement des Français* », les formules s'entrechoquent, un peu creuses, jusque tard dans la soirée. Chacun sait que la redoutable équation majoritaire ne trouvera pas de solution ce soir du 12 juin. « *Tout est entre les mains du président de la République* », souligne Mme Simone Veil, résumant ainsi les angoisses implicites de la classe politique.

Antenne 2. 20 h 03. – Annoncé comme « *le tombeur de Le Pen* », Marius Masse, joyeux, apparaît le premier à l'antenne... Le temps de remercier ses électeurs. Car il lui faut vite laisser la place au « tombé ». Blême, derrière un bouquet de micros, le chef du Front national prend en effet la parole pour dénoncer « *un taux de participation record dans sa médiocrité* ». Le ton est donné. Mais la technique fait des siennes : les images tressautent, se déforment, se brisent, et la figure de Jean-Marie Le Pen vire du rouge au vert et au bleu pendant qu'il se livre à une philippique contre les médias, accusés de mal traiter son mouvement... Un complot sans doute.

Mais les journalistes ne bronchent pas. Les dépêches s'accumulent qui donnent, dans le désordre, le score de telle personnalité, le résultat d'une région. On tente timidement un commentaire. Mais non. C'est prématuré. Il faut de la prudence, estime Bernard Rapp. Alors place à l'information. Graphiques, courbes...

Mais où sont les ténors, si prompts d'habitude à livrer leur message, provoquer en duel (verbal), engager une escarmouche ? Au soir de ce « quatrième tour », les héros seraient-ils fatigués ? Non. Ils sont embarrassés.

Et, jusqu'à 20 h 30, les plateaux des différentes chaînes de télévision vont rester déserts. Ou presque. Les chefs des grands partis hésitent à se prononcer rapidement sur un scrutin qui les déconcerte. A TF1, Jacques Toubon et Pierre Bérégovoy, courageux, font d'abord front. Puis l'actuel ministre de l'économie et des finances se retrouve seul, et Patrick Poivre d'Arvor, qui insiste sur « *le véritable suspense de cette soirée* », fait amèrement remarquer que « *les hommes politiques ne se bousculent pas au portillon* ». La Cinq, pour sa part, préfère quitter la scène politique, faute de bretteurs. La voilà soudain dans l'arène sportive avec les résultats du Grand Prix de formule 1 du Canada. Faute de personnalités nationales, Antenne 2 choisit donc d'aller planter micros et caméras dans les régions.

Prudence, prudence...

A Nîmes, d'abord, où le soleil joue encore avec les courbes des arènes. Réunis l'un à côté de l'autre devant les caméras, vainqueurs et vaincue forment un tableau touchant... Mais le cœur n'y est pas pour Georgina Dufoix, battue par le maire Jean Bousquet. Son propos sera triste, même si le ton entre ces deux-là reste courtois. Fleur rouge à la boutonnière, le patron de Cacharel se vante de pratiquer l'« *ouverture depuis 1983* » dans sa ville. « *Je me suis efforcée de faire une campagne non violente, et je continuerai sur cette ligne* », rétorque poliment le ministre battu, qui ne se prive tout de même pas de brocarder les « *bons reports de voix du Front national sur M. Bousquet* ».

20 h 28 : Sur le plateau intime de la Cinq, traversé de temps en temps – pour faire plus gai – d'incrustations tricolores, un duo a pris place. A notre gauche, Jacques Barrot, secrétaire général du CDS. A notre droite, Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense.

Le dialogue a commencé ; aimable, feutré. « *Prudence !* » dit M. Barrot, « *la fourchette...* ». Mais il sait déjà que la fameuse fourchette va lui permettre de saisir une quarantaine de sièges à l'Assemblée, et il est très content. Alors, il sort un petit coup de griffe en direction de M. Chevènement : « *On vient chercher des supplétifs centristes quand on a perdu sur les deux tableaux.* ». Et puis, très vite, il la rentre sa petite griffe : « *Nous ne sommes pas des hommes d'obstruction.* »

Jean-Pierre Chevènement s'accroche à la Constitution : « *Le président est élu, c'est de lui que procède le gouvernement.* » Et de se féliciter d'avoir remis en vigueur l'instruction civique. Enfin, péremptoire à l'adresse de M. Barrot : « *Vous n'êtes pas majoritaire !* » La réplique est imparable : « *Vous non plus !* »

Prudence, prudence... Les invités des plateaux désormais plus fournis rivalisent de conditionnels et ponctuent leurs propos de « *en l'état actuel* » ou « *si les estimations sont exactes* ». Les hommes politiques qui ne sont pas enfermés dans leurs états-majors consentent tout de même à hasarder quelques analyses : « *pour ne pas rester muet face aux téléspectateurs, ce qui serait très désagréable* », explique ingénument Lionel Jospin. On l'en remercie !

Prudente, la gauche l'est en tout cas sur FR3. Au point d'être carrément... absente. Et comme les choses vont souvent mieux en les disant, l'adjoint au directeur de l'information de la chaîne, Gérard Saint-Paul, prend soin de préciser que ses représentants ont bien été invités, mais que la communiste Gisèle Moreau et le socialiste Jean Poperen se disent chacun « *en conclave* ». Sans doute Gisèle Moreau y est-elle restée, puisque, de la soirée, le téléspectateur ne la verra pas ! Et la droite se trouve donc privée de contradicteurs.

Les absents ont toujours tort. Et François Bachelot, le représentant du Front national, est tout prêt à occuper le vide ainsi laissé. « *Je le dis tout à fait nettement, c'est sur le terrain qu'on va aller ! On va être le pendant du Parti communiste. On ne va pas laisser les usines, les entreprises, les regroupements de population aux mains d'un parti ringard comme le PC.* » Une profession de foi qui s'accompagne d'un coup de patte à l'URC. « *La droite a été piégée, mais elle ne le comprendra pas avant les municipales.* » Gêne du barriste Charles Millon et du RPR Michel Barnier. « *Je comprends que vous soyez triste ce soir* », réplique Charles Millon, faussement apitoyé.

Le carton de Giscard

21 heures, les « ténors » débarquent enfin. « *Je vous parle de Clermont-Ferrand* », attaque Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien président ménage ses effets et brandit « *un petit carton* », qui va l'aider à décrypter les leçons du scrutin. « *Un seul gagnant, c'est l'unité de la France* », selon VGE, et un seul message des Français : « *Essayez de travailler ensemble.* » Sur le plateau d'Antenne 2, le présentateur Bernard Rapp, sceptique, remarque que le débat qui vient d'opposer Lionel Jospin et Michèle Barzach donne toujours l'impression d'une France partagée en deux blocs. « *Eh bien ! c'est qu'ils n'ont pas entendu le message* », laisse tomber l'ancien président avant de quitter l'antenne.

Pierre Méhaignerie a-t-il, lui aussi, une audition défaillante ? « *On ne peut pas encore faire de projets, il faut écouter les électeurs* », lance prudemment le président du CDS. A Paul Amar, qui lui demande si un groupe CDS autonome sera créé, il conseille d'attendre mercredi. Pierre Méhaignerie ne veut retenir que « *modestie et prudence* » de la « *leçon de maturité donnée par les électeurs* ». Il ne sortira de cette réserve qu'à l'annonce de la défaite de Michel Hannoun, RPR, mais bête noire du Front national pour cause de rapport sur l'immigration. « *Ça montre bien qu'il n'y avait pas d'accord avec le Front national, mais tout au plus quelques retraits que je regrette d'ailleurs* », insiste Pierre Méhaignerie.

Intermède marseillais. Le sort de Bernard Tapie est au centre de toutes les conjectures. Radios et télévisions l'ont tour à tour donné gagnant, puis battu, puis à nouveau victorieux. TF 1 diffuse un bref reportage tourné à la permanence du président de l'OM. La victoire serait acquise et c'est la liesse : on entoure et on embrasse l'industriel. On rit et on chante dans la rue. Douche froide donnée par le commentaire : le rival de Bernard Tapie, Guy Teissier, aurait en réalité été élu de justesse. Quelques minutes plus tard, Patrick Poivre d'Arvor confirmera la nouvelle.

Les chaînes marchent au pas : après la droite, la gauche. Pierre Mauroy est serein. Il se croit, semble-t-il, en 1981. Il dit merci, merci. Rassemblement et redressement. Il dit : « *Les droites sont battues.* » Un peu plus il dirait : « L'union de la gauche... »

Fébrilité soudaine sur le plateau de la Cinq à 21 h 30. On a réussi à arracher M. Marchais aux concurrents. « On l'aura » les premiers. Le voilà, il ne parle pas encore. Ses cheveux et ses sourcils sont particulièrement noirs. Il parle. C'est pour dire : « *Je ne vous entends pas.* » Guillaume Durand répète sa question : « *Vous êtes prêts à entrer dans le gouvernement ?* »

M. Marchais met ses lunettes et dit : « *Ben... A question abrupte, réponse réfléchie.* » Suit la réponse dialectique : « *Oui, les communistes sont disponibles* », mais il est « *exclu de participer au gouvernement.* »

Zapping sur FR3. Jean Poperen est là, enfin sorti de son conclave socialiste. Va-t-il enfin dévoiler la stratégie de ses amis ? « *Le Parti communiste*, constate-t-il, *dit vouloir s'opposer à toute mesure antipopulaire. Moi aussi* », enchaîne tranquille le cacique du PS, pour qui « *M. Marchais est resté dans un vague propice* ».

« *– C'est le retour à l'union de la gauche ?* », interrogent les journalistes.

– *Ces débats n'ont d'intérêt que s'ils sont basés sur des éléments sûrs*, freine aussitôt Jean Poperen. *Nous n'avons que des estimations. Attendons le résultat définitif. Le président appréciera dans quelles conditions le pays peut être gouverné.* »

L'heure est à la reconstitution des blocs. Si Jean Poperen rassemble à gauche, Jacques Chirac tente, lui, de colmater à droite. L'ancien premier ministre souhaite que le « *combat continue avec une union renforcée de l'UDF et du RPR* ».

« Centre dur » et « centre mou »

L'ouverture était-elle définitivement enterrée ? « *Ben oui, je suis déçu*, avoue Bernard Tapie sur A 2. *Ça piétine plus que ça ouvre.* » Mais sa mine réjouie contredit ses propos de battu « *dans une circonscription découpée exprès pour la droite* ». Il est presque content, car il n'a « *fait de papouilles ni à Le Pen ni à ses électeurs* », et tant pis s'il le paie. Jean-Marie Le Pen et ses amis sont battus, il repart à Paris sans être député, mais ce n'est pas son métier...

21 h 58 Le « Bébête Show » nous ramène enfin au centre, ce centre introuvable et si convoité. C'est finalement Valy, toujours sagace, qui parviendra à en résumer toutes les nuances. « *Léotard*, explique-t-il, *c'est le dur du centre mou ; Barre, le mou du centre dur, et Méhaignerie, le mou du centre mou.* » Tout en ajoutant, légèrement déçu : « *J'ai tout inventé en politique, sauf le moyen de rester à l'Elysée.* »

« *Les résultats du second tour créent une grande incertitude à un moment où, plus que jamais, la France a besoin d'être gouvernée*, lance, gaullien, Raymond Barre. *Il peut en découler une situation de blocage où s'affronteraient la droite et la gauche selon un schéma bien connu mais archaïque* »... Rideau. Les fidèles de FR 3 n'en sauront pas plus. FR 3, séance tenante, donne la parole aux régions. La déclaration de l'ancien premier ministre sera... enregistrée, précise à l'antenne Gérard Saint-Paul.

Enregistrée ? Echaudée sans doute par les protestations syndicales après la couverture de la présidentielle par la chaîne qui avait laissé la portion congrue aux régions, FR 3 pratique, cette fois, la décentralisation avec un zèle forcené. De Mulhouse à Aurillac, pas un coin de France n'est délaissé dans le lent égrènement des élus ou des battus. Suivons FR 3 dans le Nord. Elu à Roubaix, Gérard Vignoble, dissident PS soutenu par l'URC, déclare que l'ouverture « *est une idée nouvelle. Pour faire passer ce message au niveau national*, dit-il, *je me battrai... avec les différents partis politiques qui peuvent s'entendre* ».

« *C'est une trahison* » de la part d'un ex-PS qui est maintenant un « *adversaire politique* », lui répond sur les ondes de Fréquence Nord le premier secrétaire de la fédération socialiste, Bernard Roman.

Les gens du Nord sont des gens courtois. Sur le plateau de France-Inter, qui diffuse de Lille toute sa soirée électorale, le pilier nordiste du PC Gustave Ansart n'hésite pas à serrer la main au trésorier du Front national, Christian Baeckerot, candidat malheureux au premier tour.

Sur TF 1, l'hypothétique « *cohabitation rénovée* » souhaitée il y a quelques jours par M. Giscard d'Estaing fait des remous. Alain Madelin semble l'appeler de ses vœux, face à Lionel Jospin. Pour le député PR d'Ille-et-Vilaine, l'affaire est entendue : « *Le président de la République n'a pas sa majorité, sauf avec le PC. Nous faisons jeu égal avec le PS (...). M. Mitterrand doit donc faire appel à quelqu'un de l'URC !* » Le nouveau ministre de l'éducation a vivement réagi : « *Alain Madelin a le goût du paradoxe ! Il ne sait pas ce que vont faire ses amis de l'URC, et celle-ci ne sait même pas si elle existera demain...* » Mais Alain Madelin rend les armes : « *J'ai trop de respect pour Raymond Barre pour penser qu'il accepterait une forme de collaboration. J'écouterai donc ce que dira l'UDF...* »

A Marseille, le ton est plus vif. Autour d'une table, Jean-Claude Gaudin, Michel Pezet, Jean-Pierre Stirbois et Bernard Tapie. Le leader de l'UDF est sur un nuage, et gai comme un pinson. « *Je suis le plus heureux des hommes !* exulte-t-il. *Notre union parfaite au sein de l'URC à Marseille a permis dans toute la France un report massif des voix sur les candidats RPR et UDF !* » Mais les sourcils froncés de Bernard Tapie le réjouissent plus que tout. « *Que M. Tapie soit battu me fait plaisir* répète-t-il. *Que M. Tapie reprenne donc ses avions et ses millions et retourne à Paris !* » L'industriel a pris la mouche. « *M. Gaudin*, commence-t-il avec une verve toute marseillaise, *vous ne savez que blablater ! Vous ne savez même pas ce qu'est un emploi !* » Et il revient sur la comptabilité des voix : « *J'avais 274 voix d'avance dans les serviettes emportées à la mairie ; à l'arrivée, il y en avait 84 de moins...* »

« On est vachement mitigés »

22 h 40. – Pas vraiment pressée, la Cinq diffuse, enfin, sans préciser que c'est en différé, la déclaration de Raymond Barre « *depuis son état-major du boulevard Saint-Germain* ». Déclaration qui s'achève sur ces mots d'une honnête gravité : « *Je souhaite un gouvernement qui ne procède pas de considérations partisanes.* »

Enchaînement immédiat sur le visage hilare de Patrice Duhamel secoué d'un fou rire incoercible. Et qui bredouille : « *Pardon, nous sommes encore dans le film comique. Non ! Pardon...* » Le film comique en question n'est évidemment pas le discours de Raymond Barre mais bien l'œuvre immortelle diffusée un peu plus tôt : *Ces messieurs de la famille*...

Suit un reportage réalisé peu après 20 heures sur les Champs-Elysées. Edifiant, lui aussi. Les Français interrogés ne semblant pas beaucoup plus avancés dans leur analyse de la situation que les politologues : « *Je suis étonné* », « *L'ouverture ?...* », « *Heu !* », « *Ça risque de pas être terrible* », « *Ça promet* », « *On est vachement mitigés* », « *Je sais pas ce que j'veux* », « *J'sais pas, on verra...* ».

22 h 50. Le décor de plantes vertes où A2 fait se rejoindre Isabelle Thomas et son jeune vainqueur RPR n'a rien de la paix du jardin d'Eden : « *Je suis content d'avoir battu l'Etat PS, François Mitterrand et son gadget local*, lance Eric Raoult. *D'ailleurs, moins on verra M. Lang, Mme Veil ou Isabelle Thomas à la télévision, moins le FN aura de voix !* » Le « gadget » serre les dents.

Retour à des eaux plus calmes sur TF 1, où intervient Jean-Pierre Chevènement, ému par « *les bêtises entendues pendant la soirée* ». « *La méconnaissance de nos institutions m'effraie*, explique-t-il, légèrement professoral. *C'est au président de la République, et à lui seul, qu'il incombe de choisir son premier ministre et ses ministres. L'Assemblée nationale ne peut ensuite utiliser que la motion de censure !* »

Ah ! Mais revoilà Charles Pasqua ! Le ton est vif : il y a « *deux personnes*, dit-il, *qui enregistrent un échec sérieux : le président de la République et le premier ministre* ». Et il ajoute, finaud : « *Il y en a un au moins – devinez lequel – qui devrait passer la main...* » En attendant, il brûle de connaître les initiatives que prendra M. Mitterrand. « *A cette occasion, nous verrons bien s'il a l'étoffe d'un homme d'Etat...* »

Mais le « Bébête Show » a tout prévu qui met en scène la grenouille « Dieu » Mitterrand interpellant Rocroy-Rocard : « *Monsieur le premier ministre par hasard, M. le premier ministre on se demande pourquoi et, surtout, M. le premier ministre on se demande jusqu'à quand.* » Mais le corbeau se rebelle : « *Le premier ministre par accident, il en a plein les plumes ! Fermez, ouvrez, faites ce que vous voulez, j'en ai plein les pattes !* » Ah mais ! Récit du service communication.)

Avant 20 heures

« Incertitudes, O mes délices »

Europe 1 a le sens des mondanités. La porte y est facilement ouverte, le champagne rapidement débouché. Et les temps difficiles vécus par la station n'ont en rien altéré son sens de l'accueil. Europe sait recevoir... à condition bien sûr de faire partie du club.

Europe donc – associé dimanche soir avec Antenne 2 et *Paris-Match* – recevait une nouvelle fois. Sur invitation. C'est-à-dire le petit cercle parisien politico-artistico-médiatique. Celui-là même qui, malgré l'effondrement des courbes d'audience depuis 1983 est resté farouchement fidèle à la station et qui, déjà bien informé, aime à chaque élection connaître les résultats ou les estimations, deux heures avant les autres... Avec l'impression délicieuse d'être privilégié, d'avoir de l'importance, donc une responsabilité. Et l'impression grisante de faire partie du « club ».

Et le club, dimanche, dès 18 h 30, trinquait. A l'été anticipé, au concert de Wembley, aux soldes de chez Cardin, à la victoire, à Chantilly, du cheval de Jean-Luc Lagardère, qui avait remporté dans l'après-midi le prix de Diane. Bref, le club ronronnait, satisfait d'être là et de conclure ce dernier week-end électoral, en élégante compagnie. Et puis soudain, à 19 heures, un flash diffusé sur le circuit de télévision intérieur impose le silence. Selon une première estimation, le Parti socialiste aurait une légère majorité de sièges – 300, – l'URC se situant aux alentours de 251. « *Exit la vague rose* », sourit un président-directeur général en se resservant du champagne. Alain Duhamel explique alors qu'une différence de 50 sièges pourrait séparer les deux formations, et la chanteuse Lio rappelle opportunément dans un clip que, décidément, « *les brunes comptent pas pour des prunes* ». Le club, insouciant, reprend ses conversations. 19 h 15. Nouveau flash. Le PS, cette fois, n'est plus crédité que de 280 sièges. Ça baisse. On se rapproche des téléviseurs. Duhamel est aux anges. « *Ah, il va y avoir du suspense ! C'est éprouvant pour les impatients mais de bon augure pour le déroulement de la soirée !* »

Il ne croit pas si bien dire. C'est bien simple : plus personne n'ose s'éloigner des postes. Ceux-ci sont disposés dans plusieurs pièces ainsi que dans la cour et le jardin qui étalent des buffets aux couleurs des régions. Marseille maintenant. On se tait. Bernard Tapie est à 50-50 dans la sixième circonscription. La salle éclate de rire, pas de satisfaction, mais de stupéfaction. 50-50, vraiment ? Comment est-ce possible ? Les résultats se précipitent : Bernard Stasi, élu ; Olivier Guichard, élu... la gauche et la droite sont à 51-49. Duhamel n'en peut plus : « *Tout converge sur un point très clair : l'élection peut se jouer à dix sièges.* » Le club est médusé.

Sur les moniteurs, un débat réunit Julien Dray, Robert-André Vivien, Bertrand Delanoé et Jean-Pierre Pierre-Bloch... Ils ne savent que dire, hésitent. On se détourne. Ah, enfin une bonne nouvelle ! Selon BVA, Jean-Marie Le Pen serait battu ! Pour Philippe Séguin, on ne sait pas. 19 h 30. Le PS aurait 281 sièges, l'URC 270... Cette fois, on fait silence. « *Joli suspense*, dit Jean-Pierre Elkabbach, d'un ton de connaisseur. *Dommage que les Français ne puissent pas suivre ça !* » Dommage ? Et le privilège du club, alors ?

19 h 45 : 50-50, annonce un institut de sondage. Certains sièges vont se jouer à quelques dizaines de voix. La tension est au sommet. « *Passionnant*, jubile Michel Blanc, déçu du résultat mais ravi du spectacle. *Depuis que je suis petit, je n'ai jamais vécu cela. C'est un cas unique, non ?* »

« Zapping électoral »

Harlem Désir, lui, est songeur devant sa télévision. « *Voilà bien une leçon sur l'efficacité de ce mode de scrutin.* » Certains froncent les sourcils : « *Quel gouvernement nous attend !* » D'autres s'interrogent : « *Comment sera la Bourse demain midi ?* » Mais le représentant d'un syndicat professionnel n'en a cure, qui nous adresse un clin d'œil malicieux : « *Hé hé ! Plus les partis sont faibles, plus les « lobbies » sont forts !* »

Parmi les invités de TF 1, – associé au *Point* et à RTL – dans les salons de l'hôtel Méridien, le « suspense » a duré moins longtemps. A 18 h 35, Jean-Marc Lech, directeur d'Ipsos donne encore une majorité absolue au Parti socialiste mais précise aussitôt : « *Tout se joue à un demi-point, et un demi-point, c'est trente ou quarante sièges.* » Vaccinée contre les glorieuses anticipations des sondeurs, l'assistance opère un repli stratégique vers le buffet. On attend l'arrivée des scampis, précédée d'une flatteuse rumeur, on prend position dans la queue pour les crêpes flambées.

Une demi-heure plus tard, la sanction des urnes vient interrompre cette joyeuse cohabitation gastronomique. Jean-Marc Lech annonce que « *les Français, champions du zapping électoral, ont mis l'URC et la majorité présidentielle à égalité* ». Des applaudissements nourris saluent les deux cent soixante-quinze sièges attribués à la droite : « *On a gagné !* » Le banquier Jean-Marc Vernes trépigne. Le député Jacques Baumel, ému, serre les mains. Mais la jubilation tourne court : certes, on a évité la marée rose tant redoutée mais sans avoir l'assurance de revenir aux affaires.

La gauche, fort minoritaire dans cette soirée parisienne, s'est vite ressaisie : « *On va refaire l'union avec les communistes*, lance le conseiller d'un ministre. *J'ai toujours été contre l'ouverture.* » « *Pour Mitterrand maintenant, les choses sont claires*, tranche un ancien conseiller de l'Elysée. *C'est Mauroy avec les communistes ou alors Giscard.* » Justement, le président version Bébête Show, apparaît sur les écrans. Le « *Sonotone sublime* » tance son premier ministre et lui reproche d'avoir perdu les élections. La foule du Méridien l'acclame comme si la dérision était devenue la seule réponse aux incertitudes de ce deuxième tour. Dans un coin de la grande salle, un observateur ironique, et énergiquement anonyme, philosophe : « *Dieu, comme il se doit, veut rester seul. Il a brisé le Front national, cassé la carrière présidentielle de Chirac. Il vient d'envoyer Rocard et le PS au casse-pipe. A qui va-t-il maintenant s'attaquer ?* »

20 heures. La foule commence à se disperser. Quelques invités d'Europe 1 iront tout de même goûter au buffet assiégé d'Antenne 2. D'autres, curieux, rejoignent Le Méridien, question de sentir l'atmosphère ; question surtout d'y être vus... Peut-être songeront-ils aux vers d'Appolinaire :

« Incertitudes, ô mes délices
» Vous et moi nous nous en allons,
» Comme s'en vont les écrevisses
» A reculons à reculons. »

élections législatives

La liste des députés élus et réélus

Nous publions ci-dessous et en pages 11 et 12 la liste des cinq cent soixante-quinze députés élus et réélus à l'issue des premier et second tours des élections législatives.

Deux députés restent à élire en Polynésie française, où le premier tour avait lieu le 13 juin.

Majorité présidentielle

Au premier tour

• **ÉLUS (5)** : MM. Roland Beix (Charente-Maritime, 3e) ; Bernard Madrelle (Gironde, 11e) ; Jacques Floch (Loire-Atlantique, 4e) ; Albert Denvers (Nord, 12e) ; Jean-Claude Bois (Pas-de-Calais, 13e).

• **RÉÉLUS (34)** : MM. Jacques Cambolive (Aude, 3e) ; Jean-Marc Ayrault (Loire-Atlantique, 3e) ; Pierre Bernard (Tarn, 1re) ; André Billardon (Saône-et-Loire, 3e) ; Augustin Bonrepaux (Ariège, 1re) ; Jean-Michel Boucheron (Charente, 4e) ; Jean-Michel Boucheron (Ille-et-Vilaine, 1re) ; Pierre Bérégovoy (Nièvre, 1re) ; Bernard Bardin (Nièvre, 3e) ; Roland Carraz (Côte-d'Or, 3e) ; Didier Chouat (Côtes-du-Nord, 1re) ; André Clert (Deux-Sèvres, 3e) ; Jean-Pierre Chevènement (Territoire de Belfort, 2e) ; Elie Castor (Guyane, 1re) ; Aimé Césaire (Martinique, 3e) ; Henri Emmanuelli (Landes, 3e) ; Laurent Fabius (Seine-Maritime, 4e) ; Pierre Garmendia (Gironde, 4e) ; Roland Huguet (Pas-de-Calais, 8e) ; Charles Josselin (Côtes-du-Nord, 2e) ; Lionel Jospin (Haute-Garonne, 7e) ; Jean-Pierre Kucheida (Pas-de-Calais, 12e) ; Louis Le Pensec (Finistère, 8e) ; Jean Laborde (Gers, 1re) ; Louis Mexandeau (Calvados, 2e) ; Martin Malvy (Lot, 2e) ; Jacques Mellick (Pas-de-Calais, 9e) ; Jean-Pierre Michel (Haute-Saône, 2e) ; Pierre Ortet (Haute-Garonne, 8e) ; Christian Pierret (Vosges, 2e) ; Jacques Roger-Machart (Haute-Garonne, 5e) ; Michel Sainte-Marie (Gironde, 6e) ; Michel Charzat (Paris, 21e) ; Jacques Santrot (Vienne, 1re).

Au second tour

• **ÉLUS (102)** : MM. René Dosière (Aisne, 1re) ; François Colcombet (Allier, 1re) ; François Massot (Alpes-de-Haute-Provence, 1re) ; Jean-Marie Alaize (Ardèche, 3e) ; Gérard Istace (Ardennes, 2e) ; Jean-Paul Bachy (Ardennes, 3e) ; René Massat (Ariège, 2e) ; Joseph Vidal (Aude, 1re) ; Mme Jeanine Ecochard (Bouches-du-Rhône, 5e) ; MM. Marius Masse (Bouches-du-Rhône, 8e) ; Yves Vidal (Bouches-du-Rhône, 10e) ; Henri d'Attilio (Bouches-du-Rhône, 12e) ; Yves Hermouet (Charente-Maritime, 2e) ; François Hollande (Corrèze, 1re) ; Yves Dollo (Côtes-du-Nord, 4e) ; Pierre-Yvon Trémel (Côtes-du-Nord, 5e) ; Gaston Rimareix (Creuse, 2e) ; Bernard Bioulac (Dordogne, 1re) ; Michel Suchod (Dordogne, 2e) ; Robert Schwint (Doubs, 1re) ; Roger Leron (Drôme, 1re) ; Alain Fort (Drôme, 2e) ; Alfred Recours (Eure, 2e) ; Bertrand Gallet (Eure-et-Loir, 3e) ; Bernard Poignant (Finistère, 1re) ; Jean-Marie Cambacérès (Gard, 2e) ; Georges Benedetti (Gard, 3e) ; Claude Ducert (Haute-Garonne, 3e) ; Robert Loidi (Haute-Garonne, 4e) ; Mme Hélène Mignon (Haute-Garonne, 6e) ; MM. Jean-Pierre Joseph (Gers, 2e) ; Pierre Brana (Gironde, 5e) ; Pierre Ducout (Gironde, 7e) ; Pierre Lagorce (Gironde, 9e) ; Gérard Saumade (Hérault, 2e) ; Bernard Nayral (Hérault, 5e) ; Jean-Yves Gateaud (Indre, 1re) ; Jean-Paul Chanteguet (Indre, 3e) ; Jean-Michel Testu (Indre-et-Loire, 5e) ; Jean-Pierre Luppi (Isère, 2e) ; Michel Destot (Isère, 3e) ; Didier Migaud (Isère, 4e) ; Yves Pillet (Isère, 9e) ; Jean-Pierre Santa-Cruz (Jura, 3e) ; Alain Vidalies (Landes, 1re) ; Jeanny Lorgeoux (Loir-et-Cher, 2e) ; Jean-Pierre Lapaire (Loiret, 3e) ; Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne, 2e) ; Marcel Garrouste (Lot-et-Garonne, 3e) ; Jean-Pierre Bouquet (Marne, 5e) ; Daniel Reinert (Meurthe-et-Moselle, 4e) ; Michel Dinet (Meurthe-et-Moselle, 5e) ; Jacques Huygues des Etages (Nièvre, 2e) ; Robert Anselin (Nord, 6e) ; Bernard Carton (Nord, 7e) ; Jean-Pierre Balduyck (Nord, 10e), Yves Durand (Nord, 11e) ; Marc Dolez (Nord, 17e) ; Christian Bataille (Nord, 22e) ; Umberto Battist (Nord, 23e) ; Jean-Pierre Braine (Oise, 7e) ; Dominique Dupilet (Pas-de-Calais, 6e) ; André Capet (Pas-de-Calais, 7e) ; Noël Joseph (Pas-de-Calais, 11e) ; Alain Néri (Puy-de-Dôme, 2e) ; Edmond Vacant (Puy-de-Dôme, 6e) ; René Cazenave (Pyrénées-Atlantiques, 1re) ; Pierre Estève (PyrénéeS-Orientales, 2e) ; Henri Sicre (Pyrénées-Orientales, 4e) ; Jean-Pierre Baeumler (Haut-Rhin, 7e) ; Gabriel Montcharmont (Rhône, 11e) ; Jean-Claude Boulard (Sarthe, 5e) ; Roger Rinchet (Savoie, 3e) ; Michel Bérégovoy (Seine-Maritime, 1re) ; Dominique Gambier (Seine-Maritime, 2e) ; Jean-Charles Bateux (Seine-Maritime, 5e) ; Jean-Marie Leduc (Seine-Maritime), 10e) ; Alain Le Vern (Seine-Maritime, 12e) ; Mlle Ségolène Royal (Deux-Sèvres, 2e) ; MM. Pierre Hiard (Somme, 3e) ; Jacques Becq (Somme, 4e) ; Mme Jacqueline Alquier (Tarn, 4e) ; Mme Jacqueline Alquier (Tarn, 4e) ; Guy Ravier (Vaucluse, 1re) ; Jean Gatel (Vaucluse, 4e) ; Robert Savy (Haute-Vienne, 1re ; Jean-Claude Peyronnet (Haute-Vienne, 2e) ; Marcel Mocœur (Haute-Vienne, 3e) ; Serge Beltrane (Vosges, 4e) ; Raymond Forni (Territoire de Belfort, 1re) ; Daniel Vaillant (Paris, 19e) ; Jean-Christophe Cambadélis (Paris, 20e) ; Jean-Paul Planchou (Seine-et-Marne, 7e) ; Mme Marie-Noëlle Lienemann (Essonne, 7e) ; MM. Thierry Mandon (Essonne, 9e) ; Julien Dray (Essonne, 10e) ; Jacques Delhy (Seine-Saint-Denis, 10e) ; Pierre Tabanou (Val-de-Marne, 12e) ; Jean-Pierre Béguet (Val-d'Oise, 3e) ; Dominique Lariflat (Guadeloupe, 3e) ; Claude Lise (Martinique, 2e)

• **RÉÉLUS (123)** : MM. Jean-Pierre Balligand (Aisne, 3e) ; Bernard Lefranc (Aisne, 4e) ; Jean-Michel Belorgey (Allier, 4e) ; André Bellon, (Alpes-de-Haute-Provence, 2e) ; Daniel Chevallier, (Hautes-Alpes, 1re) ; Robert Chapuis (Ardèche, 1re) ; Roger Mas (Ardennes, 1re) ; Michel Cartelet (Aube, 3e) ; Régis Barailla (Aude, 2e) ; Philippe Sanmarco (Bouches-du-Rhône, 3e) ; Michel Pezet (Bouches-du-Rhône, 7e) ; Michel Vauzelle (Bouches-du-Rhône, 16e) ; Mme Yvette Roudy (Calvados, 3e) ; MM. Jérôme Lambert (Charente, 3e) ; Philippe Marchand (Charente-Maritime, 4e) ; François Patriat (Côte-d'Or, 5e) ; André Lejeune (Creuse, 1re) ; Roland Dumas (Dordogne, 4e) ; Guy Bêche (Doubs, 3e) ; Mme Huguette Bouchardeau (Doubs, 4e) ; MM. Henri Michel (Drôme, 3e) ; François Loncle (Eure, 4e) ; Freddy Deschaux-Beaume (Eure, 5e) ; Georges Lemoine (Eure-et-Loir, 1re) ; Joseph Gourmelon (Finistère, 2e) ; Mme Marie Jacq (Finistère, 4e) ; MM. Alain Journet (Gard, 5e) ; Gérard Bapt (Haute-Garonne, 2e) ; Mme Catherine Lalumière (Gironde, 3e) ; MM. Gilbert Mitterrand (Gironde, 10e) ; Georges Frèche (Hérault, 4e) ; Alain Barrau (Hérault, 6e) ; Jean Lacombe (Hérault, 7e) ; Edmond Ervé (Ille-et-Vilaine, 2e) ; André Laignel (Indre, 2e) ; Mme Christiane Mora (Indre-et-Loire, 3e) ; M. Jean Groveux (Indre-et-Loire, 4e) ; Mme Edwige Avice (Isère, 5e) ; MM. Louis Mermaz (Isère, 8e) ; Alain Brune (Jura, 1re) ; Jean-Pierre Pénicaut (Landes, 2e) ; Jack Lang (Loir-et-Cher, 1re) ; Jean Auroux (Loire, 5e) ; Claude Evin (Loire-Atlantique, 8e) ; Jean-Pierre Sueur (Loiret, 1re) ; Olivier Stirn (Manche, 5e) ; Georges Colin (Marne, 2e) ; Guy Chanfrault (Haute-Marne, 2e) ; Job Durupt (Meurthe-et-Moselle, 2e) ; Jean-Yves Le Déaut (Meurthe-et-Moselle, 6e) ; Jean-Paul Durieux (Meurthe-et-Moselle, 7e) ; Jean-Louis Dumont (Meuse, 2e) ; Jean-Yves Le Drian (Morbihan, 5e) ; Jean Giovannelli (Morbihan, 6e) ; Jean Laurain (Moselle, 1re) ; Charles Metzinger (Moselle, 6e) ; René Drouin (Moselle, 10e) ; Pierre Mauroy (Nord, 1re) ; Bernard Derosier (Nord, 2e) ; Mme Denise Cacheux (Nord, 5e) ; MM. Michel Delebarre (Nord, 13e) ; Jean Le Garrec (Nord, 18e) ; Marcel Dehoux (Nord, 24e) ; Jean Anciant (Oise, 3e) ; Michel Lambert (Orne, 3e) ; André Delehedde (Pas-de-Calais, 2e) ; Guy Lengagne (Pas-de-Calais, 5e) ; Marcel Wacheux (Pas-de-Calais, 10e) ; Maurice Pourchon (Puy-de-Dôme, 1re) ; Jacques Lavédrine (Puy-de-Dôme, 4e) ; Maurice Adevah-Poeuf (Puy-de-Dôme, 5e) ; André Labarrère (Pyrénées-Atlantiques,

(Lire la suite page 11.)

Le sort des membres du gouvernement Rocard

Élus

MM. Robert Chapuis, maj.p.-PS (Ardèche, 1re) ; Roland Dumas, maj.p.-PS (Dordogne, 4e) ; André Laignel, maj.p.-PS (Indre, 2e) ; Mme Edwige Avice, maj.p.-PS (Isère, 5e) ; MM. Louis Mermaz, maj.p.-PS (Isère, 8e) ; Jack Lang, maj.p.-PS (Loir-et-Cher, 1re) ; Claude Evin, maj.p.-PS (Loire-Atlantique, 8e) ; Olivier Stirn, maj.p.-PS (Manche, 5e) ; Michel Delebarre, maj.p.-PS (Nord, 13e) ; Lionel Stoleru, maj.p.-UDF-diss. (Oise, 5e) ; Jean Poperen, maj.p.-PS (Rhône, 13e) ; Pierre Joxe, maj.p.-PS (Saône-et-Loire, 4e) ; Mme Edith Cresson, maj.p.-PS (Vienne, 4e) ; MM. Henri Nallet, maj.p.-PS (Yonne, 2e) ; Georges Sarre, maj.p.-PS (Paris, 6e) ; Paul Quilès, maj.p.-PS (Paris, 9e) ; Michel Rocard, maj.p.-PS (Yvelines, 7e).

Non élus

Mme Georgina Dufoix, maj.p.-PS (Gard, 1re) ; Mme Catherine Trautmann, maj.p.-PS (Bas-Rhin, 2e) ; MM. Brice Lalonde, maj.p.-div.g. (Seine-et-Marne, 1re) ; Thierry de Beaucé, maj.p.-div.g. (Seine-et-Marne, 3e) ; Roger Bambuck, maj.p.-PS (Essonne, 5e).



Le second tour des élections législatives

La liste des députés élus et réélus

(Suite de la page 9.)

Majorité présidentielle (suite)

3e) ; Pierre Forgues (Hautes-Pyrénées, 1re) ; Jean Oehler (Bas-Rhin, 3e) ; Jean-Marie Bockel (Haut-Rhin, 5e) ; Charles Hernu (Rhône, 6e) ; Jean-Jack Queyranne (Rhône, 7e) ; Jean Poperen (Rhône, 13e) ; Mme Marie-Jo Sublet (Rhône, 14e) ; MM. Jean-Pierre Worms (Saône-et-Loire, 1re) ; Pierre Joxe (Saône-et-Loire, 4e) ; Raymond Douyère (Sarthe, 2e) ; Guy-Michel Chauveau (Sarthe, 3e) ; Louis Besson (Savoie, 1re) ; Pierre Bourguignon (Seine-Maritime, 3e) ; Paul Dhaille (Seine-Maritime, 6e) ; Jean Beaufils (Seine-Maritime, 11e) ; Jean-Claude Dessein, (Somme, 1re) ; Jacques Fleury (Somme, 6e) ; Charles Pistre (Tarn, 2e) ; Hubert Gouze (Tarn-et-Garonne, 1re) ; André Borel (Vaucluse, 2e) ; Pierre Métais (Vendée, 5e) ; Mme Edith Cresson (Vienne, 4e) ; MM. Alain Rodet (Haute-Vienne, 4e) ; Henri Nallet (Yonne, 2e) ; Georges Sarre (Paris, 6e) ; Paul Quilès (Paris, 9e) ; Michel Charzat (Paris, 21e) ; Robert Le Foll (Seine-et-Marne, 6e) ; Jean-Pierre Fourré (Seine-et-Marne, 8e) ; Alain Vivien (Seine-et-Marne, 9e) ; Michel Rocard (Yvelines, 7e) ; Bernard Schreiner (Yvelines, 8e) ; Guy Malandain (Yvelines, 11e) ; Jacques Guyard (Essonne, 1re) ; Yves Tavernier (Essonne, 3e) ; Claude Germon (Essonne, 6e) ; Michel Berson (Essonne, 8e) ; Michel Sapin (Hauts-de-Seine, 4e) ; Philipp Bassinet (Hauts-de-Seine, 11e) ; Gilbert Bonnemaison (Hauts-de-Seine, 1re) ; Claude Bartolone (Seine-Saint-Denis, 6e) ; Mme Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis, 9e) ; MM. Jacques Mahéas (Seine-Saint-Denis, 13e) ; Laurent Cathala (Val-de-Marne, 2e) ; René Rouquet (Val-de-Marne, 9e) ; Alain Richard (Val-d'Oise, 2e) ; Mme Marie-France Lecuir (Val-d'Oise, 7e) ; MM. Dominique Strauss-Kahn (Val-d'Oise, 8e) ; Michel Coffineau (Val-d'Oise, 9e) ; Frédéric Jalton (Guadeloupe, 1re) ; Michel Maurice Louis-Joseph-Dogué (Martinique, 2e).

– MRG

Au premier tour :

● ELU (1) : M. Jean-Michel Baylet (Tarn-et-Garonne, 2e).

● RÉÉLU (1) : M. Jean Rigal (Aveyron, 2e).

Au second tour :

● ELUS (3) : MM. Bernard Charles (Lot, 1re) ; Jean-Pierre Defontaine (Pas-de-Calais, 1re) ; Claude Gaits (Hautes-Pyrénées, 2e).

● RÉÉLUS (4) : MM. Michel Crépeau (Charente-Maritime, 1re) ; Emile Zuccarelli (Haute-Corse, 1re) ; Alain Bonnet (Dordogne, 3e) ; Roger-Gérard Schwartzenberg (Val-de-Marne, 3e).

– Divers gauche.

Au second tour :

● ELUS (3) : M. Lionel Stoléru (Oise, 5e) ; Mlle Frédérique Bredin (Seine-Maritime, 9e) ; M. Guy Lordinot (Martinique, 1re).

● RÉÉLU (1) : M. Alain Calmat (Cher, 3e).

– Centre gauche.

Au second tour :

● ELUS (2) : MM. Aloyse Warhouver (Moselle, 4e) ; Claude Miqueu (Hautes-Pyrénées, 3e).

URC-RPR et apparentés

Au premier tour :

● ÉLUS(9) : MM. Jacques Chirac (Corrèze, 3e), Alain Carignon (Isère, 1re), Michel Inchauspé (Pyrénées-Atlantiques, 4e), Nicolas Sarkozy (Hauts-de-Seine, 6e), Christian Bergelin (Haute-Saône, 6e), Jean-Luc Reitzer (Haut-Rhin, 3e), Edouard Balladur (Paris-12e), Michèle Barzach (Paris-13e), Bernard Pons (Paris-16e).

● RÉÉLUS (30) : MM. René André (Manche, 2e), Jacques Baumel (Hauts-de-Seine, 7e), Jean Besson (Rhône, 10e), Michel Barnier (Savoie, 2e), Jacques Chaban-Delmas (Gironde, 2e), Michel Cointat (Ille-et-Vilaine, 6e), Jean-Charles Cavaillé (Morbihan, 3e), Serge Charles (Nord, 9e), François Fillon (Sarthe, 4e), Georges Gorse (Hauts-de-Seine, 9e), Jean de Gaulle (Deux-Sèvres, 3e), Jacques Godfrain (Aveyron, 3e), Henri de Gastines (Mayenne, 2e), *Jean-François Mancel* (Oise, 2e), Daniel Goulet (Orne, 1re), François Grussenmeyer (Bas-Rhin, 8e), Didier Julia (Seine-et-Marne, 2e), *Gabriel Kaspereit* (Paris, 4e), Jacques Lafleur (Nouvelle-Calédonie, 1re), Charles Miossec (Finistère, 5e), Pierre Mauger (*Vendée*, 3e), *Maurice Nenou* (Nouvelle-Calédonie, 2e), Robert Poujade (Côte-d'Or, 1re), Etienne Pinte (Yvelines, 1re), Michel Péricard (Yvelines, 6e), Pierre Raynal (Cantal, 2e) Jean-Paul de Rocca-Serra (Corse-du-Sud, 2e), Lucien Richard (Loire-Atlantique, 9e), Jean Tiberi (Paris, 2e), Jean Ueberschlag (Hauts-Rhin, 4e).

Au second tour :

● NOUVEAUX ÉLUS (26) : Jacques Boyon (Ain, 1re) ; Patrick Ollier (Hautes-Alpes, 2e) ; Mme Martine Daugreilh (Alpes-Maritimes, 2e) ; Christian Estrosi (Alpes-Maritimes, 5e) ; Mme Suzanne Sauvaigo (Alpes-Maritimes, 6e) ; Léon Vachet (Bouches-du-Rhône, 15e) ; Louis de Broissia (Côte-d'Or, 2e) ; Eric Doligé (Loiret, 2e) ; Mme Roselyne Bachelot-Narquin (Maine-et-Loire, 1re) ; Alain Cousin (Manche, 3e) ; Jean-Claude Thomas (Marne, 3e) ; André Berthol (Moselle, 7e) ; Mme Michèle Alliot-Marie (Pyrénées-Atlantiques, 6e) ; *Bernard Schreiner* (Bas-Rhin, 9e) ; Michel Noir (Rhône, 2e) ; Jean-Yves Chamard (Vienne, 2e) ; Philippe Séguin (Vosges, 1re) ; Alain Devaquet (Paris, 7e) ; Mme Nicole Cathala (Paris, 11e) ; Alain Juppé (Paris, 18e) ; Jean-Claude Mignon (*Seine-et-Marne, 1re*) ; Alain Jonemann (Yvelines, 5e) ; Patrick Balkany (Hauts-de-Seine, 5e) ; Robert Pandraud (Seine-Saint-*Denis, 3e*) ; *Michel Giraud* (Val-de-Marne, 5e) ; Lucette Michaux-Chevry (RPR, Guadeloupe, 4e) ; Auguste Legros (la Réunion, 1re).

● RÉÉLUS (62)

MM. Lucien Guichon (Ain, 2e) ; Emmanuel Aubert (Alpes-Maritimes, 4e) ; Pierre Bachelet (Alpes-Maritimes, 9e) ; Régis Perbet (Ardèche, 2e) ; Robert Galley (Aube, 2e) ; MM. Pierre-Rémy Houssin (Charente, 2e) ; Jean-Noël de Lipkowski (Charente-Maritime, 5e) ; Jean Charbonnel (Corrèze, 2e) ; Pierre Pasquini (Haute-Corse, 2e) ; MM. Roland Vuillaume (Doubs, 5e) ; Jean-Louis Debré (Eure, 1re) ; Martial Taugourdeau (Eure-et-Loir, 2e) ; Louis Goasduff (Finistère, 3e) ; MM. Jean Valleix (Gironde, 1er) ; René Couveinhes (Hérault, 3e) ; Bernard Debré (Indre-et-Loire, 2e) ; Jean Charroppin (Jura, 2e) ; Christian Cabal (Loire, 2e) ; Mme Elisabeth Hubert (Loire-Atlantique, 2e) ; MM. Olivier Guichard (Loire-Atlantique, 7e) ; *Xavier Deniau*, app. RPR (Loiret, 4e) ; Jean-Paul Charrié (Loiret, 5e) ; Jean Falala (Marne, 1re) ; Bruno Bourg-Broc (Marne, 4e) ; Jean-Louis Masson (Moselle, 3e) ; Jean-Marie Demange (Moselle, 9e) ; Claude Dhinnin (Nord, 3e) ; Charles Pacou (Nord, 14e) ; Arthur Dehaine (Oise, 4e) ; Claude Barate (Pyrénées-Orientales, 1re) ; André Durr (Bas-Rhin, 4e) ; Jean-Michel Dubernard (Rhône, 3e) ; Michel Terrot (Rhône, 12e) ; Philippe Legras (Haute-Saône, 3e) ; Dominique Perben (Saône-et-Loire, 5e) ; Gérard Chasseguet (Sarthe, 1re) ; Pierre Mazeaud (Haute-Savoie, 5e) ; Antoine Rufenacht (Seine-Maritime, 7e) ; Jacques Limouzy (Tarn, 3e) ; Jean-Michel Couve (Var, 4e) ; Jean-Michel Ferrand (Vaucluse, 3e) ; Arnaud Lepercq (Vienne, 3e) ; Philippe Auberger (Yonne, 3e) ; Claude-Gérard Marcus (Paris, 5e) ; Pierre de Bénouville, (Paris, 8e) ; Jacques Toubon (Paris, 10e) ; Mme Françoise de Panafieu (Paris, 17e) ; MM. Alain Peyrefitte (Seine-et-Marne, 4e) ; Guy Drut (Seine-et-Marne, 5e) ; Franck Borotra (Yvelines, 2e) ; Henri Cuq (Yvelines, 9e) ; Jacques Masdeu-Arus (Yvelines, 12e) ; Xavier Dugouin (Essonne, 2e) ; Georges Tranchant (Hauts-de-Seine, 2e) ; Claude Labbé (Hauts-de-Seine, 8e) ; Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine, 13e) ; Eric Raoult (Seine-Saint-Denis, 12e) ; Mme Christiane Papon (Val-de-Marne, 1re) ; MM. Robert-André Vivien (Val-de-Marne, 6e) ; Roland Nungesser (Val-de-Marne, 7e) ; Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise, 6e) ; Benjamin Brial (Wallis et Futuna).

URC-UDF

– CDS

Au premier tour :

● ÉLUS (4) : MM. Dominique Baudis (Haute-Garonne, 1re) ; Pierre Méhaignerie (Ille-et-Vilaine, 5e) ; Adrien Zeller (Bas-Rhin, 7e) ; Bernard Bosson (Haute-Savoie, 2e).

● RÉÉLUS (14) : MM. *Edmond Alphandéry* (Maine-et-Loire, 3e) ; Albert Brochard (Deux-Sèvres, 4e) ; Jean Briane (Aveyron, 1re) ; Jacques Barrot (*Haute-Loire*, 2e) ; Jean Bégault (Maine-et-Loire, 4e) ; Loïc Bouvard (Morbihan, 4e) ; Jean-Paul Fuchs (Haut-Rhin, 2e) ; *Gérard Grignon* (Saint-Pierre-et-Miquelon) ; Francis Geng (Orne, 2e) ; Germain Genenwin (Bas-Rhin, 5e) ; Henry Jean-Baptiste (Mayotte), Maurice Ligot (Maine-et-Loire, 5e) ; Georges Mesmin (Paris, 14e) ; Paul-Louis Tenaillon (Yvelines, 3e).

Au second tour :

● ÉLUS (10) : MM. Michel Voisin (Ain, 4e) ; Christian Kert (Bouches-du-Rhône, 11e) ; Amboise Guellec (Finistère, 7e) ; François Rochebloine (Loire, 3e) ; Hubert Grimault (Maine-et-Loire, 2e) ; Edmond Gerrer (Haut-Rhin, 1re) ; Jean-Jacques Weberer (Haut-Rhin, 6e) ; Mme Bernadette Isaac-Sibille (Rhône, 1re) ; M. Jean-Pierre Foucher (Hauts-de-Seine, 12e).

●REELUS (21) : Mme Louise Moreau (Alpes-Maritimes, 8e) ; MM. Michel Jacquemin (Doubs, 2e) ; Jean-Yves Cozan (Finistère, 6e) ; Yves Fréville (Ille-et-Vilaine, 3e) ; René Couanau (Ille-et-Vilaine, 7e) ; Jean Desanlis (Loir-et-Cher, 3e) ; Mme Monique Papon (Loire-Atlantique, 1re) ; MM. Paul Chollet (Lot-et-Garonne, 1re) ; Adrien Durand (Lozère, 1re) ; Jean-Marie Daillet (Manche, 1re) ; Bernard Stasi (Marne, 6e) ; Jean Seit- linger (Moselle, 5e) ; Bruno Durieux (Nord, 4e) ; François Bayrou (Pyrénées-Atlantiques, 2e) ; Emile Koehl, URC-UDF-CDS (Bas-Rhin, 1re) ; Marc Reymann (Bas-Rhin, 2e) ; Jean-Marie Caro

(Lire la suite page 12.)

Les membres de l'ancien gouvernement Chirac

Elus

MM. Jacques Boyon, URC-RPR (Ain, 1re) ; Georges Chavannes, URC-UDF-CDS (Charente, 1re) ; Ambroise Guellec, URC-UDF-CDS (Finistère, 7e) ; Gérard Longuet, URC-UDF-PR (Meuse, 1re) ; Mme Michèle Alliot-Marie, URC-RPR (Pyrénées Atlantiques, 6e) ; MM. Michel Noir, URC-RPR (Rhône, 2e) ; François Léotard, URC-UDF-PR (Var, 5e) ; Philippe Séguin, URC-RPR (Vosges, 1re) ; Mme Nicole Catala, URC-RPR (Paris, 11e) ; MM. Alain Juppé, URC-RPR (Paris, 18e) ; André Santini, URC-UDF-PSD (Hauts-de-Seine, 10e) ; Robert Pandraud, URC-RPR (Seine-Saint-Denis, 6e) ; Mme Lucette Michaux-Chevry, URC-app. RPR (Guadeloupe, 4e).

Non élus

MM. Claude Malhuret, URC-UDF-PR (Allier, 4e) ; Camille Cabana, URC-RPR (Hérault, 2e) ; Georges Fontès, URC-RPR (Hérault, 6e) ; Michel Aurillac URC-RPR (Indres, 1re) ; Jacques Douffiagues, URC-UDF-PR (Loiret, 3e) ; François Guillaume, URC-app. RPR (Meurthe-et-Moselle, 4e) ; Didier Bariani, URC-UDF-rad. (Paris, 21e).

Le second tour

La liste des députés élus et réélus

(Suite de la page 11.)

URC-UDF (suite)

(Bas-Rhin, 6e) ; Claude Birraux (Haute-Savoie, 4e) ; Jean-Jacques Hyest (Seine-et-Marne, 3e) ; Jean-Jacques Jégou (Val-de-Marne, 4e) ; Jean-Paul Virapoullé (La Réunion, 5e) ;

– **PR** Au premier tour :

● **ÉLUS (3)** : Alain Madelin (Ille-et-Vilaine, 4e) ; Hervé de Charette (Maine-et-Loire, 6e) ; Claude Gatignol (Manche, 4e).

● **RÉÉLUS (13)** : MM. Jacques Blanc (Lozère, 2e) ; Jean Brocart (Haute-Savoie, 1re) ; Pascal Clément (Loire, 6e) ; Valéry Giscard d'Estain (Puy-de-Dôme, 3e) ; Gilbert Gantier (Paris, 15e) ; Aimé Kerquéris (Morbihan, 2e) ; Charles Millon (Ain, 3e) ; Joseph-Henri Maujoüan du Gasset (Loire-Atlantiques, 10e) ; Raymond Marcellin (Morbihan, 1re) ; Alain Mayoud (Rhône, 8e) ; Michel d'Ornano (Calvados, 4e) ; Jean Proriol (Haute-Loire, 1re) ; Philippe de Villiers (Vendée, 4e).

Au second tour :

● **ÉLUS (14)** : MM. Rudy Salles (Alpes-Maritimes, 3e) ; Guy Tessier (Bouches-du-Rhône, 6e) ; René Garrec (Calvados, 6e) ; Jean-Pierre Philibert (Loire, 1re) ; Claude Gaillard (Meurthe-et-Moselle, 3e) ; Gérard Longuet (Meuse, 1re) ; François-Michel Gonnot (Oise, 6e) ; Francisque Perrut (Rhône, 9e) ; Jean-Marc Nesme (Saône-et-Loire, 2e) ; Michel Meylan (Haute-Savoie, 3e) ; Louis Colombani (Var, 2e) ; François Léotard (Var, 5e) ; Pierre Léquiller (Yvelines, 4e) ; Jean-Yves Haby (Hauts-de-Seine, 3e).

● **RÉÉLUS (27)** : Charles Ehrmann, (Alpes-Maritimes, 1er) ; Pierre Micaux, (Aube, 1er) ; Roland Blum, (Bouches-du-Rhône, 1er) ; Jean-Claude Gaudin, (Bouches-du-Rhône, 2e) ; Francis Saint-Ellier, (Calvados, 1er) ; Jean-François Deniau, (Cher, 1er) ; Gilbert Mathieu, (Côte-d'Or, 4e) ; Ladislas Poniatowski, (Eure, 3e) ; Maurice Dousset, (Eure-et-Loir, 4e) ; Robert Cazalet (Gironde, 8e) ; Willy Dimeglio (Hérault, 1e) ; Georges Colombiet, (Isère, 7e) ; Henri Bayard, (Loire, 7e) ; Charles Fèvre, (Haute-Marne, 1e) ; François d'Aubert (Mayenne, 1e) ; Denis Jacquat, (Moselle, 2e) ; Philippe Vasseur, (Pas-de-Calais, 3e) ; Alain Lamassoure, (Pyrénées-Atlantiques, 5e) ; Farran (Pyrénées-Orientales, 3e) ; René Beaumont (Saône-et-Loire, 6e) ; Gilles de Robien (Somme, 2e) ; Daniel Colon (Var, 1re) ; Arthur Paecht (Var, 7e) ; Jean-Pierre Soisson (Yonne, 1re), Jacques Dominati (Paris, 1re) ; Michel Pelchat (Essone, 5e) ; Alain Griotteray (Val-de-Marne, 8e) ; Francis Delattre (Val-d'Oise, 4e).

Adhérents directs

Au premier tour :

● **ÉLU (1)** : Jean-Luc Préel (Vendée, 1re).

● **RÉÉLUS (3)** : Raymond Barre (Rhône, 4e), Philippe Mestre (Vendée, 2e), Jean Rigaud (Rhône, 5e).

Au second tour :

● **ELUS (5)** : Yves Coussain (app.) (Cantal, 1re) ; José Rossi (Corse du Sud, 1re) ; Edouard Landrain (Loire-Atlantique, 5e) ; Roger Lestas (Mayenne, 3e) ; Hubert Falco (Var, 6e).

● *REELUS (7) : Jean-Pierre* Peretti Della Rocca (Bouches-du-Rhône, 14e) ; Jean Bousquet (app.) (Gard, 1re) ; Alain Moyne-Bressand (Isère, 6e) ; Xavier Hunault (Loire-Atlantique, 6e) ; Mme Christine Boutin (app.), (Yvelines, 10e) ; Pierre-André Wiltzer (Essonne, 4e) ; Jean-Philippe Lachenaud (Val-d'Oise, 1re).

Parti radical

Au premier tour :

● **ELU (1)** : M. André Rossinot (Meurthe-et-Moselle, 1re).

Au second tour :

● **ELU (1)** : M. Pierre Merli (Alpes-Maritimes, 7e).

● **REELU (1)** : M. André Rossi (Aisne, 5e).

PSD

Au premier tour :

● **RÉÉLU (1)** : M. Gauthier Audinot (Somme, 5e).

Au second tour :

● **Élu (1)** : M. André Santini (Hauts-de-Seine, 10e).

● **RÉÉLU (1)** : M. Léonce Deprez (Pas-de-Calais, 4e).

URC-divers droite

Au premier tour :

● **ÉLU (1)** : M. Guy Dessessart (Oise, 1re).

● *RÉÉLU (1)* : M. Jean Royer (Indre-et-Loire, 1re).

Au second tour :

● **ÉLUS (3)** : MM. Georges Durand (Drôme, 4e) ; François d'Harcourt, CNI (Calvados, 5) ; Gérard Vignoble, PS-div. (Nord, 8e).

● **RÉÉLUS (3)** : MM. Jean Kiffer (Moselle, 8e) ; Edouard Frédéric-Dupont, CNI (Paris, 3e) ; André Thien Ah Koon (La Réunion, 3e).

Centre droite

Au second tour :

● **ELUS (4)** : MM. Marc Laffineur, UDF-diss. (Maine-et-Loire, 7e) ; Maurice Sergheraert (Nord, 15e) ; Gérard Spiller (Vosges, 3e) ; Léon Bertrand, RPR-diss. (Guyane, 2e).

Parti communiste et apparentés

Au premier tour :

● **Réélu (1)** : M. Laurent Vergès (la Réunion, 2e).

Au second tour :

● **Nouveaux élus (13)** : MM. Pierre Goldberg, PC (Allier, 2e) ; Jean Tardito, PC (Bouches-du-Rhône, 9e) ; Paul Lombard, PC (Bouches-du-Rhône, 13e) ; Gilbert Millet, PC (Gard, 4e) ; Théo Vial-Massat, PC (Loire, 4e) ; Fabien Thimé, PC (Nord, 21e) ; André Duroméa, PC (Seine-Maritime, 7e) ; Jacques Brunhes, PC (Hauts-de-Seine, 1re) ; Marcelin Berthelot, PC (Seine-Saint-Denis, 2e) ; Louis Pierna, PC (Seine-Saint-Denis, 4e) ; Jean-Pierre Brard, PC (Seine-Saint-Denis, 7e) ; Jean-Claude Lefort, PC (Val-de-Marne, 10e) ; Elie Hoarau, app.PC (La Réunion, 4e).

● **RÉÉLUS (13)** : Daniel Lemeur, PC (Aisne, 2e) ; André Lajoinie, PC (Allier, 3e) ; Guy Hermier, PC (Bouches-du-Rhône, 4e) ; Jacques Rimbault, PC (Cher, 2e) ; Georges Hage, PC (Nord, 16e) ; Gustave Ansart, PC (Nord, 19e) ; Alain Bocquet, PC (Nord, 20e) ; Muguette Jacquaint, PC (Seine-Saint-Denis, 3e) ; Jean-Claude Gayssot, PC (Seine-Saint-Denis, 5e) ; François Asensi, PC (Seine-Saint-Denis, 11e) ; Georges Marchais, PC (Val-de-Marne, 11e) ; Robert Mondargent, PC (Val-d'Oise, 5e) ; Ernest Moutoussamy, app. PC (La Guadeloupe, 2e).

Front national

Au second tour :

● **RÉÉLUE (1)** : Mme Yann Piat (Var, 3e).

Les députés sortants battus

MM. Dominique Saint-Pierre, maj.p. MRG (Ain, 1re) ; Noël Ravassard, maj.p. PS (Ain, 4e) ; Jean-Claude Lamant, URC-RPR (Aisne, 1re) ; Pierre Delmar, URC-RPR (Alpes-de-Haute-Provence), 2e) ; Pierre Bernard-Reymond, URC-UDF-CDS (Hautes-Alpes, 1re) ; Jean-Hugues Colonna, maj.p. PS (Alpes-Maritimes, 5e) ; Jean-François Michel, URC-UDF-CDS (Ardèche, 3e) ; Michel Vuibert, URC-UDF-CDS (Ardennes, 1re) ; Jacques Sourdille, URC-RPR (Ardennes, 3e) ; Gérard Larrat, URC-UDF-PR (Aude, 1re) ; Jean Roussel, FN (Bouches-du-Rhône, 3e) ; Gabriel Domenech, FN (Bouches-du-Rhône, 5e) ; Pascal Arrighi, FN (Bouches-du-Rhône, 7e) ; Jean-Marie Le Pen, FN (Bouches-du-Rhône, 8e) ; Ronald Perdomo, FN (Bouches-du-Rhône, 9e) ; Bruno Megret, FN (Bouches-du-Rhône, 10e) ; Jean-Pierre Stirbois, FN (Bouches-du-Rhône, 12e) ; André Ledran, maj.p.-PS (Calvados 1re) ; André Fanton, URC-RPR (Calvados 3e) ; René Souchon, maj.p.-PS (Cantal, 1re) ; Jean-Guy Branger, URC-UDF (Charente-Maritimes, 2e) ; Dominique Busseréau, URC-UDF-PR (Charente-Maritime, 4e) ; Jean-Claude Cassaing, maj.p.-PS (Corrèze, 2e) ; Nicolas Alfonsi, maj.p.-MRG (Corse-du-Sud, 1re) ; Lucien Jacob, URC-RPR (Côte-d'Or, 5e) ; Jacques Chartron, URC-RPR (Creuse, 2e) ; Yves Guéna, URC-RPR (Dordogne, 1re) ; Elie Marty, URC-UDF-PR (Dordogne, 2e) ; Gérard Kuster, *URC-RPR (Doubs, 3e)* ; Régis Parent, URC-RPR (Drôme, 1re) ; Jean Mouton, URC-UDF-CDS (Drôme, 2e) , Christian Goux, maj. p.-PS (Eure, 3e) ; Mme Françoise Gaspard, maj. p.-PS (Eure-et-Loir, 2e) ; MM. Marc Bécam, URC-RPR (Finistère, 1re) ; Bertrand Cousin, URC-RPR (Finistère, 2e) ; Jean Peuziat, maj. p.-PS (Finistère, 7e) ; Mme Georgina Dufoix, maj. p.-PS (Gard, 1re) ; MM. Jean-Paul Séguéla, URC-RPR (Haute-Garonne, 2e) ; Jean Diébold, URC-RPR (Haute-Garonne, 4e) ; Aymeri de Montesquiou, URC-UDF-rad., (Gers, 2e) ; Jean-Claude Dalbos, URC-RPR (Gironde, 7e) ; Gérard César, URC-RPR (Gironde, 10e) ; Henri Louet, URC-RPR (Indre, 3e) ; Raymond Lory, URC-UDF-CDS (Indre-et-Loire, 4e) ; Christian Nucci, maj. p.-PS (Isère, 7e) ; Michel Hannoun, URC-RPR (Isère, 9e) ; Gilbert Barbier, URC-UDF (Jura, 3e) ; Louis Lauga, URC-RPR (Landes, 1re) ; Paul Chomat, PC (Loire, 1re) ; Jacques Badet, maj. p.-PS (Loire, 3e) ; Alain Chenard (maj. p.-PS (Loire-Atlantique, 1re) ; Antoine Carré, URC-UDF-PR (Loiret, 1re) ; Jean-Claude Portheault, maj. p.-PS (Loiret, 2e) ; Christian Laurissergues, maj. p.-PS (Lot-et-Garonne, 1re) ; Michel Gonelle, URC-RPR (Lot-et-Garonne, 3e) ; Jean-Claude Chupin, maj. p.-PS (Maine-et-Loire, 1re) ; Jean Reyssier, PC (Marne, 4e) ; André Pinçon, maj. p.-PS (Mayenne, 1re) ; Gérard Léonard, URC-RPR (Meurthe-et-Moselle, 2e) ; Marcel Bigeard, URC-UDF (Meurthe-et-Moselle, 5e) ; Guy Vattier, URC-UDF-PR (Meurthe-et-Moselle, 6e) ; Pierre Messmer, URC-RPR (Moselle, 4e) ; Henri Fiszbin, maj. p.-div. g. (Moselle, 8e) ; Bernard-Claude Savy, URC-RPR (Nièvre, 2e) ; Mme Jacqueline Osselin, maj. p.-PS (Nord, 3e) ; MM. Michel Ghysel URC-RPR (Nord, 7e) ; Alain Faugaret, maj. p.-PS (Nord, 8e) ; Stéphane Dermaux, URC-UDF-PR (Nord, 10e) ; Jacques Legendre, URC-RPR (Nord, 18e) ; Olivier Marlière, URC-RPR (Nord, 21e) ; Jean-Claude Decagny, URC-UDF-PSD (Nord, 23e) ; Roland Florian, maj. p.-PS (Oise, 6e) ; Jean-Paul Delevoye, URC-RPR (Pas-de-Calais, 1re) ; Yvan Blot, URC-RPR (Pas-de-Calais, 7e) ; Pierre Pascallon, URC-UDF (Puy-de-Dôme, 4e) ; Georges Chometon, URC-UDF-CDS (Puy-de-Dôme, 5e) ; Jean Gougy, URC-RPR (Pyrénées-Atlantiques, 1er) ; Henri Prat, maj. p.-PS (Pyrénées-Atlantiques, 2e) ; Jean-Pierre Destrade, maj. p.-PS (Pyrénées-Atlantiques, 5e) ; Pierre Bleuler, URC-UDF-CDS (Hautes-Pyrénées, 1er) ; Gérard Trémège, URC-UDF-PR (Hautes-Pyrénées, 2e) ; Pierre Sergent, FN (Pyrénées-Orientales, 2e) ; Mmes Renée Soum, maj. p.-PS (Pyrénées-Orientales, 3e) ; Catherine Trautmann, maj. p.-PS (Bas-Rhin, 2e) ; MM. Joseph Klifa, URC-UDF-PSD (Haut-Rhin, 5e) ; Gérard Freulet, FN (Haut-Rhin, 5e) ; Jean Grimont, maj. p.-PS (Haut-Rhin, 6e) ; Gérard Collomb, maj. p.-PS (Rhône, 1re) ; Bruno Gollnisch, FN (Rhône, 13e) ; Roger Couturier, , URC-RPR (Saône-et-Loire, 1re) ; Georges Bollengier-Stragier, URC-UDF-PR (Sarthe, 5e) ; Gratien Ferrari, URC-UDF-PR (Savoie, 1er) ; Yvon Briant, CNI (Haute-Savoie, 3e) ; Robert Borel, maj. p.-div. g. (Haute-Savoie, 4e) ; Jean Allard, URC-UDF-CDS (Seine-Maritime, 1re) ; Charles Revet, URC-UDF-PR (Seine-Maritime, 9e) ; Roger Fossé, URC-RPR (Seine-Maritime, 10e) ; Georges Delatre, URC-RPR (Seine-Maritime, 12e) ; Joël Hart, URC-RPR (Somme, 4e) ; Guy Claisse, URC-UDF-CDS (Somme, 6e) ; Albert Mamy, URC-UDF-PR (Tarn, 4e) ; Jean Bonhomme, URC-RPR (Tarn-et-Garonne, 1re) ; Maurice Janetti, maj. p.-PS (Var, 6e) ; Jean-Pierre Roux, URC-RPR (Vaucluse, 1re) ; Michel Bernard, URC-RPR (Haute-Vienne, 1re) ; Henri Bouvet, URC-UDF-rad. (Haute-Vienne, 3e) ; Alain Jacquot, URC-RPR (Vosges, 4e) ; Jacques Bichet, URC-UDF-PR (Territoire de Belfort, 1re) ; Mme Gisèle Stievenard, maj. p.-PS (Paris, 10e) ; M. Jacques Féron, URC-CNI (Paris, 20e) ; Mme Martine Frachon, maj. p.-PS (Yvelines, 12e) ; MM. Michel Margnes, maj. p.-PS (Hauts-de-Seine, 10e) ; Georges Le Baill, maj. p.-PS (Hauts-de-Seine, 12e) ; Jean-Jack Salles, URC-UDF-CDS (Seine-Saint-Denis, 6e) ; Christian Demuynck, URC-RPR (Seine-Saint-Denis, 13e) ; Mme Paulette Nevoux, maj. p.-PS (Val-de-Marne, 5e) ; MM. Jean Bardet, URC-RPR (Val-d'Oise, 3e) ; Edouard Chamougon, app. RPR (Guadeloupe, 3e) ; Michel Renard, RPR-diss. (Martinique, 1re) ; Jean Maran, URC-UDF-PSD (Martinique, 4e) ; Claude Hoarau, app. PC (la Réunion, 3e).

Grands Prix 1988
Seize Alfa 164 et 112 pilotes chauffent les circuits.

En 1988, ALFA ROMEO crée l'événement sur tous les circuits des Grands Prix Européens.

Pour célébrer la naissance de sa dernière et plus prestigieuse création, la 164, Alfa Romeo inaugure dans le monde de l'automobile et lance: "La Course des Célébrités."

Une première originale qui honorera, cet été, chaque Grand Prix Européen de F1.

CALENDRIER GRANDS PRIX/COURSES DES CÉLÉBRITÉS	
3 JUILLET	LE CASTELLET (FRANCE)
10 JUILLET	SILVERSTONE (GRANDE-BRETAGNE)
24 JUILLET	HOCKENHEIM (R.F.A.)
28 AOÛT	SPA (BELGIQUE)
11 SEPTEMBRE	MONZA (ITALIE)
25 SEPTEMBRE	ESTORIL (PORTUGAL)
2 OCTOBRE	JEREZ (ESPAGNE)

La Course des Célébrités Alfa 164.
Sur la ligne de départ, 16 nouvelles Alfa 164 3.0 V6 de série, légèrement modifiées pour être conformes à la stricte sécurité en vigueur sur les circuits.

Au volant, 16 personnalités originaires de chaque pays où se déroulera le Grand Prix.

7 courses, 7 pays, 112 pilotes V.I.P. issus d'univers aussi différents que la finance, l'industrie, la mode, le cinéma ou le monde du sport pour célébrer la naissance de la 164.

230 km/h* sur circuit pour glorifier sa puissance.

La Course des Célébrités Alfa 164: jamais course n'a été aussi spectaculaire, prestigieuse et passionnante.

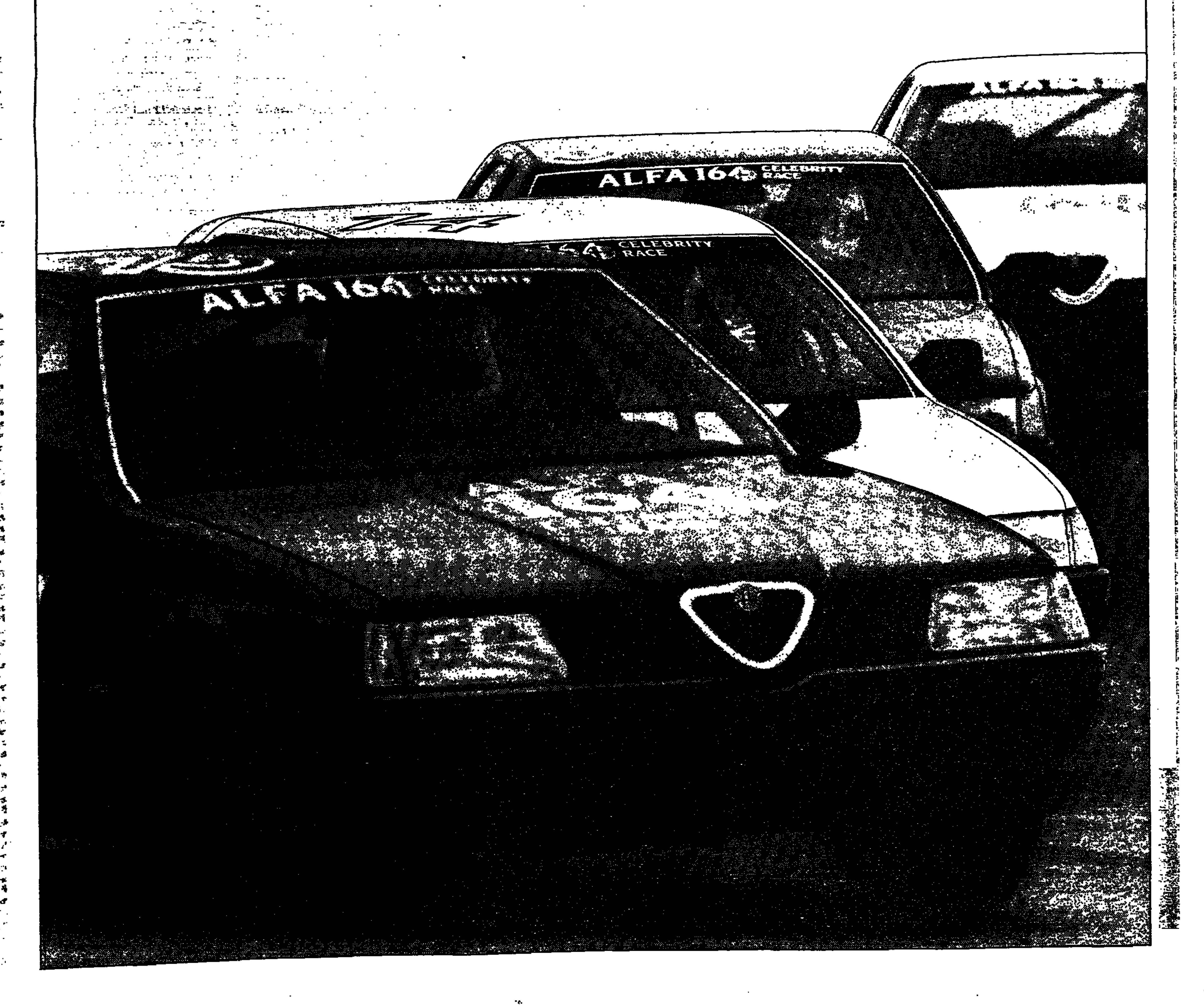
Alfa 164: du circuit à la route.
Quand une Alfa Romeo brille de toutes ses performances sur circuit, elle brille tout aussi spectaculairement *sur route: c'est ça le légendaire esprit* pur-sang Alfa Romeo.

Si vous ne pouvez être présent à l'un des Grands Prix de la saison, mais voulez être au vif de l'actualité de "La Course des Célébrités" ou mieux être informé en avant première sur cette prestigieuse Alfa Romeo, contactez dès maintenant par téléphone votre concessionnaire Alfa Romeo ou allez le voir directement.

* Consommation UTAC (3.0 V6). 7,2L à 90 km/h - 9,1L à 120 km/h - 12,8L en cycle urbain

Informez-vous chez votre concessionnaire





Paris : retour au chiraquisme

Paris se rechiraquise : le retour au scrutin d'arrondissement permet aux amis RPR du maire de détenir treize des vingt et une circonscriptions législatives de la capitale. Ils en accordent trois à leurs alliés de l'UDF, mais l'un d'entre eux, M. Jacques Dominati, s'était bien gardé d'appuyer M. Raymond Barre au premier tour de l'élection présidentielle, et les deux autres, MM. Georges Mesmin et Gilles Gantier, ne pourront pas oublier que M. Jacques Chirac avait écrasé le candidat de l'UDF, qu'ils soutenaient, le 24 avril. Les socialistes sont, ainsi, les perdants des scrutins des 5 et 12 juin : ils n'ont que cinq élus alors qu'ils avaient huit députés parisiens dans l'Assemblée dissoute, alors, surtout, que M. François Mitterrand avait devancé M. Chirac, le 8 mai, dans onze des vingt et une circonscriptions de la capitale.

Paris a écouté son maire. Ici, non seulement les électeurs ont refréné les ambitions socialistes, mais ils ont même réduit la réprésentation parlementaire du PS. Et de cette réduction, comme de la disparition des élus du Front national, le RPR est seul à profiter. M. Chirac en a tiré la conclusion que *« les Parisiens ont compris que la direction d'une ville aussi considérable implique le présence à sa tête d'une équipe unie ou cohérente, qui ne devrait pas être divisée par des querelles politiciennes »*. A un an des élections municipales ce constat est certainement plus agréable à faire, pour le premier magistrat de la capitale, au lendemain des législatives, que celui qui s'imposait après la présidentielle.

Un examen plus détaillé montre, toutefois, que quelques sujets de préoccupation subsistent pour M. Chirac. D'abord parce que dans les quatorze circonscriptions qui étaient en ballottage, si les candidats de la majorité municipale ont tous réussi à mobiliser toutes les voix de droite et d'extrême droite, le réveil des abstentionnistes a surtout profité aux socialistes. C'est ce qui explique que M. Alain Devaquet ne l'ait emporté que de 607 voix, ou M. Jacques Toubon de 649 voix. Ensuite parce que, malgré les thèmes très municipaux de la campagne menée par les hommes du maire, deux de ses adjoints ont été battus dans leur fief : M. Jacques Féron dans le dix-neuvième arrondissement et M. Didier Bariani dans le vingtième.

En revanche, M. Chirac peut se féliciter de la défaite d'un troisième maire d'arrondissement : M. Pierre Bas. La dissidence de ce gaulliste devenu barriste et antichiraquien n'a pas été couronnée de succès. Si son score, au premier tour, était honorable (25,17 % des suffrages exprimés), il a perdu près de 1 000 voix d'un dimanche à l'autre, alors que le nombre d'électeurs reste pratiquement stable dans sa circonscription. Aussi est-il, cette fois, dépassé par le candidat socialiste, qu'il avait dévancé, le 5 juin, tandis que M. Edouard Frédéric-Dupont franchit haut la main la barre des 50 % dans cette triangulaire, la seule de la capitale. Au tour décisif, les électeurs de cette circonscription ont préféré le député sortant du Front national que leur proposait leur maire au barriste qui le constestait.

La bonne implantation des maires d'arrondissement permet à MM. Jacques Dominati, Claude-Gérard Marcus, Alain Devaquet et Jacques Toubon de l'emporter dans des circonscriptions qui, au deuxième tour de l'élection présidentielle, avaient donné la préférence au candidat de gauche, comme ont été élus, dans des situations identiques, les autres membres de la majorité municipale que sont M. Pierre de Bénouville, Alain Juppé, et, même, Mme Nicole Catala, qui avait contre elle de se présenter pour la première fois dans le quatorzième arrondissement, où elle était inconnue.

La leçon est sèvère pour les socialistes, même si elle était inscrite dans les résultats du premier tour. Ils ne se maintiennent que dans des quartiers qui ont été, de tout temps, des places fortes de la gauche : les dix-neuvième et vingtième arrondissements, une partie du onzième, du treizième et du dix-huitième ; géographiquement, le nord et l'est de Paris, c'est-à-dire les secteurs où M. Chirac a décidé de faire porter, dorénavant, l'essentiel de l'effort de son équipe municipale. Le succès, dans ces quartiers, de trois hommes proches de lui à des titres divers — MM. Devaquet, Juppé, et Toubon — montre que cette entreprise connaît, déjà, un certain succès, mais pourra-t-elle aboutir avant mars 1989 ? Le délai est court. C'est un des derniers espoirs des socialistes, s'ils veulent empêcher les amis de M. Chirac de conserver, l'an prochain, leur totale mainmise sur la gestion de Paris.

THIERRY BRÉHIER.

PARIS (21)

1re (1er, 2e, 3e, 4e ARR.)
Ins., 65 840 ; vot., 42 224
Abst., 35,86 % ; suffr. expr., 41 579

Jacques Dominati, URC-UDF-PR, d.s., m. du 3e arrondissement, adj. m. de Paris, a. min., 21 927 (52,73), **REELU.**
Maurice Benassayag, maj. p.-PS, c.m. de Paris, 19 652 (47,26).
1er tour. — Abst., 40,33 % (suffr. expr., 38 997). *Jacques Dominati*, 17 292 (44,34) ; Maurice Benassayag, 14 026 (35,96) ; Rose-Marie Eon-Bazin, FN, 3 327 (8,53) ; Monique Gers, écol., 2 099 (5,38) ; Simone Goeuvic, PC, 2 024 (5,19) ; Argante Mezzarobba, div. d., 128 (0,32) ; Christine Di Iorio, div., 99 (0,25) ; Agnès Salez, écol., 2 (0,00).
8 mai. — Mitterrand, 25 522 (50,80).

3e (PARTIE DU 6e, 7e ARR.)
Ins., 55 332 ; vot., 34 336
Abst., 37,94 % ; suffr. expr., 33 980

Edouard Frédéric-Dupont, URC-CNI, d.s., m. du 7e arrondissement, c.m. de Paris, 18 440 (54,26), **REELU.**
Gilles Lacan, maj. p.-PS, 7 975 (23,46) ; Pierre Bas, RPR diss., m. du 6e arrondissement, c.m. de Paris, a.d., 7 565 (22,26).
1er tour. — Abst., 37,91 % (suffr. expr., 34 005). *Edouard Frédéric-Dupont*, 14 135 (41,56) ; Pierre Bas, 8 561 (25,17) ; Gilles Lacan, 7 497 (22,04) ; Marie-Caroline Le Pen, FN, c.r., 2 793 (8,21) ; Nicole Borvo, PC, 810 (2,38) ; Franca Lemaître, div., 75 (0,22) ; Simone Nouvion, POE, 72 (0,21) ; Pascal Pélisson, div. d., 62 (0,18).
8 mai. — Chirac, 29 389 (68,44).

5e (10e ARRONDISSEMENT)
Ins., 48 183 ; vot., 29 872
Abst., 38,00 % ; suffr. expr., 29 319

Claude-Gérard Marcus, URC-RPR, d.s., m. du 10e arrondissement, c.m. de Paris, 15 945 (54,38), **REELU.**
Gilles Martinet, maj. p.-PS, 13 374 (45,61).
1er tour. — Abst., 42,62 % (suffr. expr., 27 569). *Claude-Gérard Marcus*, 12 448 (45,15) ; Gilles Martinet, 9 618 (34,88) ; Jean-Claude Varanne, FN, c.r., 3 276 (11,88) ; Alain Lhostis, PC, 1 922 (6,97) ; Valéry Le Douguet, div. d., 198 (0,71) ; Christiane Bellami, div., 91 (0,33) ; Christine Pascaud, div. d., 16 (0,05).
8 mai. — Mitterrand, 18 363 (51,59).

6e (PARTIES DES 11e ET 20e ARRONDISSEMENTS)
Ins., 59 978 ; vot., 37 852
Abst., 36,89 % ; suffr. expr., 37 053

Georges Sarre, maj. p.-PS, d.s., sec. E. aux voies d'eau et transports routiers, 20 719 (55,91), **REELU.**
Paul Violet, URC-RPR, c.r., adj. m. de Paris, 16 334 (44,08).
1er tour. — Abst., 41,75 % (suffr. expr., 34 400). *Georges Sarre*, 15 106 (43,91) ; Paul Violet, 11 632 (33,81) ; Jean-Marc Brissaud, FN, 4 194 (12,19) ; Christiane Schwartzbard, PC, c.m. de Paris, 2 518 (7,31) ; Jean-Pierre Jeannes, PNPG, 798 (2,31) ; Jean-Claude Brochart, div., 149 (0,43) ; Jeannine Garcia, POE, 3 (0,00).
8 mai. — Mitterrand, 26 010 (57,82).

7e (PARTIES DES 11e ET 12e ARRONDISSEMENTS)
Ins., 60 535 ; vot., 39 461
Abst., 34,81 % ; suffr. expr., 38 745

Alain Devaquet, URC-RPR, c.r., m. du 11e arrondissement, a. min. dél., a.d., 19 676 (50,78), **ELU.**
Patrick Bloche, maj. p.-PS, 19 069 (49,21).
1er tour. — Abst., 39,38 % (suffr. expr., 36 371). Alain Devaquet, 15 124 (41,58) ; Patrick Bloche, 11 825 (32,51) ; Jean-François Touzé, FN, 3 559 (9,78) ; Albert Dupuit, PC, 2 217 (6,09) ; David Assouline, PNPG, 1 672 (4,59) ; Anita Solé, écol., 1 190 (3,27) ; Richart Abitbol, UDF-PR diss., 550 (1,51) ; Marie-José Houssard, PH, 182 (0,50) ; Albanie Leblanc-Marais, div., 52 (0,14).
8 mai. — Mitterrand, 24 792 (53,40).

8e (PARTIE DU 12e ARR.)
Ins., 64 806 ; vot., 43 368
Abst., 33,08 % ; suffr. expr., 42 560

Pierre de Bénouville, URC-RPR, d.s., 23 732 (55,76), **REELU.**
Stelio Farandjis, maj. p.-PS, 18 828 (44,23).
1er tour. — Abst., 36,70 % (suffr. expr., 40 464). *Pierre de Bénouville*, 19 411 (47,97) ; Stelio Farandjis, 14 623 (36,13) ; Jean-François Delenda, FN, 3 894 (9,62) ; Roland Wlos, PC, 2 346 (5,79) ; Denise Darvey, div., 190 (0,46).
8 mai. — Chirac, 27 244 (52,23).

9e (PARTIE DU 13e ARR.)
Ins., 54 155 ; vot., 35 857
Abst., 33,78 % ; suffr. expr., 35 242

Paul Quilès, maj. p.-PS, d.s., min. des PTT et de l'espace, 19 550 (55,47), **REELU.**
Anne-Marie Couderc, URC-RPR, c.m. de Paris, 15 692 (44,52).
1er tour. — Abst., 38,06 % (suffr. expr., 33 100). *Paul Quilès*, 14 666 (44,30) ; Anne-Marie Couderc, 12 231 (36,95) ; Gisèle Moreau, PC, c.m. de Paris, a.d., 3 487 (10,53) ; Soraya Djebbour, FN, c.r., 2 622 (7,92) ; Ginette Beau, div., 94 (0,28).
8 mai. — Mitterrand, 24 068 (56,80).

10e (PARTIES DES 13e ET 14e ARRONDISSEMENTS)
Ins., 62 548 ; vot., 43 301
Abst., 30,77 % ; suffr. expr., 42 631

Jacques Toubon, URC-RPR, d.s., m. du 13e arrondissement, c.m. de Paris, 21 640 (50,76), **REELU.**
Gisèle Stievenard, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Paris, 20 991 (49,23).
1er tour. — Abst., 35,52 % (suffr. expr., 39 938). *Jacques Toubon*, 17 831 (44,64) ; *Gisèle Stievenard*, 14 829 (37,13) ; Charles Bourgeois, FN, 2 791 (6,98) ; Serge Boucheny, PC, 2 620 (6,56) ; Jean-Claude Delarue, écol., 1 394 (3,49) ; Muriel Deslandes, PH, 314 (0,78) ; Marguerite Dilger, POE, 94 (0,23) ; François Tigani, div., 65 (0,16).
8 mai. — Mitterrand, 25 698 (51,79).

11e (PARTIE DU 14e ARR.)
Ins., 59 546 ; vot., 39 685
Abst., 33,35 % ; suffr. expr., 39 098

Nicole Catala, URC-RPR, c.r., a. sec. E., 20 188 (51,63), **ELUE.**
Nicole Bricq, maj. p.-PS, c.r., 18 910 (48,36).
1er tour. — Abst., 38,46 % (suffr. expr., 36 326). Nicole Catala, 13 189 (36,30) ; Nicole Bricq, 12 705 (34,97) ; Bruno de Neyrieu, FN, 3 211 (8,83) ; Yves Lancien, RPR diss., c.m. de Paris, a.d., 2 962 (8,15) ; Rolande Perlican, PC, 2 128 (5,85) ; Hélène Apsit, écol., 1 119 (3,08) ; Jacqueline Penit, PNPG, 634 (1,74) ; Pierre-Emmanuel Ouannou, div. d., 182 (0,50) ; Paquita Ortiz, PH, 147 (0,40) ; Gabrielle Lang, div., 49 (0,13).
8 mai. — Mitterrand, 23 587 (50,83).

17e (PARTIES DES 17e ET 18e ARRONDISSEMENTS)
Ins., 59 412 ; vot., 36 284
Abst., 38,92 % ; suffr. expr., 35 575

Françoise de Panafieu, URC-RPR, d.s., adj. m. de Paris, 19 253 (54,11), **REELUE.**
Yvette Davant, maj. p.-PS, 16 322 (45,88).
1er tour. — Abst., 42,61 % (suffr. expr., 33 717). *Françoise de Panafieu*, 14 208 (42,13) ; Yvette Davant, 11 996 (35,57) ; Jean-Pierre Reveau, FN, 4 424 (13,12) ; Jean-Louis Faure, PC, 2 298 (6,81) ; Anne-Marie Dumon, div. d., 419 (1,24) ; Jean-François Boudet, PH, 300 (0,88) ; Jean-Louis Soprani, div., 72 (0,21).
8 mai. — Chirac, 22 215 (50,10).

18e (PARTIE DU 18e ARR.)
Ins., 62 424 ; vot., 39 555
Abst., 36,63 % ; suffr. expr., 38 890

Alain Juppé, URC-RPR, adj. m. de Paris, a. min. dél., 20 884 (53,70), **ELU.**
Bertrand Delanoë, maj. p.-PS, c.m. de Paris, a.d., 18 006 (46,29).
1er tour. — Abst., 41,28 % (suffr. expr., 36 238). Alain Juppé, 15 860 (43,76) ; Bertrand Delanoë, 12 818 (35,37) ; Serge Martinez, FN, 4 246 (11,71) ; Jean Wlos, PC, 1 963 (5,41) ; Marie-Claude Drevet, PNPG, 661 (1,82) ; Olivier Régis, div. d., 264 (0,72) ; Odile Thévenot, PH, 235 (0,64) ; Sylvie Emondson, POE, 107 (0,29) ; Maurice Tabuteau, div., 84 (0,23).
8 mai. — Mitterrand, 23 275 (50,10).

19e (PARTIES DES 18e ET 19e ARRONDISSEMENTS)
Ins., 45 595 ; vot., 27 489
Abst., 39,71 % ; suffr. expr., 26 742

Daniel Vaillant, maj. p.-PS, c.r., 14 634 (54,72), **ELU.**
Jean-Pierre Pierre-Bloch, URC-UDF-PSD, adj. m. de Paris, a.d., 12 108 (45,27).
1er tour. — Abst., 44,36 % (suffr. expr., 25 022). Daniel Vaillant, 8 070 (32,25) ; Jean-Pierre Pierre-Bloch, 8 061 (32,21) ; Patrice de Blignières, FN, 3 371 (13,47) ; Louis Baillot, PC, d. eur., c.m. de Paris, a.d., 2 251 (8,99) ; Manuel Escutia, PS diss., a.d., 1 889 (7,54) ; Louis Girard, ext. d., 1 028 (4,10) ; Sauveur Boukris, div. d., 228 (0,91) ; Anne-Marie Deaschy, POE, 87 (0,34) ; Pascal Jouvin, div. d., 37 (0,14).
8 mai. — Mitterrand, 19 739 (58,85).

20e (PARTIE DU 19e ARR.)
Ins., 58 904 ; vot., 37 935
Abst., 35,59 % ; suffr. expr., 37 112

Jean-Christophe Cambadélis, maj. p.-PS, 19 139 (51,57), **ELU.**
Jacques Féron, URC-CNI, d.s., m. du 19e arrondissement, c.m. de Paris, 17 973 (48,42).
1er tour. — Abst., 40,60 % (suffr. expr., 34 609). *Jacques Féron*, 12 512 (36,15) ; Jean-Christophe Cambadélis, 12 102 (34,96) ; Roland Gaucher, FN, d. eur., 4 154 (12,00) ; Paul Laurent, PC, c.m. de Paris, a.d., 3 772 (10,89) ; Jean-Pierre Guérin, écol., 2 023 (5,84) ; Dominique Bonin, div., 46 (0,13).
8 mai. — Mitterrand, 25 131 (55,76).

21e (PARTIE DU 20e ARR.)
Ins., 68 738 ; vot., 44 236
Abst., 35,64 % ; suffr. expr., 43 426

Michel Charzat, maj. p.-PS, d.s., 22 325 (51,40), **REELU.**
Didier Bariani, URC-UDF-rad., m. du 20e arrondissement, c.m. de Paris, a. sec. E., a.d., 21 101 (48,59).
1er tour. — Abst., 40,67 % (suffr. expr., 40 310). *Michel Charzat*, 15 902 (39,44) ; Didier Bariani, 15 686 (38,91) ; Raymond Frayne, FN, 4 929 (12,22) ; Henry Malberg, PC, c.m. de Paris, 3 465 (8,59) ; Monique Costa, div., 171 (0,42) ; Robert Lecourt, POE, 157 (0,38).
8 mai. — Mitterrand, 28 629 (54,76).

Sortants : *Mme Edwige Avice, PS, min. dél. aux affaires étrangères depuis le 12 mai 1988, se rep. dans l'Isère ; MM. René Béguet, app. RPR, remplaçant M. Bernard Pons, RPR, nommé min. des DOM-TOM le 20 mars 1986, n.s.r.p. ; Pierre de Bénouville, RPR ; André Billon, PS, remplaçant M. Lionel Jospin, PS, qui a donné sa démission après son élection en Haute-Garonne en septembre 1986, n.s.r.p. ; Michel Charzat, PS ; Jacques Dominati, UDF (PR) ; Jacques Féron, app. RPR (CNI), remplaçant M. Edouard Balladur, nommé min. E., min. de l'économie, des finances et de la privatisation le 20 mars 1986 ; Edouard Frédéric-Dupont, FN (CNI) ; Gérard Fuchs, PS, se rep. dans la Seine-Saint-Denis ; Gilbert Gantier, UDF (PR) ; Gabriel Kaspereit, RPR ; Jean-Marie Le Pen, FN, se rep. dans les Bouches-du-Rhône ; Claude-Gérard Marcus, RPR ; Georges Mesmin, UDF (CDS) ; Louis Moulinet, PS ; Mme Françoise de Panafieu, RPR, remplaçant M. Alain Juppé, RPR, nommé min. dél. chargé du budget le 20 mars 1986 ; MM. Paul Quilès, PS, min. des PTT et de l'espace depuis le 12 mai 1988 ; Georges Sarre, sec. E. chargé des voies navigables et des transports routiers depuis le 13 mai 1988 ; Mme Gisèle Stievenard, PS ; MM. Jean Tiberi, RPR ; Jacques Toubon, RPR.*

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Ile-de-France : le RPR revigoré

La région capitale est comme le reste du pays : entre la droite et la gauche son cœur balance. Mais ici il a, lors de ces législatives, légèrement penché à droite. Un léger basculement en voix que la brutalité des mécanismes du scrutin majoritaire a transformé en une confortable avance en sièges, tout particulièrement pour le RPR dont l'Ile-de-France constitue une confortable place forte. Le résultat est qu'ici les amis de Jacques Chirac rentrent plus nombreux à l'Assemblée nationale qu'ils n'en sont sortis.

Quelques chiffres : le 8 mai, M. François Mitterrand avait obtenu 51,58 % des suffrages exprimés en Ile-de-France; le 5 juin, le PS en a recueilli 32,39 %, le PC 13,44 % et la gauche, dans son ensemble, 46,60 %, plus 1,13 % pour les écologistes; l'URC, elle, a obtenu 40,98 % et les divers droite, 1,61 %, alors que le Front national recueillait 11,79 %, soit un total pour la droite, au sens large, de 54,38 %. En sièges, cela donne dix députés au PC, trente-cinq au PS, trente-huit au RPR, seize à l'UDF et aucun au FN, quarante-cinq à gauche contre quarante-cinq à droite.

Assez curieusement, le rapport des forces, en sièges, entre les deux grandes forces ne change pratiquement pas par rapport au lendemain des législatives de 1986. La gauche avait eu alors quarante-quatre élus – dont dix déjà pour le PC, – la droite cinquante-cinq. C'est au sein de celle-ci que se produisent les bouleversemens : le Front national perd ses dix élus, essentiellement au profit du RPR qui en gagne huit, l'UDGF n'améliorant son résultat que d'un seul siège.

La déconvenue est forte pour les socialistes. M. Mitterrand avait, le 8 mai, devancé M. Chirac dans soixante-dix des quatre-vingt-dix-neuf circonscriptions de l'Ile-de-France. Ses amis ont dû rendre vingt-cinq de celles-ci à la droite. Ici comme ailleurs, nombre de ceux qui ont fait confiance au président sortant n'ont pas accepté de lui donner la majorité parlementaire qu'il réclamait. C'est que, ici comme ailleurs, dans un scrutin d'arrondissement les positions locales des candidats jouent un rôle non négligeable. Tous ceux que le PS avaient cru pouvoir « parachuter » dans la banlieue parisienne, de François Doubin à Thierry de Beaucé, Isabelle Thomas ou Brice Lalonde – en pensant que dans les cités-dortoirs la méconnaissance du candidat avait moins d'importance qu'en province – l'ont mesuré à leurs dépens.

Les socialistes ont même dû, à leur corps défendant, se montrer généreux avec leurs alliés communistes : sur les quarante-cinq circonscriptions de M. Mitterrand que la gauche a conservées, dix sont allées au PC. Le PS avait, là, pêché par orgueil, car il n'aurait pas dû oublier que le 16 mars 1986 il avait été devancé dans sept de celles-ci, et dans ces sept-là seulement par les listes communistes. Il n'y a que trois circonscriptions où le PC a véritablement renversé la tendance, toutes trois dans le département où il est le plus fort, la Seine-Saint-Denis : la 2e pour le maire de Saint-Denis, M. Berthelot ; la 7e pour le maire de Montreuil, M. Brard ; la 11e pour un député sortant, qui a fait un profond travail d'enracinement, M. Asensi. Cette préservation du nombre de ses élus par le PC ne doit pas camoufler la réalité de la diminution de son influence. Là où il n'avait pas de candidat en position d'être élu, son score est loin de retrouver ses hauteurs antérieures. Pour lui les places fortes subsistantes sont entourées de désert.

En Ile-de-France il n'y a que deux grandes forces qui s'affrontent, en étant, contrairement à leurs alliés réciproques, présentes partout : les socialistes et les chiraquiens. Et ceux-ci ont toutes raisons d'être satisfaits de leur lent travail d'implantation. A Paris certes, mais aussi en banlieue, dans des terroirs qui, comme les Yvelines et la Seine-et-Marne, ne leur ont pas toujours été favorables, au point que c'est encore l'UDF qui détient la présidence du conseil général. Le travail de M. J. Chirac à la mairie de Paris, de M. M Giraud à la présidence du conseil régional, et de tous leurs émules qui ont été le fer de lance de la reconquête par la droite de villes communistes, a été payant. Cela permet au RPR, ici, d'accroître sensiblement le nombre de ses élus. Il ne l'oubliera pas. Et la tendance de ses dirigeants, tendance critiquée par les vassaux de province, de faire de l'Ile-de-France une place forte chiraquienne en sera probablement renforcée.

THIERRY BRÉHIER.

SEINE-ET-MARNE (9)

1re (MELUN SUD, SAVIGNY-LE-TEMPLE)
Ins., 68 824 ; vot., 47 491
Abst., 30,99 % ; suffr. expr., 46 642

Jean-Claude Mignon, URC-RPR, c.r., c.g., m. de Dammarie-les-Lys, 24 394 (52,30), **ELU.**

Brice Lalonde, maj. p-div. g., sec. E. à l'environnement, 22 248 (47,69).

1er tour. – Abst., 36,76 % (suffr. expr., 42 896). Jean-Claude Mignon, 18 803 (43,83) ; Brice Lalonde, 16 251 (37,88) ; René Farinacci, FN, 4 393 (10,24) ; Edmond Dechery, PC, c.r., 3 443 (8,02) ; Pierre Roussel, écol., 6 (0,01).

8 mai. – Mitterrand, 29 118 (52,72).

3e (MELUN NORD)
Ins., 65 393 ; vot., 44 245
Abst., 32,33 % ; suffr. expr., 42 843

Jean-Jacques Hyest, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., m. de La Madeleine-sur-Loing, 21 813 (50,91), **REELU.**

Thierry Martin de Beaucé, *maj. p-div. g.*, sec. E. chargé des relations culturelles internationales et de la francophonie, 21 030 (49,08).

1er tour. – Abst., 36,95 % (suffr. expr., 40 370). *Jean-Jacques Hyest*, 14 601 (36,16) ; Thierry Martin de Beaucé, 14 039 (34,77) ; *Jean-François Jalkh*, FN, d.s., 5 593 (13,85) ; José Ruiz, PC, c.m. de Montereau, 4 855 (12,02) ; Thierry Blanchard, div. d., 1 282 (3,17).

8 mai. – Mitterrand, 28 339 (53,86).

4e (PROVINS)
Ins., 67 043 ; vot., 48 070
Abst., 28,29 % ; suffr. expr., 46 661

Alain Peyrefitte, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Provins, a. min., 26 840 (57,52), **REELU.**

Marc Fromion, maj. p.-PS, m. de Gurcy-le-Châtel, a.d., 19 821 (42,47).

1er tour. – Abst., 31,83 % (suffr. expr., 44 956). *Alain Peyrefitte*, 21 859 (48,62) ; Marc Fromion, 12 417 (27,62) ; Claude Pasquier, PC, m. de Nangis, 5 711 (12,70) ; Laurence Rodella, FN, 4 969 (11,05).

8 mai. – Mitterrand, 27 665 (50,57).

5e (MEAUX SUD)
Ins., 66 651 ; vot., 46 899
Abst., 29,63 % ; suffr. expr., 45 921

Guy Drut, URC-RPR, d.s., 23 937 (52,12), **REELU.**

Michel Vallier, maj. p.-PS, c.g., m. de Trilport, 21 984 (47,87).

1er tour. – Abst., 34,91 % (suffr. expr., 42 690). *Guy Drut*, 17 910 (41,95) ; Michel Vallier, 15 457 (36,20) ; Martial Pautrel, FN, 5 312 (12,44) ; Jean-Pierre Patron, PC, adj. m. de Meaux, 4 011 (9,39).

8 mai. – Mitterrand, 27 185 (50,88).

6e (MEAUX NORD)
Ins., 63 561 ; vot., 41 982
Abst., 33,95 % ; suffr. expr., 40 801

Robert Le Foll, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Crégy-lès-Meaux, 23 093 (56,59), **REELU.**

Pierre Meutey, URC-UDF-CDS, c.r., c.g., m. de Vendrest, 17 708 (43,40).

1er tour. – Abst., 37,59 % (suffr. expr., 39 025). *Robert Le Foll*, 16 514 (42,31) ; Pierre Meutey, 11 889 (30,46) ; Michel Tellier, FN, 5 959 (15,26) ; Jean-Pierre Boutoux, PC, 4 663 (11,94).

8 mai. – Mitterrand, 28 653 (56,90).

7e (CLAYE-SOUILLY, PARTIE DE LAGNY)
Ins., 73 650 ; vot., 49 060
Abst., 33,38 % ; suffr. expr., 47 970

Jean-Paul Planchou, maj. p.-PS, a.d., 24 527 (51,12), **ELU.**

Charles Cova, URC-RPR, c.g., m. de Chelles, 23 443 (48,87).

1er tour. – Abst., 38,53 % (suffr. expr., 44 726). Charles Cova, 15 069 (33,69) ; Jean-Paul Planchou, 14 648 (32,75) ; *Gérard Bordu*, PC, d.s., c.g., a. m. de Chelles, 6 942 (15,52) ; Pierre-Jean Prillard, FN, c.r., 6 502 (14,53) ; Axel Galinier, div. d., 907 (2,02) ; Jean Ferrari, div. d., 658 (1,47).

8 mai. – Mitterrand, 31 335 (54,14).

8e (PARTIE DE LAGNY, TORCY)
Ins., 66 297 ; vot., 44 032
Abst., 33,58 % ; suffr. expr., 43 026

Jean-Pierre Fourré, maj. p.-PS, d.s., c.r., c.g., 24 756 (57,53), **REELU.**

Gérard Burlet, URC-RPR, c.g., 18 270 (42,46).

1er tour. – Abst., 38,19 % (suffr. expr., 40 560). *Jean-Pierre Fourré*, 17 250 (42,52) ; Gérard Burlet, 11 253 (27,74) ; Jean-Pierre Savojni, FN, 5 541 (13,66) ; Daniel Brunel, PC, c.r., c.g., 3 416 (8,42) ; Alain Rist, écol., 3 100 (7,64).

8 mai. – Mitterrand, 31 005 (57,78).

9e (BRIE-COMTE-ROBERT)
Ins., 71 198 ; vot., 48 708
Abst., 31,58 % ; suffr. expr., 47 681

Alain Vivien, maj. p.-PS, d.s., c.g., 26 814 (56,23), **REELU.**

Jean Kirchheim, URC-RPR, c.g., 20 867 (43,76).

1er tour. – Abst., 35,38 % (suffr. expr., 45 441). *Alain Vivien*, 21 461 (47,22) ; Jean Kirchheim, 14 545 (32,00) ; Gilbert Becquerelle, FN, 5 909 (13,00) ; Pierre Teyssandier, PC, 3 526 (7,75).

8 mai. – Mitterrand, 31 539 (54,30).

Sortants : *MM. Gérard Bordu, PC ; Guy Drut, RPR ; Jean-Pierre Fourré, PS ; Jean-Jacques Hyest, UDF (CDS) ; Jean-François Jalkh, FN ; Didier Julia, RPR ; Robert Le Foll, PS ; Alain Peyrefitte, RPR ; Alain Vivien, PS.*

ELUS : Jean-Claude Mignon, URC-RPR (1re) ; Jean-Jacques Hyest, URC-UDF-CDS, d.s. (3e) ; Alain Peyrefitte, URC-RPR, d.s. (4e) ; Guy Drut, URC-RPR, d.s. (5e) ; Robert Le Foll, maj.s., PS, d.s. (6e) ; Jean-Paul Planchou, maj.s., PS (7e) ; Jean-Pierre Fourré, maj.p., PS, d.s. (8e) ; Alain Vivien, maj.p., PS, d.s. (9e).

Au premier tour : **Didier Julia, URC-RPR, d.s. (2e).**

Les électeurs seine-et-marnais ont dit non à l'ouverture. La défaite des deux secrétaires d'Etat qui se présentaient sous l'étiquette de la majorité présidentielle est significative. Malgré le soutien officiel du PC, Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, n'a pu battre Jean-Claude Mignon, RPR, un candidat particulièrement bien implanté dans le 1re circonscription. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat à la francophonie, n'a pas bénéficié du fait qu'il réside partiellement dans le département. Ouvertement rejeté par le Parti communiste qui lui reprochait son passé d'« homme de droite », il s'est incliné devant le député sortant Jean-Jacques Hyest (UDF-CDS). Il n'y aura pas eu de miracle pour Marc Fromion (PS). Contrairement à ce qui s'était passé lors des législatives de 1981, le candidat socialiste a été largement distancé par le député sortant, Alain Peyrefitte (RPR). Le Parti socialiste envoie quatre représentants à l'Assemblée nationale. Les trois députés sortants (Alain Vivien, Jean-Pierre Fourré et Robert Le Foll), ainsi qu'un nouveau venu, Jean-Paul Planchou. Celui-ci devance le candidat RPR, maire de Chelles, y compris dans sa propre commune. Cinq élus de droite – Didier Julia, RPR, avait retrouvé son siège dans la 2e circonscription dès le premier tour – contre quatre de gauche, cet équilibre est respecté puisque, en 1986, la Seine-et-Marne avait élu trois RPR, un UDF, un Front national, trois socialistes et un communiste.

YVELINES (12)

2e (VERSAILLES SUD)
Ins., 67 818 ; vot., 46 103
Abst., 32,01 % ; suffr. expr., 45 309

Franck Borotra, URC-RPR, d.s., c.g., adj. m. de Versailles, 27 223 (60,08), **REELU.**

André Pigné, maj. p.-PS, c.m. de Versailles, 18 086 (39,91).

1er tour. – Abst., 35,03 % (suffr. expr., 43 445). *Franck Borotra*, 21 449 (49,37) ; André Pigné, 13 167 (30,30) ; Roger Gibissen, FN, 4 049 (9,31) ; Sylvie Huet, PC, 3 035 (6,98) ; Marie-Dominique Delarue, div. d., adj. m. du Mesnil-Saint-Denis, 1 317 (3,03) ; Maximilien de Bazelaine de Rupierre, POE, 428 (0,98).

8 mai. – Chirac, 31 778 (56,49).

4e (HOUILLES)
Ins., 67 907 ; vot., 45 696
Abst., 32,70 % ; suffr. expr., 44 890

Pierre Lequiller, URC-UDF-PR, c.g., m. de Louveciennes, 26 968 (60,07), **ELU.**

Jacqueline Penez, *maj. p.-PS*, c.m. de Chatou, 17 922 (39,92).

1er tour. – Abst., 36,07 % (suffr. expr., 42 870). Pierre Lequiller, 20 564 (47,96) ; Jacqueline Penez, 10 909 (25,44) ; Eugène Seleskovitch, PC, m. de Houilles, 4 925 (11,48) ; Nicolas Tandler, FN, 4 364 (10,17) ; Jean-François Bianchetti, div. d., c.m. de Louveciennes, 1 101 (2,56) ; Jean-Henri Ricard, div. d., 819 (1,91) ; Odile Perfumo, POE, 188 (0,43).

8 mai. – Chirac, 30 755 (56,27).

5e (SARTROUVILLE)
Ins., 65 200 ; vot., 44 272
Abst., 32,09 % ; suffr. expr., 43 335

Alain Jonemann, URC-RPR, c.g., m. du Vésinet, 25 490 (58,82), **ELU.**

Jean Le Gars, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Sartrouville, 17 845 (41,17).

1er tour. – Abst., 36,26 % (suffr. expr., 41 009). Alain Jonemann, 18 476 (45,05) ; Jean Le Gars, 10 982 (26,77) ; Auguste Chrétienne, PC, m. de Sartrouville, 5 216 (12,71) ; Philippe Colombani, FN, c.r., 5 155 (12,57) ; Francis Chebaut, div. d., c.m. de Carrières-sur-Seine, 1 180 (2,87).

8 mai. – Chirac, 29 791 (56,69).

7e (CONFLANS-SAINTE-HONORINE)
Ins., 61 503 ; vot., 42 093
Abst., 31,55 % ; suffr. expr., 41 243

Michel Rocard, maj. p.-PS, d.s., prem. min., c.r., m. de Conflans-Sainte-Honorine, 22 643 (54,90), **REELU.**

Gérard Rebreyend, URC-UDF-PR, c.r., c.m. du Pecq, 18 600 (45,09).

1er tour. – Abst., 37,56 % (suffr. expr., 37 901). *Michel Rocard*, 17 832 (47,04) ; Gérard Rebreyend, 9 935 (26,21) ; Henri Jeannequin, FN, c.m. d'Andrésy, 4 897 (12,92) ; Jean-Marc Alcaraz, div. d., c.r., 2 712 (7,15) ; Jean Caron, PC, adj. m. de Conflans-Sainte-Honorine, 2 276 (6,00) ; Francine Loné, POE, 249 (0,65).

8 mai. – *Mitterrand*, 25 985 (52,96).

8e (MANTES-LA-JOLIE)
Ins., 57 487 ; vot., 38 050
Abst., 33,81 % ; suffr. expr., 37 010

Bernard Schreiner, maj. p.-PS, d.s., 20 906 (56,48), **REELU.**

Pierre Daniel, URC-RPR, c.m. de Mantes-la-Jolie, 16 104 (43,51).

1er tour. – Abst., 38,57 % (suffr. expr., 34 707). *Bernard Schreiner*, 13 019 (37,51) ; Pierre Daniel, 9 352 (26,94) ; *Georges Paul Wagner*, FN, d.s., 6 282 (18,10) ; Georges Godin, PC, m. de Mantes-la-Jolie, 4 759 (13,71) ; Alexandra Meynier, div. d., 679 (1,95) ; Jean-François Colin, div. g., 616 (1,77).

8 mai. – Mitterrand, 26 231 (58,11).

9e (AUBERGENVILLE)
Ins., 69 836 ; vot., 49 385
Abst., 29,28 % ; suffr. expr., 48 135

Henri Cuq, URC-RPR, d.s. de l'Ariège, 24 937 (51,80), **REELU.**

Jean Cottave, maj. p.-PS, 23 198 (48,19).

1er tour. – Abst., 35,88 % (suffr. expr., 43 750). *Henri Cuq*, 16 327 (37,31) ; Jean Cottave, 13 968 (31,92) ; Michel Bayvet, FN, 6 801 (15,54) ; Joseph Trebel, PC, c.r., c.m. de Poissy, 4 338 (9,91) ; Gabriel de Bryas, ext. d., 949 (2,16) ; Jean-Michel Taicher, div., 839 (1,91) ; Philippe Jamet, POE, 528 (1,20).

8 mai. – Mitterrand, 29 522 (51,65).

10e (RAMBOUILLET)
Ins., 80 602 ; vot., 58 472
Abst., 27,45 % ; suffr. expr., 57 389

Christine Boutin, URC-app. UDF, d.s., c.g., adj. m. de Rambouillet, 32 260 (56,21), **REELUE.**

Georges Mougeot, maj. p.-PS, c.g., c.m. de Maurepas, 25 129 (43,78).

1er tour. – Abst., 33,02 % (suffr. expr., 53 205). *Christine Boutin*, 24 965 (46,92) ; Georges Mougeot, 17 894 (33,63) ; Jean-Claude Antoine, FN, 5 123 (9,62) ; Jean Gastines, PC, c.m. de Maurepas, 4 056 (7,62) ; Hilaire Desprez, écol., 1 167 (2,19).

8 mai. – Chirac, 35 345 (52,33).

11e (SAINT-CYR-L'ECOLE, TRAPPES)
Ins., 53 093 ; vot., 34 401
Abst., 35,20 % ; suffr. expr., 33 537

Guy Malandain, maj. p.-PS, d.s., adj. m. d'Auffargis, 18 403 (54,87), **REELU.**

Jeanine Cayet, URC-UDF-PR, c.m. de Trappes, 15 134 (45,12).

1er tour. – Abst., 40,23 % (suffr. expr., 31 199). *Guy Malandain*, 11 375 (36,45) ; Jeanine Cayet, 10 604 (33,98) ; *Jacqueline Hoffmam*, PC, d.s., 5 584 (17,89) ; Olivier Cazal, FN, 3 636 (11,65).

8 mai. – Mitterrand, 23 676 (57,44).

12e (POISSY)
Ins., 57 849 ; vot., 39 735
Abst., 31,31 % ; suffr. expr., 38 939

Jacques Masdeu-Arus, URC-RPR, d.s., m. de Poissy, 19 644 (50,44), **REELU.**

Martine Frachon, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Poissy, 19 295 (49,55).

1er tour. – Abst., 37,02 % (suffr. expr., 35 919). *Jacques Masdeu-Arus*, 15 023 (41,82) ; *Martine Frachon*, 12 976 (36,12) ; Michel Currat, FN, c.m. de Clayes-sous-Bois, 4 038 (11,24) ; Janine Thomas-Florès, PC, m. de Clayes-sous-Bois, 3 532 (9,83) ; Philippe Cadoux, POE, 350 (0,97).

8 mai. – Mitterrand, 24 200 (51,75).

Sortants : *M. Frank Borotra, RPR ; MMmes Christine Boutin, app. UDF ; Martine Frachon, PS ; Jacqueline Hoffmann, PC ; MM. Guy Malandain, PS ; Jacques Masdeu-Arus, RPR, remplaçant Robert Wagner, RPR, décédé le 3 avril 1988 ; Michel Péricard, RPR ; Etienne Pinte, RPR ; Michel Rocard, PS, prem. min. depuis le 10 mai 1988 ; Bernard Schreiner, PS ; Paul-Louis Tenaillon, UDF (CDS) ; Georges-Paul Wagner, FN.*

ELUS : Franck Borotra, URC-RPR, d.s. (2e) ; Pierre Lequiller, URC-UDF-PR (4e) ; Alain Jonemann, URC-RPR (5e) ; Michel Rocard, maj. p-PS. d.s. (7e) ; Bernard Schreiner, maj. p.-PS. d.s. (8e) ; Henri Cuq, URC-RPR. d.s. de l'Ariège (9e) ; Christiane Boutin, URC-app. UDF, d.s. (10e) ; Guy Malandain, maj. p.-PS, d.s. (11e) ; Jacques Masdeu-Arus, URC-RPR, d.s. (12e).

Au premier tour ; **Etienne Pinte, URC-RPR, d.s. (1re) ; Louis Tenaillon, URC-UDF-CDS, d.s. (3e) ; Michel Péricard, URC-RPR, d.s. (6e).**

Après l'élection la semaine dernière de MM. Péricard (RPR), Pinte (RPR) et Tenaillon (UDF-CDS), l'URC se taille la part du lion au second tour, en remportant neuf sièges sur douze (six RPR, trois UDF). Le RPR gagne deux sièges et l'UDF un par rapport à l'Assemblée dissoute. Le Front national et le PC disparaissent de l'échiquier politique local. Le PS perd un siège (Mme Martine Frachon dans la douzième circonscription), mais enregistre une progression sensible dans les neuf circonscriptions en ballotage. Ainsi dans la douzième circonscription, M. Masdeu-Arus (URC-RPR) « arrache » son siège à la socialiste Mme Frachon avec un écart de seulement 349 voix (0,9 %). Enfin, le premier ministre M. Rocard conforte sa position dans tous les bureaux de sa ville de Conflans-Saint-Honorine, où il arrive en tête pour la première fois, ainsi que dans les quatre chefs-lieux de canton de sa circonscription.

ESSONNE (10)

1re (CORBEIL-ESSONNES)
Ins., 52 338 ; vot., 34 106
Abst., 34,83 % ; suffr. expr., 32 989

Jacques Guyard, maj. p.-PS, d.s., m. d'Evry, 19 642 (59,54), **REELU.**

Jacques Gering, URC-RPR, c.m. d'Evry, 13 347 (40,45).

1er tour. – Abst., 37,61 % (suffr. expr., 32 048). *Jacques Guyard*, 11 112 (34,67) ; Jacques Gering, 8 594 (26,81) ; *Roger Combrisson*, PC, d.s., c.g., m. de Corbeil-Essonnes, 7 037 (21,95) ; Gérard Duquenne, FN, 3 601 (11,23) ; Andrée Deschamps, écol., 1 604 (5,00) ; Suzanne Brillon, POE, 100 (0,31).

8 mai. – Mitterrand, 25 234 (60,59).

2e (ETAMPES)
Ins., 64 634 ; vot., 46 650
Abst., 27,82 % ; suffr. expr., 45 511

Xavier Dugoin, URC-RPR, d.s., 24 278 (53,34), **REELU.**

Amaury Couderc, maj. p. PS, c.g., m. de Boissy-sous-Saint-Yon, 21 233 (46,65).

1er tour. – Abst., 32,92 % (suffr. expr., 42 307). *Xavier Dugoin*, 18 284 (43,21) ; Amaury Couderc, 9 617 (22,73) ; Gérard Lefranc, PC, m. d'Etampes, 8 656 (20,45) ; Jean-Louis Fuchs, FN, 4 472 (10,57) ; José Garcia, maj. p.-PS, c.m. de Gif-sur-Yvette, 907 (2,14) ; Pierre Maureaux-Nery, POE, 371 (0,87).

8 mai. – Mitterrand, 27 365 (51,12).

3e (ARPAJON)
Ins., 72 463 ; vot., 52 899
Abst., 26,99 % ; suffr. expr., 51 691

Yves Tavernier, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Dourdan, 27 337 (52,88), **REELU.**

Jean de Boishue, URC-RPR, c.r., m. de Brétigny-sur-Orge, 24 354 (47,11).

1er tour. – Abst., 33,11 % (suffr. expr., 47 690). *Yves Tavernier*, 19 376 (40,62) ; Jean de Boishue, 17 613 (36,93) ; Alain Blin, PC, c.g., a. m. de Brétigny-sur-Orge, 5 703 (11,95) ; Patrice Lépine, FN, 4 998 (10,48).

8 mai. – Mitterrand, 32 831 (54,36).

4e (LONGJUMEAU)
Ins., 62 671 ; vot., 45 563
Abst., 27,29 % ; suffr. expr., 44 621

Pierre-André Wiltzer, URC-UDF, d.s., 22 335 (50,05), **REELU.**

Nicole Morichaud, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Villebon-sur-Yvette, 22 286 (49,94).

1er tour. – Abst., 33,90 % (suffr. expr., 40 797). *Pierre-André Wiltzer*, 16 621 (40,74) : Nicole Morichaud, 15 913 (39,00) ; Jean-Claude Frolich, FN, 4 269 (10,46) ; Alain Dussour, PC, 3 994 (9,78).

8 mai. – Mitterrand, 27 992 (53,82).

(Lire la suite page 16.)

Liste des abréviations

Nous publions ci-dessous les résultats du scrutin du 12 juin dans les quatre cent cinquante-trois circonscriptions de métropole et d'outre-mer restées en ballottage après le premier tour, et ceux des deux circonscriptions de Polynésie française, où le premier tour a été fixé au 12 juin.

Le nom de chaque département est suivi du nombre total de sièges qui étaient à pourvoir. Les résultats par circonscriptions sont suivis du rappel des résultats du premier tour, qui a eu lieu le 5 juin, et du second tour de l'élection présidentielle pour lequel ne figure que le score du candidat alors arrivé en tête.

Le nom des députés sortants est suivi de leur appartenance à l'un des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale au moment de la dissolution décidée le 14 mai. Leur « étiquette » politique est précisée entre parenthèses.

Le nom des députés élus, au premier ou au second tour, est suivi de l'« étiquette » politique sous laquelle ils étaient candidats.

TITRES ET MANDATS

a.d. : ancien député.
a.c.m. : ancien conseiller municipal.
adj. m. : adjoint au maire.
a. min. : ancien ministre.
a. prem. min. : ancien premier ministre.
a. sec. E. : ancien secrétaire d'Etat.
a. sén. : ancien sénateur.
c.g. : conseiller général.
c.m. : conseiller municipal.
c.r. : conseiller régional.
d.s. : député sortant.
d. eur. : député européen.
m. : maire.
min. : ministre.
min. dél. : ministre délégué.
min. E. : ministre d'Etat.
n.s.r.p. : ne se représente pas.
prem. min. : premier ministre.
prés. : président.
prés. c.g. : président du conseil général.
prés. c.r. : président du conseil régional.
sec. E. : secrétaire d'Etat.
sén. : sénateur.
se rep. : se représente.
supp. : suppléant.

ÉTIQUETTES DE 1988

Alt.: alternative (regroupait autogestionnaires, extrême gauche et écologistes).
app. : apparenté.
CDS : Centre des démocrates sociaux (UDF).
CNI : Centre national des indépendants.
diss. : dissident (se présente sans l'investiture de son parti).
div. : divers.
div. d. : divers droite.
div. g. : divers gauche.
écol. : écologistes.
ext. d. : extrême droite.
ext. g. : extrême gauche.
FN : Front national.
maj. p. : majorité présidentielle.
MRG : Mouvement des radicaux de gauche.
PC : Parti communiste.
PFN : Parti des forces nouvelles.
PH : Parti humaniste.
PNPG : Pour une nouvelle politique de gauche (comités de M. Pierre Juquin).
POE : Parti ouvrier européen.
PR : Parti républicain (UDF).
P. et R. : Clubs perspectives et réalités (UDF).
PS : Parti socialiste.
PSD : Parti social-démocrate (UDF).
PSU : Parti socialiste unifié.
rad. : Parti radical (UDF).
rég. : régionalistes.
RPR : Rassemblement pour la République.
sout. : soutien.
UDF : Union pour la démocratie française.
URC : Union du rassemblement et du centre.

Le second tour des

(Suite de la page 15.)

5e (ORSAY)

Ins., 57 065 ; vot., 42 010
Abst., 26,38 % ; suffr. expr., 41 179

Michel Pelchat, URC-UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Gif-sur-Yvette, 21 003 (51,00), **REELU.**

Roger Bambuck, maj. p.-PS, sec. E. aux sports, 20 176 (48,99).

1er tour. – Abst., 32,41 % (suffr. expr., 38 031). *Michel Pelchat*, 16 451 (43,25) ; Roger Bambuck, 14 082 (37,02) ; Jean Baillif, FN, 2 865 (7,53) ; Jean-Pierre Kahane, PC, 2 741 (7,20) ; Jean-Claude Le Scornet, PSU, c.m. des Ulis, 1 699 (4,46) ; Neil Edmodson, POE, 193 (0,50).

8 mai. – Mitterrand, 24 931 (52,78).

6e (MASSY)

Ins., 69 740 ; vot., 46 310
Abst., 33,59 % ; suffr. expr., 45 086

Claude Germon, maj. p.-PS, d.s., m. de Massy, 25 095 (55,66), **REELU.**

Jacques Allain, URC-RPR, c.m. de Palaiseau, 19 991 (44,33).

1er tour. – Abst., 37,72 % (suffr. expr., 42 745). *Claude Germon*, 17 275 (40,41) ; Jacques Allain, 14 051 (32,87) ; Robert Vizet, PC, sén., c.g., a.d., a. m. de Palaiseau, 6 550 (15,32) ; Rémi Blanchard, FN, 4 528 (10,59) ; Andrée Bougnon, POE, 341 (0,79).

8 mai. – Mitterrand, 31 670 (57,41).

7e (VIRY-CHATILLON)

Ins., 68 895 ; vot., 47 283
Abst., 31,36 % ; suffr. expr., 46 225

Marie-Noëlle Lienemann, maj. p.-PS, d. eur., c.g., c.m. de Massy, 23 915 (51,73), **ÉLUE.**

René L'Helguen, URC-RPR, c.g., m. d'Athis-Mons, 22 310 (48,26).

1er tour. – Abst., 37,72 % (suffr. expr., 42 240). Marie-Noëlle Lienemann, 16 062 (38,02) ; René L'Helguen, 15 830 (37,47) ; Patrick Dordain, FN, c.r., 5 146 (12,18) ; Michel Bockelandt, PC, c.m. de Savigny-sur-Orge, a. c.g., a. m. de Savigny-sur-Orge, 4 874 (11,53) ; Jean-Michel Duduit, POE, 328 (0,77).

8 mai. – Mitterrand, 29 540 (54,09).

8e (BRUNOY)

Ins., 68 346 ; vot., 46 145
Abst., 32,48 % ; suffr. expr., 45 132

Michel Berson, maj. p.-PS, d.s., m. de Crosne, 23 739 (52,59), **REELU.**

Laurent Béteille, URC-RPR, c.g., m. de Brunoy, 21 393 (47,40).

1er tour. – Abst., 37,87 % (suffr. expr., 41 831). *Michel Berson*, 16 871 (40,33) ; Laurent Béteille, 15 160 (36,24) ; Alain Bezia, FN, 4 789 (11,44) ; Lucien Lagrange, PC, m. de Vigneux-sur-Seine, 4 693 (11,21) ; Jacqueline Dagnicourt, POE, 318 (0,76).

8 mai. – Mitterrand, 29 400 (54,41).

9e (DRAVEIL)

Ins., 63 612 ; vot., 42 598
Abst., 33,03 % ; suffr. expr., 41 702

Thierry Mandon, maj. p.-PS, 21 741 (52,13), **ELU.**

Bernard Huvelin, URC-UDF-PR, c.m. de Soisy-sur-Seine, 19 961 (47,86).

1er tour. – Abst., 38,46 % (suffr. expr., 38 607). Thierry Mandon, 14 360 (37,19) ; Bernard Huvelin, 8 884 (23,01) ; Daniel Besse, RPR diss., m. de Quincy-sous-Sénart, 5 543 (14,35) ; Daniel Perrin, PC, c.g., m. de Ris-Orangis, 5 089 (13,18) ; Louis Ressicaud, FN, 4 473 (11,58) ; Odette Lyon, POE, 258 (0,66).

8 mai. – Mitterrand, 27 335 (53,82).

10e (MORSANG-SUR-ORGE)

Ins., 57 030 ; vot., 35 892
Abst., 37,06 % ; suffr. expr., 34 651

Julien Dray, maj. p.-PS, 19 381 (55,93), **ELU.**

Pierre Avenard, URC-CNI, c.m. de Morsang-sur-Orge, 15 270 (44,06).

1er tour. – Abst., 41,43 % (suffr. expr., 32 803). Julien Dray, 10 400 (31,70) ; Pierre Avenard, 8 314 (25,34) ; Geneviève Rodriguez, PC, c.g., m. de Morsang-sur-Orge, 7 187 (21,90) ; *Michel de Rostolan*, FN, d.s., 4 325 (13,18) ; Robert Gatelier, CNI, c.m. de Sainte-Geneviève-des-Bois, 1 436 (4,37) ; Dominique Vincent, PNPG, c.m. de Fleury-Mérogis, 992 (3,02) ; Jeannine Wolff, POE, 149 (0,45).

8 mai. – Mitterrand, 26 021 (58,63).

Sortants : *MM. Michel Berson, PS ; Roger Combrisson, PC ; Xavier Dugoin, RPR ; Claude Germon, PS ; Jacques Guyard, PS ; Michel Pelchat, UDF-PR ; Jean de Préaumont, RPR, n.s.r.p. ; Michel de Rostolan, FN (CNI) ; Yves Tavernier, PS ; Pierre-André Wiltzer, app. UDF.*

ELUS : Jacques Guyard, maj. p.-PS, d.s. (1re) ; Xavier Dugoin, URC-RPR, d.s. (2e) ; Yves Tavernier, maj. p.-PS, d.s. (3e) ; Pierre-André Wiltzer, URC-UDF, d.s. (4e) ; Michel Pelchat, URC-UDF-PR, d.s. (5e) ; Claude Germon, maj. p.-PS, d.s. (6e) ; Marie-Noëlle Lienemann, maj. p.-PS (7e) ; Michel Berson, maj. p.-PS, d.s. (8e) ; Thierry Mandon, maj. p.-PS (9e) ; Julien Dray, maj. p.-PS (10e).

Alors que les reports des voix semblent s'être bien effectués dans les deux camps, la mobilisation des abstentionnistes paraît avoir profité davantage au Parti socialiste. Elle lui permet de faire réélire, très facilement dans certains cas (Jacques Guyard, le maire d'Evry, avec 59,54 %, ou Claude Germon, maire de Massy, avec 55,66 %), ses quatre sortants et de gagner trois sièges, dont un aisément pour Julien Dray, « parachuté » dans la dixième circonscription et qui y obtient néanmoins 55,93 % des voix. La droite sauve trois sortants (un RPR et deux UDF). Dans la septième circonscription, les nouveaux votants ont permis à la rocardienne Marie-Noëlle Lienemann de remporter le duel très serré qui l'opposait à René L'Helguen (URC), un animateur historique de la droite locale. Pierre-André Wiltzer, député sortant UDF et directeur du cabinet de M. Barre, après une campagne très active, conserve de justesse son siège. Il ne l'emporte que de quarante-neuf voix devant Nicole Morichaud (PS), qui profite largement de la mobilisation au second tour. Enfin, dans la cinquième circonscription, les abstentionnistes du premier tour, en se mobilisant à part égale entre la gauche et la droite au second tour, ont empêché le secrétaire d'Etat chargé des sports, Roger Bambuck, de refaire son retard face au sortant UDF.

HAUTS-DE-SEINE (13)

1re (COLOMBES N.-E., N.-O.)

Ins., 57 824 ; vot., 26 993
Abst., 53,32 % ; suffr. expr., 19 358

Jacques Brunhes, PC, c.g., m. de Gennevilliers, a.d., 19 358 (100,00), **ÉLU.**

1er tour. – Abst., 41,15 % (suffr. expr., 34 708). Jacques Brunhes, 13 337 (38,42) ; Bernard Le Savouroux, maj. p.-PS, 8 604 (24,78) ; Jean-Yves Le Gallou, FN, c.r., 6 388 (18,40) ; Nicole Gouetta, URC-RPR, 6 379 (18,37).

8 mai. – Mitterrand, 29 326 (65,80).

2e (ASNIERES-SUR-SEINE, COLOMBES SUD)

Ins., 58 508 ; vot., 38 606
Abst., 34,01 % ; suffr. expr., 37 749

Georges Tranchant, URC-RPR, d.s., 21 662 (57,38), **RÉÉLU.**

Michel Laneret, maj. p.-PS, 16 087 (42,61).

1er tour. – Abst., 37,11 % (suffr. expr., 36 307). *Georges Tranchant*, 16 336 (44,99) ; Michel Laneret, 11 369 (31,31) ; Hubert Massol, FN, 5 296 (14,58) ; Serge Le Guernevé, PC, c.r., 3 306 (9,10).

8 mai. – Chirac, 25 400 (54,45).

3e (COURBEVOIE)

Ins., 63 866 ; vot., 43 007
Abst., 32,66 % ; suffr. expr., 42 057

Jean-Yves Haby, URC-UDF-PR, 25 371 (60,32), **ÉLU.**

Gilles Pronnier, maj. p.-PS, 16 686 (39,67).

1er tour. – Abst., 35,38 % (suffr. expr., 40 677). Jean-Yves Haby, 18 774 (46,15) ; Gilles Pronnier, 12 619 (31,02) ; Christian Perez, FN, 5 319 (13,07) ; Gabriel Massou, PC, 2 457 (6,04) ; Pierre Servaux, div. d., 1 508 (3,70).

8 mai. – Chirac, 29 976 (57,29).

4e (NANTERRE)

Ins., 61 141 ; vot., 39 714
Abst., 35,04 % ; suffr. expr., 38 488

Michel Sapin, maj. p.-PS, d.s., 21 160 (54,97), **RÉÉLU.**

Christian Dupuy, URC-RPR, c.r., m. de Suresnes, 17 328 (45,02).

1er tour. – Abst., 37,41 % (suffr. expr., 37 787). Christian Dupuy, 12 411 (32,84) ; *Michel Sapin*, 10 432 (27,60) ; Jacqueline Fraysse-Cazalis, PC, sén., c.r., c.g., a.d., 10 074 (26,65) ; Jean-Claude Rollinat, FN, 4 250 (11,24) ; Sylvie Salomon, PNPG, 620 (1,64).

8 mai. – Mitterrand, 28 701 (59,46).

5e (LEVALLOIS-PERRET)

Ins., 52 180 ; vot., 36 498
Abst., 30,05 % ; suffr. expr., 35 598

Patrick Balkany, URC-RPR, c.g., m. de Levallois, 17 968 (50,47), **ÉLU.**

Gilles Catoire, maj. p.-PS, c.r., m. de Clichy, 17 630 (49,52).

1er tour. – Abst., 35,74 % (suffr. expr., 33 204). Patrick Balkany, 13 270 (39,96) ; Gilles Catoire, 11 143 (33,55) ; Guy Schmauss, PC, c.r., c.g., a. sén., 4 041 (12,17) ; Roger Vivant, FN, 3 703 (11,15) ; Laurent Conversy, div. d., 913 (2,74) ; Marc Fumey, POE, 134 (0,40).

8 mai. – Mitterrand, 21 530 (51,96).

8e (MEUDON)

Ins., 66 366 ; vot., 45 941
Abst., 30,77 % ; suffr. expr., 44 807

Claude Labbé, URC-RPR, d.s., 25 783 (57,54), **RÉÉLU.**

Régine Saint-Criq, maj. p.-PS, c.r., 19 024 (42,45).

1er tour. – Abst., 33,98 % (suffr. expr., 43 279). *Claude Labbé*, 20 655 (47,72) ; Régine Saint-Criq, 13 280 (30,68) ; Sophie Brissaud, FN, 4 054 (9,36) ; Eddy Laurent-Amsellem, écol., 2 741 (6,33) ; Roger Vuilleminot, PC, 2 401 (5,54) ; Jacqueline Guérin, POE, 148 (0,34).

8 mai. – Chirac, 30 461 (55,94).

10e (BOULOGNE PARTIE SUD, ISSY-LES-MOULINEAUX)

Ins., 51 522 ; vot., 36 305
Abst., 29,53 % ; suffr. expr., 35 577

André Santini, URC-UDF-PSD, m. d'Issy-les-Moulineaux, a. min. dél., 18 607 (52,30), **ÉLU.**

Michel Margnes, maj. p.-PS, d.s., 16 970 (47,69).

1er tour. – Abst., 34,04 % (suffr. expr., 33 509). André Santini, 15 063 (44,95) ; *Michel Margnes*, 12 070 (36,02) ; Nicole Dorlin, FN, 3 215 (9,59) ; Claude Jaguelin, PC, 3 161 (9,43).

8 mai. – Mitterrand, 21 931 (52,70).

11e (BAGNEUX)

Ins., 66 212 ; vot., 41 249
Abst., 37,70 % ; suffr. expr., 40 033

Philippe Bassinet, maj. p.-PS, d.s., 23 436 (58,54), **RÉÉLU.**

Gérard Trouvé, URC-UDF, 16 597 (41,45).

1er tour. – Abst., 39,87 % (suffr. expr., 39 338). *Philippe Bassinet*, 12 138 (30,85) ; Gérard Trouvé, 11 668 (29,66) ; *Guy Ducoloné*, PC, d.s., 10 501 (26,69) ; Oliver Pichon, FN, 3 946 (10,03) ; Jean Laferrière, PNPG, 651 (1,65) ; Michel Clerget, div. d., 434 (1,10).

8 mai. – Mitterrand, 30 163 (60,10).

12e (CHATILLON)

Ins., 74 422 ; vot., 52 211
Abst., 29,84 % ; suffr. expr., 51 218

Jean-Pierre Foucher, URC-UDF-CDS, m. de Clamart, 25 941 (50,64), **ELU.**

Georges Le Baill, maj. p.-PS, d.s., 25 277 (49,35).

1er tour. – Abst., 34,91 % (suffr. expr., 47 974). Jean-Pierre Foucher, 19 938 (41,56) ; *Georges Le Baill*, 16 320 (34,01) ; Robert Gelly, PC, c.g., m. du Plessy-Robinson, 6 543 (13,63) ; Guilbert Hainaut, FN, 4 486 (9,35) ; Mérifa Surduts, PNPG, 687 (1,43).

8 mai. – Mitterrand, 32 767 (53,97).

13e (ANTONY, SCEAUX)

Ins., 78 704 ; vot., 57 467
Abst., 26,98 % ; suffr. expr., 56 426

Patrick Devedjian, URC-RPR, d.s., m. d'Antony, 30 058 (53,26), **REELU.**

Jean-François Merle, maj. p.-PS, 26 368 (46,73).

1er tour. – Abst., 32,24 % (suffr. expr., 52 654). *Patrick Devedjian*, 24 519 (46,56) ; Jean-François Merle, 17 427 (33,09) ; André Aubry, PC, c.g., a.d., 6 453 (12,25) ; Anne-Laure Le Gallou, FN, 4 255 (8,08).

8 mai. – Chirac, 32 539 (50,26).

Sortants : *MM. Philippe Bassinet, PS ; Jacques Baumel, RPR ; Charles Deprez, UDF (PR), se rep. comme supp. de M. Haby ; Patrick Devedjian, RPR ; Guy Ducoloné, PC ; Georges Gorse, RPR ; Mme Florence d'Harcourt, UDF, n.s.r.p. ; MM. Claude Labbé, RPR ; Georges Le Baill, PS ; Michel Margnes, PS ; Michel Sapin, PS ; Jean-Pierre Stirbois, FN, se rep. dans les Bouches-du-Rhône ; Georges Tranchant, RPR.*

ELUS : Jacques Brunhes, PC (1re) ; Georges Tranchant, URC-RPR, d.s. (2e) ; Jean-Yves Haby, URC-UDF-PR (3e) ; Michel Sapin, maj p.-PS, d.s. (4e) ; Patrick Balkany, URC-RPR (5e) ; Claude Labbé, URC-RPR, d.s. ((8e) ; André Santini, URC-UDF-PSD (10e) ; Philippe Bassinet, maj. p.-PS, d.s. (11e) ; Jean-Pierre Foucher, URC-UDF-CDS (12e) ; Patrick Devedjian, URC-RPR, d.s. (13e).

Au premier tour : **Nicolas Sarkozy, URC-RPR (6e) ; Jacques Baumel, URC-RPR, d.s. (7e) ; Georges Gorse, URC-RPR, d.s. (9e).**

La déroute du Parti socialiste est consommée au soir du deuxième tour. Tous les duels que l'on annonçait serrés tournent à l'avantage de la droite : c'est le cas dans les 10e et 13e circonscriptions où MM. Santini (ancien ministre délégué, maire d'Issy-les-Moulineaux UDF-PSD) et Devedjian (RPR, député sortant, maire d'Anthony) sont élus avec une avance confortable mais aussi dans les 5e et 12e circonscriptions où MM. Balkany (maire RPR de Levallois) et Foucher (maire UDF-CDS de Clamart) l'emportent avec quelques centaines de voix d'avance. Le PS qui avait quatre sortants ne retrouve que deux députés : Michel Sapin à Nanterre et Philippe Bassinet à Bagneux.

C'est le RPR qui, plus que jamais, confirme avec sept élus pour cinq sortants sa domination dans les Hauts-de-Seine où l'on reparlera certainement dans ces conditions du découpage sur mesure effectué par le sénateur local Charles Pasqua : l'URC avait obtenu au premier tour 45,5 % des voix, ce qui arithmétiquement – à la proportionnelle – aurait dû lui donner 6 sièges sur 13 alors qu'elle en obtient finalement 10. Au premier tour, trois députés URC-RPR avaient été élus : MM. Baumel, Gorse et Sarkozy.

SEINE-SAINT-DENIS (13)

1re (ÉPINAY-SUR-SEINE, SAINT-DENIS-SUD)

Ins., 52 121 ; vot., 23 702
Abst., 54,52 % ; suffr. expr., 16 970

Gilbert Bonnemaison, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. d'Epinay-sur-Seine, 16 970 (100,00), **RÉÉLU.**

1er tour. – Abst., 40,98 % (suffr. expr., 30 291). *Gilbert Bonnemaison*, 11 445 (37,78) ; Paulette Fost, PC, sén., m. de Saint-Ouen, 6 914 (22,86) ; Jean-Baptiste Angelini, FN, 5 346 (17,65) ; Philippe Borderie, UDF-rad. diss., c.m. de Saint-Denis, 3 680 (12,15) ; Christine Chauvet, URC-UDF-PR, 2 688 (8,87) ; Cécile Desmas, POE, 218 (0,72).

8 mai. – Mitterrand, 24 946 (63,24).

2e (SAINT-DENIS N.-E., N.-O.)

Ins., 52 161 ; vot., 23 732
Abst., 54,50 % ; suffr. expr., 18 132

Marcelin Berthelot, PC, m. de Saint-Denis, a.d., 18 132 (100,00), **ELU.**

1er tour. – Abst., 41,88 % (suffr. expr., 29 782). Marcelin Berthelot, 13 050 (43,81) ; Henri Weber, maj. p.-PS, 6 841 (22,97) ; Franck Timmermans, FN, 5 108 (17,15) ; Pierre Pougnaud, CNI, c.m. de Saint-Denis, 4 783 (16,06).

8 mai. – Mitterrand, 26 471 (68,74).

3e (AUBERVILLIERS)

Ins., 52 641 ; vot., 24 115
Abst., 54,18 % ; suffr. expr., 17 696

Muguette Jacquaint, PC, d.s., c.m. de La Courneuve, 17 696 (100,00), **RÉÉLUE.**

1er tour. – Abst., 41,66 % (suffr. expr., 30 321). *Muguette Jacquaint*, 11 552 (38,09) ; François Doubin, maj. p.-MRG, min. dél. au commerce, à l'artisanat et au tourisme, 7 023 (23,16) ; Claude Patin, URC-UDF, 5 428 (17,90) ; François Avon, FN, 4 822 (15,90) ; Henri Poustilnik, écol., 1 056 (3,48) ; René Bonilauri, div. g., 440 (1,45).

8 mai. – Mitterrand, 25 657 (65,97).

4e (LE BLANC-MESNIL)

Ins., 46 871 ; vot., 21 804
Abst., 53,48 % ; suffr. expr., 15 635

Louis Pierna, PC, m. de Stains, 15 635 (100,00), **ÉLU.**

1er tour. – Abst., 41,77 % (suffr. expr., 26 958). Louis Pierna, 9 942 (36,87) ; *Gérard Fuchs*, maj. p.-PS, d.s., c.r., 6 280 (23,29) ; Jean-Claude Boussaguet, URC-RPR, 4 792 (17,77) ; Yves Baudoin, FN, 4 580 (16,98) ; Martine Martin, écol., 1 073 (3,98) ; René Legrand, div. g., 291 (1,07).

8 mai. – Mitterrand, 22 957 (65,52).

5e (BOBIGNY)

Ins., 57 480 ; vot., 27 299
Abst., 52,50 % ; suffr. expr., 20 491

Jean-Claude Gayssot, PC, d.s., c.m. de Bezons, 20 491 (100,00), **RÉÉLU.**

1er tour. – Abst., 41,76 % (suffr. expr., 33 050). *Jean-Claude Gayssot*, 14 142 (42,78) ; Jean-Louis Auzan, maj. p.-PS, c.m. de Bobigny, 6 674 (20,19) ; Gérald Gimié, URC-UDF, 5 365 (16,23) ; Claude Briard, FN, c.r., 5 232 (15,83) ; Gérard Spacagnia, écol., 1 214 (3,67) ; Didier Montfront, div. d., 296 (0,89) ; Guy Pirod, POE, 96 (0,29) ; Régis Challand, écol., 31 (0,09).

8 mai. – Mitterrand, 27 847 (66,69).

6e (PANTIN)

Ins., 59 315 ; vot., 36 690
Abst., 38,14 % ; suffr. expr., 35 487

Claude Bartolone, maj. p.-PS, d.s., c.m. des Lilas, 21 225 (59,81), **RÉÉLU.**

Jean-Jack Salles, URC-UDF-CDS, d.s., c.r., m. des Lilas, 14 262 (40,18).

1er tour. – Abst., 39,51 % (suffr. expr., 35 470). *Claude Bartolone*, 12 157 (34,27) ; *Jean-Jack Salles*, 8 923 (25,15) ; Daniel Monjeau, PC, c.g., c.m. de Bagnolet, 7 440 (20,97) ; André Besnard, FN, 5 342 (15,06) ; Alain Lipietz, écol., 1 480 (4,17) ; Jean-Michel Morel, div. g., 128 (0,36).

8 mai. – Mitterrand, 27 735 (61,27).

7e (MONTREUIL)

Ins., 50 756 ; vot., 29 789
Abst., 41,30 % ; suffr. expr., 28 726

Jean-Pierre Brard, PC, c.r., c.g., m. de Montreuil, 18 280 (63,63), **ÉLU.**

Marc Gaulin, URC-RPR, 10 446 (36,36).

1er tour. – Abst., 42,81 % (suffr. expr., 28 721). Jean-Pierre Brard, 10 867 (37,83) ; Marc Gaulin, 5 719 (19,91) ; Daniel Cholley, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Montreuil, 5 701 (19,84) ; Jean-Michel Dubois, FN, c.r., 4 160 (14,48) ; Paulette Cauvin, écol., 1 116 (3,88) ; Véronique Decker, div. g., 398 (1,38) ; Claude Samuel, div. d., 305 (1,06) ; Robert Menn, div. d., c.m. de Montreuil, 278 (0,96) ; Guy Cailleau, div. d., 128 (0,44) ; Yasmina Baha, POE, 49 (0,17).

8 mai. – Mitterrand, 23 271 (63,64).

8e (ROSNY-SOUS-BOIS)

Ins., 61 771 ; vot., 41 197
Abst., 33,30 % ; suffr. expr., 40 280

Robert Pandraud, URC-RPR, a. min. dél., a.d., 20 918 (51,93), **ÉLU.**

André Noël, maj. p.-PS, 19 362 (48,06).

1er tour. – Abst., 38,17 % (suffr. expr., 37 586). Robert Pandraud, 14 871 (39,56) ; André Noël, 12 007 (31,94) ; Roger Daviet, PC, c.r., c.m. de Rosny-sous-Bois, 5 464 (14,53) ; Martial Bild, FN, 4 943 (13,15) ; Jean-Claude Serbource, div. d., 300 (0,79) ; Eric Llorca, POE, 1 (0,00).

8 mai. – Mitterrand, 24 988 (51,71).

9e (BONDY)

Ins., 62 155 ; vot., 27 016
Abst., 56,53 % ; suffr. expr., 19 200

Véronique Neiertz, maj. p.-PS, d.s., sec. E. à la consommation, 19 200 (100,00), **RÉÉLUE.**

1er tour. – Abst., 41,87 % (suffr. expr., 34 498). *Véronique Neiertz*, 12 116 (35,12) ; Roger Gouhier, PC, m. de Noisy-le-Sec, 8 727 (25,29) ; Jean-Jacques Ladel, URC-UDF-PR, c.m. de Rosny-sous-Bois, 6 053 (17,54) ; Pierre Dufour, FN, c.r., 5 867 (17,00) ; Christiane Calais, UDF-PR diss., c.r., 1 735 (5,02).

8 mai. – Mitterrand, 28 102 (63,17).

10e (AULNAY-SOUS-BOIS)

Ins., 51 383 ; vot., 33 285
Abst., 35,22 % ; suffr. expr., 32 446

Jacques Delhy, maj. p.-PS, c.m. de Rosny-sous-Bois, 16 609 (51,18), **ÉLU.**

Jean-Claude Abrioux, URC-RPR, c.g., m. d'Aulnay-sous-Bois, 15 837 (48,81).

1er tour. – Abst., 40,05 % (suffr. expr., 30 353). Jean-Claude Abrioux, 10 619 (34,98) ; Jacques Delhy, 8 581 (28,27) ; Pierre Thomas, PC, a. m. d'Aulnay-sous-Bois, 5 904 (19,45) ; *François Bachelot*, FN, d.s., 5 038 (16,59) ; Manuel Gimenez, ext. g., 207 (0,68) ; Serge Cantoni, RPR diss., m. de Pavillons-sous-Bois, 4 (0,01).

8 mai. – Mitterrand, 21 836 (55,41).

11e (SEVRAN)

Ins., 52 270 ; vot., 22 551
Abst., 56,85 % ; suffr. expr., 15 441

François Asensi, PC, d.s., c.m. d'Aulnay-sous-Bois, 15 441 (100,00), **RÉÉLU.**

1er tour. – Abst., 40,69 % (suffr. expr., 30 475). *François Asensi*, 9 045 (29,68) ; Robert Dray, maj. p.-PS, c.r., 9 027 (29,62) ; *Roger Holeindre*, FN, d.s., 5 256 (17,24) ; Gérard Sauvagnat, UDF-PR diss., c.m. de Villepinte, 5 051 (16,57) ; Claude Bravet, URC-UDF, 2 096 (6,87).

8 mai. – Mitterrand, 24 758 (61,70).

12e (LE RAINCY)

Ins., 59 046 ; vot., 39 640
Abst., 32,86 % ; suffr. expr., 38 294

Eric Raoult, URC-RPR, d.s., c.m. du Raincy, 19 985 (52,18), **RÉÉLU.**

Isabelle Thomas, maj. p.-PS, 18 309 (47,81).

1er tour. – Abst., 37,59 % (suffr. expr., 36 111). *Eric Raoult*, 13 238 (36,65) ; Isabelle Thomas, 11 059 (30,62) ; Geneviève Delzant, FN, c.r., 5 549 (15,36) ; André Deschamps, PC, m. de Clichy-sous-Bois, 5 158 (14,28) ; Valérie Stano, div. d., 651 (1,80) ; Edouard Gros-Dubois, div. g., 174 (0,48) ; Dominique Plée, POE, 163 (0,45) ; Kamel Kabtane, div. g., 119 (0,32).

8 mai. – Mitterrand, 24 300 (52,11).

13e (NOISY-LE-GRAND)

Ins., 54 676 ; vot., 36 653
Abst., 32,96 % ; suffr. expr., 35 825

Jacques Mahéas, maj. p.-PS, d.s., m. de Neuilly-sur-Marne, 19 172 (53,51), **RÉÉLU.**

Christian Demuynck, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Neuilly-Plaisance, 16 653 (46,48).

1er tour. – Abst., 38,15 % (suffr. expr., 33 326). *Jacques Mahéas*, 13 800 (41,40) ; *Christian Demuynck*, 11 461 (34,39) ; Sylvie Sondet, FN, 4 463 (13,39) ; Jean Garcia, PC, a. sén., 3 330 (9,99) ; *Joseph Salep*, div. g., d.s., 272 (0,81).

8 mai. – Mitterrand, 24 699 (56,99).

Sortants : *MM. François Asensi, PC ; François Bachelot, FN ; Claude Bartolone, PS ; Gilbert Bonnemaison, PS ; Christian Demuynck, RPR, remplaçant M. Robert Pandraud, RPR, nommé min. dél. chargé de la sécurité le 20 mars 1986 ; Jean-Claude Gayssot, PC ; Roger Holeindre, FN ; Mme Muguette Jacquaint, PC ; M. Jacques Mahéas, PS ; Mme Véronique Neiertz, PS, sec. E. chargée de la consommation depuis le 13 mai 1988 ; MM. Jacques Oudot, RPR, se rep. comme supp. de M. Salles ; Eric Raoult, RPR ; Jean-Jack Salles, UDF (CDS), remplaçant M. Didier Bariani, UDF (rad.), nommé sec. E. aux affaires étrangères le 20 mars 1986.*

ELUS : Gilbert Bonnemaison, maj. p.-PS, d.s. (1re) ; Marcelin Berthelot, PC, (2e) ; Muguette Jacquaint, PC, d.s. (3e) ; Louis Pierna, PC (4e) ; Jean-Claude Gayssot, PC, d.s. (5e) ; Claude Bartolone, maj. p.-PS, d.s. (6e) ; Jean-Pierre Brard, PC (7e) ; Robert Pandraud, URC-RPR (8e) ; Véronique Neiertz, maj. p.-PS, d.s. (9e) ; Jacques Delhy, maj. p.-PS (10e) ; François Asensi, PC, d.s. (11e) ; Eric Raoult, URC-RPR, d.s. (12e) ; Jacques Mahéas, maj. p.-PS, d.s. (13e).

Grand vainqueur de ce scrutin, le PCF double, avec six élus, le nombre de ses députés dans le département. Il est vrai que, par le jeu des désistements intervenus entre les deux tours, les candidats communistes n'avaient pas d'adversaire dans cinq circonscriptions, ceux du PS étant dans une situation identique dans deux autres. Le PS gagne, quant à lui, un siège. Le RPR et l'UDF en perdent deux : seuls Robert Pandraud et Eric Raoult retrouvent le leur. M. Raoult a bénéficié d'un bon report des voix à droite. Sa rivale, Mlle Isabelle Thomas, l'égérie du mouvement étudiant, gagne 2000 voix par rapport au total recueilli par la gauche au premier tour, mais manque son élection de 1 676 suffrages.

VAL-DE-MARNE (12)

1re (CRETEIL NORD, SAINT-MAUR-DES-FOSSES CENTRE)

Ins., 52 921 ; vot., 36 102
Abst., 31,78 % ; suffr. expr., 35 212

Christiane Papon, URC-RPR, d.s, 19 856 (56,38), **ELUE.**

André Maurin, maj. p.-PS, adj. m. de Créteil, 15 356 (43,61).

1er tour. – Abst., 36,85 % (suffr. expr., 33 060). Christiane Papon, 13 839 (41,86) ; André Maurin, 9 485 (28,69) ; Michel Gobicchi, FN, 4 239 (12,82) ; Bernard Ywanne, PC, c.g., m. de Bonneuil-sur-Marne, 3 784 (11,44) ; Brigitte Laporte, écol., 1 618 (4,89) ; Christian Gadet, POE, 95 (0,28).

8 mai. – Chirac, 23 455 (54,65).

2e (CRETEIL OUEST, SUD)

Ins., 61 081 ; vot., 38 539
Abst., 36,90 % ; suffr. expr., 37 360

Laurent Cathala, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Créteil, 24 285 (65,00), **REELU.**

Michel Guillou, URC-RPR, c.g., c.m. de Créteil, 13 075 (34,99).

1er tour. – Abst., 39,39 % (suffr. expr., 36 578). *Laurent Cathala*, 16 011 (43,77) ; Michel Guillou, 8 542 (23,35) ; Hélène Luc, PC, sén., c.r., c.g., 7 149 (19,54) ; Guy Gaubert, FN, 4 199 (11,47) ; Catherine Calmet, PNPG, 514 (1,40) ; Anne-Marie Fringant, POE, 163 (0,44).

8 mai. – Mitterrand, 30 917 (64,63).

3e (VILLENEUVE-SAINT-GEORGES)

Ins., 63 590 ; vot., 42 343
Abst., 33,41 % ; suffr. expr., 41 203

Roger-Gérard Schwartzenberg, maj. p.-MRG, d.s., d. eur., a. sec. E., 22 563 (54,76), **REELU.**

Michel Mignard, URC-RPR, 18 640 (45,23).

1er tour. – Abst., 38,46 % (suffr. expr., 38 635). *Roger-Gérard Schwartzenberg*, 12 935 (33,48) ; Michel Mignard, 11 187 (28,95) ; Pierre Martin, PC, m. de Villeneuve-le-Roi, 6 914 (17,89) ; Michel Viot, FN, 4 569 (11,82) ; André Faurie-Laplagne, écol., 1 266 (3,27) ; Jacques Chrétien, div. g., 1 071 (2,77) ; Jean-Pierre Girault, div. g., 576 (1,49) ; Monique Gachinski, POE, 117 (0,30).

8 mai. – Mitterrand, 28 849 (57,30).

4e (VILLIERS-SUR-MARNE)

Ins., 57 757 ; vot., 40 920
Abst., 29,15 % ; suffr. expr., 39 976

Jean-Jacques Jégou, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., m. du Plessis-Trévise, 20 969 (52,45), **REELU.**

Serge Delaporte, maj. p.-PS, c.r., m. de Villiers-sur-Marne, 19 007 (47,54).

1er tour. – Abst., 35,17 % (suffr. expr., 36 844). *Jean-Jacques Jégou*, 14 391 (39,05) ; Serge Delaporte, 12 745 (34,59) ; *Jean-Pierre Schénardi*, FN, d.s., 5 378 (14,59) ; Jean-Jacques Hédouin, PC, adj. m. de Villiers-sur-Marne, a. c.r., 3 425 (9,29) ; Josette Sauvage, PNPG, adj. m. de Villiers-sur-Marne, 905 (2,45).

8 mai. – Mitterrand, 23 805 (50,24).

5e (CHAMPIGNY-SUR-MARNE CENTRE, EST)

Ins., 58 706 ; vot., 37 987
Abst., 35,29 % ; suffr. expr., 37 158

Michel Giraud, URC-RPR, sén., prés. c.r., m. du Perreux, 20 325 (54,69), **ELU.**

Paulette Nevoux, maj. p.-PS, d.s., c.r., 16 833 (45,30).

1er tour. – Abst., 38,03 % (suffr. expr., 35 769). Michel Giraud, 15 489 (43,30) ; *Paulette Nevoux*, 9 219 (25,77) ; Jean-Louis Bargero, PC, c.g., m. de Champigny-sur-Marne, 7 341 (20,52) ; Jean Luciani, FN, 3 582 (10,01) ; Agnès Le Houelleur, POE, 131 (0,36) ; Pierre Mosnier, div. d., c.m. de Champigny-sur-Marne, 7 (0,01).

8 mai. – Mitterrand, 23 391 (52,29).

6e (FONTENAY-SOUS-BOIS, VINCENNES)

Ins., 75 819 ; vot., 47 911
Abst., 36,80 % ; suffr. expr., 46 750

Robert André-Vivien, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Saint-Mandé, a. sec. E., 26 870 (57,47), **REELU.**

Jean-François Collet, maj. p.-PS, c.m. de Fontenay-sous-Bois, 19 880 (42,52).

1er tour. – Abst., 38,27 % (suffr. expr., 46 317). *Robert André-Vivien*, 20 552 (44,37) ; Jean-François Collet, 10 123 (21,85) ; Louis Bayeurte, PC, c.g., m. de Fontenay-sous-Bois, 9 080 (19,60) ; Jean Lamouche, FN, 4 518 (9,75) ; Michel Carré, écol., c.m. de Fontenay-sous-Bois, 1 972 (4,25) ; Marie-Alice Turotte, POE, 72 (0,15).

8 mai. – Chirac, 30 969 (53,66).

7e (CHAMPIGNY-SUR-M. O., SAINT-MAUR-DES-FOSSES O.)

Ins., 53 825 ; vot., 36 372
Abst., 32,42 % ; suffr. expr., 35 571

Roland Nungesser, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Nogent-sur-Marne, a. min., 21 372 (60,08), **REELU.**

Henri Morel, maj. p.-PS, c.m. de Nogent-sur-Marne, 14 199 (39,91).

1er tour. – Abst., 35,17 % (suffr. expr., 34 588). *Roland Nungesser*, 16 824 (48,64) ; Henri Morel, 8 690 (25,12) ; Guy

élections législatives

Pousy, PC, c.r., c.g., 3 838 (11,09) ; Charles Garcelon, FN, c.r., a. adj. m. de Nogent-sur-Marne, 3 541 (10,23) ; Michèle Perrigueux, écol., c.m. de Fontenay-sous-Bois, 1 618 (4,67) ; Simone Jéso, POE, 77 (0,22).

8 mai. – Chirac, 23 959 (55,27).

8e (MAISONS-ALFORT)

Ins., 51 588 ; vot., 35 469
Abst., 31,24 % ; suffr. expr., 34 755

Alain Griotteray, URC-UDF-PR, d.s., m. de Charenton-le-Pont, 19 377 (55,75), **REELU.**

Claude Muller, maj. p.-PS, 15 378 (44,24).

1er tour. – Abst., 24,85 % (suffr. expr., 33 294). *Alain Griotteray*, 15 312 (45,99) ; Claude Muller, 11 342 (34,06) ; Jean-François Ferrand, FN, 3 999 (12,01) ; Charles Lederman, PC, sén., c.m. de Maisons-Alfort, a. c.g., a. c.m. de Paris, 2 367 (7,10) ; Fernande Chambon, POE, 274 (0,82).

8 mai. – Chirac, 21 191 (50,16).

9e (VITRY-SUR-SEINE E., O.)

Ins., 52 433 ; vot., 24 624
Abst., 53,03 % ; suffr. expr., 18 643

René Rouquet, maj. p.-PS, d.s., m. d'Alfortville, 18 643 (100,00), **REELU.**

1er tour. – Abst., 41,52 % (suffr. expr., 30 434). *René Rouquet*, 11 708 (38,47) ; *Paul Mercieca*, PC, d.s., m. de Vitry-sur-Seine, 8 287 (27,22) ; Fernand Saal, URC-UDF-rad., c.m. de Vitry-sur-Seine, 5 223 (17,16) ; Jean-Pascal Doche, FN, 3 779 (12,41) ; Gérard Massip, écol., 1 342 (4,40) ; Marguerite Labastire, POE, 95 (0,31).

8 mai. – Mitterrand, 26 545 (67,54).

10e (VITRY-SUR-SEINE NORD)

Ins., 59 237 ; vot., 31 782
Abst., 46,34 % ; suffr. expr., 24 809

Jean-Claude Lefort, PC, 24 809 (100,00), **ELU.**

1er tour. – Abst., 37,01 % (suffr. expr., 36 882). Jean-Claude Lefort, 13 651 (37,01) ; Jean-Luc Laurent, maj. p.-PS, c.r., c.m. du Kremlin-Bicêtre, 9 540 (25,86) ; Claudine Decimo, URC-RPR, c.r., m. du Kremlin-Bicêtre, 6 441 (17,46) ; Christian Le Scornec, FN, 3 666 (9,93) ; Janine Mielle, écol., 1 481 (4,01) ; Jean-Claude Denne, div. d., adj. m. du Kremlin-Bicêtre, 1 305 (3,53) ; Christian Brett, PNPG, 677 (1,83) ; Bernard Gaudio, POE, 121 (0,32).

8 mai. – Mitterrand, 30 087 (66,93).

11e (VILLEJUIF)

Ins., 56 899 ; vot., 36 774
Abst., 35,36 % ; suffr. expr., 34 821

Georges Marchais, PC, d.s., d. eur., 22 892 (65,74), **REELU.**

Serge Dubreuil, URC-RPR, 11 929 (34,25).

1er tour. – Abst., 34,83 % (suffr. expr., 36 677). *Georges Marchais*, 14 294 (38,97) ; Pierre Zéinor, maj. p.-PS, c.r., adj. m. de Cachan, 9 950 (27,12) ; Serge Dubreuil, 7 792 (21,24) ; Alain Barraud, FN, 3 223 (8,78) ; Daniel Monaury, écol., 1 276 (3,47) ; Michel Chouane, div., 142 (0,38).

8 mai. – Mitterrand, 28 090 (64,98).

12e (L'HAY-LES-ROSES, THIAIS)

Ins., 57 049 ; vot., 38 741
Abst., 32,09 % ; suffr. expr., 37 820

Pierre Tabanou, maj. p.-PS, c.r., c.g., m. de L'Hay-les-Roses, a.d., 20 988 (55,49), **ELU.**

Richard Dell'Agnola, URC-RPR, m. de Thiais, 16 832 (44,50).

1er tour. – Abst., 34,98 % (suffr. expr., 36 762). Pierre Tabanou, 13 260 (36,06) ; Richard Dell'Agnola, 11 881 (32,31) ; Guy Pettenati, PC, c.g., m. de Chevilly-Larue, 5 931 (16,13) ; Jean-Louis Welter, FN, 3 581 (9,74) ; Jacques Menant, écol., c.m. de Choisy-le-Roi, 2 109 (5,73).

8 mai. – Mitterrand, 26 663 (57,63).

Sortants : *MM. Laurent Cathala, PS ; Alain Griotteray, UDF (PR) ; Jean-Jacques Jegou, UDF (CDS) ; Georges Marchais, PC ; Paul Mercieca, PC ; Mme Paulette Nevoux, PS ; M. Roland Nungesser, RPR ; Mme Christiane Papon, RPR ; MM. René Rouquet, PS, remplaçant Joseph Franceschi, PS, décédé le 10 mars 1988 ; Jean-Pierre Schenardi, FN, remplaçant M. Olivier d'Ormesson, FN, qui a donné sa démission le 3 avril 1986 ; Roger-Gérard Schwartzenberg, app. PS (MRG) ; Robert-André Vivien, RPR.*

ELUS : Christiane Papon, URC-RPR, d.s. (1re) ; Laurent Cathala, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Roger-Gérard Schwartzenberg, maj. p.-MRG, d.s. (3e) ; Jean-Jacques Jegou, URC-UDF-CDS, d.s. (4e) ; Michel Giraud, URC-RPR (5e) ; Robert-André Vivien, URC-RPR, d.s. (6e) ; Roland Nungesser, URC-RPR, d.s. (7e) ; Alain Griotteray, URC-UDF-PR, d.s. (8e) ; René Rouquet, maj. p.-PS, d.s. (9e) ; Jean-Claude Lefort, PC (10e) ; Georges Marchais, PC, d.s. (11e) ; Pierre Tabanou, maj. p.-PS (12e).

Les électeurs du Val-de-Marne ont confirmé les tendances enregistrées au premier tour, lors duquel aucun député n'avait été élu. Le département reste parfaitement équilibré puisque la droite et la gauche conservent chacune 6 représentants à l'Assemblée nationale ; ce n'est qu'à l'intérieur de ces deux grandes masses que les rapports se modifient légèrement : le RPR prend un siège au Front national. La droite, toutefois, réussit mieux qu'elle ne pouvait l'espérer puisqu'elle gagne dans deux circonscriptions où François Mitterrand avait été majoritaire le 8 mai. Le résultat est tout particulièrement remarquable pour Michel Giraud qui l'emporte dans un circonscription où le président de la République avait obtenu 52,29 % des suffrages exprimés. Le sénateur RPR voit là récompensé son travail d'implantation qui lui permet de priver de son siège à l'Assemblée le député socialiste sortant, Paulette Nevoux. Il laisse sa place au Sénat à Lucien Lanier, ancien préfet de la région Ile-de-France, qui après avoir été proche de M. Giscard d'Estaing, s'était rapproché du RPR sous l'influence, justement, de M. Giraud. Atteint par la loi limitant le cumul des mandats, M. Giraud va devoir abandonner soit sa mairie du Perreux, soit la présidence du Conseil régional d'Ile-de-France qu'il détient depuis la création de celui-ci en 1976. Pour ce poste-ci, les ambitions sont nombreuses.

VAL-D'OISE (9)

1re (PONTOISE)

Ins., 63 700 ; vot., 45 035
Abst., 29,30 % ; suffr. expr., 43 857

Jean-Philippe Lachenaud, URC-UDF, d.s., c.g., m. de Pontoise, 22 457 (51,20), **REELU.**

Bernard Morin, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Beaumont-sur-Oise, 21 400 (48,79).

1er tour. – Abst., 33,78 % (suffr. expr., 41 376). *Jean-Philippe Lachenaud*, 16 380 (39,58) ; Bernard Morin, 13 966 (33,75) ; Jacques Delannoy, FN, 5 544 (13,39) ; Robert Lebastard, PC, c.g., m. de Persan, 5 486 (13,25).

8 mai. – Mitterrand, 27 630 (53,26).

2e (CERGY)

Ins., 73 229 ; vot., 49 508
Abst., 32,39 % ; suffr. expr., 48 420

Alain Richard, maj. p.-PS, d.s., m. de Saint-Ouen-l'Aumône, 27 202 (56,17), **REELU.**

Régis Humbert, URC-UDF-PR, m. de Presles, 21 218 (43,82).

1er tour. – Abst., 37,04 % (suffr. expr., 45 437). *Alain Richard*, 19 810 (43,59) ; Régis Humbert, 14 327 (31,53) ; André Dosbea, FN, 6 088 (13,39) ; Louis Don Marino, PC, m. d'Eragny-sur-Oise, 4 341 (9,55) ; André Olivro, PNPG, adj. m. de Saint-Ouen-l'Aumône, 871 (1,91).

8 mai. – Mitterrand, 33 142 (56,10).

3e (TAVERNY)

Ins., 67 855 ; vot., 47 350
Abst., 30,21 % ; suffr. expr., 46 246

Jean-Pierre Béguet, maj. p.-PS, c.r., c.m. d'Anvers-sur-Oise, 23 185 (50,13), **ELU.**

Jean Bardet, URC-RPR, d.s., c.r., c.g., adj. m. du Plessis-Bouchard, 23 061 (49,86).

1er tour. – Abst., 35,44 % (suffr. expr., 43 168). *Jean Bardet*, 16 456 (38,12) ; Jean-Pierre Béquet, 14 431 (33,42) ; Robert Hue, PC, c.r., m. de Montigny-lès-Cormeilles, 6 834 (15,83) ; Jean-Thierry Gampert, FN, 5 447 (12,61).

8 mai. – Mitterrand, 28 955 (52,69).

4e (FRANCONVILLE)

Ins., 65 006 ; vot., 45 561
Abst., 29,91 % ; suffr. expr., 44 754

Francis Delattre, URC-UDF-PR, d.s., c.g., m. de Franconville, 23 606 (52,74), **REELU.**

François Gayet, maj. p.-MRG, c.g., m. de Saint-Leu-la-Forêt, 21 148 (47,25).

1er tour. – Abst., 35,04 % (suffr. expr., 41 822). *Francis Delattre*, 17 967 (42,96) ; François Gayet, 14 501 (34,67) ; Jean-Luc Mayenobe, FN, 4 624 (11,05) ; Monique Biotin, PC, 3 524 (8,42) ; Gérard Tabary, div. d., 1 206 (2,88).

8 mai. – Mitterrand, 26 912 (51,34).

5e (ARGENTEUIL)

Ins., 63 886 ; vot., 30 142
Abst., 52,81 % ; suffr. expr., 22 143

Robert Montdargent, PC, d.s., m. d'Argenteuil, 22 143 (100,00), **REELU.**

1er tour. – Abst., 38,86 % (suffr. expr., 38 430). *Robert Montdargent*, 16 690 (43,42) ; Henri Kaminska, maj. p.-PS, adj. m. d'Argenteuil, 8 118 (21,12) ; Yannick Guyomarch, URC-UDF, 6 519 (16,96) ; Michel Bischoff, FN, 6 314 (16,42) ; Jean-Norbert Bongau, CNI, c.m. de Bezons, 428 (1,11) ; Mehdi Lallaoui, div., 361 (0,93).

8 mai. – Mitterrand, 31 363 (64,78).

6e (ENGHIEN-LES-BAINS)

Ins., 63 654 ; vot., 42 706
Abst., 32,90 % ; suffr. expr., 41 809

Jean-Pierre Delalande, URC-RPR, d.s., adj. m. de Herblay, 22 878 (54,72), **REELU.**

Michel Mousel, maj. p-div. g. 18 931 (45,27).

1er tour. – Abst., 37,66 % (suffr. expr., 39 066). *Jean-Pierre Delalande*, 16 229 (41,54) ; Michel Mousel, 13 382 (34,25) ; André Bianchi, FN, 5 499 (14,07) ; Christiane Leser, PC, 3 209 (8,21) ; Michel Guay, div. d., c.m. d'Enghien-les-Bains, 747 (1,91).

8 mai. – Chirac, 25 822 (51,02).

7e (MONTMORENCY, SARCELLES S.-O.)

Ins., 69 672 ; vot., 48 151
Abst., 30,88 % ; suffr. expr., 47 058

Marie-France Lecuir, maj. p.-PS, d.s., c.m. d'Ermont, a. c.g., a. c.m. de Pontoise, 23 758 (50,48), **REELUE.**

Francis Froment-Meurice, URC-UDF-CDS, adj. m. de Montmorency, 23 300 (49,51).

1er tour. – Abst., 37,02 % (suffr. expr., 43 229). *Marie-France Lecuir*, 16 444 (38,03) ; Françis Froment-Meurice, 15 798 (36,54) ; Yves de Coatgourden, FN, 5 873 (13,58) ; Francis Parny, PC, c.m. de Sarcelles, 4 214 (9,74) ; Michel Buttard, CNI, c.g., 900 (2,08).

8 mai. – Mitterrand, 30 376 (53,49).

8e (GARGES-LES-GONESSE, SARCELLES N.-E.)

Ins., 50 594 ; vot., 29 447
Abst., 41,79 % ; suffr. expr., 28 542

Dominique Strauss-Kahn, maj. p.-PS, d.s. de Haute-Savoie, 17 374 (60,87), **REELU.**

Robert Desnoyelle, URC-RPR, adj. m. de Saint-Brice-sous-Forêt, 11 168 (39,12).

1er tour. – Abst., 46,27 % (suffr. expr., 26 694). *Dominique Strauss-Kahn*, 9 868 (36,96) ; Robert Desnoyelle, 6 032 (22,59) ; Marie-Claude Beaudeau, PC, sén., c.g., c.m. de Sarcelles, 5 557 (20,81) ; Roger Eliman, FN, 4 754 (17,80) ; Guy Gnioubly, div., 483 (1,80).

8 mai. – Mitterrand, 23 985 (63,97).

9e (GOUSSAINVILLE)

Ins., 54 587 ; vot., 35 958
Abst., 34,12 % ; suffr. expr., 34 889

Michel Coffineau, maj. p.-PS, d.s., m. de Bouffémont, 19 993 (57,30), **REELU.**

Jacques Durand, URC-RPR, c.r., 14 896 (42,69).

1er tour. – Abst., 38,43 % (suffr. expr., 33 024). *Michel Coffineau*, 11 607 (35,14) ; Jacques Durand, 8 908 (26,97) ; Michel Toumazet, PC, c.r., 6 159 (18,65) ; Gilbert Cotinnet, FN, c.r., 5 455 (16,51) ; Christian Julia, div. d., adj. m. de Gonesse, 895 (2,71).

8 mai. – Mitterrand, 25 574 (58,75).

Sortants : *MM. Jean Bardet, RPR, remplaçant Mme Hélène Missoffe, RPR, élue sén. le 28 septembre 1986 ; Yvon Briant, non inscr. (CNI), se rep. en Haute-Savoie ; Michel Coffineau, PS ; Jean-Pierre Delalande, RPR ; Francis Delattre, UDF (PR) ; Jean-Philippe Lachenaud, UDF ; Mme Marie-France Lecuir, PS ; MM. Robert Montdargent, PC ; Alain Richard, PS.*

ELUS : Jean-Philippe Lachenaud, URC-UDF, d.s. (1re) ; Alain Richard, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Jean-Pierre Beguet, maj. p.-PS (3e) ; Francis Delattre URC-UDF-PR, d.s. (4e) ; Robert Montdargent, PC, d.s. (5e) ; Jean-Pierre Delalande, URC-RPR, d.s. (6e) ; Marie-France Lecuir, maj. p.-PS, d.s. (7e) ; Dominique Strauss-Kahn, maj. p.-PS, d.s. (8e) ; Michel Coffineau, maj. p.-PS, d.s. (9e).

Cinq PS, 1 PC, 2 UDF, 1 RPR : le Val-d'Oise s'est réveillé lundi matin avec une majorité de députés socialistes et 54,54 % des voix pour la gauche. Le RPR perd un député, Jean Bardet, qui a remplacé en 1986 Hélène Missoffe devenue sénateur. Dans cette circonscription, le succès du socialiste Jean-Pierre Beguet, qui constitue la surprise du département, s'explique surtout par la mobilisation des abstentionnistes, car – et c'est vrai pour l'ensemble des circonscriptions – les reports des voix de droite et de gauche ont été également bons. Jean-Pierre Beguet était auparavant suppléant du député socialiste Alain Richard dans la 1re circonscription. Parachuté dans la troisième, il devance le candidat RPR de 124 voix. Autre score serré dans la 7e circonscription, où Marie-France Lecuir (PS), député sortant, ne précède François Froment-Meurice (CDS) que de 458 voix. Les deux circonscriptions où se présentaient un candidat d'ouverture (ex-PSU dans la 6e et MRG dans la 4e) sont restées acquises à la droite, comme il était prévisible dès le premier tour. Dans la 5e, où le candidat communiste et député sortant Robert Montdargent, restait seul en lice, on a compté 7 999 bulletins blancs ou nuls. L'implantation municipale des candidats a joué en leur faveur : Jean-Philippe Lachenaud obtient 53 % des voix à Pontoise, la ville dont il est maire, comme Francis Delattre 54,39 % à Franconville et Alain Richard 59,60 % à Saint-Ouen-l'Aumône.

Le second tour des

AIN (4)

1re (BOURG-EN-BRESSE)

Ins., 71 856 ; vot., 50 978
Abst., 29,05 % ; suffr. expr., 50 179

Jacques Boyon, URC-RPR, prés. c.g., m. de Pont-d'Ain, a.d., a. sec. E., 26 307 (52,42), ELU.

Dominique Saint-Pierre, maj. p.-MRG, d.s., c.r., 23 872 (47,57).

1er tour. – Abst., 38,47 % (suffr. expr., 43 556). Jacques Boyon, 20 321 (46,65) ; *Dominique Saint-Pierre*, 16 950 (38,91) ; Bernard Aulagne, FN, 3 109 (7,13) ; Lionel Mornet, PC, a. c.m. de Bourg-en-Bresse, 1 977 (4,53) ; Régis Pujol, PNPG, 1 199 (2,75).

8 mai. – Mitterrand, 29 723 (50,74).

2e (OYONNAX)

Ins., 67 772 ; vot., 46 441
Abst., 31,47 % ; suffr. expr., 45 501

Lucien Guichon, URC-RPR, d.s., c.g., m. d'Oyonnax, 24 360 (53,53), REELU.

Gérard Lora-Tonet, maj. p.-PS, c.g., c.m. d'Ambérieu, 21 141 (46,46).

1er tour. – Abst., 38,04 % (suffr. expr., 41 238). *Lucien Guichon*, 17 581 (42,63) ; Gérard Lora-Tonet, 14 163 (34,34) ; Emmanuel Leroy, FN, c.r., 5 472 (13,26) ; Fernand Roustit, PC, c.r., 4 022 (9,75).

8 mai. – Mitterrand, 27 634 (50,49).

4e (TREVOUX)

Ins., 78 835 ; vot., 54 562
Abst., 30,78 % ; suffr. expr., 53 639

Michel Voisin, URC-UDF-CDS, m. de Replonges, 27 188 (50,68), ELU.

Noël Ravassard, maj. p.-PS, d.s., c.g., 26 451 (49,31).

1er tour. – Abst., 39,08 % (suffr. expr., 47 199). *Noël Ravassard*, 20 420 (43,26) ; Michel Voisin, 15 727 (33,32) ; Philippe Hartemamm, FN, adj. m. de Miribel, 5 326 (11,28) ; Bernard Lobietti, UDF-PR diss., 3 028 (6,41) ; Christian Desmaris, PC, 1 924 (4,07) ; Alain Coquard, div. g., a. c.m. de Miribel, 774 (1,63).

8 mai. – Chirac, 33 429 (52,04).

Sortants : *MM. Lucien Guichon, RPR, remplaçant M. Jacques Boyon, RPR, nommé sec. E. à la défense le 19 août 1986 ; Charles Millon, UDF (PR) ; Noël Ravassard, PS ; Dominique Saint-Pierre, app. PS (MRG).*

ÉLUS : Jacques Boyon, URC-RPR (1re) ; Lucien Guichon, URC-RPR, d.s. (2e) ; Michel Voisin, URC-UDF-CDS (4e).

Au premier tour : **Charles Millon, URC-UDF-PR, d.s. (3e).**

La gauche perd ses deux députés élus en 1986. La droite dispose de quatre sièges du département. Après la réélection du barriste Charles Millon (UDF) dès le premier tour dans la troisième circonscription, Jacques Boyon (RPR), ancien secrétaire d'Etat à la défense du gouvernement de Jacques Chirac et président du conseil général de l'Ain, est élu dans la première circonscription devant Dominique Saint-Pierre (MRG), député sortant. Ce dernier, comme les deux candidats du PS, Noël Ravassard (4e) et Gérard Lora-Tonet (2e), a bénéficié d'un bon report des voix communistes, sans profiter d'une meilleure participation des électeurs.

La mobilisation supplémentaire s'est d'abord portée sur les candidats de l'URC, pour lesquels le FN – très présent dans l'Ain – avait appelé à voter.

AISNE (5)

1re (LAON)

Ins., 69 458 ; vot., 52 554
Abst., 24,33 % ; suffr. expr., 51 413

René Dosière, maj. p.-PS, c.r., m. de Laon, 27 134 (52,77), ELU.

Jean-Claude Lamant, URC-RPR, d.s., c.g., 24 279 (47,22).

1er tour. – Abst., 31,30 % (suffr. expr., 46 790). René Dosière, 18 963 (40,52) ; *Jean-Claude Lamant*, 18 849 (40,28) ; Guy Moreau, PC, 5 491 (11,73) ; Robert Ruscica, FN, 3 487 (7,45).

8 mai. – Mitterrand, 35 407 (60,82).

2e (SAINT-QUENTIN)

Ins., 73 759 ; vot., 54 192
Abst., 26,52 % ; suffr. expr., 51 793

Daniel Le Meur, PC, d.s., 30 431 (58,75), REELU.

Antoine Pagni, URC-UDF-PR, m. de Vaux-Andigny, 21 362 (41,24).

1er tour. – Abst., 31,37 % (suffr. expr., 49 500). *Daniel Le Meur*, 15 570 (31,45) ; Pierre Guidoni, maj. p.-PS, 13 658 (27,59) ; Antoine Pagni, 11 496 (23,22) ; Daniel Caron, FN, 4 691 (9,47) ; Christian Choain, div. d., 4 085 (8,25).

8 mai. – Mitterrand, 39 127 (62,93).

3e (HIRSON)

Ins., 75 653 ; vot., 56 243
Abst., 25,65 % ; suffr. expr., 54 226

Jean-Pierre Balligand, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Vervins, 35 010 (64,56), REELU.

Jacques Boury, URC-UDF-PSD, 19 216 (35,43).

1er tour. – Abst., 28,47 % (suffr. expr., 52 570). *Jean-Pierre Balligand*, 26 186 (49,81) ; Jacques Boury, 13 949 (26,53) ; Yvan Rojo, PC, c.g., m. de Bohain, 7 540 (14,34) ; René Goarin, FN, 4 895 (9,31).

8 mai. – Mitterrand, 39 212 (61,17).

4e (SOISSONS)

Ins., 76 197 ; vot., 52 436
Abst., 31,18 % ; suffr. expr., 50 870

Bernard Lefranc, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Soissons, 32 759 (64,39), REELU.

Jacques de Brosses, URC-RPR, 18 111 (35,60).

1er tour. – Abst., 37,28 % (suffr. expr., 48 576). *Bernard Lefranc*, 21 602 (44,47) ; Jacques de Brosses, 11 831 (24,35) ; Roland Renard, PC, c.r., c.g., a.d., 10 120 (20,83) ; Pierre Bleuze, FN, 5 023 (10,34).

8 mai. – Mitterrand, 40 177 (64,54).

5e (CHATEAU-THIERRY)

Ins., 70 209 ; vot., 51 884
Abst., 26,10 % ; suffr. expr., 51 000

André Rossi, URC-UDF-rad., d.s., c.g., m. de Château-Thierry, a. min., 25 521 (50,04), REELU.

Dominique Jourdain, maj.p.-PS, 25 479 (49,95).

1er tour. – Abst., 31,76 % (suffr. expr., 47 211). *André Rossi*, 21 282 (45,07) ; Dominique Jourdain, 16 029 (33,95) ; Marcel Rousseau, PC, 5 750 (12,17) ; Hubert Potel, FN, c.r., 4 150 (8,79).

8 mai. – Mitterrand, 33 777 (58,40).

Sortants : *MM. Jean-Pierre Balligand, PS ; Jean-Claude Lamant, RPR ; Bernard Lefranc, PS ; Daniel Le Meur, PC ; André Rossi, UDF (rad.).*

ELUS : René Dosière, maj. p.-PS (1re) ; Daniel Le Meur, PC, d.s. (2e) ; Jean-Pierre Balligand, maj. p.-PS, d.s. (3e) ; Bernard Lefranc, maj. p.-PS, d.s. (4e) ; André Rossi, URC-UDF-rad., d.s. (5e).

Quatre députés de l'Aisne sur cinq retrouvent leur siège. Dans la première circonscription, René Dosière, PS, maire de Laon, bat Jean-Claude Lamant alors qu'il ne le devançait que de 114 voix au premier tour. Toutefois, le candidat de l'URC et député sortant devance de 15 voix le maire de Laon dans sa ville. La mobilisation a surtout joué en faveur de M. Dosière, avec un taux de participation de plus de 75 %, et la discipline républicaine a parfaitement fonctionné dans le camp de la gauche. Dans la deuxième circonscription, Daniel Le Meur, PC, conserve son siège. Là aussi, les électeurs de gauche ont fait la différence avec le report des voix socialistes sur le candidat arrivé en tête au premier tour.

Dans la cinquième circonscription, André Rossi, UDF-rad., est réélu avec une très courte avance (42 voix) sur Dominique Jourdain. La mobilisation des électeurs a permis à la gauche de combler son retard, et les quelque 4 000 électeurs supplémentaires par rapport au premier tour lui ont, semble-t-il, presque entièrement profité. Ce résultat très serré risque fort de faire l'objet d'une réclamation de la part du PS.

Dans la troisième et la quatrième circonscription, Jean-Pierre Baligand et Bernard Lefranc, tous deux PS, sont confortablement réélus avec plus de 64 % des suffrages exprimés.

ALLIER (4)

1re (MOULINS)

Ins., 58 723 ; vot., 43 866
Abst., 25,30 % ; suffr. expr., 42 863

François Colcombet, maj. p.-PS, c.g., m. de Dompierre-sur-Besbre, 23 424 (54,64), ELU.

Jean-Paul Martin, URC-RPR, c.r., c.g., adj. m. de Moulins, 19 439 (45,35).

1er tour. – Abst., 32,02 % (suffr. expr., 39 101). Jean-Paul Martin, 15 802 (40,41) ; François Colcombet, 14 742 (37,70) ; Jean-Claude Mairal, PC, c.r., c.m. de Moulins, 6 538 (16,72) ; Danièle de Salvert, FN, 2 019 (5,16).

8 mai. – Mitterrand, 27 736 (57,76).

2e (MONTLUÇON)

Ins., 69 656 ; vot., 50 378
Abst., 27,67 % ; suffr. expr., 47 793

Pierre Goldberg, PC, c.r., c.g., m. de Montluçon, a.d., 26 873 (56,22), ELU.

Jean Gravier, URC-div. d., c.g., m. de Villebret, 20 920 (43,77).

1er tour. – Abst., 31,81 % (suffr. expr., 46 368). Pierre Goldberg, 17 247 (37,19) ; Jean Gravier, 13 853 (29,87) ; Albert Chaubard, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Montluçon, a.d., 13 014 (28,06) ; Charles Mac Cleniban, FN, 2 254 (4,86).

8 mai. – Mitterrand, 35 352 (63,27).

3e (GANNAT, SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE)

Ins., 72 415 ; vot., 54 888
Abst., 24,20 % ; suffr. expr., 53 023

André Lajoinie, PC, d.s., 29 431 (55,50), REELU.

Bernard Coulon, URC-UDF-PR, c.g., adj. m. de Saint-Pourçain-sur-Sioule, 23 592 (44,49).

1er tour. – Abst., 29,82 % (suffr. expr., 49 746). *André Lajoinie*, 20 052 (40,30) ; Bernard Coulon, 15 875 (31,91) ; Marcel Pisani, maj. p.-PS, c.r., c. m. de Lurcy-Lévis, 9 691 (19,48) ; Jean-Claude Candille, FN, 3 069 (6,16) ; Philippe Genest, div. d., 1 059 (2,12).

8 mai. – Mitterrand, 35 266 (58,59).

4e (VICHY)

Ins., 65 244 ; vot., 47 881
Abst., 26,61 % ; suffr. expr., 46 358

Jean-Michel Belorgey, maj. p.-PS, d.s., 23 485 (50,66), REELU.

Claude Malhuret, URC-UDF-PR, a. sec. E., 22 873 (49,33).

1er tour. – Abst., 34,16 % (suffr. expr., 42 053). *Jean-Michel Belorgey*, 13 247 (31,50) ; Claude Malhuret, 8 922 (21,21) ; *Jacques Lacarin*, UDF-PR diss., d.s., c.g., m. de Vichy, 8 204 (19,50) ; René Bardet, PC, c.g., adj. m. de Cusset, 6 067 (14,42) ; André Lamoureux, FN, 3 001 (7,13) ; Georges Frelastre, UDF-rad. diss., c.g., 2 612 (6,21).

8 mai. – Mitterrand, 27 355 (51,62).

Sortants : *MM. Jean-Michel Belorgey, PS ; Jacques Lacarin, UDF (PR) ; André Lajoinie, PC ; Hector Rolland, RPR, n.s.r.p.*

ELUS : François Colcombet, maj. p.-PS (1re) ; Pierre Goldberg, PC (2e) ; André Lajoinie, PC, d.s. (3e) ; Jean-Michel Belorgey, maj. p.-PS, d.s. (4e).

Comme en 1981, l'Allier compte quatre députés de gauche, mais cette fois, avec deux élus (au lieu d'un seul), le PCF est à égalité avec le PS, qui sauve, in extremis, le siège de Vichy. Les candidats socialistes ont réuni sur leurs noms toutes les voix de la gauche du premier tour et profité d'une mobilisation accrue de l'électorat.

Dans la 1re circonscription, M. Colcombet, ancien président du Syndicat de la magistrature, l'emporte bien qu'il ne soit pas implanté au chef-lieu et qu'il ait rejoint récemment les rangs du PS. M. Goldberg, vainqueur dans la 2e circonscription, a perdu près de 4000 voix par rapport au potentiel de la gauche à l'issue du premier tour. Son concurrent socialiste du 5 juin et rival de toujours, M. Chaubard, ne s'était, il est vrai, désisté que du bout des lèvres.

Elu dans la 3e circonscription avec 55,51 % des voix, M. Lajoinie n'a pas retrouvé, lui non plus, toutes les voix des candidats de gauche du premier tour. Son adversaire de l'URC, M. Coulon, enregistre un surprenant gain de voix.

Dans la 4e circonscription, enfin, la division de la droite et la forte mobilisation de l'électorat au second tour (près de 5 000 électeurs supplémentaires se sont déplacés) ont profité, semble-t-il, à M. Belorgey, qui devance M. Malhuret de 612 voix. Le député sortant l'emporte en augmentant de 4 271 voix le résultat de la gauche au premier tour. La présence à ses côtés comme suppléant d'un centriste, M. François Lacoste, a permis de contenir l'assaut de l'ancien secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, qui rate son implantation.

ALPES DE-HAUTE-PROVENCE (2)

1re (DIGNE)

Ins., 47 343 ; vot., 35 906
Abst., 24,15 % ; suffr. expr., 34 860

François Massot, maj. p.-PS, c.r., c.g., a.d., 18 877 (54,15), ELU.

Francis Galizi, URC-UDF-CDS, c.g., m. de Peyruis, 15 983 (45,84).

1er tour. – Abst., 32,30 % (suffr. expr., 31 231). François Massot, 11 122 (35,61) ; Francis Galizi, 9 194 (29,43) ; Raymond Philippe, PC, c.r., m. des Mées, 4 452 (14,25) ; Jules-Henri Pansieri, FN, 3 557 (11,38) ; Robert Ducoffe, RPR diss., c.g., m. de Colmar-les-Alpes, 1 870 (5,98) ; Jean-Jacques Lachamp, PNPG, c.m. de Digne, 1 036 (3,31).

8 mai. – Mitterrand, 21 223 (54,09).

2e (MANOSQUE)

Ins., 50 140 ; vot., 37 916
Abst., 24,37 % ; suffr. expr., 36 805

André Bellon, maj. p.-PS, d.s., 18 959 (51,51), REELU.

Pierre Delmar, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Forcalquier, 17 846 (48,48).

1er tour. – Abst., 31,97 % (suffr. expr., 33 260). *Pierre Delmar*, 12 068 (36,28) ; *André Bellon*, 11 975 (36,00) ; Bernard de Guilhermier, FN, 4 193 (12,60) ; Georges Alliaud, PC, m. de Simiane-la-Rotonde, 3 839 (11,54) ; Isabelle Bourboulon, PNPG, 1 185 (3,56).

8 mai. – Mitterrand, 21 422 (52,10).

Sortants : *MM. André Bellon, PS ; Pierre Delmar, RPR.*

ELUS : François Massot, maj. p.-PS (1re) ; André Bellon, maj. p.-PS, d.s. (2e).

Après la parenthèse du scrutin proportionnel qui avait permis à la droite d'obtenir l'un des deux sièges à pourvoir, les Alpes de Haute-Provence ont renoué dimanche avec leur ancienne tradition radicale et socialiste, en choisissant dans chacune des deux circonscriptions le candidat présenté par le PS.

Dans la première circonscription, François Massot retrouve le siège qu'il occupa de 1978 à 1986. Il devance de près de 9 points le candidat CDS, de l'URC, M. Francis Galizi. Dans la seconde circonscription, où deux députés sortants étaient face à face, la victoire est revenue au socialiste André Bellon, qui devance son rival RPR, M. Pierre Delmar, de 3 points.

Dans les deux circonscriptions, le report des voix s'est opéré, dans l'un et l'autre camp, de façon très satisfaisante si l'on se réfère aux résultats du premier tour, qui donnaient respectivement à la gauche 53,18 % et 51,10 %. Le vote des abstentionnistes du 5 juin, qui cette fois se sont déplacés – le pourcentage de votants s'est accru d'environ huit points, un peu plus dans la 1re circonscription, un peu moins dans la seconde, – n'aura pas été déterminant. On observera enfin que si la zone montagnarde (Barcelonnette, Allos-Colmars, Saint-Paul) est restée acquise à la droite, c'est en se maintenant en milieu rural et en grignotant l'électorat RPR des grandes villes que les candidats socialistes ont fait la différence en leur faveur.

HAUTES-ALPES (2)

1re (GAP)

Ins., 45 429 ; vot., 36 165
Abst., 20,39 % ; suffr. expr., 35 308

Daniel Chevallier, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Veynes, 17 798 (50,40), REELU.

Pierre-Bernard Reymond, URC-UDF-CDS, d.s., d. eur., c.g., adj. m. de Gap, a. min., 17 510 (49,59).

1er tour. – Abst., 28,84 % (suffr. expr., 31 677). *Pierre-Bernard Reymond*, 13 940 (44,00) ; *Daniel Chevallier*, 13 225 (41,74) ; Jean-Jacques Ferrero, PC, c.m. de Gap, 2 369 (7,47) ; Alain Marcoux, FN, c.r., 2 143 (6,76).

8 mai. – Mitterrand, 19 665 (51,68).

2e (BRIANÇON)

Ins., 36 323 ; vot., 27 107
Abst., 25,37 % ; suffr. expr., 26 221

Patrick Ollier, URC-RPR, 14 986 (57,15), ELU.

Robert de Caumont, maj. p.-PS, c.r., m. de Briançon, a.d., 11 235 (42,84).

1er tour. – Abst., 35,93 % (suffr. expr., 22 596). Patrick Ollier, 11 078 (49,02) ; Robert de Caumont, 7 767 (34,37) ; Bernard Faure-Brac, PC, c.m. de Briançon, 2 277 (10,07) ; Dominique Pracherstorfer, FN, 1 474 (6,52).

8 mai. – Chirac, 15 908 (52,86).

Sortants : *MM. Pierre Bernard-Reymond, UDF (CDS) ; Daniel Chevallier, PS.*

ELUS : Daniel Chevallier, maj.p.-PS, d.s. (1re) ; Patrick Ollier, URC-RPR (2e).

Patrick Ollier (URC-RPR) est élu assez confortablement dans la deuxième circonscription (Briançon). Le report des voix communistes en faveur de Robert de Caumont (maj.p.-PS) n'a pas été parfait. M. Ollier, secrétaire départemental du RPR, adjoint au maire de Rueil-Malmaison, qui avait failli décrocher, à 321 voix près, l'élection au premier tour, obtient ainsi son premier mandat de député dans ce département, après un essai infructueux en 1986.

Pierre-Bernard Reymond (URC-UDFR-CDS), député sortant, était arrivé en tête de 715 voix au premier tour dans la première circonscription. Les abstentionnistes du premier tour ont fait pencher la balance en faveur de Daniel Chevallier (maj.p.-PS), député sortant lui aussi, qui l'emporte finalement avec 288 voix d'avance, alors que le total PS-PC était, de peu, minoritaire au premier tour par rapport au total URC-FN. Au vu des chiffres, M. Reymond semble avoir bénéficié d'un report total du FN.

ALPES-MARITIMES (9)

1re (NICE I, II, III, XII)

Ins., 66 204 ; vot., 44 904
Abst., 32,17 % ; suffr. expr., 43 655

Charles Ehrmann, URC-UDF-PR, d.s., a. adj. m. de Nice, 25 045 (57,37), REELU.

Richard Pogliano, maj. p.-PS, c.r., 18 610 (42,62).

1er tour. – Abst., 38,21 % (suffr. expr., 40 217). *Charles Ehrmann*, 16 483 (40,98) ; Richard Pogliano, 9 136 (22,71) ; Jean-Pierre Gost, FN, c.r., 7 289 (18,12) ; Charles Caressa, PC, c.m. de Nice, 5 044 (12,54) ; Jacques Randon, div. g., c.m. de Nice, 2 265 (5,63).

8 mai. – Chirac, 27 875 (54,72).

2e (NICE IV, V, VI, VII)

Ins., 72 240 ; vot., 47 127
Abst., 34,76 % ; suffr. expr., 45 972

Martine Daugreilh, URC-RPR, 29 241 (63,60), ELUE.

Patrick Mottard, maj. p.-PS, c.r., 16 731 (36,39).

1er tour. – Abst., 40,58 % (suffr. expr., 42 378). Martine Daugreilh, 18 681 (44,08) ; Patrick Mottard, 11 107 (26,20) ; Adrienne Franchi, FN, 8 643 (20,39) ; Marcellin Pallano, PC, c.m. de Nice, 2 517 (5,93) ; Jean-Michel Galy, div. g., a. c.g., 1 106 (2,60) ; Jean-Louis Bernard, div., 324 (0,76).

8 mai. – Chirac, 34 683 (62,62).

3e (NICE VIII, X, XI, XIII)

Ins., 72 099 ; vot., 47 615
Abst., 33,95 % ; suffr. expr., 46 405

Rudy Salles, URC-UDF-PR, c.r., c.m. de Nice, 26 976 (58,13), ELU.

Michele Matringe, maj. p.-PS, c.m. de Nice, 19 429 (41,86).

1er tour. – Abst., 40,78 % (suffr. expr., 42 021). Rudy Salles, 14 668 (34,90) ; *Jacques Peyrat*, FN, d.s., a. c.m. de Nice, 10 375 (24,69) ; Michele Matringe, 9 878 (23,50) ; Louis Broch, PC, c.g., m. de La Trinité, 5 155 (12,26) ; Antoine Leonetti, PS diss., 1 945 (4,62).

8 mai. – Chirac, 31 768 (57,26).

4e (MENTON)

Ins., 70 259 ; vot., 50 947
Abst., 27,48 % ; suffr. expr., 48 009

Emmanuel Aubert, URC-RPR, d.s., c.r., m. de Menton, 26 770 (55,76), REELU.

Michèle Mathieu, maj. p.-PS, adj. m. de Cap-d'Ail, 21 239 (44,23).

1er tour. – Abst., 34,32 % (suffr. expr., 45 441). *Emmanuel Aubert*, 14 478 (31,86) ; Michèle Mathieu, 9 754 (21,46) ; Robert Gazut, FN, 5 872 (12,92) ; Roger Bennati, PC, c.g., m. de Beausoleil, 5 643 (12,41) ; René Vestri, RPR diss., c.g., m. de Saint-Jean-Cap-Ferrat, 4 947 (10,88) ; Jean-Claude Guibal, UDF-CDS diss., 4 747 (10,44).

8 mai. – Chirac, 33 173 (58,17).

5e (NICE IX, XIV)

Ins., 74 624 ; vot., 55 236
Abst., 25,98 % ; suffr. expr., 53 822

Christian Estrosi, URC-RPR, c.m. de Nice, 27 941 (51,91), ELU.

Jean-Hugues Colonna, maj. p.-PS, d.s., a. c.r., 25 881 (48,08).

1er tour. – Abst., 35,97 % (suffr. expr., 46 862). Christian Estrosi, 16 746 (35,73) ; *Jean-Hugues Colonna*, 14 413 (30,75) ; Max Baeza, FN, c.r., 7 787 (16,61) ; Louis Fiori, PC, c.r., c.m. de Nice, 7 387 (15,76) ; Michel Gorlier, div., 329 (0,70) ; Dominique Boscher, div., 200 (0,42).

8 mai. – Chirac, 30 997 (51,62).

6e (CAGNES)

Ins., 77 248 ; vot., 52 781
Abst., 31,67 % ; suffr. expr., 51 164

Suzanne Sauvaigo, URC-RPR, c.g., m. de Cagnes-sur-Mer, 31 451 (61,47), ELUE.

Odette Boivin, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Vence, 19 713 (38,52).

1er tour. – Abst., 36,96 % (suffr. expr., 47 939). Suzanne Sauvaigo, 20 066 (41,85) ; Odette Boivin, 12 507 (26,08) ; *Albert Peyron*, FN, d.s., 10 678 (22,27) ; Marius Papi, PC, m. de Gattières, 4 688 (9,77).

8 mai. – Chirac, 37 392 (60,35).

7e (ANTIBES)

Ins., 77 639 ; vot., 53 106
Abst., 31,59 % ; suffr. expr., 51 364

Pierre Merli, URC-UDF-rad., sén., c.g., m. d'Antibes, 33 482 (65,18), ELU.

Michel Rolant, maj. p.-PS, c.m. de Valbonne, 17 882 (34,81).

1er tour. – Abst., 35,63 % (suffr. expr., 49 129). Pierre Merli, 22 833 (46,47) ; Michel Rolant, 11 943 (24,30) ; Claude Scannapieco, FN, c.r., 10 904 (22,19) ; Gérard Piel, PC, c.m. d'Antibes, 3 449 (7,02).

8 mai. – Chirac, 39 505 (62,41).

8e (CANNES)

Ins., 60 268 ; vot., 41 815
Abst., 30,61 % ; suffr. expr., 40 685

Louise Moreau, URC-UDF-CDS, d.s., m. de Mandelieu, 26 574 (65,31), REELUE.

Henri Rossi, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Cannes, 14 111 (34,68).

1er tour. – Abst., 35,04 % (suffr. expr., 38 424). *Louise Moreau*, 18 599 (48,40) ; Henri Rossi, 9 139 (23,78) ; Jean Boulangeot, FN, c.r., 8 066 (20,99) ; Ghislaine Picot, PC, 2 160 (5,62) ; Michel Brun, div., 460 (1,19).

8 mai. – Chirac, 31 775 (63,69).

9e (GRASSE)

Ins., 80 067 ; vot., 55 327
Abst., 30,89 % ; suffr. expr., 53 818

Pierre Bachelet, URC-RPR, d.s., m. du Cannet, 33 688 (62,59), REELU.

Francis Giolitti, maj. p.-PS, c.r., a.d., 20 130 (37,40).

1er tour. – Abst., 34,25 % (suffr. expr., 49 864). *Pierre Bachelet*, 22 853 (45,83) ; Francis Giolitti, 10 559 (21,17) ; Hubert Gambade, FN, 8 449 (16,94) ; Georges Vassallo, PC, c.m. et a. m. de Grasse, 6 620 (13,27) ; Henri-Philippe Goby, div., 1 383 (2,77).

8 mai. – Chirac, 39 305 (60,46).

Sortants : *MM. Emmanuel Aubert, RPR ; Pierre Bachelet, RPR ; Jean-Hugues Colonna, PS ; Charles Ehrmann, UDF (PR) ; Henri Fiszbin, app. PS, se rep. dans la Moselle ; Jacques Médecin, RPR, se rep. comme supp. de Mme Daugreilh ; Mme Louise Moreau, UDF (CDS) ; MM. Jacques Peyrat, FN ; Albert Peyron, FN.*

ELUS : Charles Ehrmann, URC-UDF-PR, d.s. (1re) ; Martine Daugreilh, URC-RPR (2e) ; Rudy Salles, URC-UDF-PR (3e) ; Emmanuel Aubert, URC-RPR, d.s. (4e) ; Christian Estrosi, URC-RPR (5e) ; Suzanne Sauvaigo, URC-RPR (6e) ; Pierre Merli, URC-UDF-Rad. (7e) ; Louise Moreau, URC-UDF-CDS, d.s. (8e) ; Pierre Bachelet, URC-RPR, d.s. (9e).

« Grand chelem », « parcours sans faute » : comme l'a souligné Jacques Médecin, maire de Nice, qui ne se représentait pas, dans les neuf circonscriptions, les neuf candidats de l'URC l'ont emporté au second tour sur les candidats socialistes, en bénéficiant de l'apport massif des voix du Front national, qui n'avait maintenu aucun candidat au second tour.

Résultat attendu, même si, dans la troisième et la cinquième circonscription, la gauche, qui totalisait arithmétiquement plus de voix que l'URC après le premier tour, pouvait espérer un meilleur score en cas de « déchet » dans les reports des voix du FN ou de l'URC. Dans la troisième notamment le candidat de l'URC devance la candidate socialiste de plus de 16 points (le député sortant du FN faisait 24,69 % des voix au premier tour), et dans la cinquième, le député sortant, Jean-Hugues Colonna, qui briguait un troisième mandat, est battu avec un écart de 4 points.

Tous les députés sortants de droite (première, quatrième, huitième et neuvième circonscriptions) ont été réélus. Pour la première fois, le PS n'est pas représenté dans le département où, pour la première fois aussi, trois femmes ont été élues ou réélues (deuxième, sixième et huitième circon-scriptions). Elu dans la septième circonscription, Pierre Merli (URC-UDF-Rad.), conseiller municipal, maire d'Antibes, abandonnera son siège de sénateur.

ARDECHE (3)

1re (PRIVAS)

Ins., 64 231 ; vot., 47 998
Abst., 25,27 % ; suffr. expr., 46 717

Robert Chapuis, maj. p.-PS, d.s., sec. E. à l'enseignement technique, m. du Teil, 25 473 (54,52), REELU.

Georges Chagounoff, URC-RPR, m. de Saint-Vincent-de-Barrès, 21 244 (45,47).

1er tour. – Abst., 32,37 % (suffr. expr., 42 635). *Robert Chapuis*, 18 133 (42,53) ; Georges Chagounoff, 15 421 (36,16) ; Alain Feuchot, PC, 5 300 (12,43) ; Jean Garel, FN, a. c.m. de Chomrac, 3 781 (8,86).

8 mai. – Mitterrand, 29 401 (55,12).

2e (TOURNON, ANNONAY)

Ins., 74 795 ; vot., 54 222
Abst., 27,50 % ; suffr. expr., 53 157

Regis Perbet, URC-RPR, d.s., c.g., a. m. d'Annonay, 27 277 (51,31), REELU.

Jacques Dondoux, maj. p.-PS, c.m. de Saint-Agrève, 25 880 (48,68).

1er tour. – Abst., 35,07 % (suffr. expr., 48 218). *Regis Perbet*, 17 195 (35,66) ; Jacques Dondoux, 16 942 (35,13) ; Dominique Chambon, UDF-CDS diss., c.g., m. d'Annonay, 7 179 (14,88) ; Serge Plans, PC, c.r., c.m. d'Annonay, 3 654 (7,57) ; Philippe Arnaud, FN, 3 248 (6,73).

8 mai. – Chirac, 31 325 (50,10).

3e (AUBENAS)

Ins., 63 959 ; vot., 49 630
Abst., 22,40 % ; suffr. expr., 48 476

Jean-Marie Alaize, maj. p.-PS, c.r., a.d., a. c.g., 24 738 (51,03), ELU.

Jean-François Michel, URC-UDF-CDS, d.s., m. de Vernoux, 23 738 (48,96).

1er tour. – Abst., 31,74 % (suffr. expr., 42 911). Jean-Marie Alaize, 16 024 (37,34) ; *Jean-François Michel*, 11 509 (26,82) ; Marc Champel, RPR diss., c.g., m. de Saint-Etienne-de-Lugdarès, 6 723 (15,66) ; René Vidal, PC, m. de Bernes, a. c.g., 4 830 (11,25) ; Raymond Bérand, FN, a. c.m. d'Aubenas, 3 825 (8,91).

8 mai. – Mitterrand, 28 160 (52,30).

Sortants : *MM. Robert Chapuis, PS, sec. E. chargé de l'enseignement technique depuis le 13 mai 1988 ; Jean-François Michel, UDF (CDS) ; Régis Perbet, RPR.*

ELUS : Robert Chapuis maj.p.-PS d.s. (1re) ; Régis Perbet, URC-RPR, d.s. (2e) ; Jean-Marie Alaize, maj. p.-PS (3e).

Le département retrouve ses députés de 1981. Si la réélection de MM. Chapuis (PS) et Perbet (URC-RPR) apparaissait comme probable à l'issue du premier tour, celle de M. Michel (URC-UDF-CDS) dans la 3e circonscription dépendait du report des voix et des abstentionnistes. Ceux-ci lui ont été défavorables. Avec le Front national, la droite totalisait le 5 juin 51,4 %. Pourtant, c'est M. Alaize (PS) qui l'a emporté.

ARDENNES (3)

1re (CHARLEVILLE CENTRE, MEZIERES EST)

Ins., 69 554 ; vot., 50 373
Abst., 27,57 % ; suffr. expr., 48 814

Roger Mas, maj. p.-PS, d.s., m. de Charleville-Mézières, 25 370 (51,97), REELU.

Michel Vuibert, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., m. de Faissault, a. c.r., 23 444 (48,02).

1er tour. – Abst., 34,30 % (suffr. expr., 44 629). *Roger Mas*, 17 804 (39,89) ; *Michel Vuibert*, 17 721 (39,70) ; Sylvain Dalla-Rosa, PC, c.m. de Charleville-Mézières, 4 965 (11,12) ; Jean Mathieu, FN, m. de Rumigny, 4 139 (9,27).

8 mai. – Mitterrand, 33 284 (58,13).

2e (CHARLEVILLE-LA-HOUILLERE, GIVET, MEZIERES CENTRE-OUEST)

Ins., 64 127 ; vot., 42 623
Abst., 33,53 % ; suffr. expr., 40 873

Gérard Istace, maj. p.-PS, c.r., m. de Revin, a.d., 25 493 (62,37), ELU.

Patrick Fostier, URC-RPR, 15 380 (37,62).

1er tour. – Abst., 37,88 % (suffr. expr., 38 841). Gérard Istace, 14 110 (36,32) ; René Visse, PC, c.r., c.g., a.d., 10 172 (26,18) ; Patrick Fostier, 10 121 (26,05) ; Michel Dierkens, FN, c.r., 4 438 (11,42).

8 mai. – Mitterrand, 33 149 (63,92).

3e (SEDAN)

Ins., 60 113 ; vot., 44 806
Abst., 25,46 % ; suffr. expr., 43 915

Jean-Paul Bachy, maj. p.-PS, d. eur., c.r., 22 789 (51,89), ELU.

Jacques Sourdille, URC-RPR, d.s., prés. c.g., a. sec. E., a. prés. c.r., 21 126 (48,10).

1er tour. – Abst., 34,00 % (suffr. expr., 38 907). *Jacques Sourdille*, 16 329 (41,96) ; Jean-Paul Bachy, 14 752 (37,91) ; Claude Soulet, PC, adj. m. de Sedan, 4 641 (11,92) ; Jean-Pierre L'Hoste, FN, 3 185 (8,18).

8 mai. – Mitterrand, 28 209 (56,56).

Sortants : *MM. Roger Mas, PS ; Jacques Sourdille, RPR ; Michel Vuibert, UDF (CDS).*

ELUS : Roger Mas, maj. p.-PS, d.s. (1re) ; Gérard Istace, maj. p.-PS, (2e) ; Jean-Paul Bachy, maj. p.-PS, (3e).

Traditionnellement progressiste, le département retrouve un fort ancrage à gauche en envoyant trois députés socialistes à l'Assemblée nationale. On retrouve le même cas de figure que lors de la vague rose de 1981. Le scrutin de 1986, qui, à la faveur de la proportionnelle, avait donné un élu socialiste, Roger Mas, un RPR, Jacques Sourdille, et un CDS, Michel Vuibert, n'aura été qu'une parenthèse.

Dans la troisième circonscription, où le résultat apparaissait le plus incertain, Jean-Paul Bachy, PS, nouveau candidat, a bénéficié d'une meilleure mobilisation des abstentionnistes du premier tour, alors que le président du conseil général, Jacques Sourdille, RPR, a pâti d'un mauvais report des voix du Front national.

Dans la première circoncription, Roger Mas (PS), député sortant, sauve assez facilement son siège (il totalise 57 % des voix à Charleville-Mézières, la ville dont il est le maire) contre Michel Vuibert, CDS, également député sortant, qui avait pourtant bénéficié d'un découpage électoral favorable.

Dans la deuxième circonscription, Gérard Istace, PS, nouveau candidat est, comme prévu, facilement élu. Dans cette circonscription, la discipline républicaine a été sans faille.

ARIEGE (2)

2e (PAMIERS)

Ins., 54 843 ; vot., 41 228
Abst., 24,82 % ; suffr. expr., 39 987

René Massat, maj. p.-PS, c.r., c.g., 24 665 (61,68), ELU.

André Trigano, URC-div. d., c.r., m. de Mazères, 15 322 (38,31).

1er tour. – Abst., 29,73 % (suffr. expr., 37 638). René Massat, 17 089 (45,40) ; André Trigano, 9 309 (24,73) ; Gilbert Séguéla, PC, c.r., 5 834 (15,50) ; Gérard Legrand, UDF diss., c.g., adj. m. de Pamiers, 3 162 (8,40) ; René Commes, FN, 1 991 (5,28) ; Perico Boucherié, div. d., 253 (0,67).

8 mai. – Mitterrand, 28 813 (62,09).

Sortants : *MM. Augustin Bonrepaux, PS ; Henri Cuq, RPR, se rep. dans les Yvelines.*

ELUS : René Massat, maj. p., PS (2e).

Au premier tour : **Augustin Bonrepaux, maj. p., PS, d.s. (1re).**

Aucune surprise dans l'Ariège, qui redevient un bastion du PS, effaçant la « parenthèse » de 1986 due à la proportionnelle, où il avait perdu un siège au

élections législatives

profit du RPR M. René Massat, après M. Augustin Bonrepaux dès le premier tour, complète le succès socialiste. A gauche comme à droite, le report des voix s'est bien effectué, mais M. Massat a un peu mieux profité que M. Trigano (URC) des voix des abstentionnistes du premier tour.

AUBE (3)

1re (TROYES I, II, BAR-SUR-AUBE)
Ins., 54 923 ; vot., 39 400
Abst., 28,26 % ; suffr. expr., 38 391

Pierre Micaux, URC-UDF-PR, d.s., c.g., m. de Vandeuvre-sur-Barse, 20 986 (54,66), **REELU.**

Marc Bret, maj. p.-PS, 17 405 (45,33).

1er tour. – Abst., 34,55 % (suffr. expr., 35 117). *Pierre Micaux*, 16 126 (45,92) ; Marc Bret, 10 486 (29,86) ; Marie-Noëlle Lhomme, PC, 3 368 (9,59) ; Bruno Subtil, FN, c.r., 3 200 (9,11) ; Patrick Calmeau, div. d., 1 506 (4,28) ; Jean-Claude Aviat, POE, 431 (1,22).

8 mai. – Mitterrand, 22 878 (50,87).

2e (TROYES V, VI, VII)
Ins., 66 708 ; vot., 48 661
Abst., 27,05 % ; suffr. expr., 47 559

Robert Galley, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Troyes, a. min., a. c.r., 25 229 (53,04), **REELU.**

Jean Weinling, maj. p.-PS, c.r., m. de Bar-sur-Seine, 22 330 (46,95).

1er tour. – Abst., 33,12 % (suffr. expr., 43 744). *Robert Galley*, 20 827 (47,61) ; Jean Weinling, 15 698 (35,88) ; Jean Lefèvre, PC, 3 526 (8,06) ; René Francisci, FN, 3 289 (7,51) ; Guy Guénin, POE, 404 (0,92).

8 mai. – Mitterrand, 28 199 (51,72).

3e (ROMILLY-SUR-SEINE, TROYES III, IV)
Ins., 70 743 ; vot., 49 389
Abst., 30,18 % ; suffr. expr., 48 066

Michel Cartelet, maj. p.-PS, d.s., adj. m. de Rumilly-sur-Seine, 24 242 (50,43), **REELU.**

Alain Coillot, URC-UDF-rad., c.g., m. de Sainte-Savine, 23 824 (49,56).

1er tour. – Abst., 37,26 % (suffr. expr., 43 534). Alain Coillot, 16 685 (38,32) ; *Michel Cartelet*, 12 696 (29,16) ; Georges Didier, PC, c.g., m. de Rumilly-sur-Seine, 6 155 (14,13) ; Cendrine Le Chevallier, FN, 4 093 (9,40) ; Gérard Croizier, écol., 1 994 (4,58) ; Jacques Chatelain, div. g., 1 718 (3,94) ; Emmanuel Grenier, POE, 193 (0,44).

8 mai. – Mitterrand, 30 050 (53,87).

Sortants : *MM. Michel Cartelet, PS ; Robert Galley, RPR ; Pierre Micaux, UDF (PR).*

ELUS : Pierre Micaux, URC-UDF-PR, d.s. (1re) ; Robert Galley, URC-RPR d.s. (2e) ; Michel CARTELET, maj. p.-PS, d.s. (3e).

Les trois sortants du département sont réélus. Mais l'augmentation du nombre des votants – de plus de 6 points dans les deux premières circonscriptions, de plus de sept dans la troisième – rend difficile l'appréciation des transferts entre les deux tours. Pierre Micaux (UDF-PR) dans la première circonscription est facilement réélu, mais il n'atteint pas, en pourcentage, le total des voix de droite du premier tour, alors que le nouveau candidat socialiste, Marc Bret, dépasse nettement celui des voix de gauche.

Dans la deuxième, l'ancien ministre Robert Galley (RPR) l'emporte plus facilement qu'en 1981 sur le même adversaire, Jean Weinling, qu'il distance de près de 3 000 voix.

Enfin, dans la troisième, Michel Cartelet, député socialiste sortant, sauve son siège de justesse. En difficulté à l'issue du premier tour, il a bénéficié d'une plus forte mobilisation de son électorat. Son rival, Alain Coillot, UDF-rad., a mené une campagne certes active, mais il ne parvient même pas à récupérer les suffrages qui s'étaient portés sur deux candidats marginaux, étiquetés l'un écologiste, l'autre divers gauche, et très proches de lui.

AUDE (3)

1re (CARCASSONNE)
Ins., 62 624 ; vot., 47 119
Abst., 24,75 % ; suffr. expr., 45 078

Joseph Vidal, maj. p.-PS, c.r., c.g., a.d., 27 745 (61,54), **ELU.**

Gérard Larrat, URC-UDF-PR, d.s., adj. m. de Carcassonne, 17 333 (38,45).

1er tour. – Abst., 28,46 % (suffr. expr., 43 038). Joseph Vidal, 19 723 (45,82) ; *Gérard Larrat*, 12 731 (29,58) ; Henri Carino, PC, 7 164 (16,64) ; Henri Escortell, FN, 3 420 (7,94).

8 mai. – Mitterrand, 32 749 (61,76).

2e (NARBONNE)
Ins., 83 961 ; vot., 61 031
Abst., 27,31 % ; suffr. expr., 57 946

Régis Barailla, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Durban-Corbières, 37 461 (64,64), **REELU.**

Roger Fabry, URC-RPR, c.m. de Lézignan-Corbières, 20 485 (35,35).

1er tour. – Abst., 29,91 % (suffr. expr., 57 222). *Régis Barailla*, 28 021 (48,96) ; Roger Fabry, 13 277 (23,20) ; Gérard Chappert, PC, 9 031 (15,78) ; Yvonne Garnier, FN, 6 893 (12,04).

8 mai. – Mitterrand, 42 798 (61,82).

Sortants : *MM. Régis Barailla, PS ; Jacques Cambolive, PS ; Gérard Larrat, UDF (PR), remplaçant Jean-Pierre Cassabel, RPR, décédé le 29 octobre 1987.*

Elus : Joseph Vidal, maj. p.-PS (1re) ; Régis Barailla, maj. p.-PS, d.s. (2e).

Au premier tour : **Jacques Cambolive, maj. p.-PS, d.s. (3e).**

L'Aude sera représentée à l'Assemblée nationale, comme c'était le cas de 1973 à 1986, par trois députés socialistes. Après l'élection, au premier tour, de Jacques Cambolive dans la troisième circonscription, les deux autres candidats du PS ont bénéficié d'un bon report des voix communistes. M. Vidal retrouve le siège que lui avait ravi en 1986, à la proportionnelle, Jean-Pierre Cassabel (RPR). M. Larrat, qui avait succédé à Jean-Pierre Cassabel après le décès de ce dernier, reste loin derrière. Quant à la réélection de M. Barailla, elle confirme la solide implantation du député sortant dans les zones viticoles de sa circonscription.

AVEYRON (3)

Sortants : *MM. Jean Briane, UDF (CDS) ; Jacques Godfrain, RPR ; Jean Rigal, app.PS (MRG).*

ELUS (au premier tour) : **Jean Briane, URC-UDF-CDS (1re) ; Jean Rigal, maj. p.-MRG (2e) ; Jacques Godfrain, URC-RPR (3e).**

BOUCHES-DU-RHONE (16)

1re (MARSEILLE 4e, ET PARTIES DES 1er ET 12e ARRONDISSEMENTS)
Ins., 63 571 ; vot., 44 104
Abst., 30,62 % ; suffr. expr., 43 164

Roland Blum, URC-UDF-PR, d.s., c.g., 23 441 (54,30), **REELU.**

Jules Rocca Serra, maj. p.-PS, adj. m. de Marseille, a. c.g., 19 723 (45,69).

1er tour. – Abst., 37,82 % (suffr. expr., 38 997). *Roland Blum*, 12 037 (30,86) ; Jules Rocca Serra, 11 818 (30,30) ; Jean-Pierre Bauman, FN, 10 247 (26,27) ; Colette Chauvin, PC, c.r., 4 082 (10,46) ; Raymond Gene, PNPG, 548 (1,40) ; Noël Ghipponi, ex-RPR, 265 (0,67).

8 mai. – Chirac, 26 737 (54,57).

2e (MARSEILLE 8e, ET PARTIE DU 6e ARR.)
Ins., 63 028 ; vot., 43 908
Abst., 30,33 % ; suffr. expr., 43 002

Jean-Claude Gaudin, URC-UDF-PR, d.s., prés. c.r., c.g., c.m. de Marseille, 26 074 (60,63), **REELU.**

Jean-Victor Cordonnier, maj. p.-PS, adj. m. de Marseille, 16 928 (39,36).

1er tour. – Abst., 36,48 % (suffr. expr., 39 613). *Jean-Claude Gaudin*, 17 276 (43,61) ; Jean-Victor Cordonnier, 11 010 (27,79) ; Jean Galand, FN, 8 061 (20,34) ; Robert Allione, PC, c.r., 3 013 (7,60) ; Jean-Pierre Castellani, RPR diss., 253 (0,63).

8 mai. – Chirac, 30 513 (61,63).

3e (MARSEILLE 2e, 7e, ET PARTIE DU 1er ARR.)
Ins., 58 140 ; vot., 38 052
Abst., 34,55 % ; suffr. expr., 36 685

Philippe Sanmarco, maj. p.-PS, d.s., adj. m. de Marseille, 18 501 (50,43), **REELU.**

Jean Roussel, FN, d.s., c.g., c.m. de Marseille, 18 184 (49,56).

1er tour. – Abst., 41,93 % (suffr. expr., 33 344). *Philippe Sanmarco*, 10 913 (32,72) ; *Jean Roussel*, 9 794 (29,37) ; *Jean Roatta*, URC-UDF-PR, d.s., c.g., c.m. de Marseille, 8 153 (24,45) ; Jean Dufour, PC, c.r., adj. m. de Marseille, 3 019 (9,05) ; Jacqueline Grand, ex-RPR, adj. m. de Marseille, 664 (1,99) ; Dominique Giardino, div. d., 588 (1,76) ; Emmanuelle Peron, PH, 213 (0,63).

8 mai. – Chirac, 21 904 (52,58).

4e (MARSEILLE 3e, 16e, ET PARTIE DU 15e ARR.)
Ins., 56 584 ; vot., 35 165
Abst., 37,85 % ; suffr. expr., 34 085

Guy Hermier, PC, d.s., c.m. de Marseille, 21 656 (63,53), **REELU.**

André Isoardo, FN, 12 429 (36,46).

1er tour. – Abst., 42,96 % (suffr. expr., 31 864). *Guy Hermier*, 11 113 (34,87) ; André Isoardo, 8 900 (27,93) ; *Jean-Jacques Leonetti*, maj. p.-PS, d.s., c.g., c.m. de Marseille, 7 898 (24,78) ; Joseph Rimmando, URC-UDF-PR, c.m. de Marseille, 3 571 (11,20) ; Patrick Lopez, div. d., 382 (1,19).

8 mai. – Mitterrand, 24 609 (62,79).

5e (MARSEILLE 5e, ET PARTIE DU 6e ARR.)
Ins., 57 284 ; vot., 39 237
Abst., 31,50 % ; suffr. expr., 37 675

Jeanine Ecochard, maj. p.-PS, c.m. de Marseille, 19 360 (51,38), **ELUE.**

Gabriel Domenech, FN, d.s., 18 315 (48,61).

1er tour. – Abst., 38,60 % (suffr. expr., 34 669). *Gabriel Domenech*, 9 367 (27,01) ; *Maurice Toga*, URC-RPR, d.s., c.r., 9 148 (26,38) ; Jeanine Ecochard, 9 019 (26,01) ; Paul Biaggini, PC, a. c.m. de Marseille, 5 092 (14,68) ; Hyacinthe Santoni, ex-RPR, c.m. de Marseille, a.d., a. c.g., 1 188 (3,42) ; Serge Nicolan, ext. g., 851 (2,45) ; Jean Canaveso, CNI, 4 (0,01).

8 mai. – Chirac, 22 837 (52,36).

6e (MARSEILLE 9e, ET PARTIES DES 10e ET 11e ARR.)
Ins., 63 391 ; vot., 45 842
Abst., 27,68 % ; suffr. expr., 44 816

Guy Teissier, URC-UDF-PR, c.g., c.m. de Marseille, 22 450 (50,09), **ELU.**

Bernard Tapie, maj. p. div. g., 22 366 (49,90).

1er tour. – Abst., 34,64 % (suffr. expr., 41 000). Bernard Tapie, 15 165 (36,98) ; Guy Teissier, 12 502 (30,49) ; Gilbert Victor, FN, c.r., 9 137 (22,28) ; Annick Boet, PC, 3 923 (9,56) ; Jacques Estrade, RPR diss., 273 (0,66).

8 mai. – Chirac, 25 923 (52,04).

7e (MARSEILLE 14e, ET PARTIES DES 15e ET 13e ARR.)
Ins., 56 584 ; vot., 36 512
Abst., 35,47 % ; suffr. expr., 35 457

Michel Pezet, maj. p.-PS, d.s., c.r., c.m. de Marseille, a. prés. c.r., 20 370 (57,44), **REELU.**

Pascal Arrighi, FN, d.s., c.r. de Corse, a. m. de Vico, 15 087 (42,55).

1er tour. – Abst., 41,48 % (suffr. expr., 32 680). *Pascal Arrighi*, 11 245 (34,40) ; *Michel Pezet*, 10 301 (31,52) ; Jeanine Porte, PC, c.g., a.d., 6 923 (21,18) ; Jacques Lalin, URC-RPR, c.m. de Marseille, 4 211 (12,88).

8 mai. – Mitterrand, 24 231 (58,68).

8e (MARSEILLE, PARTIES DES 11e, 12e, ET 13e ARR.)
Ins., 64 149 ; vot., 45 542
Abst., 29,00 % ; suffr. expr., 44 031

Marius Masse, maj. p.-PS, c.g., c.m. de Marseille, a.d., 24 846 (56,42), **ELU.**

Jean-Marie Le Pen, FN, d.s. de Paris, 19 185 (43,57).

1er tour. – Abst., 36,42 % (suffr. expr., 40 244). Marius Masse, 14 792 (36,75) ; *Jean-Marie Le Pen*, 13 213 (32,83) ; Raymond Gola, URC-RPR, c.m. de Marseille, 5 850 (14,53) ; Marcel Tassy, PC, adj. m. de Marseille, a.d., 5 742 (14,26) ; Samuel Joshua, PNPG, 304 (0,75) ; Gérard Touati, div. d., 237 (0,58) ; Saada Namane, div. d., 106 (0,26).

8 mai. – Mitterrand, 26 305 (54,31).

9e (AUBAGNE, LA CIOTAT)
Ins., 72 586 ; vot., 52 895
Abst., 27,12 % ; suffr. expr., 49 956

Jean Tardito, PC, c.g., m. d'Aubagne, 25 995 (52,03), **ELU.**

Ronald Perdomo, FN, d.s., c.r., 23 961 (47,96).

1er tour. – Abst., 31,87 % (suffr. expr., 48 595). Jean Tardito, 14 708 (30,26) ; *Ronald Perdomo*, 12 525 (25,77) ; Gilbert Rastouin, URC-RPR, c.g., m. de Cassis, 12 502 (25,72) ; Jean-Claude Colliard, maj. p.-PS, 8 860 (18,23).

8 mai. – Chirac, 30 485 (52,35).

10e (GARDANNE)
Ins., 87 954 ; vot., 64 837
Abst., 26,28 % ; suffr. expr., 61 704

Yves Vidal, maj. p.-PS, m. de Grans, 34 610 (56,09), **ELU.**

Bruno Mégret, FN, d.s. de l'Isère, 27 094 (43,90).

1er tour. – Abst., 32,21 % (suffr. expr., 58 571). Yves Vidal, 15 350 (26,20) ; *Bruno Mégret*, 15 237 (26,01) ; Roger Mei, PC, c.g., m. de Gardanne, 13 708 (23,40) ; Claude-Maurice Simeoni, URC-RPR, m. de Simiane-Collongue, 12 172 (20,78) ; Isabelle Dor, div. d., 1 204 (2,05) ; Christian Massi, div. d., 900 (1,53).

8 mai. – Mitterrand, 36 994 (52,16).

11e (SALON-DE-PROVENCE)
Ins., 72 155 ; vot., 52 443
Abst., 27,31 % ; suffr. expr., 51 116

Christian Kert, URC-UDF-CDS, adj. m. de Salon-de-Provence, 26 258 (51,36), **ELU.**

André Vallet, maj. p.-PS, c.g., c.m. de Salon-de-Provence, 24 858 (48,63).

1er tour. – Abst., 33,46 % (suffr. expr., 46 968). André Vallet, 16 400 (34,91) ; Christian Kert, 14 790 (31,48) ; Pierre-Louis Canssé, FN, c.g., 10 260 (21,84) ; Danielle Bellan, PC, 3 480 (7,40) ; Robert Vallar, écol., 2 038 (4,33).

8 mai. – Chirac, 31 695 (54,24).

12e (MARIGNANE)
Ins., 79 782 ; vot., 57 591
Abst., 27,81 % ; suffr. expr., 55 205

Henri d'Attilio, maj. p.-PS, m. de Châteauneuf-lès-Martigues, a. c.g., 30 842 (55,86), **ELU.**

Jean-Pierre Stirbois, FN, d.s. des Hauts-de-Seine, c.m. de Dreux, 24 363 (44,13).

1er tour. – Abst., 32,85 % (suffr. expr., 52 800). Henri d'Attilio, 16 925 (32,05) ; *Jean-Pierre Stirbois*, 13 635 (25,82) ; Laurens Deleuil, URC-UDF, c.r., c.g., m. de Marignane, 13 091 (24,79) ; Maurice Guillon, PC, m. de Berre-l'Etang, a. c.g., 8 450 (16,00) ; William Escrig, ext. d., 686 (1,29) ; Denis Hoarau, ext. g., 13 (0,02).

8 mai. – Mitterrand, 33 043 (52,42).

13e (ISTRES)
Ins., 68 104 ; vot., 46 962
Abst., 31,04 % ; suffr. expr., 44 674

Paul Lombard, PC, c.g., m. de Martigues, 27 861 (62,36), **ELU.**

Jacques Duchêne, URC-RPR, c.m. de Saint-Mitre-les-Remparts, 16 813 (37,63).

1er tour. – Abst., 32,20 % (suffr. expr., 45 406). Paul Lombard, 15 211 (33,49) ; *Jacques Siffre*, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. d'Istres, 13 177 (29,02) ; Jacques Duchêne, 8 584 (18,90) ; André Gros, FN, 7 691 (16,93) ; Jean-François Belmonte, PNPG, 743 (1,63).

8 mai. – Mitterrand, 32 436 (60,38).

14e (AIX-EN-PROVENCE)
Ins., 78 961 ; vot., 56 539
Abst., 28,39 % ; suffr. expr., 54 624

Jean-Pierre Peretti Della Rocca, URC-UDF, d.s., c.g., m. d'Aix-en-Provence, 29 072 (53,22), **REELU.**

Germaine Pivasset, maj. p.-PS, c.r., 25 552 (46,77).

1er tour. – Abst., 34,94 % (suffr. expr., 50 218). Germaine Pivasset, 14 833 (29,53) ; *Jean-Pierre Peretti Della Rocca*, 10 607 (21,12) ; Philippe Millian, FN, 10 550 (21,00) ; Jean Féraud, UDF-PR diss., m. de Trets, 6 433 (12,81) ; Luc Foulquier, PC, 3 994 (7,95) ; Gérard Bramoullé, CNI, adj. m. d'Aix-en-Provence, 2 606 (5,18) ; Gilles Molmeret, ext. g., 1 195 (2,37).

8 mai. – Chirac, 35 361 (54,31).

15e (CHATEAURENARD)
Ins., 71 439 ; vot., 53 935
Abst., 24,50 % ; suffr. expr., 52 161

Léon Vachet, URC-RPR, c.r., 26 568 (50,93), **ELU.**

Daniel Conte, maj. p.-PS, c.g., m. de Mallemort, 25 593 (49,06).

1er tour. – Abst., 30,68 % (suffr. expr., 48 436). Daniel Conte, 15 951 (32,93) ; Léon Vachet, 15 720 (32,45) ; Michel Schneider, FN, 10 056 (20,76) ; Louis Minetti, PC, sén., 5 474 (11,30) ; Hervé Cherubini, PNPG, 1 235 (2,54).

8 mai. – Chirac, 30 520 (51,77).

16e (ARLES)
Ins., 73 692 ; vot., 52 100
Abst., 29,30 % ; suffr. expr., 49 996

Michel Vauzelle, maj. p.-PS, d.s., c.m. d'Arles, 27 349 (54,70), **REELU.**

Thérèse Aillaud, URC-UDF, m. de Tarascon, 22 647 (45,29).

1er tour. – Abst., 31,33 % (suffr. expr., 49 729). *Michel Vauzelle*, 14 363 (28,88) ; *Vincent Porelli*, PC, d.s., m. de Port-Saint-Louis-du-Rhône, 13 305 (26,75) ; Thérèse Ailland, 12 655 (25,44) ; Francis Agostini, FN, c.r., 8 292 (16,67) ; Jean-Maurice Demarquet, ext. d., 1 114 (2,24).

8 mai. – Mitterrand, 33 279 (56,04).

Sortants : *MM. Pascal Arrighi, FN ; Roland Blum, UDF (PR) ; Gabriel Domenech, FN ; Jean-Claude Gaudin, UDF (PR) ; Guy Hermier, PC ; Jean-Jacques Léonetti, PS, remplaçant Gaston Defferre, PS, décédé le 7 mai 1986 ; Ronald Perdomo, FN ; Jean-Pierre Peretti Della Rocca, UDF (PR) ; Michel Pezet, PS ; Vincent Porelli, PC ; Jean Roatta, UDF (PR) ; Jean Roussel, FN ; Philippe Sanmarco, PS ; Jacques Siffre, PS ; Maurice Toga, RPR ; Michel Vauzelle, PS.*

ELUS : Roland Blum, URC-UDF-PR, d.s. (1re) ; Jean-Claude Gaudin, URC-UDF-PR, d.s. (2e) ; Philippe Sanmarco, maj. p.-PS, d.s. (3e) ; Guy Hermier, PC, d.s. (4e) ; Jeanine Ecochard, maj. p.-PS (5e) ; Guy Teissier, URC-UDF-PR (6e) ; Michel Pezet, maj. p.-PS, d.s. (7e) ; Marius Masse, maj. p.-PS (8e) ; Jean Tardito, PC (9e) ; Yves Vidal, maj. p.-PS (10e) ; Christian Kert, URC-UDF-CDS (11e) ; Henri d'Attilio, maj. p.-PS (12e) ; Paul Lombard, PC (13e) ; Jean-Pierre Peretti Della Roca, URC-UDF, d.s. (14e) ; Léon Vachet, URC-RPR (15e) ; Michel Vauzelle, maj. p.-PS, d.s. (16e).

Dans un département où il espérait, grâce à son accord de retrait réciproque avec l'URC, échapper à la guillotine du scrutin majoritaire, le Front national connaît une déroute totale. Comme le laissaient prévoir les résultats du premier tour, les trois dirigeants parachutés du Front national ont été nettement distancés par leurs adversaires socialistes. Dans la huitième circonscription, Marius Masse l'emporte avec 5 661 voix d'avance sur Jean-Marie Le Pen, qui ne recueille que 43,57 % des suffrages exprimés.

Dans les dixième et douzième circonscriptions, Bruno Mégret et Jean-Pierre Stirbois sont également largement battus en obtenant respectivement 43,90 % et 44,13 % des voix. Les quatre députés sortants du FN ont également échoué alors que deux d'entre eux, Jean Roussel (dans la troisième circonscription) et Gabriel Domenech (dans la cinquième circonscription) disposaient d'un potentiel de voix de droite et d'extrême droite nettement supérieur à celui de la gauche.

Dans la troisième circonscription, le total des voix de l'URC et du Front national était, au premier tour, de 53,82 %, mais Jean Roussel n'obtient que 49,56 % et manque sa réélection de 317 voix devant Philippe Sanmarco (PS).

Situation identique dans la cinquième circonscription, où Gabriel Domenech est devancé, lui, d'un peu plus de 1 045 voix. Dans cette circonscription, le dissident RPR, Hyacinthe Santoni (3,42 % des voix au premier tour) avait appelé à voter pour la candidate socialiste, Jeanine Ecochard.

Il est difficile d'apprécier le report des voix des électeurs de l'URC sur les candidats du Front national en raison d'une participation au scrutin en très forte augmentation (près de 7 points à Marseille, 5,62 dans le département). Il semble néanmoins que les candidats du Front national aient été loin de faire le plein des voix de droite et d'extrême droite. Ainsi, dans la cinquième circonscription, Gabriel Domenech recueille 200 voix de moins que le total FN-URC du premier tour, alors qu'il y a eu 3 000 votants supplémentaires.

L'accord FN-URC bénéficie, en revanche, à l'URC, qui a six élus, dont cinq UDF et un RPR.

Le report des voix de gauche paraît s'être effectué dans de meilleures conditions et il permet au PS de remporter sept sièges, tandis que le PC en obtient trois, dont celui, qui n'était pas gagné d'avance, de Jean Tardito, maire d'Aubagne, dans la neuvième circonscription. Bernard Tapie, lui, s'est incliné avec les honneurs dans la sixième circoncription, où il n'est devancé que de 84 voix par le conseiller général (PR) et maire du neuvième arrondissement, Guy Teissier. Le candidat de la majorité présidentielle ne semble pas avoir souffert d'un mauvais report de voix des électeurs communistes puisqu'il progresse de 3 278 voix par rapport au total de la gauche au premier tour, alors qu'il y a eu 3 000 votants supplémentaires.

CALVADOS (6)

1re (CAEN I, II, III, VIII, IX)
Ins., 63 767 ; vot., 43 532
Abst., 31,73 % ; suffr. expr., 42 762

Francis Saint-Ellier, URC-UDF-PR, d.s., c.g., adj. m. de Caen, 21 617 (50,55), **REELU.**

André Ledran, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Ouistreham, 21 145 (49,44).

1er tour. – Abst., 36,85 % (suffr. expr., 39 756). *Francis Saint-Ellier*, 17 335 (43,60) ; *André Ledran*, 15 137 (38,07) ; Léon Pillet, FN, c.r., 2 605 (6,55) ; Léon Lemonnier, écol., 2 455 (6,17) ; Jane Tillard, PC, m. de Fleury-sur-Orne, 2 224 (5,59).

8 mai. – Mitterrand, 27 886 (54,70).

3e (FALAISE, PARTIE DE LISIEUX I, LISIEUX II)
Ins., 68 183 ; vot., 49 968
Abst., 26,71 % ; suffr. expr., 48 858

Yvette Roudy, maj. p.-PS, d.s., a. sec. E., 25 171 (51,51), **REELUE.**

André Fanton, URC-RPR, d.s., c.g., adj. m. de Lisieux, 23 687 (48,48).

1er tour. – Abst., 34,08 % (suffr. expr., 43 805). *André Fanton*, 18 454 (42,12) ; *Yvette Roudy*, 17 430 (39,78) ; Jean-Claude Marie, PC, m. de Gouvix, 3 738 (8,53) ; Emile Barais, FN, 3 140 (7,16) ; Jean-Pierre Forcioli, div., 1 043 (2,38).

8 mai. – Mitterrand, 32 161 (56,87).

5e (BAYEUX)
Ins., 79 382 ; vot., 54 795
Abst., 30,97 % ; suffr. expr., 53 362

François d'Harcourt, URC-CNI, c.g., a.d., 30 446 (57,05), **ELU.**

Roger Jouet, maj. p. CDS diss., c.g., m. de Trévières, 22 916 (42,94).

1er tour. – Abst., 34,69 % (suffr. expr., 51 299). François d'Harcourt, 18 436 (35,93) ; Roger Jouet, 11 584 (22,58) ; Jean-Louis de Mourgues, RPR diss., c.g., m. de Courseulles-sur-Mer, 7 655 (14,92) ; Georges Chanson, div. g., 4 515 (8,80) ; Marc Bellet, PC, c.r., c.m. de Caen, 3 277 (6,38) ; Raymonde Stuart, FN, 2 596 (5,06) ; Philippe Dupré, écol., 2 577 (5,02) ; Monique Rossels, PNPG, 659 (1,28).

8 mai. – Mitterrand, 35 211 (53,76).

6e (VIRE)
Ins., 74 619 ; vot., 54 712
Abst., 26,67 % ; suffr. expr., 53 549

René Garrec, URC-UDF-PR, prés. c.r., c.g., 28 045 (52,37), **ELU.**

Michel Bourrée, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Vire, 25 504 (47,62).

1er tour. – Abst., 33,26 % (suffr. expr., 48 492). René Garrec, 22 591 (46,58) ; Michel Bourrée, 19 312 (39,82) ; Yves Duprés, FN, 2 911 (6,00) ; Raymond Prosper-Paul, PC, 2 464 (5,08) ; Joel Quille, div. d., 1 213 (2,50) ; Claude Travert, div., 1 (0,00).

8 mai. – Mitterrand, 33 914 (54,29).

Sortants : *MM. André Fanton, RPR ; André Ledran, PS ; Louis Mexandeau, PS ; Michel d'Ornano, UDF (PR) ; Mme Yvette Roudy, PS ; M. Francis Saint-Ellier, UDF (PR).*

ELUS : Francis Saint-Ellier, URC-UDF-PR, d.s. (1re) ; Yvette Roudy, maj. p.-PS, d.s. (3e) ; François d'Harcourt, URC-CNI (5e) ; René Garrec, URC-UDF-PR (6e).

Au premier tour : **Louis Mexandeau, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Michel d'Ornano, URC-UDF-PR, d.s. (4e).**

Dans un département où M. François Mitterrand avait recueilli 55,82% des suffrages le 8 mai, la majorité présidentielle ne conserve que deux des trois sièges obtenus en mars 1986 par le PS. L'URC est majoritaire dans quatre des six circonscriptions.

Candidat de « l'ouverture » dans la cinquième circonscription (Bayeux-Côte-de-Nacre), Roger Jouet, centriste dissident, malgré un bon report des voix de gauche, n'obtient que 42,94% des voix, largement devancé par François d'Harcourt, CNI, qui retrouve son siège de député, perdu en 1986, avec un score de 57,06%.

Dans la troisième circonscription (Lisieux-Falaise), Yvette Roudy pour la majorité présidentielle bat de trois points André Fanton. L'ancienne secrétaire d'Etat aux droits de la femme atteint 51,52% des suffrages dans une circonscription pourtant conservatrice. En revanche, dans la sixième (Vire), le candidat socialiste est devancé par le président du conseil régional, René Garrec (PR), qui siégera pour la première fois à l'Assemblée nationale.

Dans la première circonscription (Caen-Ouest) courte victoire de Francis Saint-Ellier (PR) face à André Ledran (PS), lui aussi député sortant' 472 voix séparent les deux hommes. Le candidat socialiste a pourtant dépassé de 1 329 voix le total des voix de gauche et écologistes au premier tour, mais une part plus importante encore des 3006 suffrages exprimés supplémentaires est allée au candidat de l'URC.

CANTAL (2)

1re (AURILLAC)
Ins., 61 951 ; vot., 48 855
Abst., 21,13 % ; suffr. expr., 47 866

Yves Coussain, URC-app. UDF, c.r., c.g., m. de Teissières-lès-Bouliès, 24 321 (50,81), **ELU.**

René Souchon, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. d'Aurillac, a. min., a. c.r., 23 545 (49,18).

1er tour. – Abst., 28,43 % (suffr. expr., 43 458). *René Souchon*, 20 163 (46,39) ; Yves Coussain, 18 682 (42,98) ; Alain Cousin, PC, adj. m. d'Aurillac, a. c.r., 3 290 (7,57) ; Paul Bardot, FN, 1 323 (3,04).

8 mai. – Mitterrand, 26 762 (50,48).

Sortants : *MM. Pierre Raynal, RPR ; René Souchon, PS.*

ELUS : M. Yves Coussain, URC, app. UDF (1re).

Au premier tour : **M. Pierre Raynal, URC-RPR, d.s. (2e).**

Le nombre des voix obtenues par la gauche au premier tour (54% des suffrages exprimés) laissait prévoir la réélection de M. Souchon. M. Coussain enlève le siège. Le candidat de l'URC doit certainement sa victoire à une campagne dynamique entre les deux tours. Samedi encore, il parcourait les rues et le marché de sa ville en compagnie de M. Giscard d'Estaing. Cette mobilisation a permis à M. Coussain de gagner un grand nombre de voix parmi les abstentionnistes de la semaine dernière. Il augmente, en effet, de 4 316 voix le score des droites le 5 juin.

M. Souchon a bénéficié d'un bon report des voix communistes. Au premier tour, la gauche (PS et PC réunis) avait obtenu 23 453 suffrages ; au second, elle en recueille 23 545, soit 92 de plus, mais cela n'a pas suffi. Le Cantal sera donc représenté au Palais-Bourbon par deux députés de l'URC, puisque M. Raynal avait été élu au premier tour.

CHARENTE (4)

1re (ANGOULEME EST, OUEST)
Ins., 61 005 ; vot., 43 804
Abst., 28,19 % ; suffr. expr., 42 941

Georges Chavannes, URC-UDF-CDS, a. min., a.d., 21 583 (50,26), **ELU.**

Jean-Michel Gadrat, maj. p.-PS, adj. m. d'Angoulême, 21 358 (49,73).

1er tour. – Abst., 32,33 % (suffr. expr., 39 528). Georges Chavannes, 18 177 (45,98) ; Jean-Michel Gadrat, 16 554 (41,87) ; Maryse Pascaud, PC, 2 999 (7,58) ; Alain Leroy, FN, 1 798 (4,54).

8 mai. – Mitterrand, 28 750 (57,79).

2e (COGNAC)
Ins., 60 917 ; vot., 43 765
Abst., 28,15 % ; suffr. expr., 42 990

Pierre-Rémy Houssin, URC-RPR, d.s., prés. c.g., m. de Baignes, 21 817 (50,74), **REELU.**

Robert Richard, maj. p.-PS, m. de Boutiers, 21 173 (49,25).

1er tour. – Abst., 33,79 % (suffr. expr., 39 462). *Pierre-Rémy Houssin*, 18 632 (47,21) ; Robert Richard, 16 464 (41,72) ; Hervé Dutournier, PC, 2 389 (6,05) ; Antoine Pierron, FN, 1 977 (5,00).

8 mai. – Mitterrand, 28 834 (57,18).

3e (CONFOLENS)
Ins., 70 975 ; vot., 53 305
Abst., 24,89 % ; suffr. expr., 51 620

Jérôme Lambert, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Jarnac, 30 290 (58,67), **REELU.**

René Durepaire, URC-UDF-rad., c.g., 21 330 (41,32).

1er tour. – Abst., 29,02 % (suffr. expr., 49 043). *Jérôme Lambert*, 17 202 (35,07) ; René Durepaire, 15 681 (31,97) ; André Soury, PC, c.g., m. de Pressignac, a.d., 13 412 (27,34) ; José Bouchet, FN, 2 748 (5,60).

8 mai. – Mitterrand, 36 918 (61,08).

Sortants : *MM. Jean-Michel Boucheron, PS, sec. E. chargé des collectivités locales depuis le 13 mai 1988 ; Francis Hardy, RPR, n.s.r.p. ; Pierre-Rémy Houssin, RPR, remplaçant M. Georges Chavannes, UDF (CDS), nommé min. dél. au commerce, à l'artisanat et aux services le 25 mars 1986 ; Jérôme Lambert, PS.*

ELUS : Georges Chavannes, URC-UDF-CDS (1re) ; Pierre-Rémy Houssin, URC-RPR, d.s., (2e) ; Jérôme Lambert, maj. p.-PS. d.s. (3e).

Au premier tour : **Jean-Michel Boucheron, maj. p.-PS. d.s. (4e).**

Deux députés socialistes (MM. Boucheron, réélu dès le 5 juin, et Lambert), deux députés URC (MM. Chavannes et Houssin) : la Charente était hier à l'image de la France.

L'élection de M. Jérôme Lambert (PS) dans la troisième circonscription, où M. Mitterrand avait obtenu plus de 61 % des suffrages le 8 mai était prévisible. Avec 58,6 %, M. Lambert améliore en nombre de voix le score de la gauche dans la partie ouest de la circonscription, mais il ne fait pas le plein en Charente limousine, le fief de M. André Soury, ancien député PC qui s'était désisté au soir du premier tour après avoir obtenu plus de 27 % des suffrages dans l'ensemble de la circonsription.

Dans la deuxième circonscription, la surprise est venue de l'étroitesse de la victoire de M. Pierre-Rémy Houssin (URC-RPR), député sortant, président du conseil général : 644 voix seulement le séparent de M. Robert Richard (PS).

C'est dans la première circonscription que le duel a été le plus serré. M. Georges Chavannes, ancien ministre (URC-CDS), l'emporte de 225 voix seulement sur M. Jean-Michel Gadrat, maire adjoint d'Angoulême (PS).

CHARENTE-MARITIME (5)

1re (LA ROCHELLE)
Ins., 74 694 ; vot., 50 353
Abst., 32,58 % ; suffr. expr., 49 063

Michel Crépeau, maj. p.-MRG, d.s., m. de La Rochelle, a. min., 27 481 (56,01), **REELU.**

Jean Harel, URC-RPR, c.g., c.m. de La Rochelle, 21 582 (43,98).

1er tour. – Abst., 38,29 % (suffr. expr., 45 193). *Michel Crépeau*, 20 567 (45,50) ; Jean Harel, 15 733 (34,81) ; Jacques Bessière, PC, c.m. de La Rochelle, 5 002 (11,06) ; Erick Hornig, FN, 3 891 (8,60).

8 mai. – Mitterrand, 33 538 (55,42).

2e (ROCHEFORT)
Ins., 72 904 ; vot., 50 585
Abst., 30,61 % ; suffr. expr., 49 689

Yves Hermonet, maj. p.-PS, c.m. de Rochefort, 25 299 (50,91), **ELU.**

Jean-Guy Branger, URC-app. UDF, d.s., c.g., m. de Surgères, 24 390 (49,08).

1er tour. – Abst., 37,58 % (suffr. expr., 44 689). *Jean-Guy Branger*, 20 122 (45,02) ; Yves Hermonet, 16 865 (37,73) ; Gérard Moreau, PC, 4 728 (10,57) ; Pascal Markowsky, FN, 2 974 (6,65).

8 mai. – Mitterrand, 32 771 (56,13).

(Lire la suite page 20.)

Le second tour des

(Suite de la page 19.)

4e (ROYAN EST)

Ins., 79 520 ; vot., 57 145
Abst., 28,13 % ; suffr. expr., 56 067

Philippe Marchand, maj. p.-PS, d.s., a. prés. c.g., 28 887 (51,52), **REELU.**

Dominique Bussereau, URC-UDF-PR, d.s., c.g., adj. m. de Royan, 27 180 (48,47).

1er tour. – Abst., 34,11 % (suffr. expr., 51 422). *Philippe Marchand*, 23 879 (46,43) ; *Dominique Bussereau*, 21 647 (42,09) ; Philippe Aubin, FN, 3 107 (6,04) ; Michelle Carmouse, PC, 2 789 (5,42).

8 mai. – Mitterrand, 35 260 (54,27).

5e (ROYAN OUEST)

Ins., 78 162 ; vot., 54 381
Abst., 30,42 % ; suffr. expr., 53 203

Jean-Noël de Lipkovski, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Royan, a. min., 29 271 (55,01), **REELU.**

Henri-Georges Dubois, maj. p.-PS, c.m. et a. m. de Saujon, 23 932 (44,98).

1er tour. – Abst., 36,23 % (suffr. expr., 48 752). *Jean-Noël de Lipkovski*, 22 644 (46,44) ; Henri-Georges Dubois, 17 297 (35,47) ; Lucien Nauleau, FN, c.r., 3 893 (7,98) ; Jean Papeau, PC, 3 821 (7,83) ; Marcel Bouyer, ext. d., 1 097 (2,25).

8 mai. – Chirac, 32 732 (51,62).

Sortants : *MM. Jean-Guy Branger, app. UDF ; Dominique Bussereau, UDF (PR) ; Michel Crépeau, app. PS (MRG) ; Jean-Noël de Lipkowski, RPR ; Philippe Marchand, PS.*

ELUS : Michel Crépeau, maj.p.-MRG, d.s. (1re) ; Yves Hermouet, maj. p.-PS (2e) ; Philippe Marchand, maj. p.-PS, d.s. (4e) ; Jean-Noël de Lipkowski, URC-RPR, d.s. (5e).

Au premier tour : **Roland Beix, maj.p., PS (3e).**

La Charente-Maritime avait envoyé en 1981 trois députés de gauche à l'Assemblée et deux pour la droite. Cette image politique se trouve « rosie » après le dimanche 12 juin : la gauche dispose désormais de 4 sièges, dont un gagné dès le 5 juin par le socialiste Beix ; la droite n'en a plus qu'un.

Le duel le plus attendu avait lieu dans la 4e circonscription (Royan Est) entre deux députés sortants : Philippe Marchand (PS) et Dominique Bussereau (UDF-PR). Le premier, ancien président du conseil général, semble avoir tiré profit de son implantation locale ; le report des voix d'extrême droite, comme le regain de participation, n'a pas suffisamment profité à son adversaire.

Dans la 2e circonscription (Rochefort), le député sortant Jean-Guy Branger (app. UDF) est devancé par le socialiste Yves Hermouet, comme il était prévisible. Il semble avoir bénéficié d'un bon report du Front national, mais n'a pas réussi à surmonter le handicap du découpage de 1986 qui ajoutait à sa circonscrition deux cantons auparavant favorables à Michel Crépeau.

Le président d'honneur du MRG, et maire de La Rochelle, comme le député sortant et maire de Royan, Jean-Noël de Lipkowski, ont obtenu de très nettes victoires.

CHER (3)

1re (BOURGES II, IV, V)

Ins., 73 353 ; vot., 53 910
Abst., 26,50 % ; suffr. expr., 52 800

Jean-François Deniau, URC-UDF-PR., d.s., prés. c.g., a. min., 27 407 (51,90), **REELU.**

Jean-Pierre Saulnier, maj. p.-PS, c.m. de Bourges, 25 393 (48,09).

1er tour. – Abst., 37,21 % (suffr. expr., 45 926). *Jean-François Deniau*, 21 032 (45,79) ; Jean-Pierre Saulnier, 12 466 (27,14) ; Maxime Camuzat, PC, adj. m. de Bourges, 8 331 (18,14) ; Jean d'Ogny, FN, 4 097 (8,92).

8 mai. – Mitterrand, 31 807 (53,10).

2e (BOURGES I, VIERZON)

Ins., 67 498 ; vot., 47 122
Abst., 30,18 % ; suffr. expr., 45 478

Jacques Rimbault, PC, d.s., c.r., c.g., m. de Bourges, 27 205 (59,82), **REELU.**

Pierre Le Cocq, URC-app. UDF, c.m. de Vierzon, 18 273 (40,17).

1er tour. – Abst., 35,13 % (suffr. expr., 42 931). *Jacques Rimbault*, 15 429 (35,93) ; Pierre Le Cocq, 11 903 (27,72) ; Jean Rousseau, maj. p.-PS, c.m. de Vierzon, a.d., 11 865 (27,63) ; François Scheid, FN, 3 217 (7,49) ; Bernard Donati, div. g., 517 (1,20).

8 mai. – Mitterrand, 33 372 (61,55).

3e (BOURGES III, SAINT-AMAND-MONTROND)

Ins., 84 124 ; vot., 63 274
Abst., 24,78 % ; suffr. expr., 61 839

Alain Calmat, maj. p-div. g. d.s., a. min. dél., 32 895 (53,19), **REELU.**

Serge Vinçon, URC-RPR, m. de Saint-Amand-Montrond, 28 944 (46,80).

1er tour. – Abst., 31,82 % (suffr. expr., 56 389). Serge Vinçon, 21 718 (38,51) ; *Alain Calmat*, 20 716 (36,73) ; Marguerite Renaudat, PC, adj. m. de Bourges, 9 931 (17,61) ; Louis Magdelenat, FN, 4 024 (7,13).

8 mai. – Mitterrand, 39 626 (56,98).

Sortants : *MM. Alain Calmat, app. PS ; Jean-François Deniau, UDF (PR) ; Jacques Rimbault, PC.*

ELUS : Jean-François Deniau, URC-UDF-PR, d.s. (1re) ; Jacques Rimbault, PC, d.s. (2e) ; Alain Calmat, maj. p., div. g., d.s. (3e).

Une passe d'armes de quinze jours pour rien ou presque dans le Cher, où les trois députés sortants sont réélus quasiment sans surprise : Jean-François Deniau (URC-UDF) dans la 1re circonscription, Jacques Rimbault (PC) dans la seconde et Alain Calmat (maj. prés., PS) dans la troisième.

Le président du conseil général, M. Deniau, bien que donné battu par certains, avant le premier tour, a été réélu. Son adversaire socialiste, dont c'était la première candidature, M. Saulnier, lui a toutefois donné une bonne réplique. La personnalité du réélu et son envergure nationale et internationale en faisait un adversaire difficile à battre. Il s'en est fallu de 2 000 voix.

Dans la deuxième circonscription, le maire communiste de Bourges, M. Rimbault, réalise une performance, même s'il perd quatre points sur ce qu'il pouvait escompter de la discipline républicaine.

Dans la troisième ciconscription, le duel promettait d'être un peu plus serré. M. Calmat était opposé au maire RPR de Saint-Amand dans le sud du département. Le candidat de la majorité présidentielle a bénéficié d'un report de voix communistes particulièrement bon.

Le découpage en nouvelles circonscriptions n'a donc eu aucune incidence sur la représentation du département. Le Cher pourrait même passer pour un exemple dans la nouvelle image politique française, avec un démocrate de progrès, un UDF très modéré et un communiste qui, sur le plan local, s'ingénie à faire oublier son étiquette. Un trio d'ouverture.

CORREZE (3)

1re (TULLE)

Ins., 66 717 ; vot., 55 173
Abst., 17,30 % ; suffr. expr., 53 411

François Hollande, maj. p.-PS, c.m. d'Ussel, 28 793 (53,90), **ELU.**

Raymond-Max Aubert, URC-RPR, a. c.m. de Brive-la-Gaillarde, 24 618 (46,09).

1er tour. – Abst., 21,81 % (suffr. expr., 51 160). Raymond-Max Aubert, 20 401 (39,87) ; François Hollande, 14 786 (28,90) ; Jean Combasteil, PC, c.r., m. de Tulle, a.d., 14 596 (28,53) ; Marie-Madeleine Bonneau, FN, 1 377 (2,69).

8 mai. – Mitterrand, 31 440 (53,83).

2e (BRIVE)

Ins., 61 345 ; vot., 50 518
Abst., 17,64 % ; suffr. expr., 48 974

Jean Charbonnel, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Brive-la-Gaillarde, a. min., 25 176 (51,40), **REELU.**

Jean-Claude Cassaing, maj. p.-PS, d.s., c.r., c.g., c.m. de Brive-la-Gaillarde, 23 798 (48,59).

1er tour. – Abst., 23,92 % (suffr. expr., 45 692). *Jean Charbonnel*, 20 894 (45,72) ; *Jean-Claude Cassaing*, 15 522 (33,97) ; Jacques Chaminade, PC, c.r., c.g., c.m. de Brive-la-Gaillarde, a.d., 6 716 (14,69) ; Gilles du Verdier, FN, 2 560 (5,60).

8 mai. – Mitterrand, 27 706 (51,86).

Sortants : *MM. Jean-Pierre Bechter, RPR, remplaçant M. Jacques Chirac, RPR, nommé prem. min. le 20 mars 1986, se rep. comme supp. de M. de Bénouville à Paris ; Jean-Claude Cassaing, PS ; Jean Charbonnel, RPR.*

ELUS : François Hollande, maj.p.-PS (1re) ; Jean Charbonnel, URC-RPR, d.s. (2e).

Au premier tour ; **Jacques Chirac, URC-RPR (3e).**

Dans ce département où M. Chirac l'a emporté dès le premier tour, il n'y avait pas vraiment de suspense dans la première circonscription où le total des forces de gauche donnait à M. François Hollande une large majorité (57 %). Le candidat socialiste a effectivement été élu, mais avec un score légèrement moins ample que prévu (53,91 %). L'exemple de Tulle, la préfecture, est, à ce titre, significatif. Au premier tour, M. Jean Combasteil, le maire communiste, et M. François Hollande avaient recueilli 5 150 voix. Dimanche, avec une participation supérieure, M. Hollande a obtenu 4 745 suffrages. Reste qu'avec près de 54 %, M. Hollande réalise un score égal à celui de M. Mitterrand, le 8 mai dernier. Un bon résultat pour ce jeune candidat arrivé en tête dans dix cantons sur onze.

A Brive, M. Jean Charbonnel devance, de justesse, son adversaire socialiste de 1 378 voix. Il bénéficie du goût avoué des Brivistes pour les notables, du report tiède des voix communistes, du découpage de M. Pasqua (qui a permis au maire de Brive de faire la différence dans sa ville) et de la participation accrue au second tour.

CORSE-DU-SUD (2)

1re (AJACCIO I, II, III, IV, V, VII)

Ins., 42 371 ; vot., 28 758
Abst., 32,12 % ; suffr. expr., 27 956

José Rossi, URC-UDF, c.r., prés. c.g., adj. m. d'Ajaccio, 16 383 (58,60), **ELU.**

Nicolas Alfonsi, maj. p.-MRG, d.s., c.r., c.g., m. de Piana, 11 573 (41,39).

1er tour. – Abst., 37,05 % (suffr. expr., 26 078). José Rossi, 12 707 (48,72) ; *Nicolas Alfonsi*, 7 859 (30,13) ; Pierre Poggioli, rég., c.r., 2 212 (8,48) ; Paul-Antoine Luciani, PC, c.m. d'Ajaccio, 1 834 (7,03) ; Denis Celli, FN, c.r., c.m. de Rocognano, 1 451 (5,56) ; Michel Bordenave, div. d., 15 (0,05).

8 mai. – Chirac, 17 966 (55,83).

Sortants : *MM. Nicolas Alfonsi, app. PS (MRG) ; Jean-Paul de Rocca Serra, RPR.*

ELU : José Rossi, URC-UDF (1re).

Au premier tour : **Jean-Paul de Rocca Serra, URC-RPR, d.s. (2e).**

Après Jean-Paul de Rocca Serra (URC-RPR), réélu au premier tour à Sartène avec 60,38 % des suffrages, José Rossi (UDF-PR) l'emporte, à Ajaccio, avec 58,60 %, contre Nicolas Alfonsi (maj. p.-MRG), député sortant, . le président du conseil général de la Corse-du-Sud a réalisé sur son nom l'union complète de la droite, y compris le Front national qui lui a apporté son soutien. Les reports de voix se sont bien faits, tout autant d'ailleurs qu'à gauche, où Nicolas Alfonsi bénéficiait de l'appui du PCF. C'est essentiellement à Ajaccio-Ville que José Rossi a construit sa victoire, y dévançant son adversaire de plus de 4000 voix, sans toutefois atteindre le score de Jacques Chirac (– 900 suffrages). De son côté, Nicolas Alfonsi a également fait moins bien que François Mitterrand (– 1860 voix).

HAUTE-CORSE (2)

1re (BASTIA)

Ins., 45 489 ; vot., 32 237
Abst., 29,13 % ; suffr. expr., 31 194

Emile Zuccarelli, maj. p.-MRG, d.s., 16 203 (51,94), **REELU.**

Jean Baggioni, URC-UDF, c.r., c.g., 14 991 (48,05).

1er tour. – Abst., 41,51 % (suffr. expr., 25 772). Jean Baggioni, 9 899 (38,40) ; *Emile Zuccarelli*, 9 133 (35,43) ; Michel Stefani, PC, c.r., 2 977 (11,55) ; Léo Battesti, rég., c.r., 1 925 (7,46) ; René Cordoliani, FN, 1 838 (7,13).

8 mai. – Chirac, 17 116 (50,30).

2e (CORTE, CALVI)

Ins., 68 573 ; vot., 46 532
Abst., 32,14 % ; suffr. expr., 45 133

Pierre Pasquini, URC-RPR, d.s., m. de l'Ile-Rousse, 23 146 (51,28), **REELU.**

Paul Giaccobi, maj. p.-MRG, c.r., m. de Venacco, 21 987 (48,71).

1er tour. – Abst., 39,86 % (suffr. expr., 41 041). *Pierre Pasquini*, 17 275 (42,09) ; Paul Giaccobi, 10 899 (26,55) ; Laurent Croce, PS diss., c.r., adj. m. de Bastia, 5 261 (12,81) ; Francis Riolacci, PC, 2 968 (7,23) ; Antoine-Joseph Sisti, rég., 2 450 (5,96) ; Joseph Mariotti, FN, c.r., c.m. de Calvi, 2 188 (5,33).

8 mai. – Chirac, 26 984 (52,56).

Sortants : *MM. Pierre Pasquini, RPR ; Emile Zuccarelli, app. PS (MRG).*

ELUS : Emile Zuccarelli, maj. p.-MRG, d.s. (1re) ; Pierre Pasquini, URC-RPR, d.s. (2e).

A Bastia, la plus forte mobilisation de l'électorat au deuxième tour – 70,90 % contre 58,48 % au premier tour – assure la réélection du député sortant Emile Zuccarelli, avec 1 212 voix d'avance. Son concurrent de l'URC, l'UDF Jean Baggioni, malgré une nette avance en secteur rural, s'incline face à la forte progression du sortant à Bastia-Ville.

A Corte-Calvi, le député sortant de l'URC, le RPR Pierre Pasquini, bénéficie d'un bon report des voix du Front national et mobilise davantage l'électorat abstentionniste que son concurrent de la majorité présidentielle, le MRG Paul Giacobbi, qui est pénalisé par un mauvais report des voix du Parti socialiste. La différence gauche-droite au premier tour était de 380 voix, au deuxième tour elle est de 1 159 voix.

COTE-D'OR (5)

2e (DIJON I, III, VIII)

Ins., 56 013 ; vot., 38 413
Abst., 31,42 % ; suffr. expr., 37 671

Louis de Broissia, URC-RPR, c.g., 19 504 (51,77), **ELU.**

Jean-Baptiste Viallon, maj. p.-PS, c.m. de Dijon, 18 167 (48,22).

1er tour. – Abst., 36,52 % (suffr. expr., 34 960). Jean-Baptiste Viallon, 12 046 (34,45) ; Louis de Broissia, 10 730 (30,69) ; Jean-François Court, URC-UDF-PR, adj. m. de Talent, 4 957 (14,17) ; Christian de Crépy, FN, 3 323 (9,50) ; Alain Bardot, PC, m. de Magny-Saint-Médard, 2 154 (6,16) ; Philippe Peretti, MRG diss., c.m. de Dijon, 1 750 (5,00).

8 mai. – Mitterrand, 23 701 (51,66).

4e (CHATILLON-SUR-SEINE, MONTBARD)

Ins., 68 709 ; vot., 50 904
Abst., 25,91 % ; suffr. expr., 49 985

Gilbert Mathieu, URC-UDF-PR, d.s., c.g., 27 116 (54,24), **REELU.**

Michel Neugnot, maj. p.-PS, c.r., 22 869 (45,75).

1er tour. – Abst., 31,99 % (suffr. expr., 45 937). *Gilbert Mathieu*, 21 849 (47,56) ; Michel Neugnot, 15 588 (33,93) ; Jacques Garcia, PC, m. de Montbard, 4 860 (10,57) ; Marc Bergerot, FN, 3 640 (7,92).

8 mai. – Mitterrand, 30 564 (53,39).

5e (BEAUNE)

Ins., 72 674 ; vot., 52 460
Abst., 27,81 % ; suffr. expr., 51 619

François Patriat, maj. p.-PS, d.s., c.g., 27 042 (52,38), **REELU.**

Lucien Jacob, URC-RPR, d.s., m. d'Echevronne, 24 577 (47,61).

1er tour. – Abst., 34,43 % (suffr. expr., 47 083). *François Patriat*, 22 047 (46,82) ; *Lucien Jacob*, 19 056 (40,47) ; Marie-Luc Dumont, FN, 3 578 (7,59) ; Tony Amodéo, PC, m. de Boncourt-le-Bois, 2 402 (5,10).

8 mai. – Mitterrand, 31 132 (51,60).

Sortants : *MM. Roland Carraz, PS ; Lucien Jacob, RPR ; Gilbert Mathieu, UDF (PR) ; François Patriat, PS ; Robert Poujade, RPR.*

ELUS : Louis de Broissia, URC-RPR (2e) ; Gilbert Mathieu, URC-UDF-PR, d.s. (4e) ; François Patriat, maj. p.-PS, d.s. (5e).

Au premier tour : **Robert Poujade, URC-RPR, d.s. (1re) ; Roland Carraz, maj. p.-PS, d.s. (3e).**

Après la réélection de Robert Poujade (URC-RPR) et de Roland Carraz (PS) le 5 juin, il restait trois circonscriptions à pourvoir. Dans la deuxième, celle de Dijon-Est, le partage des voix de droite, au premier tour, entre Louis de Broissia, RPR, et Jean-François Court (UDF-PR) n'aura guère profité au candidat du PS, Jean-Baptiste Viallon, les reports de voix s'étant parfaitement opérés, notamment de la part des électeurs du Front national.

Dans la quatrième circonscription, Michel Neugnot (PS) n'a pas réussi à enlever la citadelle de Gilbert Mathieu (URC-UDF-PR).

Quant à la réélection de François Patriat (PS) dans la cinquième circonscription, elle ne faisait guère de doute même si Lucien Jacob (URC-RPR) avait retrouvé un siège à l'Assemblée nationale, en 1986, grâce à la proportionnelle.

Le paysage politique de Côte-d'Or avec deux députés du PS et trois élus de l'URC reste inchangé. Et le taux d'abstentions (28,38 %), moins élevé qu'au plan national, n'aura guère eu pour effet que de conforter les positions existantes.

COTES-DU-NORD (5)

1re (SAINT-BRIEUC)

Ins., 77 875 ; vot., 56 375
Abst., 27,60 % ; suffr. expr., 54 641

Yves Dollo, maj. p.-PS, a.d., 31 860 (58,30), **ELU.**

Bruno Joncour, URC-UDF, c.r., c.g., 22 781 (41,69).

1er tour. – Abst., 33,16 % (suffr. expr., 50 841). Yves Dollo, 21 093 (41,48) ; Bruno Joncour, 13 669 (26,88) ; Edouard Quemper, PC, 8 581 (16,87) ; Jean-Pierre Morin, div. d., c.m. de Saint-Brieuc, 5 059 (9,95) ; André Bourges, FN, 2 439 (4,79).

8 mai. – Mitterrand, 39 572 (60,35).

4e (GUINGAMP)

Ins., 81 794 ; vot., 63 802
Abst., 21,99 % ; suffr. expr., 61 197

Maurice Briand, maj. p.-PS, c.r., m. de Guingamp, a.d., 37 882 (61,90), **ELU.**

Daniel Pennec, URC-RPR, 23 315 (38,09).

1er tour. – Abst., 25,67 % (suffr. expr., 59 619). Maurice Briand, 20 580 (34,51) ; Félix Leyzour, PC, c.r., c.g., 17 888 (30,00) ; Daniel Pennec, 16 616 (27,87) ; Myriam de Coatparquet, FN, 2 505 (4,20) ; Jean-Marie Salomon, rég., 2 030 (3,40).

8 mai. – Mitterrand, 45 912 (64,47).

5e (LANNION)

Ins., 91 358 ; vot., 69 510
Abst., 23,91 % ; suffr. expr., 68 178

Pierre-Yvon Trémel, maj. p.-PS, c.r., c.g., m. de Cavan, 40 064 (58,76), **ELU.**

Marc Sabbagh, URC-RPR, 28 114 (41,23).

1er tour. – Abst., 29,65 % (suffr. expr., 63 144). Pierre-Yvon Trémel, 30 769 (48,72) ; Marc Sabbagh, 20 559 (32,55) ; Hervé Le Bars, PC, 5 820 (9,21) ; François Floc'h, FN, 3 567 (5,64) ; Jean Arhant, div. d., 2 087 (3,30) ; Olivier Racinet, div. d., 340 (0,53) ; Jean Burlot, div. d., m. de Binic, 2 (0,00).

8 mai. – Mitterrand, 44 689 (57,90).

Sortants : *MM. René Benoît, UDF (PR) ; Didier Chouat, PS ; Sébastien Couëpel, UDF (CDS) ; Bertrand Cousin, RPR, se rep. dans le Finistère ; Charles Josselin, PS.*

ELUS : Yves Dollo, maj. p.-PS (1re) ; Maurice Briand, maj. p.-PS (4e) ; Pierre-Yvon Trémel, maj. p.-PS (5e).

Au premier tour : **Charles Josselin, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Didier Chouat, maj. p.-PS, d.s. (3e).**

Pas de surprise dans le bastion rose des Côtes-du-Nord, où le PS retrouve les cinq sièges du département qu'il occupait en 1981. Deux avaient été acquis dès le premier tour.

Les trois derniers sièges en ballottage ont été confortablement pourvus (58,3 % à 61,9 %), avec une participation en hausse de cinq points en moyenne.

A Saint-Brieuc, le report des voix du PC (17 % au premier tour) s'est fait en bon ordre. La droite, en revanche, n'a pas refait le chemin perdu, à cause des dissensions entre les instances locales et départementales de l'URC. Les voix du FN (4,2 % à 5,6 % au premier tour) n'ont pas davantage pesé ici que dans les deux autres circonscriptions.

Cependant, on relève un mauvais report à gauche à Guingamp, où le candidat socialiste perd plus de trois mille voix sur le total de la gauche au premier tour. Le candidat du PC, M. Leyzour, avait alors rassemblé 30 % des suffrages. A noter aussi le fort pourcentage de bulletins nuls (4,08 %) à Guingamp.

A Lannion, enfin, M. Trémel (PS) a tranquillement poursuivi sa lancée en amplifiant son avantage du 1er tour (48 % au PS et 9,2 % au PC), face à quatre candidats de droite.

CREUSE (2)

1re (GUERET)

Ins., 54 539 ; vot., 39 209
Abst., 28,10 % ; suffr. expr., 38 220

André Lejeune, maj. p.-PS, d.s., m. de Guéret, a. sén., a. c.g., 23 139 (60,54), **REELU.**

Jacques Viennois, URC-RPR, c.r., c.g., c.m. de Guéret, 15 081 (39,45).

1er tour. – Abst., 34,46 % (suffr. expr., 35 032). *André Lejeune*, 15 912 (45,42) ; Jacques Viennois, 11 445 (32,67) ; Raymond Labrousse, PC, c.r., adj. m. de Saint-Vaury, 5 256 (15,00) ; Marie de La Chapelle, FN, adj. m. de Bouzon, 1 577 (4,50) ; Joël Lainé, PNPG, 842 (2,40).

8 mai. – Mitterrand, 25 968 (58,96).

2e (AUBUSSON)

Ins., 56 525 ; vot., 43 762
Abst., 22,57 % ; suffr. expr., 42 980

Gaston Rimareix, maj. p.-PS, c.r., m. de Mainsat, 22 565 (52,50), **ELU.**

Jacques Chartron, URC-RPR, d.s., 20 415 (47,49).

1er tour. – Abst., 31,42 % (suffr. expr., 38 052). *Jacques Chartron*, 16 190 (42,54) ; Gaston Rimareix, 15 625 (41,06) ; René Debesson, PC, adj. m. de Bourganeuf, 4 317 (11,34) ; Max Roux, FN, 1 754 (4,60) ; Sylvain Dayras, POE, 166 (0,43).

8 mai. – Mitterrand, 24 843 (53,03).

Sortants : *MM. Jacques Chartron, RPR ; André Lejeune, PS.*

ELUS : André Lejeune, maj. p.-PS, d.s. (1re) ; Gaston Rimareix maj. p.-PS (2e).

Comme en 1981, le Parti socialiste retrouve ses deux sièges de députés. Dans la première circonscription, Guéret, M. André Lejeune, député sortant, semblait à l'abri d'une surprise désagréable. Il a fait presque le plein des voix de gauche du premier tour, l'emportant avec 60,54 %, score supérieur à celui de M. Mitterrand le 8 mai (58,96 %).

En revanche, l'incertitude régnait dans la seconde circonscription, où le sortant, Jacques Chartron (URC-RPR), arrivait en tête. Mais Gaston Rimareix (PS) a reconquis le siège qui, autrefois, était occupé par André Chandernagor. Le candidat socialiste a bénéficié d'un bon report des voix du PCF, parti qu'il a quitté en 1977. Son image personnelle d'élu local, maire de Mainsat, président d'un syndicat et conseiller régional, semble avoir fait la différence.

DORDOGNE (4)

1re (PERIGUEUX)

Ins., 72 090 ; vot., 58 426
Abst., 18,95 % ; suffr. expr., 56 773

Bernard Bioulac, maj. p.-PS, prés. c.g., m. de Saint-Barthélémy-de-Bussière, 29 491 (51,94), **ELU.**

Yves Guéna, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Périgueux, a. min., 27 282 (48,05).

1er tour. – Abst., 25,96 % (suffr. expr., 52 334). *Yves Guéna*, 22 702 (43,37) ; Bernard Bioulac, 19 450 (37,16) ; Roger Gorse, PC, c.r., c.m. de Périgueux, a. c.g., 7 821 (14,94) ; Jean Devèze, FN, 2 361 (4,51).

8 mai. – Mitterrand, 34 402 (56,83).

2e (BERGERAC)

Ins., 75 314 ; vot., 58 545
Abst., 22,26 % ; suffr. expr., 56 620

Michel Suchod, maj. p.-PS, c.r., c.g., c.m. de Lalinde, a.d., 30 856 (54,49), **ELU.**

Elie Marty, URC-UDF-PR, d.s., c.g., m. de Saint-Aubin-de-Cadelech, 25 764 (45,50).

1er tour. – Abst., 28,81 % (suffr. expr., 52 297). Michel Suchod, 22 961 (43,90) ; *Elie Marty*, 19 747 (37,75) ; Irène Sapin, PC, adj. m. de Bergerac, 5 548 (10,60) ; Jacques Ricard, FN, 4 041 (7,72).

8 mai. – Mitterrand, 35 350 (55,31).

3e (NONTRON)

Ins., 74 859 ; vot., 60 774
Abst., 18,81 % ; suffr. expr., 58 302

Alain Bonnet, maj. p.-MRG, d.s., c.g., m. de Brantôme, 33 911 (58,16), **REELU.**

Pierre-Claude Laviale, URC-UDF-rad., c.r., c.g., c.m. de Ribérac, 24 391 (41,83).

1er tour. – Abst., 23,39 % (suffr. expr., 55 874). *Alain Bonnet*, 21 023 (37,62) ; Pierre-Claude Laviale, 17 830 (31,91) ; René Dutin, PC, c.g., m. de Saint-Estèphe, 13 730 (24,57) ; Michel Courtois, FN, 3 291 (5,89).

8 mai. – Mitterrand, 37 245 (57,48).

4e (SARLAT-LA-CANEDA)

Ins., 79 569 ; vot., 64 468
Abst., 18,97 % ; suffr. expr., 62 381

Roland Dumas, maj. p.-PS, d.s., min. E., min. des affaires étrangères, 34 497 (55,30), **REELU.**

Jean-Jacques de Peretti, URC-RPR, c.m. de Sarlat-la-Canéda, 27 884 (44,69).

1er tour. – Abst., 25,28 % (suffr. expr., 58 197). *Roland Dumas*, 21 414 (36,79) ; Jean-Jacques de Peretti, 21 354 (36,69) ; Louis Delmon, PC, c.g., m. de Sarlat-la-Canéda, 12 432 (21,36) ; Jean Arloing, FN, 2 997 (5,14).

8 mai. – Mitterrand, 39 159 (56,81).

Sortants : *MM. Alain Bonnet, app. PS (MRG) ; Roland Dumas, PS, min.E, min. des affaires étrangères depuis le 12 mai 1988 ; Yves Guéna, RPR ; Elie Marty, UDF (PR).*

ELUS : Bernard Bioulac, maj. p.-PS (1re) ; Michel Suchod, maj. p.-PS (2e) ; Alain Bonnet, maj. p.-MRG, d.s. (3e) ; Roland Dumas, maj. p.-PS, d.s. (4e).

La gauche retrouve au second tour ses quatre sièges de 1981 alors qu'elle n'en avait eu que deux en 1986 du fait de la proportionnelle. Le président socialiste du conseil général, Bernard Bioulac, est parvenu à faire « tomber » l'ancien ministre gaulliste Yves Guéna en obtenant deux mille voix de plus que le total PS + PC du premier tour. M. Guéna a également amélioré son score de presque 5 000 voix sans pour autant combler son handicap. Dans la deuxième circonscription, M. Suchod va retrouver son siège perdu il y a deux ans. Il devrait vraisemblablement abandonner son siège de conseiller régional d'Aquitaine pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats. Quant au radical de gauche, M. Bonnet, il est parvenu à se faire élire pour la cinquième fois malgré un report de voix communistes défectueux.

Enfin, le ministre des affaires étrangères, Roland Dumas, l'a emporté sur un proche de M. Chirac, M. de Peretti. Si M. Dumas fait partie du futur gouvernement, il sera remplacé par M. Paul Duvaleix, président de la fédération des planteurs de tabac.

DOUBS (5)

1re (BESANÇON N.-O., OUEST, BESANÇON-PLANOISE)

Ins., 55 826 ; vot., 41 199
Abst., 26,20 % ; suffr. expr., 40 161

Robert Schwint, maj. p.-PS, sén., c.r., m. de Besançon, 21 944 (54,64), **ELU.**

Claude Girard, URC-RPR, c.g., c.m. de Pouilley-les-Vignes, 18 217 (45,35).

1er tour. – Abst., 33,88 % (suffr. expr., 36 262). Robert Schwint, 15 268 (42,10) ; Claude Girard, 7 982 (22,01) ; Jean-François Humbert, URC-UDF-PR, c.r., 4 974 (13,71) ; René Marx, FN, c.r., 4 373 (12,05) ; Martine Bultot, Alt., 1 943 (5,35) ; Gilbert Carrez, PC, c.r., c.m. de Besançon, 1 722 (4,74).

8 mai. – Mitterrand, 25 981 (55,36).

2e (BESANÇON EST, N.-E., SUD)

Ins., 63 281 ; vot., 47 239
Abst., 25,35 % ; suffr. expr., 46 287

Michel Jacquemin-Burgaz, URC-UDF-CDS, d.s., 23 388 (50,52), **REELU.**

Michel Mercadié, maj. p. PS, a. c.g., 22 899 (49,47).

1er tour. – Abst., 34,31 % (suffr. expr., 40 712). *Michel Jacquemin-Burgaz*, 17 241 (42,34) ; Michel Mercadié, 15 925 (39,11) ; Just Shevénement, FN, 3 921 (9,63) ; Bernard Régnier, PNPG, adj. m. de Besançon, 1 803 (4,42) ; Jacques Reigney, PC, 1 551 (3,80) ; Denis Gousset, div., 269 (0,66) ; Jean-Michel Ligier, maj. p.-PS, 2 (0,00).

8 mai. – Mitterrand, 27 781 (52,00).

3e (MONTBELIARD)

Ins., 61 481 ; vot., 46 155
Abst., 24,92 % ; suffr. expr., 45 143

Guy Bèche, maj. p.-PS, d.s., adj. m. de Montbéliard, 23 115 (51,20), **REELU.**

Gérard Kuster, URC-RPR, d.s., 22 028 (48,79).

1er tour. – Abst., 32,72 % (suffr. expr., 40 464). *Guy Bèche*, 18 022 (44,53) ; *Gérard Kuster*, 17 428 (43,07) ; Danièle Grenier, FN, 2 794 (6,90) ; Gérard Bailly, PC, 2 220 (5,48).

8 mai. – Mitterrand, 28 373 (55,14).

4e (AUDINCOURT, VALENTIGNEY)

Ins., 64 221 ; vot., 43 130
Abst., 32,84 % ; suffr. expr., 41 924

Huguette Bouchardeau, maj. p. app. PS, d.s., a. min., 23 810 (56,79), **REELUE.**

Jean Bourdennet, URC-UDF-CDS, m. de Voujeancourt, 18 114 (43,20).

1er tour. – Abst., 37,86 % (suffr. expr., 38 333). *Huguette Bouchardeau*, 16 492 (43,02) ; Jean Bourdennet, 13 077 (34,11) ; Martial Bourquin, PC, 4 633 (12,08) ; Catherine Roubez, FN, 3 896 (10,16) ; Christophe Ferrand, div., 235 (0,61).

8 mai. – Mitterrand, 31 604 (61,61).

5e (PONTARLIER)

Ins., 62 137 ; vot., 46 094
Abst., 25,81 % ; suffr. expr., 43 719

Roland Vuillaume, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Pontarlier, 25 579 (58,50), **REELU.**

Denis Roy, maj. p.-PS, c.m. de Morteau, 18 140 (41,49).

1er tour. – Abst., 29,27 % (suffr. expr., 43 094). *Roland Vuillaume*, 14 858 (34,47) ; André Cuinet, UDF-CDS diss., c.r., c.g., m. de Doubs, 12 070 (28,00) ; Denis Roy, 10 525 (24,42) ; Jean Gagliardi, FN, 2 536 (5,88) ; André Tardot, div., 1 766 (4,09) ; Jean-Michel Jussiaux, PC, c.m. de Pontarlier, 1 339 (3,10).

8 mai. – Chirac, 30 047 (56,22).

Sortants : *M. Guy Bèche, PS ; Mme Huguette Bouchardeau, app. PS (ex-PSU) ; MM. Michel Jacquemin, UDF (CDS) ; Gérard Kuster, RPR ; Roland Vuillaume, RPR.*

ELUS : Robert Schwint, maj. p.-PS (1re) ; Michel Jacquemin, URC-UDF-CDS, d.s. (2e) ; Guy Bèche, maj. p.-PS, d.s. (3e) ; Huguette Bouchardeau, maj. p. app. PS, d.s. (4e) ; Roland Vuillaume, URC-RPR, d.s. (5e).

Confortablement élu dans la première circonscription, M. Schwint délaisse le Palais du Luxembourg, tandis que MM. Jacquemin, Bèche, Vuillaume et Mme Bouchardeau retrouvent leurs bancs à l'Assemblée nationale. Victime d'un mauvais report des voix des électeurs du Front national et d'une moins bonne mobilisation des abstentionnistes du premier tour en sa faveur, M. Kuster doit en revanche abandonner son siège dans la troisième circonscription. En obtenant 50,52 % des suffrages dans la deuxième, M. Jacquemin devance de moins de 500 voix M. Mercadié qui avait été imposé par la fédération départementale contre l'avis de la convention nationale du PS. Néanmoins, le député sortant de l'UDF n'a pas tiré profit de la plus forte mobilisation électorale (près de 9 points) essentiellement favorable à M. Mercadié. Si M. Vuillaume a obtenu 58,50 % des suffrages dans la cinquième circonscription, il n'a recueilli que 41 % des voix dans la commune de Pontarlier dont il est maire.

DROME (4)

1re (VALENCE)

Ins., 63 434 ; vot., 44 756
Abst., 29,46 % ; suffr. expr., 43 708

Roger Leron, maj. p.-PS, c.r., adj. m. de Valence, 22 778 (52,11), **ELU.**

Régis Parent, URC-RPR, d.s., c.g., c.m. de Valence, 20 930 (47,88).

1er tour. – Abst., 37,29 % (suffr. expr., 39 122). Roger Leron, 16 696 (42,67) ; *Régis Parent*, 14 964 (38,24) ; André Hanelbauer, FN, 4 672 (11,94) ; Yvonne Allegret, PC, c.r., adj. m. de Valence, 2 790 (7,13).

8 mai. – Mitterrand, 26 304 (51,24).

2e (MONTELIMAR)

Ins., 62 990 ; vot., 46 586
Abst., 26,04 % ; suffr. expr., 45 302

élections législatives

Alain Fort, maj. p.-PS, c.m. de Montélimar, 22 929 (50,61), ELU.

Jean Mouton, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., m. de Pierrelatte, 22 373 (49,38).

1er tour. – Abst., 33,43 % (suffr. expr., 41 178). Alain Fort, 16 435 (39,91) ; *Jean Mouton*, 16 380 (39,77) ; Germaine Burgaz, FN, c.r., 4 569 (11,09) ; Françoise Simonot, PC, 3 794 (9,21).

8 mai. – Mitterrand, 27 872 (53,39).

3e (NYONS)

Ins., 78 501 ; vot., 57 332
Abst., 26,96 % ; suffr. expr., 55 914

Henri Michel, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Suze-la-Rousse, 31 243 (55,87), REELU.

Hervé Mariton, URC-UDF-PR, c.r., 24 671 (44,12).

1er tour. – Abst., 33,28 % (suffr. expr., 51 360). *Henri Michel*, 22 400 (43,61) ; Hervé Mariton, 17 408 (33,89) ; Jean-Pierre Rambaud, PC, c.g., 6 547 (12,74) ; Robert Mérindol, FN, 5 005 (9,74).

8 mai. – Mitterrand, 34 796 (53,55).

4e (ROMANS-SUR-ISERE)

Ins., 70 324 ; vot., 50 563
Abst., 28,09 % ; suffr. expr., 49 246

Georges Durand, URC-div. d., c.g., c.m. de Romans, 24 912 (50,58), ELU.

Etienne-Jean Lapassat, maj. p.-PS, c.g., m. de Romans, 24 334 (49,41).

1er tour. – Abst., 37,07 % (suffr. expr., 41 259). Etienne-Jean Lapassat, 16 667 (40,39) ; Georges Durand, 13 746 (33,31) ; Pierre Prados, FN, 4 682 (11,34) ; Jacques Faure, PC, 3 779 (9,15) ; François Dubernet de Boscq, div. d., 2 385 (5,78).

8 mai. – Mitterrand, 29 261 (51,51).

Sortants : *MM. Henri Michel, PS ; Jean Mouton, UDF (CDS) ; Régis Parent, RPR ; Rodolphe Pesce, PS, n.s.r.p.*

ELUS : Roger Leron, maj. p.-PS (1re) ; Alain Fort, maj. p.-PS (2e) ; Henri Michel, maj. p.-PS, d.s. (3e) ; Georges Durand, URC-div.-d. (4e).

La Drôme élimine les deux députés de droite, Régis Parent (RPR) et Jean Mouton (CDS), élus grâce au scrutin proportionnel en 1986. Mais le département ne redevient pas à 100 % socialiste.

Dans la 4e circonscription, Georges Durand (URC-div-d.) a fait le plein des voix du Front national contre Etienne-Jean Lapassat (PS), mis en minorité (par 79 voix) à Romans même, bien qu'il soit le maire de la ville.

A Valence, la victoire de Roger Léron (PS) assure la relève de Rodolphe Pesce pour donner, semble-t-il, un coup d'arrêt à la carrière politique de M. Parent (RPR) dont la défaite ne paraît pas chagriner outre mesure ses alliés de l'URC.

Dans la 3e circonscription (Nyons), Henri Michel (PS), « l'ami du président de la République », a été réélu pour un sixième mandat avec plus de 55 % des suffrages, mais son capital diminue et, pour la première fois, il a été mis en ballottage par Hervé Mariton, un jeune polytechnicien qui a réussi en cela une performance.

EURE (5)

1re (EVREUX EST, SUD)

Ins., 70 799 ; vot., 49 990
Abst., 29,39 % ; suffr. expr., 49 008

Jean-Louis Debré, URC-RPR, d.s., 25 851 (52,74), REELU.

Luc Tinseau, maj. p.-PS, adj. m. d'Evreux, a.d., 23 157 (47,25).

1er tour. – Abst., 38,34 % (suffr. expr., 44 997). *Jean-Louis Debré*, 20 503 (45,56) ; Luc Tinseau, 16 126 (35,83) ; Jean-Pierre Lussan, FN, 4 344 (9,65) ; Luc Cassius, PC, adj. m. d'Evreux, 4 024 (8,94).

8 mai. – Mitterrand, 30 511 (53,35).

2e (EVREUX-NORD, OUEST)

Ins., 62 808 ; vot., 45 258
Abst., 27,94 % ; suffr. expr., 44 163

Alfred Recours, maj. p.-PS, c.r., adj. m. de Conches-en-Ouche, 22 366 (50,64), ELU.

Jean-Jacques Hubert, URC-UDF, c.g., c.m. d'Evreux, 21 797 (49,35).

1er tour. – Abst., 35,75 % (suffr. expr., 39 378). Alfred Recours, 15 622 (39,67) ; Jean-Jacques Hubert, 15 576 (39,55) ; Michel Leblanc, PC, c.r., 4 309 (10,94) ; Yves Dupont, FN, 3 871 (9,83).

8 mai. – Mitterrand, 28 359 (54,80).

3e (BERNAY)

Ins., 69 072 ; vot., 49 986
Abst., 27,63 % ; suffr. expr., 49 074

Ladislas Poniatowski, URC-UDF-PR, d.s., c.g., m. de Quillebeuf, 27 044 (55,10), REELU.

Christian Goux, maj. p.-PS, d.s. du Var, 22 030 (44,89).

1er tour. – Abst., 31,97 % (suffr. expr., 44 831). *Ladislas Poniatowski*, 21 564 (48,10) ; *Christian Goux*, 12 863 (28,69) ; Francis Courel, PC, c.g., adj. m. de Saint-Philibert-sur-Risle, 7 683 (17,13) ; Jean Bougenaux, FN, 2 721 (6,06).

8 mai. – Mitterrand, 31 127 (55,30).

4e (LOUVIERS)

Ins., 65 477 ; vot., 46 101
Abst., 29,59 % ; suffr. expr., 44 879

François Loncle, maj. p.-PS, d.s., m. de Brionne, 26 322 (58,65), REELU.

Odile Proust, URC-RPR, c.g., m. de Louviers, 18 557 (41,34).

1er tour. – Abst., 33,82 % (suffr. expr., 42 482). *François Loncle*, 20 520 (48,30) ; Odile Proust, 14 036 (33,03) ; Gaëtan Levitre, PC, 4 012 (9,44) ; Paul Chauvolin, FN, 3 914 (9,21).

8 mai. – Mitterrand, 31 763 (59,32).

5e (VERNON)

Ins., 70 207 ; vot., 51 952
Abst., 26,00 % ; suffr. expr., 50 707

Freddy Deschaux-Beaume, maj. p.-PS, d.s., c.g., c.m. de Vernon, 27 491 (54,21), REELU.

Bernard Tomasini, URC-RPR, c.g., 23 216 (45,78).

1er tour. – Abst., 31,53 % (suffr. expr., 47 174). *Freddy Deschaux-Beaume*, 18 961 (40,19) ; Bernard Tomasini, 17 353 (36,78) ; Marcel Larmanon, PC, c.g., m. de Gisors, 6 190 (13,12) ; Carl Lang, FN, c.r., 4 670 (9,89).

8 mai. – Mitterrand, 32 230 (55,27).

Sortants : *MM. Jean-Louis Debré, RPR ; Freddy Deschaux-Beaume, PS ; François Loncle, PS ; Claude Michel, PS, n.s.r.p. ; Ladislas Poniatowski, UDF (PR).*

ELUS : Jean-Louis Debré, URC-RPR, d.s. (1re) ; Alfred Recours, maj. p., PS (2e) ; Ladislas Poniatowski, URC-UDF-PR, d.s. (3e) ; François Loncle, maj. p., PS, d.s. (4e) ; Freddy Deschaux-Beaume, maj. p., PS, d.s. (5e).

Pas de surprise au second tour : les quatre députés sortants (deux PS, un UDF-PR et un RPR) sont réélus comme le laissaient penser les résultats du premier tour.

Dans la deuxième circonscription, Alfred Recours (PS) l'emporte de 569 voix sur Jean-Jacques Hubert (URC-UDF), permettant au PS de retrouver trois sièges dans l'Eure.

Si l'on compare le total des voix du premier tour, PS-PC d'une part, et URC-FN d'autre part, aux résultats du second tour, il semble que les abstentionnistes du premier tour se sont portés plutôt sur les candidats de gauche dans la proportion de trois sur quatre (1re et 4e circonscriptions) ou deux sur trois (5e).

Ce pourcentage est inversé dans la 3e circonscription où Ladislas Poniatowski recueille 2 759 voix de plus que les voix de droite et d'extrême droite, tandis que Christian Roux, dont le parachutage semble avoir été mal accepté dans la région, n'améliore son résultat du premier tour que de 1 484 suffrages.

EURE-ET-LOIR (4)

1re (CHARTRES)

Ins., 67 266 ; vot., 47 950
Abst., 28,71 % ; suffr. expr., 46 995

Georges Lemoine, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Chartres, a. sec. E., 25 474 (54,20), REELU.

Alain Robert, URC-RPR, c.r. d'Ile-de-France, c.g. de Seine-Saint-Denis, 21 521 (45,79).

1er tour. – Abst., 34,49 % (suffr. expr., 43 774). *Georges Lemoine*, 20 769 (47,44) ; Alain Robert, 11 985 (27,37) ; Michel Rousseau, UDF diss., 4 842 (11,06) ; Jean de Montangon, FN, 4 051 (9,25) ; André Essirard, PC, c.r., adj. m. de Chartres, 2 127 (4,85).

8 mai. – Mitterrand, 29 408 (52,92).

2e (DREUX)

Ins., 60 158 ; vot., 43 584
Abst., 27,55 % ; suffr. expr., 42 567

Martial Taugourdeau, URC-RPR, d.s., prés. c.g., 23 768 (55,83), REELU.

Françoise Gaspard, maj. p.-PS, d.s., a. m. de Dreux, 18 799 (44,16).

1er tour. – Abst., 34,25 % (suffr. expr., 38 879). *Martial Taugourdeau*, 15 897 (40,88) ; *Françoise Gaspard*, 13 063 (33,59) ; Marie-France Stirbois, FN, c.r., 6 134 (15,77) ; Gisèle Quérité, PC, 1 770 (4,55) ; Christian Mager-Maury, MRG diss., 1 212 (3,11) ; Jacques Lefebvre, PNPG, 803 (2,06).

8 mai. – Mitterrand, 25 422 (51,82).

3e (NOGENT-LE-ROTROU)

Ins., 66 318 ; vot., 46 292
Abst., 30,19 % ; suffr. expr., 45 080

Bertrand Gallet, maj. p.-PS, c.r., adj. m. de Nogent-le-Rotrou, 22 809 (50,59), ELU.

Patrick Hoguet, URC-UDF-PR, c.g., 22 271 (49,40).

1er tour. – Abst., 35,91 % (suffr. expr., 41 380). Patrick Hoguet, 15 334 (37,05) ; Bertrand Gallet, 10 398 (25,12) ; François Huwart, MRG diss., c.r., 8 806 (21,28) ; Hélène Utzinger, FN, 4 057 (9,80) ; Maurice Tropinat, PC, adj. m. de Nogent-le-Rotrou, 2 785 (6,73).

8 mai. – Mitterrand, 30 072 (55,82).

4e (CHATEAUDUN)

Ins., 63 030 ; vot., 47 536
Abst., 24,58 % ; suffr. expr., 46 420

Maurice Dousset, URC-UDF-PR, d.s., prés. c.r., c.g., c.m. de Lutz-en-Dunois, 25 792 (55,56), REELU.

Dominique Vallot, maj. p.-PS, c.m. de Luisant, 20 628 (44,43).

1er tour. – Abst., 28,64 % (suffr. expr., 43 969). *Maurice Dousset*, 21 283 (48,40) ; Dominique Vallot, 10 419 (23,69) ; André Lebat, MRG diss., c.r., 4 437 (10,09) ; Jean Hardy, PC, c.m. de Châteaudun, 4 359 (9,91) ; Claude Mallet, FN, 3 471 (7,89).

8 mai. – Mitterrand, 29 091 (54,43).

Sortants : *M. Maurice Doucet, UDF (PR) ; Mme Françoise Gaspard, PS ; MM. Georges Lemoine, PS ; Martial Taugourdeau, RPR.*

ELUS : Georges Lemoine, maj. p.-PS, d.s. (1re) ; Martial Taugourdeau, URC-RPR, d.s. (2e) ; Bertrand Gallet, maj. p.-PS (3e) ; Maurice Dousset, URC-UDF-PR, d.s. (4e).

L'Eure-et-Loir a réélu trois de ses députés sortants. La victoire de M. Gallet (PS) dans la troisième circonscription a, en revanche, été acquise de justesse (50,59 %), alors que le candidat socialiste disposait d'un capital de 53,13 % à l'issue du premier tour, et que le PS a fait un forcing de dernière minute auprès des électeurs radicaux, méthode si peu appréciée par M. Huwart que l'affaire pourrait finir au tribunal.

La gauche perdante de ces élections législatives est Françoise Gaspard (PS), que M. Taugourdeau (URC-RPR) a dominée (55,83 %) dans la deuxième circonscription, alors que M. Mitterrand y avait obtenu 51,82 % le 8 mai. L'ancien maire de Dreux est même battue dans sa ville, bien qu'elle y progresse en voix.

FINISTÈRE (8)

1re (QUIMPER)

Ins., 68 258 ; vot., 53 019
Abst., 22,32 % ; suffr. expr., 52 178

Bernard Poignant, maj. p.-PS, c.r., a.d., 28 018 (53,69), ELU.

Marc Becam, URC-RPR, d.s., c.r., c.g., m. de Quimper, a. sen., 24 160 (46,30).

1er tour. – Abst., 29,72 % (suffr. expr., 47 274). Bernard Poignant, 21 037 (44,50) ; *Marc Becam*, 20 057 (42,42) ; Michel Dor, FN, 2 730 (5,77) ; Piero Rainero, PC, 2 202 (4,65) ; Bernard Frances, PNPG, 1 248 (2,63).

8 mai. – Mitterrand, 33 508 (57,52).

2e (BREST III, IV, VI, VII, VIII)

Ins., 71 407 ; vot., 50 122
Abst., 29,80 % ; suffr. expr., 49 495

Joseph Gourmelon, maj. p.-PS, d.s., c.g., c.m. de Brest, 27 058 (54,66), REELU.

Bertrand Cousin, URC-RPR, d.s., adj. m. de Brest, 22 437 (45,33).

1er tour. – Abst., 35,77 % (suffr. expr., 45 368). *Joseph Gourmelon*, 21 280 (46,90) ; *Bertrand Cousin*, 15 397 (33,93) ; Jacques Berthelot, div. d., c.g., a. m. de Brest, 3 892 (8,57) ; Bernard Pacreau, FN, 2 632 (5,80) ; Sylvie Mayer, PC, 2 167 (4,77).

8 mai. – Mitterrand, 31 886 (55,07).

3e (BREST I, II, V)

Ins., 81 547 ; vot., 58 042
Abst., 28,82 % ; suffr. expr., 57 238

Louis Goasduff, URC-RPR, d.s., m. de Plabennec, 29 974 (52,36), REELU.

Joseph Larreur, maj. p.-PS, c.r., 27 264 (47,63).

1er tour. – Abst., 33,61 % (suffr. expr., 52 502). *Louis Goasduff*, 25 033 (47,68) ; Joseph Larreur, 21 786 (41,49) ; Jacques Herrmann, FN, 3 055 (5,81) ; Marcel Simon, PC, 2 628 (5,00).

8 mai. – Mitterrand, 34 751 (51,49).

4e (MORLAIX)

Ins., 78 390 ; vot., 60 283
Abst., 23,09 % ; suffr. expr., 59 573

Marie Jacq, maj. p.-PS, d.s., m. de Henvic, 32 067 (53,82), REELUE.

Michel Morvan, URC-UDF-PR, c.r., m. de Roscoff, 27 506 (46,17).

1er tour. – Abst., 29,33 % (suffr. expr., 54 652). *Marie Jacq*, 26 198 (47,93) ; Michel Morvan, 22 962 (42,01) ; Alain David, PC, 3 459 (6,32) ; Olivier Morize, FN, 2 033 (3,71).

8 mai. – Mitterrand, 37 504 (55,96).

6e (CHATEAULIN)

Ins., 85 868 ; vot., 65 656
Abst., 23,53 % ; suffr. expr., 64 649

Jean-Yves Cozan, URC-UDF-CDS, d.s., c.r., c.g., adj. m. de Quimper, 32 461 (50,21), REELU.

Yolande Boyer, maj. p.-PS, c.r., 32 188 (49,78).

1er tour. – Abst., 31,32 % (suffr. expr., 58 152). *Jean-Yves Cozan*, 25 868 (44,48) ; Yolande Boyer, 20 799 (35,76) ; Daniel Creoff, PC, c.g., m. de Berrien, 5 449 (9,37) ; Eric Calmejane, FN, 3 142 (5,40) ; Yves Cam, PNPG, 2 894 (4,97).

8 mai. – Mitterrand, 39 565 (54,54).

7e (DOUARNENEZ)

Ins., 77 854 ; vot., 61 019
Abst., 21,62 % ; suffr. expr., 60 234

Ambroise Guellec, URC-UDF-CDS, c.g., m. de Pouldreuzic, a. min., 31 139 (51,69), ELU.

Jean Peuziat, maj. p.-PS, d.s., c.g., 29 095 (48,30).

1er tour. – Abst., 29,53 % (suffr. expr., 54 267). Ambroise Guellec, 26 074 (48,04) ; *Jean Peuziat*, 20 487 (37,75) ; Michel Mazeas, PC, m. de Douarnenez, 5 461 (10,06) ; Bruno Pensec, FN, 2 245 (4,13).

8 mai. – Mitterrand, 35 707 (55,00).

Sortants : *MM. Marc Bécam, app. RPR ; Jean-Yves Cozan, UDF (CDS) ; Jean-Louis Goasduff, RPR ; Joseph Gourmelon, PS ; Mme Marie Jacq, PS ; MM. Louis Le Pensec, PS, min. de la mer depuis le 12 mai 1988 ; Charles Miossec, RPR ; Jean Peuziat, PS.*

ELUS : Bernard Poignant, maj. p.-PS (1re) ; Joseph Gourmelon, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Louis Goasduff, URC-RPR, d.s. (3e) ; Marie Jacq, maj. p.-PS, d.s. (4e) ; Jean-Yves Cozan, URC-UDF-CDS, d.s. (6e) ; Ambroise Guellec, URC-UDF-CDS, d.s. (7e).

Au premier tour : **Charles Miossec, URC-RPR, d.s. (5e).**

En 1986, la proportionnelle avait donné quatre sièges au PS et quatre à la droite. Avec le scrutin d'arrondissement, les résultats sont globalement identiques. On ne peut cependant parler de statu quo, *car en profondeur les choses ont changé.*

Ainsi, dans la première circonscription, Marc Bécam, RPR, ancien secrétaire d'Etat, l'un des leaders de la droite dans le département, est nettement battu par Bernard Poignant, PS, un proche de Michel Rocard. Dans la ville même de Quimper, dont il est le maire, Marc Bécam est devancé de plus de 11 points.

La droite prend sa revanche dans la septième circonscription, où l'ancien secrétaire d'Etat à la mer, Ambroise Guellec (CDS), qui n'avait jamais été parlementaire, l'emporte sur le député sortant Jean Peuziat (PS). On ne peut toutefois parler de surprise, car, depuis deux ans, Ambroise Guellec s'était dépensé sans compter pour s'implanter solidement dans cette région. Il récolte les fruits de ses efforts. A l'heure où beaucoup voient en lui le successeur de Louis Orvoën (CDS) à la présidence du conseil général, il se trouve conforté dans ses ambitions.

Jean-Yves Cozan, député sortant CDS, est parvenu, non sans mal, à s'imposer dans la sixième. Il précède de 273 voix seulement la candidate du PS, Yolande Boyer, qui, il y a trois semaines, était totalement inconnue. Dans la deuxième, Joseph Gourmelon (PS) conserve facilement son siège, que convoitait Bertrand Cousin (RPR). Ce dernier, qui assume d'importantes responsabilités dans le groupe Hersant, brigue ouvertement la mairie de Brest. Comme prévu, sont réélus Marie Jacq, PS, à Morlaix, et Louis Goasduff, RPR, dans la troisième, ce dernier étant le deuxième député RPR du Finistère, après la réélection, le 5 juin, de Charles Miossec.

GARD (5)

1re (NIMES I, III, IV, V, VI)

Ins., 73 622 ; vot., 53 685
Abst., 27,08 % ; suffr. expr., 52 139

Jean Bousquet, URC-app. UDF, d.s., m. de Nîmes, 28 652 (54,95), REELU.

Georgina Dufoix, maj. p.-PS, d.s., min. dél. à la famille, aux droits de la femme, à la solidarité et aux rapatriés, c.m. de Nîmes, a.d., 23 487 (45,04).

1er tour. – Abst., 34,03 % (suffr. expr., 47 982). *Jean Bousquet*, 20 208 (42,11) ; *Georgina Dufoix*, 14 181 (29,55) ; Alain Clary, PC, c.g., c.m. de Nîmes, 7 633 (15,90) ; Pierre Durand, FN, c.r. d'Ile-de-France, 5 960 (12,42).

8 mai. – Mitterrand, 29 551 (50,09).

2e (NIMES II, VAUVERT)

Ins., 83 355 ; vot., 59 723
Abst., 28,35 % ; suffr. expr., 57 582

Jean-Marie Cambacérès, maj. p.-PS, m. de Sommières, 29 526 (51,27), ELU.

Jean-Marie André, URC-UDF, m. de Beaucaire, 28 056 (48,72).

1er tour. – Abst., 34,67 % (suffr. expr., 53 220). Jean-Marie Cambacérès, 14 955 (28,10) ; Jean-Marie André, 14 473 (27,19) ; *Bernard Deschamps*, PC, d.s., c.g., 11 882 (22,32) ; *Charles de Chambrun*, FN, d.s., 10 793 (20,27) ; Jacques Auriac, MRG diss., 1 117 (2,09).

8 mai. – Mitterrand, 35 521 (52,62).

3e (VILLENEUVE-LES-AVIGNON)

Ins., 84 845 ; vot., 62 040
Abst., 26,87 % ; suffr. expr., 59 738

Georges Benedetti, maj. p.-PS, sén., m. de Bagnols-sur-Cèze, a.d., 30 875 (51,68), ELU.

André Savonne, URC-RPR, m. de Rochefort-du-Gard, 28 863 (48,31).

1er tour. – Abst., 33,05 % (suffr. expr., 55 188). Georges Benedetti, 19 472 (35,28) ; André Savonne, 18 601 (33,70) ; René Mathieu, PC, c.g., m. de Saint-Victor-la-Coste, 9 106 (16,49) ; Rémy François, FN, c.r., 8 009 (14,51).

8 mai. – Mitterrand, 37 348 (53,49).

4e (ALES NORD-EST, SUD-EST)

Ins., 78 552 ; vot., 57 698
Abst., 26,54 % ; suffr. expr., 54 161

Gilbert Millet, PC, c.r., m. d'Alès, 30 039 (55,46), ELU.

Max Romanet, URC-RPR, c.r., 24 122 (44,53).

1er tour. – Abst., 33,16 % (suffr. expr., 51 209). Gilbert Millet, 14 237 (27,80) ; André Rouvière, maj. p.-PS, sén., c.g., m. de Bessèges, 13 705 (26,76) ; Max Romanet, 13 372 (26,11) ; Georges Pons, FN, 6 726 (13,13) ; Yves Chaumard, écol., 1 697 (3,31) ; Françoise Turc, Alt., 1 472 (2,87).

8 mai. – Mitterrand, 36 205 (57,51).

5e (ALES OUEST)

Ins., 74 181 ; vot., 53 854
Abst., 27,40 % ; suffr. expr., 51 709

Alain Journet, maj. p.-PS, d.s., m. du Vigan, 31 343 (60,61), REELU.

Francine Gomez, URC-RPR, c.r., 20 366 (39,38).

1er tour. – Abst., 32,72 % (suffr. expr., 48 734). *Alain Journet*, 19 850 (40,73) ; Francine Gomez, 13 716 (28,14) ; Fernand Balez, PC, c.g., 9 410 (19,30) ; Gérard Guérin, FN, 5 758 (11,81).

8 mai. – Mitterrand, 35 453 (58,06).

Sortants : *MM. Jean Bousquet, app. UDF ; Charles de Chambrun, FN ; Bernard Deschamps, PC ; Mme Georgina Dufoix, PS, min. dél. à la famille, aux droits de la femme, à la solidarité et aux rapatriés depuis le 12 mai 1988 ; M. Alain Journet, PS.*

ELUS : Jean Bousquet, URC-app. UDF, d. s. (1re) ; Jean-Marie Cambacérès, maj. p.-PS (2e) ; Georges Benedetti, maj. p.-PS (3e) ; Gilbert Millet, PC (4e) ; Alain Journet, maj. p.-PS, d. s. (5e).

Avec trois députés élus, le PS gagne un siège. Pourtant, son sortant-vedette, Mme Dufoix, est battue à Nîmes par M. Bousquet, maire de la ville et, lui aussi, député sortant. Une défaite très nette de plus 5 000 voix : le vainqueur du duel, malgré une prise de position très nette contre le Front national, a fait le plein des voix à droite. Un autre sortant socialiste, M. Journet, obtient une large victoire dans la circonscription du Vigan. Dans la quatrième circonscription, la surprise vient de l'excellent score réalisé par le candidat communiste, M. Millet, maire d'Alès, qui bénéficie d'un bon report des voix socialistes. Les deux autres socialistes sont élus de justesse : M. Benedetti, sénateur, dans la troisième circonscription, et, surtout, M. Cambacérès dans un secteur très « travaillé » par le Front national.

HAUTE-GARONNE (8)

2e (TOULOUSE VI, VIII, XV)

Ins., 80 494 ; vot., 58 515
Abst., 27,30 % ; suffr. expr., 57 251

Gérard Bapt, maj. p.-PS, d.s., c.g., c.m. de Toulouse, 31 538 (55,08), RÉÉLU.

Jean-Paul Séguéla, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Bessières, 25 713 (44,91).

1er tour. – Abst., 31,57 % (suffr. expr., 54 098). *Gérard Bapt*, 25 686 (47,48) ; *Jean-Paul Séguéla*, 20 131 (37,21) ; Pierre Ponthieu, FN, 4 637 (8,57) ; Charles Marziani, PC, 3 644 (6,73).

8 mai. – Mitterrand, 37 749 (56,99).

3e (TOULOUSE IX, X)

Ins., 64 928 ; vot., 46 892
Abst., 27,77 % ; suffr. expr., 46 011

Claude Ducert, maj. p.-PS, c.g., m. de Labèges, 25 110 (54,57), ÉLU.

Françoise de Veyrinas, URC-UDF-CDS, adj. m. de Toulouse, 20 901 (45,42).

1er tour. – Abst., 32,37 % (suffr. expr., 43 323). Claude Ducert, 19 309 (44,56) ; Françoise de Veyrinas, 16 493 (38,06) ; Serge Laroze, FN, 3 402 (7,85) ; Jean Zanesco, PC, 2 658 (6,13) ; Henri Farreny, PNPG, 1 461 (3,37).

8 mai. – Mitterrand, 30 276 (57,32).

4e (TOULOUSE II, III, XI)

Ins., 51 290 ; vot., 32 551
Abst., 36,53 % ; suffr. expr., 32 056

Robert Loidi, maj. p.-PS, 16 482 (51,41), ÉLU.

Jean Diebold, URC-RPR, d.s., c.g., adj. m. de Toulouse, 15 574 (48,58).

1er tour. – Abst., 40,44 % (suffr. expr., 30 178). *Jean Diebold*, 12 537 (41,54) ; Robert Loidi, 12 057 (39,95) ; Alain Sorbara, FN, 2 752 (9,11) ; René Piquet, PC, dép. e., 2 644 (8,76) ; Sylvia Mailleux, div., 188 (0,62).

8 mai. – Mitterrand, 22 016 (57,48).

6e (MURET)

Ins., 75 339 ; vot., 53 044
Abst., 29,59 % ; suffr. expr., 51 686

Hélène Mignon, maj. p.-PS, c.g., 30 719 (59,43), ÉLUE.

Serge Didier, URC-UDF-PR, c.r., adj. m. de Toulouse, 20 967 (40,56).

1er tour. – Abst., 33,05 % (suffr. expr., 49 482). Hélène Mignon, 23 797 (48,09) ; Serge Didier, 14 599 (29,50) ; Gilbert Melac, FN, c.r., 5 270 (10,65) ; Jean Navals, PC, 4 067 (8,21) ; Jacques Belhomme, div., 1 507 (3,04) ; Arnaud Messean, POE, 242 (0,48).

8 mai. – Mitterrand, 38 035 (61,08).

Sortants : *MM. Gérard Bapt, PS ; Pierre Baudis, app. UDF, remplaçant M. Dominique Baudis, UDF-CDS, qui avait donné sa démission en octobre 1986, n.s.r.p. ; Jean Diebold, RPR ; Lionel Jospin, PS, min. E., min. de l'éducation nationale, de la recherche et des sports depuis le 12 mai 1988 ; Pierre Montastruc, UDF (rad.) ; Pierre Ortet, PS ; Jacques Roger-Machart, PS ; Jean-Paul Séguéla, RPR.*

ÉLUS : Gérard Bapt, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Claude Ducert, maj. p.-PS (3e) ; Robert Loidi, maj. p.-PS (4e) ; Hélène Mignon, maj. p.-PS (6e).

Au prmier tour : **Dominique Baudis, URC-UDF-CDS (1re) ; Jacques Roger-Machart, maj. P.-PS, d.s. (5 e) ; LIonel Jospin, maj. p.-PS, d.s. (7e) ; Pierre Ortet, maj. p.-PS., d.s. (8e).**

Avec sept députés sur huit, le PS efface ses résultats de 1986, où il n'avait obtenu que quatre sièges sur huit. L'engagement de Lionel Jospin n'est peut-être pas étranger à ce bon résultat.

A contrario, *Dominique Baudis, qui s'était engagé personnellement dans cette campagne, couvrant de son sigle UPHG (Union pour la Haute-Garonne) tous les candidats URC du département, enregistre un revers que son élection au premier tour, acquise de justesse, ne parvient pas à masquer. Toulouse (2e, 3e, 4e et 6e circonscriptions) les candidats URC sont battus par les socialistes.*

Pourtant, le maire de Toulouse, président du conseil régional, avait tout entrepris pour faire de cette élection une consultation locale, une sorte de référendum sur la politique de l'équipe municipale. Cette volonté affichée de réduire le scrutin à son aire toulousaine conduisait dimanche soir un des nouveaux élus du PS, M. Robert Loidi, par ailleurs secrétaire du comité de ville, a évoqué les prochaines échéances : l'élection municipale, pour laquelle les socialistes toulousains commencent à se mettre en ordre de bataille, même si les candidats à l'investiture sont encore bien nombreux.

La gauche reste largement majoritaire, 55,74 % des voix. Dans le 2e circonscription, le député sortant, Gérard Bapt, a conservé son avantage du 5 juin sur un autre sortant, le RPR Jean-Paul Séguéla. Dans la 3e, Claude Ducert, PS, devance, en faisant le plein des voix de gauche, Françoise de Veyrinas, adjoint au maire de Toulouse. En revanche, M. Loidi, PS, crée la surprise dans la 4e. Placé derrière Jean Diebold, député sortant RPR, il est parvenu à refaire son handicap, probablement grâce à un bon report des voix communistes. M. Loidi réunit sur son nom 51,41 % des suffrages alors que le total des voix de gauche du premier tour ne s'élevait qu'à 48,71 %. Jean Diebold, proche de Dominique Baudis, n'a pas, de son côté, bénéficié du total des voix du Front national, qui avait obtenu 9,12 % à l'issue du premier tour.

Le Front national avait annoncé son soutien à Serge Didier, candidat URC dans la 6e circonscription. Cela ne lui a pas permis de refaire son gros handicap du premier tour.

Enfin, Hélène Mignon, PS, la première femme député en Haute-Garonne, réunit sur son nom 59,43 % des suffrages, soit trois points de plus que le total des voix de gauche du premier tour.

GERS (2)

2e (CONDOM)

Ins., 66 178 ; vot., 51 667
Abst., 21,92 % ; suffr. expr., 50 679

Jean-Pierre Joseph, maj. p.-PS, prés. c.g., c.r., 27 601 (54,46), ELU.

Aymeri de Montesquiou, URC-UDF-rad., d.s., c.g., m. de Marsan, 23 078 (45,53).

1er tour. – Abst., 27,07 % (suffr. expr., 47 386). Jean-Pierre Joseph, 22 925 (48,37) ; *Aymeri de Montesquiou*, 19 328 (40,78) ; Gérard Lacaze, PC, a. c.r., c.m. d'Auch, 2 825 (5,96) ; Roger Ribon, FN, 2 308 (4,87).

8 mai. – Mitterrand, 31 448 (56,53).

Sortants : *MM. Jean Laborde, PS ; Aymeri de Montesquiou, UDF (rad.).*

ELU : Jean-Pierre Joseph, maj. p.-PS (2e). Au premier tour : Jean Laborde, maj. p.-PS, d.s. (1re).

M. Jean-Pierre Joseph (PS) avait frôlé la victoire de 769 voix le 5 juin. Il augmente légèrement au second tour le pourcentage des voix de gauche. Il obtient la majorité sur le député sortant, M. de Montesquiou (UDF-Rad.), dans le canton de L'Isle-Jourdain, traditionnellement acquis à la droite. Le PS détient donc les deux sièges du département, après le succès au premier tour de M. Laborde.

GIRONDE (11)

1re (BORDEAUX I, II, VIII)

Ins., 70 200 ; vot., 47 304
Abst., 32,61 % ; suffr. expr., 46 579

Jean Valleix, URC-RPR, d.s., m. du Bouscat, 25 612 (54,98), REELU.

Francois-Xavier Bordeaux, maj. p.-PS, c.m. de Bordeaux, 20 967 (45,01).

1er tour. – Abst., 35,48 % (suffr. expr., 44 801). *Jean Valleix*, 20 916 (46,68) ; Francois-Xavier Bordeaux, 16 427 (36,66) ; Pierre Sirgue, FN, 3 996 (8,91) ; Paul Lagourgue, PC, c.m. de Bordeaux, 2 868 (6,40) ; Jean-Pierre Roche, div., 594 (1,32).

8 mai. – Chirac, 28 715 (51,26).

3e (BORDEAUX VI, TALENCE)

Ins., 65 912 ; vot., 43 321
Abst., 34,27 % ; suffr. expr., 42 074

Catherine Lalumière, maj. p.-PS, d.s., a. sec. E., 25 972 (61,72), REELUE.

Alain Cazabonne, URC-UDF-CDS, c.r., c.g., adj. m. de Talence, 16 102 (38,27).

1er tour. – Abst., 36,67 % (suffr. expr., 41 073). *Catherine Lalumière*, 19 566 (47,63) ; Alain Cazabonne, 11 863 (28,88) ; *Michel Peyret*, PC, d.s., c.m. de Bordeaux, 5 620 (13,68) ; Jacques Colombier, FN, c.r., 3 501 (8,52) ; André Demarcq, div., 523 (1,27).

8 mai. – Mitterrand, 32 080 (62,01).

5e (BLANQUEFORT)

Ins., 72 046 ; vot., 52 144
Abst., 27,62 % ; suffr. expr., 51 182

Pierre Brana, maj. p.-PS, c.r., c.g., m. d'Eyzines, 28 141 (54,98), ELU.

Yves Lecaudey, URC-UDF-PR, c.r., c.g., m. de Sainte-Hélène, 23 041 (45,01).

1er tour. – Abst., 32,77 % (suffr. expr., 47 612). Pierre Brana, 22 601 (47,46) ; Yves Lecaudey, 17 922 (37,64) ; Michel Jacquet, FN, 3 994 (8,38) ; Henriette Poirier, PC, c.r., 3 095 (6,50).

8 mai. – Mitterrand, 34 726 (57,96).

7e (PESSAC)

Ins., 74 861 ; vot., 53 525
Abst., 28,50 % ; suffr. expr., 52 443

Pierre Ducout, maj. p.-PS, c.g., m. de Cestas, 30 282 (57,74), ELU.

Jean-Claude Dalbos, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Pessac, 22 161 (42,25).

1er tour. – Abst., 32,90 % (suffr. expr., 49 464). Pierre Ducout, 23 792 (48,09) ; *Jean-Claude Dalbos*, 18 291 (36,97) ; Michel Olivier, PC, c.m. de Pessac, 3 826 (7,73) ; Maurice Le Gentil, FN, 3 555 (7,18).

8 mai. – Mitterrand, 35 921 (58,25).

8e (ARCACHON)

Ins., 82 201 ; vot., 62 487
Abst., 23,98 % ; suffr. expr., 61 353

Robert Cazalet, URC-UDF-PR, d.s., c.g., m. de Lèges-Cap-Ferret, 31 522 (51,37), REELU.

Kléber Haye, maj. p.-PS, c.r., a.d., 29 831 (48,62).

1er tour. – Abst., 30,02 % (suffr. expr., 56 724). Kléber Haye, 22 673 (39,97) ; *Robert Cazalet*, 22 348 (39,39) ; Jack Hennequin, FN, 4 619 (8,14) ; Claude Espied, div. d., adj. m. de La Teste, 3 741 (6,59) ; Jean Barrière, PC, c.r., 3 343 (5,89).

8 mai. – Mitterrand, 35 530 (51,24).

9e (LANGON)

Ins., 83 600 ; vot., 61 412
Abst., 26,54 % ; suffr. expr., 59 935

Pierre Lagorce, maj. p.-PS, c.r., m. de Langon, a.d., 34 566 (57,67), ELU.

Philippe Dubourg, URC-RPR, c.g., 25 369 (42,32).

1er tour. – Abst., 30,80 % (suffr. expr.,

(Lire la suite page 22.)

Le second tour des

(Suite de la page 21.)

56 824). Pierre Lagorce, 25 745 (45,30) ; Philippe Dubourg, 18 749 (32,99) ; Pierre Auger, PC, m. de Fargues, 7 449 (13,10) ; Fabrice Neel, FN, 4 579 (8,05) ; Garance Upham-Phau, POE, 302 (0,53).

8 mai. – Mitterrand, 41 798 (59,19).

10e (LIBOURNE)

Ins., 71 319 ; vot., 55 824
Abst., 21,72 % ; suffr. expr., 54 929

Gilbert Mitterrand, maj. p.-PS, d.s., c.r., c.m. de Libourne, 28 737 (52,31), **REELU.**

Gérard César, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Rauzan, 26 192 (47,68).

1er tour. – Abst., 27,58 % (suffr. expr., 50 869). *Gilbert Mitterrand*, 24 026 (47,23) ; *Gérard César*, 21 496 (42,25) ; Jacques Labégorre, FN, 3 045 (5,98) ; Jean-Claude Cucurull, PC, 2 302 (4,52).

8 mai. – Mitterrand, 33 455 (55,75).

Sortants : *MM. Robert Cazalet, UDF (PR) ; Gérard César, RPR ; Jacques Chaban-Delmas, RPR ; Jean-Claude Dalbos, RPR, remplaçant Aymar Achille-Fould (UDF-CDS), décédé le 11 avril 1986 ; Pierre Garmendia, PS ; Mme Catherine Lalumière, PS ; MM. Gilbert Mitterrand, PS ; Michel Peyret, PC ; Michel Sainte-Marie, PS ; Pierre Sirgue, FN ; Jean Valleix, RPR.*

ELUS : Jean Valleix, URC-RPR, d.s. (1re) ; Catherine Lalumière, maj. p.-PS, d.s. (3e) ; Pierre Brana, maj. p.-PS (5e) ; Pierre Ducout, maj. p.-PS (7e) ; Robert Cazalet, URC-UDF-PR, d.s. (8e) ; Pierre Lagorge, maj. p.-PS (9e) ; Gilbert Mitterrand, maj. p.-PS, d.s. (10e).

Au premier tour : **Jacques Chaban-Delmas, URC-RPR, d.s. (2e) ; Pierre Garmendia, maj. p.-PS, d.s. (4e) ; Michel Sainte-Marie, maj. p.-PS, d.s. (6e) ; Bernard Madrelle, maj. p.-PS (11e).**

Quatre députés avaient élus ou réélus au premier tour : à droite, Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale dissoute, dans la deuxième circonscription (53,87 %). Côté PS, Pierre Garmendia, dans la quatrième circonscription (57,66 % des voix), Michel Sainte-Marie, dans la sixième circonscription (53,18 % des voix) et Bernard Madrelle dans la onzième circonscription (54,98 % des voix). Il restait donc sept sièges à pourvoir. Le taux de participation est passé entre les deux tours de 66,98 % à 72,29 %. Globalement, les abstentionnistes du 5 juin, qui se sont déplacés le 12 juin, semblent avoir porté leurs suffrages plus à gauche qu'à droite. C'est notamment le cas dans les 3e, 7e, 8e, 9e et 10e circonscriptions. Le report des voix du PCF vers le PS et du Front national vers les candidats de l'URC semble ne pas avoir posé de problème. Les électeurs girondins ont confirmé les tendances du premier tour. Les quatre socialistes en ballottage l'emportent. Le PS reconquiert ainsi les huit sièges qu'il détenait à l'issue des législatives de juin 1981. Il multiplie par deux le nombre de ses élus par rapport au scrutin de mars 1986.

Dans la troisième circonscription, Catherine Lalumière, ex-secrétaire d'Etat aux affaires européennes, est réélue avec 61,73 % des suffrages. Elle est la seule de l'ensemble des députés girondins à améliorer son score par rapport à celui de juin 1981 (59,73 %). Les dissensions au sein de l'URC l'ont sans doute confortée.

Dans la cinquième circonscription, le rocardien Pierre Brana l'emporte haut la main (54,98 %) sur son challenger Yves Lecaudey, vice-président du conseil général et du conseil régional d'Aquitaine en congé du Parti républicain.

Dans la septième circonscription, Pierre Ducout, élu pour la première fois (57,74 %), inflige une défaite sans appel au maire RPR de Pessac, Jean-Claude Dalbos, député sortant.

Dans la neuvième circonscription traditionnellement à gauche, le maire socialiste de Langon, Pierre Lagorce, est élu après une courte absence de l'Assemblée nationale : en mars 1986, il figurait en mauvaise position sur la liste du PS.

Gilbert Mitterrand, député sortant, l'emporte dans la dixième circonscription (Libourne) sur Gérard César, RPR, également député sortant. Et ce malgré l'appel du Front national, appel unique en Gironde, à voter « contre le fils du président ».

A droite, Jean Valleix, RPR, retrouve, comme prévu, son siège dans la première circonscription, l'une des plus « sûres » de la Gironde.

Dans la huitième circonscription, le ballottage serré entre Robert Cazalet (PR) et Kléber Haye (PS) s'est conclu en la faveur du premier, malgré une forte mobilisation de l'électorat de gauche.

HÉRAULT (7)

1re (MONTPELLIER I, IV, V, VI)

Ins., 58 007 ; vot., 40 746
Abst., 29,75 % ; suffr. expr., 39 665

Willy Dimeglio, URC-UDF-PR, d.s., c.m. de Montpellier, 20 716 (52,22), **REELU.**

André Vezinhet, maj. p.-PS, c.r., c.g., adj. m. de Montpellier, 18 949 (47,77).

1er tour. – Abst., 37,99 % (suffr. expr., 35 390). André Vezinhet, 13 601 (38,43) ; *Willy Dimeglio*, 12 466 (35,22) ; *Jean-Claude Martinez*, FN, d.s., 6 951 (19,64) ; Jean-Claude Biau, PC, adj. m. de Montpellier, 2 372 (6,70).

8 mai. – Chirac, 24 250 (52,30).

2e (MONTPELLIER II, VII, IX, X)

Ins., 52 930 ; vot., 36 477
Abst., 31,08 % ; suffr. expr., 35 669

Gérard Saumade, maj. p.-PS, c.r., prés. c.g., 18 833 (52,79), **ELU.**

Camille Cabana, URC-RPR, a. min. dél., 16 836 (47,20).

1er tour. – Abst., 39,15 % (suffr. expr., 31 935). Gérard Saumade, 13 952 (43,68) ; Camille Cabana, 9 858 (30,86) ; Alain Jamet, FN, c.r., 5 540 (17,34) ; Jacques Bonnet, PC, a. adj. m. de Montpellier, 2 585 (8,09).

8 mai. – Mitterrand, 21 316 (50,61).

3e (LUNEL, MONTPELLIER III)

Ins., 78 484 ; vot., 59 247
Abst., 24,51 % ; suffr. expr., 57 873

René Couveinhes, URC-RPR, d.s., c.r., c.g., m. de La Grande-Motte, 29 299 (50,62), **REELU.**

Claude Barral, maj. p.-PS, c.g., 28 574 (49,37).

1er tour. – Abst., 33,01 % (suffr. expr., 51 641). Claude Barral, 19 946 (38,62) ; *René Couveinhes*, 19 220 (37,21) ; Robert Thierry, FN, c.r., 7 790 (15,08) ; Alain Boissonnade, PC, c.m. de Lunel, 4 685 (9,07).

8 mai. – Chirac, 33 236 (50,66).

4e (LODEVE, MONTPELLIER VIII)

Ins., 88 767 ; vot., 65 324
Abst., 26,40 % ; suffr. expr., 63 273

Georges Frèche, maj. p.-PS, d.s., c.r., m. de Montpellier, 36 967 (58,42), **REELU.**

Francois-Xavier Maistre, URC-RPR, m. de Villeneuvette, 26 306 (41,57).

1er tour. – Abst., 33,17 % (suffr. expr., 57 815). *Georges Frèche*, 27 051 (46,78) ; Francois-Xavier Maistre, 16 454 (28,45) ; Jean Crès, FN, 7 869 (13,61) ; Serge Fleurance, PC, 6 441 (11,14).

8 mai. – Mitterrand, 41 532 (55,56).

5e (PEZENAS)

Ins., 80 584 ; vot., 61 329
Abst., 23,89 % ; suffr. expr., 59 123

Bernard Nayral, maj. p.-PS, c.g., m. de Capestang, 35 416 (59,90), **ELU.**

Marcel Roques, URC-UDF-CDS, c.r., c.g., m. de Lamalou-les-Bains, 23 707 (40,09).

1er tour. – Abst., 32,08 % (suffr. expr., 55 236). Bernard Nayral, 22 425 (40,59) ; Marcel Roques, 15 879 (28,74) ; *Jacques Roux*, PC, d.s., 10 907 (19,74) ; Jacqueline Quilès, FN, 6 025 (10,90).

8 mai. – Mitterrand, 40 053 (59,46).

6e (BEZIERS)

Ins., 76 227 ; vot., 55 118
Abst., 27,69 % ; suffr. expr., 53 298

Alain Barrau, maj. p.-PS, d.s., 28 584 (53,63), **REELU.**

Georges Fontès, URC-RPR, c.g., m. de Béziers, a. sec. E., 24 714 (46,36).

1er tour. – Abst., 35,12 % (suffr. expr., 48 408). *Alain Barrau*, 16 455 (33,99) ; Georges Fontès, 16 019 (33,09) ; Guy Bousquet, PC, c.g., c.m. de Béziers, 7 618 (15,73) ; André Troise, FN, c.r., 6 380 (13,17) ; Jean-Paul Jorge, div. d., 1 636 (3,37) ; Louis Peyre, ext. d., 300 (0,61).

8 mai. – Mitterrand, 32 074 (52,98).

7e (SETE)

Ins., 81 928 ; vot., 59 987
Abst., 26,78 % ; suffr. expr., 58 040

Jean Lacombe, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Sète, 31 795 (54,78), **REELU.**

Yves Marchand, URC-UDF-CDS, c.r., c.g., m. de Sète, 26 245 (45,21).

1er tour. – Abst., 33,95 % (suffr. expr., 53 120). *Jean Lacombe*, 17 930 (33,75) ; Yves Marchand, 17 097 (32,18) ; François Liberti, PC, c.r., 10 455 (19,68) ; Pierre Dominguez, FN, 7 638 (14,37).

8 mai. – Mitterrand, 36 108 (54,43).

Sortants : *MM. Alain Barrau, PS ; René Couveinhes, RPR, remplaçant M. Georges Fontès, RPR, nommé sec. E. aux anciens combattants le 20 mars 1986 ; Willy Dimeglio, UDF (PR) ; Georges Frêche, PS ; Jean Lacombe, PS ; Jean-Claude Martinez, FN ; Jacques Roux, PC.*

ELUS : Willy Dimeglio, URC-UDF-PR, d.s. (1re) ; Gérard Saumade, maj. p.-PS (2e) ; René Couveinhes, URC-RPR, d.s. (3e) ; Georges Frèche, maj. pr.-PS, d.s. (4e) ; Bernard Nayral, maj. p.-PS (5e) ; Alain Barrau, maj. p.-PS, d.s. (6e) ; Jean Lacombe, maj. p.-PS, d.s. (7e).

Dans les 4e et 5e circonscriptions, comme on pouvait s'y attendre, les candidats du Parti socialiste l'emportent sans difficulté. M. Frêche, le maire de Montpellier, obtient 3 points de plus que M. Mitterrand le 8 mai, dans une circonscription largement extérieure à sa ville. A Béziers, M. Barrau gagne près de 4 points par rapport au total de la gauche au premier tour et met le maire, M. Fontes, en échec dans sa propre ville, où il est battu de 776 voix.

Dans la première circonscription, un bon apport des abstentionnistes permet à M. Dimeglio de l'emporter, en dépit des violentes attaques dont il était la cible de la part du Front national et de son candidat au premier tour, M. Martinez, député sortant.

Dans la 3e circonscription, où l'on compte quelque 7 000 suffrages exprimés de moins que lors du second tour de l'élection présidentielle, M. Couveinhes, qui est réélu, et M. Barral retrouvent, pourtant, presque exactement les pourcentages de MM. Chirac et Mitterrand. Il en est de même pour la 7e – avec plus de 7 000 suffrages exprimés de moins que le 8 mai – pour MM. Marchand, maire de Sète, et Lacombe, député sortant. Ce dernier devance son adversaire de 128 voix dans sa ville, ce qui annonce des élections municipales serrées.

Dans la 2e circonscription, Camille Cabana, ancien ministre, manque son implantation à Montpellier, et le président du conseil général, M. Saumade, avec un bon apport des abstentionnistes, améliore de 2 points le score de M. Mitterrand le 8 mai.

ILLE-ET-VILAINE (7)

2e (RENNES CENTRE, NORD, NORD-EST)

Ins., 75 729 ; vot., 53 881
Abst., 28,85 % ; suffr. expr., 53 059

Edmond Hervé, maj. p.-PS, d.s., c.r., m. de Rennes, a. sec. E., 29 455 (55,51), **RÉÉLU.**

Claude Champaud, URC-RPR, c.r., c.g., c.m. de Rennes, 23 604 (44,48).

1er tour. – Abst., 34,35 % (suffr. expr., 48 993). *Edmond Hervé*, 23 373 (47,70) ; Claude Champaud, 18 091 (36,92) ; Yves Cochet, écol., 3 192 (6,51) ; Pierre Michaux, FN, 2 576 (5,25) ; Françoise Lancelot, PC, 1 544 (3,15) ; Jacques Ars, div. g., 217 (0,44).

8 mai. – Mitterrand, 35 659 (56,26).

3e (RENNES CENTRE-OUEST, NORD-OUEST)

Ins., 71 921 ; vot., 50 272
Abst., 30,10 % ; suffr. expr., 49 508

Yves Fréville, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., c.m. de Rennes, 25 725 (51,96), **RÉÉLU.**

Marcel Rogemont, maj. p.-PS, adj. m. de Rennes, 23 783 (48,03).

1er tour. – Abst., 36,64 % (suffr. expr., 44 810). *Yves Fréville*, 21 746 (48,52) ; Marcel Rogemont, 17 493 (39,03) ; Yann Clerc, FN, 2 149 (4,79) ; Eric Berroche, PC, 1 922 (4,28) ; Jeanine Palm, PNPG, c.m. de Rennes, 1 500 (3,34).

8 mai. – Mitterrand, 33 892 (56,71).

7e (SAINT-MALO)

Ins., 84 137 ; vot., 60 995
Abst., 27,50 % ; suffr. expr., 59 645

René Couanau, URC-UDF-CDS, d.s., c.r., adj. m. de Saint-Malo, 33 041 (55,39), **RÉÉLU.**

Jacky Le Menn, maj. p.-PS, c.r., 26 604 (44,60).

1er tour. – Abst., 32,84 % (suffr. expr., 55 198). *René Couanau*, 27 070 (49,04) ; Jacky Le Menn, 20 115 (36,44) ; Jean Drouin, FN, 3 427 (6,20) ; Jean Lemaître, PC, 3 126 (5,66) ; Gwenael Pierre, div. d., 1 460 (2,64).

8 mai. – Mitterrand, 35 921 (51,73).

Sortants : *Mme Marie-Thérèse Boisseau, UDF (CDS), remplaçant M. Alain Madelin, UDF-PR, nommé min. de l'industrie, des PTT et du tourisme le 20 mars 1986, se rep. comme supp. de M. Cointat ; MM. Jean-Michel Boucheron, PS ; Michel Cointat, RPR ; René Couanau, UDF (CDS), remplaçant M. Pierre Méhaignerie, UDF-CDS, nommé min. de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports le 20 mars 1986 ; Yves Fréville, UDF (CDS) ; Edmond Hervé, PS ; Clément Théaudin, PS.*

ELUS : Edmond Hervé, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Yves Fréville, URC-UDF-CDS, d.s. (3e) ; René Couanau, URC-UDF-CDS, d.s. (7e).

Au premier tour : **Jean-Michel Boucheron, maj. p.-PS, d.s. (1re) ; Alain Madelin, URC-UDF-PR (4e) ; Pierre Méhaignerie, URC-UDF-CDS (5e) ; Michel Cointat, URC-RPR, d.s. (6e).**

Quatre des sept députés avaient été élus ou réélu, dès le premier tour de scrutins, MM. Méhaignerie (UDF-CDS), Alain Madelin (UDF-PR), Michel Cointat (RPR) et Jean-Michel Boucheron (PS). Le scrutin du 12 juin n'a pas apporté de surprise, même si on a davantage voté, le taux d'abstention variant, dans les trois circonscriptions en ballottage, de 27,51 % à 30,1 %, alors que la fourchette était de 32,84 % à 36,64 % au premier tour. Faute d'un candidat suffisamment implanté en dehors de la ville de Rennes, le Parti socialiste a échoué dans sa tentative de conquête de la troisième circonscription où le CDS Yves Fréville (fils de l'ancien maire de Rennes) s'est imposé.

Pas de surprise dans la deuxième circonscription, où le maire de Rennes, Edmond Hervé, a écarté (semble-t-il définitivement du combat municipal) son ancien challenger pour les prochaines municipales. A Saint-Malo, en revanche, l'élection du centriste René Couanau préfigure peut-être la conquête, en mars 1989, du fameux donjon qui abrite le conseil municipal dans la cité corsaire. Avec 54,89 % des suffrages exprimés obtenus sur la ville de Saint-Malo, M. Couanau concrétise ses ambitions municipales au détriment de M. Marcel Planchet (dont il est, aujourd'hui, le premier adjoint), qui avait soutenu la candidature de M. Chirac, le 24 avril, sans, pour autant, s'engager dans le RPR, dirigé en Bretagne par son ennemi juré, M. Yvon Bourges, maire de Dinard, président du conseil régional de Bretagne.

INDRE (3)

1re (CHATEAUROUX)

Ins., 53 732 ; vot., 39 929
Abst., 25,68 % ; suffr. expr., 38 740

Jean-Yves Gateaud, maj. p.-PS, 20 570 (53,09), **ELU.**

Michel Aurillac, URC-RPR, c.g., a. min., a.d., 18 170 (46,90).

1er tour. – Abst., 32,64 % (suffr. expr., 35 304). Michel Aurillac, 14 594 (41,33) ; Jean-Yves Gateaud, 12 750 (36,11) ; Emile Legresy, PC, 4 000 (11,33) ; Jean-Pierre Emily, FN, 2 580 (7,30) ; Jean Delavergne, div. g., 1 380 (3,90).

8 mai. – Mitterrand, 26 417 (59,72).

2e (ISSOUDUN)

Ins., 66 784 ; vot., 51 377
Abst., 23,06 % ; suffr. expr., 49 953

André Laignel, maj. p.-PS, d.s., sec. E. à la formation professionnelle, c.g., m. d'Issoudun, 28 945 (57,94), **REELU.**

André Advenier, URC-UDF, c.g., m. d'Argenton-sur-Creuse, 21 008 (42,05).

1er tour. – Abst., 30,24 % (suffr. expr., 45 845). *André Laignel*, 22 190 (48,40) ; André Advenier, 15 971 (34,83) ; Marcel Foulon, PC, c.r., 4 639 (10,11) ; Lucien Ferrer, FN, 3 045 (6,64).

8 mai. – Mitterrand, 32 886 (58,72).

3e (LE BLANC)

Ins., 61 309 ; vot., 47 756
Abst., 22,10 % ; suffr. expr., 46 392

Jean-Paul Chanteguet, maj. p.-PS, m. du Blanc, 27 153 (58,52), **ELU.**

Henri Louet, URC-RPR, d.s., c.g., 19 239 (41,47).

1er tour. – Abst., 28,64 % (suffr. expr., 42 520). Jean-Paul Chanteguet, 20 135 (47,35) ; *Henri Louet*, 15 037 (35,36) ; Guylaine Debout, PC, 4 353 (10,23) ; Armelle Gantier, FN, 2 995 (7,04).

8 mai. – Mitterrand, 29 346 (57,27).

Sortants : *MM. Daniel Bernardet, non inscr. (UDF-PSD), n.s.r.p. ; André Laignel, PS, sec.E. à l'insertion sociale depuis le 13 mai 1988 ; Henri Louet, RPR, remplaçant M. Michel Aurillac, RPR, nommé min. de la coopération le 20 mars 1986.*

ELUS : MM. Jean-Yves Gateaud, maj. p.-PS (1re) ; André Laignel, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Jean-Paul Chanteguet, maj. p.-PS (3e).

Avec trois députés socialistes, l'Indre retrouve une situation identique à celle du lendemain de 1981. Dans la 2e circonscription, André Laignel, nouveau secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, membre du comité directeur du PS et maire d'Issoudun, est réélu sans difficulté avec 57,94 % des voix, talonnant le maire d'Argenton-sur-Creuse, son rival de l'URC dans sa commune.

Dans la 3e circonscription, Jean-Paul Chanteguet, maire socialiste du Blanc, confirme son excellent score du premier tour en battant le député RPR sortant, Henri Louet, et en réalisant la meilleure performance du département : 58,52 %.

Enfin, dans la 1re circonscription, Michel Aurillac, ancien ministre de la coopération, est battu par un nouveau venu, Jean-Yves Gateaud, premier secrétaire du PS, conseiller municipal de Châteauroux. Ce dernier est élu avec 53,10 % des voix, en ayant bénéficié sans conteste des autres voix de gauche, et en particulier des suffrages communistes, ainsi que de la meilleure participation.

INDRE-ET-LOIRE (5)

2e (AMBOISE, TOURS N.-E.)

Ins., 72 382 ; vot., 52 574
Abst., 27,36 % ; suffr. expr., 51 418

Bernard Debré, URC-RPR, d.s., 26 218 (50,98), **REELU.**

Jean-Jacques Filleul, maj. p.-PS, m. de Montlouis, 25 200 (49,01).

1er tour. – Abst., 33,20 % (suffr. expr., 47 317). *Bernard Debré*, 20 726 (43,80) ; Jean-Jacques Filleul, 19 061 (40,28) ; Marie Maissen, FN, 3 897 (8,23) ; Lucette Chapeau, PC, adj. m. de Montlouis, 3 633 (7,67).

8 mai. – Mitterrand, 32 649 (54,88).

3e (MONTBAZON)

Ins., 81 633 ; vot., 59 046
Abst., 27,66 % ; suffr. expr., 57 523

Christiane Mora, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Bléré, 30 527 (53,06), **REELUE.**

James Bordas, URC-UDF-PR, c.r., c.g., m. de Chambray-lès-Tours, 26 996 (46,93).

1er tour. – Abst., 33,41 % (suffr. expr., 53 132). James Bordas, 19 998 (37,63) ; *Christiane Mora*, 13 793 (25,95) ; Yves Maveyraud, PS diss., c.g., m. de Preuilly-sur-Claise, 9 304 (17,51) ; Marie-France Beaufils, PC, c.g., m. de Saint-Pierre-des-Corps, 6 009 (11,30) ; Monique Guillemot, FN, 4 028 (7,58).

8 mai. – Mitterrand, 39 775 (59,19).

4e (JOUE-LES-TOURS)

Ins., 74 785 ; vot., 52 564
Abst., 29,71 % ; suffr. expr., 51 360

Jean Proveux, maj. p.-PS, d.s., a. c.g., 27 511 (53,56), **REELU.**

Raymond Lory, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., m. de Joué-lès-Tours, 23 849 (46,43).

1er tour. – Abst., 34,98 % (suffr. expr., 47 690). *Jean Proveux*, 21 076 (44,19) ; *Raymond Lory*, 15 132 (31,72) ; Marc Jacquet, div. d., c.g., 5 244 (10,99) ; Didier Alriq, FN, 3 784 (7,93) ; Jean-Michel Bodin, PC, c.r., 2 454 (5,14).

8 mai. – Mitterrand, 34 839 (57,35).

5e (SAINT-CYR-SUR-LOIRE, TOURS N.-O.)

Ins., 66 480 ; vot., 45 766
Abst., 31,15 % ; suffr. expr., 44 617

Jean-Michel Testu, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Tours, a.d., a. c.g., 23 792 (53,32), **ELU.**

Renaud Donnedieu de Vabres, URC-UDF-PR, c.r., 20 825 (46,67).

1er tour. – Abst., 36,48 % (suffr. expr., 41 262). Jean-Michel Testu, 17 722 (42,94) ; Renaud Donnedieu de Vabres, 10 996 (26,64) ; Michel Trochu, div. d., c.r., c.g., adj. m. de Tours, 7 372 (17,86) ; Arlette Di Francesco, FN, 2 848 (6,90) ; Jean-Jacques Leray, PC, 2 324 (5,63).

8 mai. – Mitterrand, 29 791 (55,32).

Sortants : *MM. Bernard Debré, RPR ; Raymond Lory, UDF (CDS) ; Mme Christiane Mora, PS ; MM. Jean Proveux, PS ; Jean Royer, non inscr. (div.d.).*

ELUS : Bernard Debré, URC-RPR, d.s. (2e) ; Christiane Mora, maj. p.-PS, d.s. (3e) ; Jean Proveux, maj. p.-PS, d.s. (4e) ; Jean-Michel Testu, maj. p.-PS (5e).

Au premier tour : **Jean Royer, URC-div. d., d.s. (1re).**

Le maire de Tours, Jean Royer, avait été réélu dès le premier tour, avec 50,10 % des suffrages exprimés, dans la première circonscription. Il restait ainsi quatre duels URC-PS dans le département.

Dans la deuxième circonscription, Bernard Debré, « parachuté » en 1986, espérait bien évidemment assurer son enracinement en terre tourangelle. Il n'y est parvenu que de justesse avec 50,98 % des suffrages. L'ancien secrétaire fédéral du PS, Jean-Jacques Filleul, qui avait amélioré au premier tour de huit points son score de 1986, n'est pas parvenu à l'en empêcher.

Dans la troisième circonscription, traditionnellement la plus à gauche du département, le PS avait ratissé large au premier tour (43,46 %) en dépit d'une primaire opposant deux candidats, l'un soutenu par les instances socialistes nationales (Christiane Mora), l'autre par les militants du département (Yves Maveyraud). Après que ce dernier se fut effacé, Mme Mora conserve son siège sans toutefois totaliser les voix de gauche du premier tour. Le maire UDF-PR de Chambray-lès-Tours, James Bordas, conseiller général et conseiller régional, n'a pas réussi à atteindre son objectif malgré une progression certaine par rapport au premier tour.

Dans la quatrième circonscription, Jean Proveux (maj. p.-PS) garde très facilement son siège, comme prévu.

Dans la cinquième circonscription, Jean-Michel Testu (maj. p.-PS) retrouve son siège, qu'il avait occupé de 1981 à 1986. Ce conseiller régional a pu finalement distancer Renaud Donnedieu de Vabres, directeur de cabinet de François Léotard au Parti républicain. Le fait est d'autant plus remarquable que ce candidat avait causé la surprise du premier tour en devançant nettement Michel Trochu, premier adjoint de M. Royer à la mairie de Tours. Sans doute, les voix de M. Trochu ne se sont-elles pas reportées de manière univoque sur la candidature du collaborateur de M. Léotard.

ISÈRE (9)

2e (ECHIROLLES)

Ins., 61 798 ; vot., 40 680
Abst., 34,17 % ; suffr. expr., 39 373

Jean-Pierre Luppi, maj. p.-PS, adj. m. de Saint-Martin-d'Hères, 24 933 (63,32), **ELU.**

Yves Machefaux, URC-UDF-rad., adj. m. de Grenoble, 14 440 (36,67).

1er tour. – Abst., 37,05 % (suffr. expr., 38 174). Jean-Pierre Luppi, 14 933 (39,11) ; Yves Machefaux, 9 798 (25,66) ; *Jean Giard*, PC, d.s., c.m. de Grenoble, 8 859 (23,20) ; Michel d'Ornano, FN, 4 584 (12,00).

8 mai. – Mitterrand, 32 476 (64,47).

3e (GRENOBLE III, V, VI)

Ins., 52 143 ; vot., 33 896
Abst., 34,99 % ; suffr. expr., 33 223

Michel Destot, maj. p.-PS, c.g., 19 636 (59,10), **ELU.**

Richard Cazenave, URC-RPR, c.r., 13 587 (40,89).

1er tour. – Abst., 38,35 % (suffr. expr., 31 723). Michel Destot, 13 041 (41,10) ; Richard Cazenave, 10 007 (31,54) ; Yannick Boulard, PC, c.g., m. de Fontaine, 4 126 (13,00) ; Jean Sabac, FN, 3 109 (9,80) ; Roseline Vachetta, PNPG, 1 113 (3,50) ; Georges Elisée, div. g., 327 (1,03).

8 mai. – Mitterrand, 26 358 (61,94).

4e (VIF)

Ins., 68 063 ; vot., 47 572
Abst., 30,10 % ; suffr. expr., 46 602

Didier Migaud, maj. p.-PS, c.r., 25 315 (54,32), **ELU.**

Jean-Guy Cupillard, URC-RPR, c.g., m. de L'Alpe-d'Huez, 21 287 (45,67).

1er tour. – Abst., 36,36 % (suffr. expr., 42 632). Didier Migaud, 15 058 (35,32) ; Jean-Guy Cupillard, 14 941 (35,04) ; Michel Couetoux, PC, c.g., m. de Pont-de-Claix, 6 226 (14,60) ; Jackie Machu, FN, 3 874 (9,08) ; Maurice Puissat, div. g., c.g., m. de Miribel-l'Enchatre, 2 533 (5,94).

8 mai. – Mitterrand, 31 618 (56,65).

5e (SAINT-EGREVE)

Ins., 65 805 ; vot., 48 001
Abst., 27,05 % ; suffr. expr., 47 181

Edwige Avice, maj. p.-PS, d.s. de Paris, min. dél. aux affaires étrangères, a.d., 24 218 (51,32), **REELUE.**

Philippe Langenieux-Villard, URC-RPR, c.r., adj. m. d'Allevard, 22 963 (48,67).

1er tour. – Abst., 34,44 % (suffr. expr., 42 439). Philippe Langenieux-Villard, 16 890 (39,79) ; *Edwige Avice*, 16 873 (39,75) ; Gabriel Soto, PC, m. de Villard-Bonnot, 4 961 (11,68) ; Georges Girard, FN, 3 715 (8,75).

8 mai. – Mitterrand, 30 488 (55,98).

6e (BOURGOIN-JALLIEU NORD, LA-TOUR-DU-PIN)

Ins., 76 120 ; vot., 54 114
Abst., 28,90 % ; suffr. expr., 53 156

Alain Moyne-Bressand, URC-UDF, d.s., c.g., m. de Crémieu, 27 515 (51,76), **REELU.**

Jean Bourdier, maj. p.-PS, m. de La Tour-du-Pin, 25 641 (48,23).

1er tour. – Abst., 36,25 % (suffr. expr., 47 872). *Alain Moyne-Bressand*, 20 240 (42,27) ; Jean Bourdier, 17 959 (37,51) ; Pierre Forestier, FN, c.r., 5 517 (11,52) ; Marie-France Blanc, PC, 3 913 (8,17) ; Guy Vial-Voiron, div. g., 243 (0,50).

8 mai. – Mitterrand, 33 320 (54,40).

7e (BOURGOIN-JALLIEU SUD, LA VERPILLIERE)

Ins., 71 064 ; vot., 50 867
Abst., 28,42 % ; suffr. expr., 49 349

Georges Colombier, URC-UDF-PR, d.s., c.g., m. de Meyrieu-les-Etangs, 27 669 (56,06), **REELU.**

Christian Nucci, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Beaurepaire, a. min. dél., 21 680 (43,93).

1er tour. – Abst., 35,74 % (suffr. expr., 44 604). *Georges Colombier*, 20 424 (45,78) ; *Christian Nucci*, 14 864 (33,32) ; Boris Chesser, FN, 4 576 (10,25) ; Michel Rival, PC, adj. m. de Bourgoin-Jallieu, 3 300 (7,39) ; Patrick Juillerat, div. g., 1 440 (3,22).

8 mai. – Mitterrand, 30 492 (53,12).

8e (VIENNE)

Ins., 79 935 ; vot., 56 502
Abst., 29,31 % ; suffr. expr., 54 761

Louis Mermaz, maj. p.-PS, d.s., min. des transports, m. de Vienne, 29 911 (54,62), **REELU.**

Jacques Rémillier, URC-UDF-PR, c.g., 24 850 (45,37).

1er tour. – Abst., 34,72 % (suffr. expr., 51 174). *Louis Mermaz*, 20 905 (40,85) ; Jacques Rémillier, 16 840 (32,90) ; Henry Després, FN, 6 407 (12,52) ; Maurice Poirier, PC, m. de Roussillon, 5 842 (11,41) ; Jean Manin, div. g., 1 180 (2,30).

8 mai. – Mitterrand, 35 911 (55,52).

9e (VOIRON)

Ins., 67 833 ; vot., 49 694
Abst., 26,74 % ; suffr. expr., 48 234

Yves Pillet, maj. p.-PS, c.r., m. de Pont-en-Royans, 24 418 (50,62), **ELU.**

Michel Hannoun, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Voreppe, 23 816 (49,37).

1er tour. – Abst., 34,07 % (suffr. expr., 43 963). *Michel Hannoun*, 17 808 (40,50) ; Yves Pillet, 14 515 (33,01) ; Robert Veyret, PC, c.g., m. de Moirans, 7 007 (15,93) ; Hugues Petit, FN, c.r., 4 628 (10,52) ; Thérèse Tronquoy, div. d., 5 (0,01).

8 mai. – Mitterrand, 29 874 (53,88).

Sortants : *MM. Gautier Audinot, app. UDF (PSD), remplaçant M. Alain Carignon, RPR, nommé min. dél. de l'environnement le 20 mars 1986, se rep. dans la Somme ; Georges Colombier, UDF (PR) ; Jean Giard, PC ; Michel Hannoun, RPR ; Bruno Mégret, FN, se rep. dans les Bouches-du-Rhône ; Louis Mermaz, PS, min. des transports depuis le 12 mai 1988 ; Alain Moyne-Bressand, UDF (PR) ; Christian Nucci, PS ; Mme Odile Sicard, PS, n.s.r.p..*

ÉLUS : Jean-Pierre Luppi, maj. p.-PS (2e) ; Michel Destot, maj. p.-PS (3e) ; Didier Migaud, maj. p.-PS (4e) ; Edwige Avice, maj. p.-PS, d.s. (5e) ; Alain Moyne-Bressand, URC-UDF, d.s. (6e) ; Georges Colombier, URC-UDF-PR, d.s. (7e) ; Louis Mermaz, maj. p.-PS, d.s. (8e) ; Yves Pillet, maj. p.-PS (9e).

Au premier tour : **Alain Carignon, URC-RPR (1re).**

La gauche aura six députés à l'Assemblée, tous PS, contre trois à la droite (un RPR et deux PR).

Dans la neuvième circonscription, le député sortant RPR Michel Hannoun, auteur d'un rapport sur le racisme en France, a été victime de la campagne très hostile du Front national qui avait prôné un « vote négatif » à son encontre. Cela s'est traduit par un nombre très élevé de bulletins nuls (1 460) et probablement par un report de certaines voix d'extrême droite sur le candidat socialiste, Yves Pillet.

L'ancien ministre de la coopération, Christian Nucci subit directement, quant à lui, les retombées de l'affaire du Carrefour du développement. Il n'obtient dans la septième circonscription que 43,93 % des suffrages alors qu'au second tour de la présidentielle, M. Mitterrand y avait réalisé 53,12 %.

« Parachutée » dans la cinquième circonscription Edwige Avice (PS) ministre déléguée chargé des affaires européennes, est élus sans trop de difficultés contre un adversaire RPR très présent sur le terrain, Philippe Langenieux-Villard. Mme Avice a bénéficié d'un excellent report des voix du PC. Seul le maire de Grenoble, M. Alain Carignon (RPR) avait été élu au premier tour.

JURA (3)

1re (LONS-LE-SAUNIER)

Ins., 60 239 ; vot., 45 776
Abst., 24,00 % ; suffr. expr., 44 635

Alain Brune, maj. p.-PS, d.s., c.g., 23 293 (52,18), **REELU.**

Jacques Pélissard, URC-RPR, 21 342 (47,81).

1er tour. – Abst., 32,79 % (suffr. expr., 39 818). *Alain Brune*, 15 108 (37,94) ; Jacques Pélissard, 10 750 (26,99) ; Philippe Chaix, URC-UDF, c.r., c.g., 4 538 (11,39) ; Henri Auger, PC, m. de Lons-le-Saunier, 3 638 (9,13) ; Gilles Moriconi, FN, c.g., 3 262 (8,19) ; Alain Richard, écol., 2 522 (6,33).

8 mai. – Mitterrand, 26 771 (53,50).

2e (SAINT-CLAUDE)

Ins., 49 825 ; vot., 35 966
Abst., 27,81 % ; suffr. expr., 35 064

Jean Charroppin, URC-RPR, d.s., m. de Champagnole, 19 223 (54,82), **REELU.**

Marcel Fleury, maj. p.-PS, c.r., 15 841 (45,17).

1er tour. – Abst., 36,16 % (suffr. expr., 31 244). *Jean Charroppin*, 14 066 (45,01) ; Marcel Fleury, 9 616 (30,77) ; Jean-Etienne Normand, FN, 2 951 (9,44) ; Michel Moreau, écol., 2 773 (8,87) ; Francis Lahaut, PC, 1 838 (5,88).

8 mai. – Mitterrand, 20 936 (51,23).

3e (DOLE)

Ins., 63 465 ; vot., 49 002
Abst., 22,78 % ; suffr. expr., 47 645

Jean-Pierre Santa Cruz, maj. p.-PS, a.d., a. m. de Dole, 24 171 (50,73), **ELU.**

Gilbert Barbier, URC-UDF, d.s., m. de Dole, 23 474 (49,26).

1er tour. – Abst., 30,55 % (suffr. expr., 43 082). *Gilbert Barbier*, 17 907 (41,56) ; Jean-Pierre Santa Cruz, 15 746 (36,54) ; Maurice Faivre-Picon, PC, c.g., m. de Damparis, 6 075 (14,10) ; Frédéric Vernier, FN, 3 354 (7,78).

élections législatives

8 mai. – Mitterrand, 30 590 (57,54).

Sortants : *MM. Gilbert Barbier, UDF ; Alain Brune, PS ; Jean Charropin, RPR.*

ELUS : Alain Brune, maj. p.-PS., d.s. (1re) ; Jean Charroppin, URC-RPR, d.s. (2e) ; Jean-Pierre Santa Cruz, maj. p.-PS. (3e).

M. Santa Cruz retrouve, au détriment de M. Barbier (URC-UDF), député sortant, le siège qu'il avait perdu en mars 1986, alors que MM. Brune et Charroppin sont confortablement réélus dans la première et la deuxième circonscription. Les deux élus socialistes ont bénéficié d'un bon report des voix communistes du premier tour, tandis que celui du RPR a fait le plein des voix du Front national.

Les résultats de cette consultation apportent quelques lumières sur les futures batailles municipales de mars 1989. Si M. Brune l'emporte, dans la circonscription de Lons-le-Saunier, avec 52,19 % des voix, son adversaire (RPR), M. Pélissard, le talonne de 19 voix dans cette dernière commune gérée par M. Auger (PC). En revanche, dans la deuxième circonscription, M. Fleury devance M. Charroppin dans les villes de Saint-Claude et de Morez, toutes deux administrées par la droite. Enfin, M. Santa Cruz prend largement l'avantage sur M. Barbier dans la municipalité de Dole, que ce dernier lui avait ravie aux municipales de 1983.

LANDES (3)

1re (MONT-DE-MARSAN)

Ins., 76 582 ; vot., 58 220
Abst., 23,97 % ; suffr. expr., 57 079

Alain Vidaliès, maj. p.-PS, c.r., c.g., 31 527 (55,23), **ELU.**

Louis Lauga, URC-RPR, d.s., 25 552 (44,76).

1er tour. – Abst., 28,17 % (suffr. expr., 54 026). Alain Vidaliès, 26 151 (48,40) ; *Louis Lauga*, 21 328 (39,47) ; André Curculosse, PC, c.g., adj. m. de Mont-de-Marsan, 3 431 (6,35) ; Henri Salefran, FN, 3 116 (5,76).

8 mai. – Mitterrand, 35 993 (55,67).

2e (DAX)

Ins., 79 581 ; vot., 59 107
Abst., 25,72 % ; suffr. expr., 57 538

Jean-Pierre Pénicaut, maj. p.-PS, d.s., m. de Saint-Paul-lès-Dax, 34 061 (59,19), **REELU.**

Pierre-Henri Bonnet, URC-RPR, c.r., c.m. de Dax, 23 477 (40,80).

1er tour. – Abst., 28,17 % (suffr. expr., 55 912). *Jean-Pierre Pénicaut*, 27 885 (49,87) ; Pierre-Henri Bonnet, 18 854 (33,72) ; Pierrette Fontenas, PC, adj. m. de Tarnos, 5 340 (9,55) ; Eric Barrouillet, FN, 3 833 (6,85).

8 mai. – Mitterrand, 38 326 (57,11).

Sortants : *MM. Henri Emmanuelli, PS ; Louis Lauga, RPR ; Jean-Pierre Pénicaut, PS.*

ELUS : Alain Vidalies, maj. p., PS (1re) ; Jean-Pierre Pénicaut, maj. p., PS, d.s. (2e).

Au premier tour : **Henri Emmanuelli, maj. p., PS, d.s. (3e).**

Le deuxième tour a confirmé le premier. Le PS sort grand vainqueur de ce scrutin : M. Henri Emmanuelli (PS) avait été aisément réélu au premier tour avec 56,56 % des voix. M. Jean-Pierre Pénicaut (PS) n'avait manqué son élection au premier tour que de 75 suffrages. Il frôle, une semaine plus tard, les 60 %. Quant à M. Alain Vidalies (PS), il ne semble pas avoir trop souffert du redécoupage de sa circonscription par M. Pasqua. Du côté de la droite, les reports de voix du FN sur l'URC semblent s'être bien faits. Le FN avait appelé sans ambiguïté à voter pour les candidats de l'URC restés en lice.

LOIR-ET-CHER (3)

1re (BLOIS)

Ins., 78 353 ; vot., 57 064
Abst., 27,17 % ; suffr. expr., 55 663

Jack Lang, maj. p.-PS, d.s., min. de la culture et de la communication, 31 011 (55,71), **REELU.**

François Burdeyron, URC-UDF-PR, 24 652 (44,28).

1er tour. – Abst., 31,64 % (suffr. expr., 52 531). *Jack Lang*, 24 371 (46,39) ; François Burdeyron, 12 115 (23,06) ; Pierre Fouquet-Hatevilain, UDF-PR diss., c.r., c.g., m. de Monteaux, 7 686 (14,63) ; Anne-Marie Chalvet, FN, 4 286 (8,15) ; Roger Leclerc, PC, c.r., c.m. de Blois, 4 073 (7,75).

8 mai. – Mitterrand, 36 425 (55,87).

2e (ROMORANTIN-LANTHENAY)

Ins., 71 497 ; vot., 56 138
Abst., 21,48 % ; suffr. expr., 55 012

Jeanny Lorgeoux, maj. p.-PS, m. de Romorantin-Lanthenay, 27 864 (50,65), **ELU.**

Patrice Martin-Lalande, URC-RPR, c.r., c.g., m. de Lamotte-Beuvron, 27 148 (49,34).

1er tour. – Abst., 28,58 % (suffr. expr., 50 167). Jeanny Lorgeoux, 21 614 (43,08) ; Patrice Martin-Lalande, 21 168 (42,19) ; Pierre Bertoux, PC, 3 894 (7,76) ; Miguel de Peyrecave, FN, 3 491 (6,95).

8 mai. – Mitterrand, 32 999 (54,66).

3e (VENDOME)

Ins., 67 038 ; vot., 50 851
Abst., 24,14 % ; suffr. expr., 49 639

Jean Desanlis, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., adj. m. de Saint-Amand-Longpré, 25 847 (52,06), **REELU.**

Robert Girond, maj. p.-PS, c.r., c.g., m. de Saint-Ouen, 23 792 (47,93).

1er tour. – Abst., 28,88 % (suffr. expr., 46 602). *Jean Desanlis*, 21 079 (45,23) ; Robert Girond, 18 112 (38,86) ; Gérard Chiquet, FN, 3 722 (7,98) ; Jean-Jacques Mansart, PC, c.m. de Vendôme, 3 689 (7,91).

8 mai. – Mitterrand, 30 248 (54,20).

Sortants : *MM. Roger Corrèze, RPR, n.s.r.p. ; Jean Desanlis, UDF ; Jack Lang, PS, min. de la culture et de la communication depuis le 12 mai 1988.*

ELUS : Jack Lang, maj. p.-PS, d.s. (1re) ; Jeanny Lorgeoux, maj. p.-PS (2e) ; Jean Desanlis, URC-UDF-CDS, d.s. (3e).

Le Loir-et-Cher aura deux députés socialistes sur trois. Il faut remonter vingt ans en arrière pour retrouver une telle situation dans un département modéré entièrement acquis à la droite entre 1968 et 1981. Comme on s'y attendait, Jack Lang a retrouvé son siège avec une avance confortable et un score identique à celui de François Mitterrand le 8 mai, c'est-à-dire près de 56 % des suffrages. Dans la circonscription de Vendôme c'est, comme prévu, le candidat du CDS, M. Jean Desanlis, député sortant, qui l'emporte aisément avec plus de 52 %.

Dans celle de Romorantin, le duel s'annonçait très serré. Il a tourné à l'avantage du maire socialiste du chef-lieu d'arrondissement, Jeanny Lorgeoux, qui ne distance que de 716 voix son concurrent, Patrice Martin-Lalande, « héritier » du RPR sortant, Roger Corrèze, qui ne se représentait pas.

LOIRE (7)

1re (SAINT-ETIENNE N.-E. I, II, N.-O. I, II)

Ins., 68 993 ; vot., 43 541
Abst., 36,89 % ; suffr. expr., 42 845

Jean-Pierre Philibert, URC-UDF-PR, adj. m. de Saint-Etienne, 20 203 (47,15), **ELU.**

Pierre-Roger Gaussin, maj. p.-rad. diss., a.d., 12 061 (28,15) ; *Paul Chomat*, PC, d.s., c.g., c.m. de Saint-Etienne, 10 581 (24,69).

1er tour. – Abst., 44,25 % (suffr. expr., 37 818). Jean-Pierre Philibert, 10 694 (28,27) ; Pierre-Roger Gaussin, 9 484 (25,07) ; *Paul Chomat*, 8 802 (23,27) ; Guy Despert, FN, c.r., 5 485 (14,50) ; Jean-Paul Petit, CNI, adj. m. de Saint-Etienne, 2 570 (6,79) ; Michel Grossmann, div. d., a. c.m. de Saint-Etienne, 573 (1,51) ; Jean-Denis Salichon, div. g., 210 (0,55).

8 mai. – Mitterrand, 28 328 (53,54).

2e (SAINT-ETIENNE S.-E. I, II, III, S.-O. I)

Ins., 59 737 ; vot., 38 547
Abst., 35,47 % ; suffr. expr., 37 648

Christian Cabal, URC-RPR, d.s., adj. m. de Saint-Etienne, 19 656 (52,20), **REELU.**

Bruno Vennin, maj. p.-PS, c.r., c.g., c.m. de Saint-Etienne, a.d., 17 992 (47,79).

1er tour. – Abst., 44,12 % (suffr. expr., 32 945). *Christian Cabal*, 13 439 (40,79) ; Bruno Vennin, 11 532 (35,00) ; Jean Carré, FN, 4 429 (13,44) ; Françoise Gamper, PC, 3 333 (10,11) ; Henri Pansart, div. d., 212 (0,64).

8 mai. – Mitterrand, 22 596 (50,55).

3e (SAINT-CHAMOND)

Ins., 69 576 ; vot., 49 590
Abst., 28,72 % ; suffr. expr., 48 263

François Rochebloine, URC-UDF-CDS, c.m. de Saint-Chamond, 25 628 (53,10), **ELU.**

Jacques Badet, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Saint-Chamond, 22 635 (46,89).

1er tour. – Abst., 36,47 % (suffr. expr., 43 592). François Rochebloine, 15 431 (35,39) ; *Jacques Badet*, 14 008 (32,13) ; Christian Grangis, FN, 5 577 (12,79) ; André Géry, PC, m. de Rive-de-Gier, 5 158 (11,83) ; Paul Privat, écol., c.m. de Saint-Etienne, 3 418 (7,84).

8 mai. – Mitterrand, 29 449 (51,61).

4e (FIRMINY, SAINT-ETIENNE S.-O. II)

Ins., 70 607 ; vot., 46 117
Abst., 34,68 % ; suffr. expr., 44 673

Théo Vial-Massat, PC, c.r., c.g., m. de Firminy, a.d., 24 091 (53,92), **ELU.**

Daniel Mandon, URC-UDF-CDS, c.g., m. de Saint-Genest-Malifaux, 20 582 (46,07).

1er tour. – Abst., 39,97 % (suffr. expr., 41 604). Théo Vial-Massat, 13 124 (31,54) ; Daniel Mandon, 11 115 (26,71) ; Michel Debout, 9 439 (22,68) ; Anne-Marie Barnola, FN, 5 738 (13,79) ; Bernard Macaire, CNI, c.m. de Saint-Etienne, 2 006 (4,82) ; Joseph Béal, div. d., 182 (0,43).

8 mai. – Mitterrand, 30 328 (55,71).

5e (ROANNE)

Ins., 68 969 ; vot., 47 517
Abst., 31,10 % ; suffr. expr., 46 107

Jean Auroux, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Roanne, a. sec. E., 24 516 (53,17), **REELU.**

Pierre Guérin, URC-RPR, 21 591 (46,82).

1er tour. – Abst., 38,57 % (suffr. expr., 41 422). *Jean Auroux*, 17 588 (42,46) ; Pierre Guérin, 13 957 (33,69) ; Serge Feugère, PC, c.r., adj. m. de Roanne, 4 822 (11,64) ; Raymond Béni, FN, 3 266 (7,88) ; François Priolet, div. d., 1 549 (3,73) ; Didier Perey, div. d., 240 (0,57).

8 mai. – Mitterrand, 30 593 (55,07).

7e (MONTBRISON)

Ins., 78 073 ; vot., 53 666
Abst., 31,26 % ; suffr. expr., 52 415

Henri Bayard, URC-UDF-PR, d.s., c.g., m. de Veauches, 30 377 (57,95), **REELU.**

Lucien Moullier, maj. p.-PS, c.r., m. de Boën, 22 038 (42,04).

1er tour. – Abst., 36,56 % (suffr. expr., 48 604). *Henri Bayard*, 24 048 (49,47) ; Lucien Moullier, 15 288 (31,45) ; Jean Barriol, FN, 5 607 (11,53) ; Daniel Durand, PC, 3 661 (7,53).

8 mai. – Chirac, 33 216 (51,83).

Sortants : *MM. Jean Auroux, PS ; Jacques Badet, PS ; Henri Bayard, UDF (PR) ; Christian Cabal, RPR ; Paul Chomat, PC ; Pascal Clément, UDF (PR) ; Guy Le Jaouen, app. RPR (ex-FN), n.s.r.p.*

ELUS : Jean-Pierre Philibert, URC-UDF-PR (1re) ; Christian Cabal, URC-RPR, d.s. (2e) ; François Rochebloine, URC-UDF-CDS (3e) ; Théo Vial-Massat, PC (4e) ; Jean Auroux, maj. p.-PS, d.s. (5e) ; Henri Bayard URC-UDF-PR, d.s. (7e).

Au premier tour : **Pascal Clément, URC-UDF, d.s. (6e).**

Dans la 3e circonscription, malgré un bon report des voix communistes, Jacques Badet, maire socialiste de Saint-Chamond, perd son siège. Son vainqueur, François Rochebloine (UDF-CDS), a bénéficié d'un bon report des suffrages du Front national (12,79 %) au premier tour.

Jean Auroux, ancien ministre, réélu sans difficulté à Roanne (5e), est aujourd'hui le seul député socialiste du département. Le second député de gauche est le maire communiste de Firminy (4e), Théo Vial-Massat, qui retrouve ainsi un siège. Dans les deux cas, les reports des voix de gauche se sont bien effectués.

Les deux adjoints au maire de Saint-Etienne, François Dubanchet (CDS), que celui-ci avait soutenus activement, Jean-Pierre Philibert et Christian Cabal, sont respectivement élu et réélu dans la première et dans la deuxième circonscription.

Dans la première, le maintien de Paul Chomat, député communiste sortant, a favorisé l'élection de M. Philibert. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, a ainsi échoué dans sa tentative d'imposer un candidat, Pierre-Roger Gaussin (maj. p.-rad. diss.), considéré par le PC « comme un homme de droite », au même titre que le candidat élu. Il s'agissait de la seule « triangulaire » imposée par le PCF.

Quant à M. Cabal, il lui a fallu les voix du Front national du premier tour (13,44 %) pour triompher du socialiste Bruno Vennin.

Dans la septième (Montbrison), Henri Bayard (UDF-PR) obtient la réélection la plus confortable de la Loire, après avoir frôlé sa reconduction au premier tour pour un demi-point. Le 5 juin, Pascal Clément (UDF-PR) avait été réélu dans la sixième (Charlieu-Feurs) avec près de 51,91 % des suffrages exprimés.

HAUTE-LOIRE (2)

Sortants : *MM. Jacques Barrot, UDF (CDS) ; Jean Proriol, UDF (PR).*

ELUS (au premier tour) : **Jacques Barrot, URC-UDF-CDS, d.s. (1re) ; Jean Proriol, URC-UDF-PR, d.s. (2e).**

LOIRE-ATLANTIQUE (10)

1re (NANTES I, VI, VII)

Ins., 63 657 ; vot., 43 362
Abst., 31,88 % ; suffr. expr., 42 845

Monique Papon, URC-UDF-CDS, d.s., c.m. de Nantes, 22 504 (52,52), **REELUE.**

Alain Chenard, maj. p.-PS, d.s., a. m. de Nantes, 20 341 (47,47).

1er tour. – Abst., 37,02 % (suffr. expr., 39 597). *Monique Papon*, 18 438 (46,56) ; *Alain Chenard*, 17 042 (43,03) ; Arnaud de Perier, FN, c.r., 2 602 (6,57) ; Catherine Gravoille, PC, 1 515 (3,82).

8 mai. – Mitterrand, 25 955 (51,57).

2e (NANTES II, III, IV, IX)

Ins., 68 171 ; vot., 44 819
Abst., 34,25 % ; suffr. expr., 44 233

Elisabeth Hubert, URC-RPR, d.s., c.m. de Nantes, 23 957 (54,16), **REELUE.**

Albert Mahé, maj. p.-PS, c.g., c.m. de Nantes, 20 276 (45,83).

1er tour. – Abst., 38,40 % (suffr. expr., 41 425). *Elisabeth Hubert*, 19 206 (46,36) ; Albert Mahé, 16 630 (40,14) ; Ludovic Cassard, FN, c.r., 3 246 (7,83) ; Joël Busson, PC, c.m. de Nantes, 2 343 (5,65).

8 mai. – Chirac, 27 248 (51,70).

5e (CARQUEFOU, NANTES VIII)

Ins., 78 702 ; vot., 56 885
Abst., 27,72 % ; suffr. expr., 55 858

Edouard Landrain, URC-UDF, c.g., m. d'Ancenis, 28 759 (51,48), **ELU.**

Charles Gautier, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Saint-Herblain, 27 099 (48,51).

1er tour. – Abst., 32,29 % (suffr. expr., 52 162). Charles Gautier, 22 055 (42,28) ; Edouard Landrain, 19 514 (37,41) ; Jean-Pierre Baudouin, RPR diss., c.m. de La Chapelle-sur-Erdre, 5 638 (10,80) ; Christophe Bouhier, FN, 3 093 (5,92) ; Gaston Auffret, PC, 1 862 (3,56).

8 mai. – Mitterrand, 34 683 (53,02).

6e (CHATEAUBRIANT)

Ins., 65 547 ; vot., 48 391
Abst., 26,17 % ; suffr. expr., 47 258

Xavier Hunault, URC-UDF, d.s., m. de Châteaubriant, 23 819 (50,40), **REELU.**

Martine Buron, maj. p.-PS, c.m. de Châteaubriant, 23 439 (49,59).

1er tour. – Abst., 29,65 % (suffr. expr., 45 059). *Xavier Hunault*, 19 277 (42,78) ; Martine Buron, 17 395 (38,60) ; Jacques Lapalus, UDF diss., 4 939 (10,96) ; Rénald Mocquard, FN, 1 856 (4,11) ; Olivier Le Lijour, PC, 1 592 (3,53).

8 mai. – Mitterrand, 29 046 (53,23).

7e (GUERANDE)

Ins., 79 388 ; vot., 56 622
Abst., 28,67 % ; suffr. expr., 55 663

Olivier Guichard, URC-RPR, d.s., prés. c.r., m. de La Baule, a. min., 29 878 (53,67), **REELU.**

André Tinière, maj. p.-PS, c.m. de La Baule, 25 785 (46,32).

1er tour. – Abst., 31,22 % (suffr. expr., 53 765). *Olivier Guichard*, 26 581 (49,43) ; André Tinière, 20 230 (37,62) ; Pierre Le Berche, PC, m. de Batz-sur-Mer, 3 649 (6,78) ; Jean-Yves Jarno, FN, 3 305 (6,14).

mai. – Mitterrand, 34 103 (51,92).

8e (SAINT-NAZAIRE)

Ins., 72 065 ; vot., 45 719
Abst., 36,55 % ; suffr. expr., 44 430

Claude Evin, maj. p.-PS, d.s., min. dél. à la santé et à la protection sociale, c.m. de Saint-Nazaire, 29 895 (67,28), **REELU.**

Etienne Garnier, URC-RPR, c.g., c.m. de Saint-Nazaire, 14 535 (32,71).

1er tour. – Abst., 37,78 % (suffr. expr., 44 097). *Claude Evin*, 21 880 (49,61) ; Etienne Garnier, 11 737 (26,61) ; Jean-Louis Le Corre, PC, c.g., m. de Trignac, 5 855 (13,27) ; Bernard Garnier, PNPG, 2 359 (5,34) ; André Tirot, FN, 2 266 (5,13).

8 mai. – Mitterrand, 37 470 (66,29).

Sortants : *MM. Jean-Marc Ayrault, PS ; Alain Chénard, PS ; Claude Evin, PS, min. dél. à la santé et à la protection sociale depuis le 12 mai 1988 ; Olivier Guichard, RPR ; Mme Elisabeth Hubert, RPR ; MM. Xavier Hunault, app. UDF ; Joseph-Henri Maujoüan du Gasset, UDF (PR) ; Jean Natiez, PS, n.s.r.p. ; Mme Monique Papon, UDF (CDS) ; M. Lucien Richard, RPR.*

ÉLUS : Monique Papon, URC-UDF-CDS, d.s. (1re) ; Elisabeth Hubert, URC-RPR, d.s. (2e), Edouard Landrain, URC-UDF (5e), Xavier Hunault, URC-UDF, d.s. (6e), Olivier Guichard, URC-RPR, d.s. (7e), Claude Evin, maj. p.-PS, d.s. (8e).

Au premier tour, **Marc Ayrault maj. p.-PS d.s. (3e), Jacques Floch, maj. p. PS (4e), Lucien Richard, URC-RPR d.s. (9e), Joseph-Henri Maujoüan du Gasset, URC-UDF-PR, d.s. (10e).**

Trois députés de gauche sur dix représenteront la Loire-Atlantique à l'Assemblée nationale alors que le PS et le PC avaient obtenu ensemble 50,2 % des voix le 5 juin. Deux députés PS et deux URC avaient été élus dès le premier tour. Le second tour a donc été favorable à la droite, qui a bénéficié de la meilleure participation électorale et qui gagne un siège par rapport à 1986 : 4 élus UDF et 3 RPR. Il est vrai qu'à l'exception de Claude Evin, largement réélu à Saint-Nazaire avec 67 % des voix, les écarts entre les candidats ont été faibles.

A Nantes, l'ancien maire, Alain Chenard, fait un peu mieux (47,48 %) que le total des voix de gauche au premier tour (46,85 %), mais son adversaire Monique Papon a bénéficié d'un bon report des voix du Front national. Dans la 5e circonscription, Charles Gautier, secrétaire fédéral du PS, améliore lui aussi les résultats de la gauche au premier tour (48,5 contre 45,8), mais M. Landrain, URC-UDF, maire d'Ancenis, avait en réserve les 10,8 % de suffrages qui s'étaient portés le 5 juin sur un RPR dissident.

Si M. Guichard, à la Baule, n'avait pas de souci à se faire, la surprise a failli venir de Chateaubriand, où l'ensemble des voix de droite et d'extrême droite au premier tour atteignait 57 %, et où le député sortant UDF, Xavier Hunault, ne l'a finalement emporté que de 380 voix sur la candidate socialiste, Mme Martine Buron, fille de l'ancien ministre MRP du général de Gaulle, Robert Buron.

LOIRET (5)

1re (ORLEANS-SAINT-MARCEAU, ORLEANS-LA-SOURCE)

Ins., 64 072 ; vot., 47 984
Abst., 25,10 % ; suffr. expr., 46 999

Jean-Pierre Sueur, maj. p.-PS, d.s., a. c.r., c.m. d'Orléans, 24 021 (51,10), **REELU.**

Antoine Carré, URC-UDF-PR, d.s., c.g., m. de Saint-Jean-le-Blanc, 22 978 (48,89).

1er tour. – Abst., 30,98 % (suffr. expr., 43 484). *Jean-Pierre Sueur*, 19 584 (45,03) ; *Antoine Carré*, 17 977 (41,34) ; Marin Trouvé, FN, 3 445 (7,92) ; Michel Ricoud, PC, c.m. d'Orléans, 2 478 (5,69).

8 mai. – Mitterrand, 27 327 (51,13).

2e (ORLEANS-BANNIER, ORLEANS-CARMES)

Ins., 68 488 ; vot., 50 348
Abst., 26,48 % ; suffr. expr., 49 113

Eric Doligé, URC-RPR, c.g., m. de Mung-sur-Loire, 25 231 (51,37), **ELU.**

Jean-Claude Portheault, maj. p.-PS, d.s., m. de Saint-Jean-de-la-Ruelle, 23 882 (48,62).

1er tour. – Abst., 32,30 % (suffr. expr., 45 474). Eric Doligé, 18 983 (41,74) ; *Jean-Claude Portheault*, 17 216 (37,85) ; Michel Guérin, PC, m. de Saran, 4 973 (10,93) ; Michel Rothé, FN, 4 302 (9,46).

8 mai. – Mitterrand, 29 233 (51,65).

3e (ORLEANS-BOURGOGNE, ORLEANS-SAINT-MARC-ARGONNE)

Ins., 72 728 ; vot., 53 642
Abst., 26,24 % ; suffr. expr., 52 305

Jean-Pierre Lapaire, maj. p.-PS, m. de Saint-Jean-de-Braye, 26 363 (50,40), **ELU.**

Jacques Douffiagues, URC-UDF-PR, c.g., m. d'Orléans, a. min. dél., a.d., 25 942 (49,59).

1er tour. – Abst., 32,40 % (suffr. expr., 48 059). Jacques Douffiagues, 20 191 (42,01) ; Jean-Pierre Lapaire, 19 872 (41,34) ; Paul Malaguti, FN, c.r., 4 874 (10,14) ; Christian Fromentin, PC, c.m. d'Orléans, 3 122 (6,49).

8 mai. – Mitterrand, 30 389 (50,72).

4e (CHALETTE-SUR-LOING, GIEN)

Ins., 83 839 ; vot., 58 313
Abst., 30,44 % ; suffr. expr., 56 455

Xavier Deniau, URC-app. RPR, d.s., m. d'Escrignelles, a. sec. E., 33 584 (59,48), **REELU.**

Philippe Girardy, maj. p.-PS, m. d'Amilly, 22 871 (40,51).

1er tour. – Abst., 31,54 % (suffr. expr., 56 394). *Xavier Deniau*, 27 389 (48,56) ; Philippe Girardy, 15 456 (27,40) ; Max Nublat, PC, c.r., a. c.g., a. m. de Montargis, 8 437 (14,96) ; Maurice Etienne, FN, 5 112 (9,06).

8 mai. – Mitterrand, 35 030 (51,14).

5e (FLEURY-LES-AUBRAIS, PITHIVIERS)

Ins., 76 048 ; vot., 56 294
Abst., 25,97 % ; suffr. expr., 54 942

Jean-Paul Charié, URC-RPR, d.s., 31 667 (57,63), **REELU.**

Françoise Mesnage, maj. p.-PS, adj. m. de Fleury-les-Aubrais, 23 275 (42,36).

1er tour. – Abst., 28,77 % (suffr. expr., 53 216). *Jean-Paul Charié*, 26 342 (49,50) ; Françoise Mesnage, 15 300 (28,75) ; André Chêne, PC, c.g., m. de Fleury-les-Aubrais, a.d., 6 987 (13,12) ; Bernard Horain, FN, 4 587 (8,61).

8 mai. – Mitterrand, 32 245 (50,69).

Sortants : *MM. Antoine Carré, UDF (PR), remplaçant M. Jacques Douffiagues, UDF-PR, nommé min. dél. aux transports le 20 mars 1986 ; Jean-Paul Charié, RPR ; Xavier Deniau, RPR ; Jean-Claude Portheault, PS ; Jean-Pierre Sueur, PS.*

ELUS : Jean-Pierre Sueur, maj. p.-PS, d.s. (1re) ; Eric Doligé, URC-RPR (2e) ; Jean-Pierre Lapaire, maj. p.-PS (3e) ; Xavier Deniau, URC-app. RPR, d.s. (4e) ; Jean-Paul Charié, URC-RPR, d.s. (5e).

Les électeurs du Loiret qui avaient donné une légère majorité à M. Mitterrand le 8 mai (51,06 %) élisent trois députés de droite et deux de gauche (l'URC totalisant 53,65 % des voix et les cinq candidats du PS, 46,35 %). Le pourcentage d'abstentions (27 %) a légèrement reculé par rapport au premier tour.

Une surprise de taille : le maire d'Orléans, Jacques Douffiagues (UDF-PR), ancien ministre des transports du gouvernement Chirac, n'a pu reconquérir son siège : il est battu de 421 voix par le candidat socialiste Jean-Pierre Lapaire, maire de Saint-Jean-de-Braye, une commune entreprenante de l'agglomération orléanaise. A l'issue du premier tour, le maire d'Orléans était en ballottage favorable en comptant les voix du Front national (10,14 %). Paie-t-il ses « appels du pied » un peu trop ostensibles tout au long de la semaine en direction du parti de M. Le Pen ?

Le secrétaire fédéral du PR du Loiret, M. Pierre Lamarque, avait proposé une « charte » avec le Front national, jugée « inopportune » par les instances locales du RPR et considérée commre un « pacte » par les socialistes. Ce langage a déplu aussi à de nombreux électeurs centristes. La défaite de M. Douffiagues est peut-être due également à la diminution du nombre d'abstentionnistes dans cette circonscription (près de 6 %). Le département du Loiret ne compte plus désormais de représentants de l'UDF.

Dans la 1re circonscription, qui comptait deux députés sortants, le socialiste Jean-Pierre Sueur, proche de Michel Rocard, est réélu avec un score légèrement supérieur au total des voix de gauche auquel il pouvait prétendre. Le second député socialiste sortant, Jean-Claude Portheault (2e), en ballottage défavorable, est battu.

La réélection de Jean-Paul Charié et Xavier Deniau était attendue. Avec trois élus, le Loiret redevient le fief gaulliste qu'il fut naguère.

LOT (2)

1re (CAHORS)

Ins., 61 190 ; vot., 46 615
Abst., 23,81 % ; suffr. expr., 44 828

Bernard Charles, maj. p.-MRG, c.r., adj. m. de Cahors, a.d., 27 544 (61,44), **ELU.**

Pierre Mas, URC-UDF-CDS, c.r., c.m. de Cahors, 17 284 (38,55).

1er tour. – Abst., 26,52 % (suffr. expr., 43 588). Bernard Charles, 20 973 (48,11) ; Pierre Mas, 13 658 (31,33) ; Gérard Iragne, PC, c.m. de Cahors, 4 004 (9,18) ; Michel Grinfeder, PNPG, c.m. de Cahors, 2 510 (5,75) ; Georges Vigne, FN, 2 443 (5,60).

8 mai. – Mitterrand, 30 455 (58,14).

Sortants : *MM. Alain Chastagnol, RPR ; Martin Malvy, PS.*

ÉLUS : Bernard Charles, maj. p.-MRG, (1re).

Au premier tour : Martin Malvy, maj. p.-PS, d.s. (2e).

Les reports de voix ont bien joué dans la première circonscription du Lot, où Bernard Charles, candidat de la majorité présidentielle, obtient 61,44 % des suffrages, l'un des meilleurs scores de la gauche depuis trente ans. Dans la seconde circonscription, Martin Malvy (m.p.) avait été réélu dès le premier tour avec 54,97 % des voix. Le Lot retrouve son visage politique d'avant 1986, avec deux députés de gauche.

LOT-ET-GARONNE (3)

1re (AGEN)

Ins., 75 655 ; vot., 58 251
Abst., 23,00 % ; suffr. expr., 56 914

Paul Chollet, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., adj. m. d'Agen, 28 681 (50,39), **REELU.**

Christian Laurissergues, maj. p.-PS, d.s., c.m. d'Agen, 28 233 (49,60).

1er tour. – Abst., 30,03 % (suffr. expr., 51 504). *Paul Chollet*, 21 917 (42,55) ; *Christian Laurissergues*, 20 984 (40,74) ; Alain Fourgeaud, PC, c.m. d'Agen, 4 460 (8,65) ; Jacques Ravanello, FN, 4 143 (8,04).

8 mai. – Mitterrand, 33 187 (53,23).

2e (MARMANDE)

Ins., 74 946 ; vot., 58 458
Abst., 21,99 % ; suffr. expr., 55 744

Gérard Gouzes, maj. p.-PS, c.r., m. de Marmande, a.d., 32 437 (58,18), **ELU.**

Georges Richard, URC-RPR, c.r., adj. m. de Miramont-de-Guyenne, 23 307 (41,81).

1er tour. – Abst., 27,72 % (suffr. expr., 52 878). Gérard Gouzes, 23 381 (44,21) ; Georges Richard, 16 638 (31,46) ; Jean-Pierre Querbes, PC, c.r., adj. m. de Tonneins, 7 966 (15,06) ; Henri Génin, FN, 4 893 (9,25).

8 mai. – Mitterrand, 35 460 (56,00).

3e (VILLENEUVE-SUR-LOT)

Ins., 73 608 ; vot., 57 313
Abst., 22,13 % ; suffr. expr., 55 749

Marcel Garrouste, maj. p.-PS, a.d., 28 427 (50,99), **ELU.**

Michel Gonelle, URC-RPR, d.s., 27 322 (49,00).

1er tour. – Abst., 30,28 % (suffr. expr., 49 782). Marcel Garrouste, 20 802 (41,78) ; *Michel Gonelle*, 19 312 (38,79) ; Roger Chauzy, FN, 5 173 (10,39) ; Willy Robinson, PC, c.m. de Villeneuve-sur-Lot, 3 817 (7,66) ; Mohamed Fetih, div., 678 (1,36).

8 mai. – Mitterrand, 32 508 (52,77).

Sortants : *MM. Paul Chollet, UDF (CDS) ; Michel Gonelle, RPR ; Christian Laurissergues, PS.*

ELUS : Paul Chollet, URC-UDF-CDS, d.s. (1re) ; Gérard Gouzes, maj. p.-PS (2e) ; Marcel Garrouste, maj. p.-PS (3e).

Le report des voix du Parti communiste au profit du Parti socialiste semble avoir parfaitement fonctionné. A droite, les voix obtenues par le représentant du Front national au premier tour paraissent être allées presque toutes aux candidats de l'URC. Les dirigeants locaux du FN avaient donné une consigne dans ce sens.

La meilleure mobilisation de l'électorat au deuxième tour (quelque 10 % d'exprimés supplémentaires) a profité à peu près équitablement aux deux forces en présence.

Deux des députés sortants, Christian Laurissergues (PS), qui représente Agen au Parlement depuis quinze ans, et Michel Gonelle (RPR), élu en 1986, ne retrouvent pas leur siège. En revanche, Paul Cholles (CDS) est reconduit dans la circonscription d'Agen, tandis que Gérard Gouzes, à Marmande, et Marcel Garrouste, à Villeneuve-sur-Lot, tous deux socialistes, reprennent les sièges qu'ils avaient perdus en 1986 avec le scrutin proportionnel.

LOZERE (2)

1re (MENDE)

Ins., 30 648 ; vot., 23 214
Abst., 24,25 % ; suffr. expr., 22 555

Adrien Durand, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., m. de Châteauneuf-de-Randon, a. prés. c.g., 11 427 (50,66), **REELU.**

Jean-Claude Chazal, maj. p-div. g, c.g., 11 128 (49,33).

1er tour. – Abst., 27,58 % (suffr. expr., 21 834). Jean-Claude Chazal, 7 466 (34,19) ; *Adrien Durand*, 7 463 (34,18) ; Jean-Jacques Delmas, UDF-rad. diss., c.g., m. de Mende, 4 525 (20,72) ; Gérard Mersadier, PC, 1 477 (6,76) ; Antoine Goubert, FN, 903 (4,13).

8 mai. – Chirac, 13 361 (52,01).

Sortants : *MM. Jacques Blanc, UDF (PR) ; Adrien Durand, UDF (CDS).*

ÉLUS : Adrien Durand, URC-UDF-CDS, d.s. (1re).

Au premier tour : **Jacques Blanc, URC-UDF-PR, d.s. (2e).**

M. Durand bat de 299 voix seulement son adversaire de gauche, alors qu'au premier tour, le total des voix de droite et d'extrême droite atteignait 59 %. Autant dire que le député sortant, élu pour la première fois au premier tour en 1981, n'a pas bénéficié d'un bon report des voix de droite. C'est vrai notamment à Mende, où de nombreux électeurs ayant voté le 5 juin pour le maire barriste, M. Delmas, qui avait tenté une primaire « sauvage », ont voté au second tour pour le candidat investi par le PS. En revanche, dans la seconde circonscription, M. Blanc a été réélu largement au premier tour.

MAINE-ET-LOIRE (7)

1re (ANGERS CENTRE, E., N.-E.)

Ins., 68 685 ; vot., 47 153
Abst., 31,34 % ; suffr. expr., 46 215

Roselyne Bachelot-Narquin, URC-RPR, c.r., c.g., 25 779 (55,78), **ELUE.**

Jean-Claude Chupin, maj. p.-PS, d.s., 20 436 (44,21).

1er tour. – Abst., 35,99 % (suffr. expr., 42 819). Roselyne Bachelot-Narquin, 21 000 (49,04) ; *Jean-Claude Chupin*, 16 509 (38,55) ; Jean-Jacques Gérardin, FN, c.r., 2 839 (6,63) ; Jack Proult, PC, a. adj. m. d'Angers, 2 150 (5,02) ; Yvette Rampillon, ext. d., 321 (0,74).

8 mai. – Chirac, 28 249 (50,62).

(Lire la suite page 24.)

Le second tour des

(Suite de la page 23.)

2e (ANGERS SUD, ANGERS-TRELAZE)

Ins., 70 735 ; vot., 49 179
Abst., 30,47 % ; suffr. expr., 48 125

Hubert Grimault, URC-UDF-CDS, c.r., c.g., c.m. d'Angers, 25 597 (53,18), ELU.

Françoise Antonini, maj. p.-PS, 22 528 (46,81).

1er tour. – Abst., 33,70 % (suffr. expr., 45 661). Hubert Grimault, 21 922 (48,01) ; Françoise Antonini, 16 394 (35,90) ; Jean Bertholet, PC, c.r., m. de Trélazé, 4 466 (9,78) ; Roger Thiebault, FN, 2 879 (6,30).

8 mai. – Mitterrand, 31 276 (53,25).

7e (ANGERS NORD, N.-O., SEGRE)

Ins., 60 983 ; vot., 44 933
Abst., 26,31 % ; suffr. expr., 44 096

Marc Laffineur, UDF diss., c.g., m. d'Avrillé, 23 360 (52,97), ELU.

Daniel Dupuis, maj. p.-PS, c.g., m. de Noyan-la-Gravoyère, 20 736 (47,02).

1er tour. – Abst., 31,02 % (suffr. expr., 41 310). Daniel Dupuis, 15 824 (38,30) ; Marc Laffineur, 12 304 (29,78) ; René Lacombe, URC-RPR, m. de Saint-Germain-des-Prés, a.d., 8 762 (21,21) ; Christian Chenu, Alt., 1 788 (4,32) ; Jean-Léon Rochefort, FN, 1 572 (3,80) ; Pierre Le Floch, PC, 1 060 (2,56).

8 mai. – Chirac, 26 192 (51,03).

Sortants : *MM. Edmond Alphandéry, UDF (CDS) ; Jean Bégault, app. UDF ; Jean-Claude Chupin, PS ; Jean Foyer, RPR, n.s.r.p. ; Maurice Ligot, app. UDF ; Jean Narquin, RPR, n.s.r.p. ; Jacques Percereau, PS, remplaçant Ginette Leroux, PS, décédée le 15 décembre 1987.*

ELUS : Roselyne Bachelot-Narquin, URC-RPR (1re) ; Hubert Grimault, URC-UDF-CDS (2e) ; Marc Laffineur UDF-diss (7e).

Au premier tour : **Edmond Alphandéry, URC-UDF-CDS, d.s. (3e) ; Jean Bégault, URC-UDF-CDS, d.s. (4e) ; Maurice Ligot, URC-UDF, d.s. (5e) ; Hervé de Charette, URC-UDF-PR (6e).**

« Cordon plein » *pour la droite : après avoir élu quatre candidats de l'URC au premier tour (2 CDS, un PR, un adhérent direct de l'UDF), le département persiste et signe au second, donnant ses trois dernières circonscriptions au RPR, à l'UDF et à un UDF dissident, sorti vainqueur d'une primaire « sauvage » contre le RPR René Lacombe qui tentait de retrouver un siège perdu en 1986.*

Mme Bachelot, la mieux élue du 12 juin a légèrement creusé entre les deux tours l'écart en voix qui la sépare de son adversaire socialiste, le député sortant, Jean-Claude Chupin. Fille du député RPR sortant Jean Narquin, elle conserve à la formation de M. Chirac son dernier siège dans le département.

Dans les autres circonscription, en revanche, les candidats socialistes ont sensiblement « remonté » leur handicap du premier tour : dans la 2e circonscription, qui avait voté à 53,25 % pour François Mitterrand le 8 mai, Françoise Antonini, PS, a repris face à M. Grimaud 2 500 de ses 5 500 voix de retard du premier tour ; dans la 7e circonscription, un sursaut de l'électorat de gauche a permis à Daniel Dupuis, de se rapprocher à 2 400 voix de M. Laffineur. Ce sursaut n'aura pas été suffisant toutefois pour permettre aux socialistes, dans ce département traditionnellement conservateur, de préserver les deux sièges qu'ils avaient conquis en 1986 à la faveur du scrutin proportionnel.

MANCHE (5)

1re (SAINT-LO)

Ins., 69 314 ; vot., 49 511
Abst., 28,56 % ; suffr. expr., 48 570

Jean-Marie Daillet, URC-UDF-CDS, d.s., 27 154 (55,90), REELU.

Bernard Dupuis, maj. p.-PS, c.r., c.m. et a. m. de Saint-Lo, 21 416 (44,09).

1er tour. – Abst., 33,88 % (suffr. expr., 44 871). *Jean-Marie Daillet*, 20 954 (46,69) ; Bernard Dupuis, 17 181 (38,28) ; Fernand Le Rachinel, FN, c.g., 5 198 (11,58) ; Michel Boulay, PC, 1 538 (3,42).

8 mai. – Chirac, 29 177 (50,29).

3e (GRANVILLE)

Ins., 67 343 ; vot., 48 680
Abst., 27,71 % ; suffr. expr., 47 726

Alain Cousin, URC-RPR, c.g., adj. m. de Coutances, 27 444 (57,50), ELU.

Jacques Desponts, maj. p.-PS, 20 282 (42,49).

1er tour. – Abst., 34,33 % (suffr. expr., 43 315). Alain Cousin, 18 729 (43,23) ; Jacques Desponts, 15 336 (35,40) ; Michel Peyre, UDF-PR diss., adj. m. de Granville, 4 577 (10,56) ; Jean-Luc Perdigeon, FN, 2 976 (6,87) ; Erick Pontais, PC, 1 696 (3,91) ; Jean-Pierre Collé, div. d., 1 (0,00).

8 mai. – Chirac, 28 880 (51,77).

5e (CHERBOURG)

Ins., 66 797 ; vot., 43 786
Abst., 34,44 % ; suffr. expr., 42 632

Olivier Stirn, maj. p.-PS, d.s., min. des DOM-TOM, m. de Vire, 24 007 (56,31), REELU.

Jean Tissot, URC-UDF-PR, c.r., c.m. d'Equeurdreville-Hainneville, 18 625 (43,68).

1er tour. – Abst., 39,57 % (suffr. expr., 39 880). *Olivier Stirn*, 16 191 (40,59) ; Jean Tissot, 10 236 (25,66) ; Jean-Marie Lejeune, div. d., 4 157 (10,42) ; Daniel Bosquet, écol., c.m. d'Equeurdreville-Hainneville, 3 323 (8,33) ; Jean-Claude Forafo, PC, adj. m. de Cherbourg, 3 118 (7,81) ; Bernard Fiat, FN, 2 855 (7,15).

8 mai. – Mitterrand, 31 541 (59,19).

Sortants : *MM. René André, RPR ; Jean-Marie Daillet, UDF (CDS) ; Louis Darinot, PS, n.s.r.p. ; Pierre Godefroy, RPR, n.s.r.p. ; Olivier Stirn, PS, min. dél. aux DOM-TOM depuis le 12 mai 1988.*

ELUS : Jean-Marie Daillet, URC-UDF-CDS, d.s. (1re) ; Alain Cousin, URC-RPR (3e) ; Olivier Stirn, maj. p.-PS, d.s. (5e).

Au premier tour : **René André, RPR, d.s. (2e) ; Claude Gatignol, URC-UDF-PR (4e).**

Comme prévu, le PS a perdu dans ce département réputé conservateur et légitimiste le deuxième siège que la proportionnelle lui avait permis d'obtenir en 1986. Mais c'est grâce à Olivier Stirn, dont le parachutage avait pourtant été très contesté par les socialistes locaux il y a deux ans, qu'il revient à la case départ.

La gauche, dans les deux autres circonscriptions en ballottage, n'est pas parvenue à mettre en danger le sortant CDS, Jean-Marie Daillet, face au socialiste Bernard Dupuis. Ce dernier a cependant de bonnes raisons de se féliciter du score qu'il a réalisé à Saint-Lô, dont il fut le maire.

Dans la circonscription de Grandville, le RPR Alain Cousin, conseiller général de Coutances, l'a emporté plus facilement qu'on le prévoyait face à un protégé de M. Pierre Bérégovoy.

L'échec socialiste profite aux centristes : si le RPR conserve deux élus, compte tenu de la réélection au premier tour de René André dans la circoncription d'Avranches, Claude Gatignol, dauphin giscardien de l'ex-député sortant gaulliste Pierre Godefroy, a été élu dès le premier tour.

MARNE (6)

1re (REIMS I, II, V, VI)

Ins., 54 165 ; vot., 35 576
Abst., 34,31 % ; suffr. expr., 35 046

Jean Falala, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Reims, 19 451 (55,50), REELU.

Hubert Carpentier, maj. p.-PS, c.r., c.g., c.m. de Reims, 15 595 (44,49).

1er tour. – Abst., 41,75 % (suffr. expr., 32 877). *Jean Falala*, 16 178 (49,20) ; Hubert Carpentier, 9 643 (29,33) ; Claude Lamblin, PC, c.r., c.m. et a. m. de Reims, 3 380 (10,28) ; Marc Gérard, FN, 2 277 (6,92) ; François Legrand, Alt., 1 230 (3,74) ; Michel Beaucourt, POE, 169 (0,51).

8 mai. – Mitterrand, 22 572 (52,90).

2e (REIMS III, VII, IX)

Ins., 58 373 ; vot., 39 333
Abst., 32,61 % ; suffr. expr., 38 565

Georges Colin, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Reims, 20 654 (53,55), REELU.

Jean-Louis Schneiter, URC-UDF-CDS, adj. m. de Reims, a.d., 17 911 (46,44).

1er tour. – Abst., 38,47 % (suffr. expr., 35 362). *Georges Colin*, 14 049 (39,72) ; Jean-Louis Schneiter, 13 505 (38,19) ; Jean-Michel La Rosa, FN, 3 085 (8,72) ; André Borchini, PC, 2 764 (7,81) ; François Delmotte, Alt., 1 671 (4,72) ; Léon Lefèvre, POE, 288 (0,81).

8 mai. – Mitterrand, 26 575 (56,40).

3e (REIMS IV, VIII, X)

Ins., 57 136 ; vot., 38 427
Abst., 32,74 % ; suffr. expr., 37 680

Jean-Claude Thomas, URC-RPR, c.g., adj. m. de Reims, 18 953 (50,29), ELU.

Jean-Claude Fontalirand, maj. p.-PS, c.r., c.g., m. de Saint-Brice-Courcelles, 18 727 (49,70).

1er tour. – Abst., 38,78 % (suffr. expr., 34 441). Jean-Claude Thomas, 14 465 (41,99) ; Jean-Claude Fontalirand, 12 487 (36,25) ; Michel Delaître, PC, c.m. de Reims, 3 128 (9,08) ; Jérôme Malarmey, FN, 2 850 (8,27) ; Gérard Crouzet, Alt., 1 196 (3,47) ; Marie-Lyse Léger, POE, 315 (0,91).

8 mai. – Mitterrand, 25 904 (56,63).

4e (CHALONS-SUR-MARNE)

Ins., 57 377 ; vot., 40 498
Abst., 29,41 % ; suffr. expr., 39 271

Bruno Bourg-Broc, URC-RPR, d.s., c.r., c.g., c.m. de Châlons-sur-Marne, 21 163 (53,88), REELU.

Jean Reyssier, PC, d.s., c.g., m. de Châlons-sur-Marne, 18 108 (46,11).

1er tour. – Abst., 35,78 % (suffr. expr., 36 287). *Bruno Bourg-Broc*, 15 872 (43,74) ; *Jean Reyssier*, 8 644 (23,82) ; *Ghislaine Toutain*, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Paris, 7 396 (20,38) ; Yves Legentil, FN, c.r., 3 084 (8,49) ; Pascal Focachon, Alt., 1 046 (2,88) ; Michel Canart, POE, 245 (0,67).

8 mai. – Mitterrand, 23 893 (52,17).

5e (VITRY-LE-FRANÇOIS)

Ins., 60 655 ; vot., 44 722
Abst., 26,26 % ; suffr. expr., 43 706

Jean-Pierre Bouquet, maj. p.-PS, c.r., c.g., adj. m. d'Arrigny, 22 097 (50,55), ELU.

Jean Bernard, URC-RPR, c.g., m. de Vitry-le-François, a.d., 21 609 (49,44).

1er tour. – Abst., 34,13 % (suffr. expr., 38 955). Jean Bernard, 16 572 (42,54) ; Jean-Pierre Bouquet, 16 172 (41,51) ; Pascal Erre, FN, 3 606 (9,25) ; Joël Paris, PC, 2 106 (5,40) ; Christian Procquez, POE, 499 (1,28).

8 mai. – Mitterrand, 26 401 (52,53).

6e (EPERNAY)

Ins., 65 354 ; vot., 46 289
Abst., 29,17 % ; suffr. expr., 44 590

Bernard Stasi, URC-UDF-CDS, d.s., prés. c.r., m. d'Epernay, 23 241 (52,12), REELU.

Michel Thomas, maj. p.-PS, c.m. d'Epernay, 21 349 (47,87).

1er tour. – Abst., 35,03 % (suffr. expr., 41 568). *Bernard Stasi*, 16 389 (39,42) ; Michel Thomas, 12 390 (29,80) ; Jacques Robert, FN, c.r., 5 686 (13,67) ; Jacques Perrein, PC, c.m. et a. m. d'Epernay, 5 586 (13,43) ; Bernard Legrand, Alt., 1 266 (3,04) ; Annick Procquez, POE, 251 (0,60).

8 mai. – Mitterrand, 27 978 (52,71).

Sortants : *MM. Bruno Bourg-Broc, RPR ; Georges Colin, PS ; Jean Falala, RPR ; Jean Reyssier, PC ; Bernard Stasi, UDF (CDS) ; Mme Ghislaine Toutain, PS.*

ELUS : Jean Falala, URC-RPR, d.s. (1re) ; Georges Colin, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Jean-Claude Thomas, URC-RPR (3e) ; Bruno Bourg-Broc, URC-RPR, d.s. (4e) ; Jean-Pierre Bouquet, maj. p.-PS (5e) ; Bernard Stasi, URC-UDF-CDS, d.s. (6e).

Si la réélection des trois députés sortants, MM. Falala (RPR), Bourg-Broc (RPR) et Colin (PS) était prévisible, celle de M. Stasi n'allait pas de soi. Bête noire du front national, le député centriste ne pouvait, paradoxalement être élu qu'avec un sérieux apport des électeurs du Parti de M. Le Pen.

Alors que le total des voix droite + extrême-droite au premier tour étaiut de 22 326, M. Stasi obtient 915 voix de plus au second tour. Son rival socialiste, M. Michel Thomas, pouvait, lui, compter sur un total gauche + extrême-gauche de 19 242 voix. Il en obtient 2 107 de plus. L'addition des suffrages supplémentaires obtenus par les deux candidats correspond exactement à l'augmentation des suffrages exprimés au second tour (3 022). A moins de considérer que des électeurs modérés ont remplacé massivement des électeurs d'extrême-droite, on peut donc estimer que M. Stasi a bénéficié d'un très bon report des voix du FN.

A noter encore l'arrivée de la « génération montante » dans la Marne : Jean-Claude Thomas (RPR) qui bat à reims M. Fontalirand, président du groupe socialiste au conseil régional Champagne-Ardenne et Jean-Pierre Bouquet (PS) vainqueur de Jean Bernard, RPR, maire de vitry-le-François.

HAUTE-MARNE (2)

1re (CHAUMONT, LANGRES)

Ins., 78 418 ; vot., 58 075
Abst., 25,94 % ; suffr. expr., 56 730

Charles Fèvre, URC-UDF-PR, d.s., c.r., c.g., m. d'Arc-en-Barrois, 30 120 (53,09), REELU.

Guy Baillet, maj. p.-PS, c.r., m. de Langres, 26 610 (46,90).

1er tour. – Abst., 22,56 % (suffr. expr., 51 799). *Charles Fèvre*, 24 898 (48,06) ; Guy Baillet, 20 413 (39,40) ; Michèle Marty, FN, 3 356 (6,47) ; Guy Beck, PC, 3 132 (6,04).

8 mai. – Mitterrand, 34 225 (53,21).

2e (SAINT-DIZIER)

Ins., 68 730 ; vot., 47 597
Abst., 30,74 % ; suffr. expr., 46 311

Guy Chanfrault, maj. p.-PS, d.s., 24 772 (53,49), REELU.

Simone Martin, URC-UDF-PR, d. eur., 21 539 (46,50).

1er tour. – Abst., 36,83 % (suffr. expr., 42 384). *Guy Chanfrault*, 16 418 (38,73) ; Simone Martin, 15 213 (35,89) ; Marius Cartier, PC, m. de Saint-Dizier, 5 738 (13,53) ; Robert Boulommier, FN, 5 015 (11,83).

8 mai. – Mitterrand, 30 895 (56,40).

Sortants : *MM. Guy Chanfrault, PS ; Charles Fèvre, UDF (PR).*

ELUS : Charles Fèvre, URC-UDF-PR, d.s. (1re) ; Guy Chanfrault, maj. p.-PS, d.s. (2e).

La Haute-Marne, sans surprise, a réélu ses deux députés sortants, Charles Fèvre (URC-UDF-PR) et Guy Chanfrault (PS). Ce second tour a été marqué par une plus forte participation des électeurs, meilleure cependant dans la première circonscription que dans la deuxième. Par rapport aux législatives de 1981, les scores des parlementaires réélus sont pratiquement les mêmes. Dans les deux circonscriptions enfin, le report des voix tant à gauche qu'à droite semble avoir joué complètement en faveur de Guy Chanfrault et de Charles Fèvre.

MAYENNE (3)

1re (LAVAL-EST, N.-O., S.-O., LAVAL-SAINT-NICOLAS)

Ins., 70 388 ; vot., 52 718
Abst., 25,10 % ; suffr. expr., 51 634

François d'Aubert, URC-UDF-PR, d.s., c.r., c.g., c.m. de Laval, 27 796 (53,83), REELU.

André Pinçon, maj. p.-PS, d.s., m. de Laval, 23 838 (46,16).

1er tour. – Abst., 30,28 % (suffr. expr., 47 779). *François d'Aubert*, 23 419 (49,01) ; *André Pinçon*, 20 677 (43,27) ; Jean-Marie Mercier, FN, 1 891 (3,95) ; Jacques Poirier, PC, adj. m. de Laval, 1 792 (3,75).

8 mai. – Mitterrand, 31 466 (53,19).

3e (LAVAL N.-E., MAYENNE)

Ins., 66 703 ; vot., 50 211
Abst., 24,72 % ; suffr. expr., 48 904

Roger Lestas, URC-UDF, c.g., m. de Fougerolles-du-Plessis, a.d., 28 360 (57,99), ELU.

Claude Leblanc, maj. p.-PS, c.r., c.g., m. de Mayenne, 20 544 (42,00).

1er tour. – Abst., 28,31 % (suffr. expr., 46 259). Claude Leblanc, 17 477 (37,78) ; Roger Lestas, 16 548 (35,77) ; Michel Scheer, URC-UDF-PR, c.r., c.g., c.m. de Mayenne, 9 541 (20,62) ; Jacques Dansan, FN, 1 580 (3,41) ; Jean-Marie Lunel, PC, 1 113 (2,40).

8 mai. – Chirac, 30 361 (53,74).

Sortants : *MM. François d'Aubert, UDF (PR) ; Henri de Gastines, RPR ; André Pinçon, PS.*

ELUS : François d'Aubert, URC-UDF-PR, d.s., (1re) ; Roger Lestas, URC-UDF (3e).

Au premier tour : **Henri de Gastines, URC-RPR, d.s. (2e).**

Au premier tour, seul Henri de Gastines (URC-RPR) avait été réélu dans la seconde circonscription. Dans la première circonscription, François d'Aubert (49 % de voix au premier tour) est finalement sorti vainqueur du duel qui l'opposait à André Pinçon, maire socialiste de Laval (43,27 % des voix au premier tour), en dépit du discours d'ouverture du maire de Laval et du bon score de M. François Mitterrand dans cette circonscription le 8 mai (53 % des voix). M. d'Aubert, contrairement à son challenger, a mobilisé les abstentionnistes du premier tour, il a en outre fait le plein des voix de droite (le Front national avait obtenu 3,95 % des voix au premier tour).

Dans la troisième circonscription les abstentionnistes de la semaine passée n'ont pas modifié l'issue du scrutin. 59,8 % des voix s'étaient portées sur la droite au premier tour. Roger Lestas (UDF) n'avait recueilli que 35,77 % des voix en raison d'une primaire à droite. Il en recueille 57,9 % au second. Quant à M. Claude Leblanc (PS) il améliore le score de la gauche en bénéficiant d'un bon report des voix du PC.

MEURTHE-ET-MOSELLE (7)

2e (SAINT-MAX, VANDŒUVRE-LES-NANCY)

Ins., 73 965 ; vot., 48 062
Abst., 35,02 % ; suffr. expr., 47 108

Job Durupt, maj. p.-PS, d.s., m. de Tomblaine, 23 642 (50,18), REELU.

Gérard Léonard, URC-RPR, d.s., m. de Saint-Max, 23 466 (49,81).

1er tour. – Abst., 39,45 % (suffr. expr., 43 263). *Job Durupt*, 18 196 (42,05) ; *Gérard Léonard*, 18 109 (41,85) ; Jean-Pierre Pelot, FN, 3 917 (9,05) ; Claude Baumann, PC, 3 041 (7,02).

8 mai. – Mitterrand, 32 292 (55,59).

3e (LAXOU, NANCY OUEST, POMPEY)

Ins., 58 656 ; vot., 37 447
Abst., 36,15 % ; suffr. expr., 36 720

Claude Gaillard, URC-UDF-PR, adj. m. de Nancy, 18 993 (51,72), ELU.

Antoine Troglic, maj. p.-PS, c.g., c.m. de Pompey, 17 727 (48,27).

1er tour. – Abst., 39,76 % (suffr. expr., 34 731). Claude Gaillard, 15 016 (43,23) ; Antoine Troglic, 13 302 (38,30) ; Daniel Reichert, FN, c.m. de Blénod-lès-Pont-à-Mousson, 3 290 (9,47) ; Claude Wild, PC, m. de Frouard, 3 123 (8,99).

8 mai. – Mitterrand, 24 459 (53,42).

4e (LUNEVILLE)

Ins., 74 959 ; vot., 53 879
Abst., 28,12 % ; suffr. expr., 52 620

Daniel Reinert, maj. p.-PS, c.r., m. de Blainville-sur-l'Eau, 26 679 (50,70), ELU.

François Guillaume, URC-app. RPR, a. min., 25 941 (49,29).

1er tour. – Abst., 33,82 % (suffr. expr., 48 243). François Guillaume, 20 568 (42,63) ; Daniel Reinert, 19 348 (40,10) ; Jean-Claude de Sars, FN, c.r., m. de Bionville, 4 612 (9,55) ; Jean-Luc Mignon, PC, 3 032 (6,28) ; Odile Mojon, POE, 683 (1,41).

8 mai. – Mitterrand, 34 998 (57,57).

5e (TOUL)

Ins., 64 864 ; vot., 46 957
Abst., 27,60 % ; suffr. expr., 46 151

Michel Dinet, maj. p.-PS, c.g., m. de Vannes-le-Châtel, 23 281 (50,44), ELU.

Marcel Bigeard, URC-UDF, d.s., a. sec. E., 22 870 (49,55).

1er tour. – Abst., 32,90 % (suffr. expr., 42 802). *Marcel Bigeard*, 18 994 (44,37) ; Michel Dinet, 17 981 (42,00) ; Jacques Mitre, FN, 3 586 (8,37) ; Bernard Seirolle, PC, 2 241 (5,23).

8 mai. – Mitterrand, 29 405 (55,60).

6e (PONT-A-MOUSSON)

Ins., 72 568 ; vot., 49 671
Abst., 31,55 % ; suffr. expr., 48 224

Jean-Yves Le Déaut, maj. p.-PS, d.s., 28 489 (59,07), REELU.

Guy Vattier, URC-UDF-PR, d.s., m. de Briey, 19 735 (40,92).

1er tour. – Abst., 37,33 % (suffr. expr., 44 353). *Jean-Yves Le Déaut*, 15 079 (33,99) ; *Guy Vattier*, 14 233 (32,09) ; *Colette Goeriot*, PC, d.s., m. de Jœuf, 10 995 (24,78) ; Noël Damel, FN, 3 558 (8,02) ; Sosthène Erbland, POE, 488 (1,10).

8 mai. – Mitterrand, 37 989 (64,39).

7e (LONGWY, VILLERUPT)

Ins., 71 317 ; vot., 44 817
Abst., 37,15 % ; suffr. expr., 43 258

Jean-Paul Durieux, maj. p.-PS, d.s., 28 046 (64,83), REELU.

Jean-Luc André, URC-RPR, c.r., 15 212 (35,16).

1er tour. – Abst., 40,57 % (suffr. expr., 41 615). *Jean-Paul Durieux*, 14 885 (35,76) ; Jules Jean, PC, c.g., m. de Longwy, 11 735 (28,19) ; Jean-Luc André, 9 910 (23,81) ; Jacques Marchal, FN, 3 522 (8,46) ; Bruno Trombini, PNPG, 868 (2,08) ; Maxime Salucci, div., 425 (1,02) ; Philippe Loisel, POE, 270 (0,64).

8 mai. – Mitterrand, 37 242 (66,10).

Sortants : *MM. Marcel Bigeard, app. UDF ; Jean-Paul Durieux, PS ; Job Durupt, PS ; Mme Colette Goeuriot, PC ; MM. Guy Vattier, UDF (PR), remplaçant M. René Haby, UDF-PR, qui avait démissionné le 9 mai 1988 et qui avait remplacé M. André Rossinot, UDF-rad., nommé min.des relations avec le Parlement le 20 mars 1986 ; Jean-Yves Le Déaut, PS ; Gérard Léonard, RPR.*

ELUS : Job Durupt, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Claude Gaillard, URC-UDF-PR (3e) ; Daniel Reinert, maj. p.-PS (4e) ; Michel Dinet, maj. p.-PS (5e) ; Jean-Yves Le Déaut, maj. p.-PS, d.s. (6e) ; Jean-Paul Durieux, maj. p.-PS, d.s. (7e).

Au premier tour : **André Rossinot, URC-UDF-Rad. (1re).**

La Meurthe-et-Moselle, qui a perdu son dernier député communiste et son unique député RPR, ne compte plus que des élus socialistes et UDF. Le PS se taille la part du lion avec cinq députés sur sept. Les surprises viennent du sud du département où le général Bigeard est battu par un rocardien convaincu, Michel Dinet, trente-neuf ans. Rocardien également, M. Reiner l'emporte sur l'ancien ministre de l'agriculture François Guillaume.

Dans le Nord, M. Le Déaut l'emporte aisément grâce à un très bon report des voix qui s'étaient portées au premier tour sur Mme Gœuriot (PCF). Même cas de figure pour M. Durieux avec les suffrages obtenus au premier tour par le maire communiste de Longwy, M. Jean.

L'URC ne se maintient que dans l'agglomération de Nancy avec l'élection, au premier tour, du maire, M. Rossinot (Parti radical), et celle, au second tour, de son premier adjoint, M. Gaillard.

MEUSE (2)

1re (BAR-LE-DUC)

Ins., 78 708 ; vot., 60 959
Abst., 22,55 % ; suffr. expr., 59 875

Gérard Longuet, URC-UDF-PR, c.g., c.m. de Bar-le-Duc, a. min. dél., a.d., 32 490 (54,26), ELU.

François Dosé, maj. p.-PS, c.r., c.g., m. de Commercy, 27 385 (45,73).

1er tour. – Abst., 28,30 % (suffr. expr., 55 412). Gérard Longuet, 27 176 (49,04) ; François Dosé, 22 164 (39,99) ; Michel Gripon, FN, 3 481 (6,28) ; Bernard Serrier, PC, c.m. de Bar-le-Duc, 2 591 (4,67).

8 mai. – Mitterrand, 35 551 (54,51).

2e (VERDUN)

Ins., 61 592 ; vot., 46 014
Abst., 25,29 % ; suffr. expr., 44 809

Jean-Louis Dumont, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Verdun, 23 544 (52,54), REELU.

Claude Biwer, URC-UDF, c.r., c.g., m. de Marville, a.d., 21 265 (47,45).

1er tour. – Abst., 30,78 % (suffr. expr., 41 700). *Jean-Louis Dumont*, 18 212 (43,67) ; Claude Biwer, 15 754 (37,77) ; Daniel Mayer, PC, c.g., m. de Bouligny, 3 283 (7,87) ; Jean Sivigny, FN, 3 177 (7,61) ; Jean-Paul Mantout, div., 1 274 (3,05).

8 mai. – Mitterrand, 26 892 (52,70).

Sortants : *MM. Jean-Louis Dumont, PS ; Claude Lorenzini, RPR, remplaçant M. Gérard Longuet, UDF-PR, nommé sec. E. aux P et T le 20 mars 1986, n.s.r.p.*

ELUS : Gérard Longuet, URC-UDF-PR (1re) ; Jean-Louis Dumont, maj. p.-PS, d.s. (2e).

M. Longuet, fort de ses 49,04 % du 5 juin, retrouve le siège qu'il avait abandonné pour le ministère des P et T, malgré le léger sursaut de l'électorat de gauche, qui a accordé à M. Dosé (PS) 2 630 voix de plus que le total des voix socialistes et communistes du premier tour (M. Longuet gagne 1 833 voix sur le total de la droite).

A Verdun, M. Dumont est réélu avec 2 049 voix de plus que le total de gauche (PS plus PC) du 5 juin.

MORBIHAN (6)

5e (LORIENT)

Ins., 76 986 ; vot., 51 294
Abst., 33,37 % ; suffr. expr., 49 590

Jean-Yves Le Drian, maj. p.-PS, d.s., m. de Lorient, 29 316 (59,11), REELU.

Michel Godard, URC-div. d., c.g., m. de Ploemeur, 20 274 (40,88).

1er tour. – Abst., 36,38 % (suffr. expr., 48 088). *Jean-Yves Le Drian*, 21 441 (44,58) ; Michel Godard, 12 156 (25,27) ; Jean Maurice, PC, c.g., m. de Lanester, 7 153 (14,87) ; Roger Lozachmeur, FN, 3 777 (7,85) ; Jacques Bellanger, UDF diss., c.m. de Lorient, 3 561 (7,40).

8 mai. – Mitterrand, 34 556 (56,91).

6e (HENNEBONT)

Ins., 77 899 ; vot., 61 322
Abst., 21,28 % ; suffr. expr., 60 227

Jean Giovannelli, maj. p.-PS, d.s., m. d'Inzinzac-Lochrist, 31 306 (51,98), REELU.

Pierre-Henri Paillet, URC-app. UDF, 28 921 (48,01).

1er tour. – Abst., 27,63 % (suffr. expr., 55 286). *Jean Giovannelli*, 24 549 (44,40) ; Pierre-Henri Paillet, 22 063 (39,90) ; Jean Le Borgne, PC, m. d'Hennebont, a. c.g., 5 355 (9,68) ; Jacques Branellec, FN, c.r., c.m. de Saint-Scorff, 3 319 (6,00).

8 mai. – Mitterrand, 38 658 (58,36).

Sortants : *MM. Loïc Bouvard, UDF (CDS) ; Jean-Charles Cavaillé, RPR ; Jean Giovannelli, PS ; Aimé Kerguéris, app. UDF (PR) ; Jean-Yves Le Drian, PS ; Raymond Marcellin, UDF (PR).*

ELUS : Jean-Yves Le Drian, maj. p.-PS (5e), Jean Giovannelli, maj. p.-PS, d.s. (6e).

Au premier tour : **Raymond Marcellin, URC-UDF-PR, d.s. (1re) ; Aimé Kerguéris, URC-UDF-PR, d.s. (2e) ; Jean-Charles Cavaillet, URC-RPR, d.s. (3e) ; Loïc Bouvard, URC-UDF-CDS, d.s. (4e).**

En réélisant ses six députés sortants – quatre URC dès le premier tour, (M. Marcellin, UDF-PR ; M. Kerguéris, UDF-PR ; M. Cavaillé, RPR ; M. Bouvard, CDS) et deux socialistes au second tour – la représentation parlementaire du Morbihan reste la même que dans la précédente législature.

Dans la cinquième circonscription, celle de Lorient, essentiellement composée de communes urbaines, où la participation a été un peu plus fort qu'au premier tour – de trois points – le député sortant et maire de Lorient, Jean-Yves Le Drian (PS) retrouve aisément son siège avec 59,12 % des voix. Il a fait le plein des voix obtenues par la gauche au premier tour et obtient 2,2 % points de plus que M. François Mitterrand le 8 mai.

Dans la sixième circonscription, le député sortant Jean Giovannelli (PS), élu pour la première fois en 1981 puis réélu à la proportionnelle en 1986, a rencontré plus de difficultés pour conserver son mandat. La participation plus forte qu'au premier tour – de 5,5 % – a davantage profité au candidat URC, Pierre-Henri Paillet (UDF). Celui-ci a également tiré profit du découpage de 1986, avec l'adjonction du canton de Pont-Scorff, plutôt à droite. M. Giovannelli est finalemen élu avec 51,98 %, un point de moins qu'en 1981 et 6,3 points de moins que François Mitterrand le 8 mai dans cette circonscription à dominante rurale.

MOSELLE (10)

1re (METZ I, WOIPPY)

Ins., 64 518 ; vot., 42 347
Abst., 34,36 % ; suffr. expr., 41 153

Jean Laurain, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Metz, a. sec. E., 22 594 (54,90), REELU.

Pierre Ferrari, URC-UDF-CDS, c.r., c.g., a. m. de Metz, 18 559 (45,09).

1er tour. – Abst., 39,47 % (suffr. expr., 37 979). *Jean Laurain*, 16 004 (42,13) ; Pierre Ferrari, 13 918 (36,64) ; Gilbert Houillon, FN, 4 163 (10,96) ; Marcel Buchmann, PC, m. d'Hagondange, 3 514 (9,25) ; Agnès Farkas, POE, 380 (1,00).

8 mai. – Mitterrand, 31 709 (60,37).

2e (METZ IV, MONTIGNY-LES-METZ)

Ins., 64 531 ; vot., 42 289
Abst., 34,46 % ; suffr. expr., 41 242

Denis Jacquat, URC-UDF-PR, d.s., c.g., adj. m. de Metz, 22 684 (55,00), REELU.

Dominique Gros, maj. p.-PS, c.m. de Metz, 18 558 (44,99).

1er tour. – Abst., 39,81 % (suffr. expr., 37 848). *Denis Jacquat*, 16 085 (42,49) ; Dominique Gros, 13 017 (34,39) ; Jean-Marie Nicolay, FN, c.r., 4 362 (11,52) ; Hubert Ringenberg, div. d., c.g., m. de Novéant, 2 952 (7,79) ; Michel André, PC, 1 432 (3,78).

8 mai. – Mitterrand, 27 186 (52,35).

3e (METZ II, III)

Ins., 61 898 ; vot., 40 219
Abst., 35,02 % ; suffr. expr., 39 233

Jean-Louis Masson, URC-RPR, d.s., c.g., 22 522 (57,40), REELU.

Daniel Delrez, maj. p.-PS, a. c.g., 16 711 (42,59).

1er tour. – Abst., 39,94 % (suffr. expr., 36 443). *Jean-Louis Masson*, 17 316 (47,51) ; Daniel Delrez, 11 645 (31,95) ; Eric Benoist, FN, 4 022 (11,03) ; Henri Kaczmarek, div. d., m. d'Ennery, 2 058 (5,64) ; Jean-François Lassagne, PC, 1 402 (3,84).

8 mai. – Chirac, 24 800 (50,03).

4e (SARREBOURG)

Ins., 65 803 ; vot., 48 696
Abst., 25,99 % ; suffr. expr., 47 464

Aloyse Warhouver, UDF-CDS diss., c.r., c.g., m. de Xouaxange, 24 059 (50,68), ELUE.

Pierre Messmer, URC-RPR, d.s., c.r., m. de Sarrebourg, a. prem.min., 23 405 (49,31).

1er tour. – Abst., 29,19 % (suffr. expr., 45 595). *Pierre Messmer*, 19 840 (43,51) ; Aloyse Warhouver, 14 039 (30,79) ; Bernard Babault, maj. p.-PS, c.m. de Saint-Quirin, 7 053 (15,46) ; Bernard Brion, FN, 3 563 (7,81) ; André Chmielewski, PC, 932 (2,04) ; Marc Joliwald, POE, 168 (0,36).

8 mai. – Chirac, 28 690 (53,41).

5e (SARREGUEMINES)

Ins., 70 379 ; vot., 50 136
Abst., 28,76 % ; suffr. expr., 48 509

Jean Seitlinger, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., m. de Rohrbach-lès-Bitche, 19 043 (39,25), REELU.

Joseph Schaefer, div. d., c.g., m. de Bitche, 14 779 (30,46) ; Robert Rossler, maj. p.-PS, c.m. de Sarralde, 14 687 (30,27).

1er tour. – Abst., 34,39 % (suffr. expr., 44 535). *Jean Seitlinger*, 15 034 (33,75) ; Joseph Schaefer, 12 458 (27,97) ; Robert Rossler, 10 834 (24,32) ; Jean-Marie Kiffer, FN, 4 635 (10,40) ; Fernand Belkrich, PC, 1 093 (2,45) ; Brigitte Guerriero, POE, 481 (1,08).

8 mai. – Mitterrand, 29 702 (52,46).

6e (FORBACH)

Ins., 69 285 ; vot., 42 321
Abst., 38,91 % ; suffr. expr., 41 143

Charles Metzinger, maj. p.-PS, d.s., m. de Freyming-Merlebach, 22 472 (54,61), REELU.

Charles Stirnweiss, URC-UDF, c.g., c.m. de Forbach, 18 671 (45,38).

1er tour. – Abst., 44,87 % (suffr. expr., 37 142). *Charles Metzinger*, 16 848 (45,36) ; Charles Stirnweiss, 12 272 (33,04) ; *Guy Herlory*, FN, d.s., 6 046 (16,27) ; Daniel Bartkowiak, PC, c.r., 1 535 (4,13) ; Eric Sauzé, POE, 441 (1,18).

8 mai. – Mitterrand, 30 558 (57,53).

7e (SAINT-AVOLD)

Ins., 71 055 ; vot., 45 669
Abst., 35,72 % ; suffr. expr., 44 026

André Berthol, URC-RPR, c.g.,

élections législatives

c.m. de Saint-Avold, 22 080 (50,15), ELU.

Paul Bladt, maj. p.-PS, m. de Cocheren, a.d., 21 946 (49,84).

1er tour. – Abst., 40,41 % (suffr. expr., 41 053). Paul Bladt, 12 788 (31,14) ; André Berthol, 11 646 (28,36) ; Armand Nau, UDF-CDS diss., c.g., m. de Carling, 8 314 (20,25) ; Maryvonne Crespin, FN, c.r., 5 051 (12,30) ; Gilbert Brach, div. g., c.m. de Saint-Avold, 1 302 (3,17) ; Yves Meyer, PC, 1 111 (2,70) ; Paulette Weber, POE, 841 (2,04).

8 mai. – Mitterrand, 30 608 (54,42).

8e (ROMBAS)

Ins., 67 240 ; vot., 44 465
Abst., 33,87 % ; suffr. expr., 43 094

Jean Kiffer, URC-div. d., d.s., c.r., c.g., m. d'Amnéville, 23 367 (54,22), REELU.

Henri Fiszbin, maj. p-div. g, d.s., 19 727 (45,77).

1er tour. – Abst., 39,03 % (suffr. expr., 39 674). *Jean Kiffer*, 18 236 (45,96) ; *Henri Fiszbin*, 13 128 (33,08) ; Raymonde Jobert, FN, 4 047 (10,20) ; Gérard Auburtin, PC, a. m. de Guénange, 3 014 (7,59) ; Guy Walterthum, div. d., 1 249 (3,14).

8 mai. – Mitterrand, 32 822 (60,61).

9e (THIONVILLE)

Ins., 64 032 ; vot., 43 606
Abst., 31,89 % ; suffr. expr., 42 588

Jean-Marie Demange, URC-RPR, d.s., c.g., 21 643 (50,81), REELU.

Robert Malgras, maj. p.-PS, c.r., a. m. de Thionville, 20 945 (49,18).

1er tour. – Abst., 39,29 % (suffr. expr., 38 039). *Jean-Marie Demange*, 16 170 (42,50) ; Robert Malgras, 15 095 (39,68) ; Josyane Laprevotte, FN, 3 396 (8,92) ; Roger Morel, PC, a. m. de Thionville, 2 951 (7,75) ; Mario Lippis, div., 238 (0,62) ; Jacques Cheminade, POE, 189 (0,49).

8 mai. – Mitterrand, 27 988 (54,18).

10e (MOYEUVRE-GRANDE)

Ins., 68 356 ; vot., 42 651
Abst., 37,60 % ; suffr. expr., 40 980

René Drouin, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Moyeuvre-Grande, 26 698 (65,14), REELU.

Albert Vivarelli, URC-RPR, adj. m. de Hayange, 14 282 (34,85).

1er tour. – Abst., 40,72 % (suffr. expr., 39 518). *René Drouin*, 17 123 (43,32) ; Albert Vivarelli, 9 078 (22,97) ; Angel Filipetti, PC, m. d'Audun-le-Tiche, 7 990 (20,21) ; Claude Stegner, FN, 4 797 (12,13) ; François Calentier, POE, 530 (1,34).

8 mai. – Mitterrand, 36 881 (67,62).

Sortants : *MM. Jean-Marie Demange, RPR ; René Drouin, PS ; Guy Herlory, FN ; Denis Jacquat, UDF (PR) ; Jean Kiffer, app. RPR (ex-CNI) ; Jean Laurain, PS ; Jean-Louis Masson, RPR ; Pierre Messmer, RPR ; Charles Metzinger, PS ; Jean Seitlinger, UDF (CDS).*

ELUS : Jean Laurain, maj.p.-PS, d.s. (1re) ; Denis Jacquat, URC-UDF-PR, d.s. (2e) ; Jean-Louis Masson, URC-RPR, d.s. (3e) ; Aloyse Warhouver, UDF-CDS diss. (4e) ; Jean Seitlinger, URC-UDF-CDS, d.s. (5e) ; Charles Metzinger, maj. p.-PS, d.s. (6e) ; André Berthol, URC-RPR (7e) ; Jean Kiffer, URC-div. d., d.s. (8e) ; Jean-Marie Demange, URC-RPR, d.s. (9e) ; René Drouin, maj. p.-PS, d.s. (10e).

La défaite de M. Messmer résonne comme un coup de tonnerre dans le ciel politique mosellan. Après avoir été contraint, pour la première fois depuis vingt ans, à un second tour, l'ancien premier ministre de Georges Pompidou est mis en échec par M. Warhouver, centriste en congé du CDS, soutenu par le PS au second tour. Pour expliquer ce résultat localement, on peut retenir, pour M. Messmer, l'usure du pouvoir et le choix de son suppléant, critiqué même dans les rangs du RPR. En revanche, M. Warhouver, en jouant la carte de l'« ouverture », a bénéficié de son implantation locale et de son image d'homme modéré.

Si l'on excepte ce résultat, le second tour ne bouleverse pas l'équilibre des forces politiques en Moselle. L'URC, qui enlève six des dix sièges, conserve le même nombre de députés (trois RPR, un PR, un CDS, un apparenté RPR). De même, les trois parlementaires socialistes sortants retrouvent une place à l'Assemblée nationale.

Hormis la circonscription de Forbach où la gauche, minoritaire au soir du premier tour, s'est imposée au second, les rapports de forces entre gauche et droite n'ont pas varié entre les deux tours.

NIEVRE (3)

2e (COSNE-COURS-SUR-LOIRE)

Ins., 59 896 ; vot., 42 466
Abst., 29,10 % ; suffr. expr., 41 070

Jacques Huyghuës Des Etages, maj. p.-PS, m. de Cosne-Cours-sur-Loire, a.d., a. c.g., 25 695 (62,56), ELU.

Bernard-Claude Savy, URC-RPR, d.s., 15 375 (37,43).

1er tour. – Abst., 32,10 % (suffr. expr., 39 708). Jacques Huyghuës Des Etages, 17 917 (45,12) ; *Bernard-Claude Savy*, 10 939 (27,54) ; André Périnaud, PC, adj. m. de Varennes-Vauzelles, 6 770 (17,04) ; André Cendre, FN, 3 478 (8,75) ; Madeleine Le Boyer, POE, 604 (1,52).

8 mai. – Mitterrand, 31 322 (62,88).

Sortants : *MM. Bernard Bardin, PS ; Pierre Bérégovoy, PS, min. E., min. de l'économie, des finances et du budget depuis le 12 mai 1988 ; Bernard-Claude Savy, app. RPR, remplaçant M. Hervé de Charette, UDF-PR, nommé min. dél. à la fonction publique et au plan le 20 mars 1986.*

ELUS : Jacques Huyghuës des Etages, maj. p.-PS (2e).

Au premier tour : **Pierre Bérégovoy, maj. p.-PS, d.s. (1re) ; Bernard Bardin, maj. p.-PS, d.s. (3e).**

Le « département du président » envoie à l'Assemblée nationale, comme prévu, trois députés socialistes sur trois. Après Pierre Bérégovoy et Bernard Bardin, réélus au premier tour, Jacques Huyghuës des Etages retrouve le siège qu'il avait perdu en 1986. Il dépasse légèrement le score global de la gauche au premier tour et approche le pourcentage obtenu par M. Mitterrand au deuxième tour de l'élection présidentielle. Son concurrent de l'URC, Bernard-Claude Savy (RPR), qui avait remplacé au Palais-Bourbon Hervé de Charette, devenu ministre dans le gouvernement de J. Chirac et élu cette fois-ci dans le Maine-et-Loire, fait le plein des voix de droite, après s'être prononcé entre les deux tours pour un accord avec le Front national. Mais cela n'a pas suffi à lui donner la victoire.

NORD (24)

1re (LILLE SUD, PARTIE S.-E., S.-O.)

Ins., 56 311 ; vot., 34 079
Abst., 39,48 % ; suffr. expr., 33 190

Pierre Mauroy, maj. p.-PS, d.s., c.r., m. de Lille, a. prem. min., 18 498 (55,73), REELU.

Colette Codaccioni, URC-RPR, c.m. de Lille, 14 692 (44,26).

1er tour. – Abst., 42,48 % (suffr. expr., 31 909). *Pierre Mauroy*, 14 080 (44,12) ; Colette Codaccioni, 8 345 (26,15) ; Jean Despinois, FN, a. adj. m. de Fâches-Thumesnil, 3 606 (11,30) ; Louis Vouters, div. d., 2 464 (7,72) ; Annick Mattighello, PC, 1 949 (6,10) ; Renée Leguevel, écol., 1 465 (4,59).

8 mai. – Mitterrand, 24 521 (58,76).

2e (LILLE EST, PARTIE S.-E., VILLENEUVE D'ASCQ)

Ins., 69 274 ; vot., 43 328
Abst., 37,45 % ; suffr. expr., 41 938

Bernard Derosier, maj. p.-PS, d.s., prés. c.g., c.m. d'Hellemmes, 26 301 (62,71), REELU.

Désiré Vanbrabant, URC-UDF-PR, 15 637 (37,28).

1er tour. – Abst., 38,88 % (suffr. expr., 40 509). *Bernard Derosier*, 20 064 (49,52) ; Désiré Vanbrabant, 11 158 (27,54) ; Georges Dehove, FN, 4 846 (11,96) ; Jean-Raymond de Grève, PC, adj. m. de Lille, 4 441 (10,96).

8 mai. – Mitterrand, 33 990 (62,88).

3e (LILLE CENTRE, N., N.-E.)

Ins., 56 651 ; vot., 35 424
Abst., 37,46 % ; suffr. expr., 34 568

Claude Dhinnin, URC-RPR, d.s., c.g., m. de La Madeleine, 18 260 (52,82), REELU.

Jacqueline Osselin, maj. p.-PS, d.s., adj. m. de Mons-en-Baroeul, 16 308 (47,17).

1er tour. – Abst., 41,46 % (suffr. expr., 32 529). *Claude Dhinnin*, 13 830 (42,51) ; *Jacqueline Osselin*, 11 947 (36,72) ; Marc Wargnier, FN, c.r., 4 042 (12,42) ; Michel Douliez, PC, m. de Mons-en-Baroeul, 2 387 (7,33) ; Laurent Rosenfeld, POE, 323 (0,99).

8 mai. – Mitterrand, 22 300 (52,18).

4e (LILLE OUEST)

Ins., 63 324 ; vot., 43 188
Abst., 31,79 % ; suffr. expr., 41 952

Bruno Durieux, URC-UDF-CDS, d.s., 23 974 (57,14), REELU.

Marie-Cécile Laidebeur, maj. p.-PS, c.m. de Lambersart, 17 978 (42,85).

1er tour. – Abst., 34,57 % (suffr. expr., 40 543). *Bruno Durieux*, 19 401 (47,85) ; Marie-Cécile Laidebeur, 12 628 (31,14) ; Marcel Chateau, PC, m. de Comines, 4 311 (10,63) ; Marie-Danièle Rémy, FN, 4 203 (10,36).

8 mai. – Mitterrand, 26 500 (51,71).

5e (HAUBOURDIN, SECLIN)

Ins., 75 785 ; vot., 52 826
Abst., 30,29 % ; suffr. expr., 50 703

Denise Cacheux, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Cambrai, 30 515 (60,18), REELUE.

Marcel Deraedt, URC-RPR, c.r., 20 188 (39,81).

1er tour. – Abst., 33,44 % (suffr. expr., 48 841). *Denise Cacheux*, 20 344 (41,65) ; Marcel Deraedt, 14 030 (28,72) ; Jean Demailly, PC, m. de Seclin, 8 580 (17,56) ; Jacques Bourrez, FN, a. c.m. de Loos, 5 887 (12,05).

8 mai. – Mitterrand, 39 618 (63,42).

6e (PONT-A-MARCQ, PARTIE DE LANNOY)

Ins., 63 771 ; vot., 50 659
Abst., 20,56 % ; suffr. expr., 49 278

Robert Anselin, maj. p.-PS, c.g., m. d'Ostricourt, 25 041 (50,81), ELU.

Géry Deffontaines, div. d., c.g., m. de Landas, 24 237 (49,18).

1er tour. – Abst., 25,66 % (suffr. expr., 46 488). Robert Anselin, 17 009 (36,58) ; Géry Deffontaines, 10 316 (22,19) ; Jean-Jacques Descamps, URC-UDF-PR, c.m. de Lille, a. sec. E., 9 596 (20,64) ; Maxime Carlier, PC, adj. m. de Fretin, 4 579 (9,84) ; Christian Grenier, FN, 3 492 (7,51) ; François Vidal, Alt., c.m. de Lille, 1 496 (3,21).

8 mai. – Mitterrand, 30 735 (55,40).

7e (ROUBAIX EST, PARTIE DU CENTRE, PARTIE DE LANNOY)

Ins., 65 625 ; vot., 45 588
Abst., 30,53 % ; suffr. expr., 44 209

Bernard Carton, maj. p.-PS, c.g., c.m. de Roubaix, 23 760 (53,74), ELU.

Michel Ghysel, URC-RPR, d.s., c.g., adj. m. de Roubaix, 20 449 (46,25).

1er tour. – Abst., 33,93 % (suffr. expr., 42 305). Bernard Carton, 17 104 (40,43) ; *Michel Ghysel*, 13 457 (31,80) ; *Pierre Ceyrac*, FN, d.s., 8 424 (19,91) ; Emile Duhamel, PC, c.r., c.m. de Roubaix, 3 320 (7,84).

8 mai. – Mitterrand, 30 915 (59,21).

8e (ROUBAIX PARTIE DU CENTRE, NORD, OUEST)

Ins., 64 524 ; vot., 43 057
Abst., 33,26 % ; suffr. expr., 41 592

Gérard Vignoble, URC-PS diss., c.g., m. de Wasquehal, 23 929 (57,53), ELU.

Alain Faugaret, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Wattrelos, 17 663 (42,46).

1er tour. – Abst., 36,27 % (suffr. expr., 40 163). Gérard Vignoble, 15 637 (38,93) ; *Alain Faugaret*, 12 790 (31,84) ; Jean-Pierre Gendron, FN, 7 508 (18,69) ; Jean-Pierre Mareseaux, PC, c.m. de Roubaix, 2 308 (5,74) ; Jean-Marie Glantzlen, écol., 1 020 (2,53) ; Jacques Benaroer, ext. d., 898 (2,23) ; Jean-Louis Dionnet, CNI, 2 (0,00).

8 mai. – Mitterrand, 29 218 (57,56).

10e (TOURCOING NORD, N.-E.)

Ins., 66 310 ; vot., 47 630
Abst., 28,17 % ; suffr. expr., 46 076

Jean-Pierre Balduyck, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Tourcoing, 24 669 (53,53), ELU.

Stéphane Dermaux, URC-UDF-PR, d.s., c.g., m. de Tourcoing, 21 407 (46,46).

1er tour. – Abst., 31,99 % (suffr. expr., 44 034). Jean-Pierre Balduyck, 17 636 (40,05) ; *Stéphane Dermaux*, 15 000 (34,06) ; *Christian Baeckeroot*, FN, d.s., 8 112 (18,42) ; Francine Vanoverberghe, PC, c.m. d'Halluin, 3 286 (7,46).

8 mai. – Mitterrand, 30 527 (55,96).

11e (ARMENTIERES)

Ins., 76 787 ; vot., 56 061
Abst., 26,99 % ; suffr. expr., 53 960

Yves Durand, maj. p.-PS, c.g., adj. m. de Lomme, 31 675 (58,70), ELU.

Georges Brice, URC-RPR, c.g., 22 285 (41,29).

1er tour. – Abst., 30,11 % (suffr. expr., 52 069). Yves Durand, 22 950 (44,07) ; Georges Brice, 15 632 (30,02) ; Pierre Demessine, PC, c.m. d'Armentières, 5 826 (11,18) ; Jean-Jacques Jouret, FN, c.r., 5 320 (10,21) ; Jean Crinon, div., 1 770 (3,39) ; Jimmy Deroo, div. d., 571 (1,09).

8 mai. – Mitterrand, 39 447 (61,47).

13e (DUNKERQUE PARTIE EST, PARTIE OUEST)

Ins., 61 209 ; vot., 42 529
Abst., 30,51 % ; suffr. expr., 41 199

Michel Delebarre, maj. p.-PS, d.s., min.des affaires sociales et de l'emploi, c.r., 22 668 (55,02), REELU.

Emmanuel Dewees, URC-RPR, c.g., adj. m. de Dunkerque, 18 531 (44,97).

1er tour. – Abst., 33,71 % (suffr. expr., 39 605). *Michel Delebarre*, 18 195 (45,94) ; Emmanuel Dewees, 12 136 (30,64) ; Philippe Eymery, FN, c.r., 4 055 (10,23) ; Robert Lenoir, UDF-CDS diss., c.r., adj. m. de Dunkerque, 2 676 (6,75) ; Philippe Canonne, PC, c.m. de Dunkerque, 2 028 (5,12) ; Roger Lalouette, PNPG, 515 (1,30).

8 mai. – Mitterrand, 27 502 (56,58).

14e (BOURBOURG, DUNKERQUE PARTIE EST)

Ins., 62 638 ; vot., 50 764
Abst., 18,95 % ; suffr. expr., 49 199

Charles Paccou, URC-RPR, d.s., c.g., a. m. d'Arnèke, 25 228 (51,27), REELU.

Pierre-Jean Leprêtre, maj. p.-PS, m. de Bierne, a. c.g., 23 971 (48,72).

1er tour. – Abst., 22,71 % (suffr. expr., 46 958). *Charles Paccou*, 21 555 (45,90) ; Pierre-Jean Leprêtre, 19 811 (42,18) ; André Fin, FN, 3 301 (7,02) ; Alain Langlet, PC, 2 291 (4,87).

8 mai. – Mitterrand, 29 941 (54,99).

15e (BAILLEUL, HAZEBROUCK)

Ins., 62 385 ; vot., 50 391
Abst., 19,22 % ; suffr. expr., 48 963

Maurice Sergheraert, div. d., m. d'Hazebrouck, a.d., 25 304 (51,67), ELU.

Jean Delobel, maj. p.-PS, m. de Bailleul, 23 659 (48,32).

1er tour. – Abst., 22,27 % (suffr. expr., 47 218). Maurice Sergheraert, 22 639 (47,94) ; Jean Delobel, 19 191 (40,64) ; Victor Delos, FN, 2 719 (5,75) ; Jean-Paul Beck, PC, 2 669 (5,65).

8 mai. – Mitterrand, 31 270 (58,27).

16e (MARCHIENNES)

Ins., 76 217 ; vot., 53 377
Abst., 29,96 % ; suffr. expr., 50 856

Georges Hage, PC, d.s., c.m. de Douai, 35 654 (70,10), REELU.

Emile Messager, URC-RPR, c.r., c.m. d'Aniche, 15 202 (29,89).

1er tour. – Abst., 31,05 % (suffr. expr., 51 087). *Georges Hage*, 24 378 (47,71) ; Jocelyne Canivet, maj. p.-PS, 12 698 (24,85) ; Emile Messager, 10 209 (19,98) ; Francis Plus, FN, 3 802 (7,44).

8 mai. – Mitterrand, 45 271 (72,36).

17e (DOUAI)

Ins., 72 464 ; vot., 50 244
Abst., 30,66 % ; suffr. expr., 48 776

Marc Dolez, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Douai, 26 417 (54,15), ELU.

Jacques Vernier, URC-RPR, d. eur., c.r., m. de Douai, 22 359 (45,84).

1er tour. – Abst., 34,31 % (suffr. expr., 46 703). Jacques Vernier, 17 322 (37,08) ; Marc Dolez, 14 982 (32,07) ; Pierre Lefèbvre, PC, c.g., c.m. de Douai, 10 519 (22,52) ; Maurice Seghers, FN, 3 880 (8,30).

8 mai. – Mitterrand, 36 041 (62,72).

18e (CAMBRAI)

Ins., 76 852 ; vot., 61 167
Abst., 20,40 % ; suffr. expr., 59 299

Jean Le Garrec, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Cambrai, a. sec. E., 31 072 (52,39), REELU.

Jacques Legendre, URC-RPR, d.s., c.r., m. de Cambrai, a. sec. E., 28 227 (47,60).

1er tour. – Abst., 26,88 % (suffr. expr., 54 837). *Jacques Legendre*, 21 852 (39,84) ; *Jean Le Garrec*, 20 280 (36,98) ; Edouard Tricquet, PC, m. d'Escaudoevres, 8 098 (14,76) ; Jacques Disdier, FN, 4 607 (8,40).

8 mai. – Mitterrand, 37 962 (58,61).

19e (VALENCIENNES SUD)

Ins., 77 901 ; vot., 45 158
Abst., 42,03 % ; suffr. expr., 33 993

Gustave Ansart, PC, d.s., c.r., c.m. de Denain, 33 993 (100,00), REELU.

1er tour. – Abst., 30,88 % (suffr. expr., 52 611). *Gustave Ansart*, 25 817 (49,07) ; Robert Parent, maj. p.-PS, adj. m. de Douchy, 12 805 (24,33) ; Bernard Trioux, URC-UDF-rad., c.m. de Bouchain, 8 783 (16,69) ; Alain Philippart, FN, 5 206 (9,89).

8 mai. – Mitterrand, 45 703 (72,58).

20e (SAINT-AMAND-LES-EAUX, VALENCIENNES NORD)

Ins., 76 995 ; vot., 40 792
Abst., 47,01 % ; suffr. expr., 28 685

Alain Bocquet, PC, d.s., c.m. de Valenciennes, 28 685 (100,00), REELU.

1er tour. – Abst., 30,57 % (suffr. expr., 52 019). *Alain Bocquet*, 21 495 (41,32) ; Bernard Kouchner, maj. p-div. g, sec. E. à l'insertion sociale, 15 133 (29,09) ; Pierre Vilcot, URC-UDF-CDS, adj. m. de Valenciennes, 9 557 (18,37) ; Pierre Boussard, FN, 5 834 (11,21).

8 mai. – Mitterrand, 42 873 (68,61).

21e (VALENCIENNES EST)

Ins., 77 830 ; vot., 55 364
Abst., 28,86 % ; suffr. expr., 51 132

Fabien Thième, PC, c.r., c.g., 27 114 (53,02), ELU.

Olivier Marlière, URC-RPR, d.s., m. de Valenciennes, a. c.g., 24 018 (46,97).

1er tour. – Abst., 34,98 % (suffr. expr., 49 510). *Olivier Marlière*, 16 413 (33,15) ; Fabien Thième, 14 122 (28,52) ; Daniel Bois, maj. p.-PS, m. de Condé-sur-l'Escaut, 13 314 (26,89) ; Dominique Slabolepszy, FN, 4 756 (9,60) ; Pascal Delsaut, div. d., 905 (1,82).

8 mai. – Mitterrand, 37 537 (60,97).

22e (LE QUESNOY)

Ins., 74 021 ; vot., 57 776
Abst., 21,94 % ; suffr. expr., 55 174

Christian Bataille, maj. p.-PS, c.r., m. de Rieux-en-Cambrésis, 35 473 (64,29), ELU.

Jean-Pierre Delmotte, URC-RPR, c.m. d'Aulnoye-Aymeries, 19 701 (35,70).

1er tour. – Abst., 26,22 % (suffr. expr., 53 074). Christian Bataille, 20 418 (38,47) ; Claude Wargnies, PC, c.r., c.m. de Cambrai, a.d., 14 461 (27,24) ; Jean-Pierre Delmotte, 13 034 (24,55) ; Michel Locoche, FN, 5 161 (9,72).

8 mai. – Mitterrand, 40 706 (64,47).

23e (MAUBEUGE)

Ins., 66 242 ; vot., 45 036
Abst., 32,01 % ; suffr. expr., 42 984

Umberto Battist, maj. p.-PS, c.r., m. de Ferrière-la-Petite, a.d., 25 215 (58,66), ELU.

Jean-Claude Decagny, URC-UDF-PSD, d.s., m. de Maubeuge, 17 769 (41,33).

1er tour. – Abst., 34,63 % (suffr. expr., 42 351). Umberto Battist, 13 922 (32,87) ; *Jean-Claude Decagny*, 11 377 (26,86) ; *Jean Jarosz*, PC, d.s., c.g., m. de Feignies, 10 116 (23,88) ; Claude Deresnes, FN, 6 453 (15,23) ; Jean-Marie Allain, PNPG, 483 (1,14).

8 mai. – Mitterrand, 31 732 (61,25).

24e (AVESNES-SUR-HELPE)

Ins., 65 503 ; vot., 47 737
Abst., 27,12 % ; suffr. expr., 45 924

Marcel Dehoux, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Wignehies, 28 298 (61,61), REELU.

Jean-Pierre Deflandre, URC-RPR, c.m. de Hautmont, 17 626 (38,38).

1er tour. – Abst., 31,20 % (suffr. expr., 43 862). *Marcel Dehoux*, 20 066 (45,74) ; Jean-Pierre Deflandre, 11 691 (26,65) ; Jean-Claude Wasterlain, PC, c.g., m. de Hautmont, 6 672 (15,21) ; Bernard Hutin, FN, 5 433 (12,38).

8 mai. – Mitterrand, 32 287 (59,63).

Sortants : *MM. Gustave Ansart, PC ; Christian Baeckeroot, FN ; Alain Bocquet, PC ; Mme Denise Cacheux, PS, remplaçant M. Arthur Notebart, PS, qui a donné sa démission le 15 avril 1987 ; MM. Pierre Ceyrac, FN ; Serge Charles, RPR ; Bruno Chauvierre, non inscr. (CNI-ex-FN) ; Jean-Claude Decagny, UDF (PSD), remplaçant Georges Delfosse, UDF-CDS, décédé le 25 janvier 1988 ; Marcel Dehoux, PS ; Michel Delebarre, PS, min. des affaires sociales et de l'emploi depuis le 12 mai 1988 ; Stéphane Dermaux, UDF (PR), remplaçant M. Jean-Jacques Descamps, nommé sec. E. au tourisme le 25 mars 1986 ; Bernard Derosier, PS ; Claude Dhinnin, RPR ; Bruno Durieux, UDF (CDS) ; Alain Faugaret, PS ; Michel Ghysel, RPR, remplaçant de M. Albin Chalandon, RPR, nommé min. de la justice le 20 mars1986 ; Georges Hage, PC ; Jean Jarosz, PC ; Jean Le Garrec, PS ; Jacques Legendre, RPR ; Olivier Marlière, RPR ; Pierre Mauroy, PS ; Mme Jacqueline Osselin, PS ; M. Charles Paccou, RPR.*

ELUS : Pierre Mauroy, maj.p., PS, d.s. (1re) ; Bernard Derosier, maj.p., PS, d.s. (2e) ; Claude Dhinnin, URC-RPR, d.s. (3e) ; Bruno Durieux, URC-UDF-CDS, d.s. (4e) ; Denise Cacheux, maj.p., PS, d.s. (5e) ; Robert Anselin, maj.p., PS (6e) ; Bernard Carton, maj. p.-PS (7e) ; Gérard Vignoble, URC-PS diss., (8e) ; Jean-Pierre Balduyck, maj.p., PS (10e) ; Yves Durand, maj. p.-PS (11e) ; Michel Delebarre, maj.p., PS, d.s. (13e) ; Charles Paccou, URC-RPR, d.s. (14e) ; Maurice Sergheraert, div. d. (15e) ; Georges Hage, PC, d.s. (16e) ; Marc Dolez, maj.p., PS (17e) ; Jean Le Garrec, maj.p., PS, d.s. (18e) ; Gustave Ansart, PC, d.s. (19e) ; Alain Bocquet, PC, d.s. (20e) ; Fabien Thième, PC (21e) ; Christian Bataille, maj.p., PS (22e) ; Umberto Battist, maj.p., PS (23e) ; Marcel Dehoux, maj.p., PS, d.s. (24e).

Au premier tour : **Serge Charles, URC-RPR (9e) ; Albert Denvers, maj. p.-PS (12e).**

Scrutin sans surprise pour ce second tour, qui a confirmé la tendance du premier à une exception près dans le 6e où le candidat socialiste, Robert Anselin, réussit, à la faveur d'un duel extrêmement serré, à conquérir le siège devant Géry Deffontaines (div. d.), candidat qui avait devancé Jean-Jacques Descamps (URC-PR) le 5 juin. Cette victoire permet au Parti socialiste de totaliser 14 sièges sur 24, soit 6 de plus que dans l'Assemblée sortante.

Le Parti communiste peut être satisfait, puisqu'il conserve 4 élus (3 sortants sur 4 et 1 nouveau, Fabien Thième, trente-six ans).

A droite, la satisfaction est bien moindre, puisque, de 9 sièges, l'UDF et le RPR tombent à 6. Mais ces formations auront la consolation d'avoir bien résisté dans plusieurs circonscriptions où M. Mitterrand avait franchi la barre des 50 % le 8 mai 1988.

Géographiquement, la droite reste ancrée dans les Flandres et dans une partie de la métropole lilloise, mais elle perd du terrain dans le secteur de Roubaix-Tourcoing avec les victoires nettes de MM. Carton (PS) et Balduyck (PS) dans les 7e et 10e, la 8e demeurant à l'URC du fait de la dissidence de M. Vignoble.

Le PS, outre ces positions conquises, confirme son implantation dans le sud du département (Avesnois) et sur le littoral, où Michel Delebarre conquiert la 13e, qui était plutôt donnée à droite au moment du découpage de 1968 tandis que le PS s'ancre dans ses fiefs du Douaisis (16e) et surtout du Valenciennois (19e, 20e et 21e).

Le PS a bénéficié de la plus forte participation (69,61 %), en hausse de plus de 6 points, dans la 18e, où le duel était très serré entre deux sortants, Jean Le Garrec (PS) et Jacques Legendre, maire RPR de Cambrai. Grâce à un bon report des voix communistes, le PS améliore partout le score de la gauche au premier tour, sans toutefois, jamais atteindre les résultats de M. Mitterrand le 8 mai. Une seule exception toutefois : M. Dehoux dans la 24e.

M. Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, élu avec 55,73 % des voix, améliore le score de la gauche au premier tour, mais est en recul par rapport à celui du 8 mai. Surtout, il n'a pas mobilisé les électeurs, qui ne se sont déplacés qu'à un peu plus de 60 %.

OISE (7)

3e (CREIL SUD)

Ins., 60 511 ; vot., 39 649
Abst., 34,47 % ; suffr. expr., 38 390

Jean Anciant, maj. p.-PS, d.s., m. de Creil, a. c.g., 23 765 (61,90), REELU.

Jean-Pierre Baudry, URC-RPR, 14 625 (38,09).

1er tour. – Abst., 37,25 % (suffr. expr., 37 194). *Jean Anciant*, 15 224 (40,93) ; Jean-Pierre Baudry, 9 785 (26,30) ; Maurice Bambier, PC, c.r., c.g., m. de Montataire, 7 592 (20,41) ; Joseph Adamczewski, FN, 4 593 (12,34).

8 mai. – Mitterrand, 30 386 (63,15).

4e (CHANTILLY)

Ins., 70 798 ; vot., 49 892
Abst., 29,52 % ; suffr. expr., 48 920

Arthur Dehaine, URC-RPR, d.s., m. de Senlis, 26 766 (54,71), REELU.

Jean-Pierre Hanniet, maj. p.-PS, c.r., c.g., m. de Nanteuil-le-Haudouin, 22 154 (45,28).

1er tour. – Abst., 33,57 % (suffr. expr., 45 127). *Arthur Dehaine*, 21 466 (47,56) ; Jean-Pierre Hanniet, 14 317 (31,72) ; Madeleine Delacommune, FN, 4 956 (10,98) ; Serge Macudzinski, PC, m. de Saint-Maximim, 4 388 (9,72).

8 mai. – Mitterrand, 29 603 (50,36).

5e (COMPIEGNE S.-E., S.-O.)

Ins., 56 880 ; vot., 39 886
Abst., 29,87 % ; suffr. expr., 38 032

Lionel Stoleru, maj. p.-UDF diss., sec. E. au Plan, 21 027 (55,28), ELU.

Bernard Collomb, URC-RPR, 17 005 (44,71).

1er tour. – Abst., 33,66 % (suffr. expr., 36 905). Lionel Stoleru, 13 812 (37,42) ; Bernard Collomb, 11 746 (31,82) ; Gilles Masure, PC, c.m. de Crépy-en-Valois, a. c.g., 7 002 (18,97) ; Guy Harlé d'Ophove, FN, c.r., 4 345 (11,77).

8 mai. – Mitterrand, 28 960 (60,70).

6e (COMPIEGNE NORD, NOYON)

Ins., 61 814 ; vot., 45 560
Abst., 26,29 % ; suffr. expr., 44 543

François-Michel Gonnot, URC-UDF-PR, c.r., adj. m. de Compiègne, 22 494 (50,49), ELU.

Roland Florian, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Ribécourt, 22 049 (49,50).

1er tour. – Abst., 32,89 % (suffr. expr., 40 600). François-Michel Gonnot, 15 777 (38,85) ; *Roland Florian*, 15 773 (38,84) ; *Pierre Descaves*, FN, d.s., 4 687 (11,54) ; Jacques Desmoulin, PC, 4 363 (10,74).

8 mai. – Mitterrand, 29 285 (56,99).

7e (CLERMONT, CREIL, NOGENT-SUR-OISE)

Ins., 60 498 ; vot., 41 449
Abst., 31,48 % ; suffr. expr., 40 106

Jean-Pierre Braine, maj. p.-PS, c.g., m. de Saint-Just, a.d., 24 116 (60,13), ELU.

Patrick Malaizé, URC-UDF-PR, 15 990 (39,86).

1er tour. – Abst., 36,19 % (suffr. expr., 37 868). Jean-Pierre Braine, 15 397 (40,65) ; Patrick Malaizé, 10 784 (28,47) ; Jean Sylla, PC, c.g., m. de Mouy, 6 492 (17,14) ; Henri Bédier, FN, 4 209 (11,11) ; Francis Thabault, div., 986 (2,60).

8 mai. – Mitterrand, 30 405 (61,78).

Sortants : *MM. Jean Anciant, PS ; Arthur Dehaine, RPR, remplaçant de Marcel Dassault, RPR, décédé le 18 avril 1986 ; Pierre Descaves, FN ; Roland Florian, PS ; Robert Hersant, app. UDF, n.s.r.p. ; Jean-François Mancel, RPR ; Guy Vadepied, PS.*

ÉLUS : Jean Anciant, maj. p.-PS., d.s. (3e) ; Arthur Dehaine, URC-RPR, d.s. (4e) ; Lionel Stoléru, maj. p.-UDF diss. (5e) ; François-Michel Gonnot, URC-UDF-PR (6e) ; Jean-Pierre Braine, maj. p.-PS (7e).

Au premier tour : après annulation des suffrages qui s'étaient portés sur les candidats socialistes : **Guy Desessart, URC-div. d. (1re) ; Jean-François Mancel, URC-RPR, d.s. (2e).**

La commission de recensement des votes avait donné la victoire, dès le premier tour, à Guy Desessart, div. d., et à Jean-François Mancel, RPR, annulant les voix recueillies par les deux candidats du PS, Walter Amsallem et Guy Vadepied. Motif : le mot « suppléant » était placé après et non avant le nom de leur remplaçant sur leurs bulletins. Cette décision, que le préfet de l'Oise lui-même a considérée comme un abus de pouvoir, n'a apparemment pas influencé les électeurs. Ceux du FN se sont jetés dans le camp de la droite, et ceux du PC dans celui du PS.

Dans la troisième circonscription, la victoire de Jean Anciant (PS) était attendue. Dans la quatrième, Jean-Pierre Hanniet (PS) se rapproche d'Arthur Dehaine (RPR), réélu. Enfin, Jean-Pierre Braine (PS) creuse magistralement l'écart sur son concurrent.

Le refus du PC d'appeler à voter pour M. Lionel Stoléru comme la décision de ce dernier de démissionner de l'UDF n'ont pas empêché la nette victoire du nouveau secrétaire d'Etat au Plan.

Mais le succès de François-Michel Gonnot, UDF-PR, constitue l'événement du second tour. Avec, certes, seulement 445 voix d'avance, le vice-président du conseil régional de Picardie parvient à évincer Roland Florian, député rocardien de l'Oise depuis 1978, à l'issue d'une bataille qui a mobilisé tous les électeurs (moins 6,59 points d'abstension au second tour).

En attendant les résultats des nouvelles élections qui auront lieu probablement en septembre dans les première et deuxième circonscriptions (les deux candidats socialistes ont déposé un recours devant le Conseil constitutionnel), le PS doit compter pour l'instant avec M. Stoléru pour conserver dans ce département le même nombre de sièges qu'en 1986.

ORNE (3)

3e (ARGENTAN, FLERS)

Ins., 72 176 ; vot., 55 740
Abst., 22,77 % ; suffr. expr., 54 495

Michel Lambert, maj. p.-PS, d.s., c.g., 27 404 (50,28), REELU.

Hubert Bassot, URC-UDF-PR, c.g., a.d., 27 091 (49,71).

1er tour. – Abst., 29,37 % (suffr. expr., 49 919). *Michel Lambert*, 22 110 (44,29) ; Hubert Bassot, 19 353 (38,76) ; Razah Raad, RPR diss., adj. m. d'Argentan, 3 877 (7,76) ; Jean-Paul Delacroix, FN, 2 802 (5,61) ; Jean Chatelais, PC, 1 777 (3,55).

8 mai. – Mitterrand, 33 483 (54,75).

Sortants : *MM. Francis Geng, UDF (CDS) ; Daniel Goulet, RPR ; Michel Lambert, PS.*

ELU : Michel Lambert, maj. p.-PS, d.s. (3e).

Au premier tour ; **Daniel Goulet, URC-RPR p.s. (1re) ; Francis Geng, URC-UDF-CDS, d.s. (2e).**

Le duel était serré dans la troisième circonscription de l'Orne, où Michel Lambert (maj. prés. PS), député sortant affrontait Hubert Bassot (URC-PR), qui fut lui-même député de cette circonscription. M. Lambert l'emporte de 313 voix. Si M. Bassot était bien placé dans les zones rurales, ce sont les villes de Flers et d'Argentan qui ont assuré la réélection de son adversaire (829 voix de plus pour ce dernier à Flers, 1594 à Argentan). Il semble que les électeurs du Dr Raad, indépendant, RPR dissident, aient surtout porté leurs voix vers M. Lambert. Bien que contactés par M. Bassot, le Dr Raad et le Dr Delacroix (FN) n'avaient pas donné de consigne pour ce second tour. Au premier tour, les deux autres sortants, MM. Goulet et Geng, avaient retrouvé sans peine leur siège.

(Lire la suite page 26.)

Le second tour des

PAS-DE-CALAIS (14)

1re (ARRAS OUEST, SUD)
Ins., 73 386 ; vot., 59 543
Abst., 18,86 % ; suffr. expr., 58 096
Jean-Pierre Defontaine, maj. p.-MRG, c.r., m. de Hénin-sur-Cojeul, a.d., 30 991 (53,34), **ELU.**
Jean-Paul Delevoye, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Bapaume, 27 105 (46,65).
1er tour. – Abst., 24,85 % (suffr. expr., 54 374). Jean-Pierre Defontaine, 25 056 (46,08) ; *Jean-Paul Delevoye*, 22 120 (40,68) ; Pierre Level, FN, 3 736 (6,87) ; Jean Baland, PC, c.m. d'Arras, 3 462 (6,36).
8 mai. – Mitterrand, 37 122 (57,91).

2e (ARRAS NORD)
Ins., 66 207 ; vot., 50 630
Abst., 23,52 % ; suffr. expr., 48 954
André Delehedde, maj. p.-PS, d.s., c.g., adj. m. d'Arras, 29 279 (59,80), **REELU.**
Jean-Marie Vanlerenberghe, URC-UDF-CDS, d. eur., c.r., 19 675 (40,19).
1er tour. – Abst., 27,44 % (suffr. expr., 46 885). *André Delehedde*, 20 487 (43,69) ; Jean-Marie Vanlerenberghe, 14 474 (30,87) ; Martial Stienne, PC, c.g., m. de Vitry-en-Artois, 7 709 (16,44) ; *François Porteu de la Morandière*, FN, d.s., 4 215 (8,99).
8 mai. – Mitterrand, 34 345 (60,26).

3e (ST-PAUL-SUR-TERNOISE)
Ins., 67 509 ; vot., 58 727
Abst., 13,00 % ; suffr. expr., 57 596
Philippe Vasseur, URC-UDF-PR, d.s., 29 042 (50,42), **REELU.**
Michel Sergent, maj. p.-PS, c.g., m. de Desvres, a.d., 28 554 (49,57).
1er tour. – Abst., 18,95 % (suffr. expr., 53 635). Michel Sergent, 22 922 (42,73) ; *Philippe Vasseur*, 19 195 (35,78) ; *Jacques Hersant*, URC-CNI, d.s., 5 322 (9,92) ; Luc Jouret, PC, 3 346 (6,23) ; Véronique Chabot de Murat, FN, 2 850 (5,31).
8 mai. – Mitterrand, 32 954 (54,30).

4e (MONTREUIL)
Ins., 69 465 ; vot., 56 798
Abst., 18,23 % ; suffr. expr., 55 471
Léonce Deprez, URC-UDF-PSD, d.s., c.r., m. du Touquet, 29 566 (53,29), **REELU.**
Claude Wilquin, maj. p.-PS, c.r., m. de Berck, a.d., 25 905 (46,70).
1er tour. – Abst., 25,31 % (suffr. expr., 50 698). *Léonce Deprez*, 24 225 (47,78) ; Claude Wilquin, 20 446 (40,32) ; Paul Dumont, PC, c.r., c.m. d'Etaples, 4 527 (8,92) ; Guy Cannie, div. d., 1 500 (2,95).
8 mai. – Mitterrand, 32 675 (55,03).

5e (BOULOGNE-SUR-MER SUD)
Ins., 59 708 ; vot., 41 092
Abst., 31,17 % ; suffr. expr., 39 396
Guy Lengagne, maj. p.-PS, d.s., m. de Boulogne, a. sec. E., 23 550 (59,77), **REELU.**
Jean-Pierre Pont, URC-UDF-CDS, 15 846 (40,22).
1er tour. – Abst., 34,13 % (suffr. expr., 38 238). *Guy Lengagne*, 17 216 (45,02) ; Jean-Pierre Pont, 10 767 (28,15) ; Francis Defrance, PC, c.r., adj. m. de Saint-Martin-Boulogne, 6 700 (17,52) ; Gérard Coulbeuf, FN, 3 555 (9,29).
8 mai. – Mitterrand, 30 579 (63,38).

6e (BOULOGNE-SUR-MER NORD-EST, NORD-OUEST, CALAIS NORD-OUEST)
Ins., 66 481 ; vot., 46 696
Abst., 29,76 % ; suffr. expr., 45 070
Dominique Dupilet, maj. p.-PS, c.r., c.g., adj. m. de Boulogne, a.d., 27 621 (61,28), **ELU.**
Claude Demassieux, URC-RPR, c.r., c.g., c.m. de Calais, 17 449 (38,71).
1er tour. – Abst., 32,20 % (suffr. expr., 43 858). Dominique Dupilet, 21 516 (49,05) ; Claude Demassieux, 13 477 (30,72) ; Michel Sajot, PC, adj. m. de Calais, 5 613 (12,79) ; Jérôme Follet, FN, 3 252 (7,41).
8 mai. – Mitterrand, 33 158 (61,17).

7e (CALAIS CENTRE, EST, S.-E.)
Ins., 73 815 ; vot., 51 748
Abst., 29,89 % ; suffr. expr., 49 741
André Capet, maj. p.-PS, c.r., adj. m. de Calais, 29 668 (59,64), **ELU.**
Yvan Blot, URC-RPR, d.s., c.g., c.m. de Calais, 20 073 (40,35).
1er tour. – Abst., 32,44 % (suffr. expr., 48 191). André Capet, 17 926 (37,19) ; *Yvan Blot*, 17 641 (36,60) ; *Jean-Jacques Barthe*, PC, d.s., m. de Calais, 12 622 (26,19) ; Bernard Lelièvre, PS diss., 2 (0,00).
8 mai. – Mitterrand, 36 963 (62,20).

10e (BRUAY-EN-ARTOIS)
Ins., 74 130 ; vot., 42 015
Abst., 43,32 % ; suffr. expr., 33 047
Marcel Wacheux, maj. p.-PS, d.s., c.g., a. m. de Bruay-en-Artois, 33 047 (100,00), **REELU.**
1er tour. – Abst., 29,78 % (suffr. expr., 50 579). *Marcel Wacheux*, 25 204 (49,83) ; Jean-Luc Bécart, PC, sén., c.g., m. d'Auchel, 13 310 (26,31) ; Jean Dagouneau, URC-UDF-rad., 8 802 (17,40) ; Thierry Agard, FN, c.r., 3 263 (6,45).
8 mai. – Mitterrand, 42 817 (71,57).

11e (CAMBRIN)
Ins., 83 225 ; vot., 50 136
Abst., 39,75 % ; suffr. expr., 37 383
Noël Josèphe, maj. p.-PS, prés. c.r., m. de Beuvry, a.d., 37 383 (100,00), **ELU.**
1er tour. – Abst., 28,32 % (suffr. expr., 58 096). Noël Josèphe, 28 094 (48,35) ; *Rémy Auchedé*, PC, d.s., c.m. de Billy-Berclau, 13 804 (23,76) ; André Bizoux, URC-RPR, c.m. de Wingles, 6 439 (11,08) ; Julien Beauchamp, FN, 5 175 (8,90) ; Jean-Marie Calero, URC-UDF-PSD, 4 584 (7,89).
8 mai. – Mitterrand, 48 265 (70,23).

14e (HENIN-BEAUMONT)
Ins., 71 263 ; vot., 37 940
Abst., 46,76 % ; suffr. expr., 28 512
Albert Facon, maj. p.-PS, c.r., c.g., m. de Courrières, 28 512 (100,00), **ELU.**
1er tour. – Abst., 32,86 % (suffr. expr., 46 607). Albert Facon, 20 188 (43,31) ; Yves Coquelle, PC, c.g., m. de Rouvroy, 13 161 (28,23) ; Raymond Demailly, FN, 7 127 (15,29) ; Gérard Pignet, URC-RPR, c.m. de Noyelles-Godault, 6 131 (13,15).
8 mai. – Mitterrand, 40 573 (71,41).

Sortants : *MM. Rémy Auchedé, PC ; Jean-Jacques Barthe, PC ; Yvan Blot, RPR ; André Delehedde, PS ; Jean-Paul Delevoye, RPR ; Léonce Deprez, app. UDF (PSD) ; Jacques Hersant, app. RPR (CNI) ; Roland Huguet, PS ; Jean-Pierre Kucheida, PS ; Guy Lengagne, PS ; Jacques Mellick, PS, nommé sec. E. aux anciens combattants, le 13 mai 1988 ; François Porteu de La Morandière, FN ; Philippe Vasseur, UDF (PR) ; Marcel Wacheux, PS.*

ELUS : Jean-Pierre Defontaine, maj. p.-MRG (1re) ; André Delehedde, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Philippe Vasseur, URC-UDF-PR, d.s. (3e) ; Léonce Deprez, URC-UDF-PSD, d.s. (4e) ; Guy Lengagne, maj. p.-PS, d.s. (5e) ; Dominique Dupilet, maj. p.-PS (6e) ; André Capet, maj. p.-PS (7e) ; Marcel Wacheux, maj. p.-PS, d.s. (10e) ; Noël Josèphe, maj. p.-PS (11e) ; Albert Facon, maj. p.-PS (14e).

Au premier tour : **Roland Huguet, maj. p.-PS, d.s. (8e) ; Jacques Mellick, maj. p.-PS, d.s. (9e) ; Jean-Pierre Kucheida, maj. p.-PS, d.s. (12e) ; Jean-Claude Bois, maj. p.-PS (13e).**

Le Pas-de-Calais, qui avait élu quatre députés socialistes dès le premier tour, a confirmé l'hégémonie du PS, sans toutefois obtenir la totalité des sièges. Le PS totalise onze élus et le MRG en a un. Les deux sortants de l'UDF – l'un à l'arraché, l'autre plus confortablement – ont sauvé leur mandat dans des circonscriptions où M. Mitterrand avait obtenu, le 8 mai, des scores supérieurs à ceux de son adversaire. Dans la 3e, Philippe Vasseur (UDF-PR), vainqueur de Jacques Hersant (RPR-CNI) au cours d'une « primaire » mémorable au sein de l'URC, l'a emporté cette fois de justesse – par 488 voix – sur Michel Sergent, ancien député, maire socialiste de Desvres. En revanche, Léonce Deprez, maire du Touquet (UDF-PSD), a nettement battu, dans la 4e, le maire socialiste de Berck, Claude Wilquin, ancien député.

Pour la première fois depuis 1936, le Parti communiste n'a plus de députés dans le Pas-de-Calais. Il en comptait deux dans l'Assemblée sortante. Le RPR perd ses trois représentants dont Yvon Blot, animateur du Club de l'Horloge, auquel le Front national n'avait opposé personne au premier tour. L'unique député FN du département, François Porteu de la Morandière, avait été éliminé le 5 juin.

PUY-DE-DOME (6)

1re (CLERMONT-FERRAND CENTRE, EST, NORD, N.-O.)
Ins., 56 321 ; vot., 36 876
Abst., 34,52 % ; suffr. expr., 36 090
Maurice Pourchon, maj. p.-PS, d.s., c.g., c.m. de Clermont-Ferrand, a. prés., c.r., 21 220 (58,79), **REELU.**
Dominique Turpin, URC-UDF, 14 870 (41,20).
1er tour. – Abst., 38,36 % (suffr. expr., 34 152). *Maurice Pourchon*, 16 285 (47,68) ; Dominique Turpin, 11 307 (33,10) ; Abel Poitrineau, FN, 2 729 (7,99) ; Jean Nicolas, PC, c.r., adj. m. de Clermont-Ferrand, 2 449 (7,17) ; Jean-Jacques Perrier, PNPG, 1 382 (4,04).
8 mai. – Mitterrand, 26 878 (59,11).

2e (CLERMONT-FERRAND SUD, S.-E.)
Ins., 64 852 ; vot., 46 268
Abst., 28,65 % ; suffr. expr., 45 283
Alain Néri, maj. p.-PS, c.g., m. de Beauregard-l'Evêque, 25 748 (56,86), **ELU.**
Michel Cartaud, URC-UDF-PR, c.g., m. de Pont-du-Château, 19 535 (43,13).
1er tour. – Abst., 33,98 % (suffr. expr., 42 057). Alain Néri, 20 245 (48,13) ; Michel Cartaud, 15 767 (37,48) ; Louis Virgoulay, PC, adj. m. de Clermont-Ferrand, 3 356 (7,97) ; Jacques Lavest, FN, 2 689 (6,39).
8 mai. – Mitterrand, 31 034 (58,34).

4e (ISSOIRE)
Ins., 67 667 ; vot., 49 871
Abst., 26,29 % ; suffr. expr., 48 653
Jacques Lavedrine, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. d'Issoire, 27 550 (56,62), **REELU.**
Pierre Pascallon, URC-RPR, d.s., c.m. d'Issoire, 21 103 (43,37).
1er tour. – Abst., 32,37 % (suffr. expr., 44 866). *Jacques Lavedrine*, 21 476 (47,86) ; *Pierre Pascallon*, 16 840 (37,53) ; Alain Cuercq, PC, m. du Cendre, 4 175 (9,30) ; Jean Intsabit, FN, 2 375 (5,29).
8 mai. – Mitterrand, 32 006 (56,62).

5e (THIERS)
Ins., 66 342 ; vot., 50 547
Abst., 23,80 % ; suffr. expr., 49 110
Maurice Adevah-Poeuf, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Thiers, 25 439 (51,80), **REELU.**
Georges Chometon, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., m. de Saint-Bonnet-le-Chastel, 23 671 (48,19).
1er tour. – Abst., 31,55 % (suffr. expr., 44 444). *Maurice Adevah-Poeuf*, 18 554 (41,74) ; *Georges Chometon*, 17 067 (38,40) ; André Chassaigne, PC, c.g., m. de Saint-Amant-Roche-Savine, 5 253 (11,81) ; Claude Jaffrès, FN, 3 570 (8,03).
8 mai. – Mitterrand, 30 405 (55,47).

6e (RIOM)
Ins., 79 679 ; vot., 60 933
Abst., 23,52 % ; suffr. expr., 59 613
Edmond Vacant, maj. p.-PS, c.r., c.g., m. de Mozac, a.d., 32 828 (55,06), **ELU.**
Gérard Boche, URC-UDF-PR, c.g., m. d'Aigueperse, 26 785 (44,93).
1er tour. – Abst., 30,38 % (suffr. expr., 54 476). Edmond Vacant, 24 391 (44,77) ; Gérard Boche, 20 808 (38,19) ; Jean-Claude Jacob, PC, adj. m. de Riom, 4 539 (8,33) ; Bernard de Vimal du Bouchet, FN, 2 925 (5,36) ; Jean-Luc Descamp, PNPG, 1 813 (3,32).
8 mai. – Mitterrand, 37 215 (55,50).

Sortants : *MM. Maurice Adevah-Poeuf, PS ; Georges Chometon, UDF (CDS) ; Valéry Giscard d'Estaing, UDF (PR) ; Jacques Lavedrine, PS ; Pierre Pascalon, RPR ; Maurice Pourchon, PS, remplaçant M. Roger Quilliot, PS, élu sén. le 28 septembre 1986.*

ELUS : Maurice Pourchon, maj. p.-PS, d.s. (1re) ; Alain Néri, maj. p.-PS (2e) ; Jacques Lavedrine, maj. p.-PS, d.s. (4e) ; Maurice Adevah-Pœuf, maj. p.-PS, d.s (5e) ; Edmond Vacant, maj. p.-PS (6e).

Au premier tour : **Valéry Giscard d'Estaing, URC-UDF-PR, d.s. (3e).**

Le retour au scrutin majoritaire permet au Puy-de-Dôme de renouer avec sa tradition politique. Sur six circonscriptions, cinq ont été enlevées sans coup férir – dont deux contre des députés sortants – par les candidats du PS, qui ont, pour la plupart, œuvré dans la facilité et bénéficié du report irréprochable des voix communistes. Les votes en faveur du Front national, lors du premier tour, étaient compris, selon les circonscriptions, entre 3 % et 8 %.

La seule circonscription faisant exception à la règle est celle de Clermont-Montagne, où M. Giscard d'Estaing l'a emporté dès le premier tour.

PYRENEES-ATLANTIQUES (6)

1re (PAU CENTRE, N., O.)
Ins., 57 775 ; vot., 42 978
Abst., 25,61 % ; suffr. expr., 42 169
René Cazenave, maj. p.-PS, c.g., adj. m. de Pau, 21 842 (51,79), **ELU.**
Jean Gougy, URC-RPR, d.s., c.g., c.m. de Pau, 20 327 (48,20).
1er tour. – Abst., 32,35 % (suffr. expr., 38 403). René Cazenave, 17 217 (44,83) ; *Jean Gougy*, 15 054 (39,20) ; Alexis Arette-Hourquet, FN, c.r., 3 471 (9,03) ; Georges Recq, PC, adj. m. de Pau, 1 553 (4,04) ; Aline Morize, PNPG, 691 (1,79) ; Gaston Laborde, div., 417 (1,08).
8 mai. – Mitterrand, 24 055 (50,74).

2e (NAY-BOURDETTES, PAU EST, PAU SUD)
Ins., 60 728 ; vot., 47 841
Abst., 21,22 % ; suffr. expr., 46 919
François Bayrou, URC-UDF-CDS, d.s., c.m. de Pau, 23 789 (50,70), **REELU.**
Henri Prat, maj. p.-PS, d.s., c.g., 23 130 (49,29).
1er tour. – Abst., 29,29 % (suffr. expr., 41 768). *Henri Prat*, 17 654 (42,26) ; *François Bayrou*, 17 337 (41,50) ; Pierre Pecastraing, FN, 3 052 (7,30) ; Sylvano Marian, PC, c.m. de Pau, 2 029 (4,85) ; Léon Père-Escamps, div., 1 696 (4,06).
8 mai. – Mitterrand, 25 832 (50,45).

3e (JURANÇON)
Ins., 74 707 ; vot., 56 806
Abst., 23,96 % ; suffr. expr., 55 486
André Labarrère, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Pau, a. min., 31 638 (57,01), **REELU.**
Léon Costedoat, URC-UDF-PR, c.g., 23 848 (42,98).
1er tour. – Abst., 29,23 % (suffr. expr., 51 803). *André Labarrère*, 25 164 (48,57) ; Léon Costedoat, 16 529 (31,90) ; André Cazetien, PC, m. de Mourenx, 3 834 (7,40) ; Jean Jegun, FN, 3 628 (7,00) ; Jean-Yves Teule, div., 2 648 (5,11).
8 mai. – Mitterrand, 35 375 (55,74).

5e (ANGLET, BAYONNE)
Ins., 68 406 ; vot., 50 060
Abst., 26,81 % ; suffr. expr., 49 041
Alain Lamassoure, URC-UDF-PR., d.s., 24 988 (50,95), **REELU.**
Jean-Pierre Destrade, maj. p.-PS, d.s., 24 053 (49,04).
1er tour. – Abst., 33,11 % (suffr. expr., 43 674). *Alain Lamassoure*, 17 905 (40,99) ; *Jean-Pierre Destrade*, 17 792 (40,73) ; Gilbert Desez, PC, 3 218 (7,36) ; François de Marignan, FN, 2 693 (6,16) ; Pierre Charriton, rég., 1 583 (3,62) ; Etienne Etchegarray, div., 483 (1,10).
8 mai. – Mitterrand, 28 432 (51,30).

6e (BIARRITZ, HENDAYE)
Ins., 72 155 ; vot., 51 619
Abst., 28,46 % ; suffr. expr., 50 403
Michèle Alliot-Marie, URC-RPR, a. sec. E., a.d., 29 162 (57,85), **ELUE.**
Raphaël Lassallette, maj. p.-PS, m. d'Hendaye, 21 241 (42,14).
1er tour. – Abst., 32,36 % (suffr. expr., 47 932). Michèle Alliot-Marie, 23 364 (48,74) ; Raphaël Lassallette, 16 058 (33,50) ; Pierre Brunel, FN, 3 269 (6,82) ; Richard Irazusta, rég., 2 742 (5,72) ; Yvette Gourdin, PC, 1 884 (3,93) ; Michel Colet, div., 615 (1,28).
8 mai. – Chirac, 32 426 (54,96).

Sortants : *MM. François Bayrou, UDF (CDS) ; Jean-Pierre Destrade, PS ; Jean Gougy, RPR ; André Labarrère, PS ; Alain Lamassoure, UDF (P. et R.), remplaçant Mme Michèle Alliot-Marie, RPR, nommée sec. E. à l'enseignement le 20 mars 1986 ; Henri Prat, PS.*

ÉLUS : René Cazenave, maj. p.-PS (1re) ; François Bayrou, URC-UDF-CDS, d.s. (2e), André Labarrère, maj. p.-PS, d.s. (3e), Alain Lamassoure, URC-UDF-PR, d.s. (5e) ; Michèle Alliot-Marie, URC-RPR (6e).

Au premier tour : **Michel Inschauspé, URC-RPR (4e).**

Moins de 1000 voix d'écart ont suffi à François Bayrou et à Alain Lamassoure pour battre respectivement, à Pau et à Bayonne, deux députés socialistes également sortants, Henri Prat et Jean-Pierre Destrade. Pour l'emporter, les deux candidats UDF ont bénéficié non seulement du report des voix du Front national du premier tour, mais aussi de la participation supplémentaire de 6 000 et de 5 000 voix.

Le troisième duel annoncé comme très serré, celui de la 1re circonscription de Pau, s'est terminé à l'avantage cette fois du candidat socialiste, René Cazenave, adjoint au maire de Pau, qui bat assez nettement le député RPR sortant, Jean Gougy, à qui l'appoint des 9 % du Front national n'a pas suffi.

L'élection de Michèle Alliot-Marie (RPR) à Biarritz et la réélection de André Labarrère, maire socialiste de Pau, se sont produites comme prévu sans difficulté. Michel Inschauspé (RPR) avait été élu dès le premier tour.

HAUTES-PYRENEES (3)

1re (BAGNERES-DE-BIGORRE)
Ins., 59 407 ; vot., 44 430
Abst., 25,21 % ; suffr. expr., 43 184
Pierre Forgues, maj. p.-PS, d.s., c.r., m. de Sère-Rustaing, 25 552 (59,17), **REELU.**
Pierre Bleuler, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., m. de Lannemezan, 17 632 (40,82).
1er tour. – Abst., 30,99 % (suffr. expr., 40 077). *Pierre Forgues*, 19 215 (47,94) ; *Pierre Bleuler*, 14 698 (36,67) ; Michel Cassagne, PC, 4 281 (10,68) ; Michel Debacker, FN, 1 883 (4,69).
8 mai. – Mitterrand, 30 206 (61,31).

2e (LOURDES, TARBES I, II)
Ins., 60 520 ; vot., 44 643
Abst., 26,23 % ; suffr. expr., 43 414
Claude Gaits, maj. p.-MRG, 22 323 (51,41), **ELU.**
Gérard Trémège, URC-UDF-PR, d.s., c.g., 21 091 (48,58).
1er tour. – Abst., 34,43 % (suffr. expr., 38 789). *Gérard Trémège*, 16 012 (41,27) ; Claude Gaits, 14 995 (38,65) ; Jean Vieu, PC, c.g., adj. m. de Tarbes, 4 277 (11,02) ; Alphonse Bertho, FN, 2 540 (6,54) ; Christian Zueras, PNPG, 965 (2,48).
8 mai. – Mitterrand, 27 393 (55,27).

3e (TARBES III, IV, V)
Ins., 51 768 ; vot., 37 126
Abst., 28,28 % ; suffr. expr., 36 383
Claude Miqueu, PS diss., c.g., m. de Vic-Bigorre, 13 592 (37,35), **ELU.**
Eric Baseilhac, URC-RPR, 11 483 (31,56) ; Jean Glavany, maj. p.-PS, 11 308 (31,08).
1er tour. – Abst., 34,38 % (suffr. expr., 33 431). Claude Miqueu, 9 406 (28,13) ; Jean Glavany, 8 939 (26,73) ; Eric Baseilhac, 8 084 (24,18) ; Jean Portejoie, PC, 4 815 (14,40) ; Albert Sauvanet, FN, 2 187 (6,54).
8 mai. – Mitterrand, 25 597 (61,75).

Sortants : *MM. Pierre Bleuler, UDF (CDS) ; Pierre Forgues, PS ; Gérard Trémège, UDF (PR).*

ÉLUS : Pierre Forgues, maj. p.-PS (1re) ; Claude Gaits, maj. p.-MRG (2e) ; Claude Miqueu, PS div. (3e).

L'événement majeur du deuxième tour est la défaite nette de Jean Glavany (majorité présidentielle) dans la troisième circonscription. Le chef de cabinet du président de la République, qui était arrivé deuxième dimanche dernier, derrière Claude Miqueu, PS dissident, candidat sous l'étiquette « socialiste républicain démocrate », termine à la dernière place d'une triangulaire passionnelle. Largement distancé par le maire de Vic-en-Bigorre (37,36 %), Jean Glavany est aussi dépassé par Eric Baseilhac, RPR, qui bénéficie du report des voix du Front national. Les dissidents du PS, du MRG et le PC, qui avaient appelé à « voter Miqueu » ont donc gagné. Cela promet des lendemains difficiles au sein des fédérations départementales qui n'ont pas suivi les consignes nationales.

Deuxième fait marquant, mais plus attendu : la défaite des deux députés sortants, élus en mars 1986, Gérard Tremege, PR, dans la deuxième circonscription, et Pierre Bleuler, CDS, dans la première. Ils sont largement distancés, le premier par Claude Gaits, MRG, poulain de François Abadie, sénateur et maire de Lourdes, ancien ministre (51,42 %) ; le second par le député sortant, Pierre Forgues, PS (59,17 %). Ces deux candidats de la majorité présidentielle ont bénéficié pratiquement du report exact de toutes les voix de gauche du premier tour.

PYRENEES-ORIENTALES (4)

1re (PERPIGNAN III, IV, V, VII, IX)
Ins., 56 927 ; vot., 39 505
Abst., 30,60 % ; suffr. expr., 38 240
Claude Barate, URC-RPR, d.s., c.g., adj. m. de Perpignan, 20 335 (53,17), **REELU.**
Louis Caseilles, maj. p.-PS, c.g., 17 905 (46,82).
1er tour. – Abst., 36,87 % (suffr. expr., 35 121). *Claude Barate*, 12 826 (36,51) ; Louis Caseilles, 10 884 (30,99) ; Jean Grisard, FN, 6 817 (19,41) ; Jean Vila, PC, m. de Cabestany, 4 594 (13,08).
8 mai. – Chirac, 23 339 (52,01).

2e (LA COTE-RADIEUSE, PERPIGNAN I)
Ins., 66 578 ; vot., 47 981
Abst., 27,93 % ; suffr. expr., 46 906
Pierre Estève, maj. p.-PS, c.r., c.g., m. de Saint-Paul-de-Fenouillet, 24 854 (52,98), **ELU.**
Alain Marti, URC-RPR, c.g., 15 005 (31,98) ; *Pierre Sergent*, FN, d.s., 7 047 (15,02).
1er tour. – Abst., 33,77 % (suffr. expr., 43 179). Pierre Estève, 14 272 (33,05) ; Alain Marti, 10 836 (25,09) ; André Tourné, PC, a.d., 9 201 (21,30) ; *Pierre Sergent*, 8 861 (20,52) ; Jacques Coupet, URC-UDF, m. de Canet, 9 (0,02).
8 mai. – Mitterrand, 29 177 (53,56).

3e (PERPIGNAN II, VI, VIII, PRADES)
Ins., 62 088 ; vot., 44 226
Abst., 28,76 % ; suffr. expr., 42 345
Jacques Farran, URC-UDF-PR, d.s., c.g., 21 811 (51,50), **REELU.**
Renée Soum, maj. p.-PS, d.s., c.g., 20 534 (48,49).
1er tour. – Abst., 36,41 % (suffr. expr., 38 521). *Jacques Farran*, 13 830 (35,90) ; *Renée Soum*, 8 013 (20,80) ; François Beffara, PS diss., c.g., m. de Millas, 6 340 (16,45) ; Jacques Mulet, FN, 4 905 (12,73) ; Alain Nunez, PC, c.g., m. d'Olette, 4 905 (12,73) ; Henry Raynaud, div. d., 528 (1,37).
8 mai. – Mitterrand, 25 493 (52,00).

4e (CERET, THUIR)
Ins., 67 049 ; vot., 49 200
Abst., 26,62 % ; suffr. expr., 47 445
Henri Sicre, maj. p.-PS, c.r., c.g., m. de Céret, 27 534 (58,03), **ELU.**
Jean Xatard, URC-UDF-CDS, 19 911 (41,96).
1er tour. – Abst., 32,06 % (suffr. expr., 44 700). Henri Sicre, 18 421 (41,21) ; Jean Xatard, 11 455 (25,62) ; Michel de Cacqueray, FN, 6 168 (13,79) ; Ghislain Cousteau, PC, 5 521 (12,35) ; Francis Deprez, écol., 2 694 (6,02) ; Georges Moly, ext. d., 441 (0,98).
8 mai. – Mitterrand, 31 156 (55,96).

Sortants : *MM. Claude Barate, RPR ; Jacques Farran, UDF (PR) ; Pierre Sergent, FN ; Mme Renée Soum, PS.*

ÉLUS : Claude Barate, URC-RPR, d.s. (1re) ; Pierre Estève, maj. p.-PS (2e) ; Jacques Farran, URC-UDF-PR, d.s. (3e) ; Henri Sicre, maj. p.-PS (4e).

L'échec de M. Sergent, député sortant du Front national, était inscrit dans les résultats du premier tour, qui l'avait placé en quatrième position avec 20,52 % des voix. M. Sergent avait cependant décidé de se maintenir après que M. Tourné, candidat PC, l'eut attaqué dans sa profession de foi à propos de faits couverts par l'amnistie, concernant ses activités pendant la guerre d'Algérie. M. Sergent avait assigné le candidat communiste en citation directe pour diffamation en période électorale. Dès le 10 juin, le tribunal correctionnel de Perpignan, jugeant M. Tourné coupable de diffamation, l'a condamné à 5 000 francs d'amende au titre de l'action publique et à verser la somme de 20 000 francs à M. Sergent pour préjudice moral.

La triangulaire, dont M. Estève sort largement vainqueur, n'a pas empêché le candidat du RPR, M. Marti, de gagner plus de 4 000 voix, par rapport au premier tour, c'est-à-dire de prendre une partie de celles qui s'étaient portées sur M. Sergent le 5 juin. Ce dernier perd, en effet, plus de 1 800 suffrages par rapport au premier tour.

A Perpignan, M. Barate, récupérant les trois quarts des voix du Front national au premier tour, l'emporte facilement malgré une baisse de la participation. A Céret, où, en revanche, la participation a augmenté au bénéfice du candidat de droite, M. Sicre est, néanmoins, élu avec une très confortable avance.

Un duel serré opposait, dans la circonscription de Prades, deux députés sortants, M. Farran et Mme Soum pratiquement à égalité, au premier tour, en potentiel de voix de droite et de gauche. Le taux d'abstention a baissé de plus de 7 points faveur, principalement, de M. Farran, qui l'emporte.

BAS-RHIN (9)

1re (STRASBOURG I, II, IV, IX)
Ins., 49 515 ; vot., 30 212
Abst., 38,98 % ; suffr. expr., 29 382
Emile Koehl, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., c.m. de Strasbourg, 16 482 (56,09), **REELU.**
Claude Truchot, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Strasbourg, 12 900 (43,90).
1er tour. – Abst., 42,35 % (suffr. expr., 28 147). *Emile Koehl*, 9 258 (32,89) ; Claude Truchot, 8 140 (28,91) ; Jean Waline, RPR diss., c.r., c.m. de Strasbourg, 4 477 (15,90) ; Jean-Michel Schaeltzel, FN, 3 377 (11,99) ; Jean Dock, div. g., c.r., 1 270 (4,51) ; Henriette Acker, PNPG, 883 (3,13) ; Yolande Rosenblatt, PC, 503 (1,78) ; Pascal Dupaix, CNI, 239 (0,84).
8 mai. – Chirac, 19 951 (53,03).

2e (STRASBOURG III, VII, VIII X)
Ins., 51 153 ; vot., 31 260
Abst., 38,88 % ; suffr. expr., 30 597
Marc Reymann, URC-UDF-CDS, d.s., c.m. de Strasbourg, 15 418 (50,39), **REELU.**
Catherine Trautmann, maj. p.-PS, d.s., sec. E. aux personnes âgées et aux handicapés, c.m. de Strasbourg, 15 179 (49,60).
1er tour. – Abst., 43,51 % (suffr. expr., 28 501). *Catherine Trautmann*, 11 822 (41,47) ; *Marc Reymann*, 10 009 (35,11) ; *Robert Spieler*, FN, d.s., c.r., 5 195 (18,22) ; Jean-Baptiste Metz, PC, 799 (2,80) ; Rémy Seutren, div. d., 322 (1,12) ; Didier Barthelmé, div. d., 248 (0,87) ; Gilles Pilard, ext. d., 106 (0,37).
8 mai. – Mitterrand, 19 883 (51,51).

3e (SCHILTIGHEIM, STRASBOURG V, VI)
Ins., 62 076 ; vot., 36 265
Abst., 41,57 % ; suffr. expr., 35 459
Jean Oehler, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Strasbourg, 17 993 (50,74), **REELU.**
Christian Fuchs, URC-RPR, c.m. de Strasbourg, 17 466 (49,25).
1er tour. – Abst., 45,68 % (suffr. expr., 33 071). *Jean Oehler*, 13 635 (41,22) ; Christian Fuchs, 10 747 (32,49) ; Walter Krieger, FN, c.r., 5 682 (17,18) ; Etienne Stoeffel, CNI, 1 603 (4,84) ; Roger Colas, PC, c.m. de Hoenheim, 1 123 (3,39) ; Léon Thomas, div. d., 281 (0,84).
8 mai. – Mitterrand, 24 991 (54,09).

4e (ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN)
Ins., 89 534 ; vot., 55 113
Abst., 38,44 % ; suffr. expr., 53 633
André Durr, URC-RPR, d.s., c.g., m. d'Illkirch-Graffenstaden, 33 972 (63,34), **REELU.**
Claude Fritsch, maj. p.-PS, 19 661 (36,65).
1er tour. – Abst., 39,83 % (suffr. expr., 52 802). *André Durr*, 25 989 (49,21) ; Claude Fritsch, 10 485 (19,85) ; André Fougerousse, div. g., c.r., m. d'Ostwald, 8 189 (15,50) ; Michel Feuillas, FN, c.r., 6 873 (13,01) ; José Hamm, PC, 995 (1,88) ; Lucile Martin, ext. d., 271 (0,51).
8 mai. – Chirac, 37 127 (52,17).

6e (MOLSHEIM)
Ins., 64 311 ; vot., 43 386
Abst., 32,53 % ; suffr. expr., 42 084
Jean-Marie Caro, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., 25 345 (60,22), **REELU.**
André Courtès, maj. p.-cent., m. de Mutzig, 16 739 (39,77).
1er tour. – Abst., 34,75 % (suffr. expr., 40 776). *Jean-Marie Caro*, 20 354 (49,91) ; André Courtès, 13 958 (34,23) ; Christian Hochenedel, FN, 5 402 (13,24) ; François Spielmann, PC, c.m. de Mutzig, 1 062 (2,60).
8 mai. – Chirac, 27 915 (53,61).

9e (HAGUENAU)
Ins., 84 483 ; vot., 53 096
Abst., 37,15 % ; suffr. expr., 50 734
Bernard Schreiner, URC-RPR, c.r., m. de Brumath, 32 848 (64,74), **ELU.**
Pierre Schott, maj. p.-cent., 17 886 (35,25).
1er tour. – Abst., 38,50 % (suffr. expr., 49 516). Bernard Schreiner, 19 240 (38,85) ; Pierre Schott, 13 393 (27,04) ; France Daniard, FN, c.r., 7 862 (15,87) ; Alphonse Muller, URC-UDF-CDS, 7 732 (15,61) ; Hubert Schwind, PC, 1 289 (2,60).
8 mai. – Chirac, 35 304 (51,82).

Sortants : *MM. Jean-Marie Caro, UDF (CDS) ; André Durr, RPR ; Germain Gengenwin, UDF (CDS) ; François Grussenmeyer, RPR ; Emile Koehl, UDF (CDS) ; Jean Oehler, PS ; Marc Reymann, UDF (CDS), remplaçant M. Adrien Zeller, UDF-CDS, nommé sec. E. chargé de la Sécurité sociale, le 20 mars 1986 ; Robert Spieler, FN ; Mme Catherine Trautmann, PS, sec. E. chargé des personnes âgées et des handicapés depuis le 13 mai 1988.*

ELUS : Emile Kœhl, URC-UDF-CDS, d.s. (1re) ; Marc Reymann, URC-UDF-CDS, d.s. (2e) ; Jean Œhler, maj. p., PS, d.s. (3e) ; André Durr, URC-RPR, d.s. (4e) ; Jean-Marie Caro, URC-UDF-CDS, d.s. (6e) ; Bernard Schreiner, URC-RPR (9e).

Au premier tour : **Germain Gengenwin, URC-UDF-CDS, d.s. (5e) ; Adrien Zeller, URC-UDF-CDS (7e) ; François Grussenmeyer, URC-RPR, d.s. (8e).**

La majorité présidentielle perd un des deux sièges qu'elle détenait. Catherine Trautmann, secrétaire d'Etat aux personnes âgées et aux handicapés, est battue dans la deuxième circonscription de Strasbourg par Marc Reymann (URC) qui la devance de seulement 239 voix. Mme Trautmann est victime de l'abstention : il lui manque près de 4 000 voix par rapport à François Mitterrand le 8 mai. Jean Oehler reste donc dans le Bas-Rhin seul député socialiste. Il devance de 527 voix Christian Fuchs (URC).

La majorité alsacienne amplifie ainsi le mouvement rassurant du premier tour qui lui avait déjà donné trois élus. Elections sans surprises de trois fortes personnalités de la vie politique alsacienne : Claude Fritsch, premier secrétaire du PS du Bas-Rhin, n'a pas mis en difficulté André Durr (63,3 %) dans la quatrième circonscription ; le très bon score de Claude Truchot ne lui aura pas suffi à battre Emile Koel (1re), et Jean-Marie Caro s'assure une confortable cinquième élection dans la sixième circonscription.

Mais c'est Bernard Schreiner, nouvel élu URC dans la circonscription de Haguenau, qui réalise le meilleur score (64,7 %), profitant de la faiblesse du candidat d'ouverture Pierre Schott. Quant au Front national, absent du second tour, perdant ainsi son seul siège bas-rhinois, il n'a, dans aucune circonscription, été l'arbitre, même s'il a conforté massivement l'élection des candidats UDF et RPR. L'URC avait eu trois élus dès le 5 juin, avec deux CDS, dont l'ancien secrétaire d'Etat de M. Chirac, Adrien Zeller, et un RPR.

élections législatives

HAUT-RHIN (7)

1re (COLMAR)
Ins., 59 249 ; vot., 38 261
Abst., 35,42 % ; suffr. expr., 36 620

Edmond Gerrer, URC-UDF-CDS, c.r., c.g., m. de Colmar, 21 530 (58,79), ELU.

Bernard Rodenstein, maj. p.-div. g., 15 090 (41,20).

1er tour. – Abst., 35,84 % (suffr. expr., 36 519). Edmond Gerrer, 17 769 (48,65) ; Bernard Rodenstein, 12 086 (33,09) ; Yves Schoepfer, FN, c.r., 5 311 (14,54) ; Robert Bickard, PC, 730 (1,99) ; Jean-Jacques Fleck, CNI, 347 (0,95) ; Philippe Greiner, div., 276 (0,75).

8 mai. – Chirac, 24 567 (52,23).

5e (MULHOUSE E., O., S.)
Ins., 53 266 ; vot., 35 097
Abst., 34,10 % ; suffr. expr., 34 450

Jean-Marie Bockel, maj. p.-PS, d.s., c.r., c.g., a. min., 15 723 (45,64), REELU.

Joseph Klifa, URC-UDF-PSD, d.s., m. de Mulhouse, a. c.r., 13 093 (38,00) ; *Gérard Freulet*, FN, d.s., c.r., 5 634 (16,35).

1er tour. – Abst., 38,95 % (suffr. expr., 31 776). *Jean-Marie Bockel*, 12 846 (40,42) ; *Joseph Klifa*, 10 541 (33,17) ; *Gérard Freulet*, 7 153 (22,51) ; Lothaire Muller, div. d., 724 (2,27) ; Aimé Mure, PC, 511 (1,60) ; Denis Lipp, div. d., 1 (0,00).

8 mai. – Chirac, 20 285 (50,21).

6e (MULHOUSE NORD, WITTENHEIM)
Ins., 66 621 ; vot., 42 492
Abst., 36,21 % ; suffr. expr., 41 217

Jean-Jacques Weber, URC-UDF-CDS, c.g., m. de Sausheim, 21 784 (52,85), ELU.

Jean Grimont, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Mulhouse, 19 433 (47,14).

1er tour. – Abst., 39,33 % (suffr. expr., 39 406). Jean-Jacques Weber, 15 744 (39,95) ; *Jean Grimont*, 14 479 (36,74) ; Michel Thévenot, FN, 7 471 (18,95) ; Auguste Bechler, PC, c.m. de Mulhouse, 1 402 (3,55) ; William Offerlé, div. d., 310 (0,78).

8 mai. – Mitterrand, 28 672 (56,00).

7e (CERNAY)
Ins., 61 088 ; vot., 42 542
Abst., 30,35 % ; suffr. expr., 41 109

Jean-Pierre Baeumler, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Thann, 21 529 (52,37), ELU.

Charles Haby, URC-RPR, c.g., m. de Guebwiler, a.d., a. c.r., 19 580 (47,62).

1er tour. – Abst., 33,84 % (suffr. expr., 38 857). Jean-Pierre Baeumler, 16 078 (41,37) ; Charles Haby, 15 560 (40,04) ; Armand Kastner, FN, 5 919 (15,23) ; Roland Kientzy, PC, 1 300 (3,34).

8 mai. – Mitterrand, 29 779 (59,89).

Sortants : *MM. Jean-Marie Bockel, PS ; Gérard Freulet, FN ; Jean-Paul Fuchs, UDF (CDS), Jean Grimont, PS ; Joseph Klifa UDF (PSD) ; Jean Ueberschlag, RPR ; Pierre Weisenhorn, RPR, n.s.r.p.*

ELUS : Edmond Gerrer, URC-UDF-CDS (1re) ; Jean-Marie Bockel, maj. p.-PS, d.s. (5e) ; Jean-Jacques Weber, URC-UDF-CDS (6e) ; Jean-Pierre Baeumler, maj. p.-PS (7e).

Au premier tour : **Jean-Paul Fuchs, URC-UDF-CDS, d.s. (2e) ; Jean-Luc Reitzer, URC-RPR (3e) ; Jean Ueberschlag, URC-RPR, d.s. (4e).**

Avec cinq élus de l'URC (trois CDS, dont un au premier tour, et les deux RPR du premier tour), le Haut-Rhin reste bien ancré à droite, même si, au décompte de voix, les socialistes, pour ce second tour, talonnent leurs adversaires à moins de 3 points (46,8 % contre 49,53 % à l'URC).

Par son maintien dans la triangulaire de Mulhouse (cinquième circonscription), le candidat du Front national – Gérard Freulet, député sortant comme les deux autres candidats – semble avoir fait le jeu de l'ancien ministre socialiste Jean-Marie Bockel contre le maire de la ville, Joseph Klifa (PSD). Ce dernier améliore son score du premier tour, mais M. Bockel a bénéficié du report des voix communistes, du transfert d'un certain nombre de voix du FN et d'une moindre abstention. La défaite de M. Klifa laisse augurer d'une future campagne acharnée pour les élections municipales.

Autre sortant qui a dû déposer les armes : Jean Grimont (PS), dans la sixième circonscription, où Jean-Jacques Weber (CDS), maire de Sausheim et président d'Initiatives alsaciennes, est élu.

Briguant à nouveau les suffrages des électeurs après une absence volontaire de trois ans, Charles Haby, maire de Guebwiller (RPR), n'a pu remonter son handicap sur Pierre Baeumler, secrétaire fédéral du Parti socialiste, qui l'emporte de 5 points. Le meilleur score de ce second tour est à mettre à l'actif d'Edmond Gerrer, maire (CDS) de Colmar, face au candidat de l'ouverture, le pasteur Bernard Rodenstein.

RHONE (14)

1re (LYON VI ET PARTIES DE LYON I, V, XIII)
Ins., 54 008 ; vot., 34 841
Abst., 35,48 % ; suffr. expr., 33 915

Bernadette Isaac-Sibille, URC-UDF-CDS, c.g., m. du 5e arrondissement, 17 446 (51,44), ELUE.

Gérard Collomb, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Lyon, 16 469 (48,55).

1er tour. – Abst., 39,76 % (suffr. expr., 32 142). Bernadette *Isaac-Sibille*, 12 447 (38,72) ; *Gérard Collomb*, 12 042 (37,46) ; Joseph Ledant, FN, c.r., 4 182 (13,01) ; Guy Frout, PC, 2 202 (6,85) ; Emile Vasquez, div. d., c.m. de Lyon, 1 269 (3,94).

8 mai. – Mitterrand, 21 360 (50,55).

2e (LYON II, III, IV PARTIES DE LYON I ET V)
Ins., 65 710 ; vot., 41 122
Abst., 37,41 % ; suffr. expr., 39 942

Michel Noir, URC-RPR, adj. m. de Lyon, a. min., a.d., 23 494 (58,82), ELU.

Pierre Laréal, maj. p.-PS, c.m. de Lyon, 16 448 (41,17).

1er tour. – Abst., 39,30 % (suffr. expr., 39 470). Michel Noir, 18 877 (47,82) ; Pierre Laréal, 12 231 (30,98) ; Bruno d'Epenoux, FN, 5 390 (13,65) ; Yves Fournel, PC, 2 112 (5,35) ; Jacques Printemps, écol., 860 (2,17).

8 mai. – Chirac, 27 682 (54,03).

3e (LYON IX, X, ET PARTIES DE LYON XII ET XIII)
Ins., 58 091 ; vot., 35 821
Abst., 38,33 % ; suffr. expr., 35 126

Jean-Michel Dubernard, URC-RPR, d.s., adj. m. de Lyon, 20 426 (58,15), REELU.

Jean-Pierre Flaconnèche, maj. p.-PS, c.m. de Lyon, 14 700 (41,84).

1er tour. – Abst., 40,22 % (suffr. expr., 34 294). *Jean-Michel Dubernard*, 15 425 (44,97) ; Jean-Pierre Flaconnèche, 10 794 (31,47) ; Maurice Depierre, FN, 5 143 (14,99) ; René Chevallier, PC, c.m. de Lyon, 2 932 (8,54).

8 mai. – Chirac, 24 181 (54,18).

6e (VILLEURBANNE)
Ins., 62 583 ; vot., 39 991
Abst., 36,09 % ; suffr. expr., 38 958

Charles Hernu, maj. p.-PS, d.s., m. de Villeurbanne, a. min., 22 409 (57,52), REELU.

René-Pierre Basse, URC-RPR, 16 549 (42,47).

1er tour. – Abst., 39,06 % (suffr. expr., 37 594). *Charles Hernu*, 17 523 (46,61) ; René-Pierre Basse, 10 374 (27,59) ; Pierre Vial, FN, 6 261 (16,65) ; Pierre Grannec, PC, adj. m. de Villeurbanne, 3 436 (9,13).

8 mai. – Mitterrand, 28 264 (55,97).

7e (VAULX-EN-VELIN)
Ins., 60 910 ; vot., 35 724
Abst., 41,34 % ; suffr. expr., 34 804

Jean-Jack Queyranne, maj. p.-PS, d.s., c.g., adj. m. de Villeurbanne, 18 525 (53,22), REELU.

Marcel André, URC-UDF, m. de Rillieux-la-Pape, 16 279 (46,77).

1er tour. – Abst., 44,54 % (suffr. expr., 33 369). *Jean-Jack Queyranne*, 10 975 (32,88) ; Marcel André, 9 695 (29,05) ; Denis de Bouteiller, *FN*, 6 268 (18,78) ; Maurice Charrier, PC, m. de Vaulx-en-Velin, 4 575 (13,71) ; Jean Brière, écol., 1 180 (3,53) ; Laurent Clamaron, div. d., 676 (2,02).

8 mai. – Mitterrand, 24 659 (54,77).

9e (VILLEFRANCHE-SUR-SAONE)
Ins., 64 741 ; vot., 43 630
Abst., 32,60 % ; suffr. expr., 42 819

Francisque Perrut, URC-UDF-PR, c.g., a.d., 25 657 (59,91), ELU.

André Poutissou, maj. p.-PS, m. de Villefranche-sur-Saône, a.d., 17 162 (40,08).

1er tour. – Abst., 38,00 % (suffr. expr., 39 292). Francisque Perrut, 16 563 (42,15) ; André Poutissou, 12 632 (32,14) ; Georges Pham-Dinh, FN, c.r., 4 071 (10,36) ; Jean-Paul Gasquet, div. d., 4 051 (10,30) ; Michel Lobail, PC, c.m. de Villefranche-sur-Saône, 1 975 (5,02).

8 mai. – Chirac, 28 497 (55,33).

11e (GIVORS)
Ins., 69 065 ; vot., 42 161
Abst., 38,95 % ; suffr. expr., 41 193

Gabriel Montcharmont, maj. p.-PS, c.r., m. de Condrieu, 21 374 (51,88), ELU.

Jean-Claude Bahu, URC-RPR, c.g., 19 819 (48,11).

1er tour. – Abst., 35,83 % (suffr. expr., 38 568). Gabriel Montcharmont, 12 582 (32,62) ; Jean-Claude Bahu, 10 921 (28,31) ; Camille Vallin, PC, m. de Givors, a.d., a. sén., 6 197 (16,06) ; Franck Levasseur, FN, 4 861 (12,60) ; Alfred Gerin, UDF-CDS diss., c.g., m. d'Ampuis, 4 007 (10,38).

8 mai. – Mitterrand, 26 133 (53,46).

12e (OULLINS)
Ins., 66 152 ; vot., 44 770
Abst., 32,32 % ; suffr. expr., 44 028

Michel Terrot, URC-RPR, d.s., c.g., 24 277 (55,13), REELU.

René Lambert, maj. p.-PS, 19 751 (44,86).

1er tour. – Abst., 36,90 % (suffr. expr., 41 281). *Michel Terrot*, 18 767 (45,46) ; René Lambert, 13 783 (33,38) ; Jean-Marie Mick, PC, m. de Pierre-Bénite, 4 444 (10,76) ; François Taveau, FN, 4 287 (10,38).

8 mai. – Chirac, 27 829 (52,03).

13e (MEYZIEU, SAINT-PRIEST)
Ins., 72 271 ; vot., 47 612
Abst., 34,12 % ; suffr. expr., 46 769

Jean Poperen, maj. p.-PS, d.s., min. des relations avec le Parlement, m. de Meyzieu, 23 758 (50,79), REELU.

Michel Mauclair, URC-UDF-CDS, 16 087 (34,39) ; *Bruno Gollnisch*, FN, d.s., c.r., 6 924 (14,80).

1er tour. – Abst., 40,18 % (suffr. expr., 42 549). *Jean Poperen*, 17 586 (41,33) ; Michel Mauclair, 11 897 (27,96) ; *Bruno Gollnisch*, 9 046 (21,26) ; Françoise Pagano, PC, adj. m. de Meyzieu, 3 543 (8,32) ; Yves Guyon, div. d., 477 (1,12).

8 mai. – Mitterrand, 31 181 (54,48).

14e (VENISSIEUX)
Ins., 49 283 ; vot., 19 224
Abst., 60,99 % ; suffr. expr., 14 068

Marie-Jo Sublet, maj. p.-PS, d.s., m. de Feyzin, 14 068 (100,00), REELUE.

1er tour. – Abst., 43,60 % (suffr. expr., 27 297). *Marie-Jo Sublet*, 9 543 (34,95) ; *Charles Fiterman*, PC, d.s., a.min. E., 8 037 (29,44) ; Maurice Joannon, FN, c.m. de Vénissieux, 5 099 (18,67) ; Gabriel Paillasson, URC-UDF-rad., 4 312 (15,79) ; Alain Martinez, div. d., 306 (1,12).

8 mai. – Mitterrand, 23 897 (66,04).

Sortants : *MM. Raymond Barre, app. UDF ; Jean Besson, RPR ; Gérard Collomb, PS ; Jean-Michel Dubernard, RPR ; Charles Fiterman, PC ; Bruno Gollnisch, FN ; Charles Hernu, PS ; Alain Mayoud, UDF (PR) ; Jean Poperen, PS, min. chargé des relations avec le Parlement depuis le 12 mai 1988 ; Jean-Jacques Queyranne, PS ; Jean-Pierre Reveau, FN, n.s.r.p. ; Jean Rigaud, UDF ; Mme Marie-Josèphe Sublet, PS ; M. Michel Terrot, RPR, remplaçant M. Michel Noir nommé min. dél. chargé du commerce extérieur le 20 mars 1986.*

ELUS : Bernadette Isaac-Sibille, URC-UDF- CDS (1re) ; Michel Noir, URC-RPR (2e) ; Jean-Michel Dubernard, URC-RPR, d.s. (3e) ; Charles Hernu, maj. p.-PS (6e) ; Jean-Jack Queyranne, maj. p.-PS, d.s. (7e) ; Francisque Perrut, URC-UDF-PR (9e) ; Gabriel Montcharmont, maj. p.-PS (11e) ; Michel Terrot, URC-RPR, d.s. (12e) ; Jean Poperen, maj. p.-PS, d.s. (13e) ; Marie-Jo Sublet, maj. p.-PS, d.s. (14e).

Au premier tour : **Raymond Barre, URC-UDF, d.s. (4e) ; Jean Rigaud, URC-UDF, d.s. (5e) ; Alain Mayoud, URC-UDF-PR, d.s. (8e) ; Jean Besson, URC-RPR, d.s. (10e).**

Avec cinq députés, l'UDF obtient une représentation plus large que le RPR (4), alors qu'en 1986 les deux avaient fait jeu égal avec trois élus chacun. C'est ainsi que Francisque Perrut (URC-UDF-PR) reconquiert dans la 9e circonscription le siège qu'il avait perdu en 1986.

Le Parti socialiste obtient, lui, le même nombre de sièges qu'en 1986 (cinq) dont quatre sortants. Le nouveau venu, M. Montcharmont (11e), est le seul rocardien. M. Collomb, député socialiste sortant, est battu dans la 1re circonscription par une nouvelle venue, Mme Isaac-Sibille (CDS). M. Collomb avait pris pour suppléant André Mure (adjoint – UDF Rad. au maire de Lyon et chargé de mission de M. Lang, ministre de la culture). Cette ouverture s'étant heurtée à une opposition de principe du Parti communiste.

M. Fiterman, ancien ministre, seul député communiste sortant dans le Rhône, s'était retiré devant la candidate socialiste, Mme Sublet, qui était donc seule en lice dans la 14e circonscription pour ce second tour.

Un seul candidat du Front national, M. Gollnisch, d.s., avait pu se maintenir dans la 13e circonscription face au candidat de l'URC et au socialiste. Jean Poperen. Ce dernier a triomphé finalement dans cette triangulaire en obtenant la majorité absolue des suffrages exprimés.

HAUTE-SAONE (3)

3e (LUXEUIL-LES-BAINS)
Ins., 51 701 ; vot., 41 148
Abst., 20,41 % ; suffr. expr., 39 703

Philippe Legras, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Raddon, 20 535 (51,72), REELU.

Pierre Dabezies, maj. p-div. g, 19 168 (48,27).

1er tour. – Abst., 27,75 % (suffr. expr., 35 917). *Philippe Legras*, 16 427 (45,73) ; Pierre Dabezies, 13 651 (38,00) ; François Monin, PC, c.m. de Corre, 2 991 (8,32) ; Bernadette Missey, FN, 2 848 (7,92).

8 mai. – Mitterrand, 23 902 (54,80).

Sortants : *MM. Pierre Chantelat, UDF (PR), remplaçant M. Christian Bergelin, RPR, nommé sec. E. à la jeunesse et aux sports le 20 mars 1986, se rep. comme supp. de M. Bergelin ; Philippe Legras, RPR ; Jean-Pierre Michel, PS.*

ELUS : Philippe Legras, URC-RPR, d.s. (3e).

Au premier tour : **Christian Bergelin, URC-RPR (1re) ; Jean-Pierre Michel, maj. p.-PS, d.s. (2e).**

Les trois députés élus en mars 1986 ont finalement retrouvé leur siège au Palais-Bourbon. Christian Bergelin (URC-RPR) et Jean-Pierre Michel (PS) l'avaient emporté, dès le premier tour, dans les circonscriptions de Vesoul et de Lure. M. Legras a dû, lui, attendre le second tour pour être réélu avec 51,72 % des voix dans cette circonscription où M. Mitterrand avait rassemblé, le 8 mai, 54,80 % des suffrages. La meilleure mobilisation électorale n'a pourtant pas bénéficié au candidat du RPR, qui ne retrouve pas l'ensemble des suffrages recueillis par l'URC et le FN (– 107 suffrages). Son adversaire, M. Dabezies, candidat d'ouverture soutenu par le PS, s'est déclaré satisfait des reports de voix communistes, en dépit de la consigne d'abstention donnée par la fédération départementale du PCF.

SAONE-ET-LOIRE (6)

1re (MACON)
Ins., 60 608 ; vot., 42 493
Abst., 29,88 % ; suffr. expr., 41 636

Jean-Pierre Worms, maj. p.-PS, d.s., c.m. de Mâcon, a. c.g., 20 937 (50,28), REELU.

Roger Couturier, URC-RPR, d.s., c.g., 20 699 (49,71).

1er tour. – Abst., 39,55 % (suffr. expr., 36 012). *Jean-Pierre Worms*, 14 243 (39,55) ; *Roger Couturier*, 7 826 (21,73) ; Gérard Voisin, UDF-PR diss., c.g., m. de Charnay-lès-Mâcon, 7 718 (21,43) ; Philippe Malaud, FN, d. eur., c.g., c.m. de Mâcon, a. min., a.d., 3 836 (10,65) ; Chantal Bathias, PC, c.m. de Mâcon, 2 314 (6,42) ; Jean Duvernay, ext. d., 75 (0,20).

8 mai. – Chirac, 24 902 (51,84).

2e (PARAY-LE-MONIAL)
Ins., 64 163 ; vot., 46 127
Abst., 28,10 % ; suffr. expr., 45 234

Jean-Marc Nesme, URC-UDF-PR, c.r., 23 330 (51,57), ELU.

Paul Duraffour, maj. p.-MRG, a.d., a. c.g., a. m. d'Anzy-le-Duc, 21 904 (48,42).

1er tour. – Abst., 35,39 % (suffr. expr., 40 506). Jean-Marc Nesme, 18 135 (44,77) ; Paul Duraffour, 16 622 (41,03) ; Hubert Louis, PC, c.m. de Boubon-Lancy, 3 381 (8,34) ; Robert Paire, FN, 2 368 (5,84).

8 mai. – Mitterrand, 28 244 (54,12).

4e (MONTCEAU-LES-MINES)
Ins., 64 482 ; vot., 43 936
Abst., 31,86 % ; suffr. expr., 42 932

Pierre Joxe, maj. p.-PS, d.s., min. de l'intérieur, c.m. de Chalon-sur-Saône, a. c.g., 23 656 (55,10), REELU.

Jacques Marchand, URC-RPR, c.m. de Montceau-les-Mines, 19 276 (44,89).

1er tour. – Abst., 37,32 % (suffr. expr., 39 617). *Pierre Joxe*, 17 451 (44,04) ; Jacques Marchand, 14 135 (35,67) ; André Faivre, PC, c.g., 4 991 (12,59) ; Michel Collinot, FN, d. eur., c.r., 3 040 (7,67).

8 mai. – Mitterrand, 29 338 (57,68).

5e (CHALON-SUR-SAONE CENTRE, NORD, OUEST)
Ins., 59 005 ; vot., 43 250
Abst., 26,70 % ; suffr. expr., 42 416

Dominique Perben, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Chalon-sur-Saône, 21 987 (51,83), REELU.

Jean Chapron, maj. p.-PS, 20 429 (48,16).

1er tour. – Abst., 33,44 % (suffr. expr., 38 687). *Dominique Perben*, 18 136 (46,87) ; Jean Chapron, 14 437 (37,31) ; Lucien Bossu, PC, 3 652 (9,43) ; Gérard Blondot, FN, 2 462 (6,36).

8 mai. – Mitterrand, 25 676 (54,10).

6e (CHALON-SUR-SAONE SUD, LOUHANS)
Ins., 79 297 ; vot., 56 407
Abst., 28,86 % ; suffr. expr., 55 157

René Beaumont, URC-UDF-PR, d.s., prés. c.g., m. de Varennes-Saint-Sauveur, 28 860 (52,32), REELU.

Maurice Mathus, maj. p.-PS, c.g., c.m. de Chalon-sur-Saône, a.d., 26 297 (47,67).

1er tour. – Abst., 36,66 % (suffr. expr., 49 220). *René Beaumont*, 23 471 (47,68) ; Maurice Mathus, 17 874 (36,31) ; Marcel Bossa, PC, 4 842 (9,83) ; Jean Coupat, FN, 3 033 (6,16).

8 mai. – Mitterrand, 35 249 (55,39).

Sortants : *MM. René Beaumont, UDF (PR) ; André Billardon, PS ; Roger Couturier, RPR, remplaçant M. André Jarrot, RPR, élu sén. le 28 septembre 1986 ; Pierre Joxe, PS, min. de l'intérieur depuis le 12 mai 1988 ; Dominique Perben, RPR ; Jean-Pierre Worms, PS.*

ELUS : Jean-Pierre Worms, maj. p.-PS, d.s. (1re) ; Jean-Marc Nesme, URC-UDF-PR (2e) ; Pierre Joxe, maj. p.-PS, d.s. (4e) ; Dominique Perben, URC-RPR, d.s. (5e) ; René Beaumont, URC-UDF-PR, d.s. (6e).

Au premier tour : **André Billardon, maj. p.-PS, d.s. (3e).**

Le PS n'a pas renouvelé son grand chelem de 1981. Avec chacune trois députés, la droite et la gauche se partagent désormais, à égalité, les sièges du département.

Au terme du premier tour, qui avait vu la réélection de l'un des sortants socialistes, André Billardon (3e), deux des six circonscriptions (la 1re et la 2e), en raison d'un fort taux d'abstention (plus de 35 %) et de ballottages serrés, présentaient une situation très incertaine pour le deuxième tour.

A Mâcon, dans la première circonscription, avec 238 voix d'avance, le député sortant socialiste, Jean-Pierre Worms, qui a largement bénéficié du vote des abstentionnistes du premier tour, l'emporte à l'arraché sur son adversaire RPR, Roger Couturier, également député sortant.

Dans le Charollais, le come back, *à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à la demande de ses amis politiques socialistes, de l'ancien député MRG Paul Duraffour, n'a pas convaincu les électeurs, qui, à 51,58 % des voix, ont porté leur choix sur le candidat de l'URC, Jean-Marc Nesme, mettant ainsi un point final à une carrière politique locale de près de trente ans.*

Pas de surprise, en revanche, avec la réélection du ministre de l'intérieur, Pierre Joxe, qui avait abandonné la Bresse, sa circonscription d'origine (ex-5e, aujourd'hui 6e), pour Montceau-les-Mines, traditionnellement bien ancré à gauche. Dans les 5e et 6e circonscriptions, le maire RPR de Chalon-sur-Saône, Dominique Perben, et président du conseil général, René Beaumont, retrouvent leurs sièges. Une réélection qui signifie, pour M. Perben, l'abandon de son mandat de conseiller général.

SARTHE (5)

1re (LE MANS CENTRE, N.-O.)
Ins., 64 174 ; vot., 43 924
Abst., 31,55 % ; suffr. expr., 42 836

Gérard Chasseguet, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Sillé-le-Guillaume, 23 726 (55,38), REELU.

Nycette Isnard, maj. p.-PS, c.m. du Mans, 19 110 (44,61).

1er tour. – Abst., 34,40 % (suffr. expr., 40 934). *Gérard Chasseguet*, 20 200 (49,34) ; Nycette Isnard, 13 987 (34,16) ; Martin Combe, PC, 3 826 (9,34) ; Gérard Bondoux, FN, 2 921 (7,13).

8 mai. – Mitterrand, 26 643 (50,87).

2e (LE MANS S.-E., S.-O., LE MANS-VILLE EST)
Ins., 76 620 ; vot., 48 632
Abst., 36,52 % ; suffr. expr., 46 987

Raymond Douyère, maj. p.-PS, d.s., m. de Bouloire, 30 753 (65,45), REELU.

Jean Daunay, URC-UDF-rad., a. c.m. du Mans, 16 234 (34,54).

1er tour. – Abst., 37,07 % (suffr. expr., 47 001). *Raymond Douyère*, 20 441 (43,49) ; Jean Daunay, 11 966 (25,45) ; Daniel Boulay, PC, c.r., c.g., adj. m. du Mans, a.d., 11 357 (24,16) ; Josette Vigoureux-Marchand, FN, 2 747 (5,84) ; Yves Paumier, POE, 490 (1,04).

8 mai. – Mitterrand, 40 373 (65,86).

3e (LA FLECHE)
Ins., 76 162 ; vot., 56 004
Abst., 26,46 % ; suffr. expr., 54 831

Guy-Michel Chauveau, maj. p.-PS, d.s., c.r., c.m. de La Flèche, 29 044 (52,97), REELU.

François Jacob, URC-UDF-PR, c.g., m. d'Ecommoy, 25 787 (47,02).

1er tour. – Abst., 31,98 % (suffr. expr., 50 651). *Guy-Michel Chauveau*, 23 945 (47,27) ; François Jacob, 20 795 (41,05) ; Huguette Hérin, PC, c.r., c.m. du Mans, 3 093 (6,10) ; Jean de Mailly-Nesles, FN, 2 526 (4,98) ; Guy Sallen, POE, 292 (0,57).

8 mai. – Mitterrand, 36 110 (57,25).

5e (LA FERTE-BERNARD, LE MANS NORD-CAMPAGNE, NORD-VILLE)
Ins., 78 680 ; vot., 57 297
Abst., 27,17 % ; suffr. expr., 56 079

Jean-Claude Boulard, maj. p.-PS, c.r., c.g., adj. m. du Mans, 28 300 (50,46), ELU.

Georges Bollengier-Stragier, URC-UDF-PR, d.s., c.g., m. de Coulaines, 27 779 (49,53).

1er tour. – Abst., 32,79 % (suffr. expr., 51 858). *Georges Bollengier-Stragier*, 22 918 (44,19) ; Jean-Claude Boulard, 22 474 (43,33) ; Christian Rouby, PC, adj. m. du Mans, 3 521 (6,78) ; Jean-Claude Barlemont, FN, 2 945 (5,67).

8 mai. – Mitterrand, 36 416 (56,24).

Sortants : *MM. Georges Bollengier-Stragier, UDF (PR) ; Gérard Chasseguet, RPR ; Guy-Michel Chauveau, PS ; Raymond Douyère, PS ; François Fillon, RPR.*

ELUS : Gérard Chasseguet, URC-RPR, d.s. (1re) ; Raymond Douyère, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Guy-Michel Chauveau, maj. p.-PS, d.s. (3e) ; Jean-Claude Boulard, maj. p.-PS (5e).

Au premier tour : **François Fillon, URC-RPR, d.s. (4e).**

Même en se donnant une majorité présidentielle de gauche, jamais la Sarthe n'avait osé concrétiser cette « audace » à travers le nombre de ses représentants à l'Assemblée nationale. En 1986, sur cinq députés, la Sarthe en avait élu trois de droite. Cette fois, elle a « osé ».

Tout se jouait sur la cinquième circonscription. Au premier tour, l'UDF Georges Bollengier-Stragier, élu en 1986 à la proportionnelle, ne distançait le socialiste Jean-Claude Boulard que de 400 voix. Celui-ci ne pouvait faire la différence qu'en espérant un report parfait des voix communistes pour passer la barre des 50 %. Restait à convaincre les abstentionnistes (34,15 %). L'un et l'autre, dimanche, ont fait tomber ces abstentions à 27,18 %. Jean-Claude Boulard l'emporte finalement de 521 voix. Ce socialiste rocardien pourra revendiquer pour de bon l'héritage radical de Joseph Caillaud, le père de l'impôt sur le revenu, titulaire de ce siège au début du siècle.

Après l'élection du RPR François Fillon dès le premier tour et celle de Jean-Claude Boulard dimanche, le paysage politique sarthois va se modifier sensiblement. La performance du jeune député RPR, président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale sortante, le place en position de leader de la droite. Celle du député rocardien, président de la communauté urbaine du Mans et directeur de cabinet du ministre de la mer Louis Le Pensec, va lui donner des ambitions renforcées pour la conquête de la mairie du Mans.

SAVOIE (3)

1re (AIX-LES-BAINS, CHAMBERY EST, NORD)
Ins., 80 069 ; vot., 57 036
Abst., 28,76 % ; suffr. expr., 56 153

Louis Besson, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Barby, 30 542 (54,39), REELU.

Gratien Ferrari, URC-UDF-PR, d.s., m. d'Aix-les-Bains, 25 611 (45,60).

1er tour. – Abst., 34,30 % (suffr. expr., 52 068). *Louis Besson*, 24 764 (47,56) ; *Gratien Ferrari*, 19 962 (38,33) ; Christian Vellieux, FN, c.r., 4 956 (9,51) ; Roger Gandet, PC, c.r., 2 386 (4,58).

8 mai. – Chirac, 33 588 (51,40).

3e (CHAMBERY SUD, S.-O., SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE)
Ins., 80 785 ; vot., 56 042
Abst., 30,62 % ; suffr. expr., 54 928

Roger Rinchet, maj. p.-PS, c.g., m. de Montmélian, a. sén., 29 515 (53,73), ELU.

Michel Bouvard, URC-RPR, c.g., adj. m. de Chambéry, 25 413 (46,26).

1er tour. – Abst., 37,20 % (suffr. expr., 49 993). Roger Rinchet, 21 783 (43,57) ; Michel Bouvard, 18 979 (37,96) ; Alain Bouvier, PC, c.g., m. de Saint-Georges-d'Hurtières, 5 211 (10,42) ; André Darracq, FN, 4 020 (8,04).

8 mai. – Mitterrand, 34 787 (52,78).

Sortants : *MM. Michel Barnier, RPR ; Louis Besson, PS ; Gratien Ferrari, UDF (PR).*

ELUS : Louis Besson, maj. p.-PS, d.s. (1re) ; Roger Rinchet, maj. p.-PS (3e).

Au premier tour : **Michel Barnier, URC-RPR, d.s. (2e).**

Avec l'élection de Louis Besson, député sortant, et Roger Rinchet, ancien sénateur, le Parti socialiste gagne un siège et, comme en 1981, retrouve deux députés sur trois, Michel Barnier (URC-RPR) ayant été réélu au premier tour.

Dans la première circonscription, qui avait donné la majorité à M. Chirac le 8 mai avec 51,40 % des voix, Louis Besson, en tête du premier tour (47,96 %), l'emporte largement sur l'autre député sortant, Gratien Ferrari (URC-PR), maire d'Aix-les-Bains, élu en 1986. Outre un bon report des voix de gauche, dont il porte le score de 52,14 % à 54,39 %, M. Besson semble avoir profité de trois quarts des 4 423 votants supplémentaires.

Dans la troisième circonscription, M. Rinchet, qui l'emporte avec 53,73 % des voix, est légèrement en deçà du total des voix de gauche du 5 juin (53,99 %).

HAUTE-SAVOIE (5)

3e (BONNEVILLE)
Ins., 62 627 ; vot., 31 830
Abst., 49,17 % ; suffr. expr., 26 083

Michel Meylan, URC-UDF-PR, c.r., c.g., m. de Bonneville, 15 951 (61,15), ELU.

Yvon Briant, URC-CNI, d.s. du Val-d'Oise, 10 132 (38,84).

1er tour. – Abst., 42,81 % (suffr. expr., 35 158). Michel Meylan, 11 067 (31,47) ; *Yvon Briant*, 7 267 (20,66) ; Gabriel Grandjacques, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Passy, 6 277 (17,85) ; Bernard Laffin, div. g., 4 453 (12,66) ; Félix Briffod, FN, 4 285 (12,18) ; Modeste Rigot, PC, c.m. de Bonneville, 1 809 (5,14).

8 mai. – Chirac, 29 335 (58,76).

4e (ANNEMASSE)
Ins., 66 372 ; vot., 44 316
Abst., 33,23 % ; suffr. expr., 43 634

Claude Birraux, URC-UDF-CDS, d.s., c.m. d'Annemasse, 24 063 (55,14), REELU.

Robert Borel, maj. p-div. g, d.s., m. d'Annemasse, 19 571 (44,85).

1er tour. – Abst., 39,74 % (suffr. expr., 39 445). *Claude Birraux*, 18 488 (46,87) ; *Robert Borel*, 15 082 (38,23) ; Bernard Fachon, FN, 3 309 (8,38) ; Elisabeth Lavy, PC, c.m. d'Annemasse, 1 390 (3,52) ; Marc Tapponier, rég., 1 176 (2,98).

8 mai. – Chirac, 29 194 (55,18).

5e (THONON-LES-BAINS)
Ins., 75 645 ; vot., 50 031
Abst., 33,86 % ; suffr. expr., 48 540

Pierre Mazeaud, URC-RPR, d.s., m. de Saint-Julien-en-Genevois, a. sec. E., 27 704 (57,07), REELU.

Serge Dupessey, maj. p.-PS, adj. m. de Thonon-les-Bains, 20 836 (42,92).

1er tour. – Abst., 40,19 % (suffr. expr., 44 227). *Pierre Mazeaud*, 11 953 (27,02) ; Serge Dupessey, 8 256 (18,66) ; Michel Frossard, div. g., a. c.g., 6 309 (14,26) ; Paul Neuraz, UDF-CDS diss., m. de Thonon-les-Bains, 6 285 (14,21) ; Yves-Marie Sautier, UDF-CDS diss., c.r., c.g., adj. m. de Thonon-les-Bains, a.d., 5 143 (11,62) ; Daniel Lacroix, FN, 3 896 (8,80) ; Philippe Guichardaz, PC, c.m. de Thonon-les-Bains, 2 385 (5,39).

8 mai. – Chirac, 34 655 (56,87).

Sortants : *MM. Claude Birraux, UDF (CDS), remplaçant M. Bernard Bosson, UDF (CDS), nommé sec. E. aux collectivités locales le 20 mars 1986 ; Robert Borrel, non inscr. (PS diss.) ; Jean Brocard, UDF (PR) ; Pierre Mazeaud, RPR ; Dominique Strauss-Kahn, PS, se rep. dans le Val-d'Oise.*

ELUS : Michel Meylan, URC-UDF-PR (3e) ; Claude Birraux, URC-UDF-CDS, d.s. (4e) ; Pierre Mazeaud, URC-RPR, d.s. (5e).

Au premier tour : **Jean Brocard, URC-UDF-PR, d.s. (1re) ; Bernard Bosson, URC-UDF-CDS (2e).**

L'UDF et le RPR ont effectué un parcours sans faute, enlevant à la gauche les deux sièges qu'elle avait obtenus en 1986. Les trois circonscriptions, sur les cinq, restant à pourvoir à l'issue du premier tour, pouvaient difficilement leur échapper compte tenu de l'avance prise le 5 juin par leurs candidats. La carte parlementaire de la Haute-Savoie se répartit désormais entre deux PR, Jean Brocard (réélu au premier tour) et Michel Meylan, deux CDS, Bernard Bosson (élu au premier tour) et Claude Birraux et un RPR, Pierre Mazeaud.

Le maire de Bonneville, Michel Meylan, PR, n'a laissé, dans la troisième circonscription, aucune chance au président du CNI, Yvon Briant, dépassant la barre de 60 % des exprimés. Investi, comme son adversaire, par l'URC, Briant (RPR) espérait bien, avant le premier tour, l'emporter dans cette circonscription caractérisée par un tissu économique de petites et moyennes entreprises de décolletage. Ancien membre du Front national, il avait été élu en 1986 sous cette étiquette dans le Val-d'Oise. Son parachutage n'avait guère plu au puissant CDS local, qui n'a pu, en revanche, réussir à barrer la route au seul RPR régional, l'ancien ministre Pierre Mazeaud. Après avoir triomphé au premier tour d'une triangulaire à droite qui l'opposait à Yves Sautier, conseiller général en congé du CDS, et Paul Neuraz, maire de Thonon-les-Bains, lui aussi CDS dissident, M. Mazeaud n'a eu ensuite aucun mal contre le socialiste Serge Dupessey.

(Lire la suite page 28.)

Le second tour des

SEINE-MARITIME (12)

1re (ROUEN)

Ins., 58 704 ; vot., 39 969
Abst., 31,91 % ; suffr. expr., 39 064

Michel Bérégovoy, maj. p.-PS, c.r., c.m. de Rouen, a.d., 20 022 (51,25), **ELU.**

Jean Allard, URC-UDF-CDS, d.s., adj. m. de Rouen, a. c.r., 19 042 (48,74).

1er tour. – Abst., 38,00 % (suffr. expr., 35 758). Michel Bérégovoy, 14 320 (40,04) ; *Jean Allard*, 14 075 (39,36) ; *Dominique Chaboche*, FN, d.s., a. d. e., 3 515 (9,82) ; Georges Helaine, PC, c.m. de Rouen, a. c.g., 2 866 (8,01) ; Jean-Pierre Cevaer, div. d., 982 (2,74).

8 mai. – Mitterrand, 25 458 (54,24).

2e (MONT-SAINT-AIGNAN)

Ins., 73 395 ; vot., 51 524
Abst., 29,79 % ; suffr. expr., 49 968

Dominique Gambier, maj. p.-PS, c.r., 25 061 (50,15), **ELU.**

Pierre Albertini, URC-UDF, m. de Mont-Saint-Aignan, 24 907 (49,84).

1er tour. – Abst., 36,19 % (suffr. expr., 45 435). Pierre Albertini, 18 166 (39,98) ; Dominique Gambier, 17 928 (39,45) ; Josette Bossard, FN, 4 811 (10,58) ; Jean-Claude Pezier, PC, m. de Darnetal, 4 486 (9,87) ; Gérard Simon, div. d., 44 (0,09).

8 mai. – Mitterrand, 30 948 (51,59).

3e (SOTTEVILLE-LES-ROUEN)

Ins., 59 999 ; vot., 29 064
Abst., 51,55 % ; suffr. expr., 22 592

Pierre Bourguignon, maj. p.-PS, d.s., c.r., c.m. de Sotteville-lès-Rouen, 22 592 (100,00), **REELU.**

1er tour. – Abst., 38,86 % (suffr. expr., 35 988). *Pierre Bourguignon*, 15 718 (43,67) ; *Roland Leroy*, PC, d.s., 10 056 (27,94) ; Michel Guez, URC-UDF-PR, c.g., adj. m. de Rouen, 7 251 (20,14) ; Philippe Duperron, FN, 2 945 (8,18) ; Roger Seri, div. d., 18 (0,05).

8 mai. – Mitterrand, 32 941 (71,69).

5e (MAROMME)

Ins., 78 446 ; vot., 55 029
Abst., 29,85 % ; suffr. expr., 53 520

Jean-Claude Bateux, maj. p.-PS, c.r., c.g., c.m. de Pavilly, a.d., 35 306 (65,96), **ELU.**

Daniel Labouré, URC-RPR, c.m. de Canteleu, 18 214 (34,03).

1er tour. – Abst., 33,89 % (suffr. expr., 50 816). Jean-Claude Bateux, 24 079 (47,38) ; Daniel Labouré, 13 212 (25,99) ; Colette Privat, PC, c.r., c.g., m. de Maromme, a.d., 9 786 (19,25) ; Henri Philbert, FN, 3 739 (7,35).

8 mai. – Mitterrand, 42 705 (65,41).

6e (LE HAVRE III, LILLEBONNE)

Ins., 72 567 ; vot., 49 397
Abst., 31,92 % ; suffr. expr., 48 069

Paul Dhaille, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Lillebonne, 30 939 (64,36), **REELU.**

Claude Laplace, URC-UDF, m. de Gruchet-le-Valasse, 17 130 (35,63).

1er tour. – Abst., 34,76 % (suffr. expr., 46 561). *Paul Dhaille*, 19 551 (41,99) ; Claude Laplace, 13 207 (28,36) ; Maryvonne Rioual, PC, c.g., adj. m. du Havre, 10 591 (22,74) ; André Foucher, FN, 3 212 (6,89).

8 mai. – Mitterrand, 38 943 (66,14).

7e (LE HAVRE I, II, V, VI, VII)

Ins., 61 352 ; vot., 40 586
Abst., 33,84 % ; suffr. expr., 39 829

Antoine Rufenacht, URC-RPR, d.s., c.r., c.g., c.m. du Havre, 20 920 (52,52), **REELU.**

Patrick Fouilland, maj. p.-PS, c.g., adj. m. du Havre, 18 909 (47,47).

1er tour. – Abst., 37,63 % (suffr. expr., 37 709). *Antoine Rufenacht*, 16 737 (44,38) ; Patrick Fouilland, 11 466 (30,40) ; Gérard Heuzé, PC, c.g., adj. m. du Havre, 5 589 (14,82) ; Janine Dezaille, FN, 3 402 (9,02) ; Jean Lallemand, div. g., 515 (1,36).

8 mai. – Chirac, 24 162 (50,19).

8e (LE HAVRE IV, VIII, IX, X)

Ins., 57 152 ; vot., 24 705
Abst., 56,77 % ; suffr. expr., 19 061

André Duroméa, PC, sén., m. du Havre, a.d., a. c.g., 19 061 (100,00), **ELU.**

1er tour. – Abst., 41,65 % (suffr. expr., 32 777). André Duroméa, 13 749 (41,94) ; *Joseph Menga*, maj. p.-PS, d.s., adj. m. du Havre, a. c.r., 9 581 (29,23) ; Annick Faury, URC-UDF-CDS, c.r., c.m. du Havre, 6 333 (19,32) ; Gérard Blondel, FN, 3 114 (9,50).

8 mai. – Mitterrand, 30 114 (69,75).

9e (FECAMP, MONTIVILLIERS)

Ins., 71 443 ; vot., 52 993
Abst., 25,82 % ; suffr. expr., 51 960

Frédérique Bredin, maj. p-div. g. 26 424 (50,85), **ELUE.**

Charles Revet, URC-UDF-PR, d.s., c.r., c.g., m. de Turretot, 25 536 (49,14).

1er tour. – Abst., 30,94 % (suffr. expr., 48 548). *Charles Revet*, 17 166 (35,35) ; Frédérique Bredin, 16 597 (34,18) ; Jean-Pierre Deneuve, div. d., c.g., m. de Fécamp, a. c.r., 7 330 (15,09) ; Raymond Lecacheur, PC, adj. m. de Montivilliers, 4 718 (9,71) ; Alain Gauthier, FN, 2 737 (5,63).

8 mai. – Mitterrand, 33 892 (56,90).

10e (YVETOT)

Ins., 71 087 ; vot., 54 695
Abst., 23,05 % ; suffr. expr., 53 671

Jean-Marie Leduc, maj. p.-PS, c.r., a. c.g., 27 945 (52,06), **ELU.**

Roger Fossé, URC-RPR, d.s., prés. c.r., m. d'Auffay, 25 726 (47,93).

1er tour. – Abst., 28,80 % (suffr. expr., 49 581). *Roger Fossé*, 22 153 (44,68) ; Jean-Marie Leduc, 20 721 (41,79) ; Janine Menet, PC, 3 877 (7,81) ; Colette Messcim, FN, 2 830 (5,70).

8 mai. – Mitterrand, 35 028 (57,93).

11e (DIEPPE)

Ins., 70 903 ; vot., 51 763
Abst., 26,99 % ; suffr. expr., 50 427

Jean Beaufils, maj. p.-PS, d.s., adj. m. de Dieppe, a. c.r., 29 796 (59,08), **REELU.**

Edouard Leveau, URC-RPR, 20 631 (40,91).

1er tour. – Abst., 32,01 % (suffr. expr., 47 243). *Jean Beaufils*, 17 607 (37,26) ; Edouard Leveau, 13 880 (29,38) ; Irenée Bourgois, PC, c.g., m. de Dieppe, a.d., a. c.r., 10 349 (21,90) ; Jacques Dupuydauby, div. d., 2 923 (6,18) ; Edgard Planchon, FN, 2 484 (5,25).

8 mai. – Mitterrand, 36 235 (61,20).

12e (GOURNAY-EN-BRAY)

Ins., 64 830 ; vot., 48 931
Abst., 24,52 % ; suffr. expr., 47 843

Alain Le Vern, maj. p.-PS, c.r., adj. m. du Petit-Quevilly, 24 203 (50,58), **ELU.**

Georges Delatre, URC-RPR, d.s., m. de Fry, 23 640 (49,41).

1er tour. – Abst., 31,76 % (suffr. expr., 43 247). *Georges Delatre*, 17 280 (39,95) ; Alain Le Vern, 16 822 (38,89) ; Jean-Pierre Gauzes, div. d., 3 268 (7,55) ; Patrick Debonne, FN, 3 008 (6,95) ; Jacques Fiocre, PC, 2 869 (6,63).

8 mai. – Mitterrand, 30 092 (54,59).

Sortants : *MM. Jean Allard, app. UDF (CDS) ; Jean Beaufils, PS ; Pierre Bourguignon, PS ; Dominique Chaboche, FN ; Georges Delatre, RPR ; Paul Dhaille, PS ; Laurent Fabius, PS ; Roger Fossé, RPR, remplaçant M. Jean Lecanuet, UDF (CDS), élu sén. le 28 septembre 1986 ; Roland Leroy, PC ; Joseph Menga, PS ; Charles Revet, UDF (PR) ; Antoine Rufenacht, RPR.*

ELUS : Michel Bérégovoy, maj. p.-PS (1re) ; Dominique Gambier, maj. p.-PS (2e) ; Pierre Bourguignon, maj. p.-PS, d.s. (3e) ; Jean-Charles Bateux, maj. p.-PS (5e) ; Paul Dhaille, maj. p.-PS, d.s. (6e) ; Antoine Rufenacht, URC-RPR, d.s. (7e) ; André Duroméa, PC (8e) ; Frédérique Bredin, maj. p.-PS (9e) ; Jean-Marie Leduc, maj. p.-PS (10e) ; Jean Beaufils, maj. p.-PS, d.s. (11e) ; Alain Le Vern, maj. p.-PS (12e).

Au premier tour : **Laurent Fabius, maj. p.-PS, d.s. (4e).**

Le PS obtient dix sièges, dont un dès le premier tour avec Laurent Fabius (au lieu de cinq auparavant), sur les douze du département. Seules deux circonscriptions du Havre : la septième qui revient à André Duroméa (PC), seul candidat au second tour, et la huitième, que remporte Antoine Rufenacht (URC-RPR) échappent à la vague rose départementale.

Les très bons reports de voix du PC sur le PS et le vote plutôt à gauche des abstentionnistes du premier tour ont permis les élections faciles de Paul Dhaille (6e) et Jean Beaufils (11e), députés sortants, de Jean-Charles Bateux (5e) et de Michel Bérégovoy (1re), contre Jean Allard (URC-CDS), premier adjoint de Jean Lecanuet à la mairie de Rouen et PDG du quotidien local Paris Normandie *(groupe Hersant).*

Les principaux bénéficiaires des bons reports sont cependant Dominique Gambier (2e), président de l'université de Rouen ; Frédérique Bredin (9e) à Fécamp, qui devance Charles Revet (URC-PR), député sortant ; Jean-Marie Leduc (10e), qui bat nettement Roger Fossé (URC-RPR), député sortant constamment réélu depuis 1962, président du conseil régional de Haute-Normandie, et Alain Le Vern (12e), premier secrétaire du PS de Seine-Maritime, qui est élu contre Georges Delatre (URC-RPR), député depuis 1962.

L'écart le plus faible a été constaté dans la deuxième circonscription, où Dominique Gambier devance Pierre Albertini de 154 voix. De très vifs débats y ont opposé le RPR Gérard Simon, conseiller général, à Jean Lecanuet sur le choix du candidat de l'URC. Gérard Simon avait refusé d'appuyer l'URC au premier tour.

Dans la neuvième, Frédérique Bredin a réussi, avec 50,85 %, un parachutage a priori délicat dans une région essentiellement rurale. L'appel à voter pour Charles Revet (URC-UDF-PR) lancé par Pierre Deneuve, « candidat centriste pour l'ouverture » (éliminé au premier tour), n'a pas eu d'effet. A Fécamp, où Pierre Deneuve est maire, Frédérique Bredin obtient, en effet, 57,39 %, contre 39,34 % au premier tour.

DEUX-SEVRES (4)

2e (SAINT-MAIXENT-L'ECOLE)

Ins., 67 340 ; vot., 49 278
Abst., 26,82 % ; suffr. expr., 48 300

Segolène Royal, maj. p.-PS, 24 426 (50,57), **ELUE.**

Pierre Billard, URC-UDF, c.g., m. de Celles, 23 874 (49,42).

1er tour. – Abst., 32,95 % (suffr. expr., 43 990). Pierre Billard, 17 767 (40,38) ; Segolène Royal, 16 903 (38,42) ; Camille Lamberton, div. g., c.g., 5 043 (11,46) ; Max Rouvreau, PC, 2 356 (5,35) ; Maurice Briand, FN, 1 921 (4,36).

8 mai. – Mitterrand, 32 270 (58,04).

Sortants : *MM. Albert Brochard, app. UDF (CDS) ; André Clert, PS ; Jean de Gaulle, RPR ; Michel Hervé, PS.*

ELUS : Ségolène Royal, maj. p.-PS (2e).

Au premier tour : **André Clert, maj. p.-PS, d.s. (1re) ; Jean de Gaulle, URC-RPR, d.s. (3e) ; Albert Brochard, URC-UDF-CDS, d.s. (4e).**

Ségolène Royal désignée par François Mitterrand comme candidate dans la circonscription de Saint-Maixent a dû faire face d'abord aux réticences des militants du PS. Ceux-ci, en effet, avaient choisi un autre candidat. En quelques jours Ségolène Royal, énarque, chargée de mission à l'Elysée, a parcouru 3 000 kilomètres dans une circonscription de douze cantons ruraux, pour se faire connaître. dimanche soir elle déclarait : « Pour un parachutage, l'atterrissage est réussi ». *Elle élimine par 552 voix son adversaire de l'URC, Pierre Billard, un notable local qui semblait parfaitement implanté.*

Ségolène Royal est la compagne de François Hollande, parachuté lui aussi à Tulle, et élu lui aussi. Ils ont trois enfants ; c'est le seul couple de députés de l'Assemblée nationale.

La mobilisation des électeurs (quelque 4 000 électeurs de plus qu'au premier tour) a été plus favorable à Ségolène Royal dans les cantons où les reports de voix communistes ont joué normalement. Quant aux suffrages portés au premier tour sur Camille Lemberton, maire de Saint-Maixent, ancien socialiste, ils se trouvent partagés. Trois députés avaient été élus au premier tour : MM. Brochard (CDS), Jean de Gaulle (RPR) et André Clert (PS).

Le score est donc de deux à deux : deux députés de gauche contre deux de droite.

SOMME (6)

1re (AMIENS OUEST, N.-O., EST, NORD)

Ins., 56 796 ; vot., 38 434
Abst., 32,32 % ; suffr. expr., 36 510

Jean-Claude Dessein, maj. p.-PS, d.s., c.m. d'Amiens, 23 275 (63,74), **REELU.**

Jean-Paul Plez, URC-RPR, c.m. d'Amiens, 13 235 (36,25).

1er tour. – Abst., 36,66 % (suffr. expr., 35 100). *Jean-Claude Dessein*, 12 562 (35,78) ; *Maxime Gremetz*, PC, d.s., 8 823 (25,13) ; Jean-Paul Plez, 8 055 (22,94) ; Yves Dupille, FN, 4 680 (13,33) ; Anne Hillebrand, ext. g., 980 (2,79).

8 mai. – Mitterrand, 30 490 (66,37).

2e (AMIENS N.-E., S.-E., SUD, S.-O.)

Ins., 61 024 ; vot., 44 375
Abst., 27,28 % ; suffr. expr., 43 292

Gilles de Robien, URC-UDF-PR, d.s., c.m. d'Amiens, 22 781 (52,62), **REELU.**

René Anger, maj. p.-PS, c.r., c.m. d'Amiens, 20 511 (47,37).

1er tour. – Abst., 34,42 % (suffr. expr., 39 368). *Gilles de Robien*, 16 769 (42,59) ; René Anger, 12 535 (31,84) ; François Cosserat, PC, adj. m. d'Amiens, 4 797 (12,18) ; Lionel Payet, FN, c.r., 4 096 (10,40) ; Yves Briançon, ext. g., c.m. d'Amiens, 1 171 (2,97).

8 mai. – Mitterrand, 27 243 (54,34).

3e (AULT)

Ins., 64 295 ; vot., 53 147
Abst., 17,33 % ; suffr. expr., 51 381

Pierre Hiard, maj. p.-PS, 27 607 (53,72), **ELU.**

Jérôme Bignon, URC-RPR, c.r., c.g., m. de Bermesnil, 23 774 (46,27).

1er tour. – Abst., 22,49 % (suffr. expr., 48 602). Jérôme Bignon, 18 881 (38,84) ; Pierre Hiard, 15 849 (32,60) ; Jacques Pecquery, PC, m. de Gamaches, a. c.g., 11 157 (22,95) ; Christian de la Mettrie, FN, 2 715 (5,58).

8 mai. – Mitterrand, 34 370 (61,26).

4e (ABBEVILLE)

Ins., 68 090 ; vot., 54 301
Abst., 20,25 % ; suffr. expr., 52 804

Jacques Becq, maj. p.-PS, c.r., a.d., 27 888 (52,81), **ELU.**

Joël Hart, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Arguel, 24 916 (47,18).

1er tour. – Abst., 26,02 % (suffr. expr., 49 121). *Joël Hart*, 19 664 (40,03) ; Jacques Becq, 18 423 (37,50) ; Chantal Leblanc, PC, c.r., a.d., 7 736 (15,74) ; Edouard Dubois, FN, m. de Machiel, 3 298 (6,71).

8 mai. – Mitterrand, 34 988 (59,85).

6e (CORBIE, MONTDIDIER)

Ins., 68 210 ; vot., 53 509
Abst., 21,55 % ; suffr. expr., 52 097

Jacques Fleury, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Roye, 29 612 (56,84), **REELU.**

Pierre Claisse, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., 22 485 (43,15).

1er tour. – Abst., 27,06 % (suffr. expr., 48 781). *Jacques Fleury*, 22 123 (45,35) ; *Pierre Claisse*, 16 902 (34,64) ; Jean-Jacques Baron, PC, c.r., 5 323 (10,91) ; Paul Courtin, FN, 4 433 (9,08).

8 mai. – Mitterrand, 34 554 (58,67).

Sortants : *MM. Pierre Claisse, UDF (CDS), remplaçant André Audinot, div. d., décédé le 18 avril 1986 ; Jean-Claude Dessein, PS ; Jacques Fleury, PS ; Maxime Gremetz, PC ; Joël Hart, RPR ; Gilles de Robien, UDF (PR).*

ELUS : Jean-Claude Dessein, maj. p., d.s. (1re) ; Gilles de Robien, URC-UDF-PR, d.s. (2e) ; Pierre Hiard, maj. p., PS (3e) ; Jacques Becq, maj. p., PS (4e) ; Jacques Fleury, maj. p., PS, d.s. (6e).

Au premier tour : **Gauthier Audinot, URC-UDF-PSD, d.s. (5e).**

L'augmentation du nombre des votants n'a pas changé la physionomie du scrutin et les résultats correspondent aux prévisions : la Somme compte désormais deux députés de droite et quatre députés socialistes contre une égalité trois à trois après 1986 (2 PS, 1 PC). Dans la première circonscription, Jean-Claude Dessein est réélu avec 63,75 %. Dans la deuxième, René Anger, rocardien de trente-deux ans, considéré comme l'homme politique qui « monte à Amiens », obtient 47,38 % en face du sortant UDF, Gilles de Robien, réélu.

Dans la troisième, en revanche, M. Bignon, RPR, fait deux points de plus que le premier tour pouvait le laisser prévoir. Mais le candidat socialiste, Pierre Hiard, l'emporte aisément avec 53,73 %. M. Bignon ne réussit pas à s'imposer dans la circonscription qui fut celle de son père, décédé, avant de revenir à un communiste, Michel Couillet.

Dans la quatrième, chiffres identiques à ceux prévisibles après le premier tour : le socialiste Jacques Becq bat le député sortant Joël Hart. Dans la sixième, exact report de voix également pour Jacques Fleury, député sortant, qui gagne son siège avec 56,84 %.

Dans la cinquième circonscription, Gauthier Audinot (UDF-PSD), député sortant de l'Isère, avait été élu dès le premier tour.

TARN (4)

2e (ALBI CENTRE, SUD)

Ins., 69 803 ; vot., 53 835
Abst., 22,87 % ; suffr. expr., 52 377

Charles Pistre, maj. p.-PS, d.s., c.g., 28 310 (54,05), **REELU.**

Philippe Bonnecarrère, URC-RPR, c.r., c.g., 24 067 (45,94).

1er tour. – Abst., 27,99 % (suffr. expr., 49 058). *Charles Pistre*, 22 359 (45,57) ; Philippe Bonnecarrère, 17 814 (36,31) ; Paul Mayer, FN, 5 182 (10,56) ; Georges Doga, PC, 3 703 (7,54).

8 mai. – Mitterrand, 31 724 (54,03).

3e (CASTRES)

Ins., 58 437 ; vot., 46 517
Abst., 20,39 % ; suffr. expr., 44 925

Jacques Limouzy, URC-RPR, d.s., c.g., a. m. de Castres, a. min., 24 471 (54,47), **REELU.**

Philippe Deyveaux, maj. p.-PS, c.r., m. de Castres, 20 454 (45,52).

1er tour. – Abst., 25,57 % (suffr. expr., 41 975). *Jacques Limouzy*, 18 027 (42,94) ; Philippe Deyveaux, 15 932 (37,95) ; Bernard Antony, FN, d. eur., c.r., 5 390 (12,84) ; Elie Cros, PC, 2 626 (6,25).

8 mai. – Chirac, 25 481 (51,41).

4e (MAZAMET)

Ins., 68 077 ; vot., 55 621
Abst., 18,29 % ; suffr. expr., 54 323

Jacqueline Alquier, maj. p.-PS, c.r., c.g., adj. m. de Labruguière, 27 970 (51,48), **ELUE.**

Albert Mamy, URC-UDF-PR, d.s., m. de Sorrèze, 26 353 (48,51).

1er tour. – Abst., 23,94 % (suffr. expr., 50 751). Jacqueline Alquier, 21 410 (42,18) ; *Albert Mamy*, 20 245 (39,89) ; Norbert Lacassagne, FN, 5 043 (9,93) ; Jacques Canquil, PC, 4 053 (7,98).

8 mai. – Mitterrand, 32 232 (54,53).

Sortants : *MM. Pierre Bernard, PS ; Jacques Limouzy, RPR ; Albert Mamy, UDF (PR) ; Charles Pistre, PS.*

ELUS : Charles Pistre, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Jacques Limouzy, URC-RPR, d.s. (3e) ; Jacqueline Alquier, maj. p.-PS (4e).

Au premier tour : **Pierre Bernard, maj. p.-PS, d.s. (1re).**

La gauche prend l'avantage avec trois élus du PS face à l'unique élu RPR. Dans la deuxième circonscription (Albi-Gaillac), le député sortant PS, Charles Pistre (54,05 %), devance largement le RPR, Philippe Bonnecarrère, confortant ainsi l'avantage de la gauche au premier tour. Dans la troisième circonscription, la seule du Tarn à avoir voté majoritairement pour Jacques Chirac le 8 mai, c'est le député sortant RPR, Jacques Limouzy (54,47 %), qui bat le maire socialiste de Castres, Philippe Deyveaux. La surprise vient de la quatrième circonscription (Mazamet), où le député sortant UDF Albert Mamy (48,51 %) est devancé par Jacqueline Alquier (51,48 %), candidate PS de la majorité présidentielle. Dès le premier tour dans la 1re circonscription (Albi-Carmaux), Pierre Bernard (PS) a été élu avec 54,56 % des voix.

TARN-ET-GARONNE (2)

1re (MONTAUBAN)

Ins., 71 958 ; vot., 56 076
Abst., 22,07 % ; suffr. expr., 54 554

Hubert Gouze, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Montauban, 28 712 (52,63), **REELU.**

Jean Bonhomme, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Caussade, 25 842 (47,36).

1er tour. – Abst., 28,01 % (suffr. expr., 50 582). *Hubert Gouze*, 23 447 (46,35) ; *Jean Bonhomme*, 19 724 (38,99) ; Robert Boirot, FN, 4 454 (8,80) ; Joëlle Greder, PC, 2 957 (5,84).

8 mai. – Mitterrand, 32 512 (53,19).

Sortants : *MM. Jean Bonhomme, RPR ; Hubert Gouze, PS.*

ELUS : Hubert Gouze, maj. p.-PS, d.s. (1re).

Au premier tour : **Jean-Michel Baylet, maj. p.-MRG (2e).**

Pas de surprise dans la première circonscription, où le maire de Montauban et député sortant a été réélu. Hubert Gouze améliore son score face à Jean Bonhomme (URC), également député sortant, notamment à Montauban dont il est le maire. Ainsi, le Tarn-et-Garonne dispose de deux députés de gauche, comme en mars 1986, puisque Jean-Michel Baylet (MRG) a été élu dès le 5 juin.

VAR (7)

1re (TOULON I, V, VI, VIII)

Ins., 57 822 ; vot., 38 067
Abst., 34,16 % ; suffr. expr., 37 116

Daniel Colin, URC-UDF-PR, d.s., c.r., adj. m. de Toulon, 23 164 (62,40), **REELU.**

Odette Casanova, maj. p.-PS, c.r., 13 952 (37,59).

1er tour. – Abst., 39,06 % (suffr. expr., 34 707). *Daniel Colin*, 14 166 (40,81) ; Alain Rivas, FN, 7 810 (22,50) ; Odette Casanova, 7 782 (22,42) ; Rolland Martinez, PC, c.r., 2 509 (7,22) ; Daniel Roure, div. g., 1 579 (4,54) ; Jacques Croidieu, CNI, 637 (1,83) ; Jean-Charles Albert, div. g., 224 (0,64).

8 mai. – Chirac, 26 239 (59,39).

2e (TOULON II, III, IV, VII, IX)

Ins., 57 831 ; vot., 38 810
Abst., 32,89 % ; suffr. expr., 37 728

Louis Colombani, URC-UDF-PR, c.r., adj. m. de Toulon, 21 017 (55,70), **ELU.**

Robert Gaïa, maj. p.-PS, 16 711 (44,29).

1er tour. – Abst., 38,09 % (suffr. expr., 35 223). Louis Colombani, 12 000 (34,06) ; Robert Gaïa, 10 272 (29,16) ; Jean-Louis Bouguereau, FN, c.r., adj. m. de Saint-Tropez, 8 757 (24,86) ; Danielle de March, PC, d. eur., c.m. de Toulon, 4 194 (11,90).

8 mai. – Chirac, 23 949 (53,69).

3e (LA VALETTE-DU-VAR)

Ins., 82 829 ; vot., 60 153
Abst., 27,37 % ; suffr. expr., 57 490

Yann Piat, FN, d.s., c.g., 30 882 (53,71), **REELUE.**

Gaston Biancotto, maj. p.-PS, 26 608 (46,28).

1er tour. – Abst., 33,87 % (suffr. expr., 53 622). Gaston Biancotto, 15 807 (29,47) ; *Yann Piat*, 12 475 (23,26) ; Léopold Ritondale, URC-RPR, 11 830 (22,06) ; Joseph Sercia, RPR diss., c.g., 8 604 (16,04) ; Serge Nanni, PC, 4 722 (8,80) ; Francis Bonnet, ext. d., 184 (0,34).

8 mai. – Chirac, 39 200 (57,91).

4e (DRAGUIGNAN)

Ins., 84 326 ; vot., 63 062
Abst., 25,21 % ; suffr. expr., 61 408

Jean-Michel Couve, URC-RPR, d.s., 35 329 (57,53), **REELU.**

Barthélémy Mariani, maj. p.-PS, 26 079 (42,46).

1er tour. – Abst., 31,64 % (suffr. expr., 56 415). *Jean-Michel Couve*, 23 442 (41,55) ; Barthélémy Mariani, 17 562 (31,13) ; Fernand Libourel, FN, 10 324 (18,30) ; Jean-Pierre Nardini, PC, 5 087 (9,01).

8 mai. – Chirac, 40 272 (57,03).

5e (FREJUS)

Ins., 72 634 ; vot., 52 770
Abst., 27,34 % ; suffr. expr., 52 078

François Léotard, URC-UDF-PR, c.g., m. de Fréjus, a. min., 27 081 (52,00), **ELU.**

Pierre-Yves Collombat, maj. p.-PS, m. de Figanières, 17 398 (33,40) ; Jean-Marie Le Chevallier, FN, d. eur., 7 599 (14,59).

1er tour. – Abst., 33,64 % (suffr. expr., 47 546). François Léotard, 21 825 (45,90) ; Pierre-Yves Collombat, 12 323 (25,91) ; Jean-Marie Le Chevallier, 9 823 (20,65) ; Bernard Barbagelata, PC, 2 786 (5,85) ; Henri Charrier, div. d., 789 (1,65).

8 mai. – Chirac, 36 197 (61,25).

6e (LE BEAUSSET, BRIGNOLES)

Ins., 99 045 ; vot., 76 342
Abst., 22,92 % ; suffr. expr., 74 383

Hubert Falco, URC-UDF, c.g., 38 497 (51,75), **ELU.**

Maurice Janetti, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Saint-Julien, 35 886 (48,24).

1er tour. – Abst., 29,94 % (suffr. expr., 68 329). *Maurice Janetti*, 23 198 (33,95) ; Hubert Falco, 23 036 (33,71) ; Yves Rigord, FN, 12 833 (18,78) ; Guy Guigou, PC, c.g., 9 262 (13,55).

8 mai. – Chirac, 42 296 (51,39).

7e (LA SEYNE-SUR-MER)

Ins., 89 385 ; vot., 61 458
Abst., 31,24 % ; suffr. expr., 59 787

Arthur Paecht, URC-UDF-PR, d.s., c.r., c.g., m. de Bandol, 33 619 (56,23), **REELU.**

Guy Durbec, maj. p.-PS, c.r., 26 168 (43,76).

1er tour. – Abst., 36,95 % (suffr. expr., 55 538). *Arthur Paecht*, 20 338 (36,61) ; Guy Durbec, 14 349 (25,83) ; Michel Fahy, FN, 11 293 (20,33) ; Maurice Paul, PC, c.g., 9 558 (17,20).

8 mai. – Chirac, 38 944 (55,48).

Sortants : *MM. Daniel Colin, UDF (PR), remplaçant M. François Léotard nommé min. de la culture et de la communication le 20 mars 1986 ; Jean-Michel Couve, RPR ; Christian Goux, PS, se rep. dans l'Eure ; Michel Hamaide, UDF (PR), remplaçant M. Maurice Arreckx, UDF (PR), élu sén. le 28 septembre 1986, se rep. comme supp. de M. François Léotard ; Maurice Janetti, PS ; Arthur Paecht, UDF (PR) ; Mme Yann Piat, FN.*

ELUS : Daniel Colin, URC-UDF-PR, d.s. (1re) ; Louis Colombani, URC-UDF-PR (2e) ; Yann Piat, FN, d.s. (3e) ; Jean-Michel Couve, URC-RPR, d.s. (4e) ; François Léotard, URC-UDF-PR (5e) ; Hubert Falco, URC-UDF (6e) ; Arthur Paecht, URC-UDF-PR, d.s. (7e).

Le Var n'a plus de député de gauche : il faut remonter à novembre 1958, pour retrouver un pareil cas de figure. Pour parachever le virage à droite de cet ancien bastion socialiste, le Var a élu le seul député du Front national qui siégera au Palais-Bourbon : Mme Yann Piat, secrétaire départementale du FN.

Dans la troisième circonscription, deux candidats de droite s'affrontaient au premier tour, Léopold Ritondale, maire d'Hyères investi par le RPR, et Joseph Sercia, conseiller général exclu du RPR pour avoir refusé de s'effacer. Ce qui ne faisait pas l'affaire de Mme Yann Piat qui avait également à faire face au socialiste M. Gaston Biancotto. C'est à l'issue de tractations très serrées que M. Ritondale acceptait de se retirer devant Mme Piat au second tour. Celle-ci, aidée par les déclarations de Maurice Arreckx, président du conseil général, sénateur et président varois de l'UDF, et par celles de ses amis politiques pouvait espérer un report de l'ensemble des voix Ritondale, lesquelles, ajoutées aux siennes lui permettaient d'obtenir 61,71 %. Tel n'a pas été le cas, mais elle s'offre tout de même une percée (53,72 %) qui constitue le score le plus important du Front national dans le département, toutes élections confondues.

Devant le retrait de M. Ritondale, Mme Piat avait, en signe de bonne volonté et « d'union », décidé de retirer cinq candidats du Front national en position de se maintenir au second, au risque de faire élire les candidats socialistes. Un seul d'entre eux n'a pas obtempéré : Jean-Marie Le Chevallier, dans la cinquième circonscription, a mis un point d'honneur personnel à combattre François Léotard jusqu'au bout. En vain. Il a perdu près de six points entre les deux tours alors que le maire de Fréjus, conforte son avance par rapport au premier tour (45,90 %).

Il est intéressant de constater que, dans le département, les partis de gauche récupèrent au fil des scrutins les suffrages d'électeurs momentanément passés au Front national par dépit ou défi.

VAUCLUSE (4)

1re (AVIGNON)

Ins., 67 854 ; vot., 49 818
Abst., 26,58 % ; suffr. expr., 48 131

Guy Ravier, maj. p.-PS, c.g., 25 531 (53,04), **ELU.**

Jean-Pierre Roux, URC-RPR, d.s., m. d'Avignon, 22 600 (46,95).

1er tour. – Abst., 31,17 % (suffr. expr., 45 997). Guy Ravier, 17 301 (37,61) ; *Jean-Pierre Roux*, 14 979 (32,56) ; Michèle Daire, FN, 8 235 (17,90) ; Marcelle Landau, PC, c.m. d'Avignon, 3 272 (7,11) ; René Pelisson, écol., 2 210 (4,80).

8 mai. – Mitterrand, 28 619 (51,50).

2e (APT, CAVAILLON)

Ins., 91 292 ; vot., 67 996
Abst., 25,51 % ; suffr. expr., 66 023

André Borel, maj. p.-PS, d.s., c.g., 34 958 (52,94), **REELU.**

Pierre Fructus, URC-UDF, m. de Pertuis, 31 065 (47,05).

1er tour. – Abst., 31,63 % (suffr. expr., 61 154). *André Borel*, 24 082 (39,37) ; Pierre Fructus, 19 055 (31,15) ; Gabriel Chavin, FN, 11 049 (18,06) ; Gilbert Piat, PC, m. de Cabrières-d'Aygues, 6 968 (11,39).

8 mai. – Mitterrand, 38 127 (50,71).

3e (CARPENTRAS)

Ins., 75 525 ; vot., 55 809
Abst., 26,10 % ; suffr. expr., 54 051

Jean-Michel Ferrand, URC-RPR, d.s., 29 096 (53,83), **REELU.**

Jean-François Brun, maj. p.-PS, 24 955 (46,16).

1er tour. – Abst., 31,58 % (suffr. expr., 50 602). *Jean-Michel Ferrand*, 19 040 (37,62) ; Jean-François Brun, 15 276 (30,18) ; Guy Macary, FN, 9 219 (18,21) ; Charles Valenti, PC, 7 067 (13,96).

8 mai. – Chirac, 30 983 (50,53).

4e (ORANGE)

Ins., 69 486 ; vot., 53 050
Abst., 23,65 % ; suffr. expr., 51 465

Jean Gatel, maj. p.-PS, c.r., c.m. d'Orange, a. sec. E., a.d., 26 026 (50,57), **ELU.**

Thierry Mariani, URC-RPR, 25 439 (49,42).

1er tour. – Abst., 29,81 % (suffr. expr., 47 749). Jean Gatel, 16 564 (34,68) ; Thierry Mariani, 13 350 (27,95) ; *Jacques Bompard*, FN, d.s., 8 767 (18,36) ; Georges Sabatier, PC, c.g., m. de Bollène, 6 167 (12,91) ; Olga Hermitte, URC-UDF-PR, adj. m. d'Orange, 2 302 (4,82) ; Hugues de Ripert d'Alauzier, ext. d., 599 (1,25).

8 mai. – Chirac, 28 826 (50,34).

Sortants : *MM. Jacques Bompard, FN ; André Borel, PS ; Jean-Michel Ferrand, RPR, remplaçant Maurice Charretier, UDF (PR), élu sén. le 28 septembre 1986, décédé depuis lors ; Jean-Pierre Roux, RPR.*

ELUS : Guy Ravier, maj. p.-PS (1re) ; André Borel, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Jean-Michel Ferrand, URC-RPR, d.s. (3e) ; Jean Gatel, maj. p.-PS (4e).

La gauche remporte trois sièges sur quatre, dont deux gagnés par des nouveaux élus. André Borel (2e) ne retrouve pas son score de 1981 mais domine tout de même son adversaire RPR, M. Pierre Fructus, de 6 points. Autre sortant « tranquille », le RPR Jean-Michel Ferrand, dans la 3e circonscription perd 2 points par rapport au total de la droite et du Front national au 1er tour, mais laisse malgré tout Jean-François Brun à près de 8 points.

Dans l'autre moitié du département, on a renouvelé les cadres, encore que Orange se soit donné un revenant. Jean Gatel, ancien secrétaire d'Etat, revient mais par la petite porte. Il y a sept ans, il avait écrasé son adversaire RPR (Jacques Berard) avec 17 points d'avance. La jeune génération Chirac est plus coriace : Thierry Mariani, secrétaire départemental du mouvement, n'a échoué que de 587 voix.

A Avignon, les prises de position du maire et député sortant RPR, Jean-Pierre Roux, vis-à-vis du FN ont miné une position pourtant avantageuse. Le socialiste Guy Ravier en bénéficie : il devance le maire d'Avignon de près de 3 000 voix, soit 614 voix de plus que l'augmentation du nombre de votants, tandis qu'il manque… 614 voix à M. Roux sur le total URC + FN du 1er tour. Voilà qui promet des joutes sévères l'année prochaine quand sera en jeu la mairie du chef-lieu.

élections législatives

VENDEE (5)

5e (FONTENAY-LE-COMTE)

Ins., 72 333 ; vot., 56 252
Abst., 22,23 % ; suffr. expr., 55 407

Pierre Métais, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. de Champagné-les-Marais, 28 055 (50,63), **REELU.**

Montfort de Tinguy du Pouët, URC-UDF, c.g., m. de Saint-Michel-Mont-Mercure, 27 352 (49,36).

1er tour. – Abst., 25,67 % (suffr. expr., 51 608). *Pierre Métais*, 24 818 (48,08) ; Montfort de Tinguy du Pouët, 22 305 (43,22) ; Jean Chataignier, FN, 2 315 (4,87) ; Raymond Pingault, PC, 1 970 (3,81).

8 mai. – Mitterrand, 31 740 (51,17).

Sortants : *MM. Pierre Mauger, RPR ; Philippe Mestre, UDF ; Pierre Métais, PS ; Philippe Puaud, PS ; Philippe de Villiers, UDF (PR), remplaçant Vincent Ansquer, RPR, décédé le 1er juin 1987.*

ELUS : Pierre Métais, maj. p.-PS, d.s. (5e).

Au premier tour : **Jean-Luc Préel, URC-UDF (1re) ; Philippe Mestre, URC-UDF, d.s. (2e) ; Pierre Mauger, URC-RPR, d.s. (3e) ; Philippe de Villiers, URC-UDF-PR, d.s. (4e).**

Traditionnellement implanté dans le sud vendéen, le Parti socialiste y conserve de justesse un siège. Pierre Métais est ainsi reconduit pour la troisième fois. Pourtant, il ne parvient à distancer que de 703 voix Montfort de Tinguy du Pouët (URC-UDF). Au second tour de l'élection présidentielle, M. François Mitterrand avait recueilli 51,17 % des voix dans cette circonscription. Les quatre sièges avaient été pourvus dès le 5 juin, au bénéfice de quatre candidats de l'URC.

VIENNE (4)

2e (POITIERS III, IV, V, VI)

Ins., 61 686 ; vot., 44 299
Abst., 28,18 % ; suffr. expr., 43 481

Jean-Yves Chamard, URC-RPR, c.g., c.m. de Poitiers, 22 291 (51,26), **ELU.**

Alain Claeys, maj. p.-PS, c.r., c.g., 21 190 (48,73).

1er tour. – Abst., 33,53 % (suffr. expr., 40 161). Jean-Yves Chamard, 18 246 (45,43) ; Alain Claeys, 15 465 (38,50) ; Jean-Jacques Pensec, PC, adj. m. de Poitiers, 2 657 (6,61) ; Claude Rouquet, FN, 2 131 (5,30) ; Patrice Millet, PNPG, 833 (2,07) ; Dominique Brouard, div. d., 829 (2,06).

8 mai. – Mitterrand, 27 784 (54,30).

3e (MONTMORILLON)

Ins., 69 954 ; vot., 53 704
Abst., 23,22 % ; suffr. expr., 52 539

Arnaud Lepercq, URC-RPR, d.s., m. d'Usson-du-Poitou, 26 574 (50,57), **REELU.**

Raoul Cartraud, maj. p.-PS, c.r., c.g., m. de Civray, a.d., 25 965 (49,42).

1er tour. – Abst., 29,29 % (suffr. expr., 48 271). *Arnaud Lepercq*, 21 438 (44,41) ; Raoul Cartraud, 18 555 (38,43) ; Jean-Pierre David, PC, c.m. de Chauvigny, 5 395 (11,17) ; Claude Forestier, FN, 2 018 (4,18) ; Gérard Perrot, div. d., 865 (1,79).

8 mai. – Mitterrand, 32 782 (55,51).

4e (CHATELLERAULT)

Ins., 73 210 ; vot., 52 933
Abst., 27,69 % ; suffr. expr., 51 601

Edith Cresson, maj. p.-PS, d.s., min. des affaires européennes, c.g., m. de Chatellerault, a.d., 27 043 (52,40), **REELUE.**

Jean-Pierre Abelin, URC-UDF-CDS, d.s., d. eur., 24 558 (47,59).

1er tour. – Abst., 34,40 % (suffr. expr., 47 000). *Edith Cresson*, 21 172 (45,04) ; *Jean-Pierre Abelin*, 18 885 (40,18) ; Paul Fromonteil, PC, c.r., 3 643 (7,75) ; Noël Pichon, FN, 3 300 (7,02).

8 mai. – Mitterrand, 33 638 (56,56).

Sortants : *M. Jean-Pierre Abelin, UDF (CDS) ; Mme Edith Cresson, PS, min. des affaires européennes depuis le 12 mai 1988 ; MM. Arnaud Lepercq, RPR ; Jacques Santrot, PS.*

ELUS : Jean-Yves Chamard, RPR (2e) ; Arnaud Lepercq, RPR, d.s. (3e) ; Edith Cresson, maj. p.-PS, d.s. (4e).

Au premier tour : **Jacques Santrot, maj. p.-PS, d.s. (1re).**

Deux socialistes et deux URC vont maintenant représenter le département de la Vienne. Trois des quatre députés sortants ont été réélus : Jacques Santrot, PS, dès le premier tour, Edith Cresson, PS, et Arnaud Lepercq, RPR. Seule modification par rapport au scrutin proportionnel de 1986 : Jean-Pierre Abelin, CDS, est battu par Mme Cresson, et Jean-Yves Chamard, RPR, est élu dans la 2e circonscription.

La victoire de Edith Cresson ne provoque pas plus de surprise que celle de Jacques Santrot au premier tour. En revanche, on attendait des duels serrés dans les deuxième et troisième circonscriptions. Le regain de participation, de cinq à six points, semble avoir profité à peu près également aux deux camps, mais le transfert des voix du Front national a favorisé les deux candidats de l'URC. M. Leperq, RPR, en avait particulièrement besoin, puisque, dans sa circonscription (3e), le total des voix de droite représentait 50,38 % des exprimés au premier tour.

HAUTE-VIENNE (4)

1re (LIMOGES CENTRE)

Ins., 53 814 ; vot., 39 288
Abst., 26,99 % ; suffr. expr., 37 942

Robert Savy, maj. p.-PS, prés. c.r., adj. m. de Limoges, 20 027 (52,78), **ELU.**

Michel Bernard, URC-RPR, d.s., c.g., 17 915 (47,21).

1er tour. – Abst., 31,95 % (suffr. expr., 35 589). Robert Savy, 15 406 (43,28) ; *Michel Bernard*, 14 375 (40,39) ; Claude Toulet, PC, 3 558 (9,99) ; Antoine Orabona, FN, 2 250 (6,32).

8 mai. – Mitterrand, 24 385 (54,92).

2e (SAINT-JUNIEN)

Ins., 72 548 ; vot., 56 235
Abst., 22,48 % ; suffr. expr., 53 783

Jean-Claude Peyronnet, maj. p.-PS, prés. c.g., 33 533 (62,34), **ELU.**

Marc Debuschère, URC-UDF-PSD, c.g., m. de Saint-Yrieix-la-Perche, 20 250 (37,65).

1er tour. – Abst., 25,77 % (suffr. expr., 52 475). Jean-Claude Peyronnet, 18 217 (34,71) ; *Marcel Rigout*, PC, d.s., a. min., 16 482 (31,40) ; Marc Debuschère, 15 499 (29,53) ; Christian Caillat, FN, 2 277 (4,33).

8 mai. – Mitterrand, 38 257 (61,85).

3e (LIMOGES-ISLE, BELLAC)

Ins., 67 446 ; vot., 48 491
Abst., 28,10 % ; suffr. expr., 46 133

Marcel Mocoeur, maj. p.-PS, c.g., 29 448 (63,83), **ELU.**

Henri Bouvet, URC-UDF-rad., d.s., c.m. de Limoges, 16 685 (36,16).

1er tour. – Abst., 30,98 % (suffr. expr., 45 139). Marcel Mocoeur, 19 600 (43,42) ; *Henri Bouvet*, 12 571 (27,84) ; Jacques Jouve, PC, adj. m. de Limoges, 10 209 (22,61) ; Marc Verger, FN, 2 759 (6,11).

8 mai. – Mitterrand, 35 355 (63,04).

4e (AMBAZAC, LIMOGES-LA-BASTIDE)

Ins., 68 413 ; vot., 49 360
Abst., 27,84 % ; suffr. expr., 46 996

Alain Rodet, maj. p.-PS, d.s., c.g., adj. m. de Limoges, 32 378 (68,89), **REELU.**

André Barry, URC-RPR, 14 618 (31,10).

1er tour. – Abst., 30,54 % (suffr. expr., 46 068). *Alain Rodet*, 22 481 (48,79) ; André Barry, 11 197 (24,30) ; Bernard Espigat, PC, c.m. de Limoges, 7 458 (16,18) ; Jean-Louis Omer, FN, 2 660 (5,77) ; Michel Patinaud, PNPG, 2 272 (4,93).

8 mai. – Mitterrand, 37 926 (66,64).

Sortants : *MM. Michel Bernard, RPR ; Henri Bouvet, UDF (rad.) ; Marcel Rigout, PC ; Alain Rodet, PS.*

ELUS : Robert Savy, maj.-p.-PS (1re) ; Jean-Claude Peyronnet, maj. p.-PS (2e) ; Marcel Mocoeur, maj. p.-PS (3e) ; Alain Rodet, maj. p.-PS, d.s. (4e).

Amorcé au premier tour, le raz de marée socialiste a submergé la Haute-Vienne le 12 juin. La « vague rose » a balayé les quatre candidats de l'URC, dont les deux députés sortants, M. Bernard (RPR) et M. Bouvet (UDF-RAD), battus par M. Savy et M. Mocœur.

Le troisième sortant, M. Rigout (PC), ancien ministre, avait déjà été « noyé » le 5 juin. Déçu, peut-être, d'avoir espéré, en vain et jusqu'au dernier moment, un « cadeau » socialiste (c'est-à-dire le retrait de M. Peyronnet en faveur de M. Rigout), l'électorat communiste ne s'est pas reporté en totalité sur le candidat du PS. Il s'en faut de 1 666 voix, mais M. Peyronnet atteint tout de même le score confortable de 62,35 % des voix. Quant au quatrième élu socialiste, M. Rodet, député sortant, il a « surfé » sur la vague, atteignant le total impressionnant de 68,90 % des suffrages exprimés.

VOSGES (4)

1re (EPINAL)

Ins., 71 744 ; vot., 55 670
Abst., 22,40 % ; suffr. expr., 54 127

Philippe Séguin, URC-RPR, m. d'Epinal, a. min., a.d., 27 101 (50,06), **ELU.**

Gérard Welzer, maj. p-div. g., d.s., 27 026 (49,93).

1er tour. – Abst., 29,37 % (suffr. expr., 49 299). Philippe Séguin, 23 138 (46,93) ; *Gérard Welzer*, 21 140 (42,88) ; Bernard Freppel, FN, 3 047 (6,18) ; Pierre Manffrey, PC, 1 974 (4,00).

8 mai. – Mitterrand, 32 013 (54,71).

3e (REMIREMONT)

Ins., 60 174 ; vot., 46 739
Abst., 22,32 % ; suffr. expr., 45 190

Christian Spiller, div. d., c.g. du Thillot, 24 289 (53,74), **ELU.**

Guy Vaxelaire, maj. p.-PS, 20 901 (46,25).

1er tour. – Abst., 30,62 % (suffr. expr., 43 094). Guy Vaxelaire, 15 535 (36,04) ; Christian Spiller, 11 893 (27,59) ; Gérard Grivet, URC-RPR, c.g., m. de Plombières-les-Bains, 10 395 (24,12) ; Jean-Yves Douissard, FN, 3 401 (7,89) ; Hubert Perrin, PC, 1 870 (4,33).

8 mai. – Mitterrand, 27 811 (53,28).

4e (NEUFCHATEAU)

Ins., 68 361 ; vot., 52 401
Abst., 23,34 % ; suffr. expr., 50 962

Serge Beltrame, maj. p.-PS, m. de Contrexéville, 25 653 (50,33), **ELU.**

Alain Jacquot, URC-RPR, d.s., c.g. de Neufchâteau, 25 309 (49,66).

1er tour. – Abst., 29,72 % (suffr. expr., 46 588). Serge Beltrame, 20 444 (43,88) ; *Alain Jacquot*, 19 627 (42,12) ; François Sage, FN, 3 916 (8,40) ; Maria Rouyer, PC, 2 601 (5,58).

8 mai. – Mitterrand, 29 811 (52,41).

Sortants : *MM. Alain Jacquot, RPR, remplaçant M. Philippe Séguin, RPR, nommé min. des affaires sociales et de l'emploi le 20 mars 1986 ; Maurice Jeandon, RPR, n.s.r.p. ; Christian Pierret, PS ; Gérard Welzer, app. PS (div. g.).*

ÉLUS : Philippe Séguin, URC-RPR (1re) ; Christian Spiller, div. d. (3e) ; Serge Beltrame, maj. p.-PS (4e).

Au premier tour : **Christian Pierret, maj. p.-PS, d.s. (2e).**

La victoire de M. Séguin est l'événement du second tour, tandis que celle de M. Spiller, après le retrait du candidat de l'URC, M. Grivet, était attendue. Le maire d'Epinal, ancien ministre des affaires sociales et de l'emploi, ne devance son adversaire, M. Welzer, que de 75 voix. M. Séguin a atteint un excellent score (54,03 %) dans la ville, alors que le Front national appelait à voter contre lui.

Le PS conserve deux sièges : celui de M. Pierret, acquis dès le premier tour, et celui de M. Beltrame, député de 1981 à 1986, qui a bénéficié davantage que M. Jacquot d'un surcroît de participation.

YONNE (3)

1re (AUXERRE)

Ins., 71 721 ; vot., 51 108
Abst., 28,74 % ; suffr. expr., 49 830

Jean-Pierre Soisson, URC-UDF-PR, d.s., c.g., m. d'Auxerre, a. min., 28 869 (57,93), **REELU.**

Jean-Paul Rousseau, maj. p.-PS, c.r., 20 961 (42,06).

1er tour. – Abst., 33,92 % (suffr. expr., 46 480). *Jean-Pierre Soisson*, 22 592 (48,60) ; Jean-Paul Rousseau, 13 951 (30,01) ; Claude Moreau, FN, c.r., 4 701 (10,11) ; Jean-Marie Langoureau, PC, c.r., 3 590 (7,72) ; Gilbert Krier, div. d., 1 054 (2,26) ; Gilles Mondème, PNPG, 592 (1,27).

8 mai. – Mitterrand, 30 445 (51,96).

2e (AVALLON)

Ins., 70 862 ; vot., 51 892
Abst., 26,77 % ; suffr. expr., 50 545

Henri Nallet, maj. p.-PS, d.s., min. de l'agriculture, 28 229 (55,84), **REELU.**

Grégoire Direz, URC-UDF, c.g., m. de Coulanges-sur-Yonne, 22 316 (44,15).

1er tour. – Abst., 32,16 % (suffr. expr., 47 028). *Henri Nallet*, 19 836 (42,17) ; Grégoire Direz, 13 667 (29,06) ; Guy Lavrat, PC, c.g., m. de Migennes, 5 818 (12,37) ; Pierre Jaboulet-Vercherre, FN, c.r., 5 159 (10,97) ; Raymond Valentin, div. d., 2 548 (5,41).

8 mai. – Mitterrand, 32 710 (55,24).

3e (SENS)

Ins., 78 294 ; vot., 56 958
Abst., 27,25 % ; suffr. expr., 55 483

Philippe Auberger, URC-RPR, d.s., c.g., m. de Joigny, 31 021 (55,91), **REELU.**

Jean-René Poillot, maj. p.-PS, c.m. de Sens, 24 462 (44,08).

1er tour. – Abst., 32,71 % (suffr. expr., 51 782). *Philippe Auberger*, 18 476 (35,68) ; Jean-René Poillot, 13 276 (25,63) ; Jean Cordillot, PC, c.g., a.d., 7 892 (15,24) ; Etienne Braun, UDF-PR diss., c.g., m. de Sens, 6 812 (13,15) ; Pierre Delbreuve, FN, 5 326 (10,28).

8 mai. – Chirac, 32 369 (50,57).

Sortants : *MM. Philippe Auberger, RPR ; Henri Nallet, PS, min. de l'agriculture et de la forêt depuis le 12 mai 1988 ; Jean-Pierre Soisson, UDF (PR).*

ELUS : Jean-Pierre Soisson, URC-UDF-PR., d.s. (1re) ; Henri Nallet, maj. p.-PS, d.s. (2e) ; Philippe Auberger, URC-RPR, d.s. (3e).

MM. Soisson (UDF-PR), Auberger (RPR) et Nallet (PS), qui étaient tous trois en ballottage favorable, sont élus.

Jean-Pierre Soisson, le maire barriste d'Auxerre, obtient un confortable score de 57,93 % des voix. En Puisaye, il fait même le plein des voix. Il est probable qu'il a largement profité d'un bon report des voix du Front national, qui avait atteint 10,11 % des voix au premier tour.

Henri Nallet, ministre de l'agriculture, gagne grâce à un bon report des voix des électeurs communistes du premier tour.

Malgré la candidature dissidente de M. Braun, qui n'avait pas formellement invité ses électeurs du premier tour à se reporter sur lui, M. Philippe Auberger, le maire chiraquien de Joigny, est réélu, lui, avec 55,91 % des voix.

TERRITOIRE-DE-BELFORT (2)

1re (BELFORT CENTRE, EST)

Ins., 40 775 ; vot., 29 044
Abst., 28,77 % ; suffr. expr., 28 127

Raymond Forni, maj. p.-PS, c.g., a.d., 15 040 (53,47), **ELU.**

Jacques Bichet, URC-UDF-PR, d.s., c.g., 13 087 (46,52).

1er tour. – Abst., 32,53 % (suffr. expr., 26 108). Raymond Forni, 12 003 (45,97) ; *Jacques Bichet*, 9 543 (36,55) ; Jean-Yves Roubez, FN, 3 064 (11,73) ; Arlette Clerc, PC, 1 498 (5,73).

8 mai. – Mitterrand, 18 107 (54,57).

Sortants : *MM. Jacques Bichet, UDF (PR) : Jean-Pierre Chevènement, PS, min. de la défense depuis le 12 mai 1988.*

ELUS : Raymond Forni, maj. p.-PS (1re).

Au premier tour : **Jean-Pierre Chevènement, maj. p.-PS, d.s. (2e).**

Raymond Forni retrouve le siège qu'il avait abandonné, en août 1985, à la suite de sa nomination à la Haute Autorité de l'audiovisuel. Il rejoint ainsi, au Palais-Bourbon, Jean-Pierre Chevènement (PS) qui avait été réélu, dès le premier tour, dans la seconde circonscription avec 53,66 % des suffrages. M. Forni, qui a obtenu 51,71 % devance Jacques Bichet (URC-UDF-PR), député sortant, sans retrouver toutefois l'ensemble des suffrages rassemblés par M. François Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle (54,98 %). Le candidat socialiste, qui améliore de près de deux points le score de la gauche au premier tour (51,71 %), a bénéficié non seulement d'un bon report des voix des électeurs communistes (5,73 %), mais également d'une meilleure participation électorale.

M. Bichet pâtit, pour sa part, du refus du candidat du Front national de se désister en sa faveur. Dans seize communes sur soixante et une, les voix recueillies par le député sortant est inférieur au total des suffrages obtenus par la droite et l'extrême droite.

(Lire la suite page 30.)

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Le complexe de Marianne

« DEPUIS 1848, *par le suffrage universel, le peuple français n'en a fait qu'à sa tête* », écrit Paul Trouillas, neurologue et conseiller municipal de Lyon, dans un essai sur le « complexe de Marianne ». L'actualité électorale lui donne, encore une fois, raison sur ce point et confirme la pérennité d'un comportement capricieux, allant parfois jusqu'à de graves convulsions sociales. Qu'ont-ils donc dans leurs neurones nos chers concitoyens ?

Paul Trouillas propose une explication. Les crises politiques et les retournements qui marquent l'histoire nationale se caractérisent par des signes qui constituent un langage et sont l'expression d'une civilisation inconsciente, assure-t-il. Ces signes sont, par exemple, le pavé (sous lequel se cache la plage), la francisque et la croix de Lorraine, la tour Eiffel, Marianne, bien sûr, mais aussi Astérix. Ils ont une charge idéologique, sentimentale, visuelle, mais ils ne prennent tout leur sens que si on les examine dans leur fonction sociale de communication.

Ainsi, le célèbre tableau de Géricault *le Radeau de la « Méduse »* illustre autant un spectaculaire naufrage que la situation de la France à l'époque où il fut peint. La tour Eiffel peut elle-même être perçue sous différentes significations : emblème phallique, monument commémorant la Révolution, symbole d'une mutation technologique, porte-drapeau, etc. En fait c'est, selon l'auteur, l'association de ces signes, l'usage que l'on en fait, qui sont surtout riches de sens. Le régime de Vichy glorifie Vercingétorix, héros défait qui avait fait don de sa personne à la France, et Jeanne d'Arc, tandis que la Résistance se retrouve derrière la croix de Lorraine...

Paul Trouillas se livre à un décryptage de ce chant aussi célèbre que méconnu qu'est *la Marseillaise* : elle devient, sous son regard, un discours régicide *« surprenant d'ambition et de cruauté »*, traversé de sombres fantasmes, et tout cela se trouve fort bien traduit dans la version sculpturale de Rude. Précisons que cet essai sur les signes de l'inconscient collectif s'accompagne d'une iconographie qui éclaire et pimente la démonstration de l'auteur.

La fête du 14 juillet, ses symboles, sa liturgie, fournissent un champ d'étude particulièrement riche. Quant à la figure emblématique de Marianne, elle permet à Paul Trouillas de pousser jusqu'à son apogée sa technique interprétative. Le sein de Marianne est à la fois, nous dit-il, celui de la mère, de la femme, de l'épouse et de la maîtresse, et ce symbole de féminité renvoie à la virilité revendiquée du peuple français, fils et amant de Marianne. *« La Marseillaise agençait une poésie de la mort, Marianne semble organiser une poésie du sexe »*, écrit l'auteur.

Au terme de cette étrange lecture de notre inconscient collectif, on découvre le « mythe français », qui est un mythe-programme, dominé, selon Paul Trouillas, par le « complexe héroïque » qui a imprégné l'histoire de France. On serait tenté de saluer l'imagination et l'ingéniosité de l'auteur et d'en rester là si ses savantes constructions ne trouvaient pas leurs échos dans le discours politique ambiant. Elles sont nombreuses, en effet, les références héroïques, messianiques, les métaphores viriles, les menaces potentielles pesant sur le pays, les comparaisons historiques, dans les adresses électorales dont nous sommes l'objet. Et s'il n'y avait que cela !

Pour peu que l'on cherche à fuir l'agitation politique en regardant la finale hommes des Internationaux de France, à Roland-Garros, on retrouve, à grand renfort d'avions, de drapeaux, de *Marseillaise*, ce bon vieux complexe héroïque. Epuisant !

Un pays aussi anciennement formé que la France, si chargé de gloire – comme l'on dit dans le langage héroïque, – ne saurait refouler complètement son inconscient collectif, ou refuser sa culture. Mais il pourrait, peut-être, éviter de s'y complaire. Ne serait-ce que pour l'enrichir de nouvelles valeurs, de nouveaux signes. Cela supposerait de travailler consciemment au renouvellement de notre inconscient, une vraie ouverture pour le coup !

★ *Le Complexe de Marianne*, de Paul Trouillas. Seuil, 307 p., 120 F.

Le second tour des élections législatives

Dans les DOM, la droite fait de la résistance

La gauche n'a pas tiré tous les bénéfices qu'elle pouvait escompter à l'issue du premier tour de scrutin qui avait consacré sa place hégémonique à hauteur de 59,66 % des suffrages.

C'est à la Réunion que la droite résiste le mieux, grâce à l'animosité des socialistes locaux à l'égard du Parti communiste réunionnais (PCR). Victime des mauvais reports socialistes, la formation de M. Paul Vergès n'a que deux députés, M. Laurent Vergès et le maire de Saint-Pierre, M. Elie Hoarau, alors qu'elle pouvait en compter quatre. M. Paul Vergès enregistre personnellement un nouvel échec face à son ennemi intime, M. Jean-Paul Virapoullé (UDF-CDS), tandis que le maire barriste du Tampon, M. André Thien Ah Koon conserve son siège et que le maire RPR de Saint-Denis, M. Auguste Legros, succède à M. Michel Debré, quelque peu poussé vers la sortie...

Paradoxalement, la Réunion n'aura donc que deux députés de gauche sur cinq élus, alors qu'elle avait voté à 60,26 % pour M. Mitterrand le 8 mai.

On retrouve la même inadéquation en Guyane, où M. Mitterrand avait obtenu 60,38 % au second tour de l'élection présidentielle et où le Parti socialiste guyanais paraissait bien placé pour détenir les deux sièges, son candidat dans la deuxième circonscription, M. Yves Barrat, n'a pas bénéficié des dissensions internes au mouvement chiraquien. Le maire RPR dissident de Saint-Laurent-du-Maroni, M. Léon Bertrand, remporte un beau succès personnel.

Dans les deux départements antillais, en revanche, les résultats sont plus conformes au bilan du scrutin présidentiel.

A la Martinique, la gauche réalise le *« grand chelem »* et, à la Guadeloupe, elle enlève trois des quatre sièges. Seule Mme Lucette Michaux-Chevry, l'ancienne secrétaire d'Etat chargée de la francophonie, échapppe à l'hécatombe de l'URC.

Au total, la droite et la gauche se retrouvent, sur l'ensemble des DOM-TOM, a égalité de sièges : dix contre dix. D'un côté, MM. Jalton (PS, Guadeloupe), Larifla (PS, Guadeloupe), Ernest Moutoussamy (app. PC Guadeloupe), Elie Castor (app. PS, Guyane) ; MM. Guy Lordinot (div. g., Martinique), Claude Lise (app. PS, Martinique), Aimé Césaire (app. PS, Martinique), Louis-Joseph Dogué (PS, Martinique), MM. Laurent Vergès et Elie Hoarau (app. PC, la Réunion). De l'autre, MM. Benjamin Brial (RPR, Wallis-et-Futuna) ; Jacques Lafleur et Maurice Nénou-Pwataho (RPR, Nouvelle-Calédonie) ; Henry Jean-Baptiste (UDF-CDS, Mayotte) ; Gérard Grignon (UDF-CDS, Saint-Pierre-et-Miquelon); Jean-Paul Virapoullé (UDF-CDS, la Réunion), André Thien Ah Koon (non inscrit, la Réunion), Auguste Legros (RPR, la Réunion), Léon Bertrand (RPR diss. Guyane), Mme Lucette Michaux-Chevry (app. RPR, Guadeloupe).

GUADELOUPE (4)

1re (LES ABYMES, POINTE-A-PITRE)

Ins., 47 555 ; vot., 16 491
Abst., 65,32 % ; suffr. expr., 14 889

Frédéric Jalton, maj. p.-PS, d.s., c.g., m. des Abymes, 14 889 (100,00), **REELU.**

1er tour. – Abst., 65,68 % (suffr. expr., 15 400). *Frédéric Jalton*, 9 703 (63,00) ; Lucien Parize, app.-PC, 3 642 (23,64) ; Philippe Hazael-Massieux, URC-RPR, 2 055 (13,34).

2e (LE GOSIER, SAINT-FRANÇOIS)

Ins., 57 340 ; vot., 21 844
Abst., 61,90 % ; suffr. expr., 20 874

Ernest Moutoussamy, app.-PC, d.s., 12 460 (59,69), **REELU.**

Marlène Captant, RPR diss., 8 414 (40,30).

1er tour. – Abst., 71,65 % (suffr. expr., 15 493). *Ernest Moutoussamy*, 7 384 (47,66) ; Marlène Captant, 2 707 (17,47) ; José Moustache, URC-RPR, m. d'Anse-Bertrand, a.d., 2 212 (14,27) ; *Henri Beaujean*, div. d., d.s., c.g., m. du Moule, 1 336 (8,62) ; Alexandre Phaeton, maj. p.-PS, 1 140 (7,35) ; Christian Gobardhan, UDF diss., 618 (3,98) ; Léopold Deher-Lesaint, écol., 56 (0,36) ; Henri Yoyotte, ext. g., 40 (0,25).

3e (CAPESTERRE-BELLE-EAU, POINTE-NOIRE)

Ins., 45 989 ; vot., 19 441
Abst., 57,72 % ; suffr. expr., 18 372

Dominique Larifla, maj. p.-PS, prés. c.g., m. de Petit-Bourg, 10 330 (56,22), **ELU.**

Edouard Chammougon, app.-RPR, d.s., c.g., m. de Baie-Mahault, 8 042 (43,77).

1er tour. – Abst., 70,73 % (suffr. expr., 12 735). Dominique Larifla, 5 417 (42,53) ; *Edouard Chammougon*, 3 534 (27,75) ; Clodomir Bajazet, URC-RPR, 1 585 (12,44) ; Félix Flémin, app.-PC, m. de Deshaies, 1 371 (10,76) ; Gérard Lauriette, ext. g., c.g., m. de Capesterre-Belle-Eau, 828 (6,50).

4e (BASSE-TERRE, TROIS-RIVIERES)

Ins., 46 606 ; vot., 18 485
Abst., 60,33 % ; suffr. expr., 17 577

Lucette Michaux-Chevry, URC-app. RPR, c.g., m. de Gourbeyre, a. sec. E., 11 064 (62,94), **ELUE.**

Jérôme Cléry, app.-PC, c.g., m. de Basse-Terre, 6 513 (37,05).

1er tour. – Abst., 72,97 % (suffr. expr., 11 949). Lucette Michaux-Chevry, 6 636 (55,53) ; Jérôme Cléry, 2 796 (23,39) ; Félix Proto, maj. p.-PS, prés. c.r., 2 517 (21,06).

Sortants : *MM. Henri Beaujean, app. RPR ; Edouard Chammougon, app. RPR, remplaçant Mme Lucette Michaux-Chevry, app. RPR, nommée sec. E. à la francophonie le 20 mars 1986 ; Frédéric Jalton, PS ; Ernest Moutoussamy, app. PC.*

ELUS : Frédéric Jalton, maj. p.-PS. d.s. (1re) ; Ernest Moutoussamy, app. PC (2e) ; Dominique Larifla, maj. p.-PS (3e) ; Lucette Michaux-Chevry, URC-app. RPR (4e).

Avec deux députés socialistes, un apparenté communiste et une rescapée de l'URC, Mme Michaux-Chevry, ancienne secrétaire d'Etat chargée de la francophonie, la Guadeloupe confirme sa tendance du premier tour et de l'élection présidentielle.

Dans la première circonscription, Frédéric Jalton, député sortant du PS – qui n'avait pas fait savoir dimanche s'il abandonnerait son mandat de conseiller général ou de conseiller régional (conservant celui de maire des Abymes, principale commune de l'archipel) – avait l'avantage d'être candidat unique. S'il a obtenu un meilleur score qu'au premier tour aux Abymes, son fief, les électeurs de Pointe-à-Pitre (ville communiste depuis 1965) ont boudé les urnes.

Dans la deuxième circonscription, M. Ernest Moutoussamy, député app. PC, sortant, est largement réélu devant Mlle Marlène Captant. Ce secrétaire général du RPR dont Mlle Captant est la présidente, bien qu'elle n'ait pas eu le soutien de l'URC. Daniel Beaubrun, a qualifié le bon score de M. Moutoussamy au Moule (commune du député sortant apparenté RPR, Henri Beaujan) de « résultat logique compte-tenu de la division de la droite » *au premier tour. Il est vrai que les formations de l'URC avaient présenté au total quatre candidats dans cette circonscription le 5 juin. Dans la troisième, Dominique Larifla succède au député sortant apparenté RPR Edouard Chammougon, qui n'avait pas eu, lui non plus, l'investiture de l'URC.*

Enfin, Mme Michaux-Chevry est élue dans la quatrième circonscription, où elle réalise un excellent score dans sa commune de Gourbeyre.

Le scrutin s'est déroulé sans incident. En revanche, la station locale de RFO a été rappelée à l'ordre, vendredi 10 juin, par la CNCL et la commission de contrôle. Elle avait en effet prévu d'organiser un débat télévisé samedi soir (hors campagne électorale officielle) entre les deux candidats de la quatrième circonscription. Ce débat a été avancé à vendredi à une heure tardive.

En outre, fait habituel aux Antilles françaises, de nombreux véhicules portant des affichettes de Mmes Captant et Michaux-Chevry ont sillonné l'archipel dimanche entre 8 h et 18 h, malgré la clôture de la campagne officielle. L'une d'elles, à l'effigie de l'ancien secrétaire d'Etat chargé de la francophonie, a même illustré une partie du journal du soir de RFO Guadeloupe. Enfin, la télé pirate Télé éclair a diffusé après minuit – dans la nuit de vendredi à samedi – un débat politique concernant lui aussi la quatrième circonscription et donnant essentiellement la parole au RPR local.

MARTINIQUE (4)

1re (BASSE-POINTE, SAINTE-MARIE)

Ins., 47 851 ; vot., 27 745
Abst., 42,01 % ; suffr. expr., 26 652

Guy Lordinot, maj. p-div. g., m. de Sainte-Marie, 13 463 (50,51), **ELU.**

Michel Renard, RPR diss., d.s., c.r., m. de Marigot, 13 189 (49,48).

1er tour. – Abst., 53,82 % (suffr. expr., 21 108). *Michel Renard*, 9 522 (45,11) ; Guy Lordinot, 6 399 (30,31) ; Siméon Salpètrier, maj. p.-PS, c.r., 4 088 (19,36) ; Sévère Cerland, app.-PC, c.r., m. de Macouba, 1 099 (5,20).

2e (FORT-DE-FRANCE I, II, III, IX, X)

Ins., 51 954 ; vot., 26 024
Abst., 49,90 % ; suffr. expr., 25 365

Claude Lise, maj. p.-app. PS, c.r., c.g., 12 815 (50,52), **ELU.**

Pierre Petit, URC-RPR, c.r., c.g., m. de Morne-Rouge, 12 550 (49,47).

1er tour. – Abst., 59,44 % (suffr. expr., 20 457). Claude Lise, 10 003 (48,89) ; Pierre Petit, 7 144 (34,92) ; Miguel Laventure, URC-UDF, c.r., c.g., 3 310 (16,18).

4e (LE FRANÇOIS, LE ROBERT)

Ins., 69 584 ; vot., 33 473
Abst., 51,89 % ; suffr. expr., 32 132

Maurice Louis-Joseph-Dogué, maj. p.-PS, d.s., c.r., c.g., m. de Ducos, 18 075 (56,25), **REELU.**

Jean Maran, URC-UDF-PSD, d.s., c.r., c.g., m. de Sainte-Luce, 14 057 (43,74).

1er tour. – Abst., 66,45 % (suffr. expr., 22 092). *Maurice Louis-Joseph-Dogué*, 12 112 (54,82) ; *Jean Maran*, 9 496 (42,98) ; Jean-Luc Erépmoc, URC-RPR, 254 (1,14) ; Benjamin Blanchard, div. g., 230 (1,04).

Sortants : *MM. Aimé Césaire, app. PS ; Maurice Louis-Joseph-Dogué, PS ; Jean Maran, UDF (PSD) ; Michel Renard, RPR.*

ELUS : Guy Lordinot, maj. p.-div. g. (1re) ; Claude Lise, maj. p.-app. PS. (2e) ; Maurice-Louis-Joseph Dogué, maj. p.-PS. d.s. (4e).

Au premier tour : **Aimé Césaire, maj. p.-app. PS. d.s. (3e).**

La Martinique était représentée au sein de l'Assemblée nationale dissoute par deux élus de gauche et deux élus de droite : d'un côté, un socialiste, Maurice-Louis-Joseph Dogué, et le président du Parti progressiste martiniquais (PPM), Aimé Césaire, apparenté socialiste ; de l'autre, un RPR, Michel Renard, et un UDF, Jean Maran.

Après la réélection de M. Césaire, dès le 5 juin, les Martiniquais ont choisi, le 12 juin, trois députés appartenant à la majorité présidentielle dont deux nouveaux venus, élus il est vrai de justesse.

Dans la première circonscription, le dissident du RPR, Michel Renard, député sortant, a failli gagner son pari de battre seul, sans le soutien d'aucune formation politique, les trois adversaires que la gauche lui opposait au premier tour. Il ne lui a manqué au deuxième tour que 274 voix pour conserver son siège face au maire divers gauche de Sainte-Marie, Guy Lordinot, soutenu par le Parti communiste, le Parti socialiste – dont le candidat au premier tour s'était retiré – et par le Parti progressiste martiniquais.

Dans la deuxième circonscription, le candidat de la majorité présidentielle, Claude Lise, dirigeant du PPM, passant de 10 003 voix au premier tour à 12 815 au deuxième tour, devance très légèrement le candidat URC-RPR, Pierre Petit, bien que celui-ci améliore le score global des deux candidats de droite présents au premier tour ; il réunit en effet 12 550 suffrages alors que son potentiel s'établissait à 10 454 voix.

Le score réalisé par M. Lise, 50,52 %, est toutefois très inférieur à celui de M. Mitterrand le 8 mai (61,64 %).

Dans cette circonscription, des bagarres ont opposé, au cours de la nuit du 10 au 11 juin, des militants du PPM à ceux du RPR. Un membre du Parti progressiste martiniquais a été blessé au genou par une balle de gros calibre lors d'un affrontement entre colleurs d'affiches. Huit militants du RPR – quatre hommes et quatre femmes – ont été entendus à titre de témoins par la police locale.

Le nouveau découpage était calculé pour donner à la droite les meilleures chances. Il aboutit à donner au Parti progressiste martiniquais un deuxième représentant à l'Assemblée nationale pour la première fois.

Cette petite composante de la majorité présidentielle qu'est le Parti progressiste compte maintenant trois parlementaires : M. Césaire, député depuis 1945, le nouvel élu, M. Lise, et un sénateur, Rodolphe Désiré.

Dans la quatrième circonscription, le député sortant, Maurice-Louis-Joseph Dogué (PS), retrouve son siège sans grande difficulté avec 56,25 % des suffrages exprimés, soit 18 075 contre 12 342 au premier tour pour les deux candidats de gauche alors présents. Le député sortant, Jean Maran (UDF-PSD) est battu. Il n'arrive en tête du scrutin que dans cinq des treize communes qui composent la circonscription.

LA RÉUNION (5)

1re (SAINT-DENIS)

Ins., 53 737 ; vot., 37 716
Abst., 29,81 % ; suffr. expr., 35 084

Auguste Legros, URC-RPR, prés. c.g., m. de Saint-Denis-de-La-Réunion, 18 674 (53,22), **ELU.**

Gilbert Annette, maj. p.-PS, 16 410 (46,77).

1er tour. – Abst., 45,26 % (suffr. expr., 28 929). Auguste Legros, 10 831 (37,43) ; Gilbert Annette, 8 544 (29,53) ; Camille Sudre, maj. p.-écol., 2 991 (10,33) ; Raymond Lauret, app.-PC, 2 084 (7,20) ; Gilbert Gérard, div. d., 1 680 (5,80) ; Alain Defaud, RPR diss., 1 523 (5,26) ; Mario Lechat, div. d., 841 (2,90) ; Georges Sisco, maj. p-div. g., 227 (0,78) ; Jacques Fastre, ext. d., 208 (0,71).

3e (SAINT-LOUIS, LE TAMPON)

Ins., 69 081 ; vot., 56 108
Abst., 18,77 % ; suffr. expr., 54 915

André Thien Ah Koon, URC-div. d., d.s., 30 042 (54,70), **REELU.**

Claude Hoarau, app.-PC, d.s., c.g., 24 873 (45,29).

1er tour. – Abst., 29,49 % (suffr. expr., 47 754). *André Thien Ah Koon*, 22 860 (47,87) ; *Claude Hoarau*, 18 924 (39,62) ; Michel-Charles Hoarau, maj. p.-PS, 4 826 (10,10) ; Claude Hoarau, div. d., 1 144 (2,39).

4e (SAINT-JOSEPH, SAINT-PIERRE)

Ins., 51 859 ; vot., 39 574
Abst., 23,68 % ; suffr. expr., 38 491

Elie Hoarau, app.-PC, c.g., m. de Saint-Pierre, 20 451 (53,13), **ELU.**

Maurice Pihouée, URC-RPR, c.g., 18 040 (46,86).

1er tour. – Abst., 33,26 % (suffr. expr., 33 841). Elie Hoarau, 15 171 (44,83) ; Maurice Pihouée, 12 292 (36,32) ; Wilfrid Bertile, maj. p.-PS, m. de Saint-Philippe, a.d., 6 378 (18,84).

5e (SAINT-ANDRE)

Ins., 60 033 ; vot., 43 438
Abst., 27,64 % ; suffr. expr., 42 168

Jean-Paul Virapoullé, URC-UDF-CDS, d.s., c.g., m. de Saint-André, 22 551 (53,47), **REELU.**

Paul Vergès, app.-PC, d. eur., m. du Port, 19 617 (46,52).

1er tour. – Abst., 33,93 % (suffr. expr., 39 042). *Jean-Paul Virapoullé*, 15 301 (39,19) ; Paul Vergès, 12 139 (31,09) ; Jean-Claude Fruteau, maj. p.-PS, c.g., m. de Saint-Benoît, 11 322 (28,99) ; Jean-Baptiste Ponama, ext. g., 280 (0,71).

Sortants : *MM. Michel Debré, RPR, n.s.r.p. ; Claude Hoarau, app. PC, remplaçant M. Elie Hoarau, app. PC, qui avait donné sa démission le 4 octobre 1987 ; André Thien Ah Koon, non inscr. (div. d.) ; Laurent Vergès, app. PC, remplaçant M. Paul Vergès, app. PC, qui avait donné sa démission le 4 octobre 1987 ; Jean-Paul Virapoullé, UDF (CDS).*

ELUS : Auguste Legros, URC-RPR (1re) ; André Thien Ah Koon, URC div. d., d.s. (3e) ; Elie Hoarau, app. PC (4e) ; Jean-Paul Virapoullé, URC-UDF-CDS, d.s. (5e).

Au premier tour : **Laurent Vergès, app. PC (2e).**

La Réunion sera représentée au Palais-Bourbon par deux députés communistes, dont M. Laurent Vergès, élu le 5 juin, deux centristes et un gaulliste. Soit exactement la même configuration qu'au lendemain des législatives de 1986. Alors que le président de la République avait obtenu le 8 mai plus de 61 % des voix dans l'île, le Parti socialiste a été battu dans toutes les circonscriptions. Son dernier représentant, M. Gilbert Annette, n'a pas réussi, dans la circonscription de Saint-Denis, à arracher la victoire à M. Auguste Legros (RPR), président du conseil général.

La surprise de ce deuxième tour est l'échec de M. Paul Vergès, secrétaire général du Parti communiste réunionnais (PCR) dans la 5e circonscription contre le député sortant M. Jean-Paul Virapoullé (CDS). Le PCR et le PS avaient réuni le 5 juin plus de 60 % des suffrages dans la circonscription. Ce dimanche, le rapport des forces est inversé en faveur du député centriste qui a bénéficié d'un très mauvais report des voix à gauche. En effet, le candidat socialiste, M. Jean-Claude Fruteau, s'était retiré à contre-cœur de la compétition du deuxième tour et n'avait pas appelé ses partisans à voter pour M. Vergès. Dès le résultat connu, M. Vergès a dénoncé « la trahison » *du dirigeant socialiste. Un véritable cadeau, selon lui, offert à M. Virapoullé. Le secrétaire général du PCR a accusé le premier secrétaire de la fédération socialiste d'avoir agi avec un état d'esprit d'* « élu cantonal ». *La défaite de M. Vergès laissera des traces au sein de la gauche réunionnaise. En 1981, il avait déjà été battu à la suite d'un mauvais report des voix socialistes.*

Dans la 3e circonscription, M. André Thien Ah Koon, barriste non inscrit, est réélu facilement face au député communiste sortant, M. Claude Hoarau, malgré un bon report des voix à gauche. C'est la plus forte participation du corps électoral qui a fait pencher la balance en faveur de M. Thien Ah Koon.

Dans la 4e circonscription, enfin, M. Elie Hoarau, maire PCR de Saint-Pierre, est élu devant le candidat de l'URC, mais il n'a pas, lui non plus, bénéficié de toutes les voix socialistes. Ainsi, dans la commune de Saint-Philippe dont le maire est M. Wilfrid Bertile, ancien député socialiste, le candidat communiste a été nettement devancé par son rival de droite.

GUYANE (2)

2e (KOUROU, ST-LAURENT-DU-MARONI)

Ins., 15 142 ; vot., 10 302
Abst., 31,96 % ; suffr. expr., 10 120

Léon Bertrand, RPR diss., 5 192 (51,30), **ELU.**

Yves Barrat, maj. p.-app. PS, c.g., m. de Remire-Joly, 4 928 (48,69).

1er tour. – Abst., 44,06 % (suffr. expr., 8 182). Yves Barrat, 3 744 (45,75) ; Léon Bertrand, 2 565 (31,34) ; *Paulin Bruné*, URC-RPR, d.s., 1 873 (22,89).

8 mai. –

Sortants : *MM. Paulin Bruné, RPR ; Elie Castor, app. PS.*

ÉLUS : Léon Bertran, RPR diss. (2e).

Au premier tour : **Elie Castor, maj. p.-app.PS, d.s. (1re).**

Le maire de Saint-Laurent-du-Maroni, Léon Bertrand, a victorieusement surmonté tous les handicaps qu'il a rencontrés. Le moindre n'était pas, au premier tour, d'avoir à affronter le candidat investi par l'URC, Paulin Bruné, député sortant et animateur local du RPR. Mais après avoir distancé celui-ci, son élection paraissait aléatoire, compte tenu de l'emprise du Parti socialiste guyanais sur le département.

M. Bertrand a finalement réussi à battre le candidat du PSG, Yves Barrat, en doublant son score du premier tour. Il a non seulement bénéficié sans restriction des reports de voix des électeurs de M. Bruné mais aussi de l'augmentation de la participation. Il a ainsi gagné la bagatelle de 19,96 points d'une semaine à l'autre. Il s'était présenté comme « le représentant des communes rurales » *de la Guyanne et son association avec le maire d'Iracoubo, Ferdinand Madeleine, s'est révélée payante.*

Territoires d'outre-mer

NOUVELLE-CALEDONIE (2)

Sortants : *MM. Jacques Lafleur, RPR ; Maurice Nenou-Pwataho, RPR.*

ELUS (au premier tour) : **Jacques Lafleur, URC-RPR, d.s. (1re) ; Maurice Nenou Pwataho, URC-RPR, d.s. (2e).**

WALLIS-ET-FUTUNA (1)

1re (ILES WALLIS-ET-FUTUNA)

Ins., 8 309 ; vot., 6 475
Abst., 22,07 % ; suffr. expr., 6 453

Benjamin Brial, URC-RPR, d.s., 3 367 (52,17), **REELU.**

Kamilo Gata, div. d., 3.086 (47,82).

1er tour. – Abst., 24,73 % (suffr. expr., 6 241). *Benjamin Brial*, 2 736 (43,83) ; Kamilo Gata, 2 235 (35,81) ; Paulio Tui, URC-UDF, 1 024 (16,40) ; Joseph Maisuèche, maj. p.-PS, 246 (3,94).

8 mai. –

Sortant : *M. Benjamin Brial, RPR.*

ELU : Benjamin Brial, URC-RPR, d.s.

M. Benjamin Brial, député RPR de l'archipel depuis 1967, conserve une nouvelle fois son siège en recueillant 52,17 % des suffrages exprimés, mais il ne devance son adversaire, M. Kamilo Gata, que de 281 voix. Il a obtenu, toutefois, 631 voix de plus qu'au premier tour.

Collectivités territoriales

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON (1)

Sortant : *M. Gérard Grignon, UDF (CDS), élu le 7 décembre 1986, après l'élection de M. Albert Pen, PS, au Sénat.*

ELU (au premier tour) : **Gérard Grignon, URC-UDF-CDS, d.s.**

MAYOTTE (1)

Sortant : *M. Henry Jean-Baptiste, UDF (CDS).*

ELU (au premier tour) : **Henry Jean-Baptiste, URC-UDF-CDS, d.s.**

Chronologie

Mai 1988 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

1er. – LIBAN : Le corps criblé de balles d'un prélat maronite, Mgr Albert Khoreiche, est découvert dans la montagne chrétienne. L'Eglise maronite rend la milice des Forces libanaises implicitement responsable de cet assassinat (3, 4 et 5).

1er. – PAYS-BAS : Trois militaires britanniques sont tués lors de deux attentats revendiqués par l'IRA (3 et 4).

1er. – PÉTROLE : L'Arabie saoudite, en refusant de réduire sa production pétrolière, fait échouer l'accord de coopération conclu le 26 avril entre les membres de l'OPEP et sept pays exportateurs indépendants pour stabiliser le marché (du 2 au 9).

2-4. – LIBAN : L'armée israélienne pénètre au sud-est du Liban pour une opération de ratissage qui se transforme, le 4, en une bataille avec des combattants intégristes du Hezbollah à Maïdoun, petit village qui est entièrement rasé (du 4 au 9, 12 et 27).

3-4. – ANGOLA : Une première réunion quadripartite (Angola, Cuba, Afrique du Sud, Etats-Unis) a lieu à Londres pour tenter de trouver une solution négociée au conflit qui ravage l'Angola depuis 1975. Angolais et Sud-Africains poursuivent les discussions le 13 à Brazzaville (2, 4, 5, 6, du 11 au 16, 20 et 21).

5. – POLOGNE : Les forces de l'ordre interviennent aux aciéries Lénine de Nowa-Huta, paralysées par la grève et occupées depuis dix jours. Les mouvements de protestation contre les hausses des prix cessent après la reprise du travail votée le 10 par les ouvriers des chantiers navals Lénine de Gdansk, en grève depuis le 2. La Diète vote le 11 les « pouvoirs extraordinaires » demandés par le gouvernement pour appliquer les réformes économiques (du 2 au 13, 15-16, 19 et 27).

6. – ÉTATS-UNIS : L'annonce d'une nouvelle baisse du taux de chômage, qui, à 5,4 % en avril, a retrouvé son niveau de 1974, fait craindre aux milieux financiers une surchauffe de l'économie et un retour de l'inflation. Le résultat du commerce extérieur de mars ne dissipe pas l'inquiétude : bien que le déficit, ramené à 9,75 milliards de dollars, soit le plus faible depuis trois ans, les importations continuent d'augmenter (8-9, 13, 15-16, 19, 22-23 et 29-30/V, 2/VI).

7-19. – VATICAN : Jean-Paul II, pour son neuvième voyage en Amérique latine, se rend en Uruguay, en Bolivie, au Pérou et au Paraguay, où il donne sa voix et son autorité à l'opposition au régime dictatorial du général Stroessner (du 7 au 20).

8. – BELGIQUE : Après huit mois de crise, M. Wilfried Martens se succède à lui-même en formant son huitième gouvernement depuis 1979. La nouvelle coalition de centre-gauche, qui comprend les sociaux-chrétiens, les socialistes et les fédéralistes flamands, dispose depuis les élections du 13 décembre 1987 de 150 des 212 sièges (3, 7, 10 et 11).

8. – ÉQUATEUR : Au second tour de l'élection présidentielle, M. Rodrigo Borja (social-démocrate), l'emporte sur M. Abdala Bucaram (populiste). M. Borja succédera le 10 août au président conservateur sortant, M. Leon Febres Cordero (7, 10 et 13).

8. – RFA : Aux élections régionales du Schleswig-Holstein, les chrétiens-démocrates chutent de 42,6 % à 33, 3 % des voix, après le scandale politique de l'affaire Barschel fin 1987. Les sociaux-démocrates, emmenés par M. Björn Engholm, remportent 54,8 % des voix (+ 9,6 %) et 46 des 74 sièges du Landtag (5 et 10).

10. – DANEMARK : Les élections législatives anticipées, convoquées par M. Poul Schlüter, premier ministre depuis 1982, afin de réaffirmer la « pleine appartenance » du Danemark à l'OTAN, n'apportent pas de réponse claire à cette question. La coalition quadripartite de centre-droit reste minoritaire, conservant 70 des 179 sièges, tandis que le Parti du progrès (extrême droite), avec 16 sièges, en gagne 7 (8-9, 12, 13, 18 et 22-23/V, 2/VI).

11. – URSS : Mort de l'agent double britannique Kim Philby, qui vivait à Moscou depuis 1963 (13 et 15-16).

13. – ÉTATS-UNIS : Deux biologistes américains annoncent la découverte d'un deuxième code génétique, commun à toutes les cellules vivantes, qui devrait permettre de mieux comprendre les mécanismes de formation des systèmes vivants (15-16).

13. – IRAN : Le second tour des élections législatives confirme la victoire des « radicaux » proches du fils de l'imam, Ahmed Khomeiny (14, 17 et 31).

14. – PAYS-BAS : Mort, à l'âge de cent un ans de Willem Drees, premier ministre de 1948 à 1958 (20).

15. – AFGHANISTAN : Le retrait des troupes soviétiques commence. Selon la résistance, c'est le « *jour de la défaite soviétique* ». Depuis 1979, le conflit a fait 1 million de morts, dont 13 310 militaires soviétiques, et 5 millions de réfugiés (3, 4, 5 et du 8/V au 2/VI).

15. – SOUDAN : M. Sadek El Mahdi, premier ministre depuis mai 1986, forme un gouvernement d'union nationale. Le Front national islamique (FNI), qui a obtenu cinq des vingt-sept ministères, demande une application stricte de la charia, la loi islamique en vigueur depuis septembre 1983, mais tombée en désuétude depuis le renversement en avril 1985 du maréchal Nemeiry (17, 19 et 25).

15. – SOUDAN : Deux attentats à Khartoum contre des établissements fréquentés par des Occidentaux font sept morts, dont cinq Britanniques. Trois Libanais sont arrêtés (17, 18 et 20).

16. – AÉRONAUTIQUE : La Grande-Bretagne, l'Italie et la RFA décident la construction en commun d'un avion de combat, l'European Fighter Aircraft (EFA). L'Espagne devrait aussi se joindre à ce projet (27/IV, 5 et 18/V).

16. – ALGÉRIE-MAROC : Les relations diplomatiques, rompues par Rabat en février 1976 en raison du conflit du Sahara occidental, sont rétablies (12 et du 17 au 20/V, 1er et 2/VI).

17. – INFORMATIQUE : Sept entreprises américaines et européennes, dont IBM, décident de s'unir pour développer la standardisation des logiciels de base d'ordinateurs (18, 19, 20 et 27).

17. – SÉNÉGAL : Le président Abdou Diouf lève l'état d'urgence, instauré au lendemain des élections du 28 février. La tension politique s'est atténuée après un verdict modéré de la Cour de sûreté de l'Etat, le 11, suivi de la libération de M. Abdoulaye Wade, chef de l'opposition (4, 5, 10, 12, 13, 19, 27 et 28).

18. – INDE : Les extrémistes sikhs, assiégés depuis le 9 dans le Temple d'or d'Amritsar, se rendent. En cinq mois, plus de mille personnes ont été victimes du terrorisme sikh au Pendjab (3 et du 11 au 23/5, 2/6).

19. – URSS : M. Gorbatchev fait adopter par le bureau politique, puis, le 23, par le comité central, ses projets de réforme, qui seront présentés à la conférence du Parti prévue fin juin. Publiés le 27 par la *Pravda*, ils prévoient une démocratisation de la vie politique ainsi que l'instauration d'un « *Etat socialiste de droit* » (12, 14, 18, 21, 25 et 28).

21. – URSS : Les premiers secrétaires des PC d'Azerbaïdjan et d'Arménie sont limogés, tandis que l'agitation a repris, le 11, après un mois d'interruption, à Erevan, capitale de l'Arménie et dans le Haut-Karabakh, région azerbaïdjanaise dont la population arménienne demande le rattachement à l'Arménie (14, 15-16, 20, 21, 24, 25, 26 et 31/V, 1er et 2/VI).

22. – HONGRIE : M. Karoly Grosz, premier ministre âgé de cinquante-sept ans, est élu secrétaire général du PC hongrois, à l'issue de la première conférence nationale du parti depuis 1957. Il succède à M. Janos Kadar, né en 1912, et au pouvoir depuis 1956, qui est nommé au nouveau poste honorifique de président du parti, mais perd sa place au bureau politique, où plusieurs partisans des réformes font leur entrée aux dépens de la vieille garde kadariste, pratiquement éliminée des instances dirigeantes (3, 10, du 20 au 25 et 31).

22. – ITALIE : Mort de Giorgio Almirante, président-fondateur du Mouvement social italien (MSI), parti néofasciste (21, 24 et 26).

23. – NICARAGUA : Le gouvernement annonce une prolongation de trente jours de la trêve entrée en vigueur pour soixante jours, le 1er avril. Une nouvelle séance de négociations, du 25 au 28, à Managua, entre les sandinistes et la Contra, n'aboutit à aucun accord (3, 7, 12, 13, 15-16, 21, 26, 27, 28 et 31).

24. – ITALIE : Les groupes privé Montedison et public Enichem font alliance pour constituer une des dix premières sociétés mondiales de la chimie (26).

25. – CAMBODGE : Les autorités vietnamiennes annoncent le retrait de cinquante mille soldats entre juin et décembre. Washington évalue le contingent vietnamien au Cambodge à cent vingt mille hommes (19 et du 27 au 30/V, 1er/VI).

25. – ÉTATS-UNIS-PANAMA : Washington reconnaît l'échec de ses tentatives, menées depuis quatre mois, pour obtenir le départ du général Noriega (5, 10, 14, 15-16, 19, 22-23, 25, 27 et 29-30).

25. – IRAN-IRAK : L'armée irakienne reconquiert la région frontalière de Chalamcheh, à l'est de Bassorah, occupée depuis janvier 1987 par les forces iraniennes (du 17 au 20 et du 26 au 30).

26-28. – OUA : La reconnaissance du régime tchadien par la Libye, annoncée comme un « *cadeau à l'Afrique* », le 25, à Tripoli, par le colonel Kadhafi, est accueillie favorablement, mais avec circonspection, par les participants au vingt-quatrième sommet de l'Organisation de l'unité africaine, réuni à Addis-Abeba (20 et du 24 au 31).

27. – LIBAN : L'armée syrienne entre dans les quartiers chiites du sud de Beyrouth-Ouest, où de très violents combats entre miliciens d'Amal et du Hezbollah ont fait environ six cents morts depuis le 6. Les intégristes pro-iraniens ayant conquis la majeure partie de la banlieue sud, le déploiement des troupes syriennes n'a été accepté qu'après de difficiles tractations syro-iraniennes. Il a pour but de mettre fin aux affrontements mais ne suppose pas le désarmement des belligérants (du 8 au 31).

28. – AFGHANISTAN : Alain Guillo, journaliste français emprisonné depuis neuf mois, est libéré après que M. Mitterrand a demandé sa grâce au président Najibullah (3, 10, 17, 19 et du 28 au 31/V, 2/VI).

29. – ESPAGNE : Aux élections régionales de Catalogne, les nationalistes modérés de M. Jordi Pujol conservent la majorité absolue avec 69 (– 3) des 135 sièges (28 et 31).

29. – ÉTATS-UNIS-URSS : Le désarmement et les droits de l'homme sont au centre du quatrième sommet entre MM. Reagan et Gorbatchev, qui se tient jusqu'au 2 juin à Moscou où le président américain se rend pour la première fois. Les instruments de ratification du traité sur l'élimination des missiles intermédiaires sont échangés le 1er juin après l'accord donné le 27 par le Sénat américain. La déclaration commune publiée le 1er juin insiste sur la poursuite du « *dialogue (...) fondé sur le réalisme* » pour résoudre les « *problèmes d'aujourd'hui, mais aussi du siècle prochain* » (du 11 au 16, 18, du 20 au 24 et à partir du 26).

29. – PAKISTAN : M. Mohamed Khan Junejo, premier ministre depuis 1985, est révoqué et l'Assemblée nationale dissoute par le président Zia Ul Haq (du 31/V au 4/VI).

29. – SIERRA-LEONE : Mort de Siaka Stevens, président de la République de 1971 à 1985 (31).

29. – VATICAN : L'annonce par Jean-Paul II de vingt-cinq nouveaux cardinaux rend les Européens électeurs d'un pape (59 sur 121) minoritaires au Sacré Collège. Ces nominations s'accompagnent de remaniements au sein de la Curie romaine (31/V et 1er/VI).

30. – LIBAN : L'explosion d'une voiture piégée fait seize morts dans le secteur chrétien de Beyrouth. Les Forces libanaises mettent en cause la Syrie (31/V et 1er/VI).

31. – ISRAËL : Un bilan officiel établi par l'armée indique que deux cent sept Palestiniens ont été tués depuis le 9 décembre, début du soulèvement dans les territoires occupés où la tension reste vive. Dans cette période, environ huit mille Palestiniens ont été arrêtés : cinq mille d'entre eux restent détenus, dont quelque mille jeunes âgés de douze à dix-sept ans (du 3 au 20 et du 24/V au 2/VI).

CULTURE

2. – *Le Soulier de satin*, de Paul Claudel, mis en scène par Antoine Vitez, pour le théâtre public, et *Ce que voit Fox*, de James Saunders, mis en scène par Laurent Terzieff, pour le privé, obtiennent les molières du meilleur spectacle de l'année (4).

7. – *Montag* (Lundi), une des sept parties de *Licht* (Lumière), de Karlheinz Stockhausen, est créé à la Scala de Milan (10).

13. – Mort de Chet Baker, trompettiste de jazz (15-16 et 17).

15. – Mort de Georges Posener, égyptologue (18 et 19).

16. – Mort d'André Fermigier, écrivain et critique d'art (18/V et 5-6/VI).

20. – Une exposition est consacrée, au Grand Palais, au japonisme, l'influence exercée par le Japon sur les arts occidentaux du dix-neuvième siècle (19).

23. – La palme d'or du Festival de Cannes est attribuée à *Pelle le conquérant* du Danois Bille August. *Un monde à part*, du Britannique Chris Menges, obtient le grand prix spécial du jury (du 11 au 25).

23. – Mort d'Ernest Labrousse, historien, spécialiste de l'histoire économique et sociale (25 et 26).

25. – Le premier Festival de Paris permet de réentendre *Iphigénie en Tauride* commandée par Louis XV à Nicolo Piccinni, interprétée par Katia Ricciarelli et mise en scène par Luca Ronconi (26 et 27).

26. – La *Misa cum jubilo* de Gilbert Amy est créée à la salle Pleyel par l'Orchestre de Paris dirigé par Peter Eötvös (28).

31. – Le cinéaste Andreï Konchalovsky met en scène *la Mouette* à l'Odéon, pour le Théâtre de l'Europe (28/V et 4/VI).

FRANCE

1er. – Aux Tuileries, M. Jean-Marie Le Pen, après avoir vu défiler plus de cinquante mille de ses partisans, laisse à ses électeurs le choix « *entre le pire et le mal* », tout en demandant que « *pas une voix* » n'aille à M. Mitterrand. Il ne cite pas le nom de M. Chirac, désigné comme le « *candidat résiduel* » de la majorité. En réponse à M. Le Pen, qui avait décidé de célébrer, avec huit jours d'avance, la fête de Jeanne d'Arc en même temps que celle du travail, les traditionnels défilés syndicaux sont plus suivis qu'en 1987 (2 et 3).

2. – M. Mitterrand déclare lors d'un meeting à Strasbourg : « *L'heure est venue où d'autres, qui ne sont pas des nôtres, sauront nous rejoindre.* » Il invite les socialistes à ne pas « *refuser tout concours qui s'offre honnêtement* » (du 4 au 9).

3. – Bénédictine est rachetée par Martini et Rossi, après que Rémy Martin a renoncé à son OPA, lancée en janvier (5).

5. – En mars, la balance du commerce extérieur a été excédentaire de 1,8 milliard de francs. En avril, le nombre de chômeurs s'est accru de 0,1 %, et les prix ont augmenté de 0,5 % (7, 20 et du 26 au 30/V, 1er/VI).

6. – Des dizaines de milliers de partisans de M. Chirac se rassemblent place de la Concorde à Paris pour « *la sauvegarde de la Ve République* » (du 5 au 9).

8. – Au second tour de l'élection présidentielle, M. François Mitterrand l'emporte avec 54,01 %, contre 45,98 % à M. Jacques Chirac, 15,94 % des électeurs inscrits se sont abstenus. Alors que les socialistes se félicitent de l'ampleur de la victoire de M. Mitterrand, la majorité parlementaire se divise sur les conséquences à tirer de cette victoire : MM. Chirac et Léotard se déclarent « *clairement dans l'opposition* », mais MM. Barre, Giscard d'Estaing et Méhaignerie indiquent qu'ils jugeront le nouveau gouvernement « *à ses actes* », M. Barre annonçant sa volonté de créer autour de lui une « *force politique libérale et sociale* », tandis que Mme Simone Veil estime qu'« *il n'y a pas d'obstacle de principe à gouverner avec les socialistes* » (10 et 11).

10. – M. Chirac remet la démission de son gouvernement à M. Mitterrand, qui nomme M. Michel Rocard premier ministre (du 11 au 14).

12. – Le gouvernement de M. Rocard témoigne de l'échec de l'« ouverture » annoncée : le premier ministre en fait porter la responsabilité aux centristes, qui « *n'ont pas souhaité prendre le risque* » de rompre avec la droite. Sur vingt-sept ministres, dix-neuf appartiennent au PS, deux au MRG et seulement deux à l'UDF, M. Durafour (fonction publique) et M. Pelletier (coopération). Il y a quatre ministres d'Etat : M. Jospin (éducation nationale, recherche et sports), M. Bérégovoy (économie), M. Maurice Faure (équipement et logement), M. Roland Dumas (affaires étrangères). M. Arpaillange est garde des sceaux, M. Chevènement à la défense, M. Joxe à l'intérieur, M. Fauroux à l'industrie, Mme Cresson aux affaires européennes, M. Mermaz aux transports, M. Delebarre aux affaires sociales, M. Lang à la culture, M. Nallet à l'agriculture. Parmi les ministres délégués, M. Stirn est chargé des DOM-TOM, M. Chérèque de l'aménagement du territoire et des reconversions, Mme Tasca de la communication (14).

13. – Quinze secrétaires d'Etat sont nommés, dont huit PS, un UDF, M. Stoléru (Plan), et six « techniciens » : M. Lalonde (environnement), M. Bambuck (sports), M. Essig (logement), M. Biasini (grands travaux), M. de Beaucé (francophonie), M. Kouchner (insertion sociale) (14 et 15-16).

14. – M. Pierre Mauroy est élu à la tête du PS, après avoir été préféré à M. Laurent Fabius, qui avait les faveurs de M. Mitterrand, par les membres du courant majoritaire. Il succède à M. Jospin, qui soutenait sa candidature (10 et du 13 au 17).

14. – M. Mitterrand annonce la dissolution de l'Assemblée nationale après avoir regretté : « *L'ouverture que j'appelle de mes vœux n'a pu se réaliser jusqu'ici aussi largement que je l'avais souhaité.* » Les élections législatives sont fixées aux 5 et 12 juin. M. Barre est le seul des chefs de file de la droite modérée à approuver cette décision et à juger l'ouverture encore possible « *dans les mois qui vont venir* » (15-16 et 17).

15. – M. Rocard demande à une mission de conciliation de « *rétablir le dialogue* » en Nouvelle-Calédonie et de lui faire des « *propositions pour l'avenir* ». Les six membres de la mission – trois hauts fonctionnaires, dont M. Christian Blanc, préfet, qui la coordonne, et trois personnalités, catholique, protestante et franc-maçonne – arrivent le 20 sur le territoire, où ils commencent leurs consultations dans un climat tendu (du 17 au 21, du 24 au 28 et 31/V, 1er et 2/VI).

16. – M. Mauroy propose de réserver une vingtaine de circonscriptions pour des centristes. M. Méhaignerie refuse en rejetant l'échec de l'ouverture sur le PS, qui préfère susciter des « *débauchages* » plutôt qu'établir « *un dialogue républicain avec des forces politiques* » (du 17 au 24, 26 et 28).

17. – Le RPR et l'UDF décident de présenter un candidat unique dans la plupart des circonscriptions sous le sigle de l'Union du rassemblement et du centre (URC). Ils affirment refuser tout accord avec le Front national (du 17 au 25).

17. – M. Le Pen, qui a annoncé sa candidature à Marseille, déclare qu'en présentant des candidatures uniques, le RPR et l'UDF prennent « *le plus grand risque de voir le candidat du FN se maintenir au second tour* ». Le 23, M. Le Pen propose à l'URC une « *charte d'opposition* » et des désistements réciproques (13 et du 18 au 25).

17. – Les autorités boursières reportent du 27 mai au 7 juin la date de clôture des deux OPA lancées sur Télémécanique par Schneider et par Framatome, en raison de la recherche d'une « *solution amiable* » entre les deux groupes (8-9, 18, 19, 22-23, 28 et du 31/V au 3/VI).

18. – Les grandes lignes du projet de revenu minimum d'insertion sont présentées en conseil des ministres. Il concernerait cinq cent mille personnes et serait financé grâce au rétablissement d'un impôt annuel sur la fortune (5, 14, 19, 20, 21, 28 et 31).

18. – Le PCF refuse l'aide proposée par le PS pour certaines circonscriptions, mais M. Marchais atténue ses critiques contre M. Mitterrand (du 17 au 21 et 25).

20. – M. Bernard Arnault, qui avait repris Boussac fin 1984, cède les activités textiles du groupe à Prouvost (22-23 et 31).

21. – M. Mitterrand, lors de la cérémonie d'investiture à l'Elysée, souligne que le 8 mai « *n'a pas vu les bons l'emporter sur les méchants, ni le contraire* ». Le 22, à Solutré, il affirme qu'« *il n'est pas sain qu'un seul parti gouverne* » (du 21 au 24).

25. – M. Rocard adresse aux membres de son gouvernement une circulaire qui définit « *un code de déontologie de l'action gouvernementale* » (27 et 28).

26. – M. Rocard reçoit jusqu'au 1er juin les partenaires sociaux afin de marquer « *l'importance qu'il accorde au dialogue social* » (22-23, 24 et du 28/V au 2/VI).

26. – La Banque de France, à la demande de M. Bérégovoy, ramène son taux d'intervention de 7,25 % à 7 % (21, 26, 27 et 28).

27. – M. Michel Droit est inculpé de corruption passive pour avoir, après sa nomination à la CNCL, continué à percevoir des revenus de son ancien employeur, le groupe Hersant, qui obtint de la CNCL des autorisations pour la cinquième chaîne de télévision et plusieurs radios FM (7, 10, 13, 29-30 et 31).

27-28. – Vingt-quatre « skinheads » sont arrêtés à Rouen et à Brest après une série d'agressions racistes (31/V et 1er/VI).

31. – M. Durafour annonce que le gouvernement compte abroger la loi votée en 1987 qui prévoit que toute grève dans la fonction publique, même d'une heure, entraîne la perte d'une journée de salaire (1er et 2/VI).

31. – L'ex-FLNC annonce une trêve des attentats pendant quatre mois après « *le retour de la gauche au pouvoir* » (2 et 3/VI).

Le retour des otages

Le 4, Marcel Carton, Marcel Fontaine et Jean-Paul Kauffmann, les trois derniers otages français, détenus depuis trois ans au Liban par des extrémistes chiites pro-iraniens, sont libérés à quatre jours du second tour de l'élection présidentielle. M. Chirac, les accueillant le 5 à l'aéroport militaire de Villacoublay, « *remercie le gouvernement iranien* » et annonce que « *le rétablissement de relations normales entre la France et l'Iran peut être envisagé* ». Il adresse ses félicitations à M. Jean-Charles Marchiani, l'émissaire de M. Pasqua au Liban, à qui ont été remis les otages, et affirme que « *le gouvernement n'a pas cessé d'agir dans la dignité et dans l'honneur* », alors que Washington et Londres s'inquiètent d'éventuelles concessions faites aux ravisseurs.

Le 18, M. Mitterrand, une fois réélu, précise que « *la parole de la France ayant été engagée, elle sera tenue* » pour la reprise des relations diplomatiques avec l'Iran (du 5 au 13, du 19 au 23 et 25).

L'assaut d'Ouvéa

Le 5, en Nouvelle-Calédonie, l'opération militaire « Victor » permet de libérer les vingt-trois otages détenus depuis le 22 avril par un groupe d'indépendantistes canaques dans une grotte de l'île d'Ouvéa. Mais le bilan de l'opération, autorisée par MM. Chirac et Mitterrand, est très lourd : deux militaires et dix-neuf Canaques sont tués.

Le 9, sont publiés plusieurs témoignages mélanésiens, recueillis sur l'île d'Ouvéa, assurant qu'Alphonse Dianou, le chef des preneurs d'otages, a été blessé après avoir accepté de se rendre, puis est mort, faute de soins. Un autre preneur d'otages, Wenceslas Lavelloi et un « porteur de thé » chargé du ravitaillement de la grotte, Waïna Amossa, auraient été exécutés dans les mêmes circonstances. M. André Giraud parle d'« *allégations monstrueuses* » et porte plainte pour « *diffamation envers l'armée* ».

Le 14, M. Jean-Pierre Chevènement, son successeur au ministère de la défense, prescrit une enquête de commandement tout en soulignant, le 19, qu'il serait « *trop facile de faire porter le chapeau aux militaires* ».

Le 21, *le Monde* publie de larges extraits d'un rapport du commandant Philippe Legorjus, chef du GIGN, critiquant l'attitude de M. Bernard Pons, alors ministre des DOM-TOM, et du général Jacques Vidal, chef des forces armées en Nouvelle-Calédonie. De nouveaux témoignages, dont certains d'origine militaire, confirment les trois morts suspectes.

Le 24, M. Pons affirme qu'il s'agit d'un « *rapport tronqué et déformé* » et que la « *responsabilité politique* » de l'opération « Victor » est « *collective* ». Le 25, *le Monde* rend publics le texte intégral du rapport ainsi qu'une photo, déjà publiée par *Paris-Match*, qui contredit la version officielle de la mort d'Alphonse Dianou.

Le 30, M. Chevènement révèle que l'enquête de commandement fait apparaître que « *des actes contraires à l'honneur militaire et des négligences ont été commis* ». Le soir même, le ministère de la justice annonce l'ouverture d'une information judiciaire contre X... pour « *homicides volontaires* », s'agissant de Lavelloi et Amossa, et pour « *coups et blessures volontaires et non-assistance à personne en danger* », concernant Alphonse Dianou (à partir du 2).

Colloque à Potsdam

Représentants de l'Ouest et de l'Est ont présenté des conceptions divergentes de la sécurité

POTSDAM
de notre envoyé spécial

L'Institut d'études pour la sécurité Est-Ouest (IEWSS), l'un des *think tank* les plus réputés des Etats-Unis, avait parfaitement choisi le moment, le lieu et les participants de son colloque intitulé Nouvelles approches de la sécurité Est-Ouest. Quelques jours à peine après la signature solennelle du traité sur les forces nucléaires intermédiaires, par le président américain et le secrétaire général du PC soviétique, des représentants qualifiés des puissances responsables de la division de l'Europe revenaient en quelque sorte sur les lieux de leur « crime », Potsdam, cette ville symbole de la Prusse où fut consacrée, le 2 août 1945, la division de l'Allemagne et de l'Europe.

Pour la première fois, des experts internationaux des questions de sécurité et de désarmement, des membres des gouvernements directement concernés (à l'exception notable de la France), se rencontraient sur le territoire de la République démocratique allemande pour entamer un dialogue franc et sans concession sur les questions qui se posent sur l'avenir immédiat des rapports entre l'Est et l'Ouest. Autre moment fort, la première intervention publique sur le territoire de la RDA de M. Hans Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères de la RFA, qui ne cachait pas son émotion, samedi 11 juin, de s'exprimer ès qualités dans un pays qu'il quitta voici plus de trente ans, fuyant un régime qui ne correspondait pas à sa vision du monde. « *La RDA est une partie de l'Allemagne,* a-t-il dit, *et ma maison natale se trouve à Halle, où j'ai été à l'école, puis à l'université. Mon père et mon grand-père sont enterrés ici, c'est ici qu'est ma patrie* (Heimat). *En 1952, j'ai choisi la République fédérale, et par conséquent son système politique et social. J'en mesure d'autant plus la responsabilité qui m'incombe de tout faire pour que les hommes des deux côtés puissent vivre en paix* », a-t-il déclaré.

La « maison commune européenne »

Mais le maniement des symboles et l'émotion, s'ils ont contribué à donner à la rencontre de Potsdam une intensité particulière, montraient également que le chemin à parcourir pour la création d'un nouvel ordre européen était encore fort long. Pour simplifier, on peut dire que les représentants du bloc oriental, M. Ivan Aboïmov, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, ou M. Oskar Fischer, ministre des affaires étrangères de la RDA, ont plutôt plaidé en faveur d'une accélération du processus de désarmement, alors que les porte-parole des Occidentaux, M. John Whitehead, secrétaire adjoint du département d'Etat, ou M. David Mellor, secrétaire d'Etat au Foreign Office, s'attachaient au contraire à calmer les ardeurs de leurs interlocuteurs en insistant sur les pièges que peut receler une trop grande précipitation.

Trois grands thèmes ont dominé les débats : l'avenir des négociations sur le contrôle des armements, et particulièrement celui de la réduction des armements conventionnels, le concept, de plus en plus mis en avant par Moscou et ses alliés, de la « maison commune européenne », enfin celui des droits de l'homme introduit inlassablement par les orateurs occidentaux.

Si tout le monde, bien sûr, est d'accord sur la vision d'un monde sans guerre, les problèmes commencent lorsqu'on discute des moyens d'y parvenir. Si les Soviétiques et leurs alliés répètent à l'envi que le concept de dissuasion nucléaire est aujourd'hui dépassé et que la paix ne peut être garantie que par des moyens politiques et non pas militaires, les Occidentaux présents, de John Whitehead à Jean François-Poncet, ancien ministre français des affaires étrangères, en passant par M. Volker Rühe, vice-président du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag, ont insisté sur le fait que, jusqu'à nouvel ordre, un minimum de dissuasion nucléaire était nécessaire au maintien des équilibres fondamentaux en Europe et dans le monde. M. Genscher a bien tenté de procéder au « dépassement » de cette contradiction, en déclarant : « *Au-dessus du filet de la dissuasion avec des moyens nucléaires et conventionnels doit être tissé un autre filet propre à réduire les risques issus du seul appui sur la dissuasion militaire.* » Il n'en demeurait pas moins que la ligne de partage entre les partisans des deux théories n'est pas près de disparaître.

D'abondantes métaphores ont animé une discussion sur l'idée gorbatchévienne de construire « une maison commune européenne ». M. John Whitehead a rejeté ce concept excluant les Américains, en le qualifiant de « *romantique* », M. Jean François-Poncet n'y voit qu'une idée propre à « *résoudre les conflits des années 60 sans répondre aux défis de l'avenir qui exigent une Europe tournée vers l'extérieur* ». Sans rejeter totalement cette idée, M. Volker Rühe a estimé que cette future maison devait avoir « *des murs, certes, mais au bon endroit et pas à la place des portes et des fenêtres* ». Et M. David Mellor a lancé à ses hôtes est-allemands qu'il ne se voyait pas vivre « *dans une maison où la cave est bourrée d'agents de la police secrète* ». C'était une manière de rappeler aux représentants des pays de l'Est que les questions des droits de l'homme et de la démocratie, de la liberté de circulation et d'expression, faisaient partie intégrante de la négociation sur le désarmement et la sécurité collective. Les allusions pesantes au mur de Berlin tout proche se heurtèrent au silence poli des officiels orientaux. Mais la réponse fut formulée au même moment, hors du colloque, lors du plénum du comité central du SED (parti communiste est-allemand) dans le rapport de M. Kurt Hager, un « dur » du bureau politique : « *Les adversaires du socialisme n'ont aucun droit historique, moral ou juridique à s'ériger en procureur ou en juge dans les questions des droits de l'homme.* (...) *Leur propagande hostile au socialisme sur cette question ne sert qu'à détourner l'attention de l'instabilité du capitalisme monopoliste d'Etat.* »

Il fallait l'optimisme d'un William Cohen, sénateur américain, pour conclure que les vertus de la rencontre de Potsdam tenaient aussi au fait que, « *tant que l'on s'enguirlandait mutuellement, on ne se tirait pas dessus* ».

LUC ROSENZWEIG.

URSS : aggravation de la crise du Caucase

• Plusieurs morts à Bakou • Manifestations à Erevan

MOSCOU
de notre correspondant

La situation ne cesse de se dégrader au Caucase. De violentes manifestations anti-arméniennes ont éclaté, le samedi 11 juin, à Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan. Les premiers témoignages recueillis depuis Moscou ne permettent pas encore de se faire une idée exacte de l'ampleur de ces violences. Selon certaines sources, l'armée aurait investi la ville après qu'un policier et plusieurs Arméniens ont été tués.

Interdite aux correspondants étrangers depuis le début de la crise du Haut-Karabakh, cette région entre ainsi dans son cinquième mois d'ébullition permanente sans qu'aucune amorce de solution ne s'esquisse. Les passions nationalistes n'ont fait que s'exacerber depuis février dernier. Tandis qu'on criait samedi « *Mort aux Arméniens !* » dans les rues de Bakou, se renforçait à Erevan le mouvement de solidarité avec la majorité arménienne du Haut-Karabakh qui continue d'exiger le rattachement à l'Arménie de cette région autonome d'Azerbaïdjan.

Après quelques semaines de flottement, ce mouvement a repris, à la mi-mai, un tel élan que les autorités ont dû accepter que le Soviet suprême de la République d'Arménie, c'est-à-dire son Parlement, se saisisse du problème au cours d'une session extraordinaire convoquée pour mercredi. Malgré cette concession, plusieurs centaines de milliers de personnes se sont rassemblées, dimanche soir encore, dans le centre d'Erevan et ont approuvé, après de longs débats, un appel à une grève de trois jours, dernière en date des pressions populaires exercées sur le Parlement pour qu'il se prononce en faveur du rattachement.

Auparavant, pratiquement tous les députés auraient été l'objet de démarches pressantes des électeurs de leur circonscription qui leur auraient fait signer des engagements de vote, et les Arméniens ne semblent ainsi plus douter que leur Parlement se rangera à leurs côtés et qu'ils finiront, d'étape et étape, par obtenir gain de cause.

Dans un pays où les assemblées élues ne sont traditionnellement que de simples chambres d'enregistrement, l'apparition de cette forme de démocratie directe constitue à elle seule une révolution. Les choses sont même allées encore plus loin puisque les délégués à la prochaine conférence du parti ont dû s'engager, eux aussi, à soulever le problème du Haut-Karabakh au cours de cette réunion qui s'ouvre à Moscou à la fin du mois.

Tous ces engagements ont été obtenus au nom du respect de la « perestroïka » et de la « glasnost ». La démocratisation implique, est-il constamment expliqué, que les mandataires agissent désormais en fonction de la volonté de leurs mandants. Les banderoles déployées devant les bâtiments administratifs d'Erevan proclament d'ailleurs : « *Vive la perestroïka !* », « *Vive Gorbatchev !* », « *Tout le pouvoir aux Soviets !* » — le grand slogan de 1917 remis en avant par les thèses pour la conférence — et aussi : « *A bas le stalinisme !* » et « *A bas Ligatchev !* », le numéro deux du parti qui passe pour le chef de file des conservateurs.

Facultés et instituts semblent virtuellement paralysés par les grèves. Tout l'*establishement* intellectuel participe au mouvement, académiciens et intellectuels en tête. La grande place de l'Opéra est chaque jour le théâtre de meetings permanents autour de cinq grévistes de la faim — deux anciens combattants d'Afghanistan, deux réfugiés de Soumgaït (la ville d'Azerbaïdjan où un pogrom anti-arménien avait fait trente-deux morts fin février) et un « *Héros du travail socialiste* », retraité de soixante-cinq ans.

Mobilisation populaire

Tout comme au Haut-Karabakh, où la grève est générale depuis trois semaines et où se sont organisées des milices d'« autodéfense », la mobilisation populaire est donc sans précédent. L'affaire est pourtant très loin d'être jouée pour les Arméniens. Moins organisée mais, semble-t-il, plus passionnelle encore, la mobilisation des Azeris n'est pas moins importante puisque la manifestation de samedi est la deuxième du genre en une semaine et que l'ouverture, le mois dernier, du procès des « pogromistes » de Soumgaït avait donné lieu à d'importantes manifestations de solidarité avec les inculpés.

Les milieux intellectuels azeris, quant à eux, sont aussi sur la brèche et prédisent l'embrasement général de leur République si jamais le pouvoir central finissait par céder aux Arméniens. Bref, à quinze jours de l'ouverture de la conférence, M. Gorbatchev fait face à une crise majeure dont la solution est tout, sauf évidente.

Ignorer les revendications arméniennes reviendrait à courir le risque de laisser se développer une situation insurrectionnelle en Arménie et dans le Haut-Karabakh. Les satisfaire serait provoquer les Azéris et leur donner le sentiment que le pouvoir central, russe et après tout chrétien, préfère d'autres chrétiens aux musulmans qu'ils sont. Ne rien faire serait un aveu d'impuissance.

Reste peut-être une solution de temporisation : laisser les Soviets suprêmes d'Arménie puis d'Azerbaïdjan (convoqué pour mercredi) se prononcer chacun en leur sens et tenter ensuite une médiation. Là serait sans doute la sagesse , avec à la clé soit le rattachement du Haut-Karabakh à la Fédération de Russie, soit son élévation au statut de République autonome — au sein de l'Azerbaïdjan toujours mais beaucoup plus autonome. L'ennui est que cette éventuelle sagesse temporisatrice ouvrirait à coup sûr la voie à d'autres revendications de modifications de frontière — ce que tout le bureau politique, modernistes et conservateurs confondus, veut à tout prix éviter.

BERNARD GUETTA.

Un des derniers prisonniers politiques de l'époque de Staline remis en liberté

Libéré après trente-quatre ans d'internement

Un des derniers prisonniers politiques de l'époque de Staline, Vassili Chipilov, dissident avant la lettre, a été remis en liberté, le vendredi 10 juin, à Moscou. Transféré la semaine dernière de l'hôpital psychiatrique de Krasnoïarsk dans un établissement de Moscou, où il fut déclaré sain d'esprit, Chipilov a reçu un passeport pour la Grande-Bretagne. Longtemps tenu pour un diacre, sa libération, à l'occasion du millénaire de l'Eglise orthodoxe russe, est due en grande partie à la campagne menée en sa faveur par le pasteur anglican britannique Dick Rodgers, qui avait observé le printemps dernier une grève de la faim dans une cage de bois à Trafalgar Square. Chipilov avait été envoyé une première fois en camps en 1949, à l'âge de vingt et un ans, puis interné de nouveau en 1954, pour refus d'accepter un travail d'Etat. Il ne connaîtra plus désormais que les camps et les hôpitaux psychiatriques, en Sibérie, dans la région de Smolensk (ouest de l'URSS) et à Kazan (sur les rives de la Volga). Les médecins le déclarèrent « *schizophrène* ». — *(AFP, Reuter.)*

Un proche de M. Ligatchev sur la sellette

Dans la campagne pour l'élection des délégués à la conférence du PC soviétique et l'empoignade à laquelle elle donne lieu entre conservateurs et progressistes, le cercle se resserre autour de M. Ligatchev, considéré comme le *protecteur des premiers*. *Certes, à* l'exception de M. El-tsine, qui a brûlé ses vaisseaux et peut se permettre d'appeler un chat un chat, personne n'ose encore citer *directement le numéro deux du* parti tant que la crise n'est pas « mûre ». Mais certains signes n'auront pas trompé les initiés.

Ainsi, le journal *Industrie socialiste* a annoncé vendredi 10 juin qu'une nouvelle région est le théâtre d'une contestation à propos de l'élection de ses délégués, après celles de Sakhaline et d'Omsk, en Sibérie. Il s'agit cette fois d'Iaroslavl, où, selon le journal, la désignation de l'ancien patron de la région, M. Fedor Lochtchenkov, *a provoqué une* violente réaction. Découvrant son nom dans les listes publiées par la presse locale, les habitants sont descendus « *par milliers* » dans les rues pour protester contre ses activités passées.

Que M. Lochtchenkov ait été dénoncé comme le symbole de la stagnation brejnévienne n'est pas étonnant. Il a été premier secrétaire du parti dans la région d'Iaroslavl pendant vingt-cinq ans (de 1961 à juin 1986), battant le record national de longévité pour cette catégorie de poste. Mais l'affaire se corse si l'on sait que M. Lochtchenkov est aussi l'un des plus étroits associés de M. Ligatchev. Les deux hommes sont issus de la même promotion *de l'Institut aéronautique de Moscou* (en 1943), ils ont travaillé aussitôt dans la même région de Novosibirsk et dans des fonctions très voisines, M. Ligatchev étant par exemple secrétaire de la région à la fin des années 50, pendant que M. Lochtchenkov était second secrétaire.

C'est aussi de concert que, après quinze ans de loyale coopération, les deux amis furent appelés en 1961 dans l'appareil du comité central à Moscou, l'un pour quelques mois avant d'être envoyé à Iaroslavl, l'autre pour un peu plus longtemps. Et c'est très probablement à la protection de celui qui était devenu entre-temps le numéro deux du parti que M. Lochtchenkov doit d'avoir obtenu la sinécure d'un poste ministériel après son départ de *Iaroslavl il y a deux ans, au lieu* d'être mis à la retraite comme tout le monde : il est âgé aujourd'hui de soixante-treize ans, et siège toujours au comité central du parti.

Le journal *Industrie socialiste,* qui met ainsi en cause cet éminent « client » du numéro deux, s'est distingué par une bonne dose de « glasnost » depuis un certain temps déjà. C'est à lui que l'on doit une des premières grandes attaques contre Staline, il y a plus d'un an, sous la plume de l'académicien Samsonov, et *des déballages particulièrement* précis sur certaines affaires de corruption. Son rédacteur en chef, M. Alexandre Baranov, a réussi lui aussi à se faire élire délégué à la conférence du parti, mais pas à Moscou : en Géorgie, à l'ombre de M. Chevardnadze, l'ancien chef du parti dans cette république, qui figure lui aussi sur la liste.

Ces parachutages ne sont pas une nouveauté (nombre de ministres du gouvernement central, par exemple, se font élire dans des républiques lointaines comme lors des congrès précédents), mais ils jouent cette fois dans les deux sens. La liste des réformateurs repêchés de la sorte comportait déjà M. Korotitch, le rédacteur en chef d'Ogoniok, élu délégué de Kherson en Ukraine, et même M. Eltsine, qui aurait trouvé refuge en Carélie. On peut y ajouter MM. Karpov, le premier secrétaire de l'Union des écrivains, et Chakhnazarov, membre du cabinet personnel de M. Gorbatchev, élus tous deux délégués de la république turkmène.

MICHEL TATU.

GRÈCE : visite « historique » du premier ministre turc

La difficile concrétisation des « accords de Davos »

Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, était attendu lundi 13 juin à midi à Athènes pour une visite officielle « *historique* » de trois jours. Les entretiens qu'il aura avec son homologue grec, M. Andréas Papandréou, devaient porter en particulier sur les sources traditionnelles de conflit entre les deux pays : la division de Chypre et la délimitation des eaux territoriales du plateau continental et de l'espace aérien en mer Egée.

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Les relations entre Athènes et Ankara ont traversé tour à tour des phases de tension et de brève détente. Depuis la rencontre des deux chefs de gouvernement à Davos au mois de janvier 1988 — suivie d'une seconde à Bruxelles en mars en marge d'un sommet de l'OTAN, — leurs nouveaux rapports se caractérisent par une volonté réciproque de ne pas recourir à la force pour résoudre les conflits et d'instaurer un climat de confiance. Du résultat concret des pourparlers d'Athènes sur les questions-clés que l'on avait jusqu'à présent soigneusement évité d'aborder pour ne pas compromettre la tentative de rapprochement, dépendra sans doute l'avenir de l'« *esprit de Davos* ».

Si la venue du chef du gouvernement de la Turquie, le voisin si longtemps présenté comme l'ennemi irréductible, suscite chez la plupart des Grecs des sentiments d'indifférence ou de légère perplexité, les graffiti et affiches que l'on peut voir ces jours-ci sur les murs de la capitale rappellent que cette visite, la première de ce niveau depuis plus de trente-cinq ans, déclenche une réelle colère dans certains milieux. N'était-on pas au bord de l'épreuve de force entre les deux pays en mars de l'année dernière, après l'incursion d'un navire de prospection prétrolière turc dans une zone de la mer Egée contestée par les deux pays ? Mais, dit-on ici avec un brin de sagesse, « *qui aurait pu imaginer il y a seulement cinq ans que Gorbatchev et Reagan allaient faire copain-copain ?* » Néanmoins, quatre manifestations de protestation étaient prévues pour lundi et mardi par diverses associations de réfugiés chypriotes, turcs, arméniens et de défense des droits nationaux, notamment devant le consulat turc à Athènes.

L'ancien ambassadeur de Grèce à Chypre, M. Stoforopoulos, a lancé un pavé dans la mare vendredi dernier en désapprouvant carrément ce sommet. « *J'ai honte pour mon pays,* écrivait-il dans le journal *Pontiki. Cette visite d'Ozal va ridiculiser la Grèce. Elle se justifierait seulement si la Turquie admettait les législations internationalles et les principes de démocratie et de justice.* » Un porte-parole du gouvernement a rapidement dénoncé ce manquement aux usages et à la déontologie de la fonction diplomatique... Antérieurement neuf membres du PASOK, le parti gouvernemental, dont quatre députés, avaient exprimé le même désaccord avec M. Papandréou. Dans les milieux politiques, on s'accorde cependant à dire que cette volonté de dialogue est, pour l'essentiel, une bonne chose. Nouvelle Démocratie, principale formation de l'opposition de droite, la critique, certes, mais surtout pour des questions de politique intérieure. Dans une période préélectorale, M. Mitsotakis et ses amis sentent l'initiative leur échapper et soupçonnent M. Papandréou de vouloir exploiter le rapprochement avec les Turcs au profit de son parti socialiste, le PASOK. Si le dialogue se solde par un échec, Nouvelle Démocratie pourra toujours faire état de son scepticisme initial...

Les dossiers brûlants

A l'occasion de cette visite « *historique* », un dispositif exceptionnel de sécurité a été mis en place. L'ensemble des forces de la capitale est mobilisé. Près de quinze mille policiers, des commandos d'élite de l'armée ainsi que des unités héliportées et navales veillent à ce qu'aucun incident n'émaille l'événement.

Dans la capitale grecque, on ne s'attend pas que la rencontre débouche sur une percée décisive des rapports bilatéraux, même si l'on n'admet que les deux chefs de gouvernement sont des « *hommes à surprise* »... A Davos, fin janvier, MM. Papandréou et Ozal étaient convenus de ranger au placard les problèmes les plus épineux qui les opposent (Chypre et la mer Egée) et de consacrer leurs efforts à l'établissement d'un « *climat de confiance* » par le biais de commissions économiques, culturelles et touristiques. Mais l'heure est venue, a promis le gouvernement grec, soupçonné dans son pays de faire « patte de velours », d'aborder les dossiers brûlants, à commencer par celui de Chypre — dont 37 % du territoire sont occupés depuis 1974 par les troupes turques. L'opinion grecque réclame sur ce point précis des résultats. A en juger d'après les déclarations faites à la veille du sommet d'Athènes par diverses personnalités d'Ankara, un assouplissement de la position de la Turquie à ce sujet ne paraît cependant pas imminent.

ALAIN DEBOVE.

Europe

ESPAGNE : après le dénouement de deux conflits

Détente sur le front social

MADRID
de notre correspondant

Détente sociale en Espagne : en moins de deux semaines, le gouvernement socialiste vient d'assister au dénouement de deux conflits sociaux particulièrement préoccupants. Les enseignants ont renoncé, le 1er juin, à un essai infructueux de grève illimitée. Les ouvriers du secteur naval viennent de signer avec le gouvernement deux accords qui mettent fin à des mois d'agitation dans les chantiers d'El Ferrol, où l'accord date du 30 mai, et de Bilbao, où il a été obtenu le 10 juin.

Le conflit dans le secteur naval, l'un des plus virulents provoqués par la reconversion industrielle, date de novembre 1984. Plusieurs milliers de travailleurs en excédent avaient alors été placés, pour une durée de trois ans, au sein d'un Fonds de promotion de l'emploi, grâce auquel ils continuaient à percevoir l'essentiel de leur salaire et qui était censé leur procurer, dans ce délai de trois ans, un nouvel emploi. Faute de quoi ils seraient automatiquement réintégrés dans leur entreprise d'origine.

A la fin de 1987, plus de trois mille travailleurs se trouvaient toujours inscrits à ce fonds. Depuis, ils n'ont cessé de manifester, souvent violemment, pour exiger du gouvernement qu'il respecte ses engagements de 1984.

Les deux accords atteints à El Ferrol et à Bilbao concernent respectivement quelque mille cinq cents et mille neuf cents travailleurs. Un pourcentage important d'entre eux bénéficieront d'un système de préretraite. Certains seront réintégrés dans les chantiers, mais à condition d'y remplacer des travailleurs partant eux-mêmes en préretraite. Quelques centaines d'autres seront engagés par d'autres entreprises publiques. Les syndicats ont finalement consenti que, à El Ferrol, trois cents travailleurs continuent pendant dix-huit mois d'être payés par le fonds de promotion et que, à Bilbao, trois cent cinquante d'entre eux soient réembauchés en dehors de leur région.

Cet apaisement social coïncide avec la reprise, après des mois de brouille, du dialogue entre le gouvernement et le syndicat socialiste UGT (Union général des travailleurs). Le chef de l'exécutif, M. Felipe Gonzalez, a longuement reçu, le 9 juin, le secrétaire général de l'UGT, M. Nicolas Redondo. Plusieurs groupes de travail communs seront formés pour analyser notamment les problèmes de l'emploi, des allocations de chômage, des droits syndicaux dans l'administration et des fonds d'investissements.

THIERRY MALINIAK.

La chasse à la fraude fiscale bat son plein

MADRID
de notre correspondant

La chasse aux personnalités fâchées avec le fisc bat son plein en Espagne. Alors que les contribuables affrontent en ce moment la tâche astreignante de remplir leur déclaration d'impôts, le gouvernement, dans ce pays où la fraude fiscale a longtemps constitué un sport national, est décidé aujourd'hui à *« faire des exemples »*.

Des plaintes ont été successivement déposées par le ministère public contre une série de personnages en vue, tels les chanteuses Lola Flores et Marujita Diaz, l'humoriste Pedro Ruiz, le joueur de football Bernd Schüster, le président du FC Barcelone Josep Lluis Nunez et l'avocat Matias Cortes.

D'autres représentants illustres du monde de la « jet set » et du spectacle seraient également dans le collimateur. Tous sont accusés de fraude fiscale dépassant largement les 5 millions de pesetas (250 000 F), seuil à partir duquel la non-déclaration de revenus est considérée comme un délit, passible non seulement d'amende mais aussi de peine de prison.

Il s'agit de démontrer de la sorte que le fameux slogan diffusé aux quatre vents par le ministère de l'économie : *« Hacienda somos todos »* (Le fisc, c'est tout le monde), constitue bien désormais une réalité.

En même temps, une campagne a été lancée à la télévision et dans la presse, orchestrée par le secrétaire d'Etat aux finances, M. José Borrell, afin de convaincre les Espagnols que la dîme qu'ils remettent au fisc est utilisée pour le bien commun. En termes très didactiques, les citoyens-contribuables se voient expliquer avec un luxe de détails quel est le pourcentage de leurs impôts qui est consacré à chaque service public.

Le gouvernement entend ainsi contrecarrer les critiques de l'opposition conservatrice, qui tempête contre la *« voracité insatiable »* de M. Borrell et assure, avec quelque exagération, que l'Espagne *« combine un fisc suédois et des services africains »*. Si la pression fiscale au sud des Pyrénées reste plus faible que la moyenne communautaire, il est vrai qu'elle est très inégalement répartie, et que les rares « malchanceux » tenus de déclarer l'ensemble de leurs revenus supportent à eux seuls l'essentiel du fardeau.

Un rapport universitaire commandé par l'Institut d'études fiscales et opportunément rendu public ces derniers jours évalue à 9 300 milliards de pesetas (465 milliards de francs) le total des revenus échappant au fisc, une somme qui représente environ 45 % de l'ensemble des revenus théoriquement déclarables.

La fraude est essentiellement concentrée au sein du secteur patronal, qui apporte à peine 8,8 % du total des impôts que récolte le fisc. Les salariés, en revanche, supportent 78 % de la charge fiscale tout en participant à raison de 60 % au revenu national.

Th. M.

ITALIE

La perspective du grand marché européen de 1992 pèse sur les négociations sociales dans la fonction publique

ROME
De notre correspondant

Après plusieurs semaines de difficiles négociations, le gouvernement italien a conclu à la fin de la semaine dernière un important accord salarial dans l'enseignement. Cet accord a valeur de test pour la politique économique et sociale du démocrate-chrétien Ciriaco De Mita, qui s'est engagé à réduire le vertigineux déficit de l'Etat tout en amorçant une nécessaire réforme de la fonction publique dans la perspective du grand marché européen de 1992.

L'accord prévoit de substantielles augmentations sur trois ans — l'équivalent de 2 500 francs brut par mois pour un professeur de lycée avec dix ans d'ancienneté, — qui aligneront les traitements des enseignants italiens, notoirement mal payés, sur la moyenne de leurs collègues européens. Mais il en coûtera à l'Etat 5 600 milliards de lires (environ 25,4 milliards de francs français) d'ici à 1990 et 6 400 milliards en 1991.

Selon M. De Mita, cet accord, qui devra être financé par des impôts supplémentaires, doit rester une exception. Il ne manquera cependant pas de peser sur les négociations à venir avec les autres catégories de fonctionnaires.

Le gouvernement, qui vient d'annoncer un plan destiné à résorber d'ici à 1992, l'impressionnant déficit de l'Etat 122 000 milliards de lires, soit 554 milliards de francs) avait fixé à 12 % sur trois ans l'augmentation maximale des revenus des fonctionnaires, soit un point de plus que l'augmentation prévue du PIB. Il entend en outre lier le renouvellement des contrats à une amélioration de la qualité des services, en luttant notamment contre l'absentéisme, mal endémique de l'administration italienne.

La nécessité d'une réforme des services publics a été soulignée la semaine dernière tant par le nouveau président du patronat, M. Sergio Pininfarina, que par le gouverneur de la Banque d'Italie, M. Azeglio Ciampi. L'administration italienne, ont-ils dit, n'est pas à la hauteur du dynamisme économique du pays, et, sans une profonde transformation, l'Italie partira avec un sérieux handicap lors de l'ouverture du grand marché européen. — *(Intérim.)*

● **Enlèvement.** — L'entrepreneur en bâtiment Giulio De Angelis, père du coureur automobile Elio De Angelis, mort il y a deux ans, a été enlevé, dans la nuit du 11 au 12 juin, dans sa villa de Porto-Cervo, sur la côte nord de la Sardaigne. — *(AFP.)*

SUISSE : un nouveau référendum

Non à l'abaissement de l'âge de la retraite

BERNE
de notre correspondant

Décidément, les Suisses n'en démordent pas : le travail demeure envers et contre tout leur principale raison d'être. Naguère, un sondage avait déjà révélé que, pour 71 % d'entre eux, *« vivre, c'est travailler »*. Le corps électoral vient de le rappeler, dimanche 12 juin, en refusant catégoriquement, par 65 % de non contre 35 % de oui, d'abaisser l'âge de la retraite de soixante-cinq ans à soixante-deux ans pour les hommes et de soixante-deux à soixante pour les femmes.

A l'exception du Jura et du Tessin, italophone, tous les cantons ont rejeté cette proposition émanant de l'extrême gauche et soutenue par le Parti socialiste. Hostile au projet, le gouvernement et les partis de droite et du centre avaient fait valoir que l'abaissement de l'âge de la retraite entraînerait des coûts trop élevés, estimés à 2,1 milliards de francs suisses de dépenses supplémentaires par an. Dans leur majorité, les citoyens se sont montrés sensibles à cet argument, confirmant leur réflexe traditionnellement conservateur.

Ces dernières années déjà, les Suisses s'étaient singularisés en refusant par référendum de réduire la durée hebdomadaire du travail ou de s'octroyer une cinquième semaine de congés payés. Suivant l'avis du gouvernement, le Parlement vient de recommander à son tour le rejet d'une nouvelle initiative syndicale visant à réduire, par étapes à quarante heures une semaine de travail souvent encore supérieure à quarante-quatre heures.

J.-C. B.

● **IRLANDE DU NORD : un catholique tué par balles.** — Un catholique a été tué par balles, le dimanche 12 juin, dans un quartier du nord de Belfast, vraisemblablement victime d'extrémistes protestants. Ses meurtriers qui se trouvaient à bord d'un véhicule ont ouvert le feu au moment où leur victime s'apprêtait à monter dans sa voiture, a-t-on précisé de même source. L'assassinat n'avait pas été revendiqué en début d'après-midi. — *(AFP.)*

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : trois nouveaux évêques intronisés.** — Trois nouveaux évêques catholiques ont été sacrés en Tchécoslovaquie pendant le week-end : deux évêques auxiliaires pour l'archidiocèse de Prague et un évêque administrateur apostolique pour l'archidiocèse de Trnava (Slovaquie occidentale). Samedi 11 juin, à Prague, Jan Lebeda (soixante-quinze ans) et Antonin Liska (soixante-trois ans) ont été sacrés évêques par le primat de Bohême et archevêque de Prague, le cardinal Frantisek Tomasek, assisté par le nonce itinérant du pape pour les pays de l'Est, l'archevêque Francesco Colasuonno. Mgr Colasuonno s'est ensuite rendu en Slovaquie pour célébrer, dimanche, en la cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Trnava, la cérémonie de consécration de Jan Sokol, cinquante-quatre ans. Le ministre slovaque de la culture, M. Miroslav Valek, a assisté à la cérémonie. — *(AFP.)*

Asie

AFGHANISTAN

Le succès de la reconstruction implique que les efforts soient concentrés sur des secteurs prioritaires

Tandis que la résistance afghane fait état de violents combats entre les moudjahidines et les forces gouvernementales dans la région de Kandahar, le chef du régime de Kaboul, M. Najibullah, est arrivé, le dimanche 12 juin à Moscou, venant de La Havane.

D'ores et déjà cependant se posent en Afghanistan, et pour la communauté internationale, les multiples problèmes liés à la reconstruction d'un pays éprouvé par des années de guerre.

L'heure de la reconstruction est enfin venue, même si la guerre n'est pas terminée. Or c'est le moment d'éviter les erreurs du passé.

De 1945 à la guerre actuelle, l'Afghanistan a bénéficié de très gros appuis extérieurs, représentant entre les deux tiers et les trois quarts du budget de développement. Abdul Majid Zaboli, un des pères de la modernisation, parlait en 1970 de la *« morphine »* de l'aide étrangère, dénonçant les carences de ses compatriotes, tout comme celles des bâilleurs de fonds. A côté de projets bien conduits (développement rural, routes), la liste des projets mal conçus était longue, sans parler du coulage, de la corruption...

Avec le recul dont ils disposent aujourd'hui, les Afghans devraient être en mesure de repartir d'un meilleur pied, à condition que la coopération étrangère soit, elle aussi, plus efficace, en particulier dans cette étape cruciale de la reconstruction.

Depuis plusieurs années, des ONG occidentales, souvent françaises, apportent leur soutien à des zones libérées, dans le domaine de la santé, en matière de développement rural, d'aide alimentaire. Ces organisations connaissent bien les régions concernées et disposent de collaborateurs courageux et compétents.

Il faut s'attendre dans les prochains mois à la libération complète de vastes pans du territoire, ce qui ouvre la voie à des appuis beaucoup plus importants. Pour ce faire, gouvernements occidentaux et organisations internationales ont intérêt à utiliser et à élargir les canaux établis par les ONG. Ils lanceraient ainsi une série de programmes avec les commandants locaux. Plusieurs d'entre eux tiennent leur région de manière remarquable, parvenant dans certains cas à des structures d'encadrement administratif supérieures aux armatures provinciales de l'avant-guerre.

La deuxième étape surviendra au moment où l'actuel gouvernement de Kaboul aura cédé la place à des autorités nationales avec lesquelles il vaudra la peine de discuter coopération ! Alors seulement, il sera possible de mettre en place un plan plus large, couvrant l'ensemble du territoire et tous les secteurs économiques et sociaux.

Relancer l'économie

Qu'il s'agisse de la première ou de la deuxième étape, il serait souhaitable de suivre un ordre rigoureux de priorités, d'éviter la dilution des efforts, la multiplicité des programmes, de se concentrer sur quelques secteurs-clés, susceptibles de relancer à bref délai l'économie.

La première étape, plutôt insolite pour les habituels développeurs, c'est le déminage. L'Afghanistan est mité autour des grands axes, sur les pistes, aux abords de nombreux villages. Nos gouvernements ont-ils déjà commencé à recenser les équipes militaires et les moyens techniques engageables sans tarder sur le terrain ?

Vient ensuite, ou en même temps, le retour des réfugiés. Des quelque trois millions repliés au Pakistan, la moitié au moins sont originaires des provinces proches de la frontière. Ils peuvent donc rentrer chez eux comme ils en sont partis, à pied, à cheval, avec leurs chameaux et leurs ânes. Quant aux réfugiés venus de loin, ils auront besoin de camions pour regagner leurs villages, ce qui implique une bonne organisation et des frais assez élevés.

Les deux millions de réfugiés en Iran sont en majorité éparpillés dans les grandes villes, où ils exercent de petits métiers. Une partie d'entre eux étaient arrivés avant la guerre, lors du « boom » pétrolier. Il n'est pas certain que des retours massifs et immédiats se produisent.

Les structures d'accueil à l'intérieur du pays vont beaucoup varier selon l'ampleur des destructions : dépôts de vivres, de semences, d'engrais... Sujet plus délicat : l'irrigation. Car les principales cultures dépendent des canaux, grands ensembles près de Kandahar et dans les plaines du nord, systèmes plus petits dans les vallées de l'Hindu Kush. Les premiers ne semblent pas avoir beaucoup souffert. Quant aux seconds, leur état va du meilleur au pire. Leur réparation, toutefois, n'exige pas de gros équipements, car il s'agit d'ouvrages modestes et traditionnels.

Le calendrier des saisons joue un rôle cardinal. Imaginons, par exemple, que la plaine de Djalalabad, entre Kaboul et Peshawar, soit entièrement libérée avant juillet. Moyennant des livraisons ultra-rapides de semences et d'engrais à partir du Pakistan, il serait tout juste possible d'augmenter le production du riz repiqué vers fin juillet-août, récolté en automne. Entre-temps, des préparatifs analogues permettraient de semer le blé immédiatement après le riz dans les mêmes champs. Presque aussi importants que les semences, engrais et pesticides dans cette phase d'urgence, les petits tracteurs ou les motoculteurs pourront compenser les lourdes pertes en bœufs de labours. Un retard de quelques semaines signifie que la relance de la région sera repoussée d'au moins six mois.

Ces tâches, certes délicates mais maîtrisables, exigent un niveau élevé d'efficacité, des hommes qui mènent les opérations tambour battant et non pas des experts placides et paperassiers.

Une entreprise délicate

De leur côté, les paysans afghans sont parfaitement capables de relever le défi. Leur agriculture avait atteint, avant la guerre, un niveau assez avancé. Pour ceux qui, comme moi, ont suivi la progression des campagnes de 1953 jusqu'en 1979, il était frappant d'observer les mutations de l'agriculture traditionnelle. Illettrés dans leur écrasante majorité, les paysans de Hérat, de Kandahar, des vallées près de Kaboul ou du Nord s'étaient mis, grâce à diverse aides, étrangères, aux nouvelles semences de céréales, aux engrais chimiques, aux traitements anti-parasitaires dans leurs vergers et dans leurs vignobles. Aujourd'hui, dans cette région libérée et très bien encadrée qu'est le Wardak, au sud de Kaboul, les paysans récoltent dans les 2 500 kg/ha de blé, à condition d'obtenir semences et engrais des bazars de Kaboul. Rappelons qu'un bon rendement traditionnel de blé irrigué ne dépassait guère 1 000-1 100 kg/ha en 1950. Les remarquables paysans de Kunduz, dans la plaine du Nord, ne mettront pas beaucoup de temps à rétablir leurs champs de coton s'ils reçoivent les intrants nécessaires.

La reconstruction des villages peut être entreprise par les paysans, avec les moyens traditionnels, améliorés d'un peu d'outillage léger supplémentaire, voire quelques sacs de ciment. Autre secteur prioritaire et coûteux, les routes. Une partie des 2 600 kilomètres de grands axes asphaltés sont endommagés. Pour faire vite et bien, il faut de gros engins, en nombre suffisant. Quant aux routes secondaires, mauvaises avant la guerre, elles peuvent attendre dans l'immédiat.

Une fois les actions d'urgence bien engagées, il est nécessaire d'aller plus loin en se préoccupant de la santé, de l'éducation. En même temps interviendra la relance du modeste secteur industriel plus ou moins en panne, mais peu endommagé par la guerre : textiles, cimenteries, petite mécanique.

En revanche, la remise en état des vergers et des vignobles qui ont beaucoup souffert exigera au moins cinq ou six ans. Des délais semblables sont prévisibles pour la reconstitution du cheptel bovin et ovin.

Ce premier train de mesures représente une entreprise non pas colossale, mais délicate : des dépenses importantes dans certains domaines, plus légères dans d'autres, si l'on ne tombe pas dans le perfectionnisme ! Il requiert une coordination serrée entre les divers gouvernements et organisations d'assistance, le bon choix des priorités et, aux commandes, de véritables hommes d'action.

GILBERT ÉTIENNE.

Afrique

Le soixante-dixième anniversaire de Nelson Mandela

Vastes rassemblements en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas

Des concerts organisés à Wembley et à Glasgow, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de Nelson Mandela, ont été l'occasion de vastes rassemblements anti-apartheid pendant le week-end. Une manifestation rassemblant plus de trente mille personnes a également eu lieu à Amsterdam. Enfin, le dirigeant nationaliste sud-africain, interné depuis vingt-cinq ans, a été fait *« citoyen d'honneur »* de Venise.

En République sud-africaine, le chef zoulou Buthelezi a prononcé, de son côté, un véritable plaidoyer pour la libération immédiate et inconditionnelle de Mandela. *« Rien de ce que peut faire le gouvernement sud-africain ne lui donnera la moindre crédibilité tant qu'il continuera à traiter M. Mandela comme un dangereux ennemi du peuple »*, a-t-il déclaré.

Trente mille Ecossais pour un concert

GLASGOW
de notre envoyé spécial

Trente mille Ecossais ont eu droit, le dimanche 12 juin, à un « mini Wembley ». Allongés, sous un soleil éclatant, sur les vertes pelouses d'un parc de Glasgow, ils ont écouté M. Olivier Tambo, président du Congrès national africain (ANC), réclamer la libération de Nelson Mandela. Ils ont entendu les travaillistes locaux dire tout le mal qu'ils pensaient du refus de Mme Thatcher de proclamer de véritables sanctions contre l'Afrique du Sud. La musique était acceptable, la bière tiède et l'atmosphère bon enfant.

Le mouvement anti-apartheid, présidé par l'archevêque anglican Trevo Huddleston, a incontestablement réussi à mobiliser le ban et l'arrière-ban de ce que l'Ecosse compte de militants antiracistes. Il fallait voir le sourire épanoui de M. Tambo devant cette foule paisible venue pique-niquer en famille, qui scandait : *« Libérez Mandela sur-le-champ ! Décrétez les sanctions tout de suite ! »*

Les participants au concert-meeting de Glasgow avaient le sentiment justifié d'assister à la réunion la plus importante de ce genre jamais tenue en Ecosse. La fierté écossaise ne souffrait donc pas trop de la comparaison avec les soixante-douze mille spectateurs rassemblés samedi au stade de Wembley, dans la banlieue de Londres, pour écouter Sting, Dire Straits, Simple Minds et les Bee Gees...

Certains députés conservateurs appartenant au lobby sud-africain ont accusé la BBC de manquer, en retransmettant intégralement les dix heures du concert de Wembley, à son devoir d'impartialité. Certains vont même jusqu'à accuser le mouvement anti-apartheid de subventionner directement, avec l'argent obtenu, l'ANC, présenté comme une *« organisation terroriste »*. Le débat a été très vif ces derniers jours. L'ambassade d'Afrique du Sud avait protesté à l'avance. La BBC a maintenu sa décision.

Ces controverses n'étaient pas de mise à Glasgow. Les stars, à l'exception de Jim Kerr, le plus célèbre chanteur de rock écossais, appartenant au groupe Simple Minds, ne s'étaient pas déplacées. La musique n'était pas l'élément essentiel. La politique, ici, occupait le devant de la scène.

Le révérend Allan Boesak, un des fondateurs du Front démocratique uni (UDF), banni par le gouvernement sud-africain depuis février 1988, a été de loin l'orateur le plus efficace : il a invité l'auditoire à poursuivre son action jusqu'à la disparition de l'apartheid. M. Tambo a donné le signal du départ de la *« marche pour la libération de Nelson Mandela »*. Les marcheurs, au nombre de vingt-cinq (un pour chaque année de détention du dirigeant de l'ANC), sont partis dimanche de Glasgow et se rendront dans plusieurs villes avant d'arriver, le 17 juillet, à Londres pour une manifestation nationale de soutien à Nelson Mandela, qui se déroulera à Hyde Park. Les organisateurs espèrent réunir à cette occasion cinquante mille personnes.

Le mouvement anti-apartheid britannique est le plus important du monde occidental en raison des liens entre la métropole et l'ancienne colonie sud-africaine. Le boycottage des firmes qui ont des intérêts en RSA n'est pas, ici, une plaisanterie.

Les étudiants de l'université de Glasgow ont ainsi fait retirer du campus tous les distributeurs de barres de chocolat et autres confiseries produites par une des compagnies en cause. Glasgow a été la première ville à faire du leader de l'ANC son *« citoyen d'honneur »* en 1981. Une des plus belles places de la cité, à proximité immédiate de l'hôtel de ville, a été rebaptisée en 1986 place Nelson-Mandela. C'est là que se trouve le consulat d'Afrique du Sud. La municipalité travailliste de Glasgow joue à fond la carte de la lutte anti-apartheid.

Le concert de Wembley et cette marche de Glasgow à Londres démontrent la montée du mouvement anti-apartheid en Grande-Bretagne. Mme Thatcher est nécessairement sur la défensive puisqu'elle ne croit pas à l'efficacité de sanctions économiques contre Pretoria. Le chef de l'opposition travailliste, M. Kinnock, était, au contraire, à Wembley, et a longuement serré la main de M. Tambo devant les caméras de télévision.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Proche-Orient

En Cisjordanie

Deux Palestiniens tués par balles dans des camps de réfugiés

Jérusalem *(AFP)*. – Un Palestinien a été tué dimanche soir 12 juin par des tirs de soldats israéliens dans le camp de réfugiés de Jenin (Cisjordanie occupée) au cours d'une violente manifestation. La victime, âgée de vingt et un ans, dont le nom n'a pas été divulgué, était recherchée par les services de sécurité israéliens. Il était armé d'un lance-pierres et d'un sac rempli de billes d'acier au moment où il a été abattu. Son corps a été transporté dans un institut médico-légal israélien pour déterminer les causes du décès. Dimanche matin, un autre Palestinien, Zahed Mohammed El Hayek, dix-huit ans, avait été tué par des tirs de soldats israéliens dans le camp de réfugiés de Eïn Sultan, près de Jéricho, lorsqu'une patrouille de l'armée israélienne a ouvert le feu pour disperser des Palestiniens qui lançaient des pierres contre des véhicules israéliens circulant sur l'axe routier qui jouxte le camp de Eïn Sultan.

Par ailleurs, selon une source policière israélienne, *« deux jeunes Arabes israéliens, repérés par hélicoptères alors qu'ils incendiaient des champs, ont été arrêtés samedi près de Jisr-el-Zarka* [au sud de Haïfa, dans le nord d'Israël] *et deux autres près du kibboutz Maa'le Hahamisha aux abords de Jérusalem »*.

En un mois, quelque 10 000 hectares de forêts, pâturages et vergers ont été la proie des flammes, représentant des dégâts cinq fois supérieurs à ceux qui sont en moyenne enregistrés chaque été, a indiqué dimanche le porte-parole du Fonds national juif pour le reboisement, M. David Angel.

Enfin, M. Moubarak Awad, un Palestinien militant pour la non-violence, devait être expulsé d'Israël vers les Etats-Unis dans l'après-midi de lundi, en vertu d'une décision prise le 5 mai par le premier ministre et ministre de l'intérieur par intérim, M. Yitzhak Shamir. Cette décision a été approuvée dimanche dernier par la Cour suprême d'Israël.

LIBAN

Six morts dans des heurts entre Palestiniens dans la banlieue de Beyrouth

Six personnes ont été tuées et trente-cinq autres blessées, le samedi 11 juin, au cours d'accrochages entre opposants et partisans de M. Yasser Arafat dans les camps palestiniens au sud de Beyrouth. D'autre part, pendant douze heures consécutives, le camp presque entièrement détruit de Chatila, à l'entrée sud de Beyrouth, et celui de Bourj-el-Brajneh, enclavé dans la banlieue chiite, ont été bombardés au mortier à partir des positions du Fatah-Commandement provisoire (pro-syrien) du colonel Abou Moussa, à l'extérieur des camps, a-t-on précisé de source palestinienne.

Un communiqué des occupants des camps a précisé que ces bombardements ont achevé de détruire le camp de Chatila, presque entièrement en ruine après le siège que lui a imposé pendant trois ans le mouvement chiite Amal, et qui a été levé en janvier. Ce bilan porte à seize le nombre des tués et à cent cinq celui des blessés dans les affrontements qui opposaient les deux formations depuis jeudi soir. Le Fatah, le mouvement de M. Arafat, a de son côté appelé, samedi, *« les responsables de la sécurité* [allusion à l'armée syrienne] *à arrêter le massacre »*. Il a en outre accusé le Fatah-Commandement provisoire d'avoir arrêté *« des dizaines »* de ses partisans. – *(AFP.)*

Les attaques iraniennes dans le Golfe

Regain de tension entre Téhéran et Ryad

Le calme est revenu, le dimanche 12 juin, dans le Golfe, après les attaques de deux navires « neutres » par la marine iranienne. Mais un regain de tension était perceptible entre l'Arabie saoudite et l'Iran, à cinq semaines du pèlerinage de La Mecque.

Les attaques iraniennes, samedi, visaient un porte-conteneurs ouest-allemand dans le détroit d'Ormuz et un super-pétrolier britannique, appartenant à la compagnie américaine Exxon, face aux côtes saoudiennes. Ce dernier incident, considéré dans le Golfe comme un défi à l'Arabie saoudite, constitue une escalade dans les opérations des Gardiens de la révolution iranienne. Depuis près d'un an, les vedettes rapides iraniennes limitaient leurs raids à l'extrémité méridionales du Golfe et au détroit d'Ormuz. Elles n'avaient presque plus opéré au centre du Golfe, notamment face à l'Arabie, depuis que la flotte américaine avait commencé à escorter des pétroliers koweïtiens pour les protéger précisément des raids navals iraniens.

Les moyens d'information saoudiens ont intensifié, dimanche, leurs critiques contre l'Iran. Radio Ryad a repris à son compte l'appel d'un dignitaire religieux arabe appelant les pays musulmans à défendre La Mecque contre les tentatives iraniennes de sabotage. Cet appel intervient à cinq semaines du pèlerinage, qui avait été marqué l'an dernier par la mort de quatre cent deux pèlerins à la suite de manifestations de pèlerins iraniens à La Mecque. – *(AFP.)*

Amériques

Création d'un fonds monétaire latino-américain

L'Amérique latine a concrétisé, le vendredi 10 juin à Lima, une de ses anciennes aspirations : disposer d'une institution financière régionale qui l'aide à surmonter, au moins partiellement et momentanément, ses problèmes de liquidités. Le Fonds latino-américain de réserves, (FLAR) se veut une sorte de fonds monétaire international, à l'échelle de la région, prêtant à court terme des fonds de secours, mais sans aucune condition économique préalable.

LIMA
de notre correspondante

Le FLAR a été constitué à partir du FAR, le Fonds andin de réserves, organisation financière des pays signataires de l'accord de Carthagène – Bolivie, Equateur, Pérou, Colombie, Venezuela, – connu sous le nom de pacte andin. Le FAR est de loin la réussite la plus intéressante du processus d'intégration andine. En dix ans de fonctionnement (création le 8 juin 1977), il s'est converti en un instrument plus prodigue que le FMI, et sans obliger ses débiteurs à des programmes drastiques *« de stabilisation et d'austérité »*. En effet, pendant sa courte existence, il a octroyé des crédits à ses membres pour un montant supérieur à 2 milliards de dollars, en facilitant, soit des crédits en appui des balances de paiements, remboursables en quatre ans, soit des crédits à court terme, remboursables en six mois, pour pallier des problèmes temporaires de liquidités.

A sa création, le FAR disposait d'un capital initial de 240 millions de dollars, aujourd'hui de 500 millions.

Lorsque les Parlements des cinq pays andins auront ratifié le protocole d'accord signé à Lima par les ministres de l'économie et des finances de leurs gouvernements et qui transformera le FAR en FLAR, les huit autres membres de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) pourront solliciter leur admission à cet organisme de financement régional. Une fois effectué leur apport de capital, ils pourront faire appel aux crédits de la nouvelle institution au même titre que les « cinq ».

Le régime administratif et la politique financière du FLAR seront calqués sur ceux du FAR : un président exécutif, une direction composée par les présidents des banques centrales et une assemblée générale constituée par les ministres de l'économie et des finances de ses pays membres. Son siège sera à Bogota (Colombie).

NICOLE BONNET.

COLOMBIE

Meurtrier retour des « escadrons de la mort »

Les sinistres *« escadrons de la mort »* font reparler d'eux en Colombie, où une bande armée vient de semer la terreur dans les rues de Bucaramanga, chef-lieu du département de Santander, tuant pas moins de quatorze personnes en quarante-huit heures. Cette fois-ci, il s'agit de *« la Main noire »*, une organisation mystérieuse qui s'est déjà signalée dans un passé récent en assassinant prostituées, vagabonds, petits voleurs et marginaux de toutes sortes.

Les corps abandonnés au bord d'une route ou enterrés à la va-vite dans un dépôt d'ordures, comme dans le cas des homosexuels assassinés à Cali en 1986.

Ces bandes s'en prennent aussi a des mouvements politiques d'opposition, à des syndicalistes ou à des milieux soupçonnés de sympathie avec la guérilla.

Ces bandes sont responsables de l'assassinat de plus de six cents militants de l'Union patriotique, un parti d'extrême gauche issu de la trêve de 1984 entre le gouvernement et l'organisation de guérilla communiste FARC et où sont représentées plusieurs tendances de la gauche non-communiste. Une situation qui, dans la campagne et les petites villes, a mis en position d'extrême vulnérabilité les membres de ce parti, un peu trop vite assimilés dans les esprits à la guérilla. Les organismes de défense des droits de l'homme ont accusé les militaires d'être complices de ces meurtres le plus souvent impunis. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

Nouveaux heurts entre étudiants et policiers

Séoul (AFP). – Des affrontements ont opposé, le dimanche 12 juin à Séoul, la police anti-émeute et quelque trois mille étudiants à l'occasion des funérailles de Park Rae Jon, un étudiant de vingt-cinq ans qui s'était immolé par le feu lors d'une manifestation antigouvernementale. La police a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser la foule, et les étudiants ont lancé des bombes incendiaires et des pierres.

Les étudiants ont également incendié un véhicule de la police lors d'un bref affrontement survenu lorsque des policiers ont bloqué plusieurs rues pour entraver la progression du cortège funèbre, composé d'environ trois mille personnes. Auparavant, quelque cinq mille jeunes vêtus de blanc – la couleur de deuil – avaient assisté à une cérémonie funèbre à la mémoire de Park Rae Jon.

Par ailleurs, la police a indiqué avoir libéré environ six cents des huit cent quatre-vingt-quinze étudiants arrêtés vendredi, lorsque les forces de l'ordre ont empêché des étudiants de se rendre à Panmunjon pour y rencontrer des étudiants nord-coréens.

Mozambique

Reprise du dialogue avec Pretoria

Les prochaines discussions entre la République sud-africaine, le Mozambique et le Portugal, pour la remise en exploitation du barrage hydro-électrique de Cabora-Bassa, au Mozambique, auront lieu les 20 et 21 juin, a-t-on annoncé, le samedi 11 juin, à Pretoria, à la suite d'une brève visite, la veille, à Maputo, du vice-ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Kobus Meiring.

D'autre part, l'agence portugaise Lusa a affirmé, samedi, que le Zimbabwe et le Mozambique avaient signé, l'avant-veille, un accord de coopération militaire. Plusieurs milliers de soldats zimbabwéens sont stationnés au Mozambique pour, notamment, y protéger les liaisons entre le Zimbabwe et le port mozambicain de Beira contre les actions de la rébellion de la Renamo.

De son côté, l'ONU a indiqué, samedi, que l'UNICEF et le HCR avaient besoin de plus de 43 millions de dollars pour couvrir les besoins immédiats du Mozambique, notamment sur le plan alimentaire. De façon générale, près de six millions de personnes, dont un million cent mille personnes déplacées, dépendent de l'assistance internationale. – *(AFP, Reuter.)*

Philippines

Mme Aquino en Europe de l'Ouest

Mme Aquino entreprend, le lundi 13 juin, sa première visite officielle en Europe. Elle se rend en Suisse et en Italie. Elle sera également reçue au Vatican par Jean-Paul II.

A la veille de ce voyage, retardé pour des raisons de politique intérieure, un magistrat suisse a ordonné le transfert aux Philippines d'une partie de la fortune de l'ancien président Marcos. Ce transfert porte sur 48,7 millions de dollars déposés dans des banques du canton de Fribourg. Les avocats de M. Marcos ont, cependant, fait appel de cette décision.

Entre-temps, à Manille, l'armée a été mise en état d'alerte, dimanche, à la suite d'une action de commando qui avait tenté, la veille, de libérer des militaires partisans de M. Marcos et emprisonnés à la suite de putschs avortés. D'autre part, au moins quinze personnes ont été blessées lors de heurts, dimanche, entre policiers et manifestants anti-américains aux abords de la base américaine de Clark.

Enfin, deux étrangers (un Suédois et un Allemand de l'Ouest), capturés au cours d'une opération anti-guérilla, ont été inculpés de meurtre et d'enlèvement. La guérilla communiste a, pour sa part, démenti que les deux hommes aient été engagés comme instructeurs. – *(AFP, Reuter.)*

RFA

Mercedes va indemniser ses anciens ouvriers enrôlés de force à l'époque nazie

Le constructeur automobile ouest-allemand Mercedes-Daimler-Benz a accepté de verser 20 millions de marks (67 millions de francs) d'indemnisation pour les prisonniers enrôlés de force dans ses usines pendant la période nazie. La Croix-Rouge allemande (DRK) a précisé, le samedi 11 juin, que cette indemnité sera versée à des organisations étrangères. La DRK a reçu une somme de cinq millions de marks (2,9 millions de dollars) qui doit être versée aux Croix-Rouges belge, française et néerlandaise. Cet argent doit *« bénéficier à des institutions sociales qui représentent les personnes concernées et leurs familles »*.

Une étude ouest-allemande commandée par le groupe et publiée à l'occasion de son 100e anniversaire, en 1986, faisait état de 18 800 travailleurs forcés, en provenance des camps de prisonniers ou des camps de concentration, employés dans ses usines automobiles et d'armement.

Un groupe d'historiens ouest-allemands avait contesté l'an dernier cette version, en accusant Daimler-Benz de chercher à minimiser son passé nazi. Selon ces historiens, réunis au sein de la Fondation pour l'histoire sociale du vingtième siècle de Hambourg, le groupe faisait travailler sous la contrainte 46 350 personnes en 1944, soit la moitié de ses effectifs de l'époque.

A la demande de la communauté juive allemande et après un mois de tergiversations, la grande banque ouest-allemande Deutsche Bank avait accepté en 1986 de payer 5 millions de marks pour indemniser les anciennes victimes de l'ancien empire industriel Flick, qu'elle venait de racheter. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

● **RFA : la catastrophe de Borken a fait cinquante et un morts.** – Huit jours après l'explosion de la mine de lignite de Borken, en RFA, le corps du dernier mineur porté disparu a été retrouvé dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 juin, a indiqué samedi matin un porte-parole de Preusser Elektra, la compagnie exploitant la mine. Le bilan définitif de la catastrophe, survenue le 1er juin, est de cinquante et un morts et de six rescapés, qui avaient été miraculeusement retrouvés soixante-cinq heures après l'explosion par 100 mètres de fond. – *(AFP).*

● **IRAN : l'imam Khomeiny en parfaite santé.** – Le ministre iranien de l'intérieur, M. Ali Akbar Mohtachami, a affirmé, le dimanche 12 juin, qu'il a rencontré l'imam Khomeiny la semaine dernière et que *« celui-ci est en excellente forme »*. M. Mohtachami a qualifié de *« complot sioniste »* les informations diffusées vendredi par la chaîne de télévision américaine CBS, selon lesquelles le *« guide de la révolution »* n'avait plus que quelques semaines à vivre. – *(AFP.)*

● **Arrestation des proches de M. Bazargan.** – Les autorités judiciaires iraniennes ont confirmé l'arrestation de plusieurs personnes proches du Mouvement de libération d'Iran (MLI), accusées de collaboration avec l'impérialisme et de propagande au bénéfice de l'Irak. Il n'a cité ni le nombre ni les noms des personnes arrêtées. Mais des sources iraniennes à Paris avaient indiqué la semaine dernière qu'il s'agissait de proches de l'ex-premier ministre, M. Mehdi Bazargan. – *(AFP.)*

● **THAILANDE : huit tués dans le Sud.** – Six policiers et deux miliciens sont morts, le vendredi 10 juin, dans la province thaïlandaise de Narathiwat (Sud), lors d'une attaque des séparatistes musulmans contre leur voiture de service, a-t-on appris samedi de source policière. Les agresseurs – une dizaine d'hommes armés – ont pu s'échapper et regagner leur cachette dans la montagne, a précisé la même source, ajoutant que, du fait de leur mobilité habituelle, il y avait très peu de chances de les rattraper. – *(AFP.)*

● **URSS : démissions à l'Académie des sciences.** – Seize membres de l'Académie des sciences soviétique, parmi lesquels son ancien président, Anatoli Alexandrov, et neuf membres de son présidium, ont *« présenté leur démission »* avant l'échéance normale de leurs mandats en 1990, a annoncé, le samedi 11 juin, l'agence Tass.

Soulignant qu'il s'agissait d'un *« fait sans précédent dans l'histoire de l'Académie des sciences de l'URSS »*, M. Lev Semenov, responsable du département des cadres à l'Académie des sciences, a affirmé que cette décision avait été *« dictée par le souhait de faire participer davantage à la « perestroïka » de jeunes et talentueux »* scientifiques. – *(AFP.)*

● **PÉROU : le numéro deux de Sentier lumineux capturé à Lima.** – Le numéro deux de la guérilla maoïste du Sentier lumineux, Osman Morote Barrionuevo, a été capturé à Lima par la police, a annoncé dimanche soir 12 juin le vice-ministre de l'intérieur, M. Agustin Mantilla. Morote, bien qu'officiellement numéro deux du mouvement de guérilla, responsable de plus de 12 000 morts au Pérou ces huit dernières années, est considéré comme étant virtuellement le chef militaire de Sentier Lumineux. – *(AFP.)*

Culture

MUSIQUES

La « Huitième Symphonie », de Bruckner par Janowski

Un éléphant blanc

Marek Janowski poursuit son travail exemplaire à la tête du Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France : samedi soir 11 juin, ils ont donné ensemble une interprétation de la Huitième Symphonie, *d'Anton Bruckner, qui rivalisait avec la* Troisième *jouée peu avant par le Concertgebouw d'Amsterdam et Riccardo Chailly au cours du même 4ᵉ Festival d'orchestres du TMP/Châtelet.*

Aucun complément n'était adjoint à cette œuvre festive, dédiée à l'empereur François-Joseph, conformément au vœu de William Ritter : « *Ces mastodontes musicaux,* disait le délicieux écrivain suisse, *veulent les égards et les honneurs dont on environne les éléphants blancs.* »

Que pourrait-on entendre d'autre, il est vrai, après cette apothéose de la symphonie romantique, après cette fantastique conclusion qui réunit en contrepoint les thèmes des quatre mouvements, après ce sublime *adagio* d'une demi-heure, après ce voyage dans des contrées inconnues, tous ces paysages dont on sait qu'ils sont de la nature, de l'esprit ou de l'âme ?

Les exégètes ont essayé de scruter le sens, le « programme » de cette œuvre que Bruckner qualifiait de « *tragique* », peut-être simplement parce qu'elle lui avait coûté six ans de sa vie, des rebuffades et bien des tâtonnements.

L'un y voit l'apogée du règne de l'empereur François-Joseph (avec la rencontre des trois empereurs, d'Allemagne, d'Autriche et de Russie, symbolisée par la triple exposition du final !) ; un autre, le crépuscule de l'Autriche ; un troisième, les luttes pour la révélation des vérités divines ; un quatrième, l'expression des doutes religieux qui assailleraient Bruckner à la fin de sa vie...

Mais on a le sentiment que cette musique est au-delà de tout langage, pure nourriture intérieure pour la contemplation, comme une chaîne de montagnes, un ruisseau dans la campagne, un port de Claude Lorrain, une nature morte de Cézanne, ou encore un de ces grands monastères baroques, Melk ou Saint-Florian, qui ont peuplé l'imaginaire du musicien.

Emouvante majesté

Janowski n'accorde pas la moindre concession à l'effet extérieur. Sa battue est la plus classique qui soit, ample, souple, abstraite, malgré une main gauche très expressive, mais elle entraîne souverainement, communique ferveur et chaleur, soulève l'orchestre jusqu'à l'émouvante majesté de Bruckner. Et ses instrumentistes conquis jouent comme un seul homme, se découvrent miraculeusement une sonorité « allemande », des cordes lourdes, hymniques et transparentes à la fois, et des fanfares d'apocalypses qui ensuite ronronnent sereines comme des lions repus.

Avec le public, ils ont bien raison d'applaudir longuement un chef aussi sérieux, exigeant, inspiré, à la fin de cette œuvre exceptionnelle, immense respiration d'un être qui n'avait pour « *énorme ambition* » que de toujours faire mieux « *pour qu'au jour du jugement dernier, Dieu ne l'appelle pas paresseux et bon à rien* » !

JACQUES LONCHAMPT.

★ Marek Janowski et le NOP seront encore à l'honneur au TMP/Châtelet, les 21 et 23 juin, à 20 h, pour les auditions en concert d'*Arabella*, de Richard Strauss, avec notamment Gabriella Benackova et Franz Grundheber, Lynn Dawson et David Rendall.

CALENDRIER

● **Globokar au Café de la danse.** – Deux créations françaises de Vinko Globokar, dont une pour cor des Alpes, au programme de ce concert-spectacle qu'animent les percussionnistes du Cercle, Patrick Votnian, tuba, et le tromboniste-compositeur lui-même.

* Lundi 13, 20 h 30. Tél. : 43-57-05-35.

● **Albinoni aux Champs-Élysées.** – *La Naissance de l'aurore,* oratorio baroque d'un musicien vénitien connu pour un *Adagio* qui n'est pas de lui – mais auteur de cinquante opéras laissés en sommeil, – nous vient d'Italie grâce à Claudio Scimone et à ses Solisti Veniti. Cecilia Gasdia, qui domine la distribution avec Margerita Zimmerman, était tout récemment au mieux de sa forme.

* Mardi 14, 20 h 30, (Festival de Paris). Tél. : 40-26-05-03.

● **Charpentier au Palais Garnier.** – Il y a juste trois siècles, *David et Jonathas,* tragédie du Père Bretonneau, mise en musique par Marc-Antoine Charpentier, était représentée au Collège Louis-le-Grand. Les Arts florissants et William Christie ne l'ont pas oubliée. (Version de concert avec, en soliste, Gérard Lesne, Monique Zanetti, Jean-François Gardeil...).

* Les 14 et 16, 20 h. Tél. : 47-42-57-50.

● **Leinsdorf à Pleyel.** – Assistant de Walter et de Toscanini, passé par la direction du Met, des orchestres de Boston et de Cleveland... Il n'est peut-être pas de chef en vie dont l'itinéraire soit aussi impressionnant que celui d'Erich Leinsdorf. Il donne avec l'Orchestre de Paris, Benita Valente (soprano) et Jorma Hynninen (baryton) un *Requiem allemand* dont on peut tout espérer.

* Les 16 à 20 h 30 et 18 à 16 h 30. Tél. : 45-63-07-96.

● **Hommage à Wittig au Théâtre 14.** – Metteur en scène qui fit beaucoup pour le théâtre musical, Carlos Wittig, mort le 2 février dernier, est au centre d'une soirée souvenir : Carlos Roque Alsina au piano, Irène Jarsky et Brigitte Sylvestre dans une création de Michel Decoust, Wittig lui-même jouant dans un court métrage réalisé l'an passé.

* Jeudi 16, 20 h 45. Tél. : 45-45-49-77.

● **Brendel aux Champs-Élysées.** – Depuis combien de temps n'a-t-on entendu Alfred Brendel en direct ? Dans la série « Piano 4 étoiles », il joue Liszt, répertoire dans lequel il n'a jamais démérité, ainsi que Mozart, Brahms et Beethoven.

* Vendredi 17, 20 h 30. Tél. : 47-20-38-37.

COULISSES

Favart : c'est fini et ça recommence

Le rideau est tombé le 14 juin sur la dernière représentation publique de *Thaïs*, de Massenet à l'Opéra-Comique et sur une manifestation organisée par le comité de coordination des personnels, qui a reçu l'appui de la totalité du public. Pour la deuxième salle lyrique de France, une page en effet est tournée. Le personnel, dont l'effectif devra être ramené de 104 à 42, va être en partie affecté au Palais Garnier, qui recycle déjà de son côté une part de ses troupes à l'intention de la Bastille. Les départs à la retraite anticipée n'éviteront pas, néanmoins, le recours à des licenciements.

Le nouveau directeur de l'Opéra-Comique, M. Thierry Fouquet, prendra ses fonctions au début de la saison 89-90. Il aura, entre-temps, hérité de la « super-école » d'art lyrique souhaitée par le directeur de la musique, école dont on ne sait rien sinon que ses effectifs devraient être inférieurs à ceux de l'actuelle école de chant du Palais Garnier (pas plus de douze élèves).

Favart fermera pour travaux aux environs du 1ᵉʳ mars 1989 : la fosse sera placée sur des rails hydrauliques, un restaurant remplacera la salle de location. En janvier de la même année, *Atys* de Lully sera repris 18 fois et *Platée* de Rameau (production de l'Atelier lyrique de Tourcoing) accueilli en février pour une vingtaine de représentations. Mais c'est, dans l'immédiat, le Groupe de Recherches Chorégraphiques de l'Opéra de Paris qui y prend ses quartiers dans un programme comprenant une création mondiale (22, 23, 24 et 25 juin).

Violon : le concours Carl-Nielsen

Le troisième concours international Carl-Nielsen, réservé aux violonistes de moins de trente ans, s'est déroulé à Odense (Danemark), du 1ᵉʳ au 9 juin. Il a été remporté par le Soviétique Alexei Kochvanets (né en 1961 à Odessa) dont la technique éblouissante a nettement surclassé ses trente-quatre concurrents. Les 2ᵉ et 3ᵉ prix sont allés à l'Allemande de l'Est Heike Janicke et au Japonais Joji Hattori. Les trois lauréats ont reçu respectivement des chèques de 60 000, 40 000 et 25 000 couronnes. La Française Nadia Medioini n'était pas parvenue à la finale.

Le concours Carl-Nielsen, qui a lieu tous les quatre ans, a été créé – ses parrains ne le cachent pas – pour tenter de faire mieux connaître à l'étranger ce compositeur danois (1865-1931). Dans ce but, le règlement veut que les épreuves comprennent obligatoirement, à côté d'autres morceaux, deux œuvres de Carl Nielsen pour violon.

Jarre, 14 juillet 1989

Jean-Michel Jarre présentera un grand spectacle musical les 13 et 14 juillet 1989, à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution. Toutes les ressources de la technologie seront utilisées pour une superproduction de sons, de lumières, de couleurs et d'images mariant des lieux-symboles de Paris (La Bastille, la Concorde, la Seine, la Défense), la musique, les acquis de la Révolution et la place de la France dans le monde. Des musiciens de différents continents participeront à cette manifestation cofinancée par l'État, la Ville de Paris, les chaînes de télévision et des sponsors privés.

Entre-temps, Jean-Michel Jarre publiera un nouvel album en août et donnera le 24 septembre un spectacle sur les docks de Londres (*le Monde* du 31 mai).

Bandonéon à Gennevilliers

L'école nationale de Gennevilliers créera à la rentrée prochaine une classe de bandonéon sous la direction de l'Argentin Juan-José Mosalini. Les élèves pourront bénéficier des activités parallèles du conservatoire : harmonie, analyse musicale, studio électroacoustique.

Afin d'aider les futurs bandonéonistes à accéder au répertoire du tango, les éditions Henry Lemoine lancent une collection qui réunira des pièces pour instruments, soliste ou en petite formation. Elle comprendra des transcriptions de compositeurs classiques du tango ainsi que de nombreuses œuvres originales.

Piaf toujours au hit-parade

Pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la disparition d'Edith Piaf, Pathé-Marconi a réuni sur un double album et deux compacts disques ses plus célèbres chansons, plus deux inédits enregistrés en 1943 (*Sans y penser*) et en 1946 (*Dans ma rue*). La firme lance à cette occasion une campagne publicitaire qui, pour la première fois, prend appui sur une chaîne de télévision, puisqu'un récent décret donne à présent au disque la possibilité d'accéder à ce type de publicité. Du 9 juin au 6 juillet, quarante spots de vingt secondes seront ainsi diffusés sur TF 1. Deux cent soixante-dix mille albums, cassettes et compacts disques ont déjà été commandés. C'est le chiffre de sortie le plus élevé enregistré à ce jour par un artiste chez Pathé-Marconi.

PHOTO

David Buckland à l'Espace Photo de Paris, Karsh au CNP

L'art du portrait

D'un Anglais irrévérencieux de trente-neuf ans au maître octogénaire de l'art officiel, l'inconciliable mise en présence de deux visages du portrait.

David Buckland est un photographe d'abord séduit par le paysage et la nature morte. Mais il est très vite captivé par la danse que pratique Siobhan Davies, sa compagne. Celle-ci devient naturellement son modèle et l'incite peu à peu à concevoir lui-même décors et costumes.

Dès 1983, la Galerie Donguy expose à Paris sa série des faux instantanés de danseurs nus. Cette chorégraphie tactile et sensuelle est l'enjeu d'une réflexion sur le mouvement. Somptueusement tirée au platine, elle est aussi l'objet d'une admirable calligraphie de la lumière, comme l'écrit Jean-Luc Monterosso (1).

Délaissant ensuite le noir et blanc, Buckland aborde sans complexe la couleur et le portrait. Ses toiles allégoriques, conçues comme des tableaux emblématiques, portent à son paroxysme l'illusion de la représentation. Il passe du gros plan à la fresque lyrique, seuls ou en trio, mêlant détails et traits personnels. Les *sitters*, comme il les appelle se prêtent à des mises en scène inspirées de la peinture.

Provocateur distant, Buckland, pour donner corps à ses visions, use de décors construits par lui ou tirés des magazines. Plantés devant un cadre qui évoque Reynolds, Rockwell, Lewis Carroll ou Fassbinder, les *players* sont filmés comme des tableaux vivants par cet opérateur démiurge, à la fois auteur, metteur en scène et scénographe, qui se joue des conventions et érige ses modèles en héros de fiction.

Grimés, costumés, figurent ainsi son dentiste, son imprésario ou lui-même derrière sa caméra à trépied dans le miroir convexe du *Marriage of the Arnolfini*, en hommage à Van Eyck. Ici, le portrait ne vise pas à révéler la personnalité du sujet. Parfois retouchés, surpeints à coups de pinceau brutaux, les cibachromes géants constituent à la fois un défilé de mode, un catalogue de références culturelles ainsi qu'une divertissante exploration des mœurs contemporaines.

Hardi mélange d'extravagance et de naturel, mariant devinettes, clins d'œil et citations, la photographie de genre, réalisée pour *Vanity fair*, la National Gallery ou simplement par plaisir, renoue ainsi avec le pictorialisme novateur de Cameron. Mais Buckland fait bien mieux que parodier ce que peut avoir de kitsch ou de pompier la peinture. En injectant à la culture du passé l'imaginaire du théâtre social, il rend à la pseudo-vérité du portrait la part indispensable et salutaire d'illusion mensongère.

Pour le vérifier, il suffit de voir, au Palais de Tokyo, les cent cinquante « grands de ce monde » portraiturés par Karsh (2). D'un côté, la mise en cause allusive et illusoire du stéréotype. De l'autre, le sacre de l'archétype. Statufiés, glorifiés, les génies momifiés paraissent aussi inaccessibles que des prophètes ou des mutants. Savants, musiciens, acteurs, écrivains, chefs d'Etat passés au crible du réalisme sont censés nous révéler leur « grandeur d'âme ». Ils paraissent invariablement moulés dans leur fonction.

De Khrouchtchev à Peter Lorre ou Henry Moore, le gotha mondial, pour se différencier, n'a pour toute référence que l'apparat. D'où son aspect sinistrement uniforme. Ce funèbre cortège de souverains poncifs est aggravé par un accrochage glacial et rectiligne qui transforme le musée en mausolée. Pour honorer l'œuvre de Yousuf Karsh, fallait-il pour autant l'enterrer en si grande pompe ?

PATRICK ROEGIERS.


DAVID BUCKLAND

The Family par David Buckland (1984).

(1) David Buckland, exposition à l'Espace Photo de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée, 4 à 8, Grande Galerie, jusqu'au 14 juillet.

Catalogue, textes de Jean-Luc Monterosso, Dale Alis, Olivier Renaud-Clément, 48 pages, 50 reproductions, 150 F.

(2) Yousuf Karsh, rétrospective de cinquante ans de portraits, exposition organisée par ICP, grâce au soutien de Merrill Lynch Europe Limited, présentée au Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris-16ᵉ, jusqu'au 27 juin.

Le palmarès 1988 du Syndicat de la critique

Théâtre

Le Syndicat de la critique dramatique et musicale, présidé par Guy Dumur, a rendu public son palmarès, lundi 13 juin, au Théâtre de la Ville.

– *Grand prix* (meilleur spectacle théâtral de l'année) : *le Soulier de satin,* de Paul Claudel, mise en scène d'Antoine Vitez, au Théâtre national de Chaillot.

– *Prix Georges-Lerminier* (meilleur spectacle théâtral créé en province) : *le Faiseur de théâtre,* de Thomas Bernhard, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, au TNP de Villeurbanne.

– *Meilleure création d'une pièce française : Une visite inopportune,* de Copi, mise en scène de Jorge Lavelli, au Théâtre de la Colline.

– *Meilleur spectacle en langue étrangère : El Publico,* de Federico Garcia Lorca, par le Centre dramatique national de Madrid.

– *Meilleure comédienne : Maria Casarès* dans *Hécube,* d'Euripide au Centre dramatique national de Genevilliers, mise en scène Bernard Sobel.

– *Meilleur comédien :* André Marcon dans *Baal,* de Brecht au TNP de Villeurbanne et dans *Discours aux animaux,* de Valère Novarina.

– *Meilleurs scénographes-décorateurs :* Richard Peduzzi pour *le Conte d'hiver,* de Shakespeare, au Théâtre des Amandiers de Nanterre ; et Nicolas Sire, notamment pour *la Savetière prodigieuse,* de Lorca au CDN de Montpellier, *l'Ecole des femmes* et *Dom Juan,* au Théâtre national de Marseille, *la Double Inconstance,* de Marivaux à l'Atelier.

– *Révélation théâtrale de l'année :* Catherine Anne pour l'ensemble de son travail et notamment pour sa pièce *Combien de nuits faudra-t-il marcher dans la ville ?*

– *Meilleur livre sur le théâtre : Molière. Une vie,* par Alfred Simon, édition de la Manufacture.

Musique

– *Grand prix* (meilleur spectacle lyrique de l'année) : *Katia Kabanova,* de Janacek, production de l'Opéra de Paris, mise en scène de Götz Friedrich, décors de Hans Schavernoch, direction Jiri Kout.

– *Prix Claude-Rostand* (meilleur spectacle lyrique en province) : *King Priam,* de Michael Tippett, production de l'Opéra-Théâtre de Nancy, mise en scène Antoine Bourseiller, décors de Michel Millecamps, direction Paul Daniel.

– *Meilleure création musicale française : Messe « Cum jubilo »,* de Gilbert Amy, commande de l'Etat, création par l'Orchestre de Paris et les BBC Singers, direction Peter Eötvös.

– *Personnalité musicale de l'année :* Scott Ross, claveciniste, notamment pour son intégrale discographique de l'œuvre de Domenico Scarlatti (disques Erato).

– *Révélation musicale de l'année :* François Le Roux pour sa prise de rôle de Don Giovanni à l'Opéra de Paris (salle Favart).

– *Meilleur livre sur la musique : 1791. La dernière année de Mozart,* par H.-C. Robbins-Landon, traduit par Dennis Collins, (éditions Jean-Claude Lattès).

Culture

DANSE

« Le Lac des cygnes », de Mats Ek

Un mélange de vitriol et de miel

De Suède nous arrive une version iconoclaste, à la fois tragique et drôle, du momument le plus visité de l'art chorégraphique.

Seul John Neumeier, jusqu'ici, avait osé proposer une relecture du *Lac des cygnes*, sans doute la pièce la plus sacrée, avec *Giselle*, de notre musée chorégraphique. Clé : son Prince s'identifiait avec Louis II de Bavière, enfermé pour cause de folie et se remémorant quelques événements de son existence. Le mauvais génie symbolisait d'homosexualité, commune à Louis II et à Tchaïkovski.

Cette grille ingénieuse fonctionnait à merveille ; au premier acte, les paysans devenaient les ouvriers maçons, menuisiers, couvreurs, etc., construisant un des châteaux du roi, qui conviait sa belle cousine Sissi et sa suite à pique-niquer sur le chantier... Et puisqu'on ne touche pas, disait alors Neumeier, au deuxième acte du *Lac*, joyau chorégraphique transmis presque intact par la tradition, Louis II se faisait tout simplement donner une représentation privée de ce deuxième acte et s'éprenait de la beauté d'Odette, la reine des cygnes. Nulle dérision dans cette nouvelle version – qui fut et demeure un succès, toujours au répertoire du Ballet de Hambourg.

On ne mentionnera que pour mémoire le *Lac des cygnes* d'Andy Degroat (1982) : pas un lac, à peine un marigot, dépouillé de toute intrigue et beaucoup plus court que l'original. Interprété par trois danseurs en T-shirt noirs et baskets, Degroat donnait à voir ce qui, pour une génération sans références, surnage d'une représentation du *Lac des cygnes* : un grand tourbillon de mouvements, tout un emportement du corps déchaîné par les convulsions de l'âme.

Dans ces attitudes adroitement stylisées, dans ces bras en sémaphore, on retrouvait instantanément le battement des ailes, comme on identifie les couverts croisés qui signalent le wagon-restaurant. Il ne s'agissait pas de la mise en pièces ironique d'une œuvre, mais plutôt de son pictogramme. Un lac des signes.

Avec le Suédois Mats Ek, directeur et chorégraphe principal du Ballet Cullberg, on change de planète. On courait à son *Lac des cygnes* avec un mélange d'excitation et d'inquiétude : allait-il se montrer capable de rééditer le choc que fut sa *Giselle*, créée en 1982, qui lui conquit la célébrité et ne cesse de parcourir le monde ? Inoubliable vision : l'héroïne en idiote de village, béret enfoncé jusqu'aux cils, conduite par l'amour à la folie véritable, celle qui mène non dans une forêt enchantée mais dans un asile psychiatrique, au milieu d'autres démentes en camisole de force, la reine des Willis devenue infirmière-chef. Eh bien les miracles, en Suède, ont lieu deux fois : le *Lac* de Mats Ek est aussi époustouflant que sa *Giselle*.



« Crâne rasé, jambes et pieds nus, hommes et femmes confondus dans de pauvres tutus blancs, les cygnes sortent de sous un rideau en rampant, comme des cafards. »

Rire ou pleurer ?

Moins bouleversant peut-être, parce que le sujet s'y prête moins ; plus énigmatique, parce que Mats Ek pratique l'ambiguïté avec maestria. Quel étrange spectacle ! Faut-il rire, faut-il pleurer ? A peine rit-on que la gorge se noue, à peine cède-t-on à l'émotion que la gaieté reprend. Dans le domaine de la danse, rarement on aura vu se mêler à ce point l'humour et le tragique, le sarcasme et la tendresse, le vitriol et le miel. Sans oublier l'érotisme et la violence, toujours présents chez Mats Ek.

Crâne rasé, jambes et pieds nus, hommes et femmes confondus dans de pauvres tutus blancs, les cygnes sortent de sous un rideau en rampant, comme des cafards. Ils tortillent du croupion, ne craignent pas de s'offrir, jambes écartées, en regardant par-dessus leur épaule, de marcher les pieds en dedans ou d'agiter des bras raccourcis en ailerons. Dérision ? Ce n'est pas si simple. Il y a *dans ce Lac* un gros chagrin, peut-être une nostalgie d'une beauté enfuie, d'une époque où l'on croyait aux féeries et aux sortilèges.

Mats Ek a commencé par *dépouiller l'œuvre de tout décor* anecdotique : une simple toile de fond sur laquelle est peint... un rideau. Il respecte le scénario connu – à quelques détails près. Une fête est donnée en l'honneur d'un prince, reconnaissable à son pourpoint noir à crevés. Ténébreux, inconsolé.

Ni ses trois adorables petits bouffons, ni la jeune fille rose qu'on lui offre en *« cadeau d'anniversaire »* ne parviennent à le dérider. Au bord d'un lac, il rencontre l'amour sous les traits d'un cygne blanc ; prête le serment réglementaire de fidélité, deux doigts levés. Etait-ce un rêve ? Une farce des bouffons, qui ont apporté en scène des machines à fumée ? On le retrouve endormi dans sa cour, où on lui apporte petit *déjeuner et journaux. Entracte.*

Parcourant le monde, une valise à la main, il traversera Israël (musique folklorique juive : seule infidélité à la partition de Tchaïkowski), puis l'Espagne (un hilarant quatuor de matadors). Soudain lui apparaîtra ce cygne noir qui ressemble si parfaitement à sa bien-aimée... On ne vous dira pas le dénouement.

Le rôle de la mère est beaucoup plus développé que dans le *Lac* traditionnel. Belle, froide, autoritaire, c'est à l'évidence une castratrice, que le fils salue cassé en deux comme un pantin. C'est aussi l'occasion une luronne : elle se fait culbuter par un chevalier qui lui pétrit les fesses et auquel elle tire une langue lubrique. C'est encore elle que le prince horrifié découvrira, sous le manteau du magicien à barbe rouge qui émiettait du pain pour les cygnes...

Il est grand temps de dire que ce spectacle, malgré ses innombrables trouvailles, ne posséderait pas un *tel* impact sans sa chorégraphie, qui est bien son arme numéro un. Musclée, drue, toujours imprévue, captivante même dans les moments où l'action ralentit. Jaillissant, comme celle de *Giselle*, avec une invention, une beauté, une puissance expressive qui laissent bouche bée. Elle intègre au vocabulaire classique toutes les conquêtes de la danse moderne et en annexe de nouvelles, par exemple de saisissants hochements de tête et tremblements de tout le corps.

Ana Laguna, déjà ravageante Giselle, est ici une Odette-Odile à la fois grotesque et sublime. On voit mal qui pourrait la remplacer parmi les plus grandes danseuses d'aujourd'hui.

Hors série, aussi, le prince d'Ivan Auzely. Il faudrait citer tout le monde : il n'y a pas de petits rôles chez Mats Ek : tous personnalisent leur danse et tous ajoutent, à une technique classique en béton, une inépuisable disponibilité à la fantaisie de leur maître chorégraphe. Quel bonheur de voir les danseurs danser, par les temps qui courent !

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au 19 juin.

CINÉMA

« Une nuit à l'Assemblée nationale » de Jean-Pierre Mocky

Balles perdues

On ne sait par quel charme Jean-Pierre Mocky arrive encore à convaincre quelques acteurs de renom de jouer sous sa très vague direction : Michel Blanc, Jean Poiret, Jacqueline Maillan, Bernadette Lafont. Sans doute sont-ils persuadés de prendre des vacances, de jouer en liberté, comme des potaches, un vaste canular débridé, de contribuer à l'œuvre d'un écorché drolatique et salubre. Hélas ! Mocky se fait vieux, dans la tête au moins, et sa révolte navigue entre les révélations du *Crapouillot* et les gaudrioles du professeur Choron.

Walter Arbeit (Michel Blanc) est naturiste. Il a fait avec son camp la fortune du village de Nouarchak, dont M. Dugland est le maire. On va le décorer à l'Assemblée nationale, mais il découvre que Dugland, sous la houlette d'Octave Leroi (Jean Poiret), trafique des médailles. Emoi dans le groupuscule gauchiste que dirige *Jacqueline Maillan*, bordel indescriptible, etc. On devine la suite et la fin, bien que rien ne soit achevé, *sinon le spectateur.*

L'ennui de ce genre de farce est d'être outrageusement conventionnelle et rebattue. Les royalistes ridicules, les républicains corrompus, le Front national calamistré, est-ce bien nouveau et révolutionnaire ? Une journaliste qui compare sa carrière à un parcours de golf en dix-huit trous, un militaire qui bouffe du canaque, on vole très bas. Un anarchiste de droite est toujours de droite avant d'être anarchiste.

Et, surtout, si l'on consent lâchement à la dégradation inévitable de Mmes Maillan et Laffont, était-il loyal de nous infliger pendant une heure trente le spectacle de Michel Blanc nu et perruqué ? C'est démoralisant, intenable.

Mocky a trop été célébré comme le grafitteur contestataire du cinéma vite fait. Il a aujourd'hui une position bien établie d'enquiquineur incontrôlable et rêve de se voir, comme ses héros, dans une vitrine de musée intitulée « *Emmerdeurs du* vingtième siècle ». Pourquoi pas, il est tout à fait mûr pour ça.

MICHEL BRAUDEAU.

« Hairspray », de John Waters

Twist toujours

Coiffures choucroute laquées, eye liner, madison et twist... Souvenirs, souvenirs.

A chacun sa nostalgie. Des sixties, John Waters, cinéaste virtuose de la provocation joviale, retient les robes trapèze au-dessus du genou pour les filles, les pantalons étroits *pour les garçons, le twist pour* les deux, et pour les filles encore, les seins rembourrés, le beige lumineux *sur les lèvres, les yeux charbonnés* – on en a repris l'habitude grâce aux feuilletons anciens, *Mission impossible en particulier.*

Enfin, les coiffures à étages, à faire pâlir d'envie Marie-Antoinette, *mais crêpées, hyperlaquées* – d'où le titre du film *Hairspray*. Plus les jeux télévisés bien démagogiques, *menés par un DJ encore jeune*, au physique mièvre, et son assistante sur le retour, chargée de faire applaudir et sourire l'assistance pour la caméra, à l'aide de pancartes.

C'est déjà la télévision des sponsors avec concours de danse quotidiens, il y a un jour consacré aux gamins et un autre aux Noirs. En 1962 aux Etats-Unis, la loi d'intégration est applicable sur l'ensemble du territoire, mais les résistances ont été très solides.

John Waters n'a pas brusquement été touché par le militantisme. Le problème fait partie du décor, de la couleur locale, est évoqué avec la même désinvolture que le reste de l'histoire, celle d'une bonne grosse qui danse très bien et encore mieux quand elle va s'entraîner dans le quartier noir, avec les blacks qu'elle défend – car elle est évidemment opposée à la ségrégation. Elle gagne les concours, devient mannequin pour un magasin de prêt-à-porter grandes tailles, pique le titre de reine du salon de l'auto à une pimbêche, fille d'un notable politicard, et son boy friend, se fait décolorer et lisser les cheveux, rencontre une beatnick qui lui offre de la marijuana, mais elle refuse. *« Quoi, de la drogue ? Allons-nous en !... »* Un scénario pour l'autre feuilleton ancien, *Happy Days*.

Les clichés ne font pas peur à John Waters, au contraire, il les dispose soigneusement, les schématise au maximum, les pousse à la caricature, c'est sa forme de provocation. Mais à vrai dire, il n'a jamais fait plus fou que *Polyester* ou *Pink Flamingo*, le premier film qui lui a apporté la notoriété, avec Divine, travesti extraordinairement obèse et truculent.

Malgré sa présence dans un double rôle (la mère de la bonne grosse et le sponsor raciste de l'émission nullarde) – ses derniers rôles, il est mort depuis, – la folie n'est pas la qualité principale de *Hairspray*. Peut-être Divine était-il déjà fatigué, peut-être John Waters se lasse-t-il de son propre style, peut-être éprouve-t-il une réelle nostalgie pleine de douceur envers ces fameuses sixties. En tout cas, il s'en souvient comme d'une époque gentille, insouciante, bébête, naïve – toute sa jeunesse !

COLETTE GODARD.

Communication

La Générale des eaux veut multiplier les chaînes thématiques

Des films et des reportages pour « doper » les abonnements au câble

S'estimant satisfaite des taux de pénétration actuels de ses réseaux câblés (24 000 abonnés début juin sur 230 000 prises livrées dans 13 sites), la Compagnie générale de vidéocommunication, filiale de la Générale des eaux, veut pourtant accélérer le lancement de nouveaux canaux thématiques, seuls susceptibles, selon elle, d'assurer la popularité du câble.

Après TV Sport (lancée avec le britannique WH Smith) et Canal J (dont elle détient 10 % auprès des deux autres grands câblo-opérateurs et d'Europe 1), la Générale compte proposer avant la fin 1988 à ses abonnés deux chaînes : l'une consacrée aux documentaires, l'autre au cinéma, et diffusées de 10 heures à 24 heures.

La première offrira documents et reportages axés sur l'exploit, l'évasion, la culture... en modules de deux heures rediffusés. Avec un budget de 17 millions de francs annuels, elle tentera d'imiter le succès du Discovery Channel américain (qui touche 34 millions de foyers), avec lequel des accords d'échanges sont conclus. Edité par la Générale d'images, autre filiale du groupe, ce canal « Découverte » sera mis en œuvre par la filiale de Canal Plus, Ellipse.

La chaîne cinéma sera consacrée aux films de répertoire ou classiques, ainsi qu'aux films d'auteur qui ne trouvent pas place sur les chaînes généralistes ou sur Canal Plus. Cette chaîne cinéma sera payante, environ 20 francs par mois. Téléfilms et feuilletons européens compléteront une grille dont le coût annuel est estimé à 35 millions de francs.

Parallèlement à ces deux chaînes, la Générale d'images éditera aussi des programmes plus simples en vidéographie. Chaque réseau pourra puiser dans ces modules de météo, Bourse, astrologie, programmes TV ou petites annonces, pour composer son propre « menu ».

Enfin, la Générale d'images soutient d'autre projets comme le Canal Infos, préparé par Communication développement (Caisse des dépôts), ou, si un financement peut être trouvé, la chaîne pluriculturelle *TV Mondes*.

L'objectif est d'aboutir à une dizaine de canaux thématiques francophones *d'ici quelques années*. Outre le financement de ces nouvelles chaînes par des abonnés *encore peu nombreux, reste le problème* de la pénurie de canaux sur les réseaux, en particulier ceux issus du plan câble. France Telecom, afin de minimiser ses investissements (*le Monde* du 31 mars), traîne en effet les pieds pour ouvrir de nouveaux canaux. Il faudra donc sans doute faire de la place en retirant des chaînes actuellement diffusées, en commençant par les chaînes en langue étrangère, les moins regardées.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

● **Maxwell rachète la filiale d'IBM, Science Research Associates.** – Le groupe Maxwell Communication Corporation vient de reprendre à IBM, pour 850 millions de francs, la filiale Science Research Associates, société spécialisée dans les ouvrages éducatifs et les programmes de formation. Cette unité emploie cinq cents personnes avec un siège à Chicago et viendra sous le nom de SRA/Pergamon renforcer les activités du groupe Maxwell aux Etats-Unis.

● **Ouï FM reprend ses émissions.** – La radio parisienne Ouï FM a repris ses émissions, mercredi 8 avril. Suspendue par la CNCL pour avoir émis avec une puissance plus élevée que celle autorisée, la radio a considérablement baissé sa puissance et pris des engagements à l'égard de la commission. De nombreux artistes (chanteurs, peintres, musiciens), des éditeurs et maisons de disques avaient signé en début de semaine une pétition pour protester contre l'arrêt de ses émissions.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LES FEMMES SAVANTES. Comédie-Française. Salle Richelieu (40-15-00-15), 20 h 30.

LE FESTIVAL DU THÉÂTRE RÉVOLUTIONNAIRE. (Nicomède dans la lune ou la révolution pacifique ; Les victimes cloîtrées ; Le jugement dernier des rois ; l'intérieur des comités révolutionnaires. Traduction simultanée en anglais) Le Bataclan (47-00-55-22).

L'OMBRE DE LA VALLÉE. Centre Mandapa (45-89-01-60), 20 h 45.

ENTRE LE RIEN ET L'INFINI. Centre d'animation les Halles. Le Marais (40-26-87-88), 20 h.

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). Presqu'Il 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Morimarusse : 20 h 30.

BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXE (42-38-35-53). ◇ Improvisation théâtrale ou Dom Juan : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◇ La Grèce te suivra : 22 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). La Divine Comédie : 20 h 30.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16). ◇ Programme international Les Semaines de la marionnette à Paris : 14 h. ◇ Krops et le Magiciel Les Semaines de la marionnette à Paris : 14 h 30 et 20 h. ◇ Programme soviétique Les Semaines de la marionnette à Paris : 19 h. ◇ Programme polonais Les Semaines de la marionnette à Paris : 22 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Jeu de l'amour et du hasard suivi par le Legs : 20 h 30. ◇ Le Legs précédé par le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). Graal Théâtre : 18 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ◇ Bérénice : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée....moi : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. ◇ Nouveau Spectacle : 22 h.

FOYER INTERNATIONAL D'ACCUEIL DE PARIS (F.I.A.P.) (45-89-89-15). ◇ Mademoiselle Julie : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). Thaïs : 19 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Cheval de Balzac : 12 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). ◇ One-man-show de Maurice Venet : 18 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Crasse-Tignasse Les Semaines de la marionnette à Paris : 14 h 30 et 22 h 30. ◇ Le Captif Les Semaines de la marionnette à Paris : 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◇ Guitry, quatre pièces en un acte : 20 h 30.

Les opéras

OPÉRA DE PARIS - PALAIS-GARNIER (47-42-53-71). La Célestine, 19 h 30, tragi-comédie lyrique en neuf tableaux de Ohana, d'après F. De Rojas. Mise en scène J. Lavelli, dir. musicale A. Tamayo, avec J.-L. Boutte, L. Mazeron, R. Allouche, S. Belling, S. Dickson, 2 h 20.

THÉATRE MARIGNY (42-56-04-41). La Naissance de l'aurore, 20 h 30, lun., mar. Oratorio en costume de T. Albinoni, I. Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone, C. Gasdia, M. Zimmermann, M. Bolognesi, dans le cadre du Festival de Paris.

Opérette

THÉATRE TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Bagatelle, 19 h., opérette d'Offenbach, mise en scène J.-M. Lecoq, dir. musicale L. Dunoyer de Segonzac, avec J. Sand, L. Durand, V. Vittoz, E. Valdeneige, I. Grandet (piano).

Lundi 13 juin

Les concerts

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Patrice Fontanarosa, 20 h 30, Violon. Œuvres de Vivaldi, Fauré, Dvorak, Paganini, Bazzini.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Vinko Globokar, 20 h 30, Trb, cor des alpes, W. Coquillat, J.-P. Drouet, G. Sylvestre, P. Votrian. Musique contemporaine.

FIAP (45-89-89-15). Florent Boffard, 20 h 30, lun. Piano. Œuvres de Schubert, Brahms, Debussy.

PALACE (42-46-10-87). Jeune Orchestre symphonique d'Europe, 0 h, lun. Dir. Olivier Holt, S. Atherton (cello), « Concerto rondo pour violoncelle et orchestre » de J. Offenbach.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les Trompettes de Versailles, 21 h. Œuvres de Vivaldi, Purcell, Bach (dim.), Monteverdi, Pachelbel, Lully (lun.).

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Jean Micault, 20 h 30, Alirio Diaz, 20 h 30, lun. Guitariste vénézuélien.

cinéma

La cinémathèque

Le Cinéma français des années cinquante : Un dimanche à Pékin (1957), de Chris Marker, Lettre de Sibérie (1956), de Chris Marker, 14 h 30 ; Huis-clos (1954), de Jacqueline Audry, 17 h 30 ; la Poison (1951), de Sacha Guitry, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Les exclusivités

ADIEU JE T'AIME (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMERICAN CHICANO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BILOXI BLUES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CAMOMILLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHOUANS (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DE SABLE ET DE SANG (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

ELMER, LE REMUE-MÉNINGES (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'EMPRISE DES TÉNÈBRES (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'ENFER VERT (It., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ETROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

LA MAISON DU CAUCHEMAR (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TERRE DE FER CIEL DE CUIVRE (Turc-All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VERSAILLES (LE GRAND TRIANON) (39-50-71-18). ◇ Les Fourberies de Scapin Festival de Versailles ; 21 h.

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMORE (It., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

L'ASCENSEUR (*) (Hol., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BARFLY (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES CHASSEURS DE LA MORT (*) (., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

CUL-DE-SAC (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA DÉROBADE (Fr.) : Club, 9e ().

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LE DROIT DE TUER (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EN PLEIN CAUCHEMAR (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ILS ÉTAIENT NEUF CÉLIBATAIRES (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

L'INNOCENT (Fr.-It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'INVASION DES ARAIGNÉES GÉANTES (*) (A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

JUDEX (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

MACBETH (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

MAN POWER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MES AMOURS DE 68 (Tch., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NOSFERATU FANTOME DE LA NUIT (*) (Fr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PAISA (It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

RÉPULSION (**) (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

SANDRA (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

SANS PITIÉ (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STROMBOLI (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

UN JUSTICIER DANS LA VILLE No 1 (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 13 h 55.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 20 h 50.

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

YEELEN (malien, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 13 h 50.

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

ACTION JACKSON. Film américain de Craig R. Baxley, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AMSTERDAMNED. (*) Film hollandais de Dick Maas, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HAIRSPRAY. Film américain de John Waters, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PRISON. (*) Film américain de Renny Harlin, v.o. : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA SEPTIÈME DIMENSION. Film français de Laurent Dussaux, Stephan Holmes, Olivier Bourbeillon, Peter Winfield, Manuel Boursinhac, Benoît Ferreux, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

THE KITCHEN TOTO. Film américain de Harry Hook, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. Film français de Jean-Pierre Mocky : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UNE VIE SUSPENDUE. Film français de Jocelyne Saab : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

MARDI 14 JUIN

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« Versailles : les nouvelles salles du Musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine (Monuments historiques).

« Hôtels, cours et passages du quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Paris passion).

« Le Marais », 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (Pierre-Yves Jaslet).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Christine Merle).

« De la place des Vosges aux hôtels de Sens et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Promenade dans les passages parisiens », 14 h 30, devant la Bibliothèque nationale (Ars conférences).

« Argenterie du temps des Mogols », 14 h 30, pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (Paris et son histoire).

« Du libre échange à la maison des Trois Paons », 14 h 45, métro Brochant (V. de Langlade).

« Couvents et jardins secrets de Denfert », 15 heures, 79, avenue Denfert-Rochereau (Isabelle Hauller).

« Le quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Dominique Fleuriot).

« Avant fermeture et transfert, le Musée Cognacq-Jay », 15 heures, 25, boulevard des Capucines (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

30, rue Saint-Guillaume, 14 h 30 : « Faut-il avoir peur de la Banque mondiale ? », avec John Toye, Richard Westebbe, Olivier Vallee, Manuel Bridier et Christian Morisson (Rencontres du CERI).

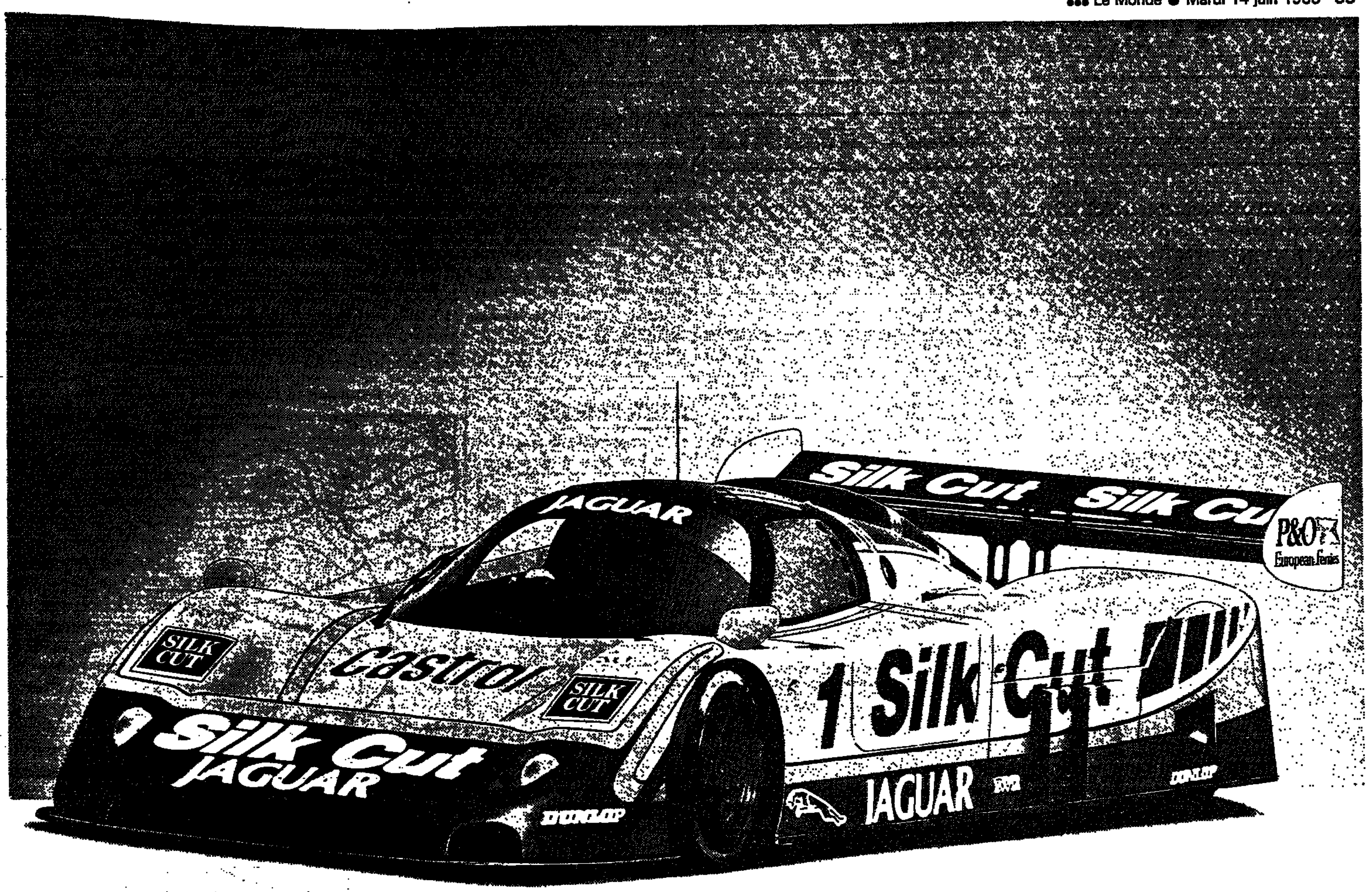
Mairie, 16, rue des Batignolles, 17 h 30 : « 1873 : le comte de Chambord refuse le pouvoir » (diapositives), par Christine de Buzon (Société historique et archéologique des huitième et dix-septième arrondissements).

217, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « Le Panama durement ébranlé » (Maison de l'Amérique latine).

198, avenue du Maine, 18 h 30 : « Palestine, la révolte des pierres », par Maurice Rajsfus (La libre pensée).

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « Quelques aspects de l'ésothérisme chrétien », par J.-Noël Cordier (L'homme et la connaissance).

27, rue Pierre-Nicole, 20 h 30 : « Ces plantes qui veulent nous sauver », par Michel Dogna (Maison du soleil).


Silk Cut
Silk Cut
JAGUAR
P&O
European Ferries
SILK CUT
castrol
SILK CUT
1 Silk Cut
1 Silk Cut
JAGUAR
DUNLOP
JAGUAR
DUNLOP

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 13 juin

TF 1

20.40 Cinéma : Pétrole ! pétrole ! □ Film français de Christian Gion (1981). Avec J.-P. Marielle, Bernard Blier, Catherine Alric. *Un émir du pétrole augmente le prix du baril. Le PDG d'une importante société l'accable de flatteries mais un pompiste se place en concurrent imprévu. Or il est marié à une jeune femme qui est, sans le savoir, la fille de l'émir. Des comédiens livrés à eux-mêmes dans une comédie satirique bâclée.* **22.10 Magazine : L'enjeu.** De François de Closets, Emmanuel de La Taille et Alain Weller. Thème « L'économie et la violence ». **23.25 Documentaire génération** D'Hervé Hamon, Patrick Rotman et Daniel Edinge. 1. L'engagement, de Gérard Follin. **0.00 Journal et la Bourse. 0.15 Minuit-sport. 1.15 Documentaire : Histoire du rire. 2.10 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Cinéma : Pile ou face ■ Film français de Robert Enrico (1980). Avec Philippe Noiret, Michel Serrault, Dorothée, André Falcon, Jean Desailly. *A Bordeaux, un inspecteur de police essaie de confondre un homme qu'il soupçonne d'avoir poussé sa femme, en train d'accrocher des rideaux, par la fenêtre, alors que l'enquête a conclu à l'accident. D'après un roman « série noire », un suspense psychologique avec deux grands acteurs, l'aspect insolite d'un milieu provincial et le mystère des comportements.* **22.20 Magazine : Autrement dit.** De Guillemette de Sairigné et Claude Gallot. Thème du mois « Les examens ». Audition publique ; Examen de conscience ; Examen prénuptial ; Conseil de révision ; Le stress de l'examen ; Contrôle fiscal ; L'examen d'embauche. **23.20 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.35 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Cinéma : Moi y'en a vouloir des sous ■ Film français de Jean Yanne (1972). Avec Jean Yanne, Bernard Blier, Nicole Calfan, Michel Serrault, Jacques François. *Comment devenir chef d'entreprise super-capitaliste en se servant de l'argent des syndicats, du mécontentement social et des méthodes du patronat. La satire serait forte dans l'humour noir si Jean Yanne n'avait pas présenté tous les personnages – sauf le sien ! – comme des imbéciles et des minables. C'était alors, son côté « anar ».* **22.25 Journal.** ▶ **22.45 Magazine : Océaniques.** De Pierre-André Boutang et Michel Cazenave. Bouddhisme et modernité. **23.40 Musiques, musique.** Trio Mosalini, Beytelman, Caratini : Travesia et Contrabarardo.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Police fédérale Los Angeles ■ Film américain de William Friedkin (1985). Avec William L. Petersen, Willem Dafoe, John Pankow. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Boxe.** Championnat d'Europe des poids moyens à Lyon : Christophe Tiozzo (Fr.)-Andreas Prox (RFA). **23.55 Basket professionnel américain. 1.25 Cinéma : Deux hommes dans Manhattan** ■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1958). Avec Pierre Grasset, Jean Darcante, Jean-Pierre Melville.

LA 5

20.30 Les accords du diable : Une nuit trop noire. Téléfilm de Tom McLoughlin, avec Meg Tilly, Melissa Newman, Robin Evans. *Seule dans une crypte... Et le fantôme de l'horrible Raymar.* **22.05 Les accords du diable** (suite). Les rubriques du magazine. **22.35 Série : Hitchcock présente.** Silence. **23.05 Série : Star Trek. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (rediff.). **1.55 Baretta** (rediff.). **1.45 La grande vallée** (rediff.). **2.35 Journal de la nuit. 2.40 Arsène Lupin** (rediff.). **3.40 Les nouvelles aventures de Vidocq** (rediff.). **4.05 Les globe-trotters** (rediff.). **4.30 Hitchcock présente** (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma : Un homme est mort ■ Film français de Jacques Deray (1972). Avec Jean-Louis Trintignant, Angie Dickinson, Michel Constantin. *Pour rembourser une dette de jeu à un truand, patron de cercle parisien, un homme accepte d'aller commettre un meurtre à Los Angeles. Son contrat rempli, il est traqué. Une sorte de film noir « à l'américaine », brillant « à la manière de ». La composition de Trintignant mêle le romantisme de la fatalité à l'étrangeté des actes du personnage.* **22.20 Série : L'homme de fer.** L'homme aux abois. **23.10 Série : Cagney et Lacey. 0.00 Six minutes d'informations. 0.10 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. Alger, mai 1958 : la fin d'une République (2e partie). **21.30 Dramatique : Gorgias,** de Platon (1re partie). **22.40 La nuit sur un plateau.** Trois voyageurs regardent un lever de soleil, de Wallace Stevens, au Théâtre de la Bastille. **0.05 Du jour au lendemain.** Cinéma. **0.50 Musique : Coda.** Quintette Henri Texier au Festival Banlieues bleues 88.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert donné le 6 juin au Théâtre musical du Châtelet) Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 61, Symphonie n° 7 en la majeur, op. 92, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Rudolf Barshai ; sol Cho Liang Lin, violon ; à 22 h 30, feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 : à 23.07, Une résurrection splendide pour le bicentenaire à venir : Les Horaces et les Curiaces, acte 1, de Cimarosa, par l'Orchestre et le Chœur de la RAI de Turin. **0.00 Musique de chambre.** Œuvres de Schubert, Vorisek.

Mardi 14 juin

TF 1

14.30 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Spécial Linda de Suza, avec Jo Privat. Au bonheur des mecs, Karim Kacel, Alexandre Sterling. **15.05 Feuilleton : Le faiseur de morts** (4e épisode). **16.00 Magazine : L'après-midi aussi.** De Cécile Roger-Machart, présenté par Eric Galliano. Avec Caroline Grimm, Rain Birds. **16.45 Club Dorothée.** Rémi ; Goldorak ; Le jeu de l'ABC ; Jem. **17.35 Série : Chips. 18.25 Météo. 18.30 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.00 Jeu : La roue de la fortune. 19.30 Journal et météo. 20.05 Tapis vert. 20.10 Football** Italie-Espagne, en direct de Francfort. **22.05 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 23.00 Magazine : Ciel, mon mardi !** Emission de Christophe Dechavanne. Invitée : Béatrice Dalle. **0.15 Documentaire : Génération.** 2. Les héritiers de Staline, de Gérard Follin. **0.45 Journal. 0.55 La Bourse. 1.00 Magazine : Livres en tête. 1.10 Magazine : Minuit sport. 2.10 Documentaire : Histoire du rire. 3.00 Documentaire : Histoires naturelles.** Vivre et pêcher à la Réunion ; Un fusil à la main.

A 2

14.35 Magazine : Si j'étais vous (et à 15.05). De Frédéric Lepage, présenté par Brigitte Simonetta. **15.00 Flash d'informations. 15.25 Magazine : Fête comme chez vous.** De Frédéric Lepage, présenté par Marc Bessou. Avec Philippe Chatel, Jacky Quartz. Début de soirée. **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec C. Jérôme, Jean Guidoni, Marc Lavoine, Catherine Ringer. **16.45 Récré A 2.** Mimi Cracra ; Barbapapa ; Bogus. **17.10 Football.** En direct de Gelsenkirche, championnat d'Europe des nations : RFA-Danemark. **19.10 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.35 Variétés : Frenchie folies. 20.00 Journal. 20.30 Météo.** ▶ **20.35 Les dossiers de l'écran : les Mots pour le dire** ■ Film francais de José Pinheiro (1983). Avec Nicole Garcia, Marie-Christine Barrault, Daniel Mesguich, Claude Rich. *Une femme de trente ans, qui souffre de pertes de sang, suit un traitement psychanalitiques. Elle règle ainsi ses comptes avec sa mère. Transposition du roman de Marie Cardinal. Récit en interminables retours en arrière, raffinement des images de Gerry Fisher. L'expérience douloureuse de Marie Cardinal est enjolivée d'une manière artificielle. Et Nicole Garcia, malgré son talent, n'est pas toujours crédible. Le sujet, pourtant...* **22.15 Débat : Ces maladies du corps qui viennent de l'âme.** Avec Yves Pelicier (psychiatre), Léon Kreisler (directeur de l'unité de l'enfant à l'Institut psychosomatique de Paris), François Raveau (psychiatre, anthropologue), Christiane Olivier (psychanalyste auteur de *la Psychafamille* et *les Enfants de Jocaste*, Marie Cardinal (auteur du roman dont est tiré le film), Claude Menager (gastro-entérologue). **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

14.30 Série : Bizarre, bizarre. Situation d'avenir. **15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré ; Décoramdam ; Top sixties ; La main verte ; Télécœur ; Faites-vous des amis ; Province-chic, province-choc ; De âne à zèbre ; Papy, mamie ; Le jeu de la séduction. Variétés : Sacha Distel, Sandy. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.10 Feuilleton : Galtar.** Les super-combattants. **17.30 Jeu : Génies en herbe. 17.55 Magazine : Flash mag.** De Patrice Drevet. **18.00 Feuilleton : Flamingo road. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Diplodo.** Une prise d'otage. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.25 INC. 20.35 Cinéma : le Concierge** □ Film français de Jean Girault (1973). Avec Bernard Le Coq, Michel Galabru, Daniel Ceccaldi. *Un jeune homme, diplômé des Hautes Etudes et sans situation, devient gardien d'un immeuble bourgeois et intrigue au mieux de ses intérêts. Une comédie de mœurs qui sombre dans la gauloiserie.* **22.10 Journal. 22.35 Cinéma : le Voleur de feuilles** ■■ Film français de Pierre Trabaud (1983). Avec Pierre Trabaud, Denise Grey, Jean-Pierre Castaldi, Patricia Elig. *Deux marginaux, l'un parisien, l'autre venu de province, sont hébergés à Montmartre, par une vieille dame qui, depuis 1920, vit dans le souvenir d'un amour brisé. Ecrit, réalisé et joué par l'acteur Pierre Trabaud, ce film empreint de tendresse, de nostalgie, de réalisme poétique est extrêmement attachant. On ne l'a jamais vu à la télévision et le voilà relégué en fin de soirée, derrière un vaudeville sans intérêt. On peut appeler cela un scandale.* **0.05 Magazine : Décibels.** Présenté par Jan-Lou Janeir. Mbaqanga, Spécial Afrique du Sud, avec Johnny Clegg, Malatini, Zia et Juluka ; Actualités ; Tremplin pour Tokyo. **0.50 Magazine : Golfimage.** Le magazine du golf.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Château de rêves □ Film américain de Donald Wrye (1978). Avec Lynn-Holly Johnson, Tom Skerritt, Robby Benson. **15.50 Cinéma : le Chinois** □ Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. **17.45 Cabou cadin.** Comic strip. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Marthe Mercadier, Emmanuel Pinda, Michel Fugain. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invités : Marie Rivière, Alex Métayer. **20.30 Cinéma : Indiana Jones et le Temple maudit** ■■ Film américain de Steven Spielberg (1984). Avec Harrison Ford, Kate Capshaw, Ke Huy Quan. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Ouragan sur l'eau plate** ■ Film anglais de Dick Clement (1985). Avec Michael Caine, Valérie Perrine, Brenda Vaccaro. **0.05 Cinéma : Xtro** ■■ Film anglais de Harry Bromley Davenport (1983). Avec Bernice Stegers, Philip Sayer. **1.15 Cinéma : Z.O.O.** ■■ Film anglo-hollandais de Peter Greenaway (1985). Avec Andréa Ferréol, Brian Deacon, Eric Deacon, Frances Barber (v.o.).

LA 5

14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 La famille Koala. 17.20 Dans les Alpes avec Annette. 17.45 Jeanne et Serge. 18.20 Charlotte. 18.30 Creamy, adorable Creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique (rediff.). **19.30 Boulevard Bouvard** (rediff.). **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Un meurtre est un meurtre** ■ Film français d'Etienne Périer (1972). Avec Jean-Claude Brialy, Stéphane Audran, Robert Hossein. *Un homme soupçonné d'avoir tué sa femme infirme est aux prises avec la police et un maître chanteur. Suspense criminel pour lequel Dominique Fabre et Etienne Périer semblent s'être inspirés de Boileau-Narcejac. Cela tient le coup. Une double personnalité pour Stéphane Audran.* **22.15 Série : Hitchcock présente. 22.45 Série : Star trek. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Mission impossible** (rediff.). **0.30 Baretta** (rediff.). **1.20 La grande vallée** (rediff.). **2.10 Journal de la nuit. 2.15 Arsène Lupin** (rediff.). **3.15 Les nouvelles aventures de Vidocq** (rediff.). **3.45 Les globe-trotters** (rediff.). **4.10 Hitchcock présente** (rediff.). **4.40 Variétés : Childéric** (rediff.).

M 6

14.20 Série : Aventures dans les îles. 15.05 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. **16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'incroyable Hulk. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show.** L'ablette. **20.30 Téléfilm : Le naufragé des étoiles.** De Bobby Roth, avec Lewis Smith, James Laurenson, Robert Picardo. *Science-fiction.* **22.15 Série : L'homme de fer.** Culpabilité évidente. **23.05 Série : Cagney et Lacey.** Violation. **23.55 Six minutes d'informations. 0.05 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

Archipel science. Dossier : Kaiko, sous-marin scientifique. **21.30 Grand angle.** Les collectivités locales et la création (rediff.). **22.40 Nuits magnétiques.** Imago Barocco. 1. Le feu sur la terre. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Quintette Henri Texier au Festival Banlieues bleues 88.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 juin au Théâtre des Champs-Elysées) : Im Sommerwind, de Webern ; Concerto pour violon et orchestre n° 1, de Bartok ; Taras Bulba, rhapsodie pour orchestre, de Janacek ; Danses de Galanta, de Kodaly, par l'Orchestre national de France, dir. Jacques Delacote ; sol. Josef Suk, violon. **23.07 Club d'archives.** Hommage à Serge Koussevitsky (Copland, Harris) : Les premiers enregistrements de la musique de Stravinski ; L'actualité des rééditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 13 juin à 0 heure UTC et le mercredi 15 juin à minuit.

Une zone dépressionnaire va s'étendre sur la France. Le temps sera généralement très nuageux ou couvert, brumeux le matin, avec des ondées éparses l'après-midi. Le caractère orageux des précipitations s'accentuera.

Mardi : un temps lourd et orageux mais souvent plus sec au nord de la Loire.

Le matin, le temps sera généralement très nuageux et brumeux, avec, çà et là, de la pluie ou des ondées. Les pluies orageuses reprendront dans la journée, elles seront plus fréquentes que lundi. Les orages seront plus intenses dans le Sud. Les averses plus fréquentes et plus fortes sur l'Aquitaine, les Charentes, la Vendée et le sud de la Bretagne.

Le temps sera relativement beau avec des éclaircies au nord d'une ligne approximative Brest-Paris-Mulhouse. Le vent restera faible.

Côté thermomètre, les températures minimales seront comprises entre 10 et 14 degrés. Dans le Sud, de 15 à 16 degrés. Les températures maximales seront de 20 à 23 degrés le plus souvent, de 16 à 20 degrés sur le Nord-Ouest et de 24 à 26 degrés dans le Sud.

Mercredi : peu de changement.

Toujours un ciel très nuageux le matin. Des résidus pluvio-orageux dans le Sud-Est, de la brume dans le Nord-Est et le Centre. Il pleuvra dans l'Ouest, de la Manche à l'Aquitaine.

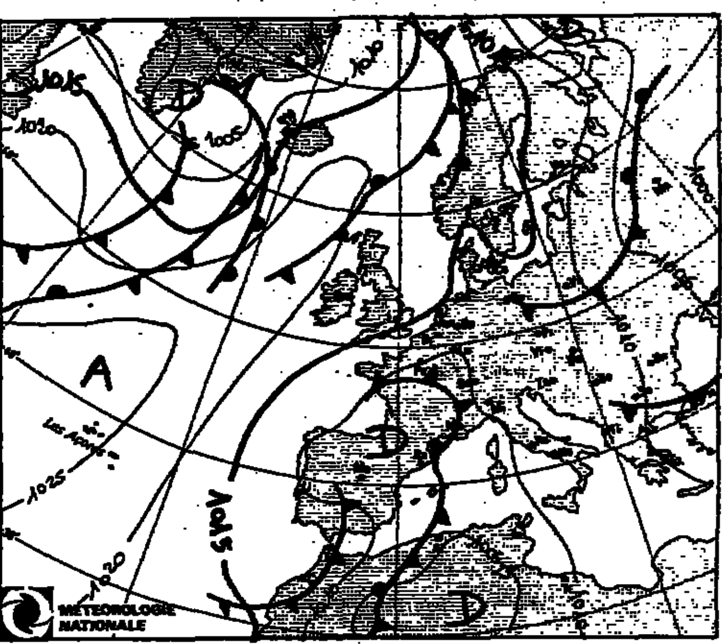
Dans la journée, les orages reprendront et gagneront le Nord et le Nord-Est. La pluie tombera d'une façon un peu plus continue que la veille, mais le temps deviendra plus variable en fin de journée sur l'Ouest. Là on aura encore des averses, mais il y aura des éclaircies.

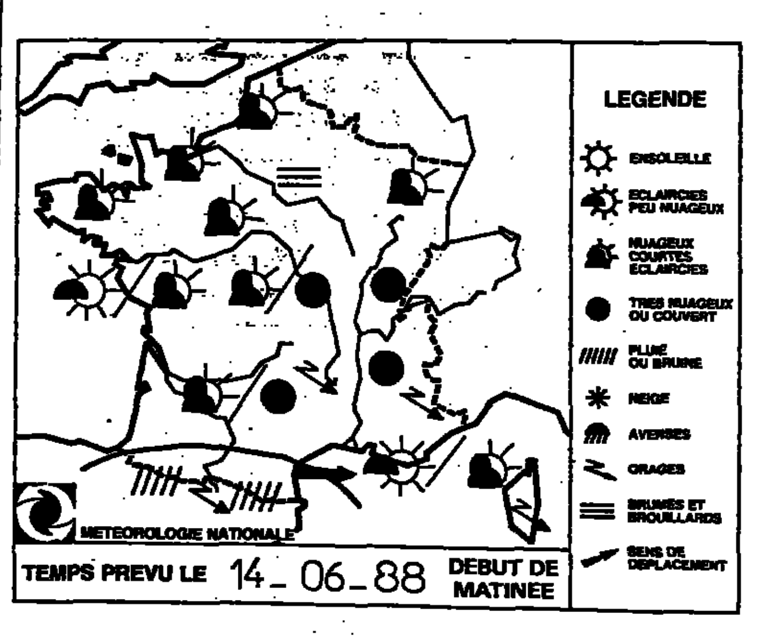
Peu de changement dans les températures.

Ces prévisions ont été établies dimanche après-midi, en raison de la sortie avancée du journal.

SITUATION LE 13 JUIN 1988 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 15 JUIN A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-6-1988 à 6 heures TU et le 13-6-1988 à 6 heures TU — le 12-6-1988

FRANCE			
AJACCIO	24	11	N
BIARRITZ	19	14	N
BORDEAUX	19	11	D
BOURGES	21	13	N
BREST	15	12	C
CAEN	15	13	C
CHERBOURG	14	12	C
CLERMONT-FERR.	19	09	D
DIJON	20	11	D
GRENOBLE St-M-H	26	19	O
LILLE	19	12	B
LIMOGES	15	10	C
LYON	25	21	A
MARSEILLE-MAR.	25	14	D
NANCY	24	11	B
NANTES	21	15	C
NICE	24	17	D
PARIS-MONTS.	20	18	C
PAU	22	12	N
PERPIGNAN	24	14	D
RENNES	19	14	C
ST-ETIENNE	22	11	D
STRASBOURG	24	15	C
TOURS	20	15	C
TOULOUSE	24	12	D
POINTE-A-PITRE	32	22	A
ÉTRANGER			
ALGER	28	17	D
AMSTERDAM	21	13	D
ATHÈNES	31	22	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	24	17	C
BELGRADE	28	14	C
BERLIN	20	8	D
BRUXELLES	19	12	D
LE CAIRE	35	23	D
COPENHAGUE	22	10	D
DAKAR	31	24	D
DELHI	44	29	D
DJERBA	28	22	D
GENÈVE	25	14	O
HONGKONG	29	27	A
ISTANBUL	28	20	D
JÉRUSALEM	28	17	D
LISBONNE	20	15	C
LONDRES	20	12	C
LOS ANGELES	22	13	D
LUXEMBOURG	20	12	D
MADRID	22	13	A
MARRAKECH	28	14	D
MEXICO	22	13	D
MILAN	23	16	D
MONTRÉAL	29	15	C
MOSCOU	16	7	D
NAIROBI	23	16	P
NEW-YORK	33	18	D
OSLO	26	13	D
PALMA-DE-MAL.	27	16	D
PÉKIN	38	24	D
RIO-DE-JANEIRO	24	20	D
ROME	24	18	B
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	23	14	N
SYDNEY	17	10	C
TOKYO	21	19	C
TUNIS			
VARSOVIE	19	11	N
VENISE	26	18	D
VIENNE	19	12	N

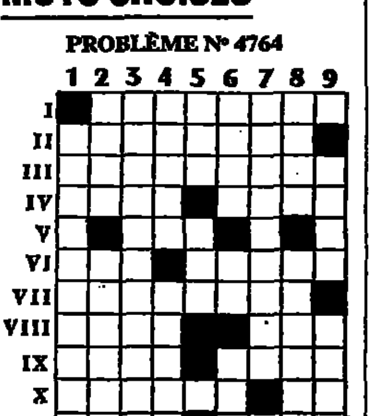
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4764



HORIZONTALEMENT

I. On les fait sauter quand on enlève les poussières. – II. Qui ont donc eu tort de se plaindre. – III. Adjectif qu'on peut utiliser quand on parle du collège. – IV. Servit de monnaie d'échange. Attache. – V. Un endroit où se perpétue l'architecture prébouddhique. – VI. Ville d'Allemagne. Matière pour un soulier. – VII. Un tour complet. – VIII. Repousser du pied. Envoie de dangereux paquets. – IX. Un foyer qui peut être plein de charme. Un chiffre rond. – X. Mal de gorge. Pas exposé. – XI. Prit son père pour un ballot. Pas reconnue.

VERTICALEMENT

1. Une opération qui permet de mieux jouer. – 2. Laissé dans l'ombre. Variété de cafard. – 3. Tout ce qui est de bois. – 4. Donnent souvent lieu à un voyage. Grosse au milieu du bar. – 5. Fut discret. Endroit où l'on voit le jour. – 6. Coule en France. Un animal très mou. Secte bouddhique. – 7. Le seul qui nous reste, c'est la limule. – 8. Paya cher son repas. Pas remuant. – 9. L'Africain était géographe. La cinquième est inutile à celui qui roule carrosse.

Solution du problème n° 4763

Horizontalement

I. Autoroute. Canal. – II. Erin. Marmite. – III. Gamètes. Prie. Tu. – IV. Peu. Unes. Lier. – V. Nis. Epais. Pion. – VI. Te. Elevée. Ronds. – VII. Nô. Lue. Fer. – VIII. Gaule. Mot. Série. – IX. Décalée. – X. Galopin. Sensés. – XI. Nier. Et. Sot. Tas. – XII. Agréés. Sénat. Nu. – XIII. Nu. Muette. Bouté. – XIV. Têtus. Ras. Lunes. – XV. Esus. Air. Sel.

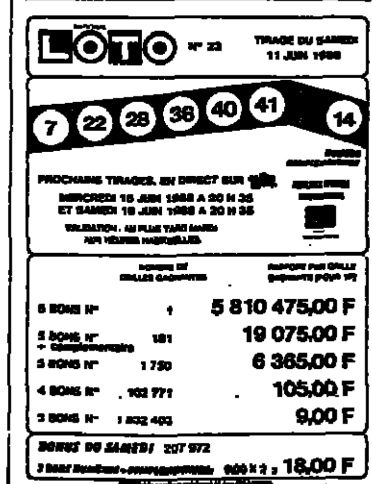
Verticalement

1. Argent. Gagnante. – 2. Iéna. Aiguës. – 3. Temps. Ourler. Tu. – 4. Orée. Orémus. – 5. Rituelle. Eus. – 6. One. Peu. Dièse. – 7. Suavement. Tri. – 8. Nié. Oc. Star. – 9. Empesé. Tassées. – 10. Ars. Léon. – 11. Cri. Présentable. – 12. Améliorées. Toul. – 13. Ni. Ion. Et. Un. – 14. Attendrissantes. – 15. Leur. Sues.

GUY BROUTY.

● **Bénévoles.** – L'association des Amis de jeudi-dimanche recherche des jeunes de plus de dix-huit ans pour encadrer bénévolement des adolescents « difficiles », du 1er au 24 août, dans le Gard (séjour en camping en bord de rivière, par groupe de six jeunes).

★ **Renseignements : N. Campinis, 39 bis, rue des Epinettes, 75017 Paris. Tél. : (1) 45-51-17-18.**



AUTOMOBILISME

Nouveau doublé des McLaren-Honda à Montréal

L'écurie McLaren-Honda a confirmé, dimanche 12 juin à Montréal, dans le Grand Prix du Canada, sa domination absolue en championnat du monde de formule 1 automobile, en signant sa cinquième victoire et son troisième doublé en cinq courses.

Pour la deuxième fois, le Brésilien Ayrton Senna a battu Alain Prost. Le Français, qui a mené jusqu'au dix-huitième tour après un excellent départ, a terminé à 5 s 934, malgré quelques soucis de consommation (un litre de carburant à l'arrivée pour Prost et Senna) et de température d'eau trop élevée. *Le Belge Thierry Boutsen (Benetton-Ford),* troisième à 57 s et premier des moteurs atmosphériques, est le seul à ne pas *avoir concédé un tour aux deux McLaren-Honda.*

Dans leurs efforts pour combler leur retard sur l'écurie de pointe, les motoristes de Ferrari ont sans doute payé, à Montréal, les risques qu'ils ont choisi de prendre. Après deux bonnes courses à Monaco et à Mexico, l'Autrichien Gerhard Berger (*problème électronique au vingt-deuxième tour*) et l'Italien Michele Alboreto (radiateur cassé au trente-troisième tour) ont dû abandonner *alors qu'ils occupaient la quatrième* place.

Notre envoyé spécial, qui passe une saison avec la Scuderia, *nous explique* les efforts des ingénieurs motoristes de Ferrari pour permettre aux pilotes de résoudre les *problèmes de consommation,* cruciaux sur le circuit de Montréal.

Les chevaux de la Scuderia

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

Piero Lardi-Ferrari, fils de l'*inginiere* et directeur exécutif de la Scuderia jusqu'au mercredi 8 juin, n'était pas à Montréal. Le conseil d'administration de la société Ferrari, présidé par Vittorio Ghidella, le président de Fiat, l'avait nommé ce jour-là vice-président et déchargé de ses fonctions au sein de l'écurie. En revanche, le conseil avait confirmé *« l'autonomie de l'ingénieur Enzo Ferrari dans la gestion sportive ».*

La réunion de ce conseil, coïncidant avec des problèmes de santé de l'*ingeniere*, âgé de quatre-vingt-dix ans, avait fait large place aux rumeurs dans la presse italienne. Pour certains, Fiat, déjà en possession de 50 % des actions, aurait souhaité préparer l'« après-Ferrari » en achetant les 38 % de parts du fondateur de la société (1) pour réorganiser la Scuderia à sa guise.

Plus sûrement, il s'agissait de faciliter le grand retour de John Barnard, exilé depuis un an dans son annexe Ferrari de Guildford pour concevoir la prochaine voiture à moteur atmosphérique. L'ingénieur britannique ne disposait pas, auprès du fils, du soutien que lui apporte Enzo Ferrari.

Très officiellement, *« M. Lardi-Ferrari a bénéficié d'une promotion,* affirme Marco Piccinini, le directeur sportif. *Son départ va entraîner la mise en place d'une nouvelle structure technique où il va falloir définir le rôle, sans doute éminent, que tiendra John Barnard. Cette évolution devrait aller dans le sens d'un renforcement des effectifs techniques ».*

Un tel renforcement s'avère indispensable si la Scuderia entend encore remettre en question l'hégémonie des McLaren-Honda sur la saison 1988. *« Vu notre situation par rapport aux McLaren-Honda, nous avons choisi de prendre un maximum de risques et de faire évoluer notre moteur toute la saison,* explique Jean-Jacques His, le chef du département moteurs. *C'est un peu suicidaire au niveau de la fiabilité, mais, heureusement, nos moteurs sont moins sollicités que par le passé, avec la pression de suralimentation, ramenée à 2,5 bars. »*

Pour assurer sa supériorité sur tous les terrains, Honda a, en effet, conçu plusieurs versions de son V6 turbo RA 168, qui diffèrent par leur configuration interne, leur système de suralimentation et leur électronique. Ainsi, après le XE utilisé en début de saison à Rio et le très puissant XE 3 conçu pour les circuits où la consommation n'est pas un souci, comme celui de Mexico, les Japonais sont revenus à Montréal au XE 2, qui dispose de plus de couple et se révèle moins gourmand.

Améliorations à venir

« On peut définir des arbres à cames ou des taux de compression adaptés à un type de circuit, mais nous n'avons pas les moyens dont dispose Honda, reconnaît l'ingénieur français. *Faute de variantes mécaniques, nous devons miser sur le développement de notre moteur et jouer, en fonction des circuits, sur les réglages et sur l'électronique. »*

Ainsi, depuis quelques semaines, les ingénieurs motoristes n'ont pas chômé au banc d'essais de Fiorano pour tenter de relancer la Scuderia après le KO technique du Grand Prix de Saint-Marin, à Imola. A Monaco, de nouveaux ressorts de culasse avaient permis une sensible *amélioration de la fiabilité sur un* circuit caractérisé par de nombreux rétrogradations (près de trois mille changements de vitesse).

Pour Mexico et Montréal, le collecteur d'admission d'air a été modifié pour une meilleure répartition dans les cylindres. Ces progrès dans la distribution d'air et l'écoulement des gaz visant à améliorer les performances (puissance et consommation) et la fiabilité (limite de la détonation) sont déjà quantifiables. *« Par rapport à Imola, où nous étions restés en dessous de nos capacités, nous avons progressé de 75 à 80 ch,* indique Jean-Jacques His. *Nous sommes désormais à 650 ch et même un peu plus. Cela représente un gain de 25 à 30 ch depuis le début de la saison. »*

Pour la suite, le chef du département moteurs de Ferrari prévoit d'autres améliorations. Au Grand Prix de France (3 juillet) ou, la semaine suivante, en Grande-Bretagne, le V6 turbo devrait être doté d'un nouveau système de gestion électronique et d'une chambre de combustion modifiée qui suscite *« beaucoup d'espoir ».* A plus long terme, un important programme d'écoulement des gaz sera testé dès la fin du mois, avec l'espoir de le rendre opérationnel pour le Grand Prix d'Italie (11 septembre).

A Montréal, le principal souci des motoristes résidait dans la consommation limitée à 150 litres pour les turbos.

« C'est un circuit tout en accélérations-freinages, plus exigeant encore que celui d'Imola. Il était exclu de courir le Grand Prix à pleine puissance », indique Jean-Jacques His. Le travail des motoristes pendant les essais consistait donc à trouver les meilleurs compromis et, surtout, à déterminer les cartographies d'injection à mettre à la disposition des pilotes.

« La cartographie d'injection, c'est le menu à la carte que nous proposons au pilote, explique Jean-Jacques His. *En tournant le bouton sur son tableau de bord, il peut passer instantanément d'une carte à l'autre. Pour un même nombre de tours-moteur, la puissance peut alors varier de 10 %, mais il en va de même pour la consommation ».*

Le deuxième bouton dont dispose le pilote est celui de la pression de suralimentation. *« A Montréal, il était exclu de rouler à 2,5 bars,* indique l'ingénieur français. *Le pilote doit jouer sur les deux boutons, mais le gain spécifique en consommation est plus sensible en jouant sur la cartographie d'injection que sur la pression. Enfin, il peut encore gagner 5 % en consommation en misant sur des régimes moteur plus bas, notamment dans les rapports intermédiaires. »*

Un ordinateur calculant le nombre potentiel de tours qui peuvent encore être couverts à l'allure du moment aide le pilote dans ses choix, avec, éventuellement, le secours des ingénieurs dans les stands. *« Le pilote est aussi bien informé que nous sur sa consommation,* dit Jean-Jacques His. *La différence par rapport à lui, c'est que nous sommes plus nombreux et que nous pouvons travailler sans avoir à conduire. »* Ainsi, à Mexico, ce sont les ingénieurs qui avaient conseillé à Gerhard Berger de « lever le pied » en fin de course, mais la situation n'a pas eu à se reproduire à Montréal.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Les 12 % restants sont la propriété de Piero Lardi-Ferrari.

Le rugissement de Jaguar au Mans

La victoire de Jaguar, dimanche 12 juin, lors des cinquante-sixièmes *24 Heures automobiles du Mans,* restera dans la mémoire des nostalgiques des « belles anglaises ». Certes, la XJR 9 n'a pas le cachet des fameuses D Type ou E Type, mais le succès du Néerlandais Jan Lammers, associé à l'aristocrate écossais Johnny Dumfries et au débutant anglais Andy Wallace, est digne du panache mis par leurs prédécesseurs, qui firent triompher à *cinq reprises* (1951, 1953, 1955, 1956 et 1957) la prestigieuse firme anglaise.

C'est bien de ces qualités dont a fait montre l'équipage vainqueur lorsqu'il a eu à repousser les multiples assauts de la Porsche d'usine *pilotée par* le Britannique Derek Bell, associé aux Allemands de l'Ouest Hans Stuck et Klaus Ludwig, qui a terminé en deuxième position.

Cette voiture a été la première à se mettre en évidence en prenant la tête, dès le départ, samedi 11 juin à 15 heures. Mais un arrêt trop long lors du deuxième ravitaillement lui a fait perdre six précieuses minutes... et peut-être la victoire. A ce moment, l'incident n'a pas semblé trop grave, car la firme de Stuttgart avait en réserve deux autres atouts avec *la voiture de la famille américaine* Andretti (père, fils et neveu) et celle confiée au Français Bob Wollek, au Sud-Africain Sarel Van Der Marwe et à l'Australien Vern Schuppan.

Lors de la quatrième heure de course, Wollek et ses coéquipiers se sont emparés de la première place en menant bon train. Mais, vers 3 heures du matin, la Porsche a abandonné sur panne de moteur.

Comble de malchance, la voiture du clan Andretti a été victime, elle *aussi, d'une défaillance. Du coup* les dirigeants de Porsche, dont c'était la dernière participation officielle à l'épreuve mancelle, ont dû rameuter Stuck et ses coéquipiers, qui suivaient à un tour. Une « mission *impossible* » *qu'ils ont bien failli* réussir lorsque, au petit matin, ils se sont emparés de la première place. A ce moment, les spectateurs qui avaient courageusement passé la nuit au bord de la piste se sont dit que, comme les sept années précédentes, Porsche aurait le dernier mot.

Mais la voiture de Stuck allait connaître, comme les deux autres Porsche d'usine, quelques ennuis de moteur. Les ravitaillements étaient longs, fréquents. La Jaguar a profité de la situation pour reprendre le commandement.

Dès cet instant, Porsche s'est trouvé dans l'obligation d'engager la *chasse. Avec le risque d'épuiser* l'allocation de 2 500 litres d'essence. Jan Lammers et ses coéquipiers, parfaitement au courant de la situation, pouvaient se permettre de contrôler l'épreuve. Au hasard des ravitaillements, les deux bolides se sont doublés et redoublés.

Le mot de la fin est revenu à la Jaguar, qui a parfaitement mené sa course malgré la menace constituée par un Klaus Ludwig déchaîné, qui a terminé en boulet de canon, tentant dans les derniers tours de changer le cours de l'épreuve. Mais, dimanche à 15 heures, un écart de 2 min 36 s 85 subsistait.

Après deux tentatives infructueuses en 1986 et en 1987, l'écurie Jaguar, sous l'autorité de Tom Walkinshaw, a ainsi renoué avec le succès. Autre fait notable de la cinquante-sixième édition des 24 Heures du Mans : la chute de deux records. Stuck a réalisé le meilleur tour en 3 min 22 s 50, samedi dans le douzième tour, soit une vitesse moyenne de 240,622 km/h. Le Français Roger *Dorchy a pulvérisé le record* de vitesse dans la ligne droite des Hunaudières. Sa WM à moteur Peugeot a été contrôlée à 405 km/h.

CYCLISME : Tour d'Italie

Victoire américano-japonaise

Un an après la réussite de Greg LeMond dans le Tour de France, un autre coureur des Etats-Unis, Andrew Hampsten, a remporté, le dimanche 12 juin, le Tour d'Italie devant le Néerlandais *Breukink et le Suisse Urs* Zimmermann.

Cette victoire sans précédent d'un coureur américain dans l'une des épreuves les plus importantes du monde confirme la progression du cyclisme outre-Atlantique et s'accompagne d'un succès non moins spectaculaire pour l'industrie japonaise. Hampsten est en effet équipé par *la firme Shimano, à l'inverse des* précédents vainqueurs du Giro dont les noms étaient associés à la marque italienne Campagnolo.

J.A.

FOOTBALL : Championnat d'Europe des nations

Irlandais en balade

Dans le groupe 1 du Championnat d'Europe des nations, l'Espagne a battu 3-2 le Danemark, le samedi 11 juin à Hanovre. Dans le groupe 2, l'URSS a battu les Pays-Bas 1-0 à Cologne, dimanche, tandis que l'Eire causait la première grosse surprise de la compétition, à Stuttgart, en battant 1-0 l'Angleterre, tête de série numéro 2 de l'épreuve.

STUTTGART
de notre envoyé spécial

Bienvenue à l'Euro Fan Camp ! C'est un drôle de terrain de camping établi à deux pas du stade, en bordure d'une piste d'essai de l'usine Mercedes. De grosses tentes verdâtres soigneusement numérotées et alignées lui donnent une allure martiale de campement scout. A l'entrée, devant une guérite en bois, un groupe de jeunes fait la queue sans impatience. Ce sont des supporters. Les Anglais sont reconnaissables à l'Union Jack qu'ils arborent en guise de shorts, de T-shirts ou de tatouages sur l'épaule. Les Irlandais, moins nombreux, ont un baluchon vert et blanc sur le dos.

Sur présentation de leur passeport et de leur ticket d'entrée au stade, ils seront hébergés et *nourris* gratuitement pendant le week-end. Quelques supporters déjà installés entrent et sortent en montrant leur laisser-passer à des G.O. vigilants. Ce village de tentes de 750 places a été imaginé par une association locale. Il en a coûté *65 000 DM* (environ 220 000 francs) à la municipalité pour *« aider les Irlandais et les Anglais à avoir un séjour agréable à Stuttgart ».*

C'est aussi une manière élégante de contrôler les supporters arrivés par leurs propres moyens. Soupape de sécurité supplémentaire, ceux qui ne disposeraient pas de billet pour le match sont avertis que 1 500 places seront distribuées deux heures avant le coup d'envoi en échange de leur passeport.

Un infime échantillon

Certes, Anglais et Irlandais faisaient tente à part, mais la cohabitation s'annonçait tranquille dans ce camping où *« les armes offensives et l'alcool sont interdits »* par le règlement. Sous les frondaisons, quelques bancs, des tables, deux téléviseurs. Samedi après-midi, une poignée de paisibles téléspectateurs suivaient le *concert de Wembley en sirotant* des boissons gazeuses. Mais le gros de la troupe était ailleurs, là où la bière coule à flots, aux terrasses du centre-ville.

Les 750 campeurs du Nekarstadion n'étaient, il est vrai, qu'un infime échantillon des 20 000 Anglais et des 13 000 Irlandais qui déambulaient dans les rues piétonnes, un verre à la main. A cette heure-là, une défaite n'était même pas envisageable ; il n'y avait donc aucune raison que les Anglais aient la bière mauvaise. Pas de raison non plus de rencontrer des Irlandais *arrogants.*

Il y eut pourtant des bagarres, quelques vitrines démolies et une voiture retournée. *Le bilan de la nuit* faisait état d'une cinquantaine d'arrestations, parmi lesquelles seulement trois Irlandais. C'était la traduction chiffrée d'un sentiment général : chez les supporters d'outre-Manche, il y a des gentils et des méchants.

Les Irlandais n'ont jamais eu *l'occasion de se faire une réputation* de guerriers à travers l'Europe. C'est la première fois que la sélec*tion nationale* participe à la phase finale d'un grand tournoi, et leurs clubs dépassent rarement le premier tour des compétitions européennes. Leurs déplacements consistent le plus souvent à prendre le ferry-boat chaque semaine pour aller à Liverpool ou Manchester applaudir les exploits de leurs joueurs préférés.

Aucun des internationaux de l'Eire ne joue en effet dans l'île, où le football est moribond. Les équipes semi-professionnelles traînent leur misère devant des banquettes vides. La Fédération irlandaise a même failli revenir au statut amateur cet hiver. Ne pouvant espérer *qu'un* salaire de 500 à 1 000 francs par *semaine, les talents émigrent vers* les clubs anglais. *« L'Irlandais est bon marché »,* explique froidement un responsable du club de Liverpool (1) qui compte sept Irlandais dans son effectif. Trois d'entre eux étaient sur la pelouse de Stuttgart, *dont Ray Houghton qui a marqué* le but victorieux de l'Eire d'un coup de tête énergique (6e minute).

Une troupe disparate

L'énergie est d'ailleurs la qualité principale de cette étonnante équipe qui restait sur une série de huit victoires en neuf matches. Curieusement, le renouveau irlandais a coïncidé avec l'arrivée, en janvier 1986, *d'un Anglais à la tête de la sélection* nationale. Jacky Charlton, cinquante-trois ans, est le chantre du bon vieux « kick and rush », cette spécialité britannique grâce à laquelle il a gagné, lors de la Coupe du monde de 1966, le seul titre dont peut s'enorgueillir l'équipe nationale anglaise.

En traversant la mer d'Irlande, il n'a pas changé de religion. *« Fondamentalement, je crois que le football est un jeu simple qui devrait être joué d'une manière simple,* dit-il. *On obtient un avantage immédiat et souvent déterminant lorsqu'on arrive à envoyer le ballon derrière l'adversaire en obligeant celui-ci à courir vers l'arrière. »*

Démonstration sur le terrain de Stuttgart : en deux coups de sabot, les Irlandais expédiaient le danger *devant la cage de Peter Shilton,* tandis que les Anglais s'enlisaient au milieu du terrain en essayant de faire circuler le ballon. La maladresse du canonnier Gary Lineker, gâchant quatre occasions très nettes, et la totale méforme de Bryan Robson et de Neil Webb, *les deux stratèges anglais,* ont certes facilité la tâche irlandaise, mais Jacky Charlton peut envisager d'ores et déjà un retour triomphal à Dublin. L'ambition de cette troupe disparate, dont plusieurs joueurs ne sont même pas *nés dans l'île, n'était pas de gagner* l'Euro 88, mais de donner une identité au football irlandais.

Cette *victoire* sur le grand voisin – la seconde depuis celle de 1948 – permettra peut-être à l'Eire de reconstruire son football de l'intérieur. Critiquant les méthodes frustes de Jacky Charlton, un éditorialiste acide et sans doute amateur *de beau jeu* s'interrogeait, samedi, dans les colonnes de l'*Irish Times : « Charlton rira-t-il le dernier ? »* Nul ne le sait. Mais, en attendant, il est franchement hilare.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) *Mondial*, juin 1988.

Coupe de France

Metz à l'arraché

Le FC Metz a remporté pour la deuxième fois de son histoire la Coupe de France de football en battant, le samedi 11 juin, au Parc des Princes de Paris, le FC Sochaux par 5 tirs au but à 4, le score étant resté nul (1-1) après le temps réglementaire et les prolongations.

L'ouverture ? MM. François Mitterrand, Michel Rocard, Lionel Jospin et Roger Bambuck ont pu juger, samedi soir, de la tribune officielle du Parc des Princes, ce qu'il pouvait en être en matière de football. L'an passé, les Girondins de Bordeaux et l'Olympique de Marseille *avaient réduit* la finale de la Coupe de France à un affrontement stérile indigne de pareilles équipes. A l'opposé de ce football économe et calculateur, le FC Metz et le FC Sochaux ont joué cette année sans arrière-pensée, en toute générosité.

Cela aurait pu être un banal derby. Ce fut, au terme d'une *saison plutôt morose, une belle* fête. Le ballon volait d'un bout à l'autre du terrain. *Les cinquante mille spectateurs* frémissaient de plaisir. Hélas ! Il fallu désigner un vainqueur. Les Sochaliens avaient ouvert la marque au bout d'une demi-heure de jeu, sur une reprise de volée, par Stéphane Paille, d'une passe en cloche de Fabrice Henry, par-dessus le stoppeur messin Albert Cartier.

Un quart d'heure plus tard, les Lorrains avaient égalisé grâce à une tête de l'Ecossais Eric Black, reprenant un tir en corner de Bernard *Zénier.*

Mais, après 120 minutes de jeu, les deux équipes en étaient toujours au même point, en *dépit des actions de Jean-Louis Zanon* et de Carlos Lopez pour les « Grenats » et de Frank Silvestre et de Stéphane Paille pour les « Jaunes ». Il fallu donc recourir à l'épreuve de tirs au but avec tout ce qu'elle a de frustrant et d'injuste. Epreuve dans laquelle Michael Madar a échoué, offrant ainsi la Coupe aux Messins, qui récupèrent le trophée déjà gagné en 1984 aux dépens de Monaco.

Même si le public a atténué la cruauté de ce résultat en demandant un tour d'honneur aux joueurs des deux équipes, dont les joueurs sont finalement tombés dans les bras les uns des autres, ne vaudrait-il pas mieux rejouer un tel match ?

Reste que la finale de la soixante et onze édi*tion de la Coupe n'a pas manqué de charme ni* d'originalité. C'était la première fois que deux équipes de l'Est se rencontraient à ce niveau. C'était la première fois qu'un vainqueur gagnait en ayant battu seulement des clubs de deuxième division. Et c'était d'ailleurs la sixième fois qu'une équipe de deuxième division *arrivait en finale.*

Les Sochaliens avaient en effet réussi le plus époustouflant parcours de la Coupe en éliminant successivement Paris-Saint-Germain, Montpellier, Lens et Nice. C'est une maigre consolation, mais une consolation tout de même.

ALAIN GIRAUDO.

Sports

MOTOCYCLISME : Grand Prix d'Autriche

Lawson, cow-boy solitaire

Pour le septième Grand Prix motocycliste de la saison, disputé sur les côteaux de Salzbourg (Autriche), les leaders de la catégorie 500 centimètres cubes n'ont pas hésité à pousser la manette des gaz. Après un départ peu glorieux, Christian Sarron (Yamaha-Gauloises), qui avait réussi le meilleur temps aux essais, a chuté sans gravite dans le premier tour. Ce concurrent éliminé, la bataille se résumait à un duel entre Eddie Lawson (Yamaha-Marlboro) et Wayne Gardner (Honda-Rothmans).

Le meilleur pilote de l'année contre le vainqueur de la saison précédente. Un combat spectaculaire dans lequel les deux motards jetaient toutes leurs forces. *« Je sais qu'en Autriche je peux remporter ma première victoire, car ma blessure au pied est guérie et le circuit convient à ma moto »*, avait prévenu avant le départ Gardner. Mais Eddie, l'Américain, regagnait sur le plat les quelques mètres que Wayne, l'Australien, lui avait grignotés dans la montée. Lawson-Gardner, ou Gardner-Lawson, le chassé-croisé aurait pu maintenir le suspense jusqu'au bout si, dans les méchantes chicanes qui précèdent la ligne droite des stands, Gardner n'était tombé au dix-septième tour. Personne ne pouvait plus contester la suprématie du « cow-boy », lequel, sur le premier tracé rapide de l'année, faisait la démonstration que sa machine était bien prête pour remporter d'autres victoires.

Une belle réussite pour la firme Yamaha, qui plaçait également sur le podium le Belge Didier de Radiguet et l'Américain Wayne Rainey.

Situation différente dans la catégorie des 250 centimètres cubes, puisque, parmi les quatre motos qui ont mené la course de bout en bout, figurent trois Honda et une seule Yamaha. Dominique, le plus jeune des Sarron, souvent en tête du quatuor, n'a pu cependant accrocher une nouvelle victoire à son palmarès. Coincé contre le bord de la piste, il n'a pas réussi à doubler ses adversaires au moment ultime. Il s'est classé quatrième dans une course remportée par le Suisse Jacques Cornu (Honda-Parisienne).

S.B.

ATHLÉTISME : meeting de Leningrad

L'envol de Tchistyakova

Décidément, les athlètes soviétiques sont en forme à quelques mois des Jeux olympiques de Séoul. Deux jours après les 6,05 m franchis à la perche par Sergueï Bubka, sa compatriote Galina Tchistyakova s'est appropriée le second record du monde du saut en longueur avec un bond de 7,52 m.

Cette performance réalisée le samedi 11 juin à Leningrad, est supérieure de 7 cm à l'ancien record que détenait conjointement l'Américaine Jackie Joyner-Kersee et l'Allemande de l'Est Heike Drechsler-Daute. La barre des 7 m avait été franchie pour la première fois par la Soviétique Bardauskene en 1978 à Prague.

A Leningrad encore, le Soviétique Alexandre Markin a égalé en 13 s 20 le record d'Europe du 110 m haies établi par le Français Stéphane Caristan.

MARCHE : Paris-Colmar

La rage de Quéméner

Qu'est-ce qui fait marcher Roger Quéméner ? Au terme des 519 km de Paris-Colmar à la marche, qu'il a remportée pour la sixième fois – égalant ainsi le record de Gilbert Roger dans les années 50, – il n'y avait, samedi 11 juin qu'un chèque de 35 000 F.

Pour marcher ainsi à la moyenne de 7,8 kilomètres à l'heure pendant trois jours et trois nuits (66 h 17 min au total), le policier parisien ne voyait qu'une raison : *« J'avais la rage. »* Il lui en a fallu, en effet, pour ne pas abandonner alors que, dès le deux centième kilomètre, il avait dû crever d'un coup de ciseaux une énorme ampoule au talon. Rage ou courage. Il en a fallu tout autant à Adrien Pheulpin pour terminer deuxième en dépit d'une insolation et à neuf autres concurrents, sur les vingt-sept au départ, pour aller jusqu'au bout.

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX DE FORMULE 1 DU CANADA (à Montréal)

Classement : 1. A. Senna (Bré., Marlboro McLaren-Honda), les 69 tours en 1 h 39 min 46 s 618 : 2. A. Prost (Fra., Marlboro McLaren-Honda), à 5 s 934 : 3. T. Boutsen (Bel., Benetton-Ford), à 51 s 409 : 4. N. Piquet (Bré., Lotus Camel-Honda), à 1 tour : 5. I. Capelli (Ita., March-Judd), à 1 tour...

Classement du championnat du monde des pilotes après cinq grands prix : 1. A. Prost (Fra.), 39 pts : 2. A. Senna (Bré.), 24 pts : 3. G. Berger (Aut.), 18 pts : 4. N. Piquet (Bré.), 11 pts : 5. M. Alboreto (Ita.), 9 pts

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE IBF DES MI-LOURDS (à Annecy)

Dernier Français porteur d'une ceinture de champion du monde, Alphonse Halimi n'a toujours pas de successeur. Le Marseillais Richard Caramanolis, qui tentait, le 10 juin à Annecy, de ravir le titre IBF des mi-lourds à l'Américain Charles Williams, s'est arrêté au onzième round après jet de l'éponge par son manager. Au cours de la réunion, Alain Limarola a également mis un terme aux derniers espoirs du Grenoblois Antoine Montero de briguer un titre mondial.

Escrime

CHAMPIONNAT DE FRANCE AU SABRE (à Reims)

Champion olympique 1984 et du monde 1987, Jean-François Lamour a remporté, le 11 juin à Reims, le titre national du sabre pour la dixième fois en battant en finale Pierre Guichot, par 10 touches à 4.

Golf

OPEN FÉMININ DE FRANCE (à Fourqueux)

La Française Marie-Laure de Lorenzi-Taya a gagné, dimanche 12 juin, le deuxième Open de France féminin comptant pour le Grand Prix européen. Ayant bouclé les quatre parcours en 290 coups comme sa compatriote Caroline Bourtayre, elle s'est imposée au quatrième trou des play-off en réussissant le par, alors que sa rivale concédait un bogey.

Judo

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS

Vainqueur des trois dernières éditions de la Coupe d'Europe des clubs champions, l'US Orléans a été éliminée, le 11 juin à Rome, au deuxième tour de la compétition 1988-1989 par le Fiamme Gialle 3-0 en barrage. En revanche, les deux autres clubs français engagés dans cette épreuve se sont qualifiés : le RCF a battu les Suédois d'Uppsala 6-0 à Colombes, et l'ACBB a battu les Polonais de Czarni-Bytom 5-2.

Tennis

TOURNOI DU QUEEN'S (sur gazon)

Demi-finales : S. Edberg (Suè.) b. G. Forget (Fra.), 7-6, 6-1 ; B. Becker (RFA) b. D. Cahill (Aus.) 6-2, 6-4.

Finale : B. Becker (RFA) b. S. Edberg (Suè.), 6-1, 3-6, 6-3.

CAMPUS

L'EDHEC s'étend

« OU bien nous nous développons, ou bien nous sommes condamnés à devenir une école de province dépassée par les événements. Nous avons un savoir-faire pédagogique reconnu, mais pas d'argent. Or de nombreuses régions ont, dans le domaine de la formation, des besoins considérables. Nous sommes donc prêts à répondre à leurs demandes. » M. Didier Dutailly, le directeur du groupe EDHEC (Ecole de hautes études commerciales du Nord, à Lille), ne cache pas son intention d'étendre résolument les activités de son établissement. A Lille l'EDHEC ouvre, à la rentrée prochaine, une nouvelle école : l'ESPME (Ecole supérieure des PME), destinée à former, en quatre ans après le bac, des cadres de direction pour les petites et moyennes entreprises. La première promotion sera de quarante étudiants. L'EDHEC a créé également une Ecole supérieure de gestion et de communication (SUPGECO), qui assure une formation de second cycle en un an et qui offre deux programmes à Lille (gestion de production ; commerce international et export), un à La Rochelle (commerce international et export) et un à Cambrai (management hôtelier et touristique). Un autre est prévu à Lens en 1989.

Enfin, l'EDHEC vient de prendre le contrôle de l'Institut supérieur de marketing vente (ISMV) de Cergy-Pontoise, où le groupe est déjà implanté avec l'EISTI (Ecole internationale des sciences du traitement de l'information). L'ISMV forme en quatre ans après le baccalauréat les cadres des équipes de vente.

A l'EDHEC même, de nouvelles formations de troisième cycle sont en préparation, avec l'université de Louvain, en management européen des ressources humaines, gestion internationale de patrimoine, gestion et management de trésorerie internationale.

Mais M. Dutailly souhaiterait que l'EDHEC crée des écoles dans d'autres régions, notamment dans le sud de la France. *« Il y a des vides à combler, à la fois géographiques et dans des domaines de formation insuffisamment couverts »*, fait-il observer avec gourmandise...

F. G.

(Groupe EDHEC, 58, rue du Port, 59046 Lille Cedex. Tél. : 20-54-25-34.)

● Ecriture

« L'écriture et les premiers contacts avec l'écrit », tel est le thème de l'université d'été des Communautés européennes, qui aura lieu du 7 au 12 juillet à Toulouse.

(Université de Toulouse le Mirail, 5, allées Antonio-Machado, 31058 Toulouse Cedex. Tél. : 61-41-11-05.)

● Matériaux nouveaux

L'université de Valenciennes ouvre, à la rentrée prochaine, une année de spécialisation en « Techniques modernes de caractérisation des matériaux nouveaux » pour les titulaires d'un DEUG sciences A ou d'un DUT.

(Université de Valenciennes, 59326 Valenciennes Cedex. Tél. : 27-42-41-00 (poste 1122.)

● Marchés financiers

La faculté de sciences économiques et de gestion de Lyon lance, à la rentrée prochaine, un diplôme de troisième cycle « Organisation et contrôle des activités de marchés financiers ».

(Faculté de sciences économiques, 16, quai Claude-Bernard, 69365 Lyon Cedex. Tél. : 78-69-24-45, poste 462.)

Santé

Le malaise d'une profession

Sages-femmes en grève

La grogne montait ces derniers mois parmi les dix-huit sages-femmes de l'hôpital Louis-Mourier à Colombes (Hauts-de-Seine) qui réclamaient en vain la titularisation de cinq d'entre elles. Un incident avec la direction de l'administration a mis le feu aux poudres et, depuis le 6 juin, elles sont en grève et n'assurent plus que les grandes urgences. Affrontées aux mêmes problèmes, les sages-femmes de la plupart des hôpitaux de l'Assistance publique à Paris et dans la région parisienne ont, à leur tour, déposé un préavis de grève pour le jeudi 16 juin. C'est l'illustration du grand malaise qui règne dans cette profession.

L'installation, le mois dernier, à Louis-Mourier d'un système informatique, le GIOTTO (Gestion informatique pour l'organisation du temps de travail optimum) a provoqué l'étincelle. Selon la direction générale de l'Assistance publique, ce système, extrêmement perfectionné, sert non seulement à enregistrer les entrées et sorties du personnel, mais facilite le calcul des payes, permet l'aménagement individuel du temps de travail (temps choisi) et une meilleure gestion des salariés. Destiné à tout le personnel hospitalier non médical, il devrait être progressivement installé dans l'ensemble des hôpitaux de l'Assistance publique.

Manque de concertation ? Manque d'information ? Les sages-femmes n'ont vu dans cette machine qu'une superpoinçonneuse, inadaptée à leur travail qui est tributaire des urgences. Non seulement elles font des consultations, surveillent les grossesses, donnent des cours de préparation à l'accouchement..., mais elles assurent aussi des tours de garde de vingt-quatre heures pendant lesquels elles font seules et sous leur entière responsabilité des accouchements simples, ne cédant la place aux médecins qu'en cas de difficultés (utilisation du forceps ou césarienne). Ce pointage a tout de suite été ressenti comme une ingérence dans l'organisation de leur travail. Estimant qu'il y a d'autres priorités – notamment l'intégration des vacataires qui attendent depuis cinq à sept ans leur titularisation – les sages-femmes de Louis-Mourier ont décidé de boycotter la machine.

La réponse de la direction administrative de l'établissement n'a pas tardé. Bien qu'aux yeux de la loi, les sages-femmes soient juridiquement responsables de leurs actes médicaux, elles sont pour l'administration des fonctionnaires classées catégorie B, comme les infirmières et les aides-soignants. La direction a donc décidé de ne pas leur payer leurs heures supplémentaires, les indemnités de travail de nuit et jours fériés tant qu'elles ne se plieraient pas au nouveau règlement.

9 500 F en fin de carrière

« Confiantes dans les promesses, affirment les sages-femmes, *nous avons laissé nos conditions de travail se dégrader. Aujourd'hui, une débutante touche entre 5 500 et 6 500 francs, alors qu'elle a suivi pour son diplôme quatre ans d'études après le bac. Nous avons une collègue qui va bientôt partir à la retraite. Après vingt-cinq ans de travail, elle ne gagne que 9 500 francs nets, indemnités et primes comprises. »*

Jusqu'à présent, leur mouvement a été bien accepté par les femmes venant consulter. La plupart des accouchements s'annonçant sans problèmes sont envoyés aux hôpitaux voisins. les médecins qui les soutiennent moralement assurent comme à l'accoutumée les urgences.

L'ouverture européenne n'est pas étrangère au malaise des sages-femmes. celles-ci craignent en effet que l'on cherche à faire d'elles des super-infirmières et que l'on confie, comme c'est le cas dans la plupart des pays européens, les accouchements aux médecins. *« Ce serait une remise en question de toute notre médecine concernant l'information, la surveillance des grossesses et les accouchements qui pourtant a largement montré sa grande qualité et son efficacité »*, estime le professeur Philippe Engelmann, responsable du service maternité de Louis-Mourier.

Jeudi 9 juin, une délégation de sages-femmes a été reçue par le directeur général de l'Assistance publique, M. Héron. Celui-ci a promis d'accélérer le processus de titularisation et de faire en sorte que les quarante sages-femmes en attente dans la région parisienne soient enfin titularisées. En ce qui concerne GIOTTO, il n'est pas question d'exempter les sages-femmes du pointage. en revanche, le programme va être amélioré dans les trois jours pour mieux correspondre à leur travail.

Réunies le lendemain en assemblée générale, les sages-femmes de Louis-Mourier, auxquelles s'étaient jointes des déléguées des autres hôpitaux, ont jugé les promesses insuffisantes et décidé de poursuivre leur mouvement.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Les familles ATADÉGNON, CUDJOE, OLYMPIO, GONÇALVES, ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Ginette et Marcel.

La cérémonie civile aura lieu le samedi 18 juin 1988, à 15 h 15, à la mairie de Gennevilliers, 177, avenue Gabriel-Péri.

Décès

– M. Victor Desprez,
président,
M. Roland Petit-Pigeard,
directeur général du groupe CGLV-SICASOV (Caisse de gestion des licences végétales – SICA des obtenteurs de variétés végétales – Syndicat des producteurs de semences sélectionnées),
Les membres des conseils d'administration et l'ensemble des personnels
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Claude BENOIST,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite agricole,
membre de l'Académie d'agriculture,
vice-président
du groupe CGLV-SICASOV,
vice-président du SPSS,

survenu le 9 juin 1988.

Les obsèques auront lieu à Orgerus (Seine-et-Oise), le mardi 14 juin, à 10 heures.

7, rue Coq-Héron,
75001 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

M. Jacques HERVÉ-DUPENHER,

ancien agent général
de la Compagnie des Chargeurs réunis,
croix de guerre 1914-1918,

survenu pieusement le 4 juin 1988, à son domicile. Les obsèques religieuses ont eu lieu le 10 juin, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, sa paroisse, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Montmartre.

De la part de :

Mme Patience Hervé-Dupenher,
son épouse, née Grunitzky,
Mlle Anne-Marie Hervé-Dupenher,
sa sœur,
M. et Mme Guillaume Hervé-Dupenher et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Delafosse
et leurs enfants,
M. et Mme Guillaume Houphouët-Boigny et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Hervé-Dupenher
et leur enfant,
M. Gaétan Hervé-Dupenher
et ses enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-enfant,

M. et Mme Emile Derlin-Zinsou,
M. François Toussou.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes, des dons peuvent être versés aux Missions africaines, 11, rue Crillon, 75004 Paris. CCP 1816-60 M Paris. Téléphone 42-78-42-15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue d'Orléans,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

– Magda Labat
et ses enfants,
profondément touchés des nombreuses marques d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Gabriel LABAT,

remercient tous les amis solidaires avec leur peine.

Anniversaires

– Il y a trente ans,

Pierre CORMIER

disparaissait à Alger.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Une messe aura lieu le jeudi 16 juin, à 18 heures, en l'église Saint-Louis à Poissy (Beauregard).

– *« Vois, nous marchons*
Et ta vérité brise
Les cartes postales. »

Pour
Monique EMORINE,

16 juin 1984.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le mercredi 15 juin 1988 à 18 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e, à l'intention de

M. Louis LACOSTE,

rappelé à Dieu le 16 juin 1987.

Soutenances de thèses

– Université Paris-V-René-Descartes, le mercredi 22 juin, à 15 heures, amphithéâtre Durkheim, galerie Claude-Bernard, escalier J, 3e étage, 1, rue Victor-Cousin, M. Mohammed Yachouti : « La mort et son espace chez les Béni Drar (Maroc ».

– Université Paris-I, le mercredi 22 juin, à 10 heures, salle C-22-04 au Centre Pierre-Mendès-France, M. Michel Zouboulakis : « La tradition épistémologique ricardienne (1826-1891) ».

– Université Paris-VII, jeudi 23 juin, à 15 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Jacques Pouchepadas : « Croissance agricole et société dans l'inde coloniale : le district de Champaran, 1860-1950 ».

– Université Paris-VII, samedi 25 juin, à 14 heures, salle des Thèses, tour 25, rez-de-chaussée, M. Ismaël Fattah : « Dialectes kurdes du Sud : étude linguistique du dialecte kirmânîfaylî ».

– Université Paris-III, le samedi 25 juin, à 14 heures, salle Bourjac, M. Albert Poyet : « John Dryden, poète satirique »

– Université Paris-I, le lundi 27 juin, à 9 heures, salle C-22-04, au Centre Pierre-Mendès-France, M. Chang Jae Lee : « La régulation salariale en Union soviétique ».

– Université Paris-III, le mercredi 29 juin, à 14 heures, salle Bourjac, Mme Annick Viet (épouse Gibaud) : « Jardins et jardiniers en Angleterre de 1600 à 1660 ».

– Université Paris-I, le jeudi 30 juin, à 14 heures, salle C-22-04, M. Roland Puerto-Martinez : « L'harmonisation des intérêts individuels : marché et espace public ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 12 juin 1988 :

DES LISTES

● dDes élèves de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986) ;

● des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires de Nancy ayant obtenu un diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1985.

ENVIRONNEMENT

La pollution dans l'agglomération de Tours

Le pompage des eaux de la Loire sera progressivement rétabli

En accord avec le ministère de la santé et le comité scientifique réuni à cette occasion, M. Pierre Cayron, préfet d'Indre-et-Loire, a autorisé, le dimanche 12 juin, les maires des communes du département concernées par la pollution de la Loire à reprendre les opérations de pompage de l'eau du fleuve. Le retour à une situation normale ainsi que l'approvisionnement en eau courante de près de deux cent mille personnes, interrompu depuis le vendredi 10 juin, demanderont toutefois, dans la meilleure des hypothèses, quelques jours. Plusieurs tonnes de poissons morts ont déjà été retirées des rivières contaminées par la pollution.

TOURS
de notre envoyé spécial

Au terme d'un week-end orageux et, parfois, quelque peu angoissant, les deux cent mille personnes privées d'eau courante ont appris dimanche soir, avec soulagement, que la fin de leurs ennuis était proche. Le retour de l'eau, assure-t-on, ne devrait plus être qu'une question de jours. La décision préfectorale n'a pas été prise sans un maximum de garanties scientifiques. Plus de 10 000 analyses ont été effectuées depuis l'usine Protex, dont l'incendie est à l'origine de la pollution, sur les rives de la Brenne, jusqu'en aval, sur la Loire, à la limite du Maine-et-Loire. Différents laboratoires spécialisés ont pratiqué ces analyses et tous les résultats sont concordants.

Au niveau de l'agglomération tourangelle, la dernière vague de pollution des eaux de la Loire est passée pendant la nuit de samedi à dimanche. Il apparaît ainsi que tous les produits toxiques recherchés sont, soit absents, soit présents à des taux inférieurs aux normes européennes autorisées. C'est notamment le cas du cyanure à l'état libre (inférieur à 15 microgrammes par litre alors que la norme européenne exige une concentration inférieure à 50 microgrammes par litre), de l'indice phénol (inférieur à 4 microgrammes par litre ; norme européenne inférieure à 10 microgrammes), du chrome total (inférieur à 10 microgammes par litre ; norme européenne inférieure à 50 microgrammes) ou encore du toluène (inférieur à 10 microgrammes par litre).

Selon le comité scientifique, aucun taux d'arsenic ou de mercure, deux produits hautement toxiques, n'a pu être retrouvé. En dépit de l'autorisation préfectorale, M. Jean Royer, député et maire de Tours, a annoncé une série de mesures complémentaires concernant sa ville : analyse, heure par heure, de la nappe souterraine de la Loire afin de vérifier que les substances toxiques n'ont pas atteint le niveau alluvionnaire, confirmation des résultats négatifs au niveau du pompage et des centres de traitement. En toute hypothèse, la distribution d'eau dans l'agglomération ne pourra pas reprendre avant mardi ou mercredi.

« Aucune erreur humaine »

Différentes précautions devront par ailleurs être prises par les particuliers, et un délai de plusieurs jours sera fixé avant que cette eau puisse être déclarée potable. *« Une surveillance continuera à être effectuée,* assure-t-on à la préfecture, *dans l'ensemble des zones concernées. »* Aucune trace de pollution n'a par ailleurs été décelée en aval du fleuve, vers le Maine-et-Loire.

Si ces hypothèses, plutôt optimistes, se confirment, la pollution des eaux à partir de l'usine Protex pourrait se limiter à une double polémique. D'abord, sur les conditions dans lesquelles on a combattu le sinistre survenu dans cette entreprise. Ensuite, sur les conditions dans lesquelles l'autorité préfectorale a laissé cette entreprise continuer son activité alors même que celle-ci ne remplissait pas les conditions requises par la législation.

Les circonstances du sinistre semblent aujourd'hui bien établies. Selon M. Michel Rupin, chef d'établissement de l'usine d'Auzouer-en-Touraine, l'incendie s'est déclenché tôt dans la nuit du 7 au 8 juin lors d'une mise en émulsion d'huile de silicone. Cette opération — très fréquente dans cette usine — sert à la fabrication d'un produit imperméabilisant pour textiles. Elle a eu pour conséquence une libération importante d'hydrogène dans l'atmosphère.

Selon M. Georges Veanne, secrétaire du comité d'hygiène et de sécurité, *« aucune erreur humaine n'est à l'origine du sinistre ».* Pour lui, le sinistre aurait eu pour origine l'atelier Z9 où travaillait, cette nuit-là M. Laporte, *actuellement hospitalisé* pour brûlures, employé depuis peu dans l'entreprise Protex. Il reste donc à établir comment cette concentration en hydrogène a pu provoquer l'équivalent chimique d'un coup de grisou minier.

Il reste aussi à situer les responsabilités dans la suite des événements. Pour M. Rupin, il est clair que l'action des pompiers — différentes brigades sont venues immédiatement sur les lieux en provenance de Château-Renault, Amboise et Tours — n'a pas été aussi efficace qu'on aurait pu l'espérer. *« On sait parfaitement qu'il ne faut pas attaquer un incendie dans une usine de produits chimiques avec de l'eau,* explique-t-il, *de nombreux produits pouvant continuer à brûler à la surface de celle-ci ».* Selon lui, on n'a pas utilisé suffisamment tôt assez de canons à mousse, qui permettent de maîtriser l'incendie sans entraîner d'écoulement de fluides contaminés et toxiques.

Ce n'est que quelques heures après le début du sinistre que des canons à mousse ont pu être employés de manière efficace grâce à l'action de l'armée de l'air. Le directeur d'établissement soutient par ailleurs que son entreprise n'était, ce jour-là, nullement en situation illégale, compte tenu du dernier arrêté préfectoral, du 26 mai, laissant une nouvelle fois un délai — de six mois — aux responsables de Protex pour améliorer le traitement des eaux polluées et l'évacuation des déchets (constitution d'une digue imperméable le long de la Brenne et d'une surface pour recueillir des eaux de ruissellement).

Il est clair, aujourd'hui, que ce sont de simples raisons économiques qui expliquent que les autorités préfectorales aient laissé autant de marge de manœuvre aux responsables de l'entreprise. Celle-ci emploie, à proximité de Château-Renault, cent cinquante personnes, dans une région où le taux de chômage est plus important que la moyenne départementale.

Les responsables de Protex, qui rappellent qu'ils font 70 % de leur chiffre d'affaires à l'exportation, expliquent qu'ils avaient préféré ces derniers temps concentrer leurs *efforts sur la modernisation* et l'automatisation des locaux plutôt que sur les travaux de prévention de l'environnement que la loi leur impose pourtant depuis 1976. Et ce, en dépit du sinistre qu'ils avaient déjà subi — non sans graves conséquences écologiques — en 1979.

Il restera enfin à établir pourquoi, après les accidents de 1979 et de 1988, la ville de Tours, construite entre le Cher et la Loire, continue à s'alimenter en eau à partir de ce seul fleuve, en prenant ainsi le risque de *devoir interrompre toute distribution* d'eau courante dès lors qu'il est empoisonné.

JEAN-YVES NAU.

JUSTICE

Au tribunal de Paris

La tirelire du métro

Quand ils fonctionnent, les distributeurs automatiques de billets de métro rendent bien des services, et pas seulement aux usagers. Deux techniciens de la RATP comparaissaient, vendredi 10 juin, devant la dixième chambre correctionnelle de Paris pour avoir, selon les calculs de la Régie, dérobé au cours de l'année 1986 1 600 000 francs dans les distributeurs de la station RER Gare-de-Lyon, à l'occasion de nombreuses visites d'entretien.

Beaucoup d'attaques à main armée ne rapportent pas autant à *leurs auteurs, mais il est vrai que,* là, il fallait travailler davantage. Pendant que Gérard Picquiot, trente-quatre ans, chargé de réparer les tourniquets, faisait le guet. Didier Pérès, trente-quatre ans, prélevait *plusieurs centaines* de pièces de 10 francs dans les distributeurs de billets et falsifiait les compteurs.

Arrêtés en février 1987, les deux hommes n'ont reconnu que les vols opérés au cours de l'année écoulée, *mais la RATP soupçonne que* les prélèvements duraient depuis beaucoup plus longtemps. Le train de vie de Pérès *n'avait, d'ailleurs, rien* de comparable avec celui d'un électromécanicien au salaire de *11 000* francs par mois. *Il* s'était fait construire une maison, avait acquis un prieuré, restauré à grands frais, et les policiers avaient été impressionnés par l'aménagement somptueux de son habitation. Dans son entourage, Pérès donnait toujours l'impression d'avoir cassé sa tirelire, car la femme de ménage et le boucher étaient toujours réglés en bon argent sonnant et trébuchant.

Le partage ne semblait pas vraiment équitable, car si Picquiot possédait de confortables économies, elles n'atteignaient pas celles de son complice. A l'audience, il a reconnu n'avoir touché que 1 000 francs, tout en avouant avoir bénéficié des largesses de son collègue, qui lui offrait généreusement des paquets de cigarettes et des repas à la cantine.

Les faits étant reconnus, le seul débat portait sur la somme, et la plus forte contestation est venue de Pérès, qui prétend n'avoir pris que 12 000 francs. Un financier de la RATP et Mᵉ Albert Paul Iweins, conseil de la Régie, ont tenté de convaincre le tribunal qu'il fallait au moins compter 1 600 000 francs, en s'appuyant sur des graphiques si compliqués que Pérès les a utilisés à son profit : *« Selon ces chiffres, il y avait plus d'argent quand on était là qu'après notre arrestation »,* a-t-il remarqué. Aussi son avocat, Mᵉ Michel Henry, s'est-il élevé contre l'attitude de la Régie visant à faire supporter toutes les pertes à son client. L'avocat a demandé que l'on s'en tienne au chiffre retenu par le parquet, soit 143 445 francs. Mᵉ Xavier Hutin, défenseur de Picquiot, s'est rallié à ce chiffre.

Après une courte délibération, le tribunal a condamné Didier Pérès à deux ans de prison, dont vingt mois avec sursis, et Gérard Picquiot à seize mois de prison, dont douze avec sursis, en ordonnant une exper*tise comptable pour évaluer le préju*dice mais en accordant une provision de 100 000 francs de dommages *et intérêts* à la RATP.

MAURICE PEYROT.

Au procès de la filière bolivo-grenobloise de la cocaïne

Cent quatre-vingt-treize ans de prison requis contre des trafiquants de drogue

GRENOBLE
de notre correspondant

Le tribunal correctionnel de Grenoble rendra son jugement le 24 juin dans le procès, qui s'est achevé le 10 juin, des vingt-quatre trafiquants de drogue « en col blanc » et de leurs revendeurs locaux *(le Monde* du 10 juin).

Au total, le substitut du procureur de la République, M. Roland Esch, a requis cent quatre-vingt-treize années de prison. Pour chacun des organisateurs de la filière bolivo-grenobloise de cocaïne, Jean-Paul Robert, dirigeant de plusieurs *sociétés en Bolivie, Eric Fenu,* son bras droit et Jean-François Jabin, directeur financier d'une importante société de nettoyage, qui réceptionnait la drogue à Paris, le substitut a *demandé dix-huit ans de prison.*

Pour le responsable du réseau grenoblois de revente de la cocaïne, Christian Bourgeois-Pin, technicien de la société Thomson, ancien responsable local du Service d'action civique (SAC), la peine requise est de quinze ans d'emprisonnement, tout comme pour ses complices du milieu, notamment René Lance.

Pour deux autres prévenus, Jean-*Auguste Foxley et Gérard Ghanas*sia, qui avaient participé à l'écoulement de la cocaïne à Paris et dans le sud-est de la France, déjà condamnés à des peines de quinze ans de prison, le substitut du procureur de la République a demandé vingt années de prison.

C. F.

MÉDECINE

Près de 7 000 experts au IVᵉ Congrès sur le SIDA

Le virus sur le terrain scandinave

Le roi de Suède Carl XVI Gustav a présidé le dimanche 12 juin l'ouverture du quatrième Congrès international sur le SIDA. Sept mille experts venant de cent vingt et un pays, plus de 3 000 communications scientifiques présentées, le congrès de Stockholm ne sera pourtant vraisemblablement pas le théâtre de révélations spectaculaires. En attendant *le traitement et* le vaccin « miracle », les pays scandinaves, comme tous les autres pays du monde, s'organisent pour tenter de freiner la propagation de l'épidémie.

STOCKHOLM
de notre correspondante

Dans les pays nordiques, si l'inquiétude reste à l'ordre du jour, la progression du virus semblerait se ralentir quelque peu. Le plus touché, proportionnellement au nombre des ses habitants (5 millions), est toujours le Danemark, qui est, en Europe, le deuxième pays après la France : 275 cas y ont été déclarés. Compte tenu du grand nombre d'héroïnomanes vivant au Danemark, des mesures de prévention d'urgence ont été mises en œuvre. Ainsi des distributeurs de seringues ont-ils été installés dans les rues des principales villes.

En Suède, la situation connaîtrait un léger répit et on ne constate plus que trente nouveaux cas de contamination par mois. Alors qu'en 1986 on estimait le nombre de séropositifs à 10 000, les experts gouvernementaux avancent aujourd'hui le chiffre de 5 000. *Cette révision* à la baisse a d'ailleurs déclenché une polémique, le ministre des affaires sociales Mᵐᵉ *Gertrud Sigurdsen* ayant été accusée de minimiser la situation de manière à démontrer l'efficacité de sa politique.

Officiellement on compte aujourd'hui en Suède *1 816* séropositifs (sept fois plus d'hommes que de femmes) et 192 personnes (dont deux enfants) atteintes de la maladie. Jusqu'à présent 89 personnes sont décédées. Certains spécialistes s'inquiètent des réticences du ministre à vouloir suivre l'exemple danois, entre autres, pour prévenir la contamination chez les toxicomanes en leur distribuant des seringues gratuites. Mᵐᵉ Sigurdsen redoute que cela n'incite au contraire à la consommation. Pourtant le professeur Sven Britton, qui dirige le service du SIDA de l'hôpital Roslagstull de Stockholm, *estime* que la prochaine vague de patients se trouvera précisément chez les toxicomanes.

La Norvège, selon les recherches du professeur Stig Froland, serait peut-être le premier pays d'Europe où est apparu le SIDA. Un marin, son épouse et leur fille sont en effet décédés entre 1975 et 1977 d'une maladie qui pourrait être le SIDA. A la fin du mois de mars, on comptait en Norvège (4 millions d'habitants) *636 séropositifs, mais le chif*fre réel est estimé entre 2 000 et 4 000. Sur 81 sidatiques, 48 sont décédés. Un fait nouveau dans ce pays : plusieurs cas de séropositivité ont été découverts chez des sportifs qui s'injectaient des hormones.

La Finlande, enfin, avec ses 5 millions d'habitants, semble plus protégée que ses voisins : on n'y a recensé « que » 214 séropositifs. Sur 26 cas de SIDA, 17 jusqu'à présent sont décédés.

Petits pays à faible population, les pays nordiques comptent beaucoup sur l'impact des campagnes d'information. Des campagnes qui s'adressent à tous, des plus jeunes aux plus vieux. Au Danemark, certains trouvent exagéré que l'on sensibilise déjà les enfants de sept ans. En Suède, on peut également voir dans un « clip » des petites filles, à leur pupitre, enfilant consciencieusement des préservatifs à des pénis-tests. Tous ces pays ont investi des sommes importantes dans leurs campagnes respectives, qui vont de l'affichage aux mises en garde et conseils télévisés, en passant par la distribution des brochures à domicile — on en trouve bien sûr aussi dans toutes les agences de voyages qui préviennent des risques que l'on prend en ayant des rapports sexuels avec des étrangers.

« Sex is beautiful »

Seuls les Danois se permettent pourtant de présenter le problème avec chaleur et humour, à travers une vingtaine de petits films pour la télévision, dont un a fait scandale parmi les prêtres qui le jugent franchement pornographique. Le directeur de la campagne anti-SIDA a choisi comme slogan pour ses très beaux posters *« Sex is beautiful ».*

Si la Norvège et le Danemark estiment pouvoir se passer d'une législation sur le SIDA, la Suède et la Finlande, au contraire, se sont chacune dotées d'une loi sur les maladies contagieuses aux termes desquelles, notamment, toute personne séropositive est tenue de se déclarer comme telle, et peut être isolée contre sa volonté.

Reste le cas particulier du Groenland, toujours en partie sous autorité danoise et victime de l'extrême liberté de ses mœurs sexuelles. Si la grande île ne compte pour l'instant *que neuf séropositifs* parmi ses 50 000 habitants on s'inquiète beaucoup en revanche de la nouvelle épidémie de *syphilis qui s'y développe. « Si le SIDA s'installait au Groenland,* dit un politicien inquiet, *ce serait comme donner le petit doigt au diable : il va avaler toute la main. »*

FRANÇOISE NIÉTO.

DÉFENSE

Au PC des sous-marins nucléaires

M. Chevènement se fait présenter les activités et les projets de la marine

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, devait se faire présenter, lundi 13 juin, au PC de la force océanique stratégique (FOST) à Houilles (Yvelines), les activités et les programmes d'armement de la marine nationale.

Après la visite, vendredi 10 juin, à la gendarmerie mobile, c'est la deuxième sortie du ministre de la défense dans les armées, avant une prochaine visite, mardi 14 juin, à Canjuers (Var), à l'armée de terre et une autre, le 21 juin, à Metz et à Toul, consacrée à l'armée de l'air. En une semaine, M. Chevènement aura fait le tour des forces armées.

Au PC de la FOST à Houilles, le ministre de la défense devait avoir un aperçu des activités des sous-marins nucléaires lance-missiles balistiques, qui, aujourd'hui, représentent 80 % de la puissance de destruction des forces nucléaires stratégiques françaises aux ordres du chef de l'Etat.

Puis, M. Chevènement devait se faire présenter les activités et le plan d'équipement de la marine par l'amiral Bernard Louzeau, chef d'état-major, entouré de ses principaux subordonnés, parmi lesquels le directeur du personnel militaire de la marine. Compte tenu de la part de la FOST dans le budget global de la marine, les forces navales classiques sont réduites à la portion congrue dans la mesure où, depuis quelques années, maintenant, la marine nationale désarme plus de bâtiments qu'elle n'en admet au service actif.

Dans les années prochaines, la marine prévoit d'accueillir une nouvelle famille de sous-marins stratégiques, *dont le premier exemplaire, le Triomphant* doit entrer en service en 1994, et une nouvelle classe de porte-avions à propulsion nucléaire, comme le *Charles-de-Gaulle,* à partir de 1996. Dans vingt ans, selon l'amiral Louzeau, si le plan d'équipement de la marine est respecté, l'objectif est de disposer de six sous-marins stratégiques, deux porte-avions nucléaires, quarante grands bâtiments de combat de surface, dix sous-marins nucléaires d'attaque et cent soixante avions et hélicoptères de combat dans les flottilles de l'aéronavale.

A Saint-Ouen

Opération commando contre une société de transport de fonds

Une quinzaine de malfaiteurs, *organisés en commando,* ont attaqué le dépôt de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) d'une société de transport de fonds, la SPST (Société de protection sécurité transport), dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 juin.

Avant de se rendre au dépôt, les malfaiteurs se sont présentés au domicile, à Sarcelles, du responsable de la caisse centrale et de l'ouverture des coffres. *Tandis que deux* d'entre eux retenaient l'épouse et les deux fillettes du responsable, les autres malfaiteurs accompagnaient ce dernier dans les locaux de l'entreprise, 50, rue Ardouin à Saint-Ouen.

L'otage a permis aux malfaiteurs de pénétrer dans les locaux malgré *les deux gardiens* de la grille d'entrée, les portes blindées, les systèmes de sécurité sophistiqués ou les caméras de surveillance.

Un quart d'heure plus tard, vers 5 h 15, une équipe de trois convoyeurs qui s'était présentée était maîtrisée.

L'opération a duré vingt minutes. Les malfaiteurs ont quitté les lieux avec un butin, estimé, dimanche, *entre 6 et 10 millions de francs.*

● **Les parents de deux enfants** ***tués par un train portent plainte.*** — Les parents de deux enfants de trois et quatre ans happés par un *train, le 4 juin dernier, sur la voie fer*rée en contrebas de leur immeuble à la cité de La Gavotte-Peyret, près de *Marseille (le Monde du 7 juin), ont* porté plainte contre X...

Mᵉ Gilbert Collard, avocat de M. et *Mme Nouelhi* et de M. et Mme Ben M'Barek, dont les enfants Lilia et Khalil ont été tués par l'express *Marseille-Briançon, a souligné, dans* cette plainte, les responsabilités de la Logirem (l'office d'HLM), de la mairie de Septèmes-les-Vallons où a eu lieu l'accident et, dans une moindre mesure, de la SNCF.

Il y a cinq ans, un autre enfant avait déjà été tué par un train sur cette voie, qui passe sans réelle protection entre une cité d'urgence et des immeubles.

A Bourges

Trois personnes impliquées dans un trafic d'hormones ont été écrouées

Inculpées vendredi soir 10 juin pour trafic d'hormones destinées à des éleveurs, trois personnes ont été écrouées à la maison d'arrêt de Bourges (Cher). Il s'agit d'un vétérinaire de la région de Mulhouse, âgé d'une quarantaine d'années, d'un directeur commercial de quarante-six ans et d'un directeur de société de trente-cinq ans, dont les identités n'ont pas été communiquées. Deux autres personnes, dont un vétérinaire en retraite, ont aussi été inculpées mais laissées en liberté sous contrôle judiciaire.

Ces inculpations font suite à une enquête menée par une quinzaine d'hommes de la Direction des enquêtes douanières (DNED), venus de Paris et d'Orléans, qui ont découvert l'utilisation de substances interdites grâce à des prélèvements effectués sur des veaux.

Mercredi 8 juin, ils s'étaient rendus chez une quarantaine d'éleveurs du Cher, à l'issue de la foire des Grivelles, à Saincoing, impor*tant marché européen de viande sur* pied auquel participent chaque mercredi, des éleveurs venus de toute la France et même de l'étranger.

Chez ces éleveurs, ils ont saisi des *anabolisants* utilisés pour forcer la croissance des jeunes veaux, produits interdits en Europe, pour certains depuis *1976,* pour d'autres depuis le 1ᵉʳ janvier 1988.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les éleveurs auraient accusé un vétérinaire de la région de Mulhouse de leur avoir fourni les hormones.

Ce dernier, interpellé, a nié les faits. Aucune précision n'a été donnée sur les charges retenues à l'encontre des quatre autres personnes inculpées.

Economie

ÉNERGIE

La réunion des pays producteurs de pétrole à Vienne

L'OPEP dans l'impasse

VIENNE
de notre envoyée spéciale

Sous l'œil vigilant et de plus en plus inquiet des acteurs des marchés pétroliers internationaux, où les cours ont chuté en une semaine de plus d'un demi-dollar par baril, les treize ministres de l'OPEP réunis à Vienne ont décidé, après deux jours de réunions formelles de suspendre leurs travaux jusqu'au mardi 14 afin de tenter, par des consultations privées, de sortir de l'impasse où ils se trouvent.

Il apparaît de plus en plus nettement que cette réunion, dont on attendait peu (*le Monde* daté 12-13 juin), pourrait se révéler cruciale pour l'évolution des prix du brut au cours des prochains mois, évolution dont dépend largement, rappelons-le, le rythme d'inflation mondiale.

Bien que la plupart des observateurs s'attendent *in fine* à une solution de façade gelant le système actuel pour six mois, les tensions régnant à l'intérieur du groupe sont telles qu'un retour à une guerre des prix larvée entraînant une rechute des cours n'est plus exclue par les spécialistes.

Une simple reconduction des quotas et du plafond de production pour le second semestre ne signifie pas forcément une stabilité des prix, estime en effet une publication d'information spécialisée, *OPEC Listener* — littéralement « A l'écoute de l'OPEP », — lancée le 11 juin par un groupe de journalistes dissidents de la célèbre revue *Petroleum Intelligence Weekly*. Selon cette publication, « *une vive chute des prix un peu au-dessus de 10 dollars (contre 16 actuellement) est au moins aussi probable qu'un raffermissement soutenu jusqu'au niveau officiel de 18 dollars* ».

En effet, derrière les débats d'apparence technique qui divisent les pays membres, notamment sur la définition exacte de la production (incluant ou non les différents produits dérivés ou voisins du pétrole), se cache un enjeu autrement important : un possible gonflement de la production des treize pays au cours des prochains mois, qui déstabiliserait profondément un marché fragile à l'extrême.

Dérapage

La production réelle dépasse déjà largement depuis plusieurs mois le plafond officiel (15,06 millions de barils-jours), atteignant environ 18,5 millions depuis avril, en raison des nombreuses tricheries observées, de l'exclusion de l'Irak du système des quotas et du flou entourant les définitions techniques. Les pays du Golfe au premier rang desquels l'Arabie saoudite, véritable gendarme des prix du brut et qui, seule, a respecté jusqu'ici scrupuleusement son quota, pourraient, si les négociations de Vienne achoppent, tirer prétexte des problèmes techniques non résolus pour gonfler à leur tour massivement leur rythme d'extraction.

« *Sauf réconciliation politique miraculeuse, les dépassements* [de quotas] *au cours des six prochains mois pourraient augmenter d'un million de barils-jour ou plus*, estime *OPEC Listener ; aussi ne doit-on pas être surpris si la production de l'OPEP atteint 19 ou 19,5 millions de barils-jour cet été* [...] *voire 20 millions dans les mois qui suivent.* »

Or c'est un dérapage de cet ordre qui avait, pendant l'été 1986, provoqué un effondrement des cours en dessous de 10 dollars, avant que l'OPEP ne se ressaisisse, grâce à un accord au sommet entre l'Arabie saoudite et l'Iran, et ne s'entende en décembre 1987 pour limiter à nouveau sa production et redresser les cours autour du prix de référence de 18 dollars.

Depuis l'été 1987, à mesure que le consensus politique se détériorait et que la position iranienne s'affaiblissait, l'autodiscipline et le contrôle de l'Organisation sur le marché — et les prix — n'ont cessé de se dégrader. Chaque nouvelle réunion de l'OPEP depuis lors a été marquée par un nouveau durcissement de la position des pays arabes du Golfe, désireux de maintenir des prix aussi bas que possible, et décidés à ne plus réduire leur production, tandis que, parallèlement, l'exaspération de leurs partenaires croissait en voyant les prix glisser d'un cran et osciller depuis le début de 1988 entre 14 et 16 dollars.

Bien que le dispositif de décembre 1987 ait été, de « compromis » en « compromis », officiellement maintenu, il n'en reste aujourd'hui plus grand-chose. La totalité des Etats producteurs ont d'ores et déjà abandonné, de fait, la grille des prix officiels.

Il ne restait jusqu'ici qu'un semblant de discipline de production de moins en moins bien respectée. Même si les apparences sont sauves, il est évident que l'OPEP, en ouvrant de nouveau les vannes de sa production pendant l'été, reviendrait à la situation de guerre des prix de 1986... A moins que l'Iran, à bout de force et désespéré par cette perspective qui le priverait de revenus vitaux, n'accepte de faire un geste, c'est-à-dire d'octroyer à son ennemi l'Irak, exclu du système, un quota équivalent au sien, ce que Téhéran a jusqu'ici toujours refusé. Une concession politique qui pourrait satisfaire les pays arabes du Golfe et les inciter à la sagesse pour quelques mois supplémentaires. « *Ils* [les Iraniens] *peuvent tirer un lapin du chapeau* », assurait un délégué du Golfe dimanche 12 juin.

VÉRONIQUE MAURUS.

SOCIAL

Au congrès de Nice

La Fédération nationale de la mutualité en guerre contre les dépassements de tarifs médicaux

NICE
de notre envoyé spécial

Le langage gestionnaire n'empêche pas la fidélité aux principes : la Fédération de la mutualité française (FNMF), dont le trente-deuxième congrès s'est achevé samedi 11 juin à Nice, a lancé une vigoureuse attaque contre l'extension des « honoraires libres » (dépassement des tarifs fixés avec la Sécurité sociale) chez les médecins (voir *le Monde* du 4 juin). « *On ne sait plus où l'on va*, déclare M. René Teulade, président de la FNMF. *Il y a des spécialités ou des zones où l'on ne trouve plus de praticiens appliquant les honoraires conventionnels. D'autre part, cette extension, avec les baisses de remboursement décidées par les pouvoirs publics, rend pour nous toute prévision, toute gestion impossible.* » Le « plan Séguin » aurait ainsi coûté aux mutuelles 7 milliards de francs.

Conséquence : la FNMF réclame de nouvelles conventions tripartites (caisses d'assurance-maladie, professionnels de la santé, mutualité) permettant de parvenir à des tarifs fixes, la Mutualité acceptant, en échange, de « *prendre sa part* » dans les remboursements.

Des discussions ont commencé avec la caisse nationale des salariés (CNAMTS) pour le cas des dentistes (les prothèses sont très peu remboursées par la Sécurité sociale). Mais la Mutualité, arguant de son poids (80 % des remboursements complémentaires), souhaiterait exclure du jeu les assurances.

Parallèlement, la FNMF a lancé une offensive pour l'évaluation des techniques médicales — de plus en plus coûteuses — et des procédures de diagnostic. Dans le même esprit, la FNMF a adressé, depuis juillet 1987, aux médecins généralistes cinq listes comparant les prix des médicaments (270 au total) correspondant à cinquante « principes actifs » : en optant systématiquement pour les présentations les moins chères, les praticiens pourraient faire économiser 2 milliards de francs aux usagers et aux organismes de remboursement. La FNMF évalue déjà à 60 millions de francs l'économie réalisée par les mutuelles grâce à cette opération.

La FNMF se défend de tout empiètement sur le rôle des médecins : « *Il n'est pas question de limiter en quoi que ce soit la liberté de prescription des médecins* », affirme M. Teulade. Et le professeur Papiernik, participant à une table ronde sur l'évaluation, expliquait : « *Il s'agit d'évaluer les techniques et les stratégies et de faire connaître les résultats, non d'évaluer les médecins eux-mêmes.* »

GUY HERZLICH.

Décision reportée au 6 juillet

La place de la CGT dans les instances de l'UNEDIC est toujours en suspens

Contrairement à ce qui était prévu et annoncé, les partenaires sociaux n'ont pas tranché, le vendredi 10 juin, sur la question de la présence ou non de la CGT dans les instances paritaires de l'UNEDIC (*le Monde* du 25 mai). Retenue depuis longtemps, la date ne se prêtait pas à un examen serein entre les deux tours des élections législatives. Les syndicats et le CNPF ont décidé de se revoir le 6 juillet, pour reprendre la discussion et, si possible, conclure.

Six mois après la signature du protocole d'accord entre la CFDT, FO, la CFTC, la CGC et le CNPF, la situation n'a pas évolué. Contrairement à ce qui s'était produit lors de la signature des autres conventions, la CGT, qui s'était déjà opposée par le passé aux accords, refuse en outre, cette fois, de parapher le nouveau texte de règlement intérieur. Ce qu'elle acceptait habituellement, dans le souci de défendre, de l'intérieur, « *les intérêts légitimes des chômeurs* ». En avançant des arguments juridiques, la CGT entend désormais maintenir sa représentation dans les organismes paritaires, de gestion et de contrôle, instaurés par le régime d'assurance-chômage.

Au-delà de la question de droit, le différend est bien entendu de nature politique et, jusqu'à présent, on continue de s'observer tout en faisant monter les enchères. Au cours de la réunion, vendredi, la CFDT, la CFTC et la CGC ont indiqué que la CGT ne pourrait siéger que si elle signait la convention d'assurance-chômage pour éviter des « *affrontements permanents* ». Force ouvrière, pour sa part, a proposé un faux compromis en imaginant, « *pour sortir de l'impasse* », que la CGT n'aurait pas à ratifier la convention mais devrait s'engager, semble-t-il par écrit, à l'appliquer techniquement et loyalement. De son côté, le CNPF s'est bien gardé de faire un choix ou de préconiser une autre solution. Le patronat s'engage seulement à fournir un document soulignant les avantages et les inconvénients des deux formules. Quant à la CGT, elle a maintenu son attitude.

Il reste que les instances de l'UNEDIC ne sont toujours pas renouvelées et que, par conséquent, le nouveau président M. André Bergeron, en l'occurrence — ne peut être désigné. Pendant ce temps, la nouvelle convention, valable pour deux ans, commence à s'appliquer.

A. Le.

ÉTRANGER

Hausse des impôts indirects en RFA

Le gouvernement ouest-allemand a annoncé, vendredi 10 juin, son intention d'augmenter en deux étapes, en 1989 et 1991, certains impôts indirects, les recettes budgétaires supplémentaires ainsi attendues devant s'élever à 6 milliards de deutschemarks par an (environ 22 milliards de francs) en 1989 et 1990 et 7,5 milliards à partir de 1991. Les relèvements d'impôts devraient concerner les taxes sur le carburant et le fioul domestique, le tabac et les assurances-dommages, ainsi que la taxe routière sur les véhicules Diesel.

Les dirigeants ouest-allemands visent ainsi plusieurs objectifs : démontrer à leurs partenaires européens qu'ils sont prêts à faire un pas en direction de l'harmonisation des impôts indirects dans la CEE, diminuer le déficit budgétaire fédéral (pour le ramener à « *environ 30 milliard en 1989* » contre 40 en 1988) et financer la hausse de la contribution de la RFA à la Communauté européenne. Commentant ce projet, M. Gerhard Stoltenberg, ministre des finances, a estimé que ces hausses d'impôts indirects n'étaient pas comparables, par leur ampleur, au vaste programme de diminution des impôts directs engagé depuis 1986 par le gouvernement. Celui-ci se traduira par une diminution des impôts directs d'un montant annuel brut de « *près de 50 milliards de deutschemarks* » à partir de 1990.

IMMOBAIL btp

Les actionnaires d'IMMOBAIL, qui se sont réunis le 25 mai 1988 en assemblée générale ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1987 qui font apparaître un bénéfice net de 61 262 297,29 F, en progression de 10,3 % par rapport à l'exercice 1986 (55 538 269,25 F).

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 33 francs par action, contre 31 francs l'année dernière, soit une augmentation de 6,45 %.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 30 mai 1988 en échange du coupon n° 14.

L'assemblée générale a renouvelé, pour une période de 6 ans, les mandats d'administrateurs de la CAISSE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS et du COMPTOIR DES ENTREPRENEURS qui étaient arrivés à expiration.

Le même jour, les administrateurs d'IMMOBAIL se sont réunis en Conseil, pour examiner la production et les résultats du 1er trimestre de l'exercice 1988.

Dans une conjoncture toujours difficile, marquée par une forte concurrence, la production, à ce jour, s'élève à 103 123 000 F d'opérations de crédit-bail signées.

En ce qui concerne les comptes du 1er trimestre 1988, ceux-ci font apparaître un résultat d'exploitation, avant amortissements et provisions et avant comptabilisation d'un solde de produits exceptionnels, de 37,20 millions de francs contre 31,14 millions de francs au 1er trimestre de l'exercice 1987.

Après dotations aux comptes d'amortissements et de provisions (20,61 millions de francs contre 17,27 millions de francs au 31 mars 1987), *le bénéfice courant se monte à 16,59 millions de francs, en progression de 19,60 % par rapport à la même période de l'exercice antérieur (13,87 millions de francs).*

Quand au bénéfice net, du fait de la survenance d'un certain nombre de levées d'options, il atteint 18,26 millions de francs.

VALEURS DE FRANCE

BRED

Société d'investissement à capital fixe
Société anonyme au capital de 123 758 400 francs
régie par l'ordonnance n° 45-2710 du 2 novembre 1945
Siège social : 9, rue d'Argenson, 75008 Paris
RCS Paris B 329571079

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 8 juin 1988 a décidé la distribution à titre de dividende d'un montant de 8,37 F par action assorti d'un avoir fiscal de 1,86 F.

Ce dividende sera payable auprès de la BRED soit en numéraire à compter du 30 juin 1988, soit en actions, au seul choix de l'actionnaire, qui devra, s'il exerce cette option, en faire la demande au plus tard le 29 juillet 1988.

Au cas où cette option serait retenue, le prix de l'action qui sera remise en paiement du dividende a été fixé à 271,46 F, soit à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés des vingt séances de Bourse ayant précédé le 8 juin 1988, déduction faite du montant du dividende net.

Les actions remises en paiement du dividende porteront jouissance du 1er mars 1988.

THORN EMI

Thorn Emi annonce une surenchère de son offre d'achat sur Holophane, ainsi que sur la participation minoritaire de 13 % dans sa filiale Europhane.

Cette nouvelle offre représente 1 725 FF par action Holophane et 690 FF par action Europhane, soit respectivement 41 % et 35 % de plus que son offre initiale qui était de 1 222 FF par action Holophane et 510 FF par action Europhane.

Thorn Emi se réserve le droit de ne pas donner suite à l'offre s'il n'obtient pas 50 % des actions.

Ces nouvelles conditions se situent 15 % au-dessus de celles du projet d'offre conditionnelle présentée par la société Emess.

Contacts : Sharon Curley, Thorn Emi, office : 01-8362444, home : 01-9473491 ; Serge van Kempen, Fri Communication, office : 142665251.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 11 % 1977

Les intérêts courus du 20 juin 1987 au 19 juin 1988 seront payables à partir du 20 juin 1988, à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal (coupon numéro 11), après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 18,69 F, soit un net de 80,31 F.

Il est rappelé que les obligations portant :

- La lettre de la série « F » sont remboursables depuis le 20 juin 1978 ;
- La lettre de la série « D » sont remboursables depuis le 20 juin 1981 ;
- Les lettres des séries « A » et « C » sont remboursables depuis le 20 juin 1985.

SITUATION AU 31 MARS 1988



Au 31 mars 1988, la situation s'établit à 797.845 millions de francs contre 794.447 millions au 31 décembre 1987. Comparé à la situation au 31 mars 1987, le bilan progresse en un an de 8,1 %.
Cette évolution s'explique essentiellement par l'accroissement très marqué des opérations avec la clientèle : + 10,1 % en matière de ressources et + 14,3 % en matière d'emplois.
Ces progressions sont d'autant plus significatives qu'elles ont été obtenues malgré l'impact de la baisse du dollar qui se trouvait le 31 mars 1988 à 6,9 % au-dessous de son niveau du 31 mars 1987.
La dette à terme qui inclut les emprunts subordonnés ou participatifs a progressé de 22,2 %, soit plus de 9 milliards depuis un an. Au cours du 1er trimestre 1988 les opportunités du marché ont permis d'émettre à un rythme particulièrement soutenu : 5,6 milliards dont 3,3 milliards assortis d'une clause de subordination. Ces ressources sont destinées à accompagner le développement des opérations avec la clientèle tout en situant le CREDIT LYONNAIS favorablement au regard des ratios prudentiels les plus récents.

CL CREDIT LYONNAIS
LE POUVOIR DE DIRE OUI



CRÉDIT LOCAL de FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

A l'issue de son assemblée générale ordinaire tenue le 24 mai 1988, le Crédit Local de France communique les chiffres-clés de l'exercice 1987 :

TOTAL DU BILAN
153 milliards de francs (+ 28 % sur 1986).

MONTANT DES PRÊTS NOUVEAUX ACCORDÉS
33,6 milliards de francs (+ 20 % sur 1986).

ÉMISSIONS OBLIGATAIRES FRANCAISES
25,7 milliards de francs (+ 23 % sur 1986).

ÉMISSIONS OBLIGATAIRES INTERNATIONALES
12 milliards de yen, 150 millions de dollars, (rating AAA accordé par les agences américaines).

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT
1079 MF (+ 4 % sur 1986).

CAPITAUX PROPRES AU 31/12/1987
8 milliards de francs.

— LE BANQUIER DES AMBITIONS LOCALES —

ALLIANCE DE L'ÉPARGNE ET DU MÉCÉNAT DANS UN MÊME COMBAT CONTRE LA MALADIE ET POUR LA RECHERCHE

Une première. Les bulletins de souscription au fonds commun de placement Pasteur-Curie « Épargne Solidaire 2 », géré par le Crédit coopératif, peuvent désormais paraître dans la presse. C'est la première fois que la Commission des opérations de Bourse autorise une telle promotion des FCP en France.

Une première. Ce fonds commun de placement est le premier à être mis en place au profit de la recherche biomédicale. Il vous permet de faire fructifier votre épargne tout en soutenant financièrement le développement de l'Institut Pasteur, mondialement reconnu comme le centre de recherche de pointe sur les maladies infectieuses, notamment le SIDA, et l'extension de l'Institut Curie, l'un des plus importants centres de recherche sur le cancer.

INSTITUT PASTEUR & INSTITUT CURIE

Vingt-cinq pour cent des revenus annuels de vos parts seront affectés en dons, à égalité, à ces deux organismes et seront à ce titre déductibles de vos impôts.

Le taux de rendement moyen du FCP Pasteur-Curie devrait se situer autour de 8 %.

Il s'agit d'un placement sûr puisque le portefeuille du fonds est constitué principalement d'obligations françaises émises ou garanties par l'État.

Une première. Autre fait unique de ce placement d'« utilité sociale » : l'union, pour la première fois, de deux organismes de cette nature dans une même campagne de collecte et leur première participation à la création d'un produit financier.

Pourquoi deux instituts aussi prestigieux ont-ils jugé utile de s'allier pour faire appel à votre générosité ?

Parce qu'il s'agit — on a tendance à l'oublier — de deux organismes privés et que l'apport de l'État dont ils bénéficient, se révèle insuffisant face aux besoins financiers croissants que génèrent des recherches médicales nécessaires de haut niveau.

En un siècle, l'Institut Pasteur peut tirer fierté des nombreuses victoires remportées dans la lutte contre les grandes maladies infectieuses qui ravageaient les populations.

Récemment, avec le SIDA, il a montré qu'il était toujours aussi performant : découverte des deux premiers virus incriminés et mise au point rapide de tests de dépistage, recherches en cours d'un vaccin-prototype, contributions importantes à la connaissance du virus et de la maladie.

Mais il est également présent sur d'autres fronts, et ses succès ne peuvent provenir que de travaux de recherche diversifiés, pluridisciplinaires mais complémentaires.

L'Institut Pasteur doit assurer un budget annuel de 512 millions de francs, avec 15 % sous forme de dons.

L'Institut Curie est un « enfant de Pasteur », né au début du siècle. C'est aujourd'hui l'un des principaux centres de recherche, de prévention et de traitement du cancer.

La construction d'un nouvel hôpital ultra-moderne s'est avérée indispensable. Les travaux débutent en juin 1988 et seront achevés fin 1992.

Le coût de l'ensemble de l'opération est estimé à 360 millions de francs dont le financement devrait être réparti en trois masses : une participation de l'État de 40 %, des emprunts pour 35 %, les 25 % restants — 90 millions de francs — devant provenir des dons du public.

Soyez les premiers à vous associer à cette entreprise en faveur de la santé en réalisant un placement aussi sûr que généreux.

PLACEZ VOTRE ÉPARGNE EN AIDANT LA RECHERCHE MÉDICALE

RÈGLEMENT

FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Règlement
FICHE SIGNALÉTIQUE
ÉPARGNE SOLIDAIRE 2

Gérant et gestionnaire : CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT COOPÉRATIF, 33, rue des Trois-Fontanot, 92000 NANTERRE.
Dépositaire : BANQUE FRANÇAISE DE CRÉDIT COOPÉRATIF, 33, rue des Trois Fontanot, 92000 NANTERRE.

IDENTIFICATION DU FONDS

Caractérisation sommaire du fonds : obligations françaises à moyen et long terme (et autres titres de créance). - **Durée minimale de placement recommandée** : supérieure à 2 ans. - **Type et objectifs de gestion** : « priorité au dynamisme ». - Le FCP effectue des opérations de gestion sur le Matif. - **Dominante fiscale (pour les personnes physiques résidant en France)** : revenus d'obligations avec crédit d'impôt et prélèvement libératoire.

ORIENTATION DES PLACEMENTS-SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS

Épargne Solidaire 2 est principalement investi en obligations françaises à taux fixe ou variable. Ce fonds est réservé aux souscripteurs, personnes physiques ou morales, qui acceptent de consacrer chaque année 25 % du coupon brut sous forme de don à un des organismes (fondation ou association) signataires de la convention Épargne solidaire 2.

SOUSCRIPTIONS ET RACHATS :

Modalités des souscriptions et des rachats :
Établissements placeurs, lieu : agences BFCC. - Périodicité d'établissement des valeurs liquidatives : tous les vendredis. - Possibilité d'acquérir des millièmes de part. - Montant minimum de la première souscription : 5 050 F, soit 5 000 F + 1 % de commission de souscription. - Souscriptions ultérieures : minimum 1 010 F.
Commission de souscription : 1 %. Toutefois, exonération en cas de réinvestissement de tout ou partie du coupon et pour les opérations de rachats et de souscriptions simultanées concernant ce fonds.
Commission de rachat : 0 %.

FRAIS DE GESTION :

Montant maximal des frais de gestion : 2 % HT de l'actif net, déduction faite des parts de fonds communs ou des actions de SICAV en portefeuille. Ce taux est dégressif selon le barème suivant : 1,80 % si l'actif est égal ou supérieur à 20 MF, 1,50 % si l'actif est égal ou supérieur à 50 MF, 1,30 % si l'actif est égal ou supérieur à 150 MF. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du fonds.

LIEU DE PUBLICATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE, DES PRIX D'ÉMISSION ET DE RACHAT :

BFCC, 33, rue des Trois-Fontanot, 92000, NANTERRE.

DÉFINITION ET DISTRIBUTION DES REVENUS :

La comptabilisation des coupons sera effectuée « intérêts courus ».
La distribution sera annuelle.

Faites confiance au fonds commun de placement Pasteur-Curie. Épargne solidaire 2 créé et géré par le Crédit coopératif
Banque de l'Économie sociale

FISCALITÉ :

Les entreprises membres du fonds commun sont soumises au régime des plus-values de cession des titres en portefeuille. - Les particuliers sont imposés sur les plus-values si le total des cessions des valeurs mobilières dépasse un montant déterminé en fonction de la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu.

Le fonds commun de placement Épargne solidaire 2 choisit l'option, conseillée par la Commission des opérations de Bourse, de diffuser des plaquettes trimestrielles à l'attention du public. Ces plaquettes seront disponibles auprès des agences BFCC.

Durée du fonds : 5 exercices. Date de création du fonds : 06-02-1987. - Valeur d'origine de la part : 1 000 F. Date de clôture de l'exercice : dernière valorisation du mois de novembre de chaque année.

Nom du commissaire aux comptes : M. Jean DELSOL, 47, rue de Villiers, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Le document général sur les fonds communs de placement qui complète le présent règlement peut être obtenu par les souscripteurs et le public auprès des agences de la Banque française de crédit coopératif.

Règlement approuvé par décision de la Commission des opérations de Bourse en date du 30 juillet 1985 (document général) et du 30 mars 1988 (document particulier).

Si vous souhaitez connaître la valeur de la dernière cotation de la part (à titre indicatif) : tapez 3614 et le code COOPA sur minitel ou téléphonez au 47-24-86-44. Si vous souhaitez plus de précisions : Délégation générale de Paris du Crédit coopératif, 38, avenue Hoche, 75008 PARIS. Tél. : 45-63-13-30.



Bulletin à remplir pour souscrire au FCP et à retourner au CRÉDIT COOPÉRATIF, 38, avenue Hoche, 75008 Paris

accord COB n° 003946 pour publicité directe du 18-04-1988

COMMENT SOUSCRIRE ?

Le fonctionnement de ce placement d'entraide est très simple.

1) Vous choisissez le montant de votre placement ÉPARGNE SOLIDAIRE 2 (qui doit être, lors du premier versement, égal ou supérieur à 5 050 F, correspondant à la notion d'*épargne stable, selon le règlement de ce FCP*). Ce montant est transformé en un certain nombre de *« parts »* du FCP EPARGNE SOLIDAIRE 2. Par la suite, vous pourrez souscrire (1 010 F) ou revendre une ou plusieurs parts en fonction de vos possibilités et de vos besoins du moment.
2) Par chèque bancaire ou postal, vous envoyez la somme ainsi choisie au Crédit coopératif, qui enregistre votre souscription à ÉPARGNE SOLIDAIRE 2 chaque vendredi sur la base de la valeur calculée le jour même pour tout chèque parvenu avant le jeudi midi. Sinon, l'enregistrement aura lieu le vendredi suivant.
3) Vous recevez du Crédit coopératif (dans le mois) un relevé nominatif de parts du FCP « ÉPARGNE SOLIDAIRE 2 ».
4) *Une fois l'an,* à la clôture de l'exercice du fonds (fin novembre), *le Crédit Coopératif verse, en votre nom, le quart des intérêts procurés par votre épargne, à titre de don,* à l'organisme que vous avez choisi en souscrivant au FCP « ÉPARGNE SOLIDAIRE 2 ». Vous recevrez de cet organisme, avec l'attestation du don, une lettre vous précisant :
- ses projets d'action ;
- les besoins de financement correspondants, cela afin de vous permettre d'ajouter, spontanément et librement, un supplément de don.

FAITES UNE BONNE ACTION,
REJOIGNEZ LE FCP « ÉPARGNE SOLIDAIRE 2 » PASTEUR-CURIE

ADHÉSION AU FONDS COMMUN DE PLACEMENT « ÉPARGNE SOLIDAIRE 2 »

Nom des organismes bénéficiaires du don
Instituts Pasteur et Curie.

Je soussigné(e) ______
Nom ______
Prénom ______ Date de naissance ______
ou Dénomination de personne morale ______
______ N° SIRET ______
Adresse complète ______
______
______

décide de souscrire au fonds commun de placement « ÉPARGNE SOLIDAIRE 2 »

Ci-joint la somme de F ______ (en chiffres)

Le montant du versement doit être au minimum de 5 050 F (soit 5 000 F + 1 % de commission de souscription) pour la première souscription, et 1 010 F par souscription suivante.
Par
☐ CCP (3 volets) ☐ chèque bancaire ou postal à l'ordre de BFCC FCP « ÉPARGNE SOLIDAIRE 2 »
En retour, je recevrai de la Banque française de crédit coopératif, seule dépositaire du fonds commun de placement « ÉPARGNE SOLIDAIRE 2 », un relevé nominatif de parts du FCP.
Je reconnais en outre avoir pris connaissance de la fiche signalétique et avoir été informé que je pourrai me procurer, auprès de la BFCC et des guichets des établissements habilités à recevoir les souscriptions et les rachats, le document général et le dernier rapport annuel de gestion.
J'accepte que mes nom, prénom et adresse complète soient communiqués aux organismes bénéficiaires du don dès ma première souscription.
☐ OUI ☐ NON

Cachet (personnes morales)
Date ______
Signature

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PRETABAIL SICOMI Groupe Courcelles

Le Conseil d'administration de Prétabail-Sicomi s'est réuni, le 7 juin, sous la présidence de M. J.-C. Genton pour examiner le principe d'une fusion-absorption de Sicommerce, Sicomi au capital de 200 millions de francs, par Prétabail ; il a donné tous pouvoirs à son président pour préparer le traité de fusion, qui serait soumis à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire convoquée à l'automne. Sous réserve d'une étude plus complète de la situation respective des deux sociétés, l'opération pourrait être réalisée sur une valorisation de Prétabail-Sicomi de l'ordre de dix fois celle de Sicommerce.

Cette opération s'inscrit dans la perspective plus vaste d'un projet de rapprochement entre le groupe Arc-Union et les sociétés du groupe Courcelles, visant à regrouper sous une gestion unique un ensemble de sociétés, qui interviendra dans le domaine immobilier de la manière la plus large qui soit, avec des moyens humains et financiers importants, permettant d'offrir à la clientèle une gamme complète de services.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 10,60 % – 1979

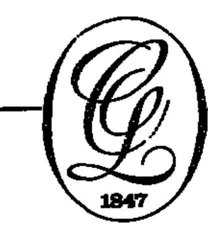
Les intérêts courus du 21 juin 1987 au 20 juin 1988 seront payables à partir du 21 juin 1988 à raison de 190, 80 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon nº 9 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 21,20 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 36,02 F, soit un net de 154,78 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans la série de numéros 83 652 à 113 463 sortis au tirage au sort du 19 avril 1988 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon nº 10 au 21 juin 1989 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront *effectués sans* frais auprès des intermédiaires financiers habituels.

Il est rappelé que les titres compris dans les séries de numéros 370 069 à 383 957, 393 571 à 407 459, 115 364 à 131 141, 14 023 à 29 911, 416 246 à 430 134, 13 001 à 54 075, 54 076 à 83 651, 351 753 à 370 068, 383 958 à 393 570, *407 460 à 416 245* et *430 135 à 431 894 sont respectivement remboursables depuis* le 21 juin 1980, le 21 juin 1981, le 21 juin 1982, le 21 juin 1983, le 21 juin 1984, le 21 juin 1985, le 21 juin 1986 et le 21 juin 1987.



COMPAGNIE LEBON

*Les actionnaires de la Compagnie Lebon se sont réunis le 1er juin 1988 en assem*blée générale ordinaire, sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont, pour statuer sur les comptes de l'exercice 1987.

Ces comptes présentent un résultat bénéficiaire de 75 115 185 F contre 51 698 942 F en 1986.

Un dividende de 34 F *par action* (plus *avoir fiscal de 17 F) sera* mis en paiement le 1er juillet 1988.

Toutes les résolutions proposées à l'assemblée ont été adoptées. L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Didier Pfeiffer et a ratifié la cooptation de MM. Jean-Pierre Le Cam et Paul Paoli.

Dans son allocution, M. Roger Paluel-Marmont a indiqué :

« ... En juillet dernier, le Tribunal arbitral de Genève a rendu un jugement qui reconnaissait le bien-fondé de la demande de Petros. Il vient maintenant de rendre sa sentence finale sur le montant des indemnités dues par Stoflis à Petros.

Petros réclamait à la date du 1er juillet 1984 la somme de 53,9 MF suisses (environ 216 MFF) auxquels devaient s'ajouter des intérêts de retard et éventuellement les dépens. *Le* jugement récent condamne Stoflis à *16 750 000* dollars (environ 95 MFF). La Compagnie Lebon, qui s'est portée caution en 1979 des engagements de Stoflis, conjointement et solidairement avec d'autres sociétés, a pour sa part dans ses comptes au 31 décembre 1987 une provision totale de 58,5 MF.

Ainsi se termine une déplorable affaire qui date de 1979 et que je me suis efforcé de clarifier et de limiter, dès mon arrivée en 1982. Pour lourde que soit la pénalité, elle met fin à une hypothèque qui était chaque jour plus pesante pour votre Société et qui a mobilisé depuis six ans une part importante de l'énergie de vos dirigeants. Compte tenu des précautions prises, elle n'a pas pour conséquence d'entamer les œuvres vives de votre maison.

L'année 1987 s'est traduite par une nouvelle et sensible augmentation des résultats de votre société avec *75,1 MF* de bénéfice net contre *51,7 MF* l'année dernière, et il vous est proposé, pour la sixième année consécutive, une augmentation du dividende global, qui passera de 45 à 51 F par action. Le désir de votre conseil est de poursuivre une augmentation régulière de votre dividende, nettement supérieure à la hausse des prix.

Trois participations nouvelles ont été prises en 1987 par la Compagnie Lebon : Etelec, Petitjean SA et Marceau Investissements, dont il vous a été parlé dans le rapport.

Les deux premières sont des participations industrielles dans des sociétés en cours de développement auxquelles nous entendons apporter tout l'appui nécessaire pour les consolider, accroître leurs bénéfices, et dont nous retirerons ultérieurement le prix de *nos efforts.*

Bien que négociées au cours du premier semestre 1987 dans un contexte très différent de celui d'aujourd'hui, les conditions d'acquisition de ces participations ont été raisonnables et les résultats sont conformes à nos espérances.

Marceau Investissements répond à une motivation supplémentaire : pouvoir participer en commun, avec des partenaires hautement qualifiés, à des études de dossiers et bénéficier aussi de leur expérience industrielle.

... Avant l'automne 1987, nous avons arbitré une partie de notre portefeuille titres contre les participations dont je viens de vous parler.

Notre portefeuille de placements, qui représentait, en valeur boursière, 228 MF au 31 décembre 1987, a donné lieu à 11,3 MF de provisions passées ligne par ligne, alors que ce même *portefeuille comprenait à cette date* 78,8 MF de *plus-values* latentes.

Depuis plusieurs années, votre conseil était attentif au déséquilibre des actifs de la Compagnie Lebon, par suite de la participation dans CDME, qui en représentait à elle seule plus de 50 %.

Un investissement, quelle que soit sa qualité, ne doit pas constituer une telle proportion d'un holding financier dont la règle première doit être la diversification.

De plus, la Compagnie Lebon n'a ni la vocation ni les moyens d'exercer sur une filiale devenue aussi importante les contrôles suffisants que chacun est en droit d'attendre d'une maison mère majoritaire.

Par ailleurs, notre filiale CDME était engagée à juste titre dans un plan de développement en Europe et aux Etats-Unis qui nécessitera sans doute, pour être exécuté avec la rapidité souhaitable et profiter des opportunités qui se présenteront à elle, des capitaux propres supplémentaires que la Compagnie Lebon, sa maison mère, risquait de ne plus pouvoir lui fournir.

Lorsque la CFAO, puissante société spécialisée dans le commerce international, est devenue en décembre dernier actionnaire de la Compagnie Lebon et de CDME et *a manifesté tout l'intérêt qu'elle portait* à cette dernière, *elle* est apparue à votre conseil comme un partenaire souhaitable pour CDME. La CFAO est à même de l'aider à poursuivre activement sa croissance, de lui apporter l'environnement dont elle a besoin, tout en lui laissant une suffisante autonomie pour conserver le dynamisme de sa direction et de son personnel ainsi que sa culture.

Pour ces raisons, en février dernier, la Compagnie Lebon a cédé 38 % du capital de CDME à la CFAO dans des conditions très appréciables pour votre société.

Ce mouvement est dans le droit fil de la politique que, au nom du conseil, je vous ai exposée en 1982, lorsque, pour la première fois, j'ai eu l'honneur de présider cette assemblée. Je vous disais alors : « Le rôle de la Compagnie Lebon est d'être un holding vrai et vivant : j'entends par ces termes une société animant plusieurs entreprises *dont les risques économiques sont différents, dont les poids respectifs ne doivent* pas être trop dissemblables, et dont aucune ne doit être d'une taille telle qu'elle risque d'entraîner la maison mère dans des difficultés insupportables. »

Notre rôle est d'aider au développement des sociétés auxquelles nous participons pour les porter jusqu'au niveau de prospérité et de taille où d'autres actionnaires pourront à leur tour les aider à franchir une étape nouvelle.

Au cours des derniers mois, nous avons donné à la Compagnie Lebon de nouvelles possibilités d'action, nous avons limité les conséquences financières de l'opération Stoflis, nous avons à l'étude de nouvelles prises de participation qui sont à notre taille et répondent à nos objectifs. C'est donc avec une confiance accrue que la Compagnie Lebon peut aborder les années à venir.

Marchés financiers

LONDRES

Où est passé le trésor de « Mister Clowes » ?

La chasse est ouverte dans la City pour tenter de localiser les *185 millions de livres* (*1,9 milliard* de francs) déposés par quelque dix-huit mille investisseurs privés britanniques dans la société de M. Peter Clowes, propriétaire de Barlow Clowes International. Une enquête a *été ouverte* à *la suite* de plaintes de nombreux petits porteurs.

Selon la presse britannique, les enquêteurs se sont penchés sur la filiale de M. Clowes à Gibraltar et cherchent à savoir si un yacht luxueux, le *Boukephalas*, dont se sert la famille Clowes, n'a pas été acheté par des sociétés agissant pour le compte de la firme d'investissement britannique. *Le yacht*, d'une valeur de 2,5 millions de dollars, appartenait à Tina Onassis et s'appelait alors l'*Athina R.*

Une enquête a *été* également *ouverte sur les autres avoirs* de M. Clowes, notamment un Lear Jet, dont il se servait fréquemment pour ses voyages.

M. Clowes est propriétaire d'une vingtaine de sociétés opérant dans différents secteurs, comme la joaillerie, l'informatique et l'immobilier. Les syndics désignés par les autorités financières britanniques vont également éplucher les comptes en banque de M. Clowes à Londres, à Gibraltar et à Genève notamment.

L'enquête menée par des fonctionnaires du département de l'industrie et du commerce (DTI) avait débuté en novembre dernier, à la suite de plaintes de petits porteurs auxquels la société d'investissement avait promis des gains importants sur l'achat de fonds d'État. Le Security Investment Board (SIB), chargé du contrôle des opérations financières en Grande-Bretagne, a pris le relais pour évaluer l'ampleur du préjudice. – *(AFP.)*

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	2 juin 1988
Total actif	703 418
dont	
Or	223 347
Disponibilités à vue à l'étranger	96 459
ECU	55 263
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 718
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération *monétaire*	74 920
Concours au Trésor public	49 640
Titres d'Etat (bons et obligations)	20 677
Autres titres des marchés *monétaire et obligataire*	350
Effets privés	115 506
Effets en cours de recouvrement	27 850
Total passif	703 418
dont	
Billets en circulation	221 714
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	67 808
Compte courant du Trésor public	19 322
Reprises de liquidités	27 435
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contre-partie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 180
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	72 056
Réserve de réévaluation des *avoirs publics en or*	259 363

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération *sur appel d'offres* .... *7,25 %*
– Taux des pensions à sept jours . 7,50 %
– Taux d'escompte .... 9,50 %
– Taux des avances sur titres .... 10,50 %

SUISSE

La place financière pourrait perdre son attrait

La place financière suisse risque de perdre de son attractivité, a estimé l'Association des banques étrangères en Suisse. Cette association fonde ses craintes sur des conditions moins intéressantes en Suisse que dans d'autres pays, en l'occurrence des obstacles fiscaux, ainsi qu'une force d'innovation et une flexibilité insuffisantes.

L'association regroupe deux cent huit instituts bancaires et sociétés financières ayant réalisé, en 1987, un bilan global de 99 milliards de francs suisses (406 milliards de francs), soit 4,7 % de plus que l'année précédente. Malgré le krach boursier d'octobre dernier et l'affaiblissement du dollar, ce résultat représente un record, a précisé M. Jean-Pierre Cuoni, président de l'association et directeur de la Citibank, à Zurich. Les responsables de l'association ont cependant constaté que la place financière suisse a connu, ces dernières années, une croissance inférieure à celle de ses concurrentes et qu'elle a perdu des parts de marché. – *(AFP.)*

SUÈDE

Fusion de deux sociétés de travaux publics

Les sociétés suédoises ABV et JCC (spécialisées dans la construction, *l'équipement, les travaux publics et* l'immobilier) ont décidé de fusionner pour créer un nouveau groupe baptisé Nordic Construction Company (NCC), destiné à devenir le deuxième dans le secteur du BTP en Suède.

NCC, dont l'entrée en activité est prévue au 1er janvier 1988, regroupera quelque vingt mille employés et réalisera un chiffre d'affaires annuel attendu d'environ 16 milliards de couronnes. NCC possède également un parc immobilier estimé à quelque 6,5 milliards de couronnes. NCC sera désormais un concurrent direct pour le géant suédois du bâtiment et des travaux publics, Skanska (trente mille salariés).

● **L'Arabie saoudite lance un emprunt.** – Le Trésor saoudien a lancé, samedi 11 juin, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, un grand emprunt auprès des banques sur les marchés financiers du royaume, afin de financer un déficit budgétaire persistant en raison de la chute des revenus pétroliers. Les autorités monétaires ont émis pour 1,5 milliard de ryals (400 millions de dollars) de bons du Trésor. L'émission a été bien accueillie dans les milieux financiers. – *(AFP.)*

FAITS ET RÉSULTATS

● **Boots : le bénéfice augmente de 10 %.** – Boots, la principale chaîne de pharmacies et laboratoires de production pharmaceutique en Grande-Bretagne, annonce une hausse de 10 % de son bénéfice avant impôts pour l'exercice clos le 31 mars dernier (267,2 millions de livres, contre 242,8 millions pour l'exercice précédent). Ce résultat est nettement supérieur aux prévisions des analystes (235 et 238 millions). Le chiffre d'affaires a diminué de 4 %, à 2,26 milliards de livres contre 2,35 milliards. Le dividende final a été fixé à 5,7 pence, faisant un total *pour l'année de 8,8 pence* contre 8 pence, et le bénéfice par action a progressé à 20,4 pence contre 19,5 précédemment. La direction a précisé que la compagnie doit faire face à une compétitivité accrue dans plusieurs domaines, mais qu'elle reste optimiste quant à une amélioration de ses résultats. – *(AFP.)*

● **Nord-Est : optimisme pour 1988.** – Le groupe Nord-Est, qui met désormais l'accent sur la composante industrielle de son activité, table pour 1988 sur une hausse de ses bénéfices de 20 %. Après une progression de 26 % de son bénéfice net (part du groupe) en 1987 à 142,2 millions de francs (pour un chiffre d'affaires de 4,77 milliards de francs), Nord-Est (société de portefeuille), dont Paribas détient 39 %, souhaite *« reconcentrer ses forces sur trois pôles : le chauffage, l'emballage et la mécanique »*, a déclaré son PDG, M. Rambaud. *« Notre ambition est d'atteindre, dans chacun de ces secteurs, la dimension européenne »*, a-t-il souligné. Pour 1988, l'investissement du groupe atteindra 180 millions de francs, tandis que la part du secteur industriel dans les résultats représentera 80 % en 1988 contre 75 % en 1987 et 16 % en 1983. Le groupe dispose d'une trésorerie de 450 millions de francs et d'un portefeuille obligataire de 275 millions. A l'horizon 1990, Nord-Est, *« qui étudie des prises de participations ou des acquisition d'entreprises »*, espère dégager un bénéfice net représentant 5 % du chiffre d'affaires, selon son PDG. Pour 1990, Nord-Est table sur un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de francs pour un bénéfice net de 250 millions de francs et pour 1992 respectivement 6,5 milliards et 300 millions.

● **Fermenta : retour aux bénéfices.** – Le fabricant suédois de produits pharmaceutiques Fermenta, spécialisé principalement dans la production de pénicilline de base, a enregistré pour les quatre premiers mois de cette année un bénéfice avant impôt de 59 millions de couronnes suédoises (soit 59 millions de francs) contre un déficit de 83 millions de couronnes pour la même période en *1987.* Le communiqué de la société ne précise cependant pas le montant du chiffre d'affaires ni la raison de ce retour aux profits. Pour l'ensemble de 1987, la société suédoise avait enregistré un déficit avant impôts et dotations limité à *113* millions de couronnes contre une perte de *613* millions de couronnes en 1986. Fermenta, et en particulier son ancien PDG, M. Refaat El-Sayed, avaient été au centre d'un « scandale » retentissant *fin 1986 dans les milieux* économiques et financiers suédois. La découverte de graves irrégularités dans la comptabilité de Fermenta, ainsi qu'une manipulation des prévisions et résultats avaient provoqué l'effondrement des cours des actions de Fermenta et avaient abouti à l'exclusion de la société de la Bourse de Stockholm fin 1986. Une enquête judiciaire, toujours en cours, avait alors été ouverte et plusieurs personnalités de l'ancien conseil d'administration avaient été mises en cause, dont M. El-Sayed, dont les dettes totales envers son ancienne société dépasseraient le milliard de couronnes. – (*AFP.*)

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	291	288	I.G.F.	125	120
Amault & Associés	470	503	IN2	142	146
Asystel	264	264	Int. Metal Service	300	300
B.A.C.	444	440	La Commande Electro.	280	289
B. Demachy & Assoc.	385	390	Le gd livre du mois	280	281 20
B.I.C.M.	584	580	Loca Investissement	249	250 10
B.I.P.	445	455	Locamic	170	170
Boiron	335	335	Marlin Immobilier	295	283 o
Bolloré Technologies	749	751	Metallurg. Minière	144	149
Buitoni	1036	1040	Métrologie Internat.	390	398
Câbles de Lyon	1478	1475	Microservice	135	137
Calberson	670	675	M.M.B.M.	510	553
Canal Plus	543	550	Molex	214	215
Cardif	1235	1235	Navale-Delmas	546	623
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	264	264	Olivetti-Logabax	179	175
C.A.T.C.	129 60	130	Ons. Gest.Fin.	310	310
C.D.M.E.	865	880	Presbourg (C. In. & Fin.)	97 20	97 50
C. Equip. Elect.	298	295 c	Présence Assurance	400	405
C.E.G.I.D.	625	630 c	Rezel	870	905
C.E.G.E.P.	180	180	St-Gobain Emballage	1235	1285
C.E.P.-Communication	1341	1380 c	St-Honoré Matignon	178	180
C.G.I. Informatique	750	749	S.C.G.P.M.	252 70	287 d
Ciments d'Origny	495	505	Segin	370	370 c
C.N.I.M.	305	310	Sema-Metra	420	420
Concept	286	284	S.E.P.	1180	1189
Conforama	700	712	S.M.T. Goupil	280	280
Creeks	370	369 50	Sodexho	820	800
Delta	140	143 80	Supra	280	280
Dauphin	4089	4030	TF1	219 90	220
Devanlay	1130	1140	Unilog	168 40	173
Deville	650	676	Union Financ. de Fr.	412	421
Duménil-Leblé	1010	1000	Valeurs de France	330	336
Editions Belfond	149 40	147 10			
Elysées Investiss.	23	23 90			
Finacor	582	580			
Gointoil	465	483 60			
Guy Degrenne	830	800			
I.C.C.	231	233			
IDIA	220	220			

Marché des options négociables le 10 juin 1988

Nombre de contrats : 15 455

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	440	25	35	2,80	15
CGE	240	48	50	–	3
Elf-Aquitaine	280	62	62	1	3
Lafarge-Coppée	1 100	154	250	–	8,50
Michelin	160	44	45	–	2,10
Midi	1 550	105	255	62	–
Paribas	400	3,15	18	17,50	–
Peugeot	920	200	215	0,80	10,50
Saint-Gobain	440	46	47	0,50	6,50
Thomson-CSF	168	48	37	–	5

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 juin 1988

Nombre de contrats : 34 855

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	104,10	102,55	101,70
Précédent	104	102,40	101,55

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	1,44	1,65	0,98	2,06

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,83 F ↑

Le dollar était en hausse, le lundi 13 juin, à Tokyo, où il franchissait la barre des 125 yens dès les premiers échanges. A Paris, le dollar entre banques évoluait à 5,83 F, contre 5,8025 F vendredi dans un marché où la devise française était très attaquée au lendemain du deuxième tour des élections législatives.

FRANCFORT	10 juin	13 juin
Dollar (en DM)	1,7210	1,7225

TOKYO	10 juin	13 juin
Dollar (en yens)	124,85	125,25

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 juin) ..... 6 13/16-6 7/8 %
New-York (10 juin) .. 7 5/16-7 3/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	9 juin	10 juin
Valeurs françaises	124	
Valeurs étrangères	112,9	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 juin	10 juin
Indice général	351,1	350,4

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	9 juin	10 juin
Industrielles	2 093,35	2 101,71

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	9 juin	10 juin
Industrielles	1 463,7	1 468,2
Mines d'or	228,50	228,60
Fonds d'État	89,86	89,89

TOKYO

	10 juin	13 juin
Nikkei Dow Jones	27 920,36	28 037,50
Indice général	2 199,92	

Marchés financiers

BOURSE DU 10 JUIN

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3870	C.N.E. 3%	3805	3806	3820	+ 0 39
1040	B.N.P. T.P.	1070	1067	1068	− 0 19
1080	C.C.F. T.P.	1023	1020	1020	− 0 29
1080	Créd. Lyon. T.P.	1061	1061	1061	....
1240	Renault T.P.	1287	1290	1287	....
1510	Rhône-Poul. T.P.	1611	1615	1615	+ 0 25
1265	St-Gobain T.P.	1277	1279	1279	+ 0 16
1220	Thomson T.P.	1248	1248	1248	....
410	Accor	462	466	465	+ 0 65
480	Air Liquide	573	585	578	+ 0 87
1750	Alcatel ★	2350	2313	2198	− 6 47
1130	Als. Superm.	1245	1250	1250	+ 0 40
220	A.L.S.P.I.	313 90	305	310	− 1 24
270	Alsthom ★	309	310	316	+ 2 27
2000	Arjom. Prioux ★	2205	2227	2250	+ 2 04
505	Aussedat-Rey	538	539	539	+ 0 19
790	Aux. Entrepr. ★	932	950	925	− 0 75
760	Av. Dassault ★	798	800	810	+ 1 50
295	BAFIP ★	355	359	350	− 1 41
280	Bail-Equipem. ★	302	304 50	299	− 0 99
805	Bail Investis.	843	842	845	+ 0 24
240	B.N.P. C.I.	292	292	292	....
405	Cie Bancaire ★	472	470	470	− 0 42
305	Bazar H.-V.	380	361	360	....
380	Béghin-Say ★	482	478	466 50	− 3 22
715	Berger (Ma)	790	795	800	+ 1 27
655	Bic ★	725	721	735	+ 1 38
1090	B.I.S.	1329	1325	1310	− 1 43
2040	Bongrain S.A. ★	2349	2330	2350	+ 0 04
960	Bouygues ★	965	960	940	− 2 59
72	B.P. France ★	79 35	78 70	79	− 0 44
4180	B.S.N. ★	4700	4643	4700	....
1940	Cap Gem. S. ★	2268	2150	2195	+ 8 47
1380	Carnaud	400	382	385	− 3 75
2280	Carrefour ★	2615	2595	2625	+ 0 38
120	Casino	152	155	154 50	+ 1 64
102	Casino A.D.P.	116 50	116	116	− 0 43
975	C.C.M.C.	968	968	968	....
600	Cetelem	719	710	720	+ 0 14
430	Cerus ★	457	457	451	− 1 31
1430	C.F.A.O. ★	1440	1435	1435	− 0 35
235	C.G.E.	285 80	281	280	− 2 03
910	C.G.I.P. ★	1078	1070	1080	+ 0 09
945	Chargeurs S.A ★	1150	1149	1139	− 0 96
980	Ciments franç. ★	1024	1025	1023	− 0 10
400	Club Méditerr. ★	454	454	469 90	+ 3 50
155	Codetel ★	168 10	169	170	+ 1 13
275	Cofimeg	300	299 90	303	+ 1
1850	Colas ★	2190	2135	2125	− 2 97
260	Compt. Entrepr.	237	233	230	− 2 95
625	Compt. Mod. ★	699	689	676	− 3 29
625	Créd. Foncier ★	881	899	920	+ 4 43
380	Crédit F. Imm. ★	415	415	410	− 1 20
107	C.C.F.	120 90	118 90	119 20	− 1 41
435	Créd. Lyon. (CI)	515	514	514	− 0 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
765	Crédit Nat. ★	880	880	895	+ 1 70
545	CSEE (exSign.) ★	560	559	550	− 1 79
255	Crouzet ★	284	280	289 70	+ 2 01
2190	Damart S.A. ★	2499	2400	2450	− 1 96
....	Darty	402	400 10	404	+ 0 50
....	Darty (DP)	300	300	300	....
1580	De Dietrich	1700	1700	1715	+ 0 88
193	Dév. R.d.C. (Li)	192 60	193 20	193 20	+ 0 31
420	D.M.C.	470	466	464	− 1 28
300	Drouot Assur.	341	338 50	338 50	− 0 73
1810	Docks France ★	1710	1725	1800	+ 5 26
515	Dumez ★	629	640	656	+ 4 29
1120	Eaux (Gén.)	1230	1220	1233	+ 0 24
1130	Ecco ★	1337	1340	1350	+ 0 97
610	Electrofinanc. ★	756	740	742	− 1 85
380	El. S. Dassault	470	465	473	+ 0 64
275	Elf-Aquitaine	338 50	337	332	− 1 92
240	— (certific.)	284	283 80	280	− 1 41
610	Epeda-B-Faure	695	697	697	+ 0 29
2170	Essilor	2505	2500	2560	+ 2 20
1460	Essilor Int. (DP)	1640	1678	1631	− 0 55
290	Esso S.A.F. ★	325	320	320	− 1 54
1230	Eurafrance	1552	1556	1585	+ 2 13
1050	Eurocom ★	1100	1120	1110	+ 0 91
2290	Euromarché	2596	2620	2606	+ 0 39
490	Europe n° 1 ★	600	600	599	− 0 17
34	Eurotunnel ★	32 60	32 70	33 20	+ 1 84
880	Exor ★	949	941	942	− 0 74
800	Facom	885	884	877	− 0 90
930	Fichet-bauche	940	943	945	+ 0 53
196	Finextel ★	210	210 10	215	+ 2 38
112	Fives-Lille ★	130	128	129 50	− 0 38
1080	Fromageries Bel	1275	1250	1251	− 1 88
800	Gal. Lafayette ★	871	870	870	− 0 11
280	Gascogne	309	303	303	− 1 94
1210	Gaz et Eaux	1345	1340	1348	+ 0 22
460	Géophysique ★	539	550	549	+ 1 86
495	Gerland	580	580	580	....
445	GTM-Entrepose	530	532	529	− 0 19
520	Guyenne-Gasc. ★	580	576	585	+ 0 86
1820	Hachette ★	2375	2360	2395	+ 0 84
525	Havas ★	644	645	642	− 0 31
395	Hénin (La)	461	471	471 60	+ 2 30
980	Hutchinson ★	1059	1048	1092	+ 3 12
179	Imétal	208 50	210 10	211	+ 2 18
305	Imm. Plaine-M.	320	325	322	+ 0 63
1000	Ingénico ★	1182	1185	1122	− 5 08
3140	Inst. Mérieux	3360	3302	3410	+ 1 49
510	Interbail ★	537	539	535	− 0 37
1240	Intertechnique	1290	1252	1300	+ 0 78
710	J. Lefebvre	840	842	849	+ 1 07
1080	Lab. Bellon	1359	1360	1369	+ 0 74
1130	Lafarge-Coppée	1349	1320	1346	− 0 22
1100	Labon ★	1260	1278	1270	+ 0 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2550	Legrand ★	2810	2820	2781	− 1 03
1980	Legrand (DP) ★	2200	2180	2191	− 0 41
605	Leroy-Somer ★	802	780	799	− 0 37
1910	Lesieur	1895	1920	1902	+ 0 37
840	Locabail Immob.	669	661	660	− 1 35
380	Locafrance ★	428 50	430	423	− 1 28
790	Locindus	873	861	880	+ 0 80
285	Luchaire	298	300	295	− 1 01
1850	L.V.M.H. ★	2580	2551	2551	− 1 12
1170	Lyonn. Eaux ★	1340	1340	1335	− 0 37
50	Mais. Phénix	59	61	64 50	+ 9 32
345	Majorette (Ly)	263	231	231	− 12 17
265	Mar. Wendel ★	314	310	313	− 0 32
148	Matra ★	187	189	189 10	+ 1 12
2170	Merlin-Gerin ★	2338	2295	2330	− 0 34
177	Michelin	205	202	207 80	+ 1 37
1470	Midi (Cie)	1610	1593	1615	+ 0 31
161	Midland Bk SA ★	189	187	188	− 0 53
460	Min. Salsig. (Ma)	531	519	519	− 2 26
47	M.M. Penarroya	66 10	66 10	67 10	+ 1 51
69	Moulinex	75 90	75 55	77	+ 1 45
980	Navig. Mixtes ★	1057	1055	1065	+ 0 76
90	Nord-Est ★	104	111	110 20	+ 5 96
365	Nordon (Ny)	400	415	415	+ 3 75
380	Nouvelles Gal.	454 90	451	440 10	− 3 25
605	Occid. (Gén.) ★	773	773	780	+ 0 91
885	Omn.F.Paris	1132	1130	1130	− 0 18
320	Olida-Caby	350	350	350	....
3050	Oréal (L')	3415	3370	3300	− 3 37
360	Paribas	383	376	382	− 0 26
315	Paris-Réesc. ★	377	382 50	379 10	+ 0 56
1010	Pechelbronn ★	1188	1161	1150	− 3 20
275	Penhoet	338	341	339	+ 0 30
930	Pernod-Ricard ★	960	950	955	− 0 52
1020	Peugeot S.A.	1110	1124	1134	+ 2 16
510	Poliet ★	540	544	535	− 0 93
640	P.M. Labinal	690	689	689	− 0 14
2340	Presses Cité ★	2571	2471	2580	+ 0 35
1100	Prétabail Sic.	1116	1135	1135	+ 1 70
670	Primagaz	610	625	630	+ 3 28
420	Printemps ★	520	524	507	− 2 50
1380	Promodès	1570	1560	1571	+ 0 06
780	Radiotechn. ★	699	704	700	+ 0 14
68	Raff. Dist. Total	72	70 40	70 40	− 2 22
2400	Redoute (La) ★	2550	2541	2541	− 0 35
315	Robur financière	345	347	347	+ 0 58
800	Roussel-Uclaf	886	896	900	+ 1 58
540	Rous.-Ucl.-C.N.I.	602	626	626	+ 3 99
3070	R. Impériale (Ly)	3370	3372	3375	+ 0 15
161	Sade	180	179 90	179 90	− 0 06
1420	Sagem ★	1598	1552	1598	....
420	Saint-Gobain	489	486	496	+ 1 43
1000	St-Louis ★	1030	1020	1025	− 0 49
1280	Salomon	1460	1455	1475	+ 1 03

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
700	Salvepar	659	655	655	− 0 61
660	Sanofi ★	718	711	720	+ 0 28
730	S.A.T. ★	706	715	710	+ 0 57
169	Saun.-Chât. (li)	185 50	186 50	186 50	+ 0 54
1130	Saupiquet (Na)	1265	1249	1249	− 1 26
330	Schneider ★	341	341	340	− 0 29
47	S.C.O.A.	57 70	57	56 55	− 1 99
540	S.C.R.E.G.	581	570	571	− 1 72
740	Seb ★	830	820	823	− 0 84
405	Sefimeg ★	399	405	404	+ 1 25
1750	S.F.I.M.	1690	1690	1710	+ 1 18
28	S.G.E.	36 45	36 30	36 10	− 0 96
680	Silic	710	704	704	− 0 85
455	Simco-U.P.H. ★	520	491 20	500	− 3 85
305	Simnor (Li)	307	307	307	....
740	Skis Rossignol	779	779	780	+ 0 13
....	Sligos ★	844	838	849	+ 0 59
605	Siminco	626	619	614	− 1 92
255	Société Générale	349 50	333	340 c	+ 0 19
170	Sodecco	160	160	160	....
151	Sodero (Na)	164 90	166	166	+ 0 67
2250	Sodexho ★	2450	2410	2460	+ 0 41
90	Sogenal (Ny)	102 50	103	103	+ 0 49
250	Sogerap	282	283	295	+ 4 61
1940	Somm-Allib. ★	2330	2290	2279	− 2 19
705	Source Perrier ★	870	869	865	− 0 57
660	Sovac ★	733	733	735	+ 0 27
385	Spie-Batignol. ★	434	430	429 90	− 0 94
435	Strafor ★	465	465	466	+ 0 22
225	Suez	248	248	247	− 0 40
370	Synthelabo ★	413	404	407 10	− 1 43
855	Talcs Luzenac ★	938	901	910	− 2 99
5000	Tél. Elect.	5505	....	....	....
169	Thomson-C.S.F.	201	200	201 90	+ 0 45
340	Total (CFP) ★	381	374	375 50	− 1 44
73	— (certific.)	82	81	81 50	− 0 61
1090	T.R.T. ★	1129	1129	1105	− 2 13
365	U.F.B.-Locab. ★	373	373	377	+ 1 07
780	U.I.C. ★	910	921	921	+ 1 21
490	U.I.F. ★	493	493	520	+ 5 48
790	U.I.S.	797	800	799	+ 0 25
168	U.C.B. ★	184	184 90	182	− 1 09
635	Unibail	660	662	658	− 0 30
380	Valéo ★	475	470	480	+ 1 05
104	Vallourec	121	121	121	....
315	Via Banque	357 80	355	348	− 2 74
710	Elf-Gabon	837	839	838	+ 0 12
109	Amax Inc.	134 20	131 10	133 50	− 0 52
134	Amer. Express	155 80	156 10	156 10	+ 0 19
151	Amer. Teleph.	157 50	153	153	− 2 86
101	Anglo Amer. C.	100	98 60	98 60	− 1 40
465	Amgold	486 50	470	472	− 2 98
815	BASF (Akt)	868	875	875	+ 0 81
875	Bayer	966	957	956	− 1 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
101	Buffelsfont.	105 10	106 50	107 60	+ 2 28
140	Chase Manh.	166 50	169	168 50	+ 1 20
66	De Beers	70	69 15	69 15	− 1 21
1300	Deutsche Bank	1438	1428	1450	+ 0 83
795	Dresdner Bank	830	817	829	− 0 12
64	Driefontein Cid	65	64 65	65 10	+ 0 15
470	Du Pont-Nem.	516	511	510	− 1 16
235	Eastman Kodak	262	258	258	− 1 53
32	East Rand	34 40	34	34 50	+ 0 29
245	Electrolux	239	234	234	− 2 09
240	Ericsson	244	244 50	244 50	+ 0 20
255	Exxon Corp.	267	264	264 c	− 1 12
270	Ford Motors	298 50	295 50	295 50	− 1 01
55	Freegold	57 85	55	56 50 c	− 2 33
94	Gencor	96 50	98	98	+ 1 55
230	Gén. Electr.	250 50	249 50	250	− 0 20
755	Gén. Belgique	809	789	789	− 2 47
435	Gen. Motors	453	444 20	444 20 c	− 1 94
109	Goldfields	113 50	113	113	− 0 44
55	GdMetropolitain	55	54 90	55	....
42	Harmony	43 50	43 90	43 80	+ 0 69
65	Hitachi	64 40	65	65	+ 0 93
865	Hoechst Akt.	895	880	889	− 0 67
102	Imp. Chemical	107 60	107 80	108 50	+ 0 84
640	IBM	682	664	670 c	− 1 76
280	ITT	207	293	293	− 0 85
210	Ito-Yokado	212	211	211	+ 1 93
120	Matsushita	119 80	118 50	118 50	− 1 09
860	Merck	971	326	327	+ 1 13
345	Minnesota M.	371 50	366	366	− 1 48
260	Mobil Corp.	269	266	266 c	− 1 12
192	Morgan J.P.	213 50	216 50	216 50	+ 1 41
32800	Nestlé	35140	34690	34690	− 1 28
166	Norsk Hydro	191	193	193	+ 1 05
130	Ofsil	137 60	134 50	134 c	− 2 62
1790	Petrofina	1990	1965	1970	− 1 01
475	Philip Morris	501	495	495	− 1 20
83	Philips	90 10	89 95	89 95	− 0 17
74	Placer Dome	81	82	81	....
325	Quilmès	344 90	340 10	340 10	− 1 39
435	Randfontein	500	498	498	− 0 40
665	Royal Dutch	682	680	680	− 0 29
41	Rio Tinto Zinc	45 65	45 30	45 30	− 0 77
52	St Helena Co	57	56 80	56 80	− 0 35
215	Schlumberger	211 50	210 50	210 50	− 0 47
110	Shell transp.	110 80	111 30	111 30	+ 0 45
1120	Siemens A.G.	1302	1285	1295	− 0 54
245	Sony	238 80	235 10	235	− 1 63
205	T.D.K.	206	201 50	201 50	− 2 18
40	Toshiba Corp.	43 10	42	42 30	− 1 86
310	Unilever	328	328	328	....
210	Unit. Techn.	225 10	229	230 c	+ 2 18
475	Vaal Reefs	515	521	521	+ 1 17
330	Volvo	327	328	329	+ 0 61
210	West Deep	212 50	212 80	211 80	− 0 33
295	Xerox Corp.	320	312 50	312 50	− 2 34
1 40	Zambia Corp.	1 61	1 74	1 77	+ 9 94

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128	0 458
9,80 % 78/93	102 70	8 970
10,80 % 79/94	105 75	8 282
13,25 % 80/90	108 96	9 290
13,80 % 81/89	108 46	5 580
16,20 % 82/90	112 06	8 639
16 % juin 82	114 47	0 088
14,60 % fév. 83	114 96	4 439
13,40 % déc. 83	119 20	8 334
12,20 % oct. 84	112 65	8 233
11 % fév. 85	112 37	3 336
10,26 % mars 86	106 03	2 668
ORT 12,75 % 83	1907	..
OAT 10 % 2000	105 45	0 411
OAT 9,90 % 1997	107 85	4 896
OAT 9,80 % 1996	104 17	3 561
Ch. France 3 %	149 90	..
CNB Bques janv. 82	102 88	4 484
CNB Paribas	102 85	4 484
CNB Suez	102 86	4 484
CNI janv. 82	102 88	4 484
PTT 11,20% 85	109 40	5 481
CFF 10,30% 86	103 50	3 622
CNE 11,50% 85	108 65	0 227
CNT 9% 86	98 70	1 442
CRH 10,90% déc. 85	107 30	4 398
C.N.C.A. T.P.	1182 50	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2295	228
Métrologie I. 6% 6/7	78 80	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1870	1860
A.G.F. (St Cent.)	610	635
Applic. Hydraul.	690	700
Arbel	370	361
Astorg	202	219
Avenir Publicité	821	847 d
Bain C. Monaco	177	184 d
Banque Hypoth. Eur.	291	291
Béghin-Say (C.I.)	378	370
B.G.I.	901	944
Blanzy-Ouest	605	606
B.N.P. Intercontin.	220	215
Bénédictine	6100	6200
Bon-Marché	770	790
B.T.P.	121	122
Cdif	590	590
Cambodge	868	840
C.A.M.E.	127	126
Campenon Bern.	233	337 d
Carbone-Lorraine	500	540
Case-Poclain	24 10	25 10 d
C.E.G.Frig.	575	530
Centen. Blanzy	1478	1537
Centrest (Ny)	225	226

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cambati	130	130
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	155	160
C.I.C. (Financ. de)	187	189
C.I. Maritime	723	720
Cipam (B)	1000	1000
Clause	695	680
Cofradel (Ly)	1200	1220
Cogifi	329 90	335
Coniphos	355 20	351
Cie Industrielle	2850	2700
Comp. Lyon-Alem.	429	446
Concorde (La)	770	780
C.M.P.	14 60	14 60
Créd. Gén. Ind.	590	690
Cr. Universel (Cie)	594	589
Créditel	159	158
Darblay S.A.	529	500
Degremont	152	154
Delalande S.A.	1380	1395
Delmas-Vielj. (Fin.)	1750	1740
Didot-Bottin	840	840
Eaux Bass. Vichy	960	985
Eaux Vittel	2080	2100
E.C.I.A.	870	875
Economats Centre	275	286 d
Electro-Banque	289	289
Elf-Antargaz	637	660
E.L.M. Leblanc	637	640
Enali-Bretagne	284	271
Entrepôts Paris	432	431
Epargne (B)	2705	2960 d
Europ. Accumul.	50 10	52 80
Europe Soudure Indust.	136	133 30
Eternit	2010	2020
Finalens	200	201
FIPP	420	435
Fnac	745	775
Foncière (Cie)	480	460 10
Fonc. Lyonnaise	463	435
Foncina	382	383 50 d
Forinter	1080	1080
Fougerolle	300	305
France I.A.R.D.	290	286
France (La)	4836	5030 d
From. Paul Renard	767	800
GAN	781	791
Gaumont	398	400
Gévelot	697	729 d
Gr. Fin. Constr.	380	357
Gds Moul. Paris	350	355
Groupe Victoire	565	580
G. Transp. Ind.	432	432
Immindo S.A.	405	403
Imminvest	267	287 50
Immobail	354	355
Immobanque	641	644
Immob. Marseille	6380	6610 d
Immofice	433	445
Invest. (Sté Cent.)	805	820
Jaeger	170	176 80
Lafitte-Bail	435	435
Lambert Frères	247	252
Lille-Bonnières	694	670
Loca-Expansion	278	283
Locafinancière	325	326 60
Locatel	770	795
Louis Vuitton	3450	3650

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1395	1400
Lucia	1170	1189
Lyonnaise Immob. (Cie)	316	316
Machines Bull	104 60	100 40
Magasins Uniprix	134	139 40 d
Magnant S.A.	101	108 10 d
Maritime Part.	310	310
Métal Déployé	420	410
Mors	69	70
Navig. (Nat. de)	73 40	76 30 d
OPB Paribas	247	246
Optorg	310 10	300
Oréal (L') C.I.	2355	2284
Origny-Desvroise	1044	1044
Palais Nouveauté	488	486
Paluel Marmont	544	544
Parfinance	180	182 50
Paribas-CIP	380 50	....
Paris France	175	182
Paris-Orléans	214	214
Partenhex	290	298
Patern. Réaq. Div.	1050	1090
Pathé-Cinéma	540	600
Pechiney (cert. inv.)	263	255 50
Piles Wonder	935	900
Piper-Heidsieck	1435	1475
P.L.M.	140	140
Porcher	400	400
Promodès	1160	1170
Providence S.A.	....	....
Publicis	2900	2950
Rhône-Poul. (c. inv.)	387	402
Ricqlès-Zan	240	262 10 d
Rochefortaise S.A.	585	585
Rochette-Cenpa	50	50
Rosario (Fin.)	535	557
Roudière	182	182 50
Rougier et Fils	90	95
Sacer	530	517
SAFAA	285 10	284 50
Safic-Alcan	829	862
SAFT	1550	1580
Saga	212	225
St-Gobain C.I.	465	465
Salins du Midi	480	479
Santa-Fé	120	....
Satam	92	91 95
Savoisienne (M)	204	203
SCAC	470	470
Senelle Maubeuge	351	365
S.E.P. (M)	163	161
Sial	222 60	229 80
Sicotel	300	295
Simnin	248	252
Siph (Plant. Hévéas)	360	378
Sté Générale-CIP	271	275 c
Sofal financière	1800	1830
Sofical	888	890
Sofio	600	600
Soficomi	679	671
S.O.F.I.P. (M)	110 50	....
Sofragi	842	840
Soudure Autog.	447 40	459
Sovabail	546	552
Suez (Fin. de)-CIP	179	179
Stemi	782	750
Taittinger	2625	2625

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	218	218 90
Tour Eiffel	365	369 20 d
Uliner S.M.D.	520	530
U.A.P.	313	325 50
U.T.A.	1407	1464
Vicat	1500	1510
Viniprix	1276	1225
Virax	106	109 10
Waterman S.A.	655	650
Brass. du Maroc	109	117 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	662	728 d
Akzo	353	345
Alcan Alum	180	188 c
Algemene Bank	121	115
American Brands	260	260
Am. Petrofina	378	....
Arbed	270	....
Asturienne Mines	125	....
Banco de Santander	362	365 10
Bco Pop Espanol	464 90	464 70
Banque Ottomane	2060	2150
B. Régl. Internat.	43000	43500
Br. Lambert	491	492
Canadian-Pacific	109 20	104
Chrysler corporation	130	129
CIR	23 10	23 10
Commerzbank	742	....
Dart. and Kraft	308	300 c
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	500	500
Gén. Belgique	808	789
Gevaert	1080	1080
Glaxo	97	....
Goodyear	375	....
Grace and Co	154	152 60 c
GTE corporation	224	224
Honeywell Inc.	420	430
I. C. Industries	191	185
Johannesburg	830	820
Kubota	34	34
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43 60	44 90
Mineral-Ressourc.	74	....
Nixdorf	1801	1825 c
Noranda	107	107 50 c
Olivetti	24	23 90
Pakhoed Holding	260	260
Pfizer Inc.	304 10	305
Procter Gamble	450 10	455
Ricoh Cy Ltd	57 50	....
Rolinco	256 40	256 60
Robeco	271	270 60
Rodamco	474	472
Saipem	9 80	9 85
Shell fr. (port.)	104	....
S.K.F. Aktiebolag	241	245
Steel Cy of Can.	101	102
Squibb	390	390 c
Tenneco	270	280
Thorn EMI	68	67 50
Toray Indust. inc	46	43 20
Vieille Montagne	1101	1050
Wagons-Lits	810	815
West Rand	10 40	9 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	260	....
Calciphos	168	168
Cochery	155 10	....
Cogenhor	135	135
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	383	381
Dubois Inv. (Casto.)	680	707 d
Gachot	84	84
Hoogovens	250	....
Metrommica (bons)	14 80	13 50
Nicolas	1146	1146
Révillon	350	....
Rorento N.V.	174	174
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	398	....
Sté Lecteurs du Monde	695	650
Uliner	390	....
Union Brasseries	125	....

SICAV (sélection) 10/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	815 95	796 05
Actikon	206	200 49
Actions France	424 34	409
Actions sélectionnées	530 20	511 04
Aedificandi	561 19	540 91
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1012 54	987 84
A.G.F. 5000	526 29	513 45
A.G.F. ECU	1055 71	1045 26
A.G.F. Interfonds	418 05	405 90
A.G.F. Invest	103 31	100 79
A.G.F. OBLIG.	1040 94	1035 76
A.G.F. Sécurité	10357 74	10357 74
Agfimo	562 32	548 60
Altafi	208 24	200 71
A.L.T.O.	178 68	172 20
Amei-Gan	5037 49	4809 06
America-Valor	638 67	623 09
Amplitude	514 35	499 37
Arbitrages court terme	5425 07	5419 65
Argonautes	346 20	335 30 ◆
Associc	1148 04	1148 04
Atout Futur	282 83	273 34
Aurecic	1474 04	1431 11
Axa Europe	121 29	115 79
Axa Investissements	110 61	105 59
Brad Associations	2583 65	2575 92
Brad International	80 78	79 20
Capital Plus	1695 85	1695 85
Casden-Pierre	26 81	25 66
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterentraite	107 81	104 67
Convertimmo	344 23	330 99
Cortal court terme	1275 91	1275 91
Cortal Intérêt anm.	1065 98	1045 58
Crédinter	487 34	473 15
Drouot-France	634 91	606 12
Drouot-Investiss.	946 56	903 64
Drouot-Sécurité	244 19	233 12
Drouot-Sélection	144 20	137 66
Ecuric	1160 42	1143 27
Ecureuil Privatisations	341 05	331 12
Energie	230 09	219 66
Epancic	2721 26	2721 26
Epercourt Sicav	4128 67	4118 37
Epargne Associations	24365 10	24328 61
Epargne-Capital	7996 29	7917 12
Epargne-Industr.	70 92	67 70
Epargne J	53148 43	53148 43
Epargne Long-Terme	168 86	164 34
Epargne Monde	1065 89	1027 63
Epargne Première	12676 05	12581 69
Epargne-Oblig.	189 76	184 69
Epargne-Quatre	1107 68	1078 03
Epargne-Unie	1165 79	1123 65
Epargne-Valeur	407 18	396 28
Eparoblig	1275 03	1272 49
Epsilon	1079 08	1068 40
Eurinvest Croissance	1133 28	1081 89 ◆
Eurinvest Rendement	1120 10	1089 31 ◆
Eurocic	9095 90	8961 48
Eurodyn	1021 40	987 81
Euro-Gan	4840 23	4820 74
Euro-Mail	25 62	25 24
Finord Placement	59236 92	59236 92
Finord Valorisation	13443 41	13179 81
Fonsicav (div. par 10)	10782 34	10782 34
Foncival	241 12	233 63
France-Gan	5945 26	5876 62
France-Garantie	270 41	269 87
France-Investiss.	381 04	363 76
France-Obligations	439 98	435 62
Francic	375 38	364 45
Francic Pierre	93 85	91 12
Francic Régions	944 73	917 21
Fructi-Associations	28 19	28 19

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	26 87	26 21
Fructicapi	31 61	31 14
Fructicourt	111415 38	111415 38
Fructidor	244 09	240 48
Fructifrance	719 51	701 96
Fructimmo	252 22	246 07
Fructivar	4202 22	4191 74
Fructi ECU	580 81	552 52
Fructi-Première	11783 93	11609 68
Futuroblig	1115 39	1078 71
Gestilion	61445 91	61292 68
Gestion Sécuricourt	11194 96	11084 12 ◆
Gestion Associations	146 06	142 85
Gestion Mobilière	615 79	587 87
Horizon	1043 03	1012 65
Interoblig.	12399 84	11922 92
Intersélect France	421 53	409 25
Invest. net	14735 54	14706 13
Invest.Obligataire	18175 39	18139 11
Japacic	181 83	176 58 ◆
Jeune épargne	244 42	240 81
Laffitte-Amérique	238 85	228 02
Laffitte Europe	242 67	231 67
Laffitte-Expansion	263 09	251 16
Laffitte-France	293 39	280 09
Laffitte-Immobilière	228 38	218 02
Laffitte-Japon	380 63	363 37
Laffitte-Oblig.	144 95	138 38
Laffitte-Rend.	206 07	196 73
Laffitte-Tokyo	363 78	347 28 *
Latitude	5021 09	5013 57
Lion-Associations	11411 62	11411 62
Lion court terme	115821 60	115821 60
Lion-Institutionnels	23001 91	22944 55
Lionplus	736 20	728 91
Lion Trésor	2038 13	2017 95
Livret Bourse Investis.	423 10	410 78
Livret portefeuille	621 98	603 88
Méditerranée	158 01	148 94
Minimax	26234 85	26234 85 ◆
Mondiale Investissem.	407 29	388 82
Monecic	5893 63	5893 63
Monedas	54084 37	54084 37
Moné J.	54709 33	54709 33
Morgan court terme	14053 99	14053 99
Mutuelle Unie Sél.	144 37	137 82
Natio.-Assoc.	8650 87	8637 59
Natio.-Epargne	13614 42	13479 82
Natio.-Court terme	211258	211258
Natio.-Inter.	1181 10	1149 48
Natio.-Obligations	545 90	531 29
Natio.-Patrimoine	1341 14	1305 25
Natio.-Placements	64705 63	64705 63
Natio.-Revenu	1051 76	1041 34
Natio.-Sécurité	11398 93	11398 93
Natio.-Valeurs	654 04	636 54
Nippon-Gan	5477 09	5228 73
Nord-Sud Développ.	1179 23	1178 88 ◆
Normat IF	13037 18	12781 55
Obli Association	121 89	120 68
Oblicic Régions	1110 48	1094 07
Obligations Convert.	406 65	398 21
Oblig. toutes catég.	154 97	150 09
Oblilion	1091 34	1080 53
Optimavalor	190 07	185 43
Oraction	1234 24	1193 66
Orvalor	5594 18	5552 64
Paribas Croissance	575 91	552 43
Paribas Epargne	15854 76	15623 51
Paribas France	89 42	86 82
Paribas Oblimonde	995 53	981 80
Paribas Opportunités	108 88	105 71
Paribas Patrimoine	509 46	499 69
Paribas Revenu	95 10	94 16

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1079 57	1078 48
Patrimoine-Retraite	1696 45	1663 19
Pervalor	566 74	550 23
Phenix Placements	245 68	244 46
Pierre Investiss.	660 96	630 99
Placement A	883 93	883 93
Placement ct-terme	70937 48	70937 48
Placement J	54424 52	54424 52
Placement Premier	53052 55	53052 55
Plénitude	108 24	105 34
Première Obligations	10545 89	10524 84
Prévoyance Ecureuil	107 47	104 58
Priv' Association	22132	22132
Quartz	114 13	111 32
Quatre-quarts Retraite	1 05	1 02
Rentacic	163 72	161 30
Revenus Trimestriels	5545 72	5490 81
Revenu Vert	1165 96	1164 79
St-Honoré Assoc.	14077 47	14007 43
St-Honoré Bio-aliment.	748 07	714 15
St-Honoré Pacifique	521 62	497 97
St-Honoré P.M.E.	443 73	423 61
St-Honoré Réel	11949 16	11801 55
St-Honoré Rendement	11444 54	11387 60
St-Honoré Services	481 34	462 83
St-Honoré Technol.	710 26	678 05
St-Honoré Valor	11932 94	11932 94
Sécuricic	11558 30	11547 75
Sécuri Taux	10539 78	10539 78
Sélection Croissance	491 52	477 20
Sicasden (Casden BP)	725 54	714 82
Sicav-Associations	1399 89	1397 79
S.F.I. fr. et étr.	609 06	591 32
Sicav 5000	332 29	323 40
S.I. Est	1266 50	1209 07
S.I.G.	778 58	741 03
Silvafrance	533 39	519 11
Sivam	397 14	386 51
Sivarente	220 08	217 90
Sivinter	413 20	402 14
S.N.I.	1126 53	1093 72
Sogepargne	361 95	348 87
Sogevar	984 30	939 67
Sogintar	1285 64	1228 30
Soleil Investissement	471 07	449 71
Stratégie Actions	1044 91	1004 72
Stratégie Rendement	1117 79	1082 61
Technocic	1127 19	1094 38
Techno-Gan	5696 05	5437 76
Télion	5371 21	5318 03
U.A.P. Investiss.	391 78	377 62
Uni-Associations	112 64	112 64
Unifrance	448 92	432 89
Unifoncier	1119 74	1079 27
Uni-Garantie	1326 07	1300 04
Uni-Régions	2549 91	2457 74
Unirente	2227 23	2153 99
Univer	183 49	183 48
Univers-Actions	1059 32	1024 49
Univers-Obligations	1591 64	1539 30
Valorem	488 71	476 79
Valorg	1588 53	1586 96
Valeal	80479 11	80439 69
Vauban	22891 26	22868 26

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/6	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 805	5 802	5 600	6 050
ECU	7 011	7 013	....	....
Allemagne (100 DM)	337 480	337 710	328	348
Belgique (100 F)	16 139	16 153	15 600	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	300 570	300 780	292	312
Danemark (100 krd)	88 810	88 790	86	93
Norvège (100 k)	92 670	92 320	89	96
Grande-Bretagne (£ 1)	10 538	10 554	10 200	10 900
Grèce (100 drachmes)	4 213	4 214	3 900	4 700
Italie (1 000 lires)	4 542	4 541	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	404 360	404 700	393 500	417 500
Suède (100 krs)	96 890	96 750	94	100
Autriche (100 sch)	47 990	48 020	46 600	49 600
Espagne (100 pes.)	5 110	5 114	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 125	4 127	3 900	4 650
Canada ($ can 1)	4 756	4 763	4 550	4 950
Japon (100 yens)	4 640	4 645	4 490	4 700

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/6
Or fin (kilo en barre)	84250	84400
Or fin (en lingot)	84250	84800
Pièce française (20 fr)	502	504
Pièce française (10 fr)	350	.....
Pièce suisse (20 fr)	513	519
Pièce latine (20 fr)	480	483
Souverain	613	616
Pièce de 20 dollars	2905	2915
Pièce de 10 dollars	1406	1406
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3160	3195
Pièce de 10 florins	502	508
Or Londres	455	.....
Or Zurich	454 50	457 50
Or Hongkong	454 75	457 25
Argent Londres	....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

A nos lecteurs

Le deuxième cahier « Économie » est disponible uniquement en France métropolitaine.

Nous prions nos lecteurs hors de l'Hexagone de bien vouloir nous en excuser.

Le différend entre la BIP et Deltabanque

Le salarié et la propriété du logiciel

Un logiciel d'ordinateur développé par un salarié dans une entreprise lui appartient-il ou bien appartient-il à son employeur ? Cette question a été tranchée en 1985 par la loi préparée par M. Lang, ministre de la culture, en faveur de l'employeur. Mais, dans la pratique, l'application ne sera pas simple. Un exemple : si le salarié quitte son entreprise, a-t-il le droit ou non de réécrire le même logiciel ? Une affaire qui oppose deux banques, la Banque internationale de placement (BIP), filiale de la Société générale, et Deltabanque (Compagnie du Midi) pourrait faire naître une jurisprudence.

Fin 1986, la BIP a des difficultés. Plusieurs salariés et cadres supérieurs la quittent. Certains se retrouvent chez Deltabanque qui vient de se créer. En juillet 1987, la BIP porte plainte contre X pour corruption active et passive d'agents de société et contrefaçon de logiciels. Des perquisitions ont lieu. Des documents sont saisis. Deux mandataires de Deltabanque, MM. Jacques d'Espine et Gilles Pellegrino, sont aujourd'hui inculpés.

En tant que telle, l'affaire est *assez banale – les débauchages* dans l'industrie et la banque sont courants, même s'ils sont souvent mal vécus, – mais l'aspect informatique l'est moins. Deux expertises seront nécessaires, selon Me Kiejman, défenseur de Deltabanque. D'abord d'un point de vue strictement informatique : y a-t-il eu copie on non de logiciel ? Ensuite d'un point de vue bancaire : ces logiciels représentent-ils le cœur du savoir-faire des banques sur les marchés ? L'intime liaison entre les nouveaux intruments financiers et les ordinateurs rend cette question d'actualité mais la réponse, qui n'est pas simple, prendra du temps.

La déconfiture des agents de Change

Les ordres litigieux ont été exécutés par la charge Dupont-Denant

Quelques heures avant la réunion du conseil d'administration de la société des Bourses françaises (SBF), qui devait se tenir lundi 13 juin dans l'après-midi pour examiner les conditions dans lesquelles elle avait perdu 500 millions de francs sur le MATIF (*le Monde* daté 12-13 juin), les autorités boursières ont reconnu que les ordres ont été exécutés par la charge Dupont-Denant, celle-là même que préside M. Xavier Dupont, président de la SBF.

Dans un communiqué publié en fin de matinée, la SBF a précisé « *que la société de Bourse Dupont-Denant exécutait sur le MATIF les ordres que lui adressait le gestionnaire du portefeuille obligataire de la Chambre syndicale. Elle est intervenue dans le cadre de son activité d'intermédiaire dans les conditions de droit commun* ».

A la suite de ce scandale – le plus important de l'histoire de la Bourse, – M. Xavier Dupont pourrait être *amené à démissionner* de ses fonctions à la tête de cet organisme professionnel, en même temps que certains membres de son état-major.

Chahut à la prison Saint-Paul de Lyon

La soirée du samedi 11 juin a été marquée par un chahut à la prison Saint-Paul de Lyon.

Mécontents de la décision des services pénitentiaires de couper le courant, vers 23 heures, alors qu'ils regardaient à la télévision la retransmission du concert de Wembley dédié à Nelson Mandela, les détenus se sont mis à « tambouriner » dans leurs cellules.

Ce « mouvement d'humeur » a motivé la mise en place d'un dispositif de police autour de la prison. Mais celui-ci a été rapidement levé, tout étant rentré dans l'ordre peu avant deux heures du matin.

Nouvel échec des discussions aux Houillères de Provence

Les négociations entre la direction des Houillères du bassin du *Centre-Midi (HBCM)* et les syndicats des mineurs de Gardanne (Bouches-du-Rhône) tenues à Saint-Etienne, siège des HBCM, le samedi 11 juin, ont échoué comme les précédentes à Aix-en-Provence, le 2 juin.

Après des débrayages quotidiens de deux heures du 7 au 28 avril, à l'appel de la CGT, rejointe par la CFDT, les mineurs sont en grève totale et occupent les deux carreaux de la mine et la centrale thermique. Ils demandent notamment une prime de 1 500 F comme rattrapage du pouvoir d'achat sur 1987, une augmentation de 1,5 % à compter du 1er janvier 1988 et un salaire minimum mensuel de 7 800 F au fond, de 6 600 F au jour. La direction propose seulement une avance de 50 % sur le salaire perdu pendant la grève, dans la limite de 5 000 F et selon un calendrier à discuter. Elle propose aussi un Livre blanc sur les problèmes actuels et l'avenir des houillères de Provence.

Pendant les discussions, une trentaine de mineurs ont occupé la gare de Saint-Etienne-Châteaucreux, entraînant des retards pour plusieurs trains. A Aix-en-Provence, dans la soirée, des incidents ont eu lieu entre des mineurs, d'une part, et des passants, ainsi qu'un photographe du *Provençal*.

Avec l'objectif de privatiser complètement le système de radio-télévision

Mme Thatcher favorise de nouvelles chaînes hertziennes

Mme Thatcher n'a jamais caché son irritation face au duopole exercé depuis plus de trente ans sur le paysage audiovisuel anglais par la BBC (service public) et l'ITV, réseau de quinze stations de télévision commerciales. Ayant pour objectif, à long terme, la privatisation complète du système de radio-télévision, après la vente aux enchères des concessions ITV en 1992, ainsi que la prochaine ouverture au privé de la bande FM, le premier ministre saisit *toutes les occasions pour ouvrir* le marché de l'audiovisuel au secteur privé.

C'est ainsi que le gouvernement conservateur étudie actuellement la possibilité de transférer deux des chaînes hertziennes existantes – BBC 2 et Channel 4 – au satellite du British Satellite Broadcasting (BSB) qui sera lancé prochainement.

Outre cette annonce surprise, faite le 10 juin, le gouvernement encourage actuellement la création de nouvelles chaînes hertziennes privées. Il a déposé auprès de l'International Telecommunications Union un projet de télédiffusion de deux fréquences UHF réservées jusqu'alors au radar. Et cela au vu des résultats de deux rapports, dont le premier, établi par une commission technique, estime qu'il y a place pour deux nouvelles chaînes hertziennes (une couvrant 60 % du territoire national, l'autre 40 %). Le deuxième rapport, confié à des annonceurs et à des publicitaires, assure que le marché publicitaire peut supporter ces nouveaux débouchés.

Si la politique de « désengagement » (*« arm's length policy »*) dans le domaine de l'audiovisuel a été reaffirmée par le ministre de la communication britannique, M. Tim Renton, – « *Les nouveaux services de communication doivent se développer au rythme fixé par le consommateur* », – le calendrier et les modalités de cette « dérégulation » ne font pas l'unanimité au sein du gouvernement. Les « libéraux à tout crin » proches de Mme Thatcher (représentés par lord Young, secrétaire d'Etat pour l'industrie), souhaitent la multiplication rapide de chaînes commerciales à cent pour cent. Des conservateurs plus traditionnels, pour lesquels la BBC reste un modèle (notamment l'entourage du ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd), préconisent des solutions plus graduées, dans le temps, et plus nuancées quant au choix entre public et privé.

Les modérés veulent éviter, en outre, qu'une cinquième, voire une sixième chaîne ne déstabilisent les projets britanniques de télévision directe. En effet, le consortium privé British Satellite Broadcasting Ltd (BSB) proposera, à la fin de 1989, quatre nouveaux services, sur trois canaux de télévision directe par satellite, sans parler de BBC 2 et Channel 4.

ALAIN WOODROW.

IRAK

Attaque iranienne dans le secteur de Chalamcheh

Les forces iraniennes ont lancé une attaque dans la nuit de dimanche à lundi 13 juin au sud du front afin de franchir la frontière dans la région du lac des Poissons, dans le saillant de Chalamcheh, a annoncé l'état-major irakien, dans un communiqué diffusé par Radio-Bagdad.

Selon le communiqué, de violents combats se déroulent actuellement après que l'armée eut réussi à contenir l'attaque iranienne à l'est du lac. Cette précision indique implicitement que les forces iraniennes ont réussi à prendre pied en territoire irakien. Le communiqué ajoute que l'armée irakienne se prépare actuellement à une contre-attaque. – *(AFP.)*

Consommation

Optimisme américain

La confiance des consommateurs américains, régulièrement évaluée par les enquêtes du Conference Board, a atteint en mai son plus haut niveau depuis 1969, à 119,2 points, en augmentation de 3,5 points par rapport à avril. Un tiers des personnes interrogées estiment que la situation économique actuelle est « bonne », alors que seulement 18 % la jugent « mauvaise ». Confiants en l'avenir, 73 % des ménages américains pensent que cette situation va durer.

EN BREF

● **Manifestation en Moselle contre un centre d'incinération.** – Plusieurs milliers de personnes ont manifesté le samedi 11 juin à Grosbliederstroff, près de Sarreguemines (Moselle), pour protester contre le projet de reconversion d'une ancienne centrale thermique en centre d'incinération d'ordures ménagères, capable de traiter 450 000 tonnes par an. Les vingt et un maires des communes concernées – treize en France et huit en RFA – se sont joints à la manifestation. Ils craignent que l'usine ne serve à incinérer des déchets toxiques.

● **Interpellation d'un membre présumé de l'ETA militaire.** – Imanol Chabarri Lopategui, vingt-huit ans, dirigeant présumé de l'organisation séparatiste basque espagnole ETA militaire a été interpellé, vendredi soir 10 juin, à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) par la police de l'air et des frontières, au cours d'un contrôle de routine.

Le nom de ce militant présumé figurait sur la liste de cinq cents « Etarras » saisie par la police française dans une cache de l'ETA à Saint-Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques), au début de l'année.

● **L'illusionniste Dominique Webb inculpé d'escroquerie.** – M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction à Grasse (Alpes-Maritimes), a inculpé, vendredi 10 juin, l'illusionniste Dominique Webb d'escroquerie et de complicité d'escroquerie. Il reproche à Dominique Webb d'avoir apporté son concours à des publicités jugées mensongères vantant les mérites de médailles « porte-bonheur ». L'illusionniste a, de son côté, porté plainte contre X dans cette affaire. Il estime, en effet, avoir été trompé par la formulation du texte publicitaire.

● **Pollution de la Marne après un incendie d'usine.** – L'usine Lesieur de Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne), qui fabrique des produits savonneux, a été détruite par un incendie accidentel, dans la nuit du 10 au 11 juin. L'arrosage de l'usine par les pompiers a entraîné l'écoulement vers la Marne de produits moussants qui se sont accumulés entre le pont de Créteil et le pont de Maisons-Alfort. Des analyses sont en cours pour connaître l'état de la pollution.

● **Des radars français pour l'aviation italienne.** – L'armée de l'air italienne a passé commande à la société française Thomson-CSF de dix-huit radars Iguane de surveillance maritime qui seront embarqués sur des avions Breguet-Atlantic. Le radar Iguane, qui balaie la totalité du champ (360 degrés), permet de détecter des navires de surface entre 270 et 360 kilomètres de distance et de déceler, à portée plus rapprochée, des périscopes de sous-marins adverses.

Le numéro du « Monde » daté 12-13 juin 1988 a été tiré à 512 370 exemplaires

Sur le vif

S'il n'en reste qu'une...

Alors, contents ou pas contents du résultat des élections ? Moi, je suis scandalisée. Enfin, c'est pas sérieux ! A la veille du troisième millénaire, avec l'Europe qui tambourine à notre porte, comment a-t-on pu faire preuve d'autant d'inconscience, de légèreté ? Sur cinq cent soixante-dix-sept députés, vous savez combien il y a encore de bonnes femmes ? J'ose à peine vous le dire. Vingt-sept ! Vingt-sept salopes qui ont réussi à se faufiler, je me demande bien par quel moyen, dans cette noble et virile Assemblée.

Qu'est ce qu'elles foutent là, vous pouvez me dire ? Non, mais de quoi je me mêle et de quel droit je viens mettre mon vilain nez dans les affaires d'un grand pays industriel, déjà très handicapé par une forte majorité de femelles, d'incapables, de nullardes, à peine descendues des arbres.

Qu'est ce qui s'est passé ? Je ne comprends pas. Pourtant ils se sont tous montrés très vigilants, les potes à mon Mimi, à mon Jacquot, et à M'sieur Valéry. Ils se sont serré les coudes. Les « cocos », pareil. Grâce à quoi, ils ont quand même réussi à en virer plus d'une demi-douzaine. D'accord, c'est un progrès. Mais c'est pas suffisant. Non, c'est clair, le grand responsable, c'est lui, c'est Jean-Marie. Lui, son parti, le parti le plus macho, le plus sexiste de France, qui c'est qui le représente ? Une nana. Et personne d'autre. Le FN, c'est elle. Vous vous rendez compte ?

Qui elle ? Je me suis renseignée auprès de mes copains du service politique. Paraît que c'est la filleule à Le Pen. Elle a trente-neuf ans. Elle est née à Saigon. Yann Piat, elle s'appelle. Et on la surnomme devinez comment... La fille du régiment ! Ben, tiens ! Elle n'a que ce qu'elle mérite. Quand on est une femme comme il faut, on ne va pas traîner côté messieurs dans les travées du Palais-Bourbon.

Alors un peu de discrétion, mesdames, je vous en prie. Vous êtes là, bon, tant pis. Au moins, bouclez-là, et que je n'entende jamais le son de vos vingt-sept voix.

CLAUDE SARRAUTE.

A B C D F G